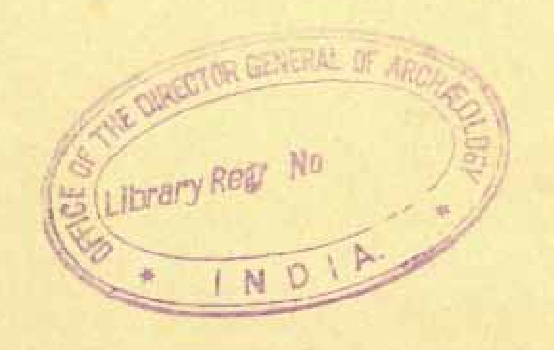

PROBSTHAIN & Co
Oriental Booksellers,
Great Russell Street
British Museum



ANGERS, IMP. A. BURDIN ET C^ie, RUE GARNIER, 4

# REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT



---

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XI

JANVIER—JUIN 1888



---



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1888





# REVUE
# ARCHÉOLOGIQUE

---

JANVIER—JUIN 1888



# L'HERMÈS DE PRAXITÈLE

(Planche I)

N'est-il pas singulier qu'on n'ait pas encore reproduit par l'héliogravure le groupe de Praxitèle découvert le 8 mai 1877 à Olympie? Les photographies de l'Hermès que l'on trouve dans le commerce sont exécutées d'après les moulages de Londres ou de Berlin; or, l'Hermès est un des chefs-d'œuvre qui perdent le plus à être moulés, comme le savent tous ceux qui ont vu l'original.

Parmi les gravures très nombreuses de l'Hermès publiées dans différents recueils[1], aucune n'est satisfaisante. La première en date, celle qui accompagne la monographie de M. Treu, *Hermes mit dem Dionysosknaben*, est mauvaise; la xylographie de la *Geschichte der Plastik* de Lübke est médiocre; celle du livre de Mrs Mitchell, *A history of ancient sculpture*, d'après la pesante restauration de Schaper, est une caricature[2]; les clichés zincographiques de l'article *Olympia* dans les *Denkmæler* de Baumeister sont froids et *flous* comme toutes les reproductions de ce genre[3], malheureusement si fort à la mode (puisse-t-on y renoncer bientôt!). La phototypie placée en tête du second volume de la *Geschichte der Plastik* d'Overbeck est bien mal venue; elle a d'ailleurs été faite d'après un moulage. Si l'on veut rire, il faut regarder l'Hermès publié dans le deuxième volume de l'excellente *History of ancient sculpture* de M. Murray (*plate* XX). Comment parler de la gravure insérée à la page 375 des *Essays on the art of Pheidias* de M. Waldstein? Celle de la tête, donnée

1. Je ne parle pas des photographies données dans les *Ausgrabungen zu Olympia*, III, pl. 6-9; V, pl. 7-10; *Funde von Olympia*, pl. 17, 18; ces publications sont moins des livres que des albums.

2. Il y a une meilleure phototypie dans l'album que le même auteur a publié sous le titre de *Selections from ancient sculpture*, pl. 8.

3. Les clichés de la *Weltgeschichte der Kunst*, que vient de publier M. de Sybel (Marbourg, 1888), sont loin d'être supérieurs à ceux des *Denkmæler*.

au même endroit, est un peu meilleure; c'est le même bois qui avait déjà servi pour le livre de Mrs Mitchell (p. 439). La phototypie de la tête est médiocre dans la brochure de M. Kekulé, *Der Kopf des praxitelischen Hermes*, et quant à la gravure en taille douce dans la seconde édition d'*Olympia* par M. Boetticher, elle prouve que l'art de Raphaël Morghen est bien oublié chez nos voisins. Dans le même ouvrage (pl. XIV), il y a une gravure sur cuivre du groupe; le corps du dieu est assez bien indiqué, mais la tête est manquée complètement. *Quid plura commemorem?* L'Hermès n'a pas eu de chance avec ses graveurs.

Je viens de réunir, sous le titre d'*Esquisses archéologiques*, quelques articles touchant divers sujets, entre autres un travail sur les fouilles d'Olympie que j'avais signé d'un pseudonyme dans la *Nouvelle Revue* de 1880. L'éditeur de ce livre, qui est aussi l'éditeur de notre *Revue*, a bien voulu faire les frais d'une héliogravure de l'Hermès, d'après une photographie, *prise sur l'original*, que je me suis procurée en Grèce. Le *silhouettage* étant toujours dangereux quand il s'agit d'œuvres aussi délicates, M. Dujardin a laissé l'image sur fond noir; il me semble qu'elle n'y perd rien. C'est cette héliogravure que la *Revue* m'a chargé de présenter à ses lecteurs.

Il n'est pas à propos de discuter ici les très nombreuses questions soulevées par le beau groupe de Praxitèle. La restauration du bras droit d'Hermès est toujours obscure; si la bourse est inadmissible, malgré la réplique de Mannheim [1], si l'on a renoncé au sceptre de M. Treu, au caducée de M. Smith, aux crotales de M. Adler, les uns tiennent pour la grappe de raisin, autorisée par deux répliques pompéiennes et un petit bronze inédit, les autres pour une corne d'abondance. Le petit dieu réclame son attribut, mais quel est-il? Pourquoi aussi Hermès ne regarde-t-il pas son nourrisson? Est-ce parce qu'il est endolori par le *Weltschmerz* schopenhauérien, suivant la sentimentale théorie de M. Waldstein? Mais il n'y a pas d'hypothèse qui ne soit préférable à cette théorie.

1. *Wiener Uebungstafeln*, 2e série, pl. 12, 9; Friederichs-Wolters, n° 1213.

M. Brunn, dans un très beau travail[1], a montré que l'Hermès est une œuvre de la jeunesse de Praxitèle. C'est, en effet, une imitation assez exacte du groupe *Eiréné et Ploutos*, œuvre du père de Praxitèle, Céphisodote[2]. Je n'ose pas trop parler du groupe de Céphisodote mentionné par Pline, Mercure nourrissant (*nutriens*) le jeune Bacchus. L'auteur latin a bien pu attribuer à Céphisodote, d'après un texte grec qu'il lisait ou comprenait mal, un groupe de *Praxitèle fils de Céphisodote*. Pline emploie *nutriens*, qui est bizarre, alors que Pausanias, parlant du groupe d'Olympie, écrit φέρων; aura-t-il peut-être lu τρέφων dans son manuscrit grec? Ce compilateur travaillait si vite!

Non moins judicieusement que M. Brunn, M. Kekulé a signalé l'analogie, on dirait presque l'identité, de la tête de l'Hermès avec celle de l'athlète de Myron : nouvelle preuve que l'Hermès est une œuvre de la jeunesse de Praxitèle, grand artiste déjà, mais encore imitateur.

Peut-on préciser davantage? Je le crois.

Dans la première moitié du IVe siècle, les artistes grecs sont portés aux allégories, aux personnifications ; on en a des exemples nombreux dans les bas-reliefs attiques et dans les œuvres contemporaines de la statuaire, celles de Céphisodote lui-même, de Damophon de Messène, de Xénophon. Ainsi Damophon sculpta, pour le temple d'Asklépios à Messène, un groupe de Muses réunies à d'autres divinités. C'était un symbole de l'union de Messène et de la Béotie : Apollon et les Muses (vierges Héliconiennes), Hercule, la ville de Thèbes, Épaminondas, Tyché, Artémis Phosphoros. Tyché est la déesse de Messène, Artémis Phosphoros une divinité locale de Messénie; les autres sont des dieux thébains[3]. Voilà du symbolisme transparent.

Appliquons au groupe de Praxitèle la méthode d'exégèse qui s'impose pour celui de Damophon. Hermès, c'est l'Arcadie ; Dionysos, c'est Élis. Pour Hermès Arcadien, cela va de soi ;

1. *Deutsche Rundschau*, 1882, p. 188 et suiv.
2. La meilleure gravure de la réplique de Munich est celle qu'a donnée M. Duruy, *Histoire des Grecs*, t. II, p. 725.
3. Pausanias, IV, 31, 10; cf. Oscar Bie, *Die Musen in der antiken Kunst*, p. 23.

pour Dionysos, je rappelle Pausanias, VI, 26, 1 : Θεῶν δὲ ἐν τοῖς μάλιστα Διόνυσον σέβουσιν Ἠλεῖοι [1]. Pausanias ajoute que le dieu venait une fois par an en Élide, par manière d'épiphanie, lorsqu'on célébrait la fête τῶν Θυίων. A ce propos, remarquons que le Collége des seize femmes, qui dirigeait cette fête, se retrouve à Olympie, précisément dans le culte d'Héra dont le temple nous a conservé le groupe de Praxitèle [2]. Ceux qui veulent en savoir plus long sur les seize femmes d'Élis consulteront le programme de Weniger, *Ueber das Kollegium der sechzehn Frauen und das Dionysosdienst in Elis*, Weimar, 1883.

Donc, *à priori*, on serait porté à croire que le groupe de Praxitèle symbolise l'union, la douce concorde entre l'Arcadie et l'Élide, entre l'Hermès pélasgique et son petit frère Dionysos.

Or, voici précisément que l'histoire vient à notre aide. En 363, après des luttes sanglantes entre Élis et l'Arcadie, dont l'enceinte même d'Olympie avait été le théâtre, les Arcadiens et les Éléens se réconcilièrent sur la médiation de Mantinée.

En ce temps-là, Céphisodote travaillait dans le Péloponnèse, où l'avait suivi son fils Praxitèle, né vers 390 [3]. Celui-ci sculptait peut-être alors à Mantinée le Dionysos dont a parlé Pausanias. Le groupe du temple d'Héra à Olympie n'aurait-il pas été exécuté, à la demande des Mantinéens, peur célébrer la réconciliation opérée par eux entre le pays de Bacchus et celui d'Hermès? Le terrain choisi pour cet emblème de la paix était le plus ancien temple d'Olympie, celui d'Héra.

Je ne dirai pas que *poser la question c'est la résoudre* : cette formule du langage parlementaire n'appartient pas à l'archéologie. Mais si l'on pense que les hypothèses vraisemblables valent mieux que le vague, peut-être ne m'en voudra-t-on pas trop de mon hypothèse.

Salomon Reinach.

1. Cf. Athénée, I, p. 34 *a*; Θαυμάσια ἀκούσματα, CXXIII.
2. Pausanias, XVI, 2.
3. J'ai établi cette date ailleurs (*Gazette archéologique*, décembre 1887.)

# INSCRIPTION

## PHÉNICIENNE ET GRECQUE

### DÉCOUVERTE AU PIRÉE

---

(Planches II, III)

Grâce à l'initiative de M. Heuzey, qui dirige d'une manière si éclairée, au Louvre, le service des antiquités orientales, une précieuse inscription phénicienne est venue, en ces derniers temps, enrichir nos collections. Cette inscription, dont nous donnons ici la représentation et l'explication, a été découverte au Pirée, près de l'endroit qui a déjà fourni plusieurs inscriptions phéniciennes[1]. En voici la transcription. Je me fais un devoir de déclarer qu'en cette étude, comme en toutes celles du même genre, j'ai été aidé par les yeux et la rare intelligence épigraphique de mon cher collaborateur, M. Philippe Berger.

1 בים III \ למרזח בשת‍ IIII \ לעם צדן תם בר צדנים בן אספת לעטר
2 אית שמעבעל בן מגן אש נשא הגו על בתאלם ועל מבנת חצר בתאלם
3 עטרת חרץ בדרכנם ל' למחת כ בן אית חצר בתאלם ופעל אית כל
4 אש עלתי משרת אית רעת ז לכתב האדמם אש נשאם לן על בת
5 אלם עלת מצבת חרץ ויטנאי בערפת בתאלם ען אשלכנת גו
6 ערב עלת מצבת ז ישאן בכסף אלם בעלצדן דרכמנם ל' למחת
7 לכן ידע הצדנים כידע הגו לשלם חלפת אית אדמם אש פעל
8 משרת את פן גו

Les ד et les ר, dans notre inscription, sont en général distincts. Cependant ils se confondent quelquefois. Ainsi, à la première ligne, avant le mot צדנים, on peut lire בד, au lieu de בר, que nous avons mis dans la transcription.

1. *Corpus inscr. semit.*, Ire part., t. I, p. 144.

Voici la traduction, conjecturale en deux ou trois endroits, que nous proposons. Les mots douteux sont imprimés en italiques.

« Le 4e jour (du mois) de mirzah, de la 15e année (de l'ère) du peuple de Sidon : *Il a plu* aux Sidoniens...... de couronner Semabaal, fils de Magon, qui a été *nasi* de la communauté pour le temple et pour la construction du vestibule du temple, d'une couronne d'or (du poids) de 20 drachmes *légales*, parce qu'il a bâti le portique du temple et qu'il a fait tout ce qui était de son office à ce sujet; d'écrire les [noms des] hommes qui ont été nos *nasi* pour le temple sur une stèle d'or, qui sera dressée dans le portique du temple. . . . . . . . . . . . cette stèle, on prendra 20 drachmes *légales* sur l'argent (du temple) du dieu Baalsidon; pour que les Sidoniens sachent, comme la communauté les sait, par ordre de succession, les (noms des) hommes qui ont rempli des offices devant la communauté. »

La partie grecque de l'inscription se lit ainsi : Τὸ κοινὸν τῶν Σιδωνίων Διοπείθην Σιδώνιον.

Ligne 1. Le mois de *mirzah* se rencontre ici pour la première fois.

L'ère de Sidon a pour point de départ l'an 111 avant J.-C. Cela met notre inscription l'an 96 avant J.-C., neuf ans avant la prise d'Athènes par Sylla. C'est bien la date à laquelle les hellénistes sont conduits par l'examen de la partie grecque de l'inscription.

Le premier ou les deux premiers mots du texte de l'inscription, תמבד ou תמבר, ne peuvent être traduits que par conjecture.

Les cinq lettres qui suivent ב, indiquent peut-être le nom du quartier phénicien du Pirée où demeurait la colonie : באספת, où l'on peut voir soit le composant νέος ou νέα, soit le mot ναῦς, navire. On pourrait adopter la coupe בני אספת, en songeant au nom propre אספת de l'inscription phénicienne d'Athènes, *Corpus*, n° 119 ; mais cela ne mène à rien de satisfaisant.

Ligne 2. Le nom שמעבעל répond parfaitement à Διοπείθης du texte grec.

Le mot גו revient quatre fois dans l'inscription. Il répond

sûrement au mot κοινόν, communauté. C'est l'hébreu גו (Job, xxx, 5), en affinité peut-être avec גוי et le chaldéen גֵּו.

Ligne 3. Comparez, dans le *Corpus inscript. græcarum*, les n^os 87-113, surtout les n^os 98 et 108.

דרכנם. Comp. דרכמנם, ligne 6. L'hébreu achéménide présente la même variante (I Chron., xxix, 7; Esdras, ii, 69; viii, 27; Neh., vii, 70-72). Notre inscription prouve bien que c'est là le mot δραχμή, et non le mot δαρεικός.

למחת répond, je pense, au κατὰ νόμον des inscriptions grecques.

Ligne 4. Je prends רעת dans le sens du mot רעות ou רעיון dans l'Ecclésiaste, *studium, negotium*. La construction offre quelque embarras ; mais le sens me paraît certain.

Ligne 5. ערפת. Comparez l'inscription de Maasub. (Clermont-Ganneau, *Recueil d'Arch. orient.*, fasc. II, p. 80 et suiv.)

Le mot חרץ peut signifier « d'or » ou « sculpté ». (Voir *Corpus inscr. semit.*, 1^re part., n° 1.) Mais, pour ce sens, il faudrait הרצת, en accord avec מצבת.

La fin de la ligne 5 et le commencement de la ligne 6 sont fort difficiles. Parmi les conjectures qui nous sont venues, aucune ne nous a paru assez plausible pour être retenue.

Ligne 6. אלם בעלצדן. Les Phéniciens employaient le mot *élim*, comme les Hébreux *élohim*, pour le singulier. (Comp. *Corpus inscr. semit.*, 1^re part., n° 119.)

Ligne 7. En hébreu להיות ידעי. — Notre premier sentiment avait été de traduire : « Afin que les Sidoniens sachent comment la communauté sait récompenser les hommes, etc. » Cette traduction paraît plaire à des personnes fort compétentes. Elle a pour elle l'analogie de l'inscription du Pirée, *Corp. inscr. Græc.*, n° 101.

Les deux traits qui séparent l'א du ש, dans le mot אש, restent pour nous inexpliqués.

Ligne 8. Comparez את פני יהוה, devant Jahvé, etc., locution familière à l'hébreu.

ERNEST RENAN.

---

# L'ANTIPAPE CLÉMENT VII

## ESSAI SUR L'HISTOIRE DES ARTS A AVIGNON

### VERS LA FIN DU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

(Planche IV)

On se figure d'ordinaire qu'après le retour de la papauté à Rome, toute culture d'art et tout mouvement intellectuel disparurent d'Avignon. C'est une erreur : deux des antipapes — et les contrées qui reconnaissaient leur pouvoir égalaient ou peu s'en faut le domaine des papes légitimes — Clément VII et Benoît XIII, continuèrent les traditions de luxe inaugurées par les premiers pontifes avignonais.

Je me propose de faire connaître ici, d'après les Archives secrètes du Vatican, la phalange d'architectes, de sculpteurs, de peintres, d'orfèvres et de brodeurs groupés autour de Clément VII.

Clément VII (Robert, des comtes de Genève[1]), monté sur le trône pontifical en 1378, mort en 1394, âgé de 52 ans seulement, avait pour principaux tributaires les rois de France et de Castille, auxquels se joignirent dans la suite les rois d'Aragon et de Navarre, tandis que l'Italie, l'Angleterre, le Portugal, l'Allemagne reconnaissaient son compétiteur Urbain VI (1378-1389). Son pontificat fut des plus agités ; on sait quels sacrifices il s'imposa pour favoriser Louis II dans la conquête du royaume de Naples, mais malgré sa faiblesse pour les princes français et bien d'autres fautes, sa conduite offrit plus de dignité que celle d'Urbain VI. Quoique l'Église ait rangé Clément VII parmi les

1. Avant son élévation au pontificat, Robert de Genève avait sa « livrée » (« librata » = résidence) dans la rue de la Bouquerie. (Achard, *Guide*, p. 31.)

antipapes, on ne saurait donc parler légèrement du Souverain Pontife qui, pendant près de quinze ans, a présidé aux destinées de l'Église de France et de l'Église d'Espagne.

Si Clément VII hérita des merveilles d'art réunies par ses prédécesseurs, il n'hérita pas de leur esprit de sage économie [1]. Le trésor pontifical, dont la situation avait été si florissante sous Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V et Grégoire XI, s'épuisa de plus en plus. Au dire d'un chroniqueur, Clément VII aurait laissé 300,000 écus d'or comptant; la vérité est qu'il avait engagé la tiare pontificale et bien d'autres joyaux au chevalier Jean Hernandez de Heredia : on n'aurait pu couronner le successeur de Clément VII si le prêteur n'avait restitué le gage [2].

Les fonctionnaires continuèrent à jouir des traitements si

1. « Fuit Clemens... homo ambitiosus, decoctor, semper indigens, et multis sumptibus vacans, negotii ecclesiastici parum curans, multis et nobilibus propinquis, quos profuse extulit, refertus ; linguis latina, italica, gallica et germanica peritus ; uno pede parum claudicans, quem corporis defectum summa industria dissimulabat ; statua mediocri et non nihil corpulentus ; eloquens, et liberalis ; nobiles et principes viros se adeuntes, hospitio et mensa sua humanissime recreabat. » Ciacconio, *Vitæ et res gestæ Pontificum romanorum*, t. IV, p. 671.

2. « Scrive lo Spondano che lasciò Clemente per la Camera pontificia trecento mila scudi d'oro in contanti ; ma Giacomo Bosio nel lib. 4 della sua Istoria narra che a tanta inopia lo havean ridotto le sue profusioni, che per certa somma di denaro havea dato in pegno al cavaliere Gio. Ernandez de Eredia la tiara pontificale, la mitra preciosa, et tutta la sopraricca supellettile papale : in guisa che non havrebbe potuto solennemente incoronarsi il successore nello Antipontificato, se non havesse il pio cavaliere gratuitamente restituito tutto cio ch' era d' uopo per quella magnifica funzione. » Fantoni, *Storia d' Avignone*, t. I, p. 275.

« Les 300,000 écus d'or que l'on suppose avoir été trouvés dans le trésor pontifical après la mort de Clément VII n'ont jamais été qu'un faux bruit : « dicebatur », lit-on dans le Religieux de Saint Denis, t. II, l. XV, c. v. » Christophe, *Histoire de la Papauté pendant le* XIV[e] *siècle*, t. III, p. 124. La mise en gage de la tiare est confirmée par Laurent Drapier (ms. de la bibliothèque Calvet, t. I, p. 192).

Le document suivant se rapporte à un de ces prêts : 1386. 27 février. « Die XXVII dicti mensis februarii fuerunt soluti de dicto mandato Paulo Richii campsori Avinion. commoranti, quos in mensibus januarii proxime preterito et presenti februarii diversis vicibus camere apostolice mutuo tradiderat, pro quibus habebat unam mitram in pignore quam restituit, MV[c] flor. currentes, in XII[c] franchis auri, valentes MII[c] LXXXV flor. curr. XX s. » — (Reg. 36, fol. 80. Cf. Reg. 365, fol. 163 v°).

élevés que la cour d'Avignon avait l'habitude d'accorder. Le médecin, « l'archiatro », pontifical ne recevait pas moins de 300 florins par an[1].

Les cardinaux rivalisèrent de somptuosité avec le pape. Parmi ceux qui finirent leurs jours à Avignon, pendant le pontificat de Clément VII, Panvinio cite : 1378, « Egidius de Monte Acuto, Gallus ; — 1378, Johannes episcopus Sabinensis, card. Gallus ; — 1381, Petrus Flandrinus ; — 1382, Leonardus de Sancto Saturnino, olim magister generalis ordinis prædicatorum », enterré « in ecclesia prædicatorum » ; — 1383, « Petrus de Barreria », enterré dans la cathédrale ; — 1384, « Petrus de Florentia, episcopus florentinus ; — 1385, Petrus Vivariensis ; — Guntherus Gometii » ; — le cardinal de Sainte-Anastasie ; — 1390, le cardinal de Saint-Vital ; — le cardinal de Sainte-Marie in Porticu.

A cette liste, qui diffère de celle donnée par Ciacconio (t. III, p. 690), il faut ajouter, d'après ce dernier : le cardinal d'Aigrefeuille, mort en 1391.

Les vertus et les miracles du bienheureux Pierre de Luxembourg, de la puissante famille de ce nom, d'abord évêque de Metz, puis nommé cardinal par Clément VII, ajoutèrent à l'éclat de la cour pontificale. Pierre mourut à Villeneuve-lez-Avignon, le 5 juillet 1387, à l'âge de 19 ans. Telle était sa réputation de sainteté que, lors de ses funérailles, il fallut à la multitude accourue de toutes parts deux jours entiers pour passer le Rhône et arriver au cimetière Saint-Nicolas. La pieuse Marie de Blois vint à son tombeau, y fit célébrer la messe par l'évêque de Chartres, et l'année suivante, Pierre d'Ailly, chancelier de l'Université de Paris, vint officiellement, au nom du roi de France Charles VI, demander à Clément VII la canonisation du défunt.

L'éclat des fêtes ne manqua pas à ce pontificat. Ce fut d'abord l'entrée du roi Charles VI en 1389[2]. Puis le couronnement, en

1. Marini, *Degli Archiatri pontificj*, t. I, p. 102.
2. Voy. Juvénal des Ursins, liv. IX. Laurent Drapier, *Manuscrit de la bibliothèque d'Avignon*, pp. 182-183.



BUSTE DU BIENHEUREUX PIERRE DE LUXEMBOURG

(MUSÉE D'AVIGNON)

D'après une photographie de M. Digonnet.

sa présence, de Louis duc d'Anjou, deuxième roi de Sicile et de Naples (novembre 1389). « Certains auteurs prétendent que ce fut dans l'église de Saint-Pierre, mais d'autres marquent que ce fut dans la grande chapelle du palais apostolique, dédiée à saint Pierre, dont on voit encore la statue (c'est un auteur du XVIII<sup>e</sup> siècle qui parle) à l'entrée de ladite chapelle, et cela est très certain, ajoute Deveras, puisque j'ai dans un livre in-4 l'acte imprimé de ce couronnement ». (Deveras, recueil B., p. 68.)

La visite du duc de Berry, celle du roi d'Arménie, des parents du pape et d'une infinité de hauts personnages continuèrent à entretenir Avignon dans une atmosphère de luxe et de plaisirs bruyants.

### *Architectes.*

Passons aux artistes et aux œuvres d'art proprement dites.

Les maîtres d'œuvre sont au nombre de deux : « Johannes Bisaci » et « Guillelmus Columberii ». Le premier, qui avait rempli, sous Grégoire XI, les fonctions de « director operum palatii Avinionensis », continua de porter ce titre jusqu'après l'entrée de Clément VII dans sa capitale (20 juin 1379). Il reparaît en 1385 comme auxiliaire (capellanus) de Colombier, et remplit cette charge jusqu'en 1392. A ce moment, au mois de septembre, il se présente de nouveau à nous avec son ancien titre de « magister » ou « director operum dni papæ ». Ce personnage semble avoir eu pour patrie Apt ; il est qualifié, en effet, de « operarius Aptensis ».

1379. 19 juillet. « Fuerunt soluti dno Johanni Bisaci presbitero directori operum palatii ap$^{ci}$ Avin. pro vadiis suis a die primo mensis aprilis usque ad diem XX mensis junii proxime preteritorum, qua die dns nr intravit Avinionem, XIII flor. XXIIII s., VIII s. = XI flor. cur. XII s. » — (Registre 350, fol. 8.)

Il reparaît comme « capellanus magistri operum dni nri pape » le 11 août 1385 (R. 359, fol. 196). Dès le 11 septembre suivant,

il touche 85 florins 20 sous « pro certis reparationibus per ipsum fieri faciendis in pal. apostolico Avin. » (Fol. 214.)

En 1393, Johannes Bisaci dirige la construction d'une chapelle ardente dans l'église des Franciscains :

1393. 12 février. « Dno Johanni Bisaci... pro capella fuste facta in ecclesia fratrum minorum Avin. pro exequiis dni Rndi quondam principis Aurascensis ista die in da ecclesia factis de mandato dni pape et pro labore xii fusteriorum ac clavis ad hoc necessariis — xxx flor. cur. » — (R. 370, fol. 79 vo.)

Guillaume Colombier, dont le nom est toujours précédé du titre de « dominus », tandis que son collègue n'est désigné que comme « magister », avait été attaché, lui aussi, au service de Grégoire XI, qu'il avait suivi en Italie. Le nouveau pape l'investit de toute sa confiance, et c'est lui qui dirigea jusqu'à la fin de l'année 1391, ou jusqu'au commencement de l'année 1392, tous les grands travaux entrepris soit à Avignon, soit dans les environs.

Un de ses derniers travaux fut l'édification du tombeau de Pierre II d'Ameil, évêque d'Embrun, mort en 1389 ou en 1390 et enterré dans la chapelle du bienheureux Pierre de Luxembourg : 1391. 5 mars. « ... pro faciendo coperiri tumulum dni Petri bo. me. card. Ebredunensis[1] ad modum arche, et pro duobus torticis et duabus candelis grossis necessariis quando fuit corpus repositum ubi jacet, xv flor. aur. » — R. 367, fol. 113. Voy. plus loin la rubrique « Charpentiers ».

### *Charpentiers* (fusterii).

J'ai relevé pour cette catégorie d'artistes les noms suivants : « Hugolinus de Bolonia fusterius (travaille au palais apostolique en 1380); — Petrus Oliverii (de Barcelone), 1383, fusterius et operarius galearum; — Mermetus Morelli, 1386, 1391; —

1. « Petrus... gallus, archiepiscopus Ebredunensis, presb. card. tl. S. Mariæ trans Tyberim », créé cardinal en 1378. — Panvinio, *Epitome Pontificum romanorum*, p. 237. Venise, 1557, et Gams, *Series Episcoporum*, p. 549.

Johannes de Ulmo, 1385, 1391; — Andreas Valoys, 1389; — Baudetus, 1389; — Seguinus de Tatz, 1389, 1392; — Veranus Briende ou Brioude », 1379.

*Tailleurs de pierres.*

Les principaux tailleurs de pierres ou maçons (« lapicidæ » ou « peyreri »; Du Cange donne « perrerius »), employés pendant ce pontificat, sont : « Berengarius Montagna, 1381, 1390; — Perrinus Morelli, 1393; — Petrus Montagnut, 1391; — Petrus Fabri, lapiscida, 1387 ».

Le « lapicida » Johannes Curti exécute, en 1390-1391, le tombeau de Pierre II d'Ameil, évêque d'Embrun, dans la chapelle de Saint-Pierre de Luxembourg. (Voy. ci-dessus la notice sur Colombier.)

Les fondeurs de canons doivent être rangés dans cette catégorie. Je citerai : « Guillelmus Camarasu, magister bombardæ », 1379-1383; — Marchus de Mari de Janua, 1386 »; — Hugues Massani, le Catalan, maître des engins du pape[1]. — « Petrus de Bernoso et Johannes de Serpoleto, magistri ingeniorum, qui venerunt de partibus Pedemontinis, Nicholaus Coynda, magister minæ, et Bartholomeus Trepini, magister bombardæ », tous quatre venus du Piémont, en 1390, pour prendre part aux entreprises guerrières du pape.

*Peintres. Verriers. Miniaturistes.*

Le peintre Ægidius peint en 1379 les armes du pape dans la maison de Gabriel de Parme : 1379, 17 octobre. « Egidio pictoris (*sic*) qui depixit arma d̅n̅i̅ n̅r̅i̅ in domo Gabrielis de Parma ubi tenetur bulleta, pro complemento satisfactionis dicte picture, II flor. com. XIII s. » — Reg. 353, fol. 52.

Guillaume Bonjean, peintre et sergent d'armes, était occupé, en 1382, aux peintures de la chapelle située « infra palatium. »

1. Communication de M. de Champeaux.

Le peintre Jean Petit figure dans un document du 29 août 1385 : « Johanni Parvi pictori pro certis picturis per ipsum faciendis pro dno papa x flor. clem., valent VIII fl. ca. XVI s. » Reg. 359, fol. 203 v°.

Le 20 avril 1392, le peintre Dominique Pitiot reçoit 50 florins pour les peintures qu'il exécute dans la chambre située « in capite camere granesiorum palatii apostolici »; le 7 novembre 1393, 25 autres florins pour le même travail.

Le peintre Gautier (Walther) « de Rodo » exécute en 1392 plusieurs travaux non spécifiés; en 1393, il peint une petite salle du palais apostolique. M. Bayle, bibliothécaire à la bibliothèque d'Avignon, nous apprend qu'il a également rencontré ce nom dans un document daté de 1393. La même année « Gautherius de Rodis » est qualifié de « illuminator librorum ecclesie de ymaginibus. » (Reg. 370, fol. 118 v°.)

1392, 21 décembre. « Gauterio pictori dni nri pape pro suis expensis faciendis, ipso manualiter recipiente, IIII scuta auri, valent computando ut supra (quolibet pro XVII grossis) fl. ca. III s. XXIIII. » — Intr. et ex. cam. 1392, fol. 64.

1393, 2 janvier. « Gauterio pictori palacii quos dns nr papa sibi tradi voluit pro suis expensis faciendis in deductionem eorum in quibus sibi tenetur pro operibus per ipsum factis, ipso manualiter recipiente, XX flor. curr. valent. fl. ca. XVII s. IIII. » — Ibid., fol. 68 v°.

1393, 18 mars. « Waltero de Rodo (*sic*) pictori dni nri pape, quos idem dns nr papa sibi dari voluit pro suis expensis faciendis, x flor. curr., valent. fl. ca. VIII s. XVI. » — Ibid., fol. 88.

1393, 6 juillet. « Dno Richardo Magro Capelle dni pape pro uno letrerio novo quod fecit fieri et pingi pro capella predicta, VI flor. curr., et VIII s., valent. fl. ca. novos V. s. II. » — Reg. 370, fol. 130.

1393. 24 novembre. « Gauterio pictori qui pingit parvam cameram domini pape que est prope magnam cameram palatii apostolici Avin. in deductionem majoris summe sibi debite fl. cam. VIII. » — Intr. 1393, fol. 122 v°.

En 1385, le peintre Simon ou Simonet de Columba avait peint pour le cardinal de Russie un char ; en 1387 cet artiste travaille à Châteauneuf. Longtemps auparavant, en 1366, il avait peint pour le compte d'Urbain V des écussons destinés à la ville de Montpellier ; nous le retrouverons en 1396.

1386, 22 mai. « Die XXII mensis maii fuerunt soluti de dicto mandato Simoni de Columba pictori Avinion. commoranti in quibus dominus (*sic*) bone memorie Episcopus Ruthenensis, cujus bona et spolia Camera Apostolica recepit, eidem Symoni tenebatur pro pictura unius currus quem per ipsum fecerat depingi, videlicet pro coloribus auri et azuri ad hec necessariis, XVI franc. auri valent XVII flor. ca. III s. » Reg. 360, fol. 107 v°.

Les documents des Archives secrètes mentionnent en outre plusieurs ouvrages de peinture dont les auteurs ne sont pas nommés : 1382. « Die eadem ultima mensis junii fuerunt scripti in recepta qui fuerunt soluti dicta die XV maii domino archidiacono Gerundensi pro faciendo depingi arma domini cardinalis de Valentia in librata sancti Genesy Avinionen. III flor. curren. VI s. 21, valent II flor. ca. XXII s. 2. » — Reg. 355, fol. 103 v°.

La peinture sur verre est représentée par « Bartholomeus de Barra, veyrerius. » Cet artiste répare ou refait les fenêtres placées au-dessous de l'autel de la grande chapelle (1387, 1391) et les fenêtres de la « camera servi (cervi ?) » (1392).

Les miniaturistes employés par Clément VII s'appelaient « Johanes Bandini, clericus, illuminator » (1379, 1385, 1386, etc.) ; « Johannes Brunelli » (? 1379) ; « Johannes de Tholosa » (1392, 1393) ; ce nom est à rapprocher de celui de l'enlumineur Bernard de Toulouse, qui travaillait à Avignon en 1367 ; « Michael Buticularii scriptor unius missalis pro papa (1390) », etc. Comme copistes, nous rencontrons « frater Hugo Tornatoris, monachus, scriptor » (1393), « Richardus Fabri scriptor libri de Moralibus Alberti Magni » (1390).

*Le Palais d'Avignon.*

Il y avait fort à faire au palais après l'arrivée de Clément VII ; on perce des portes, on répare les toitures, on construit de nouvelles cuisines (il y avait la « coquina oris » et la « coquina communis »), de nouveaux greniers, de nouveaux hangars.

Les constructions nouvelles sont relativement rares pendant ce pontificat : aussi bien la place commençait-elle à manquer sur le rocher de Notre-Dame-des-Doms pour les entreprises de ce genre. Je me bornerai à citer l'édification d'une chapelle située « infra palatium » et que le peintre Guillaume Bonjean orna en 1381-1382 de peintures, dans la composition desquelles entrait de l'huile. C'est probablement à cette chapelle que fait allusion un document de 1391 rédigé « Avenioni in magna nova capella palatii apostolici[1]. » En 1382 également, les pièces comptables nous entretiennent de la « libreria noviter facta. » En 1387-1388, on construit des « deambulatoria », près de l'appartement dit de Rome. En 1392, on dégage les abords de la grande chapelle « propter ignem consumpta », et on construit les « deambulatoria ante capellam antiquam nuper combusta (*sic*). »

La partie du palais construite par Urbain V et décorée par lui du nom de ROME fut l'objet d'une vive sollicitude de la part de Clément VII. On en jugera par quelques extraits : 1381, 8 juillet. « De mandato dñi nri pape Guillelmo Bonjehan pictori pro emendis apud Montem Pessulanum certis rebus necessariis pro depingendo capellam novam factam in camera Rome xxx franc., valent xxxii fl. ca. iii s. » (R. 354). 1388, 25 novembre. A G. Colombier « pro edificio novo quod fit in pal. ap. Avin. prope cameram Rome, LX flor. cur. » — (Fol. 46.) 12 décembre. Au même « pro deambulatoriis que fiunt de novo in pal. ap. Avin. retro cameram de Roma... xxv flor. cur., valent fl. ca. xxi, s. xii. » (Fol. 52 v°.) Derrière l'appartement de Rome se trouvait une petite chambre où l'on serrait le vin (1390).

1. Cartari, *La Rosa d'oro*, p. 62.

En 1382, Colombier reçoit : « pro certis operibus et reparationibus in dicto palatio, videlicet pro resta expensarum factarum pro fenestris nuper factis prope cameram paramenti et pro ponendo portam ferri in camera LIBRARIE noviter facte... VIII flor. curr. III s. III d. » — Reg. 356, ff. 92 v°, 93.

En 1383, payement analogue : « pro faciendo extrahi ingenia de apotheca subtus audientiam et ea portari faciendo in magna platea palacii apostolici Avinion. et ea reparari faciendo XVII flor. ca. III s. » — Fol. 136 v°.

En 1387, Colombier répare la « camera molendini palacii, » et les grandes portes, il reçoit en outre un payement « pro uno fornello [et] uno deambulatorio factis in retro camere Rome palacii apostolici ». Il travaille en même temps à la « reformatio consistorii. »

De 1388 à 1390, la grande occupation, c'est la construction d'une « vitis nova prope coquinas palacii. » 1388, 18 décembre. « Pro incipiendo vitem quam dns nr papa mandavit fieri prope coquinam oris in pal. ap. Avin. que est data ad precium factum pro IIc LXXX fl. curr... » (Fol. 58.) — En 1389, on couvre la « camera facta supra vitem novam. » En 1390, on effectue divers payements « pro merletis et copertura vitis. »

E. MÜNTZ.

*(A suivre.)*

# STATUETTE DE FEMME GAULOISE

## AU MUSÉE BRITANNIQUE




(PLANCHE V)

Au mois de juin 1886, en étudiant la riche série des bronzes du British Museum, mon attention se fixa sur une statuette haute de cinq à six centimètres, représentant une jeune femme nue assise, la tête levée avec une expression pensive, un torques au cou et un bracelet au poignet gauche. Le socle porte l'inscription : *Gaulish figure wearing a torc,* et la mention de la provenance : *France.* Malheureusement, l'étiquette avec le numéro d'inventaire est perdue; malgré les recherches obligeantes de M. Murray, il a été impossible de découvrir à quelle époque cette statuette était entrée au musée et de quelle collection elle avait précédemment fait partie. La provenance indiquée doit elle-même être acceptée avec réserve, car la présence du *torques* peut l'avoir suggérée comme une hypothèse. Non loin de cette figurine, dans la même collection, on voit trois autres petits bronzes qui

représentent deux guerriers gaulois et une Amazone mourante[1] : la provenance en est également inconnue, mais M. Wolters, qui les a publiés, les rattache avec raison à cette série d'œuvres inspirées par l'ex-voto d'Attale, par les victoires des Grecs d'Asie sur les Galates, à cette espèce de *cycle galatique* dans l'histoire de l'art grec, où la grande sculpture et l'art industriel ont également cherché des motifs[2]. Il est possible que notre statuette appartienne, par un lien plus ou moins direct, à la même série, où les figures de femmes sont jusqu'à présent très rares : on ne peut guère citer, en effet, que la prétendue *Arria* du groupe de la villa Ludovisi et les Gauloises en deuil sur le registre supérieur du sarcophage romain de la *Vigna Ammendola*. Ces femmes sont toutes sévèrement drapées ; la nudité de la figurine du British Museum serait difficile à justifier si les dimensions exiguës et le travail sommaire de ce petit bronze n'interdisaient pas, semble-t-il, d'attacher trop d'importance à ce détail.

Ce n'est pas la poésie naïve de l'attitude qui m'avait d'abord frappé dans cette statuette, ni l'exemple qu'elle fournit du *port féminin du torques*, usage attesté par plusieurs autres monuments et par les résultats bien connus des fouilles dans les nécropoles gauloises de la Champagne[3]. En présence d'une œuvre antique dont le motif est supérieur à l'exécution, l'archéologue se reporte volontiers à quelque original de la grande sculpture dont elle dérive ; mais ma pensée suivait une marche contraire, et ce bronze d'une invention si charmante, d'un travail si pauvre, remuait en moi le souvenir aimé d'un chef-d'œuvre de la grande sculpture contemporaine. N'était-ce point comme un pressentiment, comme un premier jet de cette *Jeanne d'Arc*, due au ciseau du plus attique de nos sculpteurs, de cette création idéale où les grâces rêveuses de la jeunesse s'éclairent des visions d'un patriotisme attristé, mais confiant ? Ce souvenir

1. Publiés par Wolters, *Jahrbuch des deutschen Instituts*, 1886, p. 85, 86 ; cf. Murray, *Archaeologische Zeitung*, 1873, p. 60.
2. Voir les monuments que nous avons indiqués dans *La nécropole de Myrina*, 1887, p. 321.
3. Cf. *Revue critique*, 18 octobre 1886.

une fois éveillé, on risque de se méprendre sur les intentions du statuaire gallo-romain et de lui prêter une conception analogue à celle qui a si bien inspiré M. Chapu. En vérité, nous n'en savons rien et ne voulons point hasarder de conjectures, car celles qui se présentent tout d'abord sont peut-être aussi les plus téméraires. Comme l'étiquette du Musée Britannique, il vaut mieux rester sur la réserve : le temps de l'exégèse tranchante est passé.

J'écrivis à M. Chapu pour lui faire part de mes impressions et lui envoyai en même temps une photographie du bronze. M. Chapu se donna la peine de fouiller dans ses carnets de voyage et me fit savoir qu'en effet, il y a vingt ans environ, il avait dessiné rapidement, au British Museum, la statuette que nous publions aujourd'hui et celles qu'a fait connaître depuis peu M. Wolters. La *Jeanne d'Arc* étant de 1874, il est donc possible qu'un souvenir presque inconscient du bronze antique ait exercé quelque influence sur la genèse d'une des plus belles sculptures de notre temps. D'autre part, comme me le faisait observer M. Chapu, il n'y a pas un nombre infini d'attitudes que l'on puisse prêter à une femme assise, sous l'empire de la méditation ou du rêve : le monde des formes humaines n'est pas assez vaste pour que les rencontres fortuites n'y soient point fréquentes, lorsque deux artistes travaillent, *naturâ duce*, à exprimer des conceptions analogues.

La comparaison du bronze innomé et de la *Jeanne d'Arc* n'en est pas moins fort instructive. M. Chapu a eu la bonté de la faciliter à nos lecteurs en exécutant, d'après sa statue, un croquis à la plume, d'une exquise finesse, que nous avons fait reproduire sur la planche V. La différence capitale entre le bronze et le marbre réside, on le voit au premier coup d'œil, dans le mouvement des bras. Ceux-ci, dans le bronze, n'ajoutent rien à l'expression de l'ensemble : le bras gauche n'est guère qu'un support, le bras droit se porte vers le pied par un mouvement familier et insignifiant. Il en est tout autrement dans le marbre : ces bras robustes, presque tendus, ces mains jointes

comme pour une prière intérieure, ont l'éloquence de l'espoir tenace et de la rêverie concentrée. Les grandes lignes des attitudes répondant à certains ordres de sentiments appartiennent, pour ainsi dire, au domaine commun : l'artiste de génie les précise et les fait siennes, en insufflant dans les moindres détails l'idée générale dont il poursuit l'expression.

On a pu écrire de savants ouvrages sur Raphaël et l'antique, sur les marbres et les bas-reliefs romains dont s'inspirèrent les précurseurs de la Renaissance. Tout récemment encore, M. Michaelis a montré qu'une des œuvres les plus extraordinaires de Michel-Ange, la *Léda*, dérive d'un médiocre original romain, reflet lui-même, sans doute, d'un chef-d'œuvre de l'époque alexandrine dont Michel-Ange se sera rapproché, qu'il aura surpassé peut-être, grâce à la puissance divinatoire de son génie. Il y a là, pour l'art moderne, une source d'enseignements féconds et qu'il aurait d'autant plus tort de dédaigner qu'au lieu d'en être réduit, comme Raphaël et Michel-Ange, à étudier de froides copies romaines, il dispose, grâce aux recherches des archéologues, d'un vaste trésor d'originaux grecs, tant en marbre qu'en terre cuite et en bronze, qui laissent plus clairement deviner ou entrevoir les chefs-d'œuvre célèbres qui ont disparu. Ce qui est vrai de la statuaire l'est peut-être plus encore de la peinture. Toutes les scènes de l'histoire ou de la vie grecque, représentées par les artistes bolonais, par les élèves de David et de Guérin, sont à traiter de nouveau d'après de meilleurs modèles. Tanagre et Myrina nous ont révélé la femme grecque, aux allures à la fois élégantes et libres, n'ayant rien de commun avec les poupées guindées et froides d'un pseudo-classicisme tout de convention, qui a banni la grâce hellénique des sujets grecs. L'archéologie peut s'estimer satisfaite d'avoir mieux fait connaître aux modernes le génie antique, mais elle serait doublement fière et heureuse de ses progrès, le jour où l'art viendrait chercher des inspirations auprès d'elle et puiser, dans la province du passé qu'elle a conquise, à la source intarissable du beau.

SALOMON REINACH.

ÉTUDES

# SUR QUELQUES CACHETS

ET

## ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

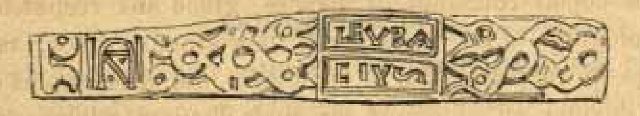
(*Suite*[1])

---

## XLVII

### ANNEAU-CACHET DE LEUBACIUS




Cet anneau d'argent, recueilli en Touraine il y a déjà longtemps, et acquis alors par M. Cartier, archéologue distingué, est actuellement dans le Trésor de la cathédrale de Tours. M. Corroyer, inspecteur général des édifices diocésains et mon confrère à la Société des Antiquaires de France, en a fait exécuter et m'a obligeamment remis des moulages, à l'aide desquels nous le reproduisons en tête de la présente notice[2].

1. Voir la *Revue archéolog.*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141 ; t. II, p. 1, 193, 257 ; année 1885, t. I, p. 168, 305 et 348 ; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321 ; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341 ; t. II, p. 1, 40 et 137; année 1887, t. I, p. 47.

2. Il en existe des dessins défectueux dans un recueil d'épreuves de Conbrouse (pl. XLI, fig. 1 et 2), conservé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale : c'est d'après ces dessins que M. E. Le Blant a fait figurer le bijou dont il s'agit dans son recueil des *Inscript. chrét.*, tome II, planche XC, fig. 538. Voir aussi le même volume, p. 561, n° 672 A.

Cette bague, qui est mi-partie curviligne, mi-partie polygonale, a 19 millimètres d'ouverture entre les deux chatons ménagés à même le métal, et 21 millimètres dans l'autre sens. Sa hauteur est de 10 millimètres à droite et à gauche du chaton principal, de 8 seulement du côté opposé. La baguette est décorée d'ornements gravés en creux, sur lesquels nous reviendrons à la fin de cette étude.

Le plus important des deux chatons, celui qui occupe la partie la plus apparente du bijou, est un parallélogramme de 15 millimètres de long sur 10 de haut, divisé en deux parallélogrammes superposés et encadrés par un trait au burin. Il contient, en deux lignes, le nom du propriétaire de l'anneau :

LEVBA—CIVS

Le deuxième chaton, beaucoup plus petit que le premier, ménagé dans la partie du bijou opposée à celui-ci, présente des caractères monogrammatiques où on a lu, avec raison, suivant nous, les trois mots suivants :

IN DEI NOMINE

formule d'invocation qui se rencontre fréquemment dans les souscriptions d'actes de la période mérovingienne [1] et sur quelques monuments de la même époque [2].

Convient-il d'identifier le propriétaire de la bague qui nous occupe avec un *Leobatius* qui, d'après le témoignage de Grégoire

1. Voir Tardif, *Monum. histor.*, cartons des rois, p. 6, 8, 11, 15, 18, 21, 24, 26, 27, 28 et *passim*.

2. Notamment : 1° Sur une plaque en or, à laquelle sont suspendus un cure-dents et un cure-oreilles, et qui porte en trois lignes l'inscription suivante :

IN ΔI N̄
ϚEMO
LANE

(*In Dei nomine Gemolane*).

*Bulletin monum.*, t. XXI, p. 419 ; E. Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 73, n° 412 A ; 2° Sur une croix du Trésor de Guarrazar, du règne du roi visigoth Recceswinthus (649-672). Voir Ferdin. de Lasteyrie, *Descript. du trésor de Guarrazar*, gr. in-4, Paris, 1860, p. 10.

de Tours, fut le premier abbé d'un monastère, fondé, au VI^e siècle, dans un endroit de la Touraine appelé *Senaparia*?

En général, nous sommes peu disposé à faire ou à admettre des rapprochements de ce genre. Le même vocable ayant été souvent porté par plusieurs et même par de nombreux personnages contemporains, il n'est point rationnel, suivant nous, de conclure de l'identité des noms à l'identité des personnes; mais, nous ne pouvons méconnaître les motifs particuliers qui l'autorisent dans l'espèce.

Grégoire de Tours, dans son livre des *Vies des Pères*, rapporte que l'abbé Ursus, parti de Cahors, se rendit de cette ville dans le pays de Berry : qu'après y avoir fondé trois monastères, il passa sur le territoire de la Touraine, et s'arrêta dans une localité qu'un ancien auteur a appelée *Senaparia*; qu'il y bâtit un oratoire et établit un monastère, dont il confia le gouvernement à *Leobatius*[1]. »

*Senaparia* est, de nos jours, Sennevières (Indre-et-Loire)[2]; la maison religieuse fondée par Ursus a depuis fort longtemps disparu[3], mais son premier chef, *Leobatius*, est encore honoré comme patron du bourg de Sennevières, sous le nom de *saint Leubasse* ou *Libesse*[4].

Si, du fait historique attesté par Grégoire de Tours, on rapproche cette circonstance que l'anneau de *Leubacius* a été trouvé en Touraine; si l'on observe, en outre, que l'invocation religieuse

1. « Igitur Ursus abba, Cadurcinae urbis incola fuit;... de quo egressus loco, Bituricum terminum est ingressus; fundatisque monasteriis apud Tausiriacum, Oniam atque Pontiniacum, ...Turonicum territorium est ingressus, et ad locum, quem Senapariam vocitari priscus instituit auctor, accessit; aedificatoque oratorio, monasterium stabilivit : commissaque *Leobatio praeposito* summa regulae... » *Vitae Patrum*, cap. XVIII, § 1, édit. Guadet et Taranne, t. II, p. 453. *Tausiriacum* est Toizelay, commune et canton de Châtillon-sur-Indre (Indre); *Onia*, Heugnes, canton d'Écueillé (Indre); on ne connaît pas l'emplacement de *Pontiniacum*.

2. Sennevières, appelé, au siècle dernier, *Senevière*, forme correspondant mieux au vocable latin, est une commune située dans les canton et arrondissement de Loches.

3. On ne possède, au sujet de ce monastère, aucun autre renseignement que celui qui a été fourni par Grégoire de Tours. Voir *Gallia christiana*, t. XIV col. 191.

4. Hadr. de Valois, *Notit. Galliar.*, p. 573, col. 1.

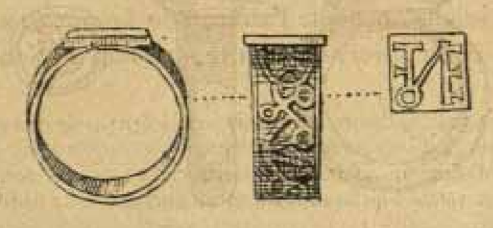
*in Dei nomine* dut naturellement être beaucoup plus usitée chez les gens d'église que parmi les laïcs; qu'enfin, la date approximative de la fabrication du bijou s'accorde bien avec celle où vécut saint Leubasse, on est conduit à regarder comme acceptable la probabilité d'identité entre ce personnage et le *Leubacius* de notre bague sigillaire.

Nous avons annoncé, au commencement de cette notice, que nous reviendrions sur les ornements qui décorent la baguette de l'anneau dont il s'agit. M. Corroyer, à qui je suis, comme je l'ai dit, redevable des moulages qui ont servi à la figuration de ce bijou, a, le premier, constaté la représentation, à droite et à gauche du chaton principal, de deux animaux rampants.

Le même dispositif se remarque sur l'anneau trouvé à Saint-Pierre (Ardèche) que nous avons décrit plus haut, mais dont la reproduction ne donnait pas une idée exacte de ce détail.

## XLVIII

### ANNEAU SIGILLAIRE DE FOVANA ?



Voici une bague en cuivre sur laquelle on observe de nombreuses traces de dorure. Elle est conservée dans les vitrines du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, mais sans numéro d'ordre sur le catalogue, et je la crois inédite.

Elle a 19 millimètres d'ouverture; la baguette, qui a 9 millim. de largeur sur tout son pourtour, est décorée d'ornements gravés en creux.

Le chaton, ménagé à même le métal ou *pris dans la masse*,

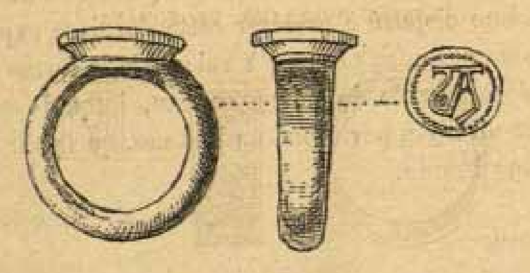
suivant l'expression usitée dans les ateliers d'orfèvrerie, est de forme carrée avec 11 millim. de côté, et porte également gravé en creux un monogramme qui se déchiffre assez aisément. On y voit, très apparentes, les deux lettres initiales FO; un V et un A non barré, formés par les hastes du F et du E final et le trait oblique intérieur; un N, puis le E final, ce qui donne :

FOVANE

génitif de *Fovana*. Le nom de *Fova* fut assez usité pendant le haut moyen âge : car nous le voyons porté par un évêque de Chalon-sur-Saône, qui gouverna ce diocèse de 817 à 837[1]; et il est permis, comme nous l'avons fait observer déjà, d'admettre le nom féminin qui y correspond. La déclinaison de ce vocable au génitif implique que l'on a sous-entendu *Signum* ou *Sigillum*[2].

## XLIX

### BAGUE SIGILLAIRE DE SOLATIA OU DE SOLATIUS ?



Ce bijou en or pur, et que nous croyons encore inédit, est conservé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale[3]. Il est formé d'une baguette massive, ronde et unie, de 4 millim.

1. *Patrolog. latin.*, t. CIV, p. 77.
2. On pourrait même se dispenser de sous-entendre *Signum* ou *Sigillum*, puisque nous voyons, par l'exemple cité plus haut dans la notice XLVII, note 2, que le nom de femme *Gemolane* a été inscrit sur une plaque qui appartenait à une personne ainsi appelée.
3. Il est inscrit au catalogue sous le n° 2962.

d'épaisseur, et d'un chaton qui y a été soudé et présente un relief de 4 millim. au-dessus de la baguette. Sur ce chaton, qui est de forme ronde, et a 13 millim. de diamètre, est gravé en creux, dans un cercle de grènetis, un monogramme, où l'on trouve les lettres S. O. L. A, un T qui domine et relie toutes les parties de l'inscription, et la lettre I figurée par un des traits droits du monogramme; en redoublant le A, nous avons tous les éléments du nom de

SOLATIA

Nous n'avons pas d'exemple que nous puissions fournir de ce nom; mais le nom de *Solatius* ayant été porté par des personnages du moyen âge[1], nous sommes, ainsi qu'il a été dit dans le cours de ces *Études*, autorisé à en conclure que le nom féminin correspondant y a été également employé.

On pourrait y voir aussi le nom de

SOLATII

Génitif de *Solatius*, dont le S initial du vocable serait, en outre dans ce cas, le sigle de *Signum* ou *Sigillum*, comme nous l'avons déjà constaté plusieurs fois au cours des présentes *Études*[2]. Nous sommes même disposé à préférer cette dernière explication du monogramme qui nous occupe, à raison de la forme massive et du poids considérable de notre anneau, lesquels conviennent mieux pour un bijou porté par un homme, que pour un bijou à l'usage d'une femme.

M. Deloche.

(*A suivre.*)

1. Le *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille* contient plusieurs chartes où figurent des témoins de ce nom. Voir des chartes de 1182, t. Ier, p. 250; de 1185, t. II, p. 587; de 1193, *ibid.*, p. 445; et de 1227, *ibid.*, p. 376.
2. Voir les notices II, III et IX.

# NOTE

# SUR UNE PLAQUE DE BRONZE

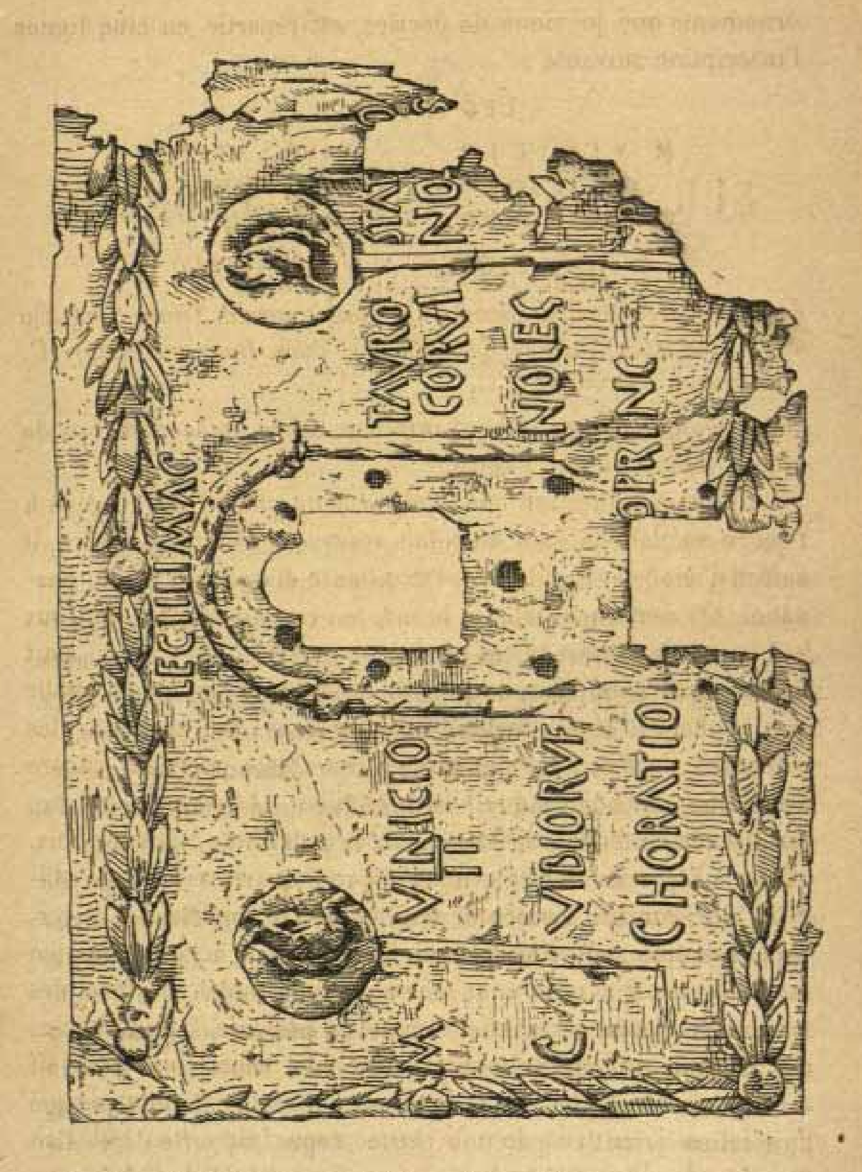
## DÉCOUVERTE A CRÉMONE

---

On vient de faire, à Crémone, une heureuse découverte. La nouvelle, insérée d'abord par M. le professeur Astegiano dans le journal local *Interessi Cremonesi*, nous arrive par les *Notizie degli scavi* (fascicule de juin 1887, p. 209 et suiv.). Une note savante de M. le professeur Barnabei, accompagnée d'une phototypie (pl. IV des *Scavi*), donne sur cette trouvaille les éclaircissements nécessaires. Il s'agit d'une plaque debronze avec inscription et ornements dont nous insérons à la page suivante un dessin réduit, exécuté d'après la planche de la publication italienne.

Cette plaque est longue, nous dit-on, de 0m,31 et large de 0m,12; une bordure formée de feuilles de laurier, disposées par grappes de trois, court tout autour de la plaque; elle est intacte à la partie supérieure et à gauche et plus ou moins mutilée des deux autres côtés, assez bien conservée néanmoins pour marquer nettement l'encadrement antique. Au centre, se voit un édicule composé d'une arcade reposant sur deux colonnettes, et, entre celles-ci, un trou dont la forme reproduit celle de l'édicule; dans le champ, à droite et à gauche, sont deux médaillons dont l'un représente un taureau, l'autre un bélier, et qui surmontent chacun une hampe épointée par le bas.

Sur toute la largeur de la plaque et coupée par les différents



N. B. — A la troisième ligne de l'inscription, NOLEG est une erreur du dessinateur; l'original porte INOLEG.

ornements que je viens de décrire, est répartie en cinq lignes l'inscription suivante :

LEG IIII MAC
M VINICIO TAVRO STATilIO
II CORVINO coS
C VIBIO RVF INO LEG
C HORATIO////////////O PRINC P////

*Leg(ionis) IIII Mac(edonicae) ; M. Vinicio iterum Tauro Stat[ili]o Corvino co(n)s(ulibus)* [an 45]; *C. Vibio Rufino leg(ato); C. Horatio...o principe p....*[1].

Au-dessous et vers le bord inférieur existe un second trou de même dimension que l'autre.

La première question que soulève cette plaque est relative à l'usage auquel elle était autrefois réservée. Pour y répondre, il suffira d'analyser rapidement l'excellente dissertation de M. Barnabei. On remarque dans le bronze un certain nombre de trous qui y ont été certainement produits par des clous; donc, il était fixé quelque part. D'un autre côté, on a trouvé, en même temps que la plaque, divers fragments, des clous, des anneaux, des morceaux de fer; quelques-uns de ces objets portaient encore des restes du bois auquel ils adhéraient. Aussi peut-on être certain que cette plaque était le revêtement d'une caisse de bois, garnie à l'intérieur d'une armature en fer qui en assurait la solidité. M. Barnabei a reconnu dans la fenêtre supérieure l'ouverture ménagée tout d'abord pour le passage de la clef; mais, en même temps il a noté qu'il existe, tout autour de ce trou, des traces de clous dans l'intérieur même de l'édicule. Il en a conclu, avec raison, que, par suite d'une nécessité postérieure, on avait été contraint de déplacer la serrure, et qu'on en avait alors masqué l'ouverture primitive par une petite plaque rapportée que l'on fixa à la grande à l'aide de pointes; c'est alors qu'on perça au-dessous une nouvelle fenêtre pour la clef, sans se soucier de la dernière ligne de l'inscription dont on enleva ainsi une partie.

1. Je dirai plus bas, quel est, à mon sens, le complément de ce dernier P.

Les emblèmes qui figurent sur la plaque et le texte même de l'inscription qu'on y lit prouvent que la caisse à laquelle elle adhérait était une caisse militaire, faisant partie des bagages de la légion IV *Macedonica*. La date de sa fabrication est l'an 45 après J.-C. A ce moment, la légion était campée en Germanie Supérieure[1], et le légat qui la commandait se nommait C. Vibius Rufinus ; il est inconnu d'ailleurs.

Les deux savants italiens qui ont fait connaître cette découverte ont, de plus, rappelé, avec raison, que la IV[e] *Macedonica* figurait dans le corps d'armée qui, en 69, défendait la cause de Vitellius contre Vespasien et qu'elle prit part à la fameuse bataille de Crémone, où elle était à l'aile gauche[2]. Tacite nous apprend que le résultat de cette bataille meurtrière fut d'abord la capitulation de l'armée vitellienne[3], puis le sac de la ville[4]. Il n'est donc pas étonnant qu'une partie du bagage d'une des légions vaincues soit restée sur le champ de bataille[5], mais ce n'en est pas moins une bonne fortune d'avoir retrouvé, si longtemps après, ce souvenir indéniable d'un grand événement historique.

A tout cela il n'y a rien à objecter; mais M. Barnabei s'est demandé ensuite quelle pouvait être proprement la nature de cette caisse, et n'a pas hésité à affirmer, comme une vérité *évidente*[6], que c'était un coffre-fort. Partant de cette donnée, il a fait remarquer alors que le nom d'un *princeps prior* ou *posterior*, selon sa lecture, c'est-à-dire d'un centurion apartenant à une cohorte quelconque de la légion figurait à la cinquième ligne, et il en a conclu que la cassette était affectée à une des

1. Borghesi, *Annali*, 1839, p. 143; Grotefend dans Pauly, *Realencyclopädie*, vol. IV, s. v. *Legio*; cf. Stille, *Hist. legionum*, p. 42; Pfitzner, *Geschichte der röm. Kaiserlegionen*, p. 231.
2. Tac., *Hist.*, III, 22.
3. *Ibid.*, 31.
4. *Ibid.*, 32 et suiv.
5. On a trouvé en même temps que la plaque qui fait l'objet de cette note, un autre fragment de bronze qui paraît provenir d'une plaque semblable et qui, par suite, appartenait à une autre caisse (*Notizie degli scavi*, *ibid.*, p. 220).
6. P. 215. *Che la cassa fosse stata destinata a contenere del denaro, è cosa evidente per se stessa.*

cohortes de la IV^e *Macedonica*, bien plus, à une centurie. La conséquence s'offrait, dès lors, tout naturellement : chaque centurie avait sa caisse, dont la clef était confiée au centurion, et où était enfermé l'argent nécessaire à la solde de la centurie. Ce seraient là des faits précieux à noter s'ils étaient suffisamment établis ; malheureusement, malgré toute l'érudition que le savant italien a déployée pour établir son opinion, elle ne paraît pas s'appuyer sur des arguments indiscutables.

En premier lieu, est-il *évident* que cette plaque ait été fixée sur une caisse destinée à contenir de l'argent, et n'y avait-il pas d'autres coffres, non moins utiles à l'administration de la légion, réservés à des usages différents? Il me semble que la question ne peut être tranchée à priori et sans aucune discussion. Il est vrai que cette caisse était fermée à clef, mais toutes les boîtes transportées avec les armées devaient l'être, sous peine de s'ouvrir au milieu du chemin, au dépens de leur contenu, si quelque accident venait à se produire. De plus, nous savons que si l'argent était enfermé dans une ou plusieurs *arca*, d'où la fonction d'*arcarius*[1], les livres et les comptes étaient déposés dans des *capsa*[2]. On ne voit pas pourquoi la caisse de Crémone serait plutôt l'une que l'autre. La grandeur et la forme de ces différentes caisses militaires est totalement inconnue, et un des côtés d'une boîte, en supposant que notre plaque de bronze représente tout un côté, ce qui ne paraît pas probable, ne peut pas permettre de préjuger les dimensions et le volume de cette boîte.

Mais, en admettant que ce fût un coffre-fort, même assez petit, il ne s'ensuivrait pas que ce fût une *arca* de centurie. La solution dépend de la façon dont il faut interpréter la cinquième ligne de l'inscription et expliquer les sujets figurés des médaillons.

Doit-on lire *princeps prior* ou *posterior*, autrement dit, est-il question d'un *princeps* quelconque? On sait que les centurions

1. *C. I. L.*, VIII, 3289. *Ursinus ark(arius) leg(ionis) ejusdem.*
2. *C. I. L.*, VIII, 2553. *Librarius et discentes capsario[rum]*. Ces derniers sont ainsi nommés de la *capsa* où l'on tenait les livres. (Marquardt, *Staatsverwaltung*, II, p. 550, note 18.)

étaient distingués les uns des autres par des qualificatifs : *pilus prior* ou *posterior*, *princeps prior* ou *posterior*, *hastatus prior* ou *posterior*, et que, comme ces qualificatifs se répétaient pour chaque cohorte, on avait l'habitude de les faire suivre ou précéder de la mention de la cohorte : Ex. *Coh. II princeps posterior*[1], ou, par abréviation, *II princeps posterior*. C'est là un fait parfaitement connu et sur lequel il n'y a pas à revenir[2]. Or, nulle part, sur cette inscription, qui a un caractère officiel, et par suite, qui devait être parfaitement régulière, on ne lit le numéro de la cohorte, ni avant PRINC, où l'on voit un O, fin du surnom de C. Horatius, ni ailleurs. La plaque est d'ailleurs assez intacte pour que l'on n'ait pas la ressource de supposer que ce renseignement a pu disparaître.

M. Barnabei a prévu l'objection. Dans la note de la page 217, il avance que les deux enseignes à figures d'animaux, sont l'une l'enseigne de la cohorte, l'autre celle de la centurie, ce qui équivaudrait à la présence d'un numéro de cohorte; car, dit-il, l'enseigne de la légion était l'aigle. C'est soulever et résoudre d'un mot une question obscure, qui demanderait une longue discussion et que je ne puis qu'effleurer. On a déjà fait remarquer plusieurs fois[3] que certaines monnaies frappées exclusivement pour les troupes portent, au revers, à côté d'un numéro légionnaire, la figure de certains animaux; M. Domaszewski a dressé une liste de ces représentations dans son travail sur les enseignes militaires[4]. On s'accorde à y voir un signe distinctif et comme les armes des légions. A côté de l'aigle, commun à toutes et qui figure aussi au revers de quelques-unes de ces monnaies[5], chaque

1. *C. I. L.*, III, 195; VI, 3584.
2. Cf. Mommsen, *Nomina et gradus centurionum* (*Eph. epigr.*, IV, p. 226 et suiv.), et tous les manuels d'antiquités romaines.
3. Par exemple Eckhel, *Doct. num.*, VIII, p. 493 et suiv. ; Ch. Robert, *Coup d'œil général sur les légions romaines*, p. 43 et suiv. ; Kolb, *Die Legionsmünzen des Kaisers Gallienus*, Vienne, 1875; Mowat, *Le trésor de Monaco*, p. 15 et suiv.; De Witte, *Rev. numismatique*, 1884, p. 293 et suiv.; Cohen, *Médailles impériales*, t. V, p. 519 sq.
4. *Die Fahnen in Röm. Heere*, p. 55.
5. Monnaie de Victorin relative à la V[e] *Macedonica* de Witte (p. 295, n. 4); monnaie relative à la XIII[e] *Gemina*, *ib.* (p. 296, n. 7), etc.

légion aurait eu, comme symbole, un autre animal, et la preuve la plus remarquable en serait dans toute une catégorie de monnaies représentant une province[1] ou une cité[2], au pied desquelles se voient deux animaux caractérisant les légions qui y tenaient garnison.

Il y a cependant une difficulté. On a observé que ces emblèmes ne sont pas toujours les mêmes pour les mêmes légions[3]; — c'est là le grand argument de ceux qui veulent voir dans ces figures des enseignes de cohortes ou de centuries; — mais on peut remarquer, avec M. Domaszewski, que l'un de ces emblèmes paraît beaucoup plus fréquemment sur les monnaies de la même légion que les autres. Il ne faut pas cependant attribuer cette singularité, comme le fait le même auteur, à une faute du graveur de la médaille qui se serait trompé en indiquant le numéro légionnaire; l'explication est insuffisante, et le nouveau bronze de Crémone est là pour la réfuter. Peut-être, mais je ne donne pas cette explication comme définitive, certaines légions avaient-elles plusieurs animaux ou emblèmes dans leurs armes, dont l'un les caractérisait plus particulièrement, de même qu'elles portaient plusieurs surnoms dont un seul servait véritablement à les distinguer.

En tout cas, il semble assuré que ces emblèmes n'étaient point spéciaux à une cohorte ou à une centurie, ainsi que le prouvent

1. Eckhel, *Doct. num.*, II, p. 5. Légende : PROVINCIA DACIA. Type : femme debout avec deux vexilla, un de chaque côté; celui de droite porte le chiffre V; au bas un aigle (cf. les monnaies de Gallien); celui de gauche porte le nombre XIII; au-dessous un lion (cf. les monnaies de Gallien et de Victorin). Les légions V et XIII sont les légions de Dacie.

2. Eckhel, *Op. cit.*, p. 8. Légende : P. M. S. COL. VIM. (*P(rovincia) M(oesia) S(uperior); Col(onia) Vim(inacium)*). Type : Femme debout tenant un vexillum de chaque main; celui de droite porte le chiffre VII, celui de gauche le chiffre IV. A droite de la femme un taureau, à gauche un lion. La légion IV *Flavia* à l'emblème du lion et la légion VII *Claudia* à l'emblème du taureau formaient la garnison de la Mésie supérieure et étaient campées à Viminacium (cf. *C. I. L.*, III, p. 264).

3. Par exemple la I^re^ *Minervia* porte sur les monnaies de Gallien une Minerve, sur celles de Victorin et de Carausius, un bélier; la XXX^e^ *Ulpia* sur les monnaies de Gallien et de Carausius est caractérisée par un Neptune, sur celles de Victorin par le bélier, la V^e^ *Macedonica* est symbolisée par un aigle ou un taureau.

les monnaies de provinces ou de villes que j'ai citées plus haut[1].

La conclusion de ces remarques est qu'il n'y a, sur le document récemment trouvé à Crémone, aucune mention d'une cohorte particulière, et que le *princeps* dont il est question à la cinquième ligne de l'inscription ne peut être que le *princeps praetorii*, c'est-à-dire le *princeps prior* de la première cohorte.

Il y a bien longtemps que l'on a fait remarquer le rôle joué dans la légion par le *princeps praetorii*[2]. Ses fonctions étaient certainement, en grande partie, administratives; c'est pour cela que, seul des centurions, il avait des bureaux spécialement attachés à sa personne, un dépôt d'archives (*tabularium*)[3] et des *adjutores* ou *librarii*[4]. Il est donc tout naturel que les caisses légionnaires aient porté, à côté du nom du légat, chef suprême du corps, le nom du *princeps praetorii*, grand administrateur de la légion. La plaque de Crémone prouve, mieux encore que tous les autres documents déjà connus, l'importance du rôle réservé à cet officier.

Ainsi la caisse à laquelle notre bronze était fixé avait été fabriquée en l'an 45, sous l'administration du *princeps praetorii*, *C. Horatius. ..us*; les différents *principes* qui lui avaient succédé pendant quatorze ans l'avaient prise en charge avec tout le matériel légionnaire existant, et la vexillation que la IV[e] *Macedonica* avait envoyée à l'armée de Vitellius[5] l'avait emportée, ainsi qu'un certain nombre d'autres. Elle la laissa, heureusement pour nous, sur le champ de bataille de Crémone.

R. Cagnat.

1. Nous n'avons pas de point de comparaison avec les monnaies pour la IV[e] *Macedonica* qui disparut, comme l'on sait, en 71, par une vengeance de Vespasien. Le document de Crémone n'en est que plus intéressant.

2. Végèce, II, 8. *Princeps primae cohortis centuriam semis, hoc est CL homines gubernabat, ad quem prope omnia quae in legione ordinata sunt pertinent.* Cf. Mommsen, *Eph. epigr.*, IV, p. 233.

3. *C. I. L.*, VIII, 2555; *Eph. epigr.*, t. V, 709.

4. *Ibid.*; cf. la note de M. Mommsen à la suite de l'inscription.

5. Tacite nous apprend expressément que ce n'était qu'une *vexillatio* (*Hist.*, II, 99): *C. Caecina complexu Vitellii multo cum honore digressus partem equitum ad occupandam Cremonam praemittit; mox vexilla I, IV, XV, XVI legionum, dein V et XXII secutae.*

# UNE CONFRÉRIE ÉGYPTIENNE

Tout le monde connaît le grand rôle qu'ont joué les confréries religieuses ou professionnelles dans le monde grec ou romain. Mais on connaît beaucoup moins les origines égyptiennes de ces institutions de l'époque classique. Peut-être en traiterai-je quelque jour. En attendant, il me semble bon de signaler aux lecteurs de la *Revue* le règlement démotique d'une de ces confréries, à une époque tardive, il est vrai, puisqu'il s'agit de la fin des Lagides, mais qui, quelque moderne qu'il nous paraisse, n'en est pas moins curieux et tout à fait conforme aux traditions antiques [1].

Dans l'espèce, il s'agit seulement d'une de ces corporations de choachytes dont les papyrus grecs ou démotiques nous parlent à chaque instant. Mais dans les documents grecs du règne d'Évergète II les compagnies de taricheutes et de choachytes semblent être libres, souvent en procès [2] et désignées seulement par les noms de leurs directeurs : Horus et compagnie (καὶ οἱ μετόχοι), Petearoeris et compagnie, Amenothès et compagnie, Peténéphotès et compagnie, etc. Il est vrai que souvent les directeurs des compagnies changeaient. Ainsi, en XLV d'Évergète II, une des compagnies de choachytes était dirigée par Psenchonsis, fils de Téephib [3], tandis qu'en l'an LI et en l'an LII elle était dirigée par Horus, fils d'Horsiési [4]. Cela n'empêche pas

1. Papyrus 115 de Berlin.
2. Voir les papyrus 8, 9 et 14 de Turin, au sujet du procès des deux compagnies de paraschistes qui se partageaient Thèbes, et le papyrus 15 du Louvre au sujet du procès des deux compagnies de choachytes Horus et consorts, Petearoeris et consorts.
3. Voir les papyrus 3 et 4 de Turin.
4. Voir les papyrus 1er de Turin, 15 du Louvre, etc.

le point de vue d'être toujours uniquement commercial, même lorsque l'intérêt commun fait réunir dans une même maison [1] tous les coassociés. La congrégation religieuse, la *confrérie* n'apparait point encore.

Il en fut tout différemment après la destruction de la ville de Thèbes par Soter II [2]. Les choachytes se réunirent alors à Djême dans un esprit tout à fait pieux et se donnèrent la *règle* que nous avons à étudier.

Cette règle, nous l'avons dit, s'inspirait des traditions antiques qui dirigeaient autrefois, particulièrement en Éthiopie, les confréries dévotes ou professionnelles. Nous en avons, en effet, la preuve par les noms mêmes qu'elle donne à leurs réunions.

Quand le roi Nastosenen vint de Méroë à Napata pour se faire couronner [3], il établit, nous dit-il, « à Napata, quatre *kema*

1. La propriété héréditaire des Hermias, où les choachytes bâtirent de petites cases ou cellules (en grec, οἰκητήρια; en démotique, *rí* = **pı**, *cella* en copte).

2. Voir Pausanias, *Att.*, 9, p. 15, de l'édition de 1613. Pausanias dit que Soter II, au début de son second règne, mit trois ans à soumettre la ville de Thèbes et qu'il la saccagea en ne laissant rien de la richesse d'un sanctuaire autrefois plus riche que ceux de Delphes et d'Orchomène.

3. La confrérie d'Amon de Napata, établie par Nastosenen, devait avoir quelque analogie avec celle des basilistes d'Osiris ou Bacchus, dont Letronne a publié (sous le n° XXXII) la curieuse stèle :

« Pour la conservation de Ptolémée et de la reine Cléopâtre, sa sœur, dieux Evergètes, et de leurs enfants.

« Hérode, fils de Démophon, de Bérénice, commandant des gardes du corps et stratège, et les basilistes qui tiennent leurs réunions à Sétis, l'île de Bacchus, dont les noms sont écrits ci-dessous :

« A Chnubis, appelé aussi Ammon; à Satis, appelée aussi Héra; à Anucis appelée aussi Hestia; à Petempamenes (dieu de l'Amenti, Osiris), appelé aussi Dionysios; à Petensetes, appelé aussi Chronos; à Petensenes (Thot), appelé aussi Hermès, dieux grands, et aux autres divinités adorées à la cataracte;

« Consacrent cette stèle et les sommes fournies par chacun d'eux, pour les frais des sacrifices et des libations qui auront lieu dans le synode, pendant les premiers neuvièmes jours de chaque mois et pendant les autres jours éponymes; Papias, fils d'Ammonius, étant prostate, et Denys, fils d'Apollonius, étant grand prêtre du synode. »

Suit une liste de vingt-neuf basilistes.

Dans le papyrus 15 du Louvre, il est question de l'un des cent philobasilistes zélés de Thèbes. M. Lumbroso (*Ec. pol.*, p. 227-228) a fort bien fait remarquer l'étroite parenté des basilistes et des philobasilistes qui, selon lui, paraissent avoir été aussi des militaires d'élite, dont un des principaux sièges, une des commanderies, si je puis m'exprimer ainsi, était aux portes de la

en l'honneur d'Amon de Napata, ce qui fait trente-six hommes. » M. Maspero, en traduisant cette stèle dans une de ses publications, faisait remarquer qu'il ignorait ce qu'étaient ces *kema*. Tout ce qu'on pouvait en dire, ajoutait-il, c'est qu'ils se composaient chacun de neuf hommes.

Eh bien! ces quatre *kema* ou *χema*[1] se retrouvent dans notre document et cette fois nous ne sommes pas réduits à des hypothèses pour savoir ce qu'ils représentent. Voici, en effet, comment débute la partie la plus antique de ce règlement, remanié à bien des reprises, et tout à fait comparable à la loi (νόμος) des orgeons et à la loi des eranistes, publiées par M. Foucart[2] :

« Hor, fils d'Hor, dont la mère est Isis, et son fils Chons, et Osoroer parlent (s'adressent) aux choachytes inscrits à la matricule de la ville souterraine. Hor, fils d'Hor, dont la mère est Isis, pour deux *kema* consent à ces rites. Son fils Chons, pour un *kema* consent à ces rites. Osoroer, fils d'Hor[3], pour un *kema* consent à ces rites. Quiconque, parmi ces trois *pères divins*,

Nubie. Peut-être cette sorte d'ordre militaire, dévoué tout particulièrement au roi, était-elle une imitation de la confrérie établie à Napata par Nastosenen. Notons que les basilistes ou philobasilistes prenaient souvent le nom du souverain régnant. C'est ainsi que, parmi les procureurs du roi siégeant dans le tribunal décrit par le papyrus 13 de Turin (publié d'abord par Amédée Peyron, mais dont j'ai publié une nouvelle édition, complètement corrigée et complétée, dans ma *Revue Egyptologique* t. II, p. 125 et suiv.), on en trouve un qui prend le titre de Philométorien. Lumbroso avait déjà remarqué ce fait. Voir aussi, pour d'autres, analogues, Foucart, *Associations religieuses*, p. 3 et 4.

1. Selon un phénomène phonétique très fréquent en égyptien et en copte (qui se retrouve jusque dans le nom même de l'Egypte : *keme* = *χemi*) le mot *kema* s'est adouci souvent en *χema* : conf. le copte ϦЄMI, *stipendium*, *merces*, auquel se rapporte le déterminatif de l'airain dans les formes démotiques. Nous verrons, en effet, dans la suite de notre règlement, que chaque *kema* ou *χema* avait sa caisse et que l'on donnait à cette *caisse* même le nom de la personnalité civile en question. C'était au *kema* ou *χema* que l'on payait les cotisations et les amendes : et c'était, d'une autre part, le *kema* ou *χema* qui faisait la répartition de la solde (ϦЄMI) des choachytes convoqués à un service religieux. Le mot *kema* s'appliquait aussi à la *caisse* des archives et gardait alors même le déterminatif de l'airain.

2. Voir les nos 2 et 20 de ses *inscriptions* relatives aux associations religieuses.

3. C'est probablement le fils aîné d'Horus, fils d'Horsiési, qui dirigeait une des compagnies de choachytes sous Evergète II.

fraudera le *kema* pour un mort donnera 25 argenteus au *kema*. Quiconque, parmi les hommes écrits ci-dessus ou parmi les trois *pères divins*, fraudera pour ses rites et ses prières, qu'il donne 19 argenteus. Qu'il soit établi de donner au *kema*, entre les hommes qui le composent, pour ces choses (pour ce qui a été détourné). »

Ainsi, il y avait alors dans la confrérie des choachytes quatre *kema*, comme dans la confrérie d'Amon de Napata. Chaque *kema* devait être également de neuf hommes, c'est-à-dire de ce qui, pour les dieux, composait un *paout* ou plérome. On sait, en effet, que dans chaque temple égyptien on vénérait un *paout* de neuf dieux : c'est ce qui avait donné l'idée de la formation des *kema* dans les congrégations religieuses. Mais pourquoi y avait-il toujours quatre *kema*? C'est ce qui est plus difficile à bien saisir. Traditionnellement, on comptait en Égypte trois principaux lieux saints : Thèbes, Memphis et Héliopolis. C'étaient ces trois temples qui nommaient chacun dix députés pour le tribunal des trente juges. Compterait-on, de plus, parmi les grands temples représentés symboliquement, le sanctuaire éthiopien de Napata, fils de celui de Thèbes ? Il est impossible de le dire, et je crois que la raison des quatre *kema* restera toujours ignorée.

En revanche, notre document nous montre fort bien qu'en dehors de la congrégation générale, les *kema* avaient leur vie propre. Chacun nomme son député chargé de parler pour la réunion et de consentir à la loi qui doit régir tout le monde. C'est aussi à chaque *kema* que les délinquants doivent payer les amendes à distribuer entre tous les membres de cette section.

Ces amendes, nous l'avons vu, sont plus fortes pour un député ou chef de *kema* que pour ses hommes.

Mais, ici, il faut remarquer une singulière usurpation de titres. Le papyrus 1er de Turin et les documents démotiques nous ont appris que les choachytes ne faisaient pas partie des collèges sacerdotaux. Ils avaient seulement le titre de pastophores, c'est-à-dire de porteurs de naos, ce qui les mettait dans la classe

de ce que nous nommerions, dans le style liturgique actuel, les *minorés* (portiers, acolytes, etc.). Seuls les prophètes, les *pères divins*, les hiérogrammates et les ptérophores étaient compris dans les ordres majeurs, selon les décrets trilingues, et, en conséquence, ils payaient lors de leur ordination, pour *devenir prêtres*, une forte contribution au roi. Aussi, à l'ancienne époque, et récemment encore immédiatement avant le sac de Thèbes, les choachytes de Thèbes ou de Djème ne s'étaient jamais permis de s'intituler prêtres ou *pères divins*. A Djème, bourgade dépendant du grand sanctuaire de Thèbes au point de vue hiérarchique, il n'y avait même qu'un seul prophète, au nom duquel écrivait le notaire (ainsi que les notaires de Thèbes écrivaient au nom des prêtres d'Amon), et ce prophète, comme ses collègues, au lieu d'exercer la profession des choachytes, se serait cru souillé par leur approche ou par leur contact [1]. Mais, après la dévastation du grand temple, toutes ces bonnes traditions s'étaient relâchées, et c'est pourquoi les chefs de nos *kema* osent s'intituler *pères divins*, qualification appartenant aux seuls membres du second ordre sacerdotal. Nous verrons bientôt que le président général finit par pousser l'audace encore plus loin et se fit appeler *grand prêtre* [2]. C'est peut-être son successeur qui prend le titre de « grand prêtre de Djème » dans une inscription de Philé du temps d'Auguste [3].

Il est temps de reprendre la suite de notre règlement.

Mais, d'abord, il faut bien savoir en quoi consistaient les fonctions et les devoirs professionnels de nos choachytes.

1. Voir les plaidoiries du procès d'Hermias. On ne voulait pas même souffrir la présence, à Thèbes, de ces choachytes, retenus par leurs fonctions auprès des morts, et que le médecin du roi, Tata avait fait considérer comme exerçant un métier insalubre. Il existait une vieille ordonnance de police les reléguant, en conséquence, à Djème. Mais cette ordonnance était déjà quelque peu tombée en désuétude du temps d'Évergète II.

2. Par le même esprit d'entreprise, pour rendre leurs rites plus solennels et plus analogues aux augustes cérémonies des anciens sanctuaires, ils s'étaient adjoint des chantres, dont on ne trouve pas trace, pour les choachytes, dans les documents antérieurs, et qui sont nommés plusieurs fois dans la présente « loi ».

3. Voir ma *Revue Égyptologique*, V[e] année, n° III, p. 109, note 1[re].

Ce n'était pas seulement à porter des naos, car ils n'étaient vraiment pastophores qu'une fois l'an, pendant la grande procession vers le quartier funéraire. Ce jour-là, ils aidaient ceux qui voituraient la barque sacrée et ils jetaient du sable devant l'image sainte, comme on jette des fleurs pendant la procession de la Fête-Dieu. Tout le reste de l'année ils faisaient des prières et des libations devant les morts, dont ils gardaient les sépulcres moyennant une forte rétribution, tant en vins qu'en viandes, en fruits et en argent. Aussi ces précieux tombeaux leur étaient-ils si chers qu'ils se les vendaient l'un à l'autre.

Arrivons-en maintenant à ce qu'ont décidé les « pères divins » dans leur session du 28 méchir de l'an VIII :

« An VIII, 29 méchir, c'est le jour de sceller les rites d'Amon api [1] pour les accomplir.

« Que les hommes qui sont inscrits pour ces rites ne puissent abandonner aucune des paroles qui ont été écrites plus haut, en outre des caisses [2] des rites qui ont été remises entre les mains de Montembat. »

Évidemment, le Montembat en question était le gardien des archives. Mais, s'il serait indiscret de lui demander ses secrets, du moins, puisque nous avons ce papier-ci entre les mains, serions-nous en droit de connaître ce qui y avait été écrit *plus haut*. Malheureusement cette satisfaction nous est enlevée. Les paragraphes précédents ont été grattés avec soin, peut-être parce qu'ils contenaient des règles trouvées ensuite trop sévères, et nous n'avons plus devant nous, pour cette partie du papyrus, qu'un palimpseste, sur lequel les réactifs chimiques n'ont point été essayés.

Rattrapons-nous sur la session de l'an IX :

« L'an IX, le 11 pharmouthi, paroles dont les chantres et les choachytes sont convenus...

1. C'était d'Amon api que ces choachytes thébains étaient pastophores, selon les papyrus démotiques et grecs. Leurs rites étaient donc les rites d'Amon api.
2. Ici encore nous trouvons le mot *kema* dans le sens de *caisse*, comme nous l'avons dit dans une des notes précédentes.

« Personne ne peut vendre les étoffes funèbres pour le prix de ses liturgies.

« Personne au monde, parmi les choachytes, ne peut aller prendre ou demander sa cruche de vin par derrière les chantres. Qu'il prenne ses liturgies, qu'il les apporte aux chantres et qu'il partage avec eux.

« Quiconque au monde, s'il vient aux services, qu'on lui donne trois argenteus. S'il ne vient pas, sans l'avoir fait savoir à ses collègues, qui sont sur la montagne, et sans qu'il y ait là (par conséquent) personne pour les services, aucun des ministres des rites d'Amon Api [1] dépendant des choachytes, si ensuite il vient à l'ensevelissement d'un mort, au lieu qu'on lui donne des étoffes, le lit funèbre pour sa liturgie, qu'il s'en retourne à vide à sa maison !

« Quiconque ira en dehors de ces prescriptions donnera deux talents au roi. Il donnera (de plus) deux talents à la caisse de Djom et on l'obligera à agir selon toutes les paroles ci-dessus [2] ».

Au mois de choiak de l'année suivante, on insista encore sur les mêmes prescriptions, particulièrement sur celles qui concernent l'honnêteté professionnelle :

« An X, le 1er choiak. Paroles auxquelles ont témoigné les choachytes — pour ne vendre aucun objet se trouvant sur un homme mort de Djême — pour ne pas vendre les étoffes d'un homme se trouvant dans la maison de la mort, ni lit funèbre, ni tapis — pour ne pas amener d'objets de morts dans nos maisons — pour ne détourner non plus aucun petit enfant vivant de Djême.

« Quiconque de nous s'écartera (de ces prescriptions) pour ne point agir selon ce qui est écrit ci-dessus, donnera un talent pour les offices, il donnera un talent au temple de Mont de Pamont de Kerameia [3] et il donnera enfin un talent devant Djom : — les

1. Voir ce que nous avons dit plus haut sur les rites d'Amon api.

2. Voir Foucart, p. 40, 41 et 42 de son mémoire sur les associations religieuses, au sujet des amendes imposées aux membres dans les lois et décrets grecs, soit en faveur de la société, soit en faveur du dieu.

3. Le nom grec du bourg égyptien en question nous est donné par un bilingue. C'était le temple de ce bourg qui était le principal centre religieux des

hommes, les femmes, les petits enfants, tous les choachytes en un mot. »

J'ai le regret de dire que ces salutaires prescriptions n'ont pas toujours été observées. Nous possédons, en effet, au musée du Louvre, sous le n° d'inventaire 3236, un papyrus funéraire dont les blancs ont été utilisés pour écrire les comptes de dépenses d'un des choachytes en question. Il est vrai que notre sage règlement a certainement été rédigé après des abus de ce genre, puisqu'un des passages précédemment cités nous indique que certains choachytes croyaient pouvoir se payer sur le mort de l'arriéré de leurs rentes. D'ailleurs l'Hatorienne Ahatur-t [1] n'était peut-être point de Djême, et le règlement pourrait se comprendre judaïquement des seuls morts de Djême.

Un an après eut lieu une nouvelle réunion, et, cette fois, la constitution de la confrérie semble avoir été assez sensiblement modifiée, afin de se rapprocher, par l'organisation extérieure, des confréries grecques.

On sait que les confréries grecques avaient en Égypte, comme dans le reste du monde, un προστάτης, un ἀρχιερεύς et souvent aussi un grammate [2]. Ces trois fonctionnaires formaient, si je puis m'exprimer ainsi, le bureau du synode (σύνοδος), appelé aussi πλῆθος, synode qui ne faisait qu'un seul corps et dans lequel on ne distinguait d'ordinaire que les membres actifs ou *internes* et les membres libres ou *externes* [3].

Cette organisation s'appliquait aux confréries soit religieuses soit professionnelles. Nous la trouvons en Égypte pour les basilistes de l'île de Bacchus, pour des maçons ou τεχνῖται, voués aussi à Osiris-Dionysios, et pour une foule de métiers

choachytes et au profit duquel étaient attribuées presque toutes les amendes qui ne rentraient pas dans les caisses de la corporation.

1. « La grande vache. » C'est le nom que porte aussi la femme du prince Ptahneferka dans le roman démotique de Setna.

2. Voir Letronne, *Recueil*, p. 402; Wescher, *Inscriptions relatives à des sociétés religieuses*, *Rev. arch.*, t. X, 1864, p. 460; Lumbroso, *Ec. pol.*, p. 106, Miller, étude sur une inscription grecque (*Mélanges d'arch. égypt.*, t. I, p. 51), etc., etc.

3. Letronne, *Recueil*, t. II, p. 450; Lumbroso, *Ec. pol.*, p. 106.

énumérés en partie par Lumbroso [1]. Rien donc d'étonnant à ce que nos choachytes aient voulu donner à leur congrégation un aspect analogue [2]. Ils avaient du reste pour cela une raison spéciale, c'est que de trente-six co-associés, nombre exigé pour les quatre *kema* imités de ceux de Napata, ils étaient tombés à vingt-neuf, nombre des basilistes de la confrérie grecque de Bacchus.

Ils n'hésitèrent donc pas à réunir les quatre *kema* en un seul synode, ce qui permettait de donner, à la façon grecque, à leur président le titre de grand prêtre ou *mer ab*, car *mer ab* équivaut toujours, dans les trilingues, à ἀρχιερεύς. Cet ἀρχιερεύς, d'origine grecque, n'avait, au fond, pas le moindre rapport avec l'ἀρχιερεύς égyptien des susdits trilingues. Mais il portait le même nom, et celui des choachytes qui fit cette découverte, flattant les secrètes ambitions de la corporation, dut avoir auprès de ses collègues le plus grand succès.

De même que dans les confréries grecques, le grand prêtre était flanqué de deux assesseurs : l'administrateur civil, ou *prostate*, et le scribe, ou grammate, qui était aussi caissier. Seulement, pour plus de simplicité, comme on ne connaissait pas la traduction égyptienne de προστάτης [3], on appela en démotique son correspondant « le second » et, par analogie, l'autre, « le troisième ».

Le président, ou grand prêtre, reçut pour appointements fixes trente argenteus-outen [4], son premier assesseur vingt-cinq [5], et l'autre, qui était aussi caissier [6], trente, à cause des

1. Lumbroso, *Ec. pol.*, p. 106.

2. Je n'avais pas bien compris cette partie du papyrus, quand j'en ai parlé pour la première fois, il y a sept ans, dans la *Zeitschrift* de M. Lepsius, au cours du travail intitulé : *Taricheutes et choachytes*.

3. Voir aussi Foucart, *Des associations religieuses chez les Grecs*, p. 28, et nº 20, sur le rôle de ce προστάτης, inférieur au grand prêtre, ἀρχιερεύς, nommé aussi parfois, selon le nom de la Société, ἀρχιθιασίτης, ἀρχερανιστής ou ἀρχέρανος.

4. C'est-à-dire 600 drachmes, puisque chaque argenteus-outen valait 5 sekels tétradrachmes, ainsi que je l'ai prouvé depuis longtemps par les bilingues démotico-grecs, de plus en plus nombreux.

5. Ou peut-être 35. Malheureusement, je ne puis vérifier ma copie *primitive* prise à Berlin.

6. Voir Foucart, *ibidem*, p. 30, nºˢ 26 et 27, sur le caissier des confréries

peines à lui causées par la comptabilité. Au point de vue des parts dans les services auxquels ils assistaient, c'était le contraire : si le président avait trois *teš* ou parts [1], le premier assesseur n'en avait qu'une et demie, et l'on ne disait rien sous ce rapport pour l'autre, le « troisième », qui, sans doute, ne comptait que pour un [2]. Evidemment il y avait là un calcul de compensation entre les parts proportionnelles et le traitement fixe, de manière à ce que les trois traitements fussent échelonnés selon l'importance des fonctions.

Venaient ensuite, comme dans les confréries grecques, les noms des simples associés, nommés ici *prêtres,* puisqu'il s'agissait de personnes se rattachant (de fort loin, il est vrai) aux castes sacerdotales, et enfin une sorte de calendrier des fêtes d'Amon Api. Le tout était accompagné de nouveaux règlements fort sages. Voici le texte en question :

« An XI, le 10 pharmouthi. Paroles auxquelles ont témoigné les choachytes de la montagne de Djême — pour les accomplir

grecques. Cette fonction paraît être la même que celle du *grammate*, dont il est question, *ibidem*, p. 31 et n° 30, grammate qui était aussi payé, ou du moins avait droit de l'être. En effet, dans ce document, c'est le grammate qui s'occupe de la comptabilité, comme dans beaucoup d'autres associations déjà citées antérieurement au travail de M. Foucart, et dans les documents grecs de l'époque Lagide (Voir pour ce dernier point ma leçon d'ouverture sur les papiers administratifs du Serapeum dans ma *Revue égyptologique*, tome V, p. 31 et suiv.).

1. Pour ce mot *teš* et *tešteš* « diviser, séparer, couper, part, portion » *conf.* Brugsch. sup. p. 1340 et suiv. Ce sens se retrouve encore en copte pour : *ptoš mpefsoma men pef martyrion etouaab* (Zoega. p. 613). C'est de cette racine qu'est venu aussi le mot *toš* désignant une division territoriale et un nome. *Teš* « diviser et part », se rapproche beaucoup alors du sens de *peš* (déterminé de même) et qui, en égyptien et en copte, signifie soit « couper », soit « portion, part » et parfois « moitié ».

2. Ces expressions, « second », « troisième » prouvent que dans ces confréries imitées des Grecs, il y avait bien d'ordinaire, comme on l'avait pensé d'abord, une véritable hiérarchie dans les charges. Il ne faut donc admettre qu'avec de grandes réserves cet axiome posé, comme tel, par M. Foucart, à la page 31 de son savant livre sur les associations religieuses : « il n'y a aucune hiérarchie dans ces charges ; elles sont toutes annuelles, indépendantes l'une de l'autre, et relevant directement de l'assemblée. » A notre avis, l'assemblée, dans notre loi démotique, comme dans les lois et les décrets grecs cités par M. Foucart, représente bien un conseil tout puissant et législateur, mais dont la présence n'exclut pas plus la hiérarchie du pouvoir exécutif que dans nos constitutions les plus modernes.

— pour établir les rites (les fêtes) d'Amon Api. Quiconque au monde omettra 10 de ces rites (ou fêtes), parmi les choachytes — qu'on l'écarte des rites d'Amon Api. Quiconque au monde parmi les choachytes en omettra 16 — qu'il ne puisse venir aux rites d'Amon Api; qu'on ne boive ni ne mange avec lui ni avec personne de sa maison; qu'on ne vienne pas à ses services funèbres en réciprocité avec lui, jusqu'à ce qu'il vienne au lieu où l'on accomplira pour lui les rites des services de *kesau* (de momification)[1].

« Le nom des hommes inscrits à la ville souterraine[2] :

« Nechthmonth, fils d'Horus[3], le grand prêtre d'Amon Api — parts ou *teš* 3 — argenteus 30;

« Pana, fils de Péchytès, « le second » — parts ou *teš* 1 1/2 — argenteus 25;

« Amenhotep, fils de Pséthot, le caissier[4], « le troisième » — argenteus 30.

« Le nom des autres prêtres :

« Le ... Pséthot et son fils;

« Ptahhotep et son fils;

« Chonoprès[5] et son fils;

1. Voir Foucart, *loco citato*, p. 41 et 42 sur l'exclusion prononcée parfois dans les lois et décrets grecs et tout à fait analogue à l'excommunication prononcée ici par nos choachytes.

2. *Pei n χen* ou Ket n χen, « la ville de l'intérieur. » C'est le nom que nous avons vu dans le préambule du règlement, à propos des « choachytes inscrits à la matricule de la ville souterraine ».

3. L'un des fils de l'Horus qui dirigeait une des compagnies de choachytes sous Évergète II. Nous avons vu déjà nommé, dans le préambule du règlement, parmi les « pères divins », son frère aîné, Osoroer. Toute cette famille nous est bien connue; il en est sans cesse question dans les papyrus grecs et démotiques. Voir sur Nechtmont, fils d'Hor et de Chachpéri, ma *Chrestomathie démotique*, p. 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17, papyrus 100, 106 *a* et 121 de Berlin, 237 et 239 de Turin, 2436 *a* et *b* du Louvre. Le nom de ce personnage est répété plus loin parmi les membres de la confrérie.

4. Pour le sens de *Kelk* conf. Brugsch, Sup. 1300-1301; Peyron, lexique copte 407 et 319, 2e col. *in fine*. (Ne pas confondre ce mot avec *kerk* « lit » qu'on lit plus haut dans notre document).

5. L'un des co-propriétaires de la maison d'Hermias. Voir papyrus grec 1er de Turin, papyrus grecs 7 et 15 du Louvre, papyrus démotiques 26 de Vienne, 107 de Berlin, *Hieroglyphics* de Young, p. 36.

« Petimaut et son fils;

« Hor, fils d'Horsiési, et son fils;

« Panas, fils d'Horsiési, et son fils;

« Montemhat[1] ... et son fils;

« Osoroer et son fils[2];

« Petosor, fils d'Hor[3];

« Nechthmonth, fils d'Hor[4];

« Pséchons, fils de Tééphib[5];

« Asos, fils d'Asos[6];

« Néchutès le grand[7] et son fils;

« Néchutès le petit[8];

« Hor, fils de Pechytès[9];

« Pamonth, fils d'Amenhotep;

« Panas, fils de Péchytès[10];

« Horsiési, fils de Péchytès[11].

— « Noms des jours de boire aux liturgies d'Amon Api :

1. C'est l'archiviste dont il est parlé plus haut et aussi plus loin.

2. C'est le fils aîné d'Osoroer qui, précédemment, était « père divin », et chef d'un des quatre kema. Voir, à son sujet, les papyrus démotiques 101 *b*, 103, 113 *a*, 121 de Berlin, 2410 et 2418 du Louvre, papyrus grecs 5 et 6 du Louvre, 5, 6 et 7 de Turin, м de Leide, etc.

3. Frère du précédent. Voir papyrus 121 de Berlin et *passim*.

4. Frère des précédents. C'est celui-là même qui était alors le chef de la congrégation. Voir une des notes précédentes.

5. L'un des co-propriétaires de la maison d'Hermias. Voir papyrus démotique 26 de Vienne; partage des enfants de Teephib, à Turin; papyrus grecs 15 et 16 du Louvre; 1, 3, 4 de Turin, etc.

6. L'un des co-propriétaires de la maison d'Hermias. Voir papyrus grec 6 du Louvre, papyrus démotiques 2410 et 2418 du Louvre. Conf. pap. 26 de Vienne, 2416, 2417 du Louvre, 218 Bibliothèque nationale, papyrus grec 1er de Turin, etc., en ce qui concerne son père.

7. L'un des co-propriétaires de la maison d'Hermias. Voir papyrus 26 de Vienne, 2417 et 2418 du Louvre, 121 de Berlin, papyrus grec 1er de Turin, etc.

8. Papyrus grec 1er de Turin, ĸ de Leide, papyrus démotiques 377 de Leide, 113 *b* de Berlin, etc.

9. Voir *Hiérogl.* de Young, pl. 36.

10. L'un des co-propriétaires de la maison des Hermias. Voir papyrus grecs 1er de Turin, 7 et 15 du Louvre, papyrus démotiques 26 de Vienne, 107 de Berlin, *Hiérogl.*, pl. 36.

11. Frère du précédent. Voir *Hiérogl.*, pl. 36. Il est nommé Harpchem (Horus le petit), au lieu d'Horsiesi (Horus, fils d'Isis), dans le papyrus grec 1er de Turin.

« Décade [1], chaque commencement;
« Le 4 de thot, fête de Djom;
« Le 19 thot;
« Le 4 athyr;
« Le 8 athyr;
« Le 28 athyr;
« Le 30 athyr;
« Le 1$^{er}$ choiak;
« Le 28 tybi;
« Le 25 méchir;
« Le 1$^{er}$ pachons;
« *Xemni* de Djom, du 28 payni au 26 choiak;
« Du 29 tybi au 1$^{er}$ phaménoth, *Xemni* de Month [2];
« Le 26 mesoré.

« Qu'on n'emporte pas le vin des rites au jour de boire (où il faut boire) les deux mesures de vin. Ils boiront leurs deux mesures de vin et s'en iront. L'homme qui emportera les deux mesures de vin, au lieu [3] de prendre les deux mesures de vin ci-dessus, et les déposera à sa maison dans laquelle il reste, après les liturgies, qu'il donne deux talents à la caisse du temple

1. La décade était la semaine égyptienne et le premier jour de la décade représentait notre dimanche. C'était un des jours où les libations de vin étaient obligatoires. Pour les autres fêtes ou jours de chômage, voir le rapport d'un architecte dans la stèle du serapeum n° 82.

2. On remarquera que le *χemni* de Djom dure près de six mois : 178 jours, tandis que le *χemni* de Month ne dure qu'un peu plus d'un mois : 31 jours. Ces deux termes s'écartent également de la signification du mot *χemni* = *octoginta*. Il est vrai que le carême n'est plus, juste, de 40 jours en dépit de son origine : *quadragesima*. Nous ne savons quelle était l'observance suivie pendant ces périodes de *χemni* dont l'une est presque aussi longue que celle du jeûne monastique, allant de « la croix » de septembre à Pâques. En joignant au *χemni* de Djom le *χemni* de Month, la durée totale est très analogue. Mais il faut remarquer que la fête de Djom se trouve au milieu du *χemni* de Djom, ce qui amène plutôt à l'idée de fête qu'à l'idée de pénitence, puisque Djom (dieu éponyme de Djême ou des Memnonia), était le patron des choachytes. On peut voir dans l'inscription du roi Terermen, publiée par moi dans le n° I-II de la 5$^{e}$ année de la *Revue Égyptologique*, combien étaient longues les périodes de fêtes joyeuses dans le vieux culte égyptien et combien on dépensait pour cela de vin, de bière, de viande, etc. Voir aussi la curieuse stèle du serapeum n° 27.

3. Cette locution se retrouve aussi dans les textes démotiques et coptes.

de Month de Pamonth du bourg de Kerameia. Si ce n'est pas par réflexion et qu'il s'agisse d'un homme encore à engendrer maintenant (non encore né maintenant et n'ayant pas collaboré à ce règlement qu'il ignore), qu'il donne seulement 30 argenteus.

« L'homme qui mourra parmi les hommes (les confrères) écrits ci-dessus, qu'on fasse pour lui abreuver ses collègues de ses 21 litres de vin, écrits ci-dessus en ta main [1]. Qu'on reçoive pour lui, de la main de ses gens, (des gens du mort), deux jours de boisson de *bonne demeure* [2] — dans les rites de l'ensevelissement — ainsi qu'un jour de manducation [3] — dans les rites des fils de Péchytès [4]. L'homme qu'on momifiera parmi les hommes écrits ci-dessus, que ses collègues viennent à ses obsèques pour lui. — Celui que l'on convoquera, s'il ne vient pas, qu'il donne 10 argenteus. — Parmi les grands frères écrits ci-dessus, chacun donnera pour lui 5 argenteus le jour où on le portera dehors. Qu'ils donnent aussi pour lui, dans la nécropole intérieure, 1 argenteus, chacun, après l'ensevelissement. »

Après cela vient une sorte de post-scriptum séparé du reste et ainsi conçu :

« L'homme de la maison (le simple confrère) qui causera de l'ennui au grand-prêtre donnera 5 argenteus. Le grand-prêtre qui causera de l'ennui à l'homme de la maison donnera 10 argenteus.

« L'homme qui prendra du vin provenant des rites, si c'est un grand du *kema*, il donnera 1 argenteus au *kema*. Qu'il donne (restitue) aussi au *kema* le double [illegible] qui revient. Quiconque au monde fera ainsi, parmi les hommes écrits ci-dessus donnera au moins le vin [5]. »

1. Il paraît qu'on visait ici l'archiviste Montemhat, dont il [illegible] ons précédemment.
Ce Montemhat paraît être Montemhat, fils d'Horus, l'un des [illegible] de la maison d'Hermès. Voir papyrus 23 de Vienne, 119 et *Hierasl.* 36. Voir aussi papyrus grec 4 de Berlin.
2. *Poufe*, « bonne demeure », était un des noms euphémiques [illegible] Les rites funèbres étaient donc des rites de bonne demeure.
3. On disait, en Franche-Comté, « de manger le [illegible] ».
4. Je ne connais pas ces rites.
5. Toujours le même esprit de hiérarchie dont nous avons pa[illegible] plus haut.

Ici, nous voyons reparaître le *kema* dont il était question au commencement. Il est vrai que ce paragraphe, séparé du reste, ne porte aucune date. Dans la constitution de l'an X on ne trouve, en effet, aucune trace d'une division en *kema*. Tout indique une société unifiée.

En résumé, notre règlement nous montre, dans l'histoire de la confrérie, deux périodes distinctes :

Une première période pendant laquelle, d'après les traditions nationales et éthiopiennes, les confréries forment quatre corps distincts, avec des députés spéciaux et une autorité centrale très relâchée. L'en-tête ne parle même pas du président général.

Une seconde période, très centralisée au contraire et s'inspirant des sources grecques plus que des modèles égyptiens. Les sociétaires ne font alors qu'un seul corps, avec un bureau compact composé de trois personnes.

Cette réforme s'est, du reste, faite légalement, sans secousse, par suite du jeu même des institutions ; car tous les ans les choachytes se réunissaient pour la revision du règlement et les intérêts de la corporation, comme, d'après les décrets de Canope et de Rosette, les prêtres de toute l'Égypte se réunissaient en conciles généraux auprès du roi pour les intérêts communs. Cette habitude des réunions synodales annuelles a persisté en Égypte, même à l'époque chrétienne, d'après certains documents coptes.

Il nous resterait à parler des diverses mesures votées dans les réunions des choachytes et que Montemhat était chargé de conserver religieusement. Mais ceci sortirait un peu de notre plan actuel, en nous forçant d'étudier les intérêts et les préoccupations professionnelles des choachytes, au lieu de nous en tenir uniquement au côté corporatif.

A ce point de vue spécial, signalons seulement encore, pour finir, les prestations et les amendes fixées pour les membres par e synode et qui sont tout à fait comparables à celles qu'on a déjà décrites pour les confréries grecques.

Eugène Revillout.

mais avec le sentiment profond des responsabilités, plus ou moins grandes, selon le rang plus ou moins élevé.

# OBSERVATION

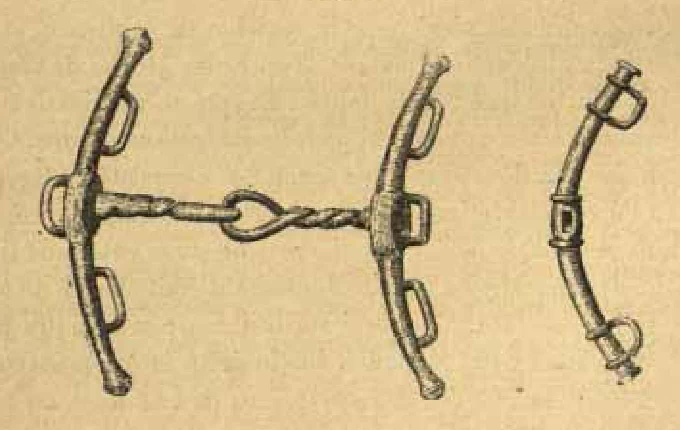
SUR LE MODE D'EMPLOI

DU

# MORS DE BRONZE DE MŒRINGEN

Parmi les objets les plus intéressants trouvés dans les stations lacustres, objets qui sont venus, après tant de siècles écoulés, nous révéler l'état social de nos lointains aïeux de la période pré-celtique, un des plus importants est le mors de bronze recueilli par M. le docteur Gross, et connu aujourd'hui sous le nom de mors de Mœringen (fig. 1). La nature de la couche sédi-

Fig. 1.



Mors de Mœringen. Mors de Vaudrevanges.

menteuse dans laquelle la drague l'est allé chercher, a établi son origine d'une manière assez assurée pour qu'il puisse servir de pièce de conviction dans l'étude du degré de civilisation que l'on peut attribuer aux lacustres, et l'utilisation du cheval par ces peuplades est devenue dès lors un fait incontesté.

Après avoir tiré de la présence d'un mors, considéré d'une manière générale, cette importante conséquence, il restait à chercher de nouveaux indices dans les détails même de sa construction. Une chose a frappé tout d'abord, c'est le faible écartement des branches ; il est de neuf centimètres seulement, ce qui indique le mors d'un cheval de très petite taille. Mais, précisément, des ossements de chevaux retirés des mêmes gisements ont fourni des renseignements complémentaires à ce point de vue. Un tibia, notamment, a été déclaré par M. André Sanson, appartenir à un cheval de 1m,20; il y avait donc concordance entre ces indications.

Avant ces observations, M. Alexandre Bertrand avait déjà signalé des passages d'Hérodote qui semblent bien s'appliquer aux petits chevaux de Mœringen, passages qu'il a commentés dans cette Revue et dans son *Archéologie celtique et gauloise.* L'exiguité du mors lacustre se trouvait ainsi expliquée d'une manière satisfaisante; toutefois, on pouvait encore se demander pourquoi les branches du mors affectent la forme d'un arc de cercle, et de quelle manière les montants de bride et les rênes venaient s'y adapter. Telle est la question que nous désirons examiner en quelques lignes.

Outre les débris osseux dont nous venons de rappeler la découverte, on a recueilli aussi au pied des palafittes des crânes de chevaux, principalement dans le lac de Bienne auquel appartient la station lacustre de Mœringen. Ces pièces, qui permettent d'établir la race des individus auxquels elles ont appartenu, ont été étudiées par M. André Sanson et M. Piétrement, et ces messieurs n'ont pas hésité à les reconnaître pour des crânes du type aryen le plus pur, c'est-à-dire du type asiatique à front plat. (Piétrement, *Les Chevaux dans les temps préhistoriques*, chap. XI.) Il en a été de même des crânes soumis à l'examen des archéologues suisses : tous ont été classés par eux dans la race aryenne dont ils présentent les caractères typiques indiscutables. D'ailleurs, qu'il y ait eu dans l'Europe centrale une race de petits chevaux d'origine asiatique, cela s'accorde parfaitement

avec ce que nous pouvons observer encore aujourd'hui. Il est reconnu que les chevaux bretons des landes de Cornouailles ont gardé les indices caractéristiques de la race aryenne, mais précisément ils sont fort petits. Nous retrouvons encore des familles de même descendance en Limousin, en Hongrie, enfin chez les cosaques de l'Ukraine, et sur ces quatre points éloignés les uns des autres, mais échelonnés sur la route des invasions primitives, ce sont des animaux du type aryen auxquels la taille fait défaut. Nous avons donc, à ce point de vue, bien des motifs de voir dans nos petits chevaux des stations lacustres de Suisse une race originaire des plateaux d'Asie.

Mais, d'un autre côté, les extraits des historiens anciens, signalés par M. Bertrand, en même temps qu'ils nous révèlent de curieux détails sur les Sigynnes et leurs minuscules attelages, s'accordent aussi à signaler l'origine asiatique de ce peuple. (A. Bertrand, *loc. cit.*) Enfin, un ensemble de faits souvent étudiés a permis de poser en principe cette donnée archéologique : le bronze est venu d'Asie en pays celtiques, par le Danube d'abord, et la Méditerranée ensuite. Dès lors, il est naturel de comparer aux mors usités dans l'Asie ancienne le mors que nous croyons avoir appartenu aux colporteurs sigynnes. S'il y a ressemblance entre les uns et les autres, ce sera à l'appui de notre opinion de l'importation des modèles de mors d'Asie en Europe une nouvelle et sérieuse présomption ; et du même coup nous y trouverons peut-être une indication sur la manière d'ajuster ensemble la bride et le mors.

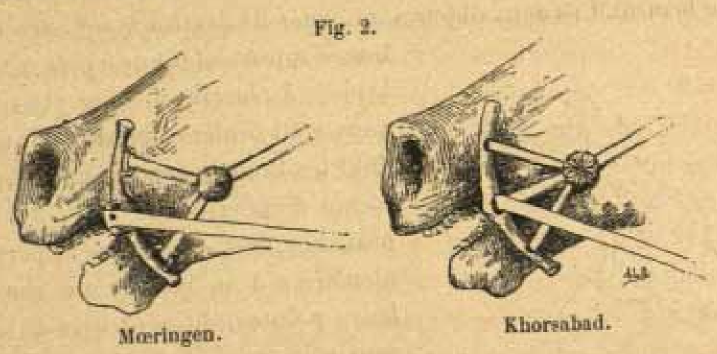
Voici donc réunis dans la figure 2 le mors de Mœringen et celui d'Assyrie tel qu'il est représenté si nettement et si fréquemment sur les bas-reliefs de Ninive [1].

L'analogie nous semble frappante, la courbure des branches est la même, la longueur présente la même proportion par rapport à celle de la partie placée dans la bouche. Mais surtout l'utilisation des boucles dans lesquelles s'engagent les montants de

1. Botta et Flandin, *Les monuments de Ninive*, *passim* dans l'atlas. Voyez aussi le musée du Louvre, salle assyrienne.

bride du mors assyrien nous paraît devoir s'appliquer également au mors lacustre. Ainsi les boucles extrêmes ont dû servir à soutenir le mors en le fixant à la bride, tandis que la boucle médiane recevait les extrémités des rênes, et transmettait à l'animal la volonté du maître.

Fig. 2.



Mœringen. Khorsabad.

Cet ajustement des rênes assyriennes n'est pas une règle absolue dans les bas-reliefs que nous connaissons ; tantôt elles s'adaptent à l'extrémité postérieure des branches, tantôt à la partie médiane (voyez entre autres, au musée du Louvre, le bas-relief apposé au mur à droite en montant l'escalier qui prolonge la salle assyrienne) ; mais ce qui est constant, c'est la position de ces branches ou ailettes qui sont toujours perpendiculaires à la direction des lèvres de l'animal. Cette adaptation nous paraît encore imposée au mors lacustre par ce fait que la boucle médiane est en saillie en dehors des branches. Sous tous ces rapports, il présente avec l'assyrien un air de famille indéniable, qui révèle une fois de plus son origine asiatique.

Le mors de Mœringen n'est pas le seul des mors antiques dont les branches aient affecté cette forme de croissant si remarquable sur les bas-reliefs de Ninive et de Khorsabad, et nous allons citer quelques exemples de mors de l'âge du bronze où l'on retrouve une disposition analogue. On pourra se convaincre, par ces quelques spécimens du harnachement proto-historique parvenus jusqu'à nous, que la manière de soutenir le mors comme nous venons de l'indiquer au moyen de montants de bride bifurqués,

allant s'adapter aux deux extrémités du croissant, a dû être généralement employée dans l'Europe ancienne comme en Asie.

La nécropole de Wastch a fourni, avec d'autres documents archéologiques d'une période de bronze postérieure à Mœringen, une ciste ou seau et une ceinture formées l'une et l'autre de feuilles de bronze. Ces deux objets sont ornés de dessins assez naïvement tracés représentant des personnages à pied, à cheval, en char. Les chevaux sont bridés et pourvus de mors dont les branches ont visiblement la forme d'un croissant (fig. 3). Ces branches, très longues, sont perpendiculaires à la bouche du cheval; leurs pointes, dirigées vers le haut, sont reliées à la bride par une pièce bifurquée; et, si grossièrement que soient traitées ces figures, on y peut reconnaître encore avec certitude le montage de la bride assyrienne. A Wastch, d'ailleurs, comme à Hallstatt, on a retrouvé sur d'autres objets du mobilier funéraire des traces de l'influence orientale.

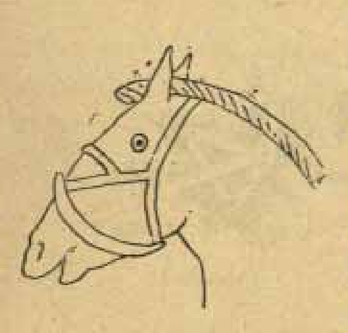


Fig. 3.

Ce sont des mors beaucoup plus ornés et d'un art tout différent que nous remarquons parmi les débris d'objets en bronze retrouvés à Bologne dans une énorme amphore, et signalés par M. le sénateur Gozzadini qui les déclare antérieurs à l'époque de Mœringen[1]. Cette opinion a été controversée, et il paraît plus juste de les attribuer à une période proto-étrusque, en raison des motifs décoratifs qu'on y remarque, tels par exemple que les cous de cygne; quoi qu'il en soit, leur disposition est intéressante à comparer, car ils sont antérieurs à l'époque du fer. Ce sont des mors à ailettes dont l'embouchure est rigide pour les uns et brisée pour les autres. La forme semi-circulaire des ailettes n'est pas toujours saisissable au milieu des complications

1. *De quelques mors de cheval italiques et de l'épée en bronze de Ronzano*, par M. le comte Gozzadini. Bologne, 1875.

d'ornements imaginés par le fondeur ; elle se retrouve cependant bien nette dans quelques types plus simples, tels que ceux que nous reproduisons ci-dessous (fig. 4).

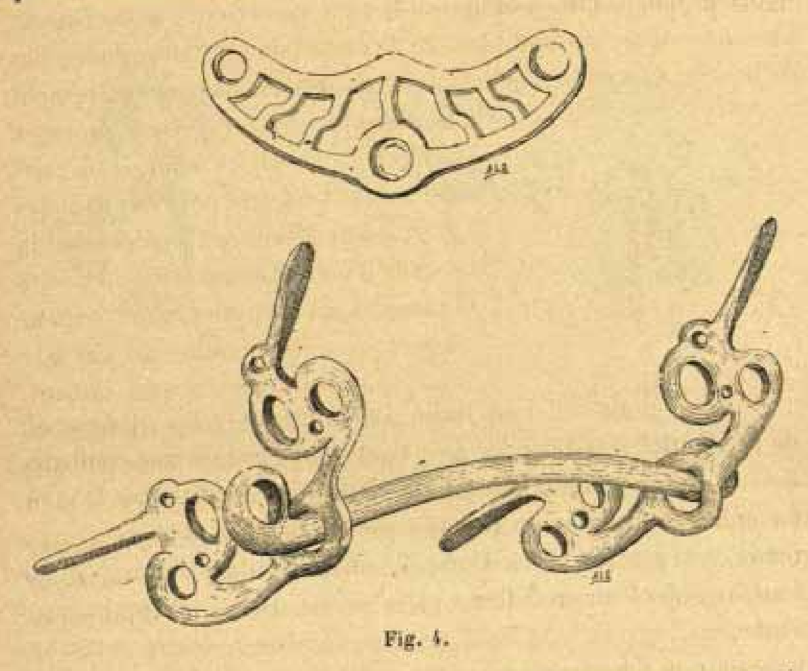


Fig. 4.

Un autre mors italien en bronze, actuellement au musée de Saint-Germain (salle de comparaison, vitrine 51), a pour ailettes

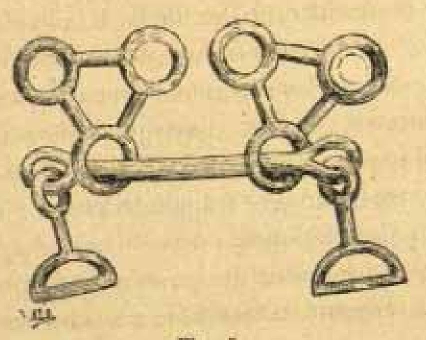


Fig. 5.

trois anneaux disposés en triangle (fig. 5). Nous avons cherché

à nous rendre compte de la manière dont ces mors avaient été utilisés et nous ne voyons pas de probabilité qu'ils aient pu être adaptés à une bride autrement que d'après les indications que nous proposons dans la figure 6.

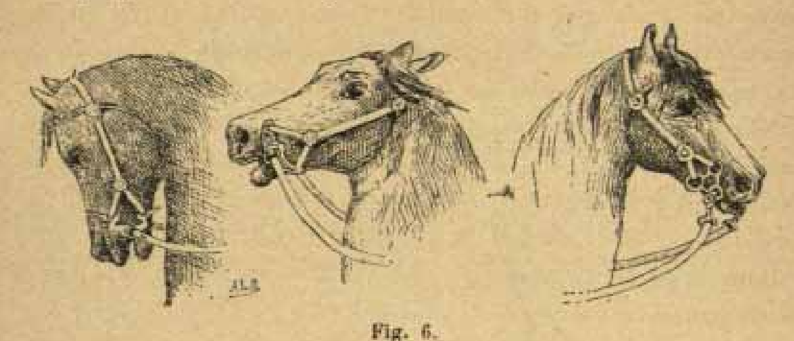


Fig. 6.

Puisque nous voici en Italie, interrogeons-y les monuments de l'antiquité classique : nous y trouverons encore une confirmation de notre opinion. La même disposition de mors se trouve, en effet, reproduite et répétée plusieurs fois dans la grande mosaïque découverte à Pompéï, en 1831, dans la maison de Pan, rue de Mercure. Dans cette scène historique, qui représente, croit-on, la bataille d'Arbèles, l'artiste a donné indistinctement aux chevaux des deux nations ennemies le mors à ailettes en croissant, toujours placées perpendiculairement à la bouche du cheval [1].

Enfin, dans le récent ouvrage où M. E. Chantre a consigné le résultat général de ses recherches dans la région du Caucase, nous trouvons encore des spécimens de mors de la période protohistorique. Dans cet ouvrage, l'âge du bronze dans le Caucase nous est révélé par des mobiliers funéraires, dont la reproduction démontre une ressemblance frappante avec les objets retrouvés dans les nécropoles celtiques.

En recherchant les traces des populations primitives au Caucase et particulièrement en Osséthie, nous revenons peut-être au

1. Cette mosaïque a été très souvent publiée, par exemple dans Gerspach, *la Mosaïque*, p. 25.

point de départ de ces observations sur le mors de Mœringen, car le nom des Sigynnes, lié à l'histoire de l'introduction du bronze dans les pays celtiques, revient fréquemment dans l'étude des origines caucasiennes. Ce peuple qui, de plus en plus, paraît devoir être justement confondu avec les Tsiganes, et qui semble avoir formé, comme ceux-ci, une vaste corporation adonnée au travail des métaux, a fait un long séjour dans les montagnes où habitent aujourd'hui les Ossètes qui, eux aussi, se disent descendants des Mèdes. Il est donc important de constater l'analogie de formes avec le mors lacustre, que présentent les modèles recueillis dans les tombes de Koban et de Gori[1].

Dans cette dernière station, on a retrouvé un mors en bronze (actuellement dans la collection du général Komaroff), dont le type est bien celui de Mœringen ; les dimensions sont beaucoup plus grandes. (Fig. 7.)

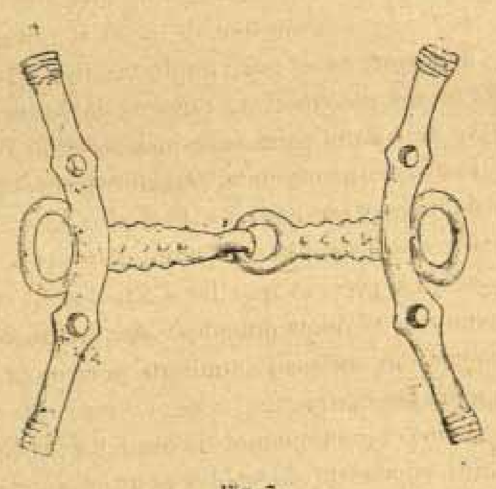


Fig. 7.

C'est encore là un mors de filet à ailettes courbes, avec une boucle médiane destinée aux rênes, et deux trous circulaires appelés à recevoir la double extrémité de chaque partie de la têtière. Les autres mors, sans reproduire aussi exactement la forme de Mœringen, la rappellent par la disposition curviligne des branches.

En résumé, il nous paraît ressortir de ces comparaisons, entre les mors de l'âge du bronze, quelques indications archéologiques qu'on pourrait formuler ainsi :

1. E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, Paris, 1887, partie protohistorique, atlas pl. XX *bis*, XXX *bis* et LXI.

1° Le type de mors généralement employé à l'âge du bronze, en pays celtiques, était à peu près ce que nous appelons aujourd'hui un mors de filet à ailettes ;

2° Le cheval était bridé de façon que les ailettes ou branches du mors fussent perpendiculaires à la direction de la bouche ;

3° Ce résultat était obtenu par la disposition des montants de bride qui se bifurquaient pour aller s'adapter aux deux extrémités de chaque branche du mors ;

4° Les rênes se fixaient à la boucle médiane de la branche du mors, de manière à agir directement sur l'embouchure ;

5° Les branches étaient courbées en arc de cercle, et cette forme paraît due à l'influence orientale.

Pas plus dans ces mors de filet que dans les nôtres, il n'y avait donc de gourmettes, le mors n'agissant pas par mouvement de levier, mais par simple traction. Il n'y avait pas non plus de fausses gourmettes, puisque la branche, placée comme nous venons de le voir, était insaisissable à la lippe du cheval. Tous ces instruments de dressage étaient légers, et il en sera encore de même lorsque, un peu plus tard, à l'époque du fer, nous verrons apparaître le mors de filets à anneaux. Rien n'indique jusqu'à présent que les Celtes aient cherché à recourir à des moyens violents pour agir sur la bouche du cheval. Leurs chevaux eux-mêmes, autant qu'on en peut juger par les indices qui nous sont parvenus, étaient d'une taille plutôt moindre que celle de nos chevaux actuels ; c'étaient des bêtes légères, n'exigeant pas des efforts considérables pour être maniées. Le filet y suffisait bien. Aussi, le véritable mors de bride avec gourmette, fixe ou mobile, n'a-t-il été employé que postérieurement, et les modèles les plus lourds et les plus durs que l'on connaisse correspondent à l'époque où les pesantes armures des chevaliers ont fait rechercher des chevaux énormes, assez pourvus de taille et de force pour porter sans faiblir l'homme d'armes et le caparaçon.

A. L. des Ormeaux.

---

# CHRONIQUE D'ORIENT[1]

Le Corpus. — M. Kirchhoff a publié un second fascicule du supplément au *Corpus inscriptionum atticarum* (volume IV), contenant les inscriptions antérieures à Euclide découvertes depuis 1877 jusqu'en 1886. L'abondance des trouvailles faites sur l'Acropole a singulièrement compliqué la numérotation des textes nouveaux; il a fallu recourir au système des indices, après avoir épuisé les lettres de l'alphabet, et c'est ainsi que nous remarquons, dans le nouveau fascicule, un n° 373[¹¹¹]. Beaucoup de fragments, encore inédits, ont été publiés d'après les copies de M. Lolling. Tous les textes intéressants pour la paléographie ont été, suivant l'usage, reproduits en fac-similé.

M. Köhler ayant quitté Athènes pour professer à l'Université de Berlin, l'impression du *Corpus inscriptionum atticarum*, II, 3, que l'on attend depuis longtemps avec les index, a subi de nouveaux retards. M. Lolling a entrepris, au mois de novembre 1886, de revoir les inscriptions de la Mégaride en vue du volume projeté des *Inscriptions de la Grèce du Nord;* arrêté par une attaque de fièvre, il a dû remettre à l'automne de 1887 la continuation de son travail. L'impression du volume contenant les inscriptions grecques de l'Italie et de la Grèce avance lentement, mais sans interruption[1]. Il n'est pas encore question du *Corpus* des îles, qui ne peut évidemment pas être commencé avant que M. Homolle ait fait connaître la bibliothèque lapidaire trouvée par lui à Délos. Et qui donc, mieux que M. Homolle, serait en état de publier le *Corpus* des îles?

Bibliographie orientale. — Notre *Chronique*, qui doit se borner, ne s'occupe guère que de l'Orient hellénique; mais celui qui l'écrit, et bon nombre de ceux qui la lisent, voudraient bien être tenus au courant des recherches si variées dont l'Orient tout entier est le théâtre. Sur ce terrain, la *concentration* paraît aussi difficile que sur d'autres, bien qu'elle n'y présente que des avantages. Le beau temps des rapports de Mohl à la *Société asiatique* est déjà loin; les successeurs de Mohl, MM. Renan et Darmesteter, se sont bornés à la bibliographie française, et voici deux ans qu'on ne nous a plus donné aucun rapport. En Allemagne, la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft* a publié des comptes rendus généraux, tardifs mais à peu près réguliers, de 1846 à 1881. En 1881, paraît-il, le zèle se refroidit : on s'aperçut, suivant

1. *Sitzungsberichte der Akademie zu Berlin*, 17 mars 1887 (*Philol. Wochenschrift*, 1887, p. 927).

l'expression de M. Gildemeister, que si les rapports devaient être publiés rapidement, ils ne pouvaient pas être complets, et que, si on les voulait complets, ils ne pouvaient être publiés qu'avec retard. En 1876 le petit annuaire de Friederici, la *Bibliotheca orientalis*, avait commencé sa publication, qui se poursuivit jusqu'en 1883. Mais, comme les *Jahresberichte* de la Société orientale allemande semblaient définitivement abandonnés en 1884, on fonda un *Literaturblatt für orientalische Philologie* et la *Bibliotheca* de Friederici disparut. Voici maintenant, avec la fin de 1886, que le *Literaturblatt*, à son tour, suspend sa publication. Il doit être remplacé par une *Orientalische Bibliographie*, revue trimestrielle placée sous la direction du professeur A. Müller de Königsberg, aidé de nombreux correspondants étrangers. Un article anonyme de la *Nation*[1], auquel nous empruntons ces détails, demande que la nouvelle bibliographie, et celles qui sont destinées éventuellement à lui succéder, soient intitulées *Le Phénix*, d'abord parce que le phénix est un oiseau d'Orient, et puis, surtout, parce qu'il renaît de ses cendres.

Le premier fascicule de l'*Orientalische Bibliographie* a paru au mois de novembre 1887. Il comprend 69 pages et les divisions suivantes : *Généralités*, *Asie septentrionale et centrale*, *Europe*, *Asie orientale*, *Océanie*, *Indo-Germains*, *Sémites*, *Afrique*. Comme dans la *Bibliotheca classica* de Calvary, on trouve, avec chaque ouvrage, l'indication des comptes rendus sérieux dont il a été l'objet.

ATHÈNES. — On dit que M. Schliemann a fait un testament d'après lequel les antiquités qu'il possède dans son Ἰλίου μέλαθρον, à Athènes, appartiendront après lui au musée ethnologique de Berlin[2].

— M. Zographos a donné une somme de 200,000 francs pour subvenir à la publication d'une série de chefs-d'œuvre de la littérature grecque, pourvus de commentaires abondants en grec moderne. Le premier volume, l'*Antigone* de Sophocle avec notes de M. Semitellos, a déjà paru[3]; on annonce les *Phéniciennes* d'Euripide par M. Bernadakis et *Hésiode* par M. K. Sittl (de Munich). Il est singulier que l'on ne trouve pas en Grèce assez de philologues sachant la langue antique pour se dispenser de recourir à des étrangers; mais l'archéologie est tellement à la mode, il est si facile de publier médiocrement des monuments nouveaux, que la philologie κατ' ἐξοχήν, celle de G. Hermann et de Cobet, paraît singulièrement compromise un peu partout. Il n'y a pas que le « préhistorique » qui soit la science *degli illiterati*, suivant le spirituel et méchant propos de M. Mommsen.

— La Société archéologique d'Athènes a donné au Cabinet des médailles de cette ville (installé à l'Université) les monnaies antiques qu'elle possédait par

1. *The Nation*, 13 octobre 1887, p. 296.
2. *The Nation*, 27 octobre 1887, p. 325.
3. Le commentaire de *l'Antigone* pèche par une prolixité vraiment excessive (717 pages grand in-octavo); les anciens éditeurs anglais et hollandais sont bien dépassés ! Nous le regrettons d'autant plus que M. Semitellos est un excellent helléniste ; il ne lui a manqué que de savoir se borner et de supprimer résolument les conjectures plus ou moins invraisemblables qu'il a présentées ou recueillies *au nombre de plusieurs centaines.*

suite de différents legs. La collection nationale s'est ainsi enrichie de 289 monnaies d'or, 1,244 monnaies d'argent, 21,407 de bronze et 8 d'autres métaux. Ce nouveau fonds a été inventorié par MM. Koumanoudis, Postolakka et Svoronos [1].

— M. Petersen, premier secrétaire de l'Institut allemand d'Athènes, a été nommé secrétaire de l'*Instituto* du Capitole, en remplacement de feu Henzen. Le successeur de M. Petersen est un savant architecte, déjà célèbre par ses beaux travaux à Olympie, à Tirynthe et à Athènes, M. Wilhelm Dörpfeld [2].

M. Ernest Gardner, frère de M Percy Gardner, est nommé directeur de l'École anglaise d'Athènes, en remplacement de M. Penrose. M. E. Gardner a travaillé à Naucratis, et s'est particulièrement occupé des inscriptions de cette provenance; il a donné de nombreux articles dans le *Journal of Hellenic Studies*, *l'Academy* et d'autres recueils.

M. Merriam prend, pour un an, la direction de l'École américaine d'Athènes. On doit à cet archéologue d'excellents travaux sur les inscriptions de l'obélisque de New-York et sur la loi de Gortyne; la nouvelle École ne saurait être confiée à de meilleures mains.

— M. P. Lambros, le numismatiste et antiquaire bien connu, est mort à Athènes le 24 octobre 1887, à l'âge de 67 ans. C'était un connaisseur des plus experts, qui a joué, dans le commerce des antiquités, un rôle analogue à celui d'Alexandre Castellani. Le Musée de Berlin lui doit une partie de ses récentes acquisitions en céramiques et en bronzes de la Grèce propre. S'il avait laissé des mémoires, on y trouverait de curieuses révélations, et peut-être la solution de plus d'un problème qui exerce encore la sagacité des archéologues.

— On savait déjà par Cyriaque d'Ancône qu'il avait existé sur l'Acropole d'Athènes un temple de Rome et Auguste. Les fouilles de la Société archéologique viennent d'en faire reparaître les fondations, à vingt-cinq mètres vers l'est du Parthénon. C'était un petit édifice circulaire en marbre blanc, entouré de neuf colonnes ioniques, dont le diamètre ne dépassait pas sept mètres. Il s'élevait dans l'axe oriental du Parthénon, exactement vis-à-vis de l'entrée principale [3]. Sous les fondations de ce temple, on a recueilli de nouveaux fragments des frontons archaïques en calcaire, représentant le combat d'Hercule contre l'ydre et la défaite d'un Triton par Hercule; les morceaux découverts appartiennent au second fronton [4].

— On a récemment trouvé sur l'Acropole une tête de marbre, tout à fait analogue à celle de l'Apollon du fronton ouest d'Olympie [5]. Cette découverte semble favorable au témoignage souvent contesté de Pausanias, qui attribue le

1. *Philologische Wochenschrift*, 1887, p. 1427.
2. *Philologische Wochenschrift*, 20 août 1887.
3. *Philologische Wochenschrift*, 1887, p. 1523.
4. *Ibid.*, 1888, p. 4. Cf. A. Boetticher, *Die Akropolis*, Berlin, 1887, gravure à la p. 77. Nous saisissons l'occasion de recommander ce livre, qui est le seul tableau d'ensemble donnant l'histoire et l'état actuel de l'Acropole. Il a cependant deux graves défauts : les planches gravées sur cuivre sont mauvaises et le prix en est trop élevé pour un ouvrage de vulgarisation.
5. Une tête en bronze de même style, publiée dans les *Musées d'Athènes* (pl. XVI), avait été découverte en 1886.

fronton en question à un sculpteur de l'école attique, Alcamène. C'est, du reste, l'opinion qui a été de nouveau soutenue par Flasch dans l'excellent article *Olympia* des *Denkmæler* de Baumeister. Nous avons signalé, à l'appui de la même thèse, la ressemblance frappante entre la tête de la *Venus Genetrix* du Louvre, écho d'une œuvre attique du v<sup>e</sup> siècle, et celle d'une Lapithesse du fronton occidental [1].

— On a découvert sur l'Acropole trois sculptures en tuf calcaire, antérieures aux statues de marbre exhumées depuis deux ans, et la base du célèbre *Hermès Moschophore*, connu depuis 1864 et déjà plusieurs fois publié (Wolters, n° 109).

— Près du Μεταξουργεῖον (fabrique de soie) et de l'usine à gaz, on a trouvé récemment, en posant des tuyaux, cinq tombes d'époque romaine contenant de petits objets en or et huit verreries [2]. A trois mètres de profondeur, on a découvert un tombeau plus ancien où l'on a recueilli, entre autres objets, une terre cuite représentant une femme à demi nue, qui tient un miroir dans une main. D'autres sépultures ont donné dix lécythes blancs avec peintures, une lance brisée en deux morceaux, un miroir de bronze, des fragments de vases peints, des feuilles d'or, quelques objets en os, etc. Les fouilles ont été conduites par M. l'éphore Kténas et par M. N. Gaïtanos.

— On a l'intention de construire un second musée sur l'Acropole pour y placer les objets de petite dimension. Un projet a été présenté aux Chambres pour la construction d'un musée de moulages, dont le plan a été dressé par M. Ziller.

— Un Candiote, M. Triphyllis, a légué au Cabinet des médailles d'Athènes sa riche collection de monnaies crétoises; le Syllogue d'Héraclée a autorisé M. Postolakka à choisir dans son médailler les pièces qui lui sembleraient intéressantes [3]. Dans quel autre pays du monde voit-on des actes de libéralité plus intelligents?

Pirée [4]. — L'École française d'Athènes a repris ses fouilles au Pirée; on fait dégager les deux tours d'Hétioneia, qui présentent un intéressant spécimen d'architecture militaire. Au cours des travaux, M. Lechat a découvert des poteries archaïques avec inscriptions et deux tombeaux creusés dans le roc, dont l'un contenait un lécythe et un *alabastron*, l'autre deux *kalpés* en argile avec des ossements. Les recherches en vue de retrouver l'Aphrodision n'ont pas encore donné le résultat que l'on espérait.

Éleusis. — Nous avons déjà signalé ici (*Revue*, 1887, II, p. 75) et publié dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1888, I, p. 69), la magnifique tête juvénile découverte en 1885 à Éleusis [5]. L'honneur d'en avoir reconnu le mérite et d'en

1. *Gazette archéologique*, déc. 1887. Cf. Loeschcke, *Die westliche Giebelgruppe am Zeustempel zu Olympia*, Dorpat, 1887. M. Loeschcke admet que le fronton occidental est d'Alcamène, mais ce serait, d'après lui, un Alcamène l'*Ancien*, oncle ou grand-père de l'Alcamène auteur de la Vénus ἐν κήποις. Nous avons déjà eu, avec M. Klein, Praxitèle l'ancien, Scopas l'ancien : M. Furtwaengler avait émis, puis abandonné, l'hypothèse d'un Alcamène *senior*, et voilà que M. Loeschcke la ressuscite! Je crois qu'il ne tardera pas à y renoncer.

2. Ἐφημερίς, 24 et 31 décembre 1887; *Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 66.

3. *Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 4.

4. Ἐφημερίς, 1er et 3 janvier 1888.

5. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1886, p. 258, pl. X.

avoir deviné l'auteur revient à MM. Benndorf et Furtwaengler[1]. Voici, en résumé, d'après l'article publié par M. Benndorf, la curieuse histoire de cette sculpture, dont les moulages sont déjà répandus dans les musées d'Allemagne, et qui occupera désormais une place éminente parmi les chefs-d'œuvre de l'art grec du IVe siècle.

Le buste d'Éleusis a été découvert dans l'automne de 1885. On l'avait d'abord pris pour un Antinoüs, mais les archéologues n'ont pas tardé à reconnaître qu'il appartient à une époque bien antérieure au règne d'Hadrien. Le lieu précis de la découverte est un édicule avec pronaos et péribole, situé à l'ouest des petits Propylées, sur le devant d'une grande caverne qui a certainement joué un rôle dans le culte chthonien d'Éleusis. Tout auprès du buste, on avait trouvé une dédicace à Eubouleus, en caractères du IVe siècle avant J.-C. :

ΕΥΒΟΥΛΕΙ
ΒΑΥΚΙΔΕΥΣΑΓΟΛΛΟΔΩΡΟΥΕΚΚΕΡΑΜΕΩΝ
ΔΙΟΦΑΝΤΟΣΔΙΟΠΕΙΘΟΥΣΜΥΡΡΙΝΟΥΣΙΟΣ
ΑΝΕΘΗΚΑΝ

On savait, d'autre part, par une inscription du Ve siècle découverte à Éleusis[2], que le culte d'Eubouleus, autrement dit Euboulos, était associé à ceux de Triptolème et d'un couple chthonien innomé, ὁ Θεὸς καὶ ἡ Θεά[3]. Enfin, une inscription nous avait appris que le sanctuaire où a été trouvé le buste était consacré à Pluton, et qu'il fut l'objet de travaux d'architecture en 329/8 avant J.-C.[4]. Or, Eubouleus, comme Eukles, Klymenos et même Pluton, n'est qu'une désignation *euphémistique* d'Hadès, analogue au nom des Euménides donné aux Furies. La légende d'Éleusis en faisait un frère de Triptolème, ou un berger dont le troupeau fut englouti dans le gouffre où Hadès fit disparaître Coré. Nous ne possédions jusqu'à présent aucune image où l'on pût, avec certitude, reconnaître cette divinité éleusininienne. Mais, *à priori*, il pouvait sembler vraisemblable que le buste récemment découvert, avec l'expression rêveuse et sombre qui le distingue, représentait Eubouleus. Cette hypothèse est devenue presque une certitude, grâce aux faits suivants que M. Benndorf a fait valoir :

1° On possédait à Rome, au siècle dernier, un piédouche de buste retrouvé depuis peu au Vatican, avec l'inscription, longtemps incomprise, ΕΥΒΟΥΛΕΥΣ ΠΡΑΞΙΤΕΛΟΥΣ[5]. Rapprochée d'une autre inscription sur la base d'une statue, ΓΑΝΥΜΗΔΗΣ ΛΕΩΧΑΡΟΥΣ (Loersy, n° 505), elle ne peut se traduire qu'ainsi : « Copie de l'*Eubouleus* de Praxitèle. » Donc, Praxitèle avait sculpté un Eubouleus, ce qui n'est pas autrement surprenant, cet artiste ayant choisi dans le cycle d'Éleusis le sujet de plusieurs de ses statues[6] ;

1. Benndorf, *Anzeiger der phil. hist. Classe der Akad. zu Wien*, 16 novembre 1887 ; Furtwaengler, *Arch. Gesellsch. zu Berlin*, juillet 1887 (*Philol. Woch.*, 1887, p. 1293.)
2. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1886, p. 262.
3. *Bull. de Corr. Hellen.*, 1880, t. IV, p. 225, pl. XV (Foucart) ; *Corp. inscr. attic.*, IV, n° 27 *b*.
4. Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1883, p. 110 ; *Bull. de Corr. Hellen.*, 1883, t. VII, p. 387. (Foucart.)
5. Loewy, *Inschriften griechischer Bildhauer*, n° 504 ; Kaibel, *Hermes*, t. XXII, p. 151.
6. Overbeck, *Schriftquellen*, n°s 1195 (Déméter, Coré, Iacchos) ; 1198 (Triptolème, Cérès, Coré) ; 1199 (la *Katagousa* ou *Bastazousa*, c'est-à-dire Déméter portant Coré.)

2° Le style du buste d'Éleusis est celui d'un très grand sculpteur; c'est, d'autre part, incontestablement un original; il est donc permis d'y reconnaître l'Eubouleus de Praxitèle, qui ne pouvait guère avoir été placé qu'à Éleusis. Assurément, cette tête ne ressemble pas beaucoup à celle de l'Hermès d'Olympie, mais l'Hermès est une œuvre de la jeunesse de Praxitèle (de 362, à ce qu'il me semble), tandis que l'Eubouleus appartient à la maturité de l'artiste, à l'époque de sa liaison avec Phryné, de ses Aphrodite et de ses Éros (355 à 340, si je ne me trompe);

3° La preuve que le buste d'Éleusis était célèbre dans l'antiquité, c'est que nous en possédons des répliques, que M. Benndorf a signalées. Les prétendus *Virgile* de Mantoue et du Capitole y répondent presque trait pour trait. Des archéologues contemporains avaient voulu reconnaître, dans ces figures, un des Dioscures ou Hélios; d'autres avaient songé à Alexandre le Grand, et il existe, en effet, une certaine analogie entre la tête d'Éleusis et celle du prétendu *Inopos* du Louvre, qui paraît bien être un portrait *libre* d'Alexandre [1]. M. Benndorf a indiqué d'autres répliques plus éloignées du même type, par exemple le buste de la collection Nicaise, récemment publié dans la *Gazette archéologique* [2]. Disons, en passant, que l'archéologue autrichien a tort de citer ce buste comme provenant du Châtelet près de Saint-Dizier; en vérité, l'on n'en sait absolument rien, et le possesseur, qui a indiqué cette provenance, n'a pas allégué un seul motif sérieux à l'appui.

Il y aurait bien à dire sur la statue ou l'*hermès* d'Eubouleus, dont le buste d'Éleusis a pu former la partie supérieure [3]; on pourrait aussi marquer l'influence de ce beau marbre sur les sculpteurs de l'époque suivante, sur Léocharès et son Ganymède, sur Bryaxis et son Zeus-Sérapis d'Alexandrie, enfin sur le type plastique d'Antinoüs, où M. Dietrichson signalait très justement, en 1885, comme un souvenir des éphèbes rêveurs de Praxitèle. Mais il faut nous arrêter après avoir résumé la notice de M. Benndorf et constaté avec lui que le petit musée des chefs-d'œuvres attiques vient de s'enrichir, grâce aux fouilles de M. Philios, d'un chef-d'œuvre de plus, qui est très probablement de Praxitèle.

— On vient de découvrir à Éleusis le propylée d'une grande construction romaine qui, d'après l'inscription dédicatoire, était vouée *aux dieux et à l'empereur* [4].

— Un nommé Joannès Sakellariou, en labourant un champ situé près de la nécropole et de la route qui conduit à Thèbes, a trouvé un bas-relief représentant un guerrier de grandeur naturelle qui donne son casque à un petit serviteur placé auprès de lui. Le travail en est, dit-on, archaïque [5].

ÉPIDAURE. — Les fouilles d'Éleusis, d'Épidaure et de Mycènes ont été interrompues par l'hiver. A Épidaure, on a découvert une riche maison romaine qui

1. Reinach, *Gazette archéol.*, 1886, pl. 22.
2. Nicaise, *Gazette archéol.*, 1886, pl. 32.
3. M. Furtwaengler croit reconnaître Eubouleus vêtu d'un chiton, comme dans le buste d'Éleusis, sur des vases attiques de la fin du v<sup>e</sup> siècle, où il paraît à côté de Déméter et de Koré. (*Phil. Woch.*, 1887, p. 1295.)
4. *Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 4.
5. Ἐφημερίς, 11-23 décembre 1887.

paraît avoir servi de thermes. Cette indication est donnée par l'Ἐφημερίς du 3 janvier 1888, mais il nous semble que la découverte de ces thermes d'Épidaure est plus ancienne.

Mycènes. — M. Adler, qui a récemment visité Mycènes, a donné à la Société archéologique de Berlin [1] quelques détails sur la découverte du palais [2]. Dans l'angle sud-est de l'acropole inférieure, on a trouvé des maisons disposées en terrasses, avec des escaliers, des corridors, de petites cours et des magasins. A vingt-six mètres plus haut, on a déblayé les restes du palais. Un escalier de pierre conduit à la cour, dont la partie orientale est limitée par le *Megaron*, semblable à celui de Tirynthe. A l'intérieur est un foyer circulaire, à deux degrés, dont le bord est décoré d'une frise; les ornements appartiennent au même style que ceux des vases mycéniens. A l'ouest du *Megaron*, un second escalier, presque entièrement de bois, conduisait, suivant M. Adler, à un étage supérieur, aujourd'hui effondré, au-dessus duquel a été construit plus tard un long périptère dorique, dont on a retrouvé des fragments. Ainsi, à Mycènes comme à Tirynthe, un édifice du culte s'est élevé sur les ruines de la vieille demeure royale.

Tirynthe. — Nous avons publié, dans une précédente *Chronique* (*Revue*, 1887, II, p. 76-78), une intéressante lettre de M. Stillmann relative aux édifices déblayés par M. Schliemann à Tirynthe. M. Dörpfeld, actuellement directeur de l'École allemande d'Athènes, veut bien nous adresser à ce sujet la lettre suivante, que nous traduisons *in extenso*.

Athènes, 26 novembre 1887.

Monsieur,

Vous publiez dans votre *Chronique d'Orient* une lettre de M. Stillmann sur l'ancienneté du palais de Tirynthe. Comme votre correspondant a cru devoir s'inscrire en faux contre quelques-unes de mes allégations à ce sujet, vous me permettrez sans doute d'y répondre brièvement.

M. Stillmann donne six raisons pour prouver que le palais, déblayé par M. Schliemann et moi à Tirynthe, appartient à l'époque byzantine, et non à l'époque homérique. De ces six raisons, aucune ne me paraît soutenir l'examen. En effet :

1° On reconnaît clairement dans la construction du palais l'usage de la scie et du foret, instruments qui, au dire de M. Stillmann, étaient inconnus en Grèce avant l'an 800. C'est là, j'en suis convaincu, une erreur complète. La célèbre *Porte des Lions* à Mycènes, la grande porte de la citadelle à Tirynthe, les tombeaux à coupoles de Mycènes et d'Orchomène, constructions dont personne n'a encore contesté la haute antiquité [3], témoignent de l'emploi des instruments en question.

M. Stillmann dit que j'ai nié l'existence de briques dans les murs du palais. Loin de là; car dans le volume intitulé *Tiryns*, j'ai exposé en détail comme quoi une grande partie des murs se composait de briques : mais ces briques sont des briques d'argile (*Lehmziegel*) séchées à l'air, et non pas des briques cuites avant leur emploi dans la construction. C'est l'existence des briques de cette dernière espèce, dans les murs du palais, que j'ai contestée, et je maintiens que j'ai eu raison de le faire. Des briques ordinaires (*kiln-burnt bricks*) et des tuiles cuites, ne se trouvent que dans les murs de fondation de l'église byzantine et dans les tombeaux de la même époque.

1. Séance du mois de juin (*Philol. Wochenschrift*, 1887, p. 1071.)
2. Cf. *Revue archéol.*, 1887, II, p. 76.
3. L'an 800 av. J.-C. est encore une antiquité fort respectable. — S. R.

2° Il n'est pas exact, comme le dit M. Stillmann, que l'on ait trouvé pêle-mêle les fragments de vases d'époques différentes. Les tessons byzantins ne se sont rencontrés qu'auprès de l'église et des nombreux tombeaux byzantins. L'église s'élève au-dessus de certains murs du palais et, en divers endroits, les tombeaux coupent les anciens murs, de manière à laisser clairement reconnaître que l'église et les tombeaux ont été construits alors que le palais était détruit depuis longtemps et que ses murs étaient déjà complètement ensevelis.

3° M. Stillmann dit que nous n'avons pas exploré la couche de terre au-dessous du sol du palais ; c'est là qu'il suppose que le palais véritable pouvait exister. Ce reproche paraît montrer que M. Stillmann ne connaît qu'imparfaitement les résultats de nos fouilles. S'il avait lu attentivement le volume *Tiryns*, il saurait que nous avons fouillé en plusieurs points les masses de débris accumulées sous le sol du palais et qu'un chapitre spécial de notre livre est précisément consacré aux constructions plus anciennes, dont on rencontre les vestiges sous le palais.

4° Suivant M. Stillmann, les bases de colonnes découvertes par nous appartiennent à une époque récente et barbare. Cette allégation est absolument réfutée par de nouvelles découvertes. Dans le palais de Mycènes, déblayé il y a peu de temps, qui se trouve à une grande profondeur sous un temple grec, on a trouvé exactement les mêmes bases de colonnes en pierre ; plus récemment encore, sur l'acropole d'Athènes, à côté de vieux murs pélasgiques et à plusieurs mètres au-dessous du sol de l'Erechthéion, deux bases de colonnes identiques ont été rendues à la lumière. Ces bases là seraient-elles aussi byzantines ?

5° Toujours d'après M. Stillmann, l'époque grecque archaïque et l'époque classique auraient ignoré les pavés en mortier et en petites pierres, pareils à ceux qui ont été trouvés à Tirynthe. Je réponds que je puis montrer à M. Stillmann toute une série de pavés grecs qui sont composés des mêmes matériaux.

6° M. Stillmann dit encore que les peintures murales sont un méchant travail d'époque byzantine. Il suffit, pour s'assurer du contraire, de comparer les chromolithographies publiées dans *Tiryns* aux ornements découverts dans les tombes à coupoles, incontestablement très anciennes, de Mycènes et d'Orchomène. Faut-il penser que M. Stillmann n'ait point vu les peintures de Tirynthe ? On serait tenté de recourir à cette hypothèse pour expliquer son étrange allégation.

En terminant, M. Stillmann invoque le témoignage de ses compagnons de voyage, en particulier celui du célèbre architecte anglais M. Penrose. Mais, entre temps, M. Penrose a visité de nouveau Tirynthe et, après avoir soigneusement examiné les ruines, il a reconnu publiquement son erreur dans une lettre publiée par l'*Athenaeum* (n° 3133, 12 novembre 1887). M. Penrose déclare que sa visite à Tirynthe et à Mycènes, en compagnie de M. Stillmann, a été rapide et superficielle ; que, depuis, il a examiné de nouveau les deux emplacements en ma compagnie et qu'il est maintenant convaincu de la très haute antiquité du palais de Tirynthe et des tombeaux mycéniens. M. Penrose indique même les preuves principales qui l'ont conduit à modifier son opinion.

J'espère que M. Stillmann, à son tour, voudra abandonner ses théories et suivre en cela l'exemple de M. Penrose, une haute autorité dans le domaine de l'architecture antique. Si, pourtant, M. Stillmann ne se déclarait pas convaincu, je suis toujours encore prêt à l'accompagner sur les lieux et à lui prouver, pièces en mains, l'inexactitude de ses allégations.

Dr Wilh. Doerpfeld, architecte.

La lettre de M. F. C. Penrose, adressée à M. Walter Leaf, est datée du 8 octobre 1887 ; c'est une rétractation complète de sa première opinion et un hommage rendu à la perspicacité de M. Dörpfeld [1].

1. Cf. *The Academy*, n° 816, 24 décembre 1887, p. 431, où M. Karl Blind triomphe de cette conversion, au nom de son ami M. Schliemann, qu'il appelle *a much-wronged man*. M. Blind est difficile !

Sicyone. — M. Mac Murtry, membre de l'École américaine d'Athènes, envoie à la *Nation*[1] un compte rendu des fouilles de Sicyone qu'il a dirigées. Les ruines apparentes sont encore nombreuses à Sicyone : on y voit un théâtre, un stade, des thermes romains, des aqueducs, des traces de rues, une partie du mur d'enceinte de l'Acropole construit par Démétrius Poliorcète. Les églises du village de Vasilika contiennent beaucoup de colonnes antiques. La mission américaine confina ses recherches au théâtre, qui est un des plus grands de la Grèce. Le déblaiement a été exécuté d'une manière méthodique. On voit aujourd'hui trois murs appartenant aux fondations de la scène; celui qui est le plus voisin de l'orchestre a environ 72 pieds de long sur trois de haut. Au pied de ce mur, sur le devant, s'étend une bordure en marbre ornée, dont les blocs portent des lettres d'appareillage. M. Mac Murtry pense que le mur en question, percé de trois ouvertures, dont une double porte au milieu, date de l'époque romaine; on y trouve des briques mêlées à des pierres de médiocre dimension. Le second mur présente un caractère différent : il est construit en grands blocs, bien ajustés, et semble de travail grec. Sa longueur est d'environ 48 pieds; il est percé d'une seule porte. Le troisième mur a la même longueur que le second et présente deux portes. A la distance d'environ 21 pieds de l'extrémité orientale de la scène, un mur transversal s'étend entre le second et le troisième mur, faisant avec eux un angle droit.

L'orchestre est de forme elliptique. Cinq rangées de sièges ont été déblayées; on a reconnu quatorze escaliers partant de l'orchestre, qui divisent l'emplacement réservé aux spectateurs en quinze *kerkides*. Les sièges sont taillés dans le roc; ceux du premier rang sont des fauteuils, avec dossier et appuis. Tout autour de l'orchestre règne un canal d'écoulement : un aqueduc conduit du centre de l'orchestre à la scène, puis au dehors, par la porte médiane du premier mur. Un autre s'étend de la partie ouest de l'orchestre jusqu'au précédent. On a découvert çà et là des tuyaux en terre cuite, qui servaient à l'écoulement des eaux.

Deux arcades donnaient accès aux rangées supérieures des sièges; elles sont incontestablement de construction romaine, sans trace de ciment ni de briques. Il est probable que le devant du théâtre était orné d'une colonnade. M. Mac Murtry signale encore une grande fontaine monumentale; mais il est difficile, en l'absence de plan, de suivre les détails de sa description. On a trouvé un petit nombre de fragments de statues sans importance, plusieurs fragments d'architecture d'ordre ionique et dorique avec traces de polychromie, des monnaies de cuivre et des lampes en terre cuite. Une inscription d'époque romaine concerne des honneurs rendus à certains ambassadeurs; une autre, d'époque hellénistique, rappelle les victoires remportées aux jeux par Kallistratos fils de Philothales.

La reprise des fouilles, à la fin de 1887, a donné une belle tête de femme, de grandeur naturelle, et une tête virile de bon style, qui ont été découvertes dans l'orchestre. Un rapport détaillé sur les fouilles de Sicyone, avec un plan du théâtre, paraîtra prochainement dans les *Papers of the american school*.

1. *The Nation*, 18 août 1887, p. 132.

MANTINÉE [1]. — C'est à M. Fougères qu'il appartient de faire connaître en détail les beaux résultats des fouilles de l'École française à Mantinée. Mais comme les bas-reliefs attribués à Praxitèle ont été transportés à Athènes aussitôt après leur découverte, il est naturel que l'on se soit occupé de les étudier et que les impressions des premiers visiteurs aient trouvé accueil dans les Revues. L'Académie des Inscriptions en a été entretenue à son tour. Nous reproduisons ici la communication de M. Foucart à la séance du 11 novembre 1887 [2] :

*Fouilles de Mantinée.* — M. Foucart, directeur de l'École d'Athènes, expose les principaux résultats des fouilles que l'École française a commencées à Mantinée. Il a confié la direction des travaux à M. Fougères, membre de l'École. M. Fougères a relevé le plan de l'enceinte avec ses portes et ses tours, dégagé le théâtre et la scène, retrouvé l'emplacement de l'agora et des portiques qui l'entouraient, un autre portique dédié à Antinoüs, le favori d'Adrien. Au moyen de sondages, il a reconnu, sur une longueur de 300 mètres, une rue pavée en grandes dalles où les roues des chars ont tracé une ornière. Cette rue, qui part de la porte méridionale, conduira, sans doute, à des édifices importants.

La ville, maintenant déserte, a été longtemps occupée par les Byzantins. Plusieurs églises avaient été construites sur l'emplacement des monuments anciens. M. Fougères a trouvé dans leurs ruines un grand nombre de morceaux d'architecture, de sculptures et d'inscriptions, celles-ci au nombre d'une trentaine. Parmi les plus intéressantes, il faut citer : deux colonnes d'une inscription archaïque (quarante lignes environ), fragment d'une loi ou d'un règlement religieux ; une dédicace faite par Philopœmen et les officiers de son armée, probablement après la bataille de Mantinée, où fut tué Machanidas, tyran de Sparte.

Les petits objets en bronze ou en terre cuite, briques avec estampilles, tessères avec noms propres, ont été recueillis en grande quantité, surtout dans le théâtre. M. Fougères a rencontré, au milieu de ces débris de l'époque grecque et romaine, deux haches en pierre polie. Les fouilles ont mis également au jour beaucoup de fragments de sculptures qui appartiennent à la période comprenant l'époque archaïque et l'époque romaine. M. Foucart présente à l'Académie les photographies de quelques morceaux mieux conservés, qui seront publiés dans le *Bulletin de correspondance hellénique* : ce sont trois bas-reliefs contenant neuf personnages. Ils proviennent d'un monument signalé par Pausanias. Le voyageur, après avoir parlé d'une statue de Latone, œuvre de Praxitèle, ajoute que la base est ornée de bas-reliefs qui représentent les Muses [3] et Marsyas jouant de la flûte. Les trois panneaux découverts par M. Fougères répondent exactement aux indications de Pausanias ; le quatrième n'a pas encore été retrouvé. Il serait téméraire d'attribuer ces bas-reliefs à Praxitèle lui-même, mais on pourrait supposer qu'ils ont été exécutés sur ses dessins par ses élèves.

M. Foucart annonce que les fouilles seront reprises l'année prochaine.

Un article du *Messager d'Athènes*, reproduit par le *Temps* (13 octobre 1887), signale encore une stèle archaïque représentant une jeune femme de grandeur presque naturelle, debout et tenant dans la main droite une feuille et une fleur. C'est un remarquable travail du v^e siècle.

1. Olivier Rayet écrivait, dans la *République Française* du 4 juillet 1876 : « Il s'en faut de beaucoup que la liste des points où des trouvailles sont certaines soit épuisée : Tégée, *Mantinée*, Argos, Samos, Sardes, Cos, bien d'autres villes encore attendent toujours des explorateurs. »

2. *Chronique des Arts*, 19 novembre 1887. Cf. le résumé donné par le *Messager d'Athènes* et reproduit par le *Temps*, 13 octobre 1887 ; la *Kunstchronik* du 13 octobre, la *Philologische Wochenschrift* (1887, n° 1490), etc.

3. Il y a Μοῦσα dans le texte, mais la correction Μοῦσαι s'impose.

M. Wolters, dans la *Classical Review*[1], dit que la forme des scellements de la base indique une époque postérieure à Praxitèle; il ajoute que le travail des sculptures conduit à la même conclusion. Comme il n'existe pas encore, que je sache, de recueil de *trous de scellement datés*, et comme la qualité du travail est une affaire d'appréciation, la question est loin d'être résolue dans le sens indiqué par M. Wolters.

— Le *Bulletin de Correspondance Hellénique* de décembre 1887 (p. 485-489), publie, sous la forme d'une lettre à M. Foucart, un exposé sommaire des trouvailles de M. Fougères auquel nous renvoyons nos lecteurs. L'auteur signale, comme l'avait déjà fait M. Foucart à l'Académie, la présence de deux petites haches polies en serpentine dans un édifice d'époque romaine. Le fait n'est point extraordinaire, et l'on serait mal venu à l'alléguer pour rajeunir l'époque néolithique; tous les préhistoriciens savent que les haches polies ont passé et passent encore pour des amulettes[2].

Olympie. — Au mois de mai 1887, l'Hermès de Praxitèle a enfin été dressé sur sa base antique; dix ans s'étaient écoulés depuis la découverte de ce chef-d'œuvre, et pendant dix ans il était resté couché sur le sol. Heureusement, à ce qu'on assure, le marbre n'a rien perdu de la fraîcheur de son épiderme. Un sculpteur allemand, M. Grüttner, a également terminé la mise en place des deux frontons du temple de Jupiter; le roi et la reine de Grèce sont venus présider à l'inauguration du musée Zingros, où toutes les merveilles d'Olympie ont trouvé place[3].

Thèbes. — Le musée Britannique a récemmment acquis les objets suivants, provenant de tombes thébaines : huit fibules de bronze, dont trois avec gravures archaïques (cygne et dauphin, oiseau aquatique, rosace à quatre pétales); un bracelet de bronze; un ornement de bronze en S; un miroir de bronze orné de cercles concentriques et d'une rosace; des vases à décors géométriques; un scarabée de stéatite, avec un sphinx assis et la lettre X, etc.[4]

Vers le 20 décembre 1887, M. Cavvadias, éphore général des antiquités, apprit que certains marchands d'Athènes offraient en vente de petits bronzes

1. *Classical Review*, 1887, p. 317.

2. Cf. Cartailhac, *L'âge de pierre dans les souvenirs et superstitions populaires*, Paris 1878. Dans les fondations du palais de Khorsabad, on a trouvé des couteaux de silex déposés avec d'autres amulettes (*Congrès de Paris*, p. 114, 119). Les haches polies du théâtre de Mantinée sont des *céraunies*, des *pierres de foudre*, noms que les Grecs actuels, et avec eux la plupart des peuples du monde, leur donnent encore; il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'une très ancienne inscription de Mantinée, autrefois publiée par M. Foucart, fait précisément mention d'un *Jupiter-foudre*, Διὸς Κεραυνοῦ. (*Inscr. antiquiss.*, n° 101.) Les silex recueillis dans les tombes romaines, mérovingiennes, saxonnes et chrétiennes sont également des amulettes. (Cf. *Rev. Arch.*, 1866, I, p. 296; 1867, I, p. 356; 1876, I, p. 367; 1877, II, p. 183; *Bull. Soc. Anthr.*, mars 1875; Baudot, *Sépultures de Charnay*, p. 77; Moreau, *Album Caranda*, I, pl. 21, pl. B, C, D, E: II, pl. 1, 12, 35, etc.; Beaulieu, *Archéol. de la Lorraine*, t. II, p. 79; *Bonner Jahrbücher*, t. LXXVIII, p. 225; *Congrès de Norwich*, p. 177; *Matériaux*, t. X, p. 371; XIII, p. 120; XVII, p. 421; XXI, p. 214, 267; Nadaillac, *Premiers hommes*, t. II, p. 263, etc.)

3. *Philol. Wochenschrift*, 1887, p. 1071. M. Emerson a décrit le musée Zingros à Olympie, *Amer. Journ., of Archaeol.*, 1887, p. 95. M. Grüttner a récemment rajusté plus de trente fragments encore ἀδέσποτα du fronton occidental. Pour le fronton de l'est, il a suivi l'arrangement proposé dès l'origine par M. Curtius et combattu depuis plusieurs années par M. Treu.

4. *Classical review*, 1887, p. 316.

représentant des taureaux et portant l'inscription ΙΕΡΟΝ ΚΑΒΕΙΡΩΝ. Avec la promptitude et la résolution qu'on lui connaît, M. Cavvadias n'hésita pas à confisquer ces objets et fut assez heureux pour apprendre qu'ils étaient envoyés à Athènes par des marchands d'antiquités thébains. M. Cavvadias, accompagné de M. Dœrpfeld, partit pour Thèbes, opéra une *descente archéologique* chez les personnes qu'on lui avait désignées, s'empara de leurs statuettes et fit comparaître les ouvriers fouilleurs. Ceux-ci déclarèrent que les bronzes avaient été découverts au lieu dit *Ampélosalési*, près de Thespies, à la distance d'une heure et demie de Thèbes. Des fouilles régulières furent immédiatement entreprises sur ce point par deux membres de l'École allemande d'Athènes, sous la direction de M. Dœrpfeld. On découvrit les soubassements du sanctuaire des Cabires thébains, décrit par Pausanias (IX, 25, 5), plusieurs tambours de colonnes et une des portes du temple. La récolte en objets de petite dimension a été très riche : citons, d'après l'Ἐφημερίς d'Athènes, près de cent taureaux de bronze, dont plusieurs portent des inscriptions, un taureau de bronze doré, au moins cent vingt taureaux de plomb, une statuette acéphale haute de $0^{m},30$, trois masques satyriques, dont un orné de couleurs, des fusaïoles, plus de cinq cents figurines d'animaux en terre cuite, quelques-unes avec inscriptions, de très nombreux fragments de vases inscrits, une statuette en terre cuite haute de $0^{m},25$ représentant un Cabire et portant l'inscription : Καβείρῳ καὶ τῷ υἱῷ αὐτοῦ. On mentionne encore quatre monnaies de bronze et une d'argent, une base de statue avec inscription, des lances longues d'un mètre, un bas-relief sur os représentant un Cabire, des statuettes de Pan, des Cabires, de Dionysos, un vase avec une femme jouant de la cithare, etc. [1]. Une correspondance adressée au *Standard* de Londres, et traduite par un journal allemand [2], cite parmi les trouvailles « une statuette de bronze représentant une des divinités féminines ou Cabeirides, portant une couronne de lierre, avec un masque derrière la tête, tandis que son fils lui sert d'échanson (*während ihr Sohn ihr Wein kredenzt*). » Il faudrait être plus malin qu'un Cabire pour comprendre quelque chose à cette description [3].

Delphes. — Nous espérons que le jour n'est pas éloigné où nous pourrons annoncer à nos lecteurs le commencement des fouilles de Delphes, que doit entreprendre, sitôt que la question des terrains aura été réglée, l'École française d'Athènes, aux mêmes conditions que l'exploration d'Olympie accomplie par l'Allemagne, et que les recherches de l'École française elle-même à Délos. Malheureusement, tandis que l'Altis d'Olympie et le rocher délien étaient inhabités, il y a un village grec sur les ruines du temple de Delphes : c'est de là seulement que proviennent les retards apportés depuis dix ou quinze ans à l'exécution d'un projet si cher à tous les archéologues. Mais l'heure approche où ces derniers obstacles seront écartés. Il n'en est que plus nécessaire de bien connaître à l'avance tout ce qui concerne la topographie de Delphes. Aux travaux considérables, mais déjà anciens, de MM. Ulrichs et Foucart, s'ajoute maintenant

1. Cf. Ἐφημερίς, 1er et 3 janvier 1888 : *Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 66.
2. *Frankfurter Zeitung*, 11 janvier 1888
3. En réalité, il s'agit d'une scène figurée sur un vase à figures noires : un homme barbu assis (ΚΑΒΕΙΡΟΣ) tient un canthare que remplit un enfant (ΠΑΙΣ.) Cf. *Philol. Woch.*, 1888, p. 130.

celui d'un savant allemand, M. Pomtow, qui a été communiqué à la Société archéologique de Berlin (juillet 1887), et dont nous donnons une analyse d'après la *Philologische Wochenschrift* [1].

Le but principal de M. Pomtow et de l'architecte qui l'accompagnait était de lever un plan exact du village de Castri, afin de pouvoir faire figurer sur ce plan les découvertes ultérieures. Une carte à l'échelle de 1/750 a été dressée, avec l'indication de toutes les maisons et des noms de leurs possesseurs actuels. On a aussi dessiné, à l'échelle de 1/50, le célèbre mur polygonal, en y marquant toutes les inscriptions, au nombre de plus de 600, qui ont été dégagées jusqu'à présent par O. Müller, Curtius, MM. Foucart, Wescher et Haussoullier. Ces textes doivent être réunis par l'Académie de Berlin dans le volume, actuellement en préparation, des inscriptions de la Grèce du Nord. Les explorateurs ont pris vingt-quatre vues photographiques de Delphes et des antiquités qui y sont conservées. Ils ont retrouvé la nécropole occidentale, qui longe la nouvelle route carrossable venant de Chryso, et où l'on a découvert récemment une inscription boustrophédon de trois lignes, gravée dans l'alphabet de Sélinonte (fin du VI^e siècle) [2]. Il a été impossible de relever dans toute son étendue le plan de l'ancienne ville, tant à cause de son immense développement que de l'extrême inégalité du terrain; mais on a pu étudier complètement l'enceinte du territoire sacré dont le péribole (le mur appelé *Helleniko*), est conservé en grande partie au nord et à l'ouest.

Le centre de ce territoire est la terrasse du temple, supportée par un beau mur polygonal très ancien. On n'en connaissait jusqu'à présent qu'une longueur de 77 mètres, à partir de l'extrémité orientale; de nouvelles recherches en ont fait découvrir l'extrémité ouest, à une distance d'environ 75 mètres plus loin. Cette partie du mur paraît ne point contenir d'inscriptions. Le segment oriental a été déblayé sur un espace encore inexploré de deux mètres, où l'on a copié des inscriptions inédites.

Le κρηπίδωμα du temple est apparent du côté sud; une tranchée de 3 mètres ne put atteindre le niveau de ses énormes fondations. L'escarpement du terrain a rendu nécessaire, pour soutenir le sol, la construction d'un certain nombre de murs parallèles, courant de l'est à l'ouest et reposant sans doute sur le roc vif. Entre les murs parallèles se trouvent des chambres souterraines, δωμάτια ὑπόγαια; le plan de trois d'entre elles a pu être relevé à l'échelle de 1/100. Les toitures de ces souterrains forment en même temps le sol du temple. Les seuls vestiges visibles de cet édifice sont environ trente tambours de colonnes en pierre du Parnasse, et quinze tambours de colonnes ioniques en marbre; c'est aux fouilles à faire connaître le reste.

M. Pomtow a encore levé les plans du théâtre et du stade, mais il n'a pu faire de même pour la *lesché* et le tombeau de Néoptolème, bouleversés par des constructions récentes.

Au-devant de la partie du mur polygonal qui a été déblayée en dernier lieu, se trouvent le portique des Athéniens, l'ancien pavé de la route et les bases des

1. *Philologische Wochenschrift*, 1887, p. 1326-1328.
2. Cf. *Monatsber. der Berl. Akad.*, juillet 1887.

ex-voto. On ne connaissait qu'une colonne du portique, brisée en deux morceaux. M. Pomtow en a déterré une seconde, qui est bien conservée, et qu'il a fait poser debout à côté de la première, dont les deux tronçons ont été réunis par des crampons de fer.

La découverte du portique des Athéniens, en un point tout différent de celui où l'on s'attendait à le trouver, avait déjà éveillé des soupçons sur la disposition des édifices à l'intérieur du ἱερόν, telle qu'elle était généralement admise jusqu'à présent. Les dernières recherches ont prouvé qu'elle était, en effet, erronée à tous égards. On pensait que la voie sacrée conduisait tout droit de la fontaine Castalie à la porte orientale du temple, et que les ex-voto, les trésors, etc. étaient pittoresquement répartis de part et d'autre de la voie. Mais la situation du portique au sud du mur polygonal et la direction de l'ancienne route prouvent que l'entrée dans l'enceinte devait avoir lieu du côté sud, et qu'ensuite, faisant un détour le long de l'angle sud-est du mur, on montait au temple du côté de l'est. C'est cette route que suit le cortège pythique dans le bas-relief bien connu qu'a publié Welcker[1]. On y voit le mur polygonal figuré derrière les personnages; la partie supérieure du mur est ornée d'un trépied; au-dessus on aperçoit le haut des colonnes et la toiture du temple (angle sud-est). La voie sacrée est désignée assez clairement par la présence d'un autel au premier plan.

A l'angle sud-est du mur du péribole, M. Pomtow a constaté un nouveau détour du mur oriental vers l'ouest. En cet endroit, il y a trois ans, on a découvert une grande base, un piédestal portant l'inscription latine autrefois copiée par Cyriaque (*Corp. inscr. lat.*, I, 562; III, 1, 566), enfin, une construction en pierres demi-circulaire, qui paraît avoir servi de base à un groupe important de statues. Chacun de ces objets est éloigné du précédent d'environ vingt pas, mais toujours en ligne droite et dans la direction de la fontaine Castalie. De ces indices, on peut conclure que la ἱερὰ ὁδός, partant de la fontaine Castalie, se dirigeait directement vers l'angle sud-est du mur du péribole, où se trouvait l'entrée principale dans le sanctuaire, puis gravissait l'escarpement jusqu'au mur polygonal, en décrivant trois ou quatre courbes au-dessus des terrasses découvertes par O. Müller et E. Curtius, entre le mur polygonal et le péribole. A l'angle sud-est du mur polygonal, le chemin tournait vers le nord, puis enfin s'infléchissait vers l'ouest, en gravissant la terrasse du temple.

Les fouilles récentes ont précisément mis à nu, à l'angle sud-est du péribole, les degrés et le pavé antique, qui forment l'entrée dans le ἱερόν, coupant le mur exactement dans la direction de Castalie et des trois bases mentionnées plus haut. Sur les degrés, on a découvert une base en calcaire noir, qui porte, avec d'autres inscriptions plus récentes, une dédicace en cinq distiques presque entièrement conservés. Ces vers ont été lus par Pausanias et mis à contribution par lui pour ses commentaires mythologiques, ce qui a permis de compléter l'épigramme d'après la prose du Périégète (Paus., X, 9, 2). C'est donc en cet endroit qu'était la porte d'entrée du péribole, et c'est en partant de ces ex-voto que Pausanias décrit les autres objets situés de part et d'autre de la route jus-

1. Welcker, *Alte Denkmæler*, II, p. 37, pl. II, 3.

qu'à ce qu'il arrive au portique et puis au temple. Cette détermination du point de départ de Pausanias donne, suivant M. Pomtow, la clef de la topographie de Delphes.

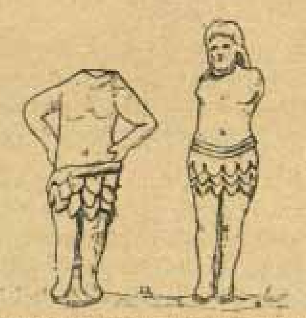
L'auteur, en terminant, a exprimé l'opinion que des fouilles méthodiques sur ce point produiraient des résultats « qui, par leur variété et leur intérêt, leur importance et leur richesse, surpasseraient probablement ceux-mêmes des fouilles d'Olympie. » Nous en acceptons volontiers l'augure. Τύχῃ ἀγαθῇ !

ÉLATÉE. — M. P. Paris a publié, dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique*, un remarquable article sur ses fouilles au temple d'Athéna Cranaia à Élatée [1]. Il a décrit une collection de nombreuses figurines en terre cuite découvertes aux alentours du sanctuaire; les plus importantes ont été reproduites par l'héliogravure. Comme le dit avec raison M. Paris, ce dépôt de terres cuites confirme l'opinion émise par M. Pottier dans sa thèse latine, à savoir que les mêmes statuettes se trouvent dans les tombeaux et dans les temples, que leur « destination funéraire » tient moins à leur nature et aux motifs figurés qu'à l'intention de ceux qui les ont offertes comme ex-voto. Il étend la même conclusion à ce qu'on a désigné sous le nom de « mobilier funéraire » des tombes; ce même mobilier se rencontre dans les sanctuaires et comporterait la désignation plus générale de « mobilier religieux ». Il me semble cependant que M. Paris va trop loin lorsqu'il refuse de reconnaître, à un certain nombre de pièces, le caractère d'objets *substitués*. Notre jeune école d'archéologie tend à diminuer le plus possible ou même à nier tout le symbolisme cher aux contemporains de Panofka. Il y a là une réaction salutaire, mais qui est déjà tombée dans l'excès. M. Paris m'expliquera-t-il pourquoi le type de Jupiter n'est, pour ainsi dire, jamais figuré par les coroplastes? Me dira-t-il pourquoi la céramique (je ne parle pas de celle de Smyrne, exceptionnelle à tous égards), ne représente que très rarement des hommes faits? Il faut que le symbolisme ait sa part dans l'exégèse : c'est aux gens de goût à savoir la limiter.

Parmi les figurines qu'a publiées M. Paris (pl. III, n° 9), il en est une qu'il décrit ainsi (p. 9) : « Bonhomme debout... Au-dessous du ventre s'enroule une ceinture d'où tombe une sorte de caleçon formé de langues qui se recouvrent les unes les autres. Il y en a une triple rangée. C'est un accoutrement de mime ou de baladin. » Je ne sais sur quoi se fonde M. Paris pour qualifier ainsi ce costume, dont le caractère comique m'échappe absolument. M. Paris aurait pu signaler une particularité tout analogue dans une statue découverte à Carthage et publiée, en 1885, par M. Babelon et moi [2]. C'est une œuvre qui n'a rien de comique, bien qu'il soit difficile de décider si le personnage ainsi vêtu est un dieu marin ou Melkarth. Pour faciliter la comparaison et vu la rareté de ce genre d'accoutrement, nous donnons ici un croquis de la statuette et de la statue réduites à la même échelle [3]. Ce rapprochement a d'autant plus d'intérêt que plusieurs fragments publiés par M. Paris ont incontestablement une allure

1. *Bull. de Corr. Hellén.*, 1887, p. 405-444, pl. III-V.
2. *Gazette archéologique*, 1885, pl. 19.
3. Nous avons supprimé les deux divinités plus petites placées de part et d'autre de la statue de Carthage, ainsi que le pilier contre lequel elle est appuyée.

phénicienne [1]. Le marbre de Carthage est de travail romain, mais reproduit, sans nul doute, un motif punique.



STATUETTE D'ÉLATÉE ET STATUE DE CARTHAGE

Céphallénie. — Le Musée fondé par l'archevêque Calligas à Argostoli, musée auquel est jointe une bibliothèque, s'est augmenté d'importantes donations ; le docteur Miliaresis (d'Athènes) lui a fait présent de 109 monnaies d'or, 876 monnaies d'argent et 1,597 monnaies de cuivre, qui proviennent d'un trésor découvert à Samé [2].

Cythère. — M. Schliemann a passé le mois de décembre 1887 à Cythère, occupé à déblayer, sous la surveillance de M. l'éphore Staïs, l'emplacement présumé du temple d'Aphrodite Uranie. Les fouilles n'ont pas donné les résultats attendus, le temple antique ayant été détruit pour bâtir l'église de Saint-Cosmas, située au centre des anciens murs de la ville. Il était construit en tuf, avec deux rangées de colonnes doriques au nombre de quatre sur chaque côté. Quelques chapiteaux archaïques et fûts de colonnes sont conservés dans l'église de Saint-Cosmas. Sur une hauteur voisine, plus élevée d'environ 30 mètres, il y a des restes de fortifications cyclopéennes. Le mur d'enceinte de la ville présente des segments construits dans le même système. M. Schliemann a envoyé un rapport sur ses fouilles à la *Société d'Anthropologie* de Berlin et doit publier un rapport dans les *Mittheilungen* de l'Institut allemand d'Athènes [3].

A la fin de janvier 1888, M. Schliemann est reparti pour l'Égypte, où il doit voyager en compagnie de M. Virchow. On lui prête l'intention d'étudier, entre autres problèmes, ceux que soulève la topographie d'Alexandrie.

Constantinople. — M. André Leval me communique l'extrait suivant du *Phare du Bosphore*, en date du 17 octobre 1887 : « Avant-hier, en creusant un puits dans la maison du barbier Hadji-Hassan, aux environs d'Oun-Capan, à Stamboul, on a découvert certains objets datant de l'époque byzantine, entre autres deux statues de femmes. La police a pris les mesures nécessaires pour le transport de ces antiquités au Musée impérial. »

1. *Bull. de Corr. Hellén.*, 1887, pl. III, nos 3, 4, 5. Comparez avec les terres cuites de Carthage reproduites dans nos *Esquisses archéologiques*, Leroux, 1888.
2. *Philologische Wochenschrift*, 1887, p. 1331.
3. *The Academy*, 24 décembre 1887, 21 janvier 1888 ; *Philologische Wochenschrift*, 1887, p. 1331, 1396, 1554 ; 1888, p. 67.

Voyage archéologique de l'Assir. — Un navire de guerre turc, l'*Assir*, a récemment accompli une véritable campagne archéologique, sur laquelle les journaux du Levant nous apportent quelques détails curieux [1]. Ce bâtiment avait été chargé de transporter à Beyrouth les cadeaux que le Sultan envoie annuellement à La Mecque par la caravane de Damas. Lors de la découverte du sarcophage de Tabnit par Hamdi-Bey, il fut mandé télégraphiquement à Saïda et vint jeter l'ancre, le 13 juin 1887, entre l'îlot de Djezireh et la côte. L'état de la mer entrava d'abord les opérations; le navire talonna et l'on eut quelque peine à le dégager. Le 16, la mer redevint belle et l'on put commencer l'embarquement des sarcophages, au moyen d'un énorme radeau construit par Bechara-Deb. Les sarcophages furent hissés à bord à l'aide de poulies, manœuvrées sous la direction du capitaine Hassan-Bey. Le plus grand, pesant 13,000 kilogrammes, fut embarqué en dernier lieu; un coup de canon annonça aux habitants de Saïda que tout s'était terminé sans accident. Les frais de ces opérations difficiles et dangereuses n'ont pas excédé 10,000 francs.

De Saïda, l'*Assir* regagna Beyrouth, où il embarqua plusieurs antiquités qui avaient été confisquées et déposées dans la cour du Konak. Ce sont : une belle tête d'Hadrien; une inscription cunéiforme de vingt lignes; une meule à bras, dont la pierre supérieure porte des caractères qu'on croit hittites [2], et un cône symbolique de marbre blanc, haut d'un demi-mètre.

Poursuivant sa route, l'*Assir* vint mouiller à Chuluk, le port de Mylasa en Carie. Suivant un journal arabe de Beyrouth, le *Bachir*, il y embarqua deux statues grecques « qui avaient été achetées à condition par le Louvre, au prix de plusieurs milliers de francs ». Cela n'est pas exact : voici la vérité à ce sujet. Au mois de juillet 1880, MM. Hauvette-Besnault et Dubois, membre de l'École d'Athènes, se rendirent à Mylasa et y étudièrent un monument récemment découvert dans la cour de la maison d'un nommé Méhémet-Effendi [3]. Parmi les trouvailles, il y avait deux statues de femmes drapées, sans bras ni tête, d'un bon travail gréco-romain, quelques bas-reliefs sculptés et une dédicace à Némésis. Au mois de septembre de la même année, j'arrivai à Chuluk sur l'aviso le *Latouche-Tréville*, à bord duquel je m'étais fait embarquer, dans l'espoir naïf de rapporter quelque Vénus de Milo. Mes camarades m'avaient prévenu de l'existence des statues de Mylasa : j'allai les voir, les trouvai intéressantes et convins de donner 2,400 francs du tout, au cas où la Porte en autoriserait l'exportation. On voit que le Louvre n'a été mêlé en rien à cette affaire. Si je n'ai pas eu le plaisir de lui procurer ces sculptures, ce n'est pas faute d'avoir sollicité, à cet effet, l'intervention de Charles Tissot, qui était alors notre ambassadeur à Constantinople; mais cet archéologue, en qui je regrette un ami, ne voulait pas demander à la Porte de menues faveurs et n'était curieux, à ce moment de sa carrière, que des voies romaines de la Tunisie.

A Iasos, d'après le *Bachir*, Hamdi-Bey avait appris qu'un navire turc venait de charger des blocs de marbre provenant d'un ancien mur : il fit visiter la

1. Cf. le *Quarterly statement* (*Palestine exploration*), 1887, p. 212.
2. Une gravure de cette pierre a été publiée dans le *Quarterly statement*, 1887, p. 225. Quelques caractères ressemblent, en effet, à des hiéroglyphes hittites.
3. Cf. *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1881, t. V, p. 31 et suiv.

cargaison et y découvrit de nombreuses inscriptions, qui furent dirigées sur Constantinople. M. Cecil Smith a vu depuis, dans la cour de Tchinly-Kiosk, des marbres provenant de Iasos, mais il n'a pu les examiner[1].

Enfin, pour terminer sa fructueuse croisière, l'*Assir* se rendit à Liménas, le port de Thasos, et chargea toutes les sculptures récemment découvertes par M. Bent, ainsi que celles qui avaient été déposées, il y a longtemps, dans le Konak de Liménas[2]. Parmi ces dernières, il y a une très belle tête virile de style attique et un excellent bas-relief funéraire que j'avais vus en 1882, et dont M. de Launay a bien voulu, tout récemment, me communiquer des photographies. Il est utile de rappeler que l'île de Thasos est un fief héréditaire du khédive d'Égypte, mais il paraît que S. M. le Sultan n'a pas renoncé à ses droits sur le sous-sol. La question est pourtant litigieuse, puisque de grands bas-reliefs découverts à Thasos, en 1866, sont à Tchinli-Kiosk, tandis qu'un aigle gigantesque en marbre, trouvé dans l'île vers la même époque, a été transporté en Égypte[3].

Thasos. — Un archéologue danois, M. Kinch, a découvert au mois d'août 1887, dans un mur de l'Acropole de Liménas, une inscription dont il n'a pu lire qu'une partie, le reste étant encore dissimulé dans l'épaisseur du mur. C'est un décret qui paraît fort intéressant et qui nous fait connaître, entre autres, l'existence du mois d'Hécatombéon dans le calendrier thasien. On comprend que le respect des droits de l'inventeur ne me permette pas d'en donner le texte. Je dirai, à ce propos, que M. Bent a revendiqué la découverte du fragment épigraphique thasien que j'ai publié dans la *Revue* (1887, II, p. 82)[4]; je croyais, au contraire, que cette inscription avait été trouvée par M. Christidis et je me serais gardé d'en publier une ligne si j'avais pu soupçonner les droits de l'archéologue anglais. Ayant formulé moi-même ce que je crois être la jurisprudence à cet égard[5], je serais fort mal venu de m'en écarter.

Le *Journal des Débats* du 4 septembre 1887[6] a publié, d'après l'*Athenæum* (n° 3113), quelques renseignements complémentaires sur les fouilles de M. Bent à Thasos; nous en extrayons ce qui suit :

L'arc de triomphe (découvert à Liménas), dont il n'existe plus que les débris, à 10 pieds au-dessous du niveau du sol, était un magnifique édifice en marbre, large en tout de 54 pieds et percé de trois baies dont la plus grande, au centre, a 20 pieds. Il est dédié par la ville de Thasos à l'empereur Marc-Aurèle-Antonin, le Germanique; mais des inscriptions postérieures font hommage de l'édifice successivement à Julia Domna, à Septime Sévère, à Pertinax. L'arc était surmonté d'un groupe colossal en marbre, représentant Hercule luttant contre un lion. On put en rassembler les débris; Hercule, le genou droit en terre, le genou gauche appuyé sur le corps de la bête, en presse la tête contre sa poitrine du bras gauche et lève le bras droit pour la frapper, tandis que le lion lui déchire la chair de ses griffes de devant. Le lion est long de 7 pieds 1/2; la cuisse du demi-

1. *Classical Review*, 1887, p. 317.
2. Cf. *République Française*, 19 juillet 1887.
3. Maspero, *Guide au musée de Boulaq*, n° 6002, p. 7.
4. Cf. *Classical Review*, 1887, p. 318.
5. *Conseils aux voyageurs archéologues*, 1887, p. 45.
6. Cf. *Chronique des Arts*, 24 septembre 1887; *Philologische Wochenschrift*, 10 septembre 1887; *Athenaeum*, n° 3117.

dieu a 3 pieds 1/2 de circonférence. Ce groupe était flanqué de deux statues, dont l'une est parfaitement conservée ; elle représente une jeune femme gracieusement drapée qui est probablement l'impératrice Sabine, la femme d'Adrien.

Le théâtre de Thasos était situé, selon l'usage, devant la ville, sur le penchant d'une colline dans laquelle sont creusés une partie des gradins disposés comme d'habitude en un hémicycle, divisé en coins par des escaliers et bordé en haut et au milieu de deux larges couloirs. Les sièges sont des blocs de marbre fort étroits et profondément usés, tout entaillés de noms et d'initiales. Comme on sait, les Grecs ne s'asseyaient pas dans l'endroit que nous appelons l'orchestre, où évoluait le chœur. A l'époque romaine, au contraire, toute l'action se passait sur la scène, et le fond du théâtre, à Thasos comme ailleurs, fut rempli de sièges dont il est facile de reconnaître la moindre antiquité. On a trouvé aux murs du théâtre trois bas-reliefs qui représentent Némésis, tenant en main une balance et le pied sur une roue qui fuit.

Les carrières de marbre de l'île sont au sud et ne tiennent à la terre ferme que par un isthme assez étroit. Sur cet isthme, M. Bent a trouvé les restes d'une ville assez considérable, qui était reliée à Thasos par une chaussée en blocs de pierre, dont quelques tronçons sont encore visibles. M. Bent n'a complètement déblayé ensuite qu'un temple situé sur cinq gradins dont le plus bas est au ras des flots et qui sont formés de blocs de marbre vraiment énormes, ayant jusqu'à 17 pieds de long, sur 5 de large et 3 d'épaisseur. Au fond du temple on découvrit les débris d'une grande statue archaïque d'Apollon, les cheveux divisés en 15 tresses et d'une musculature tout à fait herculéenne. On trouva également de nombreuses tables votives de marins que le dieu avait sauvés du naufrage, une statue de Minerve, un autel dédié à Bacchus, le « héraut de l'amour » et des inscriptions intéressantes.

M. Bent a décrit, dans la *Classical Review*[1], la nécropole de l'ancienne Thasos, remarquable par ses grands sarcophages en marbre et les ruines de plusieurs mausolées. Au cours d'une fouille, il a découvert deux nouveaux sarcophages, dont l'un porte l'inscription suivante :

ΦΙΛΟΥΜΑΙΝΗΚΩΜΕΙΔΟΣΠΡΟΣΦΙΛΗΣΧΑΙΡΕ
ΤΡΥΓΗΤΙΟΝΚΩΜΙΔΟΣΠΡΟΣΦΙΛΗΣΧΑΙΡΕ

Un troisième sarcophage, de dimensions plus petites et brisé, était orné d'une Niké en relief, de têtes de béliers et d'une guirlande soutenue par un Éros. Un quatrième, également décoré de têtes de béliers, porte l'inscription :

ΕΡΜΗΣΘΕΟΔΩΡΟΥΠΡΟΣΦΙΛΗΣΧΑΙΡΕ

Ces tombes sont groupées autour d'un grand mausolée, construit sur une plate-forme à laquelle on accède par cinq degrés de marbre. Il y a un sarcophage sous le mausolée, mais M. Bent n'a pas cru devoir l'extraire, après s'être aperçu qu'il avait déjà été violé. Parmi les ruines du mausolée en question, on signale un lion de marbre et plusieurs tambours de colonnes doriques.

Les célèbres carrières de marbre étaient situées au sud de l'île de Thasos Sur l'étroite langue de terre qui rattache le promontoire de marbre à l'île, existait une ville qui paraît avoir été considérable. M. Bent y trouva des fragments de beaux sarcophages avec sculptures ; il pense que des fouilles sur ce point donneraient des résultats intéressants pour l'épigraphie.

1. *Classical Review*, 1887, p. 210-211.

La *Royal Society* a accordé un subside à M. Bent, qui devait retourner à Thasos au mois de janvier 1888.

Rhodes. — Une lutte homérique est engagée depuis quelque temps entre hellénistes anglais. M. Paley maintient, avec plus d'énergie que jamais, la date récente de notre Homère, qui serait postérieur aux Tragiques grecs[1]; il est secondé par sir W.-M. Cox, qui paraît être un apôtre passionné du *Paleyisme*. Le professeur Jebb, qui ne craint pas la polémique, maintient l'opinion traditionnelle sur l'ancienneté d'Homère; de là des controverses et même des injures, *more homerico*. Nous n'avons pas à entrer ici dans ce débat, mais comme on fait appel au témoignage de l'archéologie, il est bon de consigner les rares données chronologiques que l'archéologie des temps les plus reculés peut nous fournir[2].

Une chambre sépulcrale, découverte à Ialysos, contenait des objets du style de Mycènes avec un cartouche d'Amenhotep III. Le règne de ce prince se place en 1500 avant J.-C., mais M. Torr pense que le scarabée en question, aujourd'hui au Musée Britannique, appartient à la renaissance égyptienne, qui commence vers 660 avant J.-C. On voit que la date de la civilisation mycénienne se trouverait ramenée au VII^e siècle. A ce propos, nous pouvons rappeler que M. Ramsay place également vers 700 av. J.-C. la Porte des Lions de Mycènes[3].

Chypre. — Dans une lettre adressée à M. Perrot, M. Ohnefalsch Richter signale à l'attention des archéologues les anciens mythes chypriotes sur les serpents à cornes et les hommes cornus, mythes qui, suivant quelques auteurs, auraient valu à l'île le nom de Κεράστεια ou de Κεραστία (d'autres l'expliquaient par ses nombreux promontoires)[4]. Des serpents cornus sont figurés sur les vases à reliefs que l'on découvre à Chypre dans les couches archéologiques les plus anciennes, antérieures à l'influence sémitique. Un de ces vases a été recueilli par M. Richter à Polis tis Chrysokou en 1885. Aujourd'hui encore, les Chypriotes croient à l'existence d'un serpent cornu à deux têtes. Cette conception est due sans doute à l'importation des objets d'art chaldéens. On peut citer comme exemple un curieux cylindre en jaspe noir, trouvé à Haghia-Paraskévi et appartenant à M. Kostantinidès de Nicosie. Nous en donnons ici le dessin en grandeur natu-


CYLINDRE DE HAGHIA-PARASKÉVI.

1. Paley, *The truth about Homer, with some remarks on professor Jebb's « Introduction to Homer »*, Londres, 1887. Cf. *Classical Review*, 1887, p. 269 (Snow); *The Academy*, n° 794, 23 juillet 1887 (Cox); *ibid.*, n° 795, 30 juillet 1887 (Leaf); *ibid.*, n° 796, p. 93 (Cox). M. Léonh. Schmitz a pris le parti de M. Paley dans l'*Academy* du 10 septembre (p. 170); M. Oberdick en a fait autant dans la *Wochenschrift für class. Philol.*, 1888, p. 73.

2. Cf. Cecil Torr, *Classical Review*, 1887, p. 230.

3. Cf. *Rev. Archéol.*, 1887, II, p. 356.

4. Cf. le *Wörterbuch der griechischen Eigennamen* de Pape, *s. v.*, et Engel, *Kypros*, t. I, p. 18.

relle d'après une empreinte communiquée par M. Richter; on y voit deux divinités cornues et une tête de bœuf qui reparaît sur certains monuments hittites.

Dans les mêmes couches prephéniciennes, on rencontre souvent de petits bœufs en terre cuite d'un travail très grossier, dont M. Richter a photographié quelques spécimens.

Le Centaure portant un veau que nous reproduisons ici a été trouvé en 1884 dans une tombe phénicienne de Curium, voisine de celle où a été découvert le pectoral d'or gravé dans la *Revue* (1886, II, 98). Il a été vendu à Paris en 1885 et nous ne savons où il a passé depuis. Nous publions également, d'après une aquarelle de M. Richter, le torse d'un Centaure cornu tirant la langue; la peau du Centaure est jaune, zébrée de stries noires; sa langue est d'un rouge incarnat. Il porte une sorte de casquette que surmontent deux cornes. Des centaines de figurines analogues ont été recueillies au cours de fouilles clandestines exécutées récemment près des villages de Leuka, de Loutro et de Xerovouno, dans une vallée voisine de la ville d'Aipeia. La vallée elle-même s'appelle *Limniti*; c'est peut-être la *Limenia* dont parle Strabon (XIV, p. 583). Pendant l'hiver de 1886, les paysans ont détruit en cet endroit une grande partie d'un *téménos* d'Apollon. M. Richter nous signale dans ce *téménos*, qui est plus vaste que celui de Frangissa, des statues en terre cuite *de grandeur naturelle*, entre autres une belle tête archaïque d'Apollon de style grec, une tête de nègre peinte, plus grande que nature, des statuettes de bronze, etc. Quand M. Richter arriva sur les lieux avec M. Oberhummer, le *téménos* venait d'être bouleversé. M. Richter et M. Kostantinidès ont pu acquérir un diadème en bronze de cette provenance, qui a probablement servi de parure à une grande figure en terre cuite. Les paysans ont apporté leur butin au bazar de Nicosie où M. Kostantinidès, le scholarque, s'est efforcé d'en racheter une partie. On dit que MM. Williamson, Christian et Watkins sont disposés à reprendre les fouilles sur cet emplacement si indignement dévasté. Pourquoi le gouvernement de l'île ne fait-il pas explorer Limniti par M. Richter, en se réservant de rentrer dans ses frais par la cession d'une partie des trouvailles au British Museum? Il est grand temps que les *dilettanti* britanniques s'en mêlent et mettent fin à des ravages que les Turcs n'auraient jamais tolérés.



CENTAURE EN TERRE CUITE (Curium).



CENTAURE CORNU (Limenia).

— Nous avons sous les yeux la copie d'une lettre ou circulaire de sir H. Bulwer, en date du 16 juin 1887, relative à la question des recherches archéologiques dans l'île. Le gouverneur se déclare opposé aux fouilles de spéculation,

entreprises par les particuliers : il signale la nécessité de les placer sous la conduite de savants de profession, et reconnait aussi que l'intérêt de la science et de l'histoire doit, pour le moment, légitimer la cession d'une partie des antiquités que l'on pourra découvrir aux musées étrangers et aux institutions scientifiques qui voudront supporter la dépense des fouilles. Ce langage est excellent : nous n'avons jamais demandé autre chose. Le pillage du sous-sol de Chypre doit prendre fin.

Le colonel Warren a donné sa démission de directeur du musée de Chypre ; c'est une bonne inspiration. Sir H. Bulwer a fait cadeau au musée d'une somme de vingt-deux livres, dont dix ont été employées à l'acquisition de l'inscription phénicienne de Dali.

Un savant bavarois, connu par une étude sur l'Acarnanie, le docteur Oberhummer, a parcouru Chypre pendant l'été de 1887. M. Ohnefalsch Richter a travaillé à lever deux grandes cartes archéologiques de Salamis et de Citium, en collaboration avec MM. Oberhummer, Piéridès et Cobham. M. Piéridès, le doyen des archéologues de Chypre, a pu fournir pour ce travail bien des indications qui sont connues de lui seul, touchant le lieu exact de la découverte des inscriptions phéniciennes et d'autres antiquités qui ont quitté l'île depuis longtemps. Ces renseignements sont consignés sur des cartes à grande échelle, dont la publication rapide est fort désirable.

— M. Sayce a passé une partie de la mauvaise saison à Chypre, en compagnie de M. Fr. Percival[1].

— Nous apprenons que les trois vases de Polis tis Chrysokou, avec les signatures d'Hermaios et de Kakhrylion[2], ont été acquis pour le compte de M. van Brantighem de Constantinople[3].

— Il s'est formé à Londres, sous les auspices de la *Society for the promotion of Hellenic Studies*, un comité pour l'exploration de Chypre (*Cyprus exploration fund*). Le comité comprend vingt-quatre membres, parmi lesquels une majorité de savants, quelques artistes et des hommes politiques. Une première somme de 150 l. st. a été votée par la *Society of Hellenic Studies* ; l'École anglaise d'Athènes en a offert autant, à la condition que les explorateurs appartinssent à l'École et que la direction des fouilles fût confiée à M. Ernest Gardner, directeur de l'École anglaise en remplacement de M. Penrose. Un architecte sera adjoint à la mission; on cite aussi, comme devant y prendre part, MM. Hogarth, Guillemard et R. James, le premier appartenant à l'Université d'Oxford, le troisième à celle de Cambridge. Le Musée Britannique doit recevoir une partie des objets découverts; d'autres seront attribués aux musées des Universités dont les représentants prendront part aux fouilles. Outre les 300 l. st. assurées par la Société et par l'École, une première liste de souscription a donné un total de 356 l. st., ce qui fait en tout 656 l. st., ou environ 16,000 francs. C'est plus qu'il ne faut, à notre avis, pour obtenir des résultats remarquables, surtout si l'on ne commence point par un des grands centres,

1. *Philologische Wochenschrift*, 1887, p. 1522.
2. Cf. *Rev. Archéol.*, 1887, II, p. 89.
3. *Classical Review*, 1887, p. 209.

déjà explorés en partie, mais par une des nombreuses localités jusqu'à présent négligées des archéologues, comme le téménos près d'Aipeia dont il a été question plus haut. Le public anglais ne tardera pas à comprendre l'intérêt national de cette entreprise, dont la réputation scientifique de l'Angleterre ne doit pas moins profiter que ses collections. Nous avons été parmi les premiers à signaler ici la plaie des fouilles de spéculation à Chypre, et nous espérons ne pas être les derniers à rendre justice aux effets de la réforme.

Cos. — On annonce la découverte d'un autel, d'un serpent en marbre et d'une corne d'abondance en marbre également[1]. Cos, comme le pensait Rayet, est une des îles de l'Archipel où il y aurait de belles fouilles à faire; il n'en est guère où l'on ait découvert plus d'inscriptions.

Crète. — Un correspondant de l'*Athenaeum*, M. Joseph Hirst, annonce[2] la découverte, à Phaistos près de Gortyne, d'une statue de marbre représentant une femme nue, analogue aux idoles dites *cariennes* que l'on a déjà signalées dans différentes îles de l'Archipel[3]. On a trouvé une seconde figurine du même genre sans bras, une tête de marbre sans yeux ni bouche, où le nez seul est indiqué par une forte saillie, une parure en or pesant douze grammes en forme de sèche, une plaque de bronze avec un liséré d'or, une boule en bronze doré, un cylindre en terre cuite avec figures gravées, un galet taillé en forme de tête humaine, une pointe de lance en bronze, etc. Tous ces objets ont été donnés au Syllogue grec de Candie qui, sous la direction de M. Chatzidakis, tend à devenir un centre scientifique important. Le Syllogue vient d'acquérir le produit des fouilles de M. Halbherr au temple d'Apollon Pythien à Gortyne et une vingtaine de marbres divers; il a aussi conduit, à ses frais, l'exploration des cavernes crétoises de Psychro et d'Ilythie.

De nouvelles inscriptions ont été découvertes sur la côte à Ledia, au sud de Messava, emplacement de la ville de Lebessa qui servait de port à Gortyne et possédait un temple d'Esculape. Les textes exhumés rappellent des cures miraculeuses, comme ceux de l'Asclépieion d'Épidaure que nous avons autrefois fait connaître ici. Le plus long est la dédicace d'un Romain, Publius Granius, qui, après avoir été tourmenté pendant des années par une toux opiniâtre, relate les détails du traitement auquel il a dû sa guérison. Ces inscriptions doivent être publiées prochainement dans le *Museo Italiano*.

Magnésie. — Nous avons déjà annoncé (*Revue*, 1887, II, p. 96), la découverte d'un temple de la Mère-Plastène, à l'est de Magnésie, au-dessous de la statue de la roche Codine mentionnée par Pausanias. Dans l'*Amalthée* de Smyrne (n° 1152, 3-15 juin 1887), M. Contoléon publie quelques détails nouveaux à ce sujet. Sur la base d'une statuette en bronze, haute de 0m,50, on lit:

Μητρὶ Θεῶν Πλαστήνῃ
Καλλισθένειος Ὀρφεὺς
ἀνέθηκεν.

1. *Philologische Wochenschrift*, 1887, p. 1554.
2. *The Athenaeum*, n° 3135, 26 novembre 1887.
3. Cf. *Revue archéol.*, 1887, II, p. 80, note 4, où nous avons donné la bibliographie de ces étranges sculptures.

Dans le texte connu de Pausanias (V, 13, 7 : Πέλοπος δὲ ἐν Σιπύλῳ μὲν θρόνος ἐν κορυφῇ τοῦ ὄρους ἐστὶν ὑπὲρ τῆς Πλαστήνης μητρὸς τὸ ἱερόν), le mot Πλαστήνης était douteux : on avait proposé Πλακιζηνῆς (Porson), Μαστήνης (Nilby), Πλακιανῆς (Siebelis). Aujourd'hui, la lecture Πλαστήνης est définitivement assurée.

La dédicace déjà connue par le *Bulletin de correspondance Hellénique* (1887, p. 300) : Μητροδώρα Ἀπολλᾶ μητρὶ Πλαστήνῃ εὐχήν, est gravée sur la base d'une sculpture en marbre blanc, haute de 0m,50, qui représente Cybèle assise sur un trône, chaque main appuyée sur la tête d'un lion placé de part et d'autre de la déesse[1]. Tout auprès on a trouvé une tête d'un bon travail, où M. Contoléon reconnaît Aphrodite ou Artémis.

M. Martin Schweisthal a publié dans la *Gazette archéologique* (1887, p. 213-232) un long article, fort pénible à lire, intitulé : *L'image de Niobé et l'autel de Zeus Hypatos au mont Sipyle.* Voici, en résumé, la thèse de cet archéologue[2] : 1° M. Schweisthal croit avoir retrouvé la Niobé d'Homère dans la vallée de l'Achéloüs (Jarik-Kaïa) : c'est un *lusus naturæ* haut de 25 à 30 mètres. Ce *lusus*, paraît-il, concorde fort bien avec ce que les auteurs anciens ont dit de la Niobé du Sipyle :

De loin c'est quelque chose et de près ce n'est rien.

2° Vis-à-vis du rocher de Niobé, de l'autre côté de l'Achéloüs, un des contreforts du Sipyle s'élève à près de mille pieds, et porte sur son sommet l'acropole de Tantale, découverte par M. Humann. Dans un bloc prismatique où M. Humann avait vu le trône de Pélops, M. Schweisthal reconnaît un autel de Ζεὺς Ὕπατος, divinité que Nonnus (*Dionys.*, XIII, 534) place sur le sommet du Sipyle; 3° le tombeau de Tantale est bien là où l'a placé M. Humann, à vingt minutes vers l'est de la Niobé; 4° une dynastie royale, d'origine assyrienne, aurait occupé le Sipyle et gouverné de là les Phrygiens de la plaine avoisinante; 5° M. Schweisthal a cherché, dans les monuments figurés de l'époque classique, des répliques du type de Niobé, et il s'est imaginé en reconnaître dans quelques terres cuites de Cyrénaïque et de Myrina. Ici, je m'insurge : c'est de la fantaisie pure, et les deux figurines publiées par M. Schweisthal protestent avec moi contre la désignation de Niobé qu'on leur inflige. Ce sont de jeunes et coquettes personnes qui, fort heureusement pour elles, n'ont rien de commun avec la *Mater dolorosa* du paganisme.

Tralles. — Dans la partie supérieure de la ville, des paysans ont trouvé une statue de femme plus grande que nature, sans tête ni bras, et un buste de grandeur naturelle ressemblant, dit-on, à Alexandre le Grand. M. Démosthènes Baltazzi s'est transporté sur les lieux.

Cymé. — M. Démosthènes Baltazzi me donne avis d'une découverte très importante qui a été faite à Cymé au mois de novembre 1887. En 1881, j'avais

1. M. Schweisthal, qui dit avoir vu cette sculpture chez le vali de Magnésie (*Gaz. archéol.*, 1887, p. 219), l'appelle « une plaque de marbre représentant Cybèle tourrelée, tenant d'une main la patère et de l'autre le tympanon, avec deux lions à ses pieds et accompagnée d'Hermès... Ce monument peut être attribué au IVe siècle avant notre ère. »

2. Cf. *Rev. Archéol.*, 1887, p. 97.

pratiqué des fouilles auprès d'une petite cabane appartenant à un nommé Perganli, qui, en labourant son champ, avait trouvé, quelques années auparavant, une inscription grecque intéressante. La présence d'un petit chapiteau ionique et d'un assez grand nombre de colonnes, employées dans la construction de la maisonnette, signalait cet endroit à mon attention. Je réussis à dégager le soubassement d'un petit édifice, dont le pavé était formé de carreaux de marbre et où les bases des colonnes et la naissance des montants d'une porte étaient encore reconnaissables. Il me sembla que cette construction avait dû être transformée, à l'époque chrétienne, en une chapelle byzantine avec abside. N'ayant découvert qu'une monnaie de Licinius et deux fragments épigraphiques, je fus obligé d'interrompre mes recherches pour ne pas endommager les récoltes sur pied et les vignes.

A quelques mètres de là est une colline basse, voisine d'une autre colline plus élevée, qui a peut-être été autrefois l'acropole de la ville. Un cultivateur, voulant enlever des pierres qui encombraient son vignoble, découvrit en cet endroit un mur qui fait le tour de la colline. Ce mur est construit en pierres de grand appareil, ajustées par des crampons en fer. En dedans du mur était une masse de moellons, au milieu desquels on découvrit d'intéressantes sculptures, que la lettre de M. Baltazzi décrit brièvement. Il y a d'abord un bas-relief en marbre dont le fond est peint en rouge foncé : on voit au milieu un bucrâne, de part et d'autre une guirlande, sur cette guirlande un Éros endormi et un autre becquetant un cygne. Les sculptures sont parfaitement conservées et peintes de couleurs vives. Les autres objets sont en ronde bosse, à savoir : 1° un buste de femme, en marbre, de grandeur naturelle; elle porte un diadème percé d'un trou au milieu ; les oreilles sont aussi percées pour recevoir des pendants ; les cheveux sont ondulés et peints en rouge; le type rappelle celui des figures de Junon; 2° un buste viril (Tibère, suivant M. Baltazzi), également de grandeur naturelle. Il est voilé en pontife; détail singulier, la face serait en marbre de Paros et le revers de la tête en marbre bleuâtre. Une partie du nez manque ; 3° un buste viril en marbre de Paros, d'un beau caractère, d'une parfaite conservation; les cheveux sont courts; grandeur naturelle; 4° un buste viril, de grandeur naturelle, très bien conservé. La tête est ceinte d'un bandeau coloré en pourpre et percé de trous; les cheveux sont bouclés; couleur rouge sur le haut de la draperie; type semblable à celui d'Apollon ; 5° une statue de femme drapée, parfaitement conservée, aux trois quarts de la grandeur naturelle. La tête, en marbre de Paros, est rapportée; traces de rouge sur le chiton et de dorure sur l'himation; 6° différents morceaux d'une statue d'empereur romain, de grandeur naturelle, à savoir : les jambes jusqu'au haut du genou ; les brodequins historiés et peints en rouge, bleu et ocre; le bras droit levé tenant un bâton de commandement; un autre bras sans poignet, etc. ; 7° une jambe d'une autre statue.

Ces premières fouilles n'ont porté que sur un espace de trente mètres carrés environ. M. Baltazzi, qui a immédiatement averti le Musée impérial, se propose de déblayer toute l'enceinte lorsqu'il aura reçu des instructions à cet effet.

Les sculptures découvertes à Cymé paraissent avoir figuré dans quelque Au-

*gusteum*, analogue à celui qu'on a trouvé en 1777 à Otricoli. Comme M. Baltazzi croit reconnaître les traits de Tibère dans un des bustes, on peut se demander s'il n'y a pas quelque rapport entre cet *Augusteum* et la généreuse intervention de Tibère, restaurateur de plusieurs villes asiatiques, entre autres de Myrina et de Cymé, à la suite du terrible tremblement de terre qui les détruisit [1]. Cette hypothèse me paraît confirmée par un texte épigraphique. Il existe, en effet, à Ali-Aga, un fragment d'inscription latine qui a été copié par M. Hirschfeld et publié, d'après sa copie, par M. Mommsen, dans l'*Ephemeris epigraphica* [2]. M. Mommsen l'attribue à *Myrina Mysiæ*, mais c'est là une légère erreur : les gens d'Ali-Aga, en 1881, savaient que ce texte avait été apporté de *Namourt* (Cymé), et je suis en mesure d'ajouter qu'il provient de l'endroit même où l'on a découvert maintenant les bustes d'empereurs. J'ai déjà parlé de la cabane de Perganli, située tout près des nouvelles fouilles. Or, dans le mur de cette cabane, j'avais observé, dès 1880, le fragment épigraphique suivant (*litterae apicatae*) :

I V I I
I A /
V I I

En 1881, j'eus l'idée d'emporter ce fragment pour voir s'il ne s'ajustait pas à l'inscription d'Ali-Aga, publiée par M. Mommsen. Il s'y ajustait à merveille. L'inscription doit donc se lire ainsi :

T Ī · C A E S ////////
D I V I · A V G · F · D I //// I V L I *n.*
*aug*V S T V S · P O N T I F ///// M A X *trib.*
*pot*E S T · X X X V I · I M ////// V I I *i cos v*

Cette inscription date de l'an 34/35 après J.-C. Or, l'inscription de la base de Pouzzoles, dédicace à Tibère ornée de bas-reliefs qui représentent les villes asiatiques restaurées [3], est de l'an 30. On voit qu'il y a tout au moins de fortes présomptions en faveur de l'hypothèse qui rattacherait aux mêmes événements notre inscription, la base de Pouzzoles et les sculptures signalées par M. Baltazzi.

Les fouilles de Cymé ont encore fourni trois fragments épigraphiques dont M. Baltazzi m'a envoyé des estampages :

1° Petits caractères fins :

**ΑΣΚ** [ληπιῷ ;]

1. Tacite, *Annales*, II, 47 ; cf. les textes cités dans *La Nécropole de Myrina*, p. 50 et suiv.
2. *Ephemeris epigraphica*, t. II (1875), p. 473, n° 1045. Cette inscription est certainement identique à celle dont une mauvaise copie a été publiée dans l'*Ephemeris*, t. IV (1879-1881), p. 35, n° 55, avec l'indication : *in agro Pascha Tschiflik rep. ubi Cyme fuit ; est Myrinae.* Pacha-tchiflik est à dix minutes de marche de la cabane de Perganli. On sait d'ailleurs, depuis nos fouilles, qu'Ali-aga n'est pas l'emplacement de Myrina.
3. *Corpus inscr. lat.*, t. X, 1, p. 201 ; *La nécropole de Myrina*, p. 52.

2° Beaux caractères romains avec *apices*, hauts de 0m,03. Larg. 0m,30; haut. 0m,185; épaisseur 0m,03 :

ΟΤΟΥΑΔΕΛΦΟΥ
ΙΑΛΛΩΝ ΘΕ (καὶ ἄλλων θεῶν)
ΜΑΡΚΟΥ (Μάρκου)

3° Fragment mutilé de tous côtés; bonnes lettres de l'époque alexandrine, avec Σ à branches divergentes (haut. des lettres 0m,013). Le marbre a malheureusement été martelé et la lecture en est très difficile. Le peu qu'on distingue fait regretter ce qui manque. Larg. 0m,13; haut. 0m,29; épais. 0m018.

Λ . . .
ΙΑΝΤΑΝ
ΑΦΑΝΤΑΝΙΙ
////ΤΗΜΑΤΩ
ΚΑΛΛΥΞΙΝ
ΔΕΝΑΜΗΤΕΑ·Λ
ΑΦΟΝΘΗΡΑΙΗ
ΑΤΗΡΑΣΕΚΑΤΟΝ
ΞΡΟΙΣΧΡΥΣΩΣΤΑΤ
ΣΕΝΕΝΤΑΣΤΑΛΛ
ΤΑΙΡΑΧΡΗΜΜΑ
ΙΜΑΝΤΟΣΓΙ
ΣΑΓΕΛΥ
ΝΕΝ
Λ

Myrina. — Le musée des beaux-arts de Boston a récemment acquis une collection de vingt-neuf terres cuites provenant de Myrina. Quelques-unes ressemblent aux statuettes de Tanagre, d'autres sont d'un style plus libre où se reflètent les tendances de l'art hellénistique. Espérons que l'*American Journal* ne tardera pas à nous faire connaître ces figurines[1].

Pergame. — A la Société archéologique de Berlin (avril 1887)[2], M. Bohn a exposé les résultats des dernières fouilles de Pergame. Le plus important a été la découverte des palais royaux, mais, comme ils étaient construits en un point très élevé et n'ont pas été protégés par une couche épaisse de débris, on n'en a retrouvé que peu de vestiges. Les célèbres pavés en mosaïque avaient été sciés et détachés dès l'antiquité.

MM. Kiepert et Conze ont présenté trois cartes à l'Académie de Berlin[3],

1. *The Nation*, 17 novembre 1887.
2. *Philologische Wochenschrift*, 1887, p. 862.
3. *Sitzungsber. der Akad. zu Berlin*, 5 mai 1887 (*Philol. Woch.*, 1887, p. 1390.)

savoir : les environs de Pergame, levés par M. Walter von Diest, le plan de Pergame par M. Humann, et celui de l'acropole de Pergame par M. A. Senz. Ces trois cartes seront gravées dans le grand ouvrage *Alterthümer von Pergamon*. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ici ce que nous pensons de cette publication, dont le prix total sera d'environ 2,000 francs. Nous lui souhaitons peu d'acquéreurs et encore moins d'imitateurs.

MYSIE. — A la Société Archéologique de Berlin [1], M. C. Schuchardt a donné quelques détails sur les environs de Pergame qu'il a étudiés en 1886. Au pied du Karadagh, entre Atarnée et Pitane, le voyageur allemand a retrouvé l'emplacement de Kane, entouré de tours de garde et joint à Pergame par une ligne de petits castels qui sont des postes de signaux. Des tours analogues se voient à Lesbos et à Colophon. Plusieurs de ces castels laissent entrevoir l'installation et la vie des petites garnisons isolées dans les montagnes : la tour est placée au milieu d'un plateau, ayant d'un côté une citerne et de l'autre une petite nécropole ; un peu plus bas on reconnaît les restes de maisonnettes construites sur un plan uniforme.

A l'est, depuis les sources du Caïcus jusqu'à la plaine hyrcanienne, on trouve les colonies macédoniennes de Thyateira, Nakrasa, Apollonis, Mostene, Hyrkanis. Sauf Nakrasa, elles n'appartinrent au royaume de Pergame qu'après la bataille de Magnésie. Suivant une inscription d'Apollonis, elles existaient dès l'époque d'Eumène II; il semble que la fondation en remonte à Lysimaque, qui voulut assurer les frontières de son royaume dans la plaine hyrcanienne à la suite de la bataille d'Ipsus (301). Comme les nouvelles villes fondées par les Attales se trouvent principalement dans le même pays (Apollonis, Stratonikè, Attaléia), M. Schuchardt pense que les Attalides essayèrent de créer ainsi un contre-poids national à l'élément macédonien si fortement établi par Lysimaque.

HÉRACLÉE PONTIQUE. — Dans un journal quotidien d'Athènes, l'Ἐφημερίς (1887, n° 213, 1er août 1887), M. Dragatsis, éphore des antiquités du Pirée, publie et commente l'inscription suivante, trouvée à Héraclée du Pont :

Ἰοῦστος Βικτωρίῳ
Σαβίνῳ τῷ πάτρωνι
ἑαυτοῦ κατεσκεύασα[ς]
τὸ λατομίον ἐκ τῶν
ἑαυτοῦ. Λε[γε]ῶνος
πρώτης Μεινερβ[ί]ας
φρουμεντάρις [2], Αὔ-
γουστος χώρας Λου-
βούνου. Χαῖρε πολῖτα
πόλεως Οὐλοκασ-
σίνου.

1. Séance du 9 décembre 1887 (*Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 94).

2. Φρουμεντάρις = *frumentarius* me paraît nouveau ; je connais φρουμεντάριος, *Bull. della comm. munic. di Roma*, 1881, p. 15 ; *Corp. inscr. graec.*, 2802.

M. Dragatsis, qui a étudié ce texte avec M. Svoronos, pense que Λούβουνος est un nom galatique identique à Lugdunum (*Lugu-dunum*), et rapproche la πόλις Οὐλοκασσίνος des *Véliocasses*, qui faisaient partie de la Gaule lugdunaise. La corruption de *Lug-dunum* en Λού-βουνος est intéressante, puisque βουνός, en grec, a le même sens que *dun* dans les langues celtiques.

Les Hittites. — M. Conder a essayé de répondre aux critiques de ses *Altaic hieroglyphs*[1] publiées dans l'*Academy* et dans l'*Athenæum*; il a fait savoir au monde qu'il poursuivait ses études[2], que les Hittites sont des Tartares, que soixante-dix mots hittites, recueillis par lui dans les textes égyptiens, s'expliquent à merveille par le turco-tartare, le turc, le finnois et l'ougrien. L'assurance de M. Conder est vraiment admirable; il n'éprouve pas le moindre vertige sur cette plate-forme d'où il domine toute la linguistique touranienne, et où les garde-fous font malheureusement défaut. Après tout, les étymologies absurdes sont jeux innocents, et l'on ne peut empêcher personne de s'y amuser. M. T. de Lacouperie, qui a montré récemment d'une manière si frappante l'analogie entre le syllabaire assyrien et l'écriture chinoise, a publié dans le *Babylonian and Oriental record* (1887, p. 85-90), un intéressant résumé des tentatives faites jusqu'à ce jour pour le déchiffrement des hiéroglyphes hittites.

Combien pèseront ces tentatives le jour où le Champollion futur aura parlé?

— M. Th. Tyler annonce à l'*Academy*[3] que Mr Greville Chester a acheté en Asie-Mineure un sceau cubique, découvert près de Tarse, qui porte des gravures sur cinq faces. Quatre côtés présentent une figure les jambes écartées, avec la pointe des pieds relevée comme dans d'autres représentations hittites. Suivant M. Tyler, cette figure serait une modification du triangle équilatéral, que l'on trouve gravé sur le sceau de Yûsgad acquis, en 1886, par le musée Britannique[4]; ce triangle rappelle à M. Tyler le triangle équilatéral des Pythagoriciens, auquel ils donnaient le nom d'Athéné (Τριτογένεια et Κορυφαγένης)[5]. Un symbole trinitaire analogue, le trident, est figuré trois fois sur le sceau de Tarse. Sur une autre face, un personnage debout tient verticalement dans la main droite une verge, et deux verges parallèles dans la main gauche. N'y aurait-il pas là, demande M. Tyler, une confirmation indirecte des traditions qui font dériver de l'Orient les doctrines pythagoriciennes[6], où le cube et le nombre trois, l'unité et la dualité jouent un si grand rôle? — Le sage Thurot disait que la métaphysique est la peste de la grammaire; il eût ajouté, s'il avait daigné s'occuper de notre science : *et de l'archéologie.*

A la théorie du pythagorisme hétéen, M. Sayce répond[7] qu'étant malheu-

1. Cf. *Rev. Archéol.*, 1887, II, p. 99.
2. Conder, *The Academy*, n° 811, 19 novembre 1887, p. 339.
3. *The Academy*, n° 797, 13 août 1887, p. 107; 12 novembre 1887, p. 321.
4. *Proceedings of the Society of biblical archaeology*, novembre 1886 (Budge).
5. Plutarque, *De Iside*, c. LXXV.
6. Signalons un travail récent sur les relations du pythagorisme avec la sagesse orientale : Howorth, *Pythagoras and India*, dans le *Manchester quarterly*, juillet 1887. Le sceau de Tarse a été publié par Th. Tyler dans l'*Oriental record* du mois d'août 1887.
7. *The Academy*, n° 811, 19 novembre 1887, p. 338.

reusement peu au courant des principes primordiaux des choses, il regrette de ne pouvoir suivre M. Tyler dans ce règne mystérieux de la nature; il relève plaisamment les erreurs du correspondant de l'*Academy* et lui conseille d'étudier exactement les faits avant de s'aventurer aussi loin. M. Tyler a naturellement répliqué [1], mais M. Sayce venait de partir pour l'Orient et le dialogue s'est trouvé interrompu. Je ferai remarquer que dans cette discussion, où il a été question de personnages à jambes écartées, ni M. Tyler ni M. Sayce ne se sont souvenus du monument de Thyatire, publié par nous ici-même d'après des photographies [2]. L'authenticité de ce curieux objet, dont j'ai déposé un moulage à l'Institut, me semble absolument incontestable; je pense que M. Sayce ne doit pas en douter non plus.

Dans un autre numéro de l'*Academy*, M. Sayce écrit [3] qu'il a reçu les empreintes d'un sceau en hématite, qui a passé dans le commerce à Constantinople et qui ressemble d'une manière frappante à celui de Yûsgad ; on dirait deux œuvres du même graveur. Des symboles analogues à ceux de ces monuments se voient sur des sceaux découverts à Aïdin, récemment acquis par le Louvre, et sur le sceau de Tarse appartenant à M. Greville Chester. Parmi les symboles que M. Sayce considère comme spécifiquement hittites, il y a le triangle, puis un signe particulier qui serait l'image de la ceinture à nœuds portée autour de la taille [4]. Cette ceinture peut prendre la forme de la croix ansée, symbole de la vie en Égypte; M. Sayce y reconnaît *the knotted girdle worn by the primitive Egyptians over the seat of life*. Quelques figures de la tombe de Ti (5e dynastie) ne portent pas d'autre vêtement que cette ceinture. Enfin, sur les sceaux de Yûsgad et de Constantinople, on voit la « botte hittite » figurée sur l'*apex* de l'idéogramme qui représente « un roi »; cette botte est souvent combinée avec un symbole qui, suivant M. Boscawen, figure le sourcil. Dans les inscriptions, ce dernier signe doit répondre à l'idée de supériorité, de puissance (*cuncta supercilio movens*, dit le poète). Or, à Boghaz-Keui, le prêtre, qui porte le disque solaire ailé sur sa tête, est debout sur la botte; d'autre part, sur un des sceaux de M. Schlumberger, le sourcil et la botte accompagnent une divinité debout sur le dos d'un animal. M. Sayce en conclut que le sourcil représente le ciel et que la botte est la terre. Ce résultat lui semble confirmé par un passage d'une inscription de Carchémis [5], où il croit lire « celui qui est dessous et celui qui est dessus », proposition exprimée par les deux hiéroglyphes susdits, entre lesquels figure une tête d'âne. Ailleurs, la tête d'âne paraît permuter avec un hiéroglyphe circulaire, qui marque probablement la conjonction, par exemple dans un des textes de Carchémis (Wright, pl. X, l. 3), où le roi est nommé, d'après la lecture conjecturale de M. Sayce « le carchémisien et le hittite ».

— De l'examen des moulages et des photographies rapportés par M. F. Petrie (documents relatifs aux types ethnographiques figurés par l'art égyptien),

1. *The Academy*, n° 812, 26 nov. 1887, p. 355 ; n° 814, 10 déc. 1887, p. 391.
2. *Revue archéol.*, 1886, I, p. 165.
3. *The Academy*, 5 novembre 1887, p. 303.
4. Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. IV, fig. 331, 332.
5. Wright, *Empire of the Hittites*, pl. XI, fig. 4.

M. Isaac Taylor conclut[1] : 1° Que les Hycsos n'étaient pas des Sémites, mais des Mongols ou des Tartares ; 2° que Mariette avait raison de penser qu'une des dynasties des Hycsos était hittite. Il paraît, d'après M. Taylor, que les chefs des Khétas, représentés sur les monuments égyptiens, ont le type hycso-mongolique, tandis que les simples Khétas, *fruges consumere nati*, ont un type tout différent. D'où cette conclusion que des envahisseurs mongols, partis de l'Asie centrale, ont soumis, sur leur passage, la Syrie et l'Égypte, puis ont régné, comme une aristocratie conquérante, sur les indigènes asservis. M. Taylor ne manque pas de hardiesse ; il l'a montré de reste dans ses récents articles de l'*Academy* (1887) sur le mythe d'Éros et Psyché et sur l'étymologie du nom d'Apollon. Nous apprenons que ce savant va passer l'hiver en Égypte. Souhaitons-lui de découvrir quelques crânes brachycéphales d'Hycso-Tartares, à joindre aux *Mongoloïdes* de feu Pruner-Bey.

Antioche. — M. Greville John Chester écrit de Ladikiyeh[2] pour signaler la destruction des fortifications d'Antioche, considérées comme un des plus beaux spécimens d'architecture militaire au temps des Croisades. Les tours et les murs servent de carrières aux habitants, et les autorités turques laissent faire. M. Chester rappelle que lord Stratford de Redcliffe, ambassadeur de Grande-Bretagne en Turquie, eut l'honneur autrefois de sauver les murs byzantins de Constantinople, qu'un sultan avait donnés à sa mère pour qu'elle les débitât comme matériaux de construction. Il demande que sir E. White veuille bien intervenir, à son tour, en faveur des murs d'Antioche. *Bakaloum!* Mais est-on bien sûr qu'il ne faille pas faire au vandalisme sa part ? Il serait bon pourtant qu'on fît surveiller la destruction des murs d'Antioche, ne fût-ce que pour recueillir les inscriptions et les sculptures qui peuvent y être encastrées. C'est à cela que se borneront nos vœux.

Sidon. — Au mois de novembre 1887, on a découvert à Saïda, dans un jardin situé non loin de la grotte dite d'Apollon (*Magarat-Abloun*), un puits conduisant à plusieurs caveaux, dont l'un renfermait un sarcophage anthropoïde en marbre blanc, non encore violé. Hamdi-Bey, immédiatement averti, donna ordre par télégraphe de combler le puits et d'y poster des soldats afin d'éloigner les curieux. Il se propose de faire procéder à des fouilles régulières sur ce point lors de la reprise des travaux, au mois de février ou de mars 1888.

Les résultats de la première campagne, que nous avons fait connaître à nos lecteurs, doivent être publiés avec détail dans une monographie actuellement en préparation à Constantinople. C'est là qu'on trouvera reproduits les sarcophages à bas-reliefs polychromes, qui ont été transportés à Tchinli-Kiosk. Il est fort désirable que l'on indique très exactement toutes les traces de couleur avant que l'humidité de Constantinople les ait fait disparaître.

1. *The Academy*, n° 802, 17 septembre 1887, p. 188. Les 150 moulages rapportés par M. Petrie ont été exposés dans les derniers mois de 1887 à South Kensington ; des photographies, exécutées d'après ces moulages, sont déposées chez M. Browning-Hogg, 75 High-Street, Bromley, Kent, où l'on peut se procurer des épreuves. (*The Academy*, 5 novembre 1887, p. 303.)
2. *Quarterly Statement*, 1887, p. 15.

— Le *Bosphore égyptien* du 19 août 1887 a publié l'article suivant, qui a eu l'honneur d'être traduit dans le *Diario oficial de avisos de Madrid*. Un si beau spécimen d'archéologie fantaisiste mérite de ne pas tomber dans l'oubli. Trois lignes de cet article sont certainement conformes à la vérité, bien qu'elles se rapportent à des faits déjà anciens; nous reproduisons le reste sans garantie, en souhaitant que ce puisse être la vérité même.

Le culte de Mithras est d'origine persane. Mithras est le dieu Orzmud des Perses. Son culte, qui a suivi les armées triomphantes des rois perses, s'est implanté dans les pays conquis et s'y est quelque peu transformé, empruntant aux cultes indigènes quelques-uns de leurs caractères. Jusqu'à ce jour, aucun temple de Mithras n'a été trouvé intact; car la rage de Constantin a passé comme un ouragan dévastateur sur tous les monuments de l'idolâtrie. Le temple de Sidon seul a pu échapper à la destruction.

Il est à plusieurs mètres sous terre, entièrement enfoui dans les décombres. Si l'on disait au passant, sur le terrain qui recouvre ce temple, que sous ses pieds sont des salles splendides, remplies de trésors archéologiques, on le jetterait dans un légitime étonnement, car rien, à la surface du sol, ne révèle l'existence de ces caveaux mystérieux. Il m'a été donné de visiter ce sanctuaire, et en voici la description :

Il paraît que les adeptes du culte de Mithras de la ville de Sidon, à l'apparition du premier édit de Constantin, se seraient empressés de murer la porte de leur temple secret. Peut-être même auraient-ils été les victimes de la politique qui poussait Constantin à sévir contre les idolâtres. Le fait est que ce temple est resté caché et inconnu jusqu'à ce que mes recherches souterraines, dans le sein des décombres de la Phénicie, m'aient conduit à son entrée mystérieuse.

La porte en bois a été anéantie par l'humidité; elle donnait sur un long corridor encombré par la terre qui l'a envahi en partie. A hauteur d'homme, des deux côtés latéraux du corridor, dans quatorze niches, sont placées des statues en marbre de 1m,10, représentant des prêtres ou plutôt des guerriers de tout âge, armés de toutes pièces, dans des allures offensives.

Au bout de ce corridor, est une vaste salle ronde, dont le dôme est soutenu par vingt-quatre colonnes formant douze angles. Chacun de ces angles contient une sorte d'autel; au pied de ces autels, des lits en marbre de formes bizarres gardent encore les traces des mystères qui s'y accomplissaient. Sur ces douze autels sont de grands bas-reliefs en marbre où sont sculptés les signes du zodiaque, et dans l'espace libre on voit peintes sur la muraille des figures extraordinaires qu'il est impossible de décrire ici, à cause de leur obscénité; des candélabres ou porte-torches, en marbre et en bronze, de véritables chefs-d'œuvre d'exécution, sont posés sur des piédestaux d'un travail admirable! Cette salle est pavée de mosaïques en verre de couleur incrustés d'or; au milieu est un gigantesque taureau en marbre ayant les cornes plaquées d'or; devant ce taureau est une ouverture étroite conduisant, par un escalier de douze marches, à sept salles souterraines, creusées dans le roc vif et donnant l'une dans l'autre; leurs portes de fer, toutes rouillées, détachées de leurs gonds, jonchent les seuils; la grandeur de ces salles va diminuant de plus en plus jusqu'à n'atteindre, dans la septième et dernière, qu'un espace où une vingtaine de personnes seraient à l'étroit; les murailles de ces salles se dérobent derrière un grand nombre d'autels en marbre supportant des groupes de statues disposées en scènes étonnantes tant par les variétés des figures que par l'ensemble. Sur tous ces autels, la Vénus orientale domine, et les personnages qui composent la scène portent les têtes de différents animaux. Le marbre blanc, l'ivoire, le bronze, l'argent et l'or surtout, sont employés à profusion. Je n'ai expédié de tous ces trésors qu'une douzaine de statues qui sont en ce moment chez M. de Clercq à Paris.

Quand le gouvernement turc se décidera à tenir compte de ses engagements à mon égard, les savants pourront avoir le bonheur d'étudier et d'admirer ce temple superbe.

Edmond Durighello.

PALESTINE. — Le *Palestine exploration fund* a publié en 1886, chez Bentley, sous le titre de *Twenty one years of work*, une histoire de la Société et de ses travaux depuis 1865. On y trouvera l'exposé des fouilles pratiquées à Jérusalem, des grands levés cartographiques commencés en 1868 et poursuivis jusqu'à ce jour, des recherches sur la géologie, la flore et la faune, avec un grand nombre de dessins et de plans, et la bibliographie des ouvrages récents touchant la Syrie et la Palestine. Ce volume fait partie de la même série que les livres du capitaine Conder, *Tent work in Palestine*, *Heth and Moab*, *Syrian stone lore*[1], et celui de M. Schumacher, *Across the Jordan*.

Pendant ces vingt et une années, de 1865 à 1886, la Société, qui a pour patronne la reine Victoria, n'a pas dépensé moins de 1,700,000 francs; elle a environ 12,000 francs de revenus. Son grand ouvrage est l'exploration, aujourd'hui achevée, de la Palestine occidentale[2]. Dans un intéressant discours, où il a résumé les résultats acquis[3], sir Charles Wilson a exprimé le regret qu'on n'eût guère encore fouillé qu'à Jérusalem; il a ajouté que certaines localités, comme Capharnaüm, Jezréel, Samarie, réclament instamment la pioche des archéologues. « Pourquoi, a-t-il dit en terminant, ne se trouve-t-il pas des millionnaires anglais pour suivre l'exemple de M. Schliemann? » M. Newton a déjà posé la même question il y a dix ans; nous ne pensons pas qu'on y ait encore répondu.

A côté de la Société anglaise (*Palestine exploration fund*), fondée en 1865, il y a la *Society of biblical archaeology* (1870) et trois autres sociétés proprement *palestiniennes*, une américaine (1870), une allemande (1870) et une russe (1885). La Société allemande publie un recueil périodique depuis 1871. Enfin, la *Palestine Pilgrims text Society*, établie à Londres, fait paraître des traductions annotées des descriptions anciennes de la Palestine; elle a déjà donné Antonius Martyr, Procope *de Ædificiis*, l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, etc.

— Au mois de décembre 1885, en construisant un hôtel élevé par l'archimandrite Ethimius, on a découvert à Jérusalem, du côté de la porte de Jaffa, une inscription latine qui a été aussitôt copiée, mais qui a disparu peu de temps après. M. Zangemeister, qui a étudié les copies, propose la transcription

1. Sur ce dernier ouvrage, cf. F. Brown, *American Journal of Archaeol.*, 1887, p. 127-130. La conclusion du critique est que le livre de M. Conder, impropre à l'instruction du public, est pis qu'inutile au but apologétique qu'il poursuit.

2. *The Survey of western Palestine*, comprenant : 1° *The Memoirs*, en 3 vol., d'après les notes des capitaines Conder et Kitchener, avec des milliers de gravures d'après des ruines, des tombeaux, etc. ; 2° *The name lists*, toponymie avec transcriptions par E.-H. Palmer ; 3° *The volume of special papers*, où sont réimprimés les principaux travaux publiés dans le *Quarterly statement*, par Sir Ch. Wilson, Sir Ch. Warren, MM. Conder, Clermont-Ganneau, Greville-Chester, etc.; 4° *The flora and fauna of Palestine*, par Canon Tristram ; 5° *The Jerusalem volume*, avec un atlas de 60 planches, par Sir Ch. Warren et le capitaine Conder; 6° *The geological memoirs*, par E. Hull; 7° Les cartes, à savoir 26 feuilles à l'échelle d'un pouce par mille, comprenant toute la Palestine occidentale. Un index général de la *Survey* vient d'être terminé en manuscrit par M. Stewardson (*Quarterly statem.*, 1887, p. 72.) La grande carte de la Palestine occidentale se vend à part (deux guinées); on peut aussi se procurer une feuille contenant la partie de la Palestine orientale qui a été relevée jusqu'à présent (1 s. 6 d.)

3. Wilson, *Quarterly statement* 1887, p. 14 et suiv.

suivante[1] : *M. Iunio Maximo legato Augustorum legionis X Fretensis Antoninianae. C. Domitius Sergianus et Julius Honoratus, stratores ejus.* Ce Junius Maximus, d'ailleurs inconnu, a donc commandé la légion dixième *Fretensis*, qui, pendant des siècles, a été stationnée en Judée; il a été aussi légat impérial de la province de Syrie-Palestine. Le surnom de la légion, *Antoniniana*, a été ajouté postérieurement sur la pierre; on le retrouve, appliqué à la même légion, dans une inscription en l'honneur de Caracalla (*Corp. inscr. lat.*, t. III, n° 3472). Les deux Augustes sont sans doute Caracalla et Géta (211-212); on sait que Caracalla donna le surnom d'*Antoniniana* à la plupart des légions. Les *stratores* sont de simples soldats ou des centurions qui servaient d'ordonnances aux gouverneurs[2]. L'objet dédié par eux était probablement un buste : la colonne portait, à sa partie supérieure, un trou pour le scellement.

La liste des gouverneurs de la Palestine, telle qu'elle a été dressée par P. von Rohden[3], s'enrichit du nom de M. Iunius Maximus.

— Il y a quelques années, le terrain situé à l'ouest et au nord de la grotte dite de Jérémie devint la propriété des Dominicains; on y construisit des maisons et l'on éleva un mur de clôture sur la route du côté de la grotte. En creusant les fondations de ce mur, on découvrit quelques tombes taillées dans le roc; comme les croix sculptées sur les parois prouvaient qu'elles étaient chrétiennes, les Dominicains résolurent de les conserver. C'était, à l'origine, une nécropole judaïque; violées une première fois, les tombes servirent dans la suite à des chrétiens. Les croix étant quelquefois sculptées en relief, il faut admettre que certaines tombes furent creusées seulement à l'époque chrétienne. La plus grande est un caveau funéraire, long de 5m,30, avec des chambres latérales. En général, la place de la tête du mort est marquée par une saillie, en forme de coussin, réservée dans le roc. On n'a découvert aucun objet intéressant[4].

— Au mois de février 1887, M. Schick, architecte allemand établi à Jérusalem, a pratiqué des fouilles dans un amphithéâtre qu'il croit être celui d'Hérode mentionné par Josèphe (*Antiq. jud.*, XV, 8, 1). Cette construction, dont le demi-diamètre mesure 66 pieds, est située sur le versant nord d'une colline abrupte nommée Er-Ras. Les fouilles, assez sommaires d'ailleurs, ont eu lieu aux frais du *Palestine exploration fund*[5].

JOPPÉ. — L'archimandrite russe de Jérusalem a récemment fait l'acquisition d'un terrain situé au nord de Joppé, à une heure de chemin de cette ville, pour y établir une station destinée aux pèlerins. Les fouilles ont amené la découverte d'une série de tombeaux avec inscriptions hébraïques et grecques. Sur ces pierres tombales, on ne lit que les noms du défunt, de son père et de sa famille, mais point de date. La mention Cohen et Lévi y figure quelquefois. Plusieurs de ces pierres portent la représentation du chandelier à sept branches,

1. Zangemeister, *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, 1887, p. 49-53.
2. Cf. Cauer, *Ephem. epigr.*, t. IV, p. 405 et suiv.
3. P. von Rohden, *de Palaestina et Arabia*, Berlin, 1885, p. 33 sqq.
4. Schick, *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, 1886, p. 74, pl. I et II. Traduit en anglais dans le *Quarterly statement*, 1886, p. 155-157.
5. *Quarterly statement*, 1887, p. 101.

et la plupart ont à la suite du nom le mot *Schalom*. La plus grande, qui mesure un mètre de long sur cinquante centimètres de large, porte l'inscription suivante : « Ici est le tombeau de R. Juda, fils de R. Tarphon. Que son âme repose en paix, que son souvenir soit béni! Paix [1]! ».

Tibériade. — Dans les derniers mois de 1886, M. Schumacher a visité les rives du lac de Tibériade. Il a pu, à cette occasion, confirmer une découverte faite en 1868 par M. Macgregor, à savoir qu'il existe encore des crocodiles dans cette partie de la Palestine. Le même explorateur a trouvé le cimetière juif de Tibériade et étudié les grandes ruines de Kasr Bint el-Melek, que le colonel Kitchener n'avait pu relever qu'imparfaitement en 1887. M. Schumacher a retrouvé les traces de la muraille de Tibériade, datant de l'époque d'Hérode, sur une longueur de trois milles; il signale également l'emplacement de l'Acropole et les restes du palais royal [2].

Gaulanitide. — La Gaulanitide ou *Djolan* a été l'objet d'une étude très minutieuse de M. Schumacher [3], qui a dressé un véritable inventaire topographique et archéologique de cette région, accompagné de nombreuses gravures. Nous signalerons surtout (p. 267 et suiv.) ce qui se rapporte aux dolmens [4], qui couvrent littéralement des hectares de terrain et se rencontrent groupés par centaines. L'un des champs de dolmens les plus importants est celui d'Aïn-Dakar, appelé par les indigènes *Kbour Beni Israel* (tombeaux des Juifs), où les monuments mégalithiques sont souvent entourés de cercles de pierres. M. Schumacher a publié (p. 271), et nous reproduisons d'après lui, un tombeau de bédouin



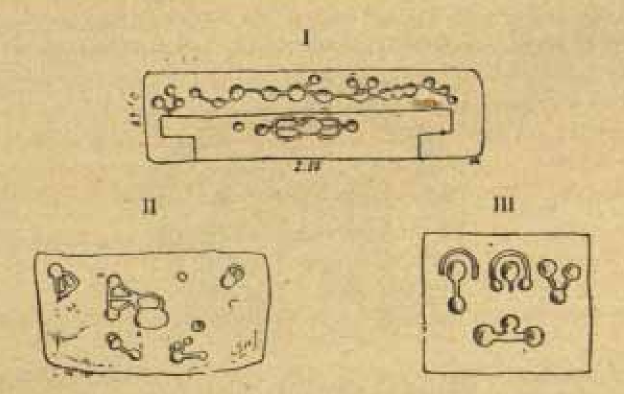

TOMBEAU DE BÉDOUIN EN GAULANITIDE.

à Kalat el-Housn, qui est un exemple frappant de la survivance du type des sépultures mégalithiques dans un pays où les traditions ont la vie dure. Quant aux sépultures judéo-romaines et autres, la Gaulanitide n'en a guère fourni d'intéressantes : notons un chandelier à sept branches, avec l'*étrog* et le *loulab*,

1. *Archives Israélites*, 24 novembre 1887.
2. *Quarterly statement*, 1887, p. 1, 65, 78-90. Cf. la carte archéologique des environs de Tibériade publiée par A. Frei, dans la *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, 1886, pl. III, p. 81-145.
3. Schumacher, *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, 1886, p. 167-368. On en annonce une traduction anglaise.
4. Cf. l'ouvrage du même auteur, *Across the Jordan*, 1886, p. 62 et suiv.

à El-Ahmedidjé (fig. 34), une statue féminine de basalte d'El-Al (fig. 42), un assez joli chapiteau ionique à El-Iéhoudidjé (fig. 60), une statue de basalte en haut-relief à Kefr el-Ma, représentant un homme debout, cuirassé, dont la main gauche tient un sceptre autour duquel s'enroule un serpent. M. Schumacher a aussi dressé le plan d'un théâtre antique situé à El-Hammi (fig. 52).

Artouf. — La colonisation juive de la Palestine commence à porter ses fruits pour la science. M. Schick, chargé en 1883 d'installer une colonie de juifs russes dans les environs d'Artouf, à cinq lieues de Jérusalem, au sud de la route de cette ville à Jaffa, a donné une intéressante description des antiquités qu'il a découvertes sur le territoire de la colonie nouvelle [1]. Artouf est dans le voisinage de la ville biblique de Sara. Or, il est question dans les *Juges* (xiii, 19), d'un sacrifice offert sur un autel taillé dans le roc par Manué, natif de Sara. M. Schick a découvert un autel de ce genre, dont la surface, parfaitement horizontale, présente des dépressions singulières qui rappellent immédiatement les *pierres à cupules* ou *pierres à écuelles*, répandues dans l'ancien monde depuis l'Inde jusqu'en Écosse, pour le tourment des archéologues qui ont vainement cherché à les expliquer [2]. Une seconde pierre d'autel, à Chirbet-Marmita, éloignée de trois kilomètres vers l'est de la première, présente des cupules analogues sur sa surface horizontale. Nous reproduisons ici les dessins publiés par M. Schick, qui peuvent intéresser les préhistoriciens familiers avec les pierres à




PIERRES A ÉCUELLES. — I et II. Environs d'Artouf (Palestine).
III. Comté de Rosshire (Écosse).

écuelles de l'Europe centrale [3]. Non loin du second autel, on voit un cercle très

1. *Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins*, 1887, p. 131-156, avec 6 planches.
2. Voir un récent article de M. de Nadaillac, *Revue d'anthropologie*, t. XV, p. 93 et suiv., où l'on trouvera l'indication d'un certain nombre de travaux antérieurs.
3. Nous donnons en regard le calque d'écuelles qui ont été signalées en Écosse (Simpson, *Archaic sculptures*, Edinburgh, 1867, pl. XIV, n° 4). Dans un appendice au travail de M. Schick, M. Guthe suppose (p. 158) qu'on répandait du vin et de l'huile sur les tables d'autel et que les rigoles creusées dans la pierre devaient

régulier de quatorze pierres, avec un autre cercle intérieur de huit pierres. Ce cromlech est le second que l'on découvre à l'ouest du Jourdain; ils sont, en revanche, très nombreux à l'est de cette rivière. On a aussi trouvé à Artouf un colombaire romain, des tombes taillées dans le roc et un pressoir à huile, dont un des montants serait, suivant M. Schick, un ancien menhir.

Égypte. — L'*Egypt exploration fund* annonce deux publications nouvelles : un volume sur les fouilles de Daphnæ (Tell Defenneh)[1] et de Tanis (2e partie); un autre sur la seconde année des fouilles de M. Petrie à Naucratis[2]. M. Petrie doit publier, le printemps prochain, un très grand nombre de *graffiti* qu'il a recueillis dans la haute Égypte ; il en donnera des fac-similés et des transcriptions.

L'*Athenæum*, du 17 septembre 1887, déplore le triple danger qui menace le musée de Boulaq : l'incendie, les voleurs, les crues du Nil. Les chances d'incendie pourraient être écartées si l'on achetait les constructions qui confinent au Musée, mais les voleurs et le Nil ? Combien il vaudrait mieux — c'est l'*Athenæum* qui parle — transférer le musée de Boulaq à Londres ! Cette conclusion mérite d'être signalée ; ne pourrait-on pas aussi, pour empêcher les touristes d'y graver leurs noms, transporter à Hyde-Park, sur les bords de la *Serpentine*, les Pyramides et le Sphinx de Gizeh ?

Babylonie. — Pénétrons, par exception, jusqu'à la vallée de l'Euphrate pour annoncer une découverte très intéressante : les Babyloniens du temps de Goudéa brûlaient leurs morts. Ce résultat a été mis hors de doute par MM. Moritz, Koldewey et L. Meyer, membres d'une expédition en Babylonie dont M. L. Simon a fait les frais (1886-1887)[3]. C'est le plus ancien exemple des pratiques anaryennes de la crémation, condamnées par les livres saints de l'Iran et inconnues en Europe jusqu'à l'arrivée du bronze. Or, c'est précisément en Babylonie que les plus anciens objets de bronze ont été trouvés. Il y a là une double constatation et une coïncidence que l'archéologie préhistorique doit enregistrer.

Salomon Reinach.

Janvier 1888.

empêcher l'écoulement des liquides. Ni M. Guthe ni M. Schick n'ont songé aux pierres à écuelles, si nombreuses cependant en Allemagne sous le nom de *Schalensteine*.

1. Le Musée Britannique vient d'acquérir une collection de poteries grecques archaïques de cette provenance ; cf. *Classical Review*, 1887, p. 316 et Cecil Smith, *Illustrated London News*, 11 septembre 1886.

2. La discussion entre M. Hirschfeld et M. E. Gardner sur les inscriptions de Naucratis a continué dans l'*Academy* (nos 792, 793, 796, 798, 799). Nous croyons savoir que M. Hirschfeld compte prochainement traiter cette question dans notre langue.

3. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 95 (Erman, *Altbabylonische Nekropolen*, note lue à la Société Archéologique de Berlin, 9 décembre 1887.)

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 5 AOUT 1887

M. Georges Perrot communique une note de M. de la Blanchère, directeur du service beylical des antiquités et des arts en Tunisie, sur une mosaïque romaine acquise par le musée du Bardo. Cette mosaïque, longue de plus de 13 mètres, large de près de 10, a été découverte à Sousse, l'ancienne Hadrumète, et mise au jour par le 94e régiment de tirailleurs, sous la direction du général Bertrand. D'autres pièces ont été trouvées dans la même ruine, notamment un médaillon de mosaïque, représentant une panthère, « d'une exécution merveilleuse », dit M. de la Blanchère, et un tableau carré, de mosaïque également, où sont figurés des chevaux que viennent couronner des génies : ces deux belles pièces ont été attribuées au régiment, par arrêté rendu sur la proposition du directeur du service beylical des antiquités et des arts, pour la décoration de la salle d'honneur. La grande mosaïque, qui vient d'être transportée au Bardo, formait le pavage d'une vaste salle. Elle représente un sujet qui se rencontre fréquemment sur les monuments de ce genre, surtout en Afrique, le cortège de Neptune. L'enlèvement de cette énorme pièce et son transport au Bardo ont été très longs et très difficiles ; M. de la Blanchère donne des détails sur la façon dont a été effectuée cette délicate opération.

M. Edmond Le Blant lit une note sur une pierre gravée de l'époque carolingienne, qui n'est connue que par une figure du recueil de Gruter. C'est un onyx, intaille ou camée, nous l'ignorons, sur lequel est gravée une porte flanquée de tours. De chaque côté, un personnage debout, vêtu du *pallium*, tend le bras vers cette porte. Au-dessus se voit une main descendant du ciel et sortant d'un groupe de nuages et de rayons. Sous la porte on lit CÆNOM, abréviation de *Cænomannis*, le Mans : c'est le nom de la ville que représente cette porte. Sous la main divine sont les lettres DEX, *dextera*, la main (de Dieu) ; sous les personnages les noms abrégés des patrons de l'église du Mans, saint Gervais et saint Protais : GERBA, PROTA. A propos de ce monument, M. Le Blant cite un grand nombre de textes qui montrent que les anciens, les païens, comme les chrétiens, croyaient chaque ville placée sous la protection spéciale de quelque personnage céleste : aux yeux des païens, la ville avait ses dieux tutélaires; aux yeux des chrétiens, ses saints patrons.

M. Paul Viollet donne une seconde lecture de son mémoire intitulé : *Les cités libres et fédérées et les principales insurrections des Gaulois contre Rome.*

L'Académie se forme en comité secret.

## SÉANCE DU 12 AOUT 1887

M. Barbier de Meynard rend compte des résultats d'une excursion archéologique et linguistique qui vient d'être faite par M. René Basset, professeur à l'école supérieure des lettres d'Alger, dans les environs de Feriana (Tunisie),

près des ruines de l'ancienne *Thelepte*. Avec le concours de MM. Aubert, chef d'annexe, et Ollier, interprète militaire, M. Basset a relevé diverses inscriptions latines et arabes, tant à l'Henchir Gouça, à l'ouest de Feriana, qu'à Qasrin et ailleurs. De plus, il est entré en relations avec plusieurs indigènes et a recueilli de leur bouche un grand nombre d'éléments nouveaux pour l'étude des dialectes berbères.

M. Pavet de Courteille lit une étude sur la littérature populaire des Kara-Kirguiz Noirs, d'après le cinquième volume de l'ouvrage du Dr Radloff, *Proben aus der Volsklitteratur der türkischen Stæmme Süd-Sibiriens*. Cette littérature est surtout épique; les bardes kirguiz racontent en vers, devant un auditoire toujours avide de les entendre, les divers épisodes de l'existence nomade et aventureuse de ce peuple, principalement occupé à diriger des expéditions guerrières contre les troupeaux des nations voisines. Comme dans l'*Iliade*, on y voit les combattants s'attaquer en paroles avant d'en venir aux mains, se disputer des captives, etc. On rencontre de nombreuses traces des superstitions païennes, qui ont subsisté malgré la conversion apparente des Kirguiz à l'islamisme.

M. Julien Havet communique un mémoire intitulé : *La tachygraphie italienne du xe siècle*. Dans un premier mémoire, lu à l'Académie au mois de mars de cette année, M. Havet avait étudié une espèce d'écriture secrète qui figure dans quelques passages des lettres de Gerbert et en avait donné pour la première fois le déchiffrement. Aujourd'hui, il établit que cette écriture n'était pas particulière à Gerbert; c'était un système de tachygraphie qui était en usage en Italie et que le savant français a appris à l'école des clercs italiens. M. Julien Havet a pu recueillir plusieurs spécimens de cette écriture, empruntés à divers dépôts d'archives de l'Italie; il en met les reproductions sous les yeux des membres de l'Académie. Il n'a eu, pour les déchiffrer, qu'à appliquer les procédés à l'aide desquels il a lu déjà les parties secrètes de la correspondance de Gerbert. Il termine en faisant appel aux érudits qui pourraient rencontrer d'autres monuments de cette tachygraphie, et particulièrement aux bibliothécaires et aux archivistes italiens. Il serait important de signaler et de publier ces morceaux ; c'est tout un chapitre de l'histoire de la tachygraphie, qui est resté entièrement ignoré jusqu'ici et qu'il faut reconstituer.

M. U. Bouriant communique un fragment d'un livre de médecine en langue copte. Pour connaître la médecine des anciens Égyptiens, on trouve, dans les papyrus, des documents assez abondants, mais, malheureusement, presque inintelligibles pour nous : nous ne savons, en effet, comment traduire les noms des plantes et des autres substances qui entrent dans la composition des médicaments. Pour avoir la clef de ce vocabulaire, il faudrait posséder les traités de médecine en langue copte, qui ont formé la transition entre la science égyptienne et la science arabe. La plupart de ces traités sont perdus; il est possible, cependant, d'en retrouver parfois quelques traces, et c'est ainsi que M. Bouriant a pu découvrir, à Akhmim, un fragment copte sur les maladies du sein. Il communique à l'Académie la traduction complète de ce morceau.

M. J. Halévy lit une note sur un détail mentionné dans le chapitre xiv de la

Genèse. Ce chapitre rapporte une guerre soutenue contre Abraham par un roi d'Élam ou de Susiane, nommé Chodorlogomor, assisté de trois vassaux, Amraphel, roi de Babylone, Ariok, roi d'Ellasar, et Tidal, roi de Gayîm. La plupart des détails du récit biblique ont été déjà confirmés, dit M. Halévy, par les découvertes de l'assyriologie; mais on n'avait pas encore reconnu, dans les textes de l'Assyrie, le roi Amraphel. M. Halévy s'attache à établir que c'est le même que les assyriologues appellent Hammurabi et qu'il convient de nommer plutôt, d'après les textes, Kimtu-rapaltu ou Am-rapaltu.

## SÉANCE DU 19 AOUT 1887.

Les héritiers de M. Louis Fould donnent par lettre leur assentiment au projet de modifier, dans un sens plus large, les conditions et le programme du concours du prix Fould.

M. Henri Weil commence la lecture d'un mémoire intitulé : *les Traces de remaniements dans les tragédies d'Eschyle*. Les tragédies de Sophocle et celles d'Euripide, dit M. Weil, ont été souvent jouées après la mort de ces deux poètes, dès le ɪvᵉ siècle, par des acteurs qui ont pris de bonne heure des libertés avec le texte ; il n'en est pas de même des drames d'Eschyle. Ceux-ci n'ont guère été remis sur la scène que dans la seconde moitié du vᵉ siècle et par des poètes de la famille du maître. Les remaniements qu'ils ont pu faire ne sauraient être ni considérables ni aisés à reconnaître. M. Weil, après un examen approfondi de l'*Orestie* et des *Sept chefs devant Thèbes*, est disposé à n'admettre d'interpolations que dans quelques passages des *Euménides* et dans la scène finale des *Sept*. Dans sa prochaine lecture, il se propose de réfuter l'opinion de ceux qui ont voulu retirer à Eschyle, pour les attribuer à des amplificateurs de dates postérieures, certaines parties du *Prométhée* et des *Perses*.

M. Clermont-Ganneau donne des détails sur une inscription grecque que M. Lœytved, consul de Danemark à Beyrouth, a découverte dans le Liban et dont il vient de faire libéralement présent au musée du Louvre. C'est une dédicace adressée au dieu phénicien Baal Marcod par un personnage nommé Dionysios, fils de Gorgias, qui se dit *deutérostatès* de ce dieu. Les objets offerts au dieu ne sont pas désignés d'une façon certaine, les dernières lettres de l'inscription ayant disparu ; il semble que ce soient deux miroirs. Grâce au don de M. Lœytved, le musée du Louvre est la première et jusqu'ici la seule collection qui possède un monument grec relatif au culte de Baal Marcod.

M. Bréal communique un travail intitulé : *De l'importance du sens en étymologie et en grammaire*. Il y a, dit M. Bréal, en étymologie un guide dont on ne tient pas assez de compte : c'est le sens du mot. Par exemple, on a contesté que *meridies* vînt de *medius* et de *dies*, sous prétexte que le *d* latin ne se change, dit-on, jamais en *r* ; on a proposé une autre étymologie, *merus dies*. On aurait dû remarquer que ces deux derniers mots offrent un sens différent de celui de *meridies* et que, dans toutes les langues, le terme qui signifie « midi » est composé par la réunion de ceux qui signifient « milieu » et « jour », en grec μεσημβρία, en allemand *mittag*, en français *midi*, etc. Cet argument est telle-

ment péremptoire qu'il doit passer avant celui qu'on tire d'une prétendue loi phonétique plus cu moins bien connue. Il y a en français populaire un mot *anui* qui signifie « aujourd'hui » ; on l'a expliqué par *ad noctem*. Le sens de ce mot, dit M. Bréal, suffit pour qu'on doive rejeter cette étymologie et en substituer une autre : *in hodie*. Un grand nombre d'exemples, empruntés à divers idiomes, donnent lieu à des considérations analogues.

## SÉANCE DU 26 AOUT 1887.

M. Bréal, président, annonce à l'Académie la perte de l'un de ses correspondants, M. le comte Giovanni Gozzadini, sénateur du royaume d'Italie, décédé dans sa villa, près de Bologne.

M. H. Weil termine sa communication sur les *Traces de remaniements dans les tragédies d'Eschyle*. Il expose les raisons pour lesquelles il refuse de retirer à Eschyle, pour les attribuer à des auteurs postérieurs, certaines parties des chœurs du *Prométhée*. Il n'est pas disposé non plus à voir dans le texte actuel des *Perses* un mélange de deux rédactions, dues l'une et l'autre à Eschyle, qui aurait revu sa pièce pour en donner une nouvelle représentation sur le théâtre de Syracuse ; le fait même que les *Perses* aient été repris en Sicile lui paraît très contestable.

M. Casati fait une communication sur la céramique étrusque. Il traite en particulier des vases de terre noire, dits *de Bucchero*, qu'on trouve principalement à Chiusi. M. Casati met sous les yeux des académiciens plusieurs fragments de vases de sa collection, recueillis, les uns à Chiusi, les autres à Cervetri. On a trouvé aussi à Chiusi beaucoup de *focolari* ou grands plateaux creux de terre noire, renfermant une quantité de petits vases d'usages variés. L'auteur de la communication s'attache à déterminer les caractères propres de la céramique de l'Étrurie et repousse l'opinion qui ne veut voir dans les œuvres de l'art étrusque qu'une imitation de l'art grec.

M. Bréal termine sa communication sur l'importance du sens en étymologie et en grammaire. Il cite des exemples de l'influence du sens des mots sur la forme qu'ils prennent ou qu'ils gardent dans la langue. Ainsi, on sait que les substantifs avaient en vieux français deux cas, le cas-sujet, qui répondait au nominatif et au vocatif du latin, et le cas-régime, qui répondait à l'accusatif et aux cas obliques. On a remarqué depuis longtemps que, des deux formes de chaque nom, c'est celle du régime qui s'est conservée en français pour la plupart des mots, et celle du sujet, par exception, pour un petit nombre seulement. Mais on n'a pas fait attention à la cause de cette exception : elle porte sur les noms qu'on employait le plus souvent au nominatif, c'est-à-dire à ceux qu indiquent des noms de parenté ou des titres de dignité, et qu'on avait à faire figurer dans le préambule des actes officiels : *fils*, *cœur*, *prêtre*, *chantre*, *maire*, *sire*. Au contraire, les noms d'animaux, de plantes ou d'objets inanimés n'ont jamais conservé que la forme du cas-régime.

## SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 1887.

M. Bréal, président, annonce à l'Académie la mort de l'un de ses membres

libres, M. Jules Desnoyers, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, ancien secrétaire de la Société de l'Histoire de France. M. Desnoyers est mort à l'âge de 86 ans, dans sa propriété de Launay, près Nogent-le-Rotrou. Le bureau a été informé de son décès par un télégramme de M. A. Milne-Edwards, son gendre.

La séance est levée en signe de deuil.

## SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 1887.

M. Alexandre Bertrand annonce à l'Académie de nouvelles découvertes archéologiques dues à M. Démosthènes Baltazzi, directeur des antiquités en Asie-Mineure. A Magnésie du Méandre, dans les marécages qui entourent le temple d'Artémis Leucophryne, M. Baltazzi a trouvé douze frises appartenant au grand ensemble décoratif dont la partie la plus considérable a déjà été rapportée au Louvre par Texier. Ces frises représentent des combats de Grecs et d'Amazones ; elles vont être photographiées et moulées. M. Baltazzi a découvert, en outre, un grand nombre d'inscriptions, dont plusieurs offrent un texte très étendu.

M. Maspero communique un travail intitulé : *Sur les noms de la liste de Thoutmos III qu'on peut rapporter à la Judée*. La liste de Thoutmos III, à Karnak, est un catalogue de localités illustrées, s'il faut en croire ce document officiel, par des victoires du souverain égyptien, pendant une campagne de deux mois qu'il dirigea contre la Galilée et la Judée. Elle contient cinquante-neuf noms pour la Galilée et soixante pour la Judée ; ce sont ces derniers que M. Maspero étudie aujourd'hui. Il les examine un à un, et, les comparant avec les noms hébreux, arabes, etc., fournis par les documents de toutes les époques, depuis la Bible jusqu'aux relations des voyageurs contemporains, il s'efforce de déterminer l'emplacement auquel répond chacun d'eux.

Il n'y a pas lieu de croire, fait observer M. Maspero, que Thoutmos III ait véritablement remporté en deux mois autant de victoires qu'il y a de noms dans son catalogue. Les listes de cette nature avaient avant tout un caractère décoratif, un peu comme celles qui figurent à Paris sur l'Arc-de-Triomphe. Il fallait remplir un espace déterminé, et, pour y arriver, on ne craignait pas de recueillir les noms des bourgades qui s'étaient soumises sans coup férir, ou même que l'armée de l'envahisseur avait simplement traversées dans sa marche, aussi bien que ceux des localités où avaient été livrés de véritables engagements. La liste de Thoutmos III est donc un document plus précieux pour la toponymie ancienne de la Judée que pour l'histoire militaire du pharaon qui l'a fait dresser.

M. Paul Meyer présente, de la part de M. Walter de Gray Birch, un recueil des notices biographiques qui ont paru dans différents journaux au sujet de son père, M. Samuel Birch, correspondant de l'Académie, décédé il y a peu de temps.

## SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 1887.

M. Le Blant est désigné pour faire une lecture, au nom de l'Académie, à la prochaine séance trimestrielle de l'Institut ; il lira son mémoire intitulé : *les Premiers Chrétiens et le Démon*.

M. Deloche donne la première lecture d'un mémoire intitulé : *Du régime monétaire dans l'Austrasie primitive, sous le règne de Théodebert Ier*. On possède un assez grand nombre de monnaies d'or qui portent le nom de Théodebert Ier, roi d'Austrasie, avec les noms en abrégé de diverses cités du royaume austrasien : Cologne, Mayence, Trèves, Metz, Toul, Verdun, Reims, Châlons-sur-Marne, etc. Les numismatistes ont admis tout naturellement que ces marques indiquaient le lieu où chaque pièce avait été frappée et que par conséquent Théodebert Ier avait eu à la fois des ateliers monétaires dans un assez grand nombre de villes différentes. M. Deloche élève contre cette hypothèse diverses objections, celle-ci notamment : toutes les monnaies de Théodebert ont un même poids (supérieur à celui des autres pièces du temps), un même titre, un même type et un même style. Il ne semble guère probable que l'administration royale eût pu obtenir une telle uniformité, si elle eût véritablement confié la fabrication des sous et des tiers de sous d'or à dix ou douze officines différentes. M. Deloche est donc disposé à croire que toutes les pièces en question ont été frappées dans un même atelier et qu'il faut chercher, pour les marques géographiques qu'elles portent, une autre signification. Selon lui, ces marques désignent les cités qui avaient fourni le métal employé dans la fabrication et auxquelles les pièces monnayées devaient être renvoyées. En d'autres termes, les noms de cités inscrits sur les monnaies servaient simplement à faciliter une opération de comptabilité, la balance à établir entre la recette métallique versée par les divers administrateurs provinciaux au trésor royal et les sommes que ce trésor devait leur renvoyer pour faire face aux dépenses publiques dans leur ressort.

M. Delisle commence la lecture d'un *Mémoire sur les opérations financières des Templiers*. L'objet de ce mémoire est d'établir que les Templiers, grâce aux richesses qu'ils avaient accumulées et à leur réputation bien établie d'honnêteté, étaient arrivés, au XIIIe siècle, à centraliser entre leurs mains le commerce de l'argent et à être les grands banquiers de la chrétienté. Ce rôle leur a été enlevé, vers la fin du siècle seulement, par les financiers italiens, qu'on appelait les Lombards.

Dans la partie du mémoire lue à cette séance, M. Delisle se borne à citer les documents qui prouvent l'usage répandu au XIIIe siècle de déposer dans les commanderies du Temple d'importantes sommes d'argent. Pendant environ un siècle, le trésor du roi de France fut conservé au temple de Paris. Les joyaux de la couronne d'Angleterre furent déposés, en 1204, au temple de Londres, et, en 1261, au temple de Paris, d'où ils ne furent retirés qu'en 1272. Un grand nombre d'actes privés mentionnent des capitaux confiés aux Templiers par des particuliers, nobles, ecclésiastiques et marchands. Beaucoup de personnes avaient leur fortune entière en fonds déposés dans une commanderie.

Dans la suite de ce travail, M. Delisle se propose de montrer les commanderies du Temple faisant, pour le compte du public, les diverses opérations financières qui constituent proprement ce que nous appelons la banque.

## SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 1887.

M. Alexandre Bertrand communique des renseignements nouveaux sur les

belles mosaïques découvertes à Sousse (Tunisie), l'ancienne Hadrumète, par les soins du 4e régiment de tirailleurs, sous la direction du général Bertrand. Une de ces mosaïques, qui représente le cortège de Neptune, a été transportée au musée du Bardo, à Tunis. Elle a été décrite par M. de la Blanchère, directeur du service beylical des antiquités et des arts, dans une note lue en son nom à l'Académie, le 5 août dernier, par M. Georges Perrot. Celles dont M. Bertrand entretient aujourd'hui ses confrères sont restées à Sousse. Sur la proposition de M. de la Blanchère, elles ont été attribuées au 4e régiment de tirailleurs, pour la décoration de la salle d'honneur. L'une représente une panthère, d'un beau mouvement et d'un coloris très vif. L'autre est formée de dessins géométriques, sur lesquels se détache, au centre, un paysage carré, d'environ deux mètres de côté : on y voit une source où viennent s'abreuver divers animaux, deux palmiers avec leurs régimes et quatre figures de chevaux de course, avec plusieurs inscriptions.

M. Héron de Villefosse propose une explication de ces inscriptions. Deux des figures de chevaux sont tournées de manière à présenter le côté gauche, sur lequel est écrit le mot SOROTHI ; les deux autres présentent le côté droit et l'on y voit des monogrammes qui semblent être une marque de propriété. Suivant une conjecture due à M. Deloche, il ne faut voir là que le portrait de deux chevaux, représentés chacun successivement des deux côtés ; *Sorothi* est le nom de leur propriétaire, au génitif. Les noms des deux chevaux sont écrits à côté de l'un des palmiers : PATRICIVS et IPPARCHVS. A côté de l'autre palmier, on lit le nom du site champêtre représenté dans la mosaïque : CAMPVS DILECTVS.

MM. Bertrand et Héron de Villefosse s'accordent à insister sur la reconnaissance qui est due à MM. les officiers du 4e régiment de tirailleurs, pour le zèle et le dévouement à la science dont ils ont fait preuve en cette occasion. Ils signalent les noms de ceux qui ont pris la part la plus active dans la direction et la surveillance des fouilles ; le chef de bataillon Privat ; le capitaine Rebillet ; le lieutenant Delaunay ; le sous-lieutenant porte-drapeau Kling ; le sous-lieutenant Merlin ; l'adjudant Simonin.

M. Delisle continue la lecture de son mémoire sur les opérations financières des Templiers. Il étudie successivement ces diverses opérations :

1° *Séquestres et consignations.* Dans le cas de litige sur une somme d'argent, on déposait fréquemment la somme litigieuse dans une commanderie du Temple, d'où elle ne pouvait être retirée qu'après le jugement du débat. Henri III, roi d'Angleterre, dut déposer ainsi entre les mains des Templiers de Paris une somme qui lui était réclamée par la comtesse de Leicester. Son prédécesseur, Jean sans Terre, ayant promis des pensions annuelles aux seigneurs de ses fiefs français qui lui étaient restés fidèles dans sa lutte contre le roi de France, imagina de déposer en garantie de sa promesse au Temple de La Rochelle le montant de plusieurs annuités des pensions promises.

2° *Prêts, avances et cautions.* — Ceux qui déposaient des sommes d'argent dans les commanderies laissaient souvent aux chevaliers du Temple la liberté de les faire valoir en attendant le jour du remboursement. Cette faculté permit aux

Templiers de faire, dans plus d'une occasion, des prêts importants aux souverains, aux princes ou aux seigneurs. Jean sans Terre eut plusieurs fois recours à cette ressource.

3° *Transmissions d'argents, paiements à distance.* — Les différentes commanderies, ayant à effectuer en divers pays des opérations semblables, étaient à même d'effectuer des transmissions d'argent ou des paiements, d'une place sur une autre, par un simple mécanisme d'écritures, sans transport réel de numéraire. M. Delisle cite des exemples de plusieurs cas où les particuliers recoururent aux bons offices de l'ordre du Temple pour faire ou recevoir de cette façon des paiements à distance.

4° *Recouvrements et paiements pour les clients auxquels étaient ouverts des comptes courants.*—Toutes ces opérations ayant donné aux Templiers une grande habitude du maniement de l'argent, c'était un avantage pour beaucoup de personnes de leur confier le soin de faire les recouvrements de deniers, de garder en dépôt les sommes perçues et de s'en servir pour effectuer les paiements aux porteurs de titres de créance. Parmi les personnages qui leur demandèrent de se charger de ce soin, il faut compter en première ligne les papes, qui leur confièrent notamment le recouvrement et la garde des sommes destinées aux croisades. Pendant tout le XIII° siècle, le Temple de Paris fut pour ainsi dire la caisse centrale de la Terre-Sainte. D'autre part, beaucoup de particuliers, à commencer par les plus grands seigneurs et les membres de la famille royale, prirent le parti d'abandonner purement et simplement aux chevaliers du Temple la gestion de leur fortune mobilière. Ainsi firent la mère de saint Louis, Blanche de Castille, deux de ses frères, Alphonse, comte de Poitiers, et Robert, comte d'Artois, un de ses fils, Robert, comte de Clermont, etc.

M. Casati commence une lecture sur les sarcophages étrusques conservés dans les musées d'Italie. Il indique les caractères qui distinguent les monuments de la statuaire des différentes villes de l'ancienne Étrurie ; ils sont assez précis pour permettre à tout connaisseur expérimenté de reconnaître à première vue la provenance d'un sarcophage. Il insiste en outre sur un caractère particulier de la statuaire étrusque, qui a déjà été remarqué par Pline : c'est qu'à la différence de la statuaire grecque, elle ne représente presque jamais de personnages nus ; aussi les sculptures étrusques sont-elles d'un grand intérêt pour l'histoire du costume. On y voit, par exemple, des femmes vêtues de toilettes et parées de coiffures presque semblables à celles qu'on porte aujourd'hui à Paris ou à Londres. Les bas-reliefs étrusques font connaître aussi l'existence d'une sorte de grand char fermé, qui ressemble aux carosses du temps de Henri IV.

## SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 1887.

L'Académie décide que sa séance publique annuelle aura lieu le vendredi 18 novembre.

M. Delisle termine la lecture de son mémoire sur les *Opérations financières des templiers.*

Les derniers chapitres de ce travail sont consacrés aux rapports des templiers

avec les rois de France. Par un grand nombre de citations tirées des documents authentiques, M. Delisle prouve que le trésor des rois, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Philippe-le-Bel, fut établi au Temple de Paris. Les templiers étaient chargés par le roi d'encaisser les deniers versés par les baillis et sénéchaux et de payer aux créanciers de la couronne les dettes ou les rentes assignées sur leur caisse. A la tête du trésor était un chevalier du Temple, le frère trésorier de la commanderie. M. Delisle donne la liste des frères trésoriers du Temple de Paris et fait connaître les renseignements biographiques qu'il a pu recueillir sur chacun de ces chevaliers.

Philippe le Bel, longtemps avant de supprimer les templiers, leur témoigna sa défiance par les innovations qu'il introduisit dans l'administration de ses finances. Au frère trésorier du Temple de Paris, il adjoignit des trésoriers de son choix, pris en dehors de l'ordre et dont les chevaliers durent subir le contrôle. Puis il créa un second trésor royal, entièrement indépendant de l'ordre et il l'établit dans son château du Louvre. Les deux trésors royaux fonctionnèrent alors concurremment, mais l'importance de celui du Louvre s'accrut sans cesse.

Lors de la suppression des templiers, le trésor royal établi au Temple continua d'exister pendant quelque temps. Le compte ouvert entre l'ordre et le roi ne put être liquidé régulièrement et l'ordre de l'Hôpital, héritier des biens du Temple, fut contraint d'accepter une transaction dictée par le roi. Le règlement définitif n'eut lieu qu'après la mort de Philippe le Bel.

Dans un des derniers chapitres du mémoire, M. Delisle analyse un curieux fragment de registre conservé à la Bibliothèque nationale. Il montre que c'est le reste du journal des opérations faites à l'un des guichets du trésor du Temple de Paris, pendant une période de dix-huit mois, en 1295 et 1296. Il donne, d'après d'autres documents, des renseignements précis sur les écritures et le système de comptabilité en usage au Temple. Mais il regrette de n'avoir pu trouver de lumière sur la façon dont étaient rémunérés les services financiers rendus par l'ordre au roi et aux particuliers. En échange de la peine qu'ils prenaient et de la responsabilité qu'ils assumaient, les chevaliers du Temple devaient certainement toucher une remise sur leurs opérations, des intérêts pour les sommes qu'ils avançaient ; mais il ne nous en est parvenu aucune trace.

M. Deloche continue et achève la lecture de son mémoire sur les monnaies d'or du roi Théodebert I^er^. Ayant établi, dans la première partie de ce mémoire, que toutes les pièces d'or frappées au nom de ce roi devaient, quoique marquées de divers noms de villes, avoir été frappées dans un même atelier, il examine ce qu'on peut conjecturer avec vraisemblance sur l'emplacement et l'organisation de cet atelier. Il formule la conclusion de ses recherches en ces termes :

« Les monnaies de Théodebert ont, suivant une très juste expression, « un cachet tout romain ». Il y en a même dont le style italien très accentué a été depuis longtemps signalé. C'est qu'elles sont, selon toutes probabilités, l'œuvre d'un personnel d'artistes et d'artisans italiens, que Théodebert amena avec lui au retour de sa campagne victorieuse dans la péninsule, et qu'il installa sans doute à Metz, résidence habituelle et centre d'action des souverains d'Austrasie. »

## SÉANCE DU 7 OCTOBRE 1887.

L'Académie décide au scrutin qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre libre laissée vacante par la mort de M. Desnoyers. L'examen des titres des candidats est fixé au vendredi 4 novembre.

L'Académie décide qu'elle retire du concours la question suivante, qui avait été proposée pour 1887 ; « Étude sur les contributions demandées en France aux gens d'église depuis Philippe-Auguste jusqu'à l'avènement de François I$^{er}$. »

Les sujets suivants sont remis au concours pour 1890 (terme du concours, 31 décembre 1889).

Prix ordinaire : « Étudier d'après les chroniques arabes et principalement de Tabari, Maçoudi, etc., les causes politiques, religieuses et sociales qui ont déterminé la chute de la dynastie des Omeyyades et l'avènement des Abassides. »

Prix Bordin : « Examen critique de la géographie de Strabon, etc. »

Prix Bordin : « Étude sur la langue berbère sous le double point de vue de la grammaire et du dictionnaire de cette langue ; — insister particulièrement sur la formation des racines et sur le mécanisme verbal ; — s'aider pour cette étude des inscriptions libyques recueillies dans ces dernières années ; — indiquer enfin la place du berbère parmi les autres familles de langues. »

Une commission composée de MM. Derenbourg, Barbier de Meynard, Maspero et Bergaigne est chargée de proposer une question, tirée des études orientales, à mettre au concours pour le prix Bordin.

Une commission composée de MM. Maury, J. Girard, Weil et Croiset est chargée de reviser la rédaction du programme du concours sur la géographie de Strabon.

M. Charles Nisard lit un mémoire qui porte pour titre : *Des poésies de sainte Radegonde attribuées à Fortunat.* La plupart des auteurs ont admis qu'une certaine part devait être attribuée à sainte Radegonde dans la composition de quelques-unes des poésies de Fortunat : mais ils ont simplement entendu par là que ces pièces avaient été écrites sous l'inspiration de Radegonde et que Fortunat était le seul auteur des vers. M. Ch. Nisard appelle l'attention sur un petit poème de Fortunat qui n'a pas été assez remarqué jusqu'ici et où il trouve la preuve formelle que sainte Radegonde était poète elle-même et composait des vers charmants. En outre, il remarque, parmi les poésies attribuées à Fortunat, deux pièces qui, par leur mérite littéraire, lui paraissent l'emporter de beaucoup sur le reste du recueil, et où il se trouve justement que c'est Radegonde qui parle directement et en son propre nom. Il conclut que ces pièces sont l'œuvre de cette princesse et qu'il ne faut pas hésiter à les lui restituer.

## SÉANCE DU 14 OCTOBRE 1887.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance redevient publique.

M. Bréal, président, annonce que S. M. dom Pedro, empereur du Brésil, associé de l'Académie des sciences, assiste à la séance.

M. Bréal annonce ensuite que l'Académie, complétant les décisions prises à la dernière séance, a arrêté dans les termes suivants le programme des deux questions mises au concours pour les prix à décerner en 1890 en vertu de la fondation Bordin.

1° « Étudier la géographie de l'Égypte au moment de la conquête arabe, d'après les documents coptes et grecs, les noms de lieux, nomes, villes, villages, couvents, montagnes et rivières, qui y sont cités, les identifier avec les noms arabes mentionnés dans les historiens et dans les cadastres modernes de l'Égypte. »

2° « Examen critique de la géographie de Strabon. Les concurrents devront, après avoir résumé brièvement l'histoire de la constitution du texte de cet ouvrage, étudier les sources d'information et la méthode de Strabon. »

Les mémoires, sur l'une ou l'autre question, devront être déposés au secrétariat de l'Institut au plus tard le 31 décembre 1889.

M. Alexandre Bertrand communique des observations sur une série de monuments découverts en Gaule, statuettes et bas-reliefs, qui représentent uniformément un personnage debout, drapé, tenant de la main droite un vase, de la main gauche un grand marteau composé d'une longue hampe et d'un barillet. On pense depuis longtemps que cette figure est celle du Jupiter infernal des Gaulois, *Dispater*, dont les Gaulois, au dire de César, se considéraient tous comme les descendants. Une observation due à M. Salomon Reinach confirme cette hypothèse : dans une des statuettes de cette série, qui provient du Valais, le dieu porte sur la tête, au-dessus des boucles épaisses de sa chevelure, le *calathus* ou *modius*, qui est, dans l'art gréco-romain, l'attribut ordinaire de Sérapis, le Jupiter infernal.

Un trait commun entre Sérapis et le Dispater gaulois, c'est la disposition de la chevelure, qui, au lieu d'être relevée sur le front, retombe sur le devant en touffes épaisses. Cette remarque donne à M. Bertrand l'occasion de signaler un monument récemment découvert, qui mérite, par sa valeur artistique, d'attirer toute l'attention de l'Académie. C'est une admirable tête juvénile, d'une expression sombre et rêveuse, avec une chevelure semblable à celle de Sérapis ; elle a été trouvée en 1885 à Eleusis. Il est facile d'y reconnaître une œuvre originale d'un grand artiste du IV<sup></sup>e siècle. Or, parmi les divinités d'Eleusis, figurait le héros Eubouleus, frère de Triptolème, que les anciens identifiaient à Pluton ; et Praxitèle avait fait un buste d'Eubouleus, dont on possède encore à Rome une copie de l'époque impériale, avec l'inscription : ΕΥΒΟΥΛΕΥΣ ΠΡΑΞΙΤΕΛΟΥΣ. M. Bertrand ne doute pas que la tête déjà étudiée par M. Furtwaengler ne soit l'original même de Praxitèle.

M. Deloche insiste sur l'importance de l'attribut placé dans la main du Dispater gaulois, le marteau à longue hampe. Cet emblème de devrait-il pas être rapproché de celui du dieu Thor des Scandinaves ?

M. Ravaisson rapproche le *calathus* de Dispater et de Sérapis et la corne d'abondance qui est, sur les monuments les plus anciens, l'attribut ordinaire de Pluton. Pluton en effet, comme Sérapis et comme Dispater, ne prit que plus tard le caractère de divinité infernale. A l'origine, tous ces dieux n'étaient que des formes diverses du grand dieu de l'univers, le Jupiter primitif.

M. Delisle commence la seconde lecture de son *Mémoire sur les opérations financières des templiers*.

M. Heuzey commence la lecture d'un mémoire intitulé: *le Bassin sculpté du palais de Tello et le symbole chaldéen du vase jaillissant*.

M. Schwab communique le déchiffrement de trois inscriptions hébraïques, découvertes par M. Grave, à Mantes-sur-Seine (Seine-et-Oise). Toutes trois sont du XIIIe siècle. La première, sans date d'année, contient un nom de femme qui paraît nouveau en français, *Joete*. La seconde est datée du 28 décembre 1248, la troisième du 31 décembre 1292.

M. Héron de Villefosse communique plusieurs inscriptions romaines découvertes en Afrique, savoir :

1° Un fragment découvert à Tanger par M. de la Martinière, d'où il résulte que la province de Maurétanie Tingitane a été rattachée, vers l'époque de Marc-Aurèle, à l'Espagne, et a porté, au moins momentanément, le nom de *provincia Hispania ulterior Tingitana* ;

2° Divers fragments, recueillis par le P. Delattre, à Carthage, sur la colline de Byrsa, qui donnent les noms de deux proconsuls, Maecilius Hilarianus, en 324, et Sextius Rusticus Julianus, de 371 à 373 ;

3° Un grand nombre d'inscriptions diverses, estampées par M. Joseph Letaille, d'après les originaux conservés dans la collection de M. le commandant Marchand, à la Riana, près Tunis.

## SÉANCE DU 21 OCTOBRE 1887

M. Robiou écrit pour poser sa candidature à la place de membre libre, laissée vacante par la mort de M. Desnoyers.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Heuzey continue sa communication intitulée : *le Bassin sculpté du palais de Tello et le symbole chaldéen du vase jaillissant*.

En avant du palais chaldéen de Tello, découvert par M. de Sarzec, les fouilles ont mis au jour un bassin de pierre décoré de sculptures, dont les principaux fragments ont été rapportés au Musée du Louvre. Les grands côtés portaient une file de figures de femmes, tenant dans leurs mains réunies des vases d'où jaillissaient deux gerbes liquides. Ce bassin monolithe, allongé, étroit, peu profond, reproduit la forme des auges ou canaux de bois où les populations pastorales font boire leurs troupeaux. Il devait servir à procurer aux caravanes qui faisaient halte devant le palais « l'hospitalité de l'eau », selon l'expression de M. Heuzey. On tirait probablement cette eau des puits du palais et on l'apportait au bassin dans des urnes.

Quant au motif de la décoration, M. Heuzey s'attache à établir que les vases jaillissants, emblèmes très populaires en Chaldée et en Assyrie, sont un attribut ordinaire des personnages divins, dont ils symbolisent la puissance bienfaisante. Les femmes qui portent ces vases, au bassin de Tello, sont donc des génies féminins de l'élément liquide des « naïades » chaldéennes.

M. Héron de Villefosse présente à l'Académie les photographies des onze fragments de la frise du temple de Diane Leucophrys, récemment découverts à Magnésie du Méandre. Ces photographies ont été envoyées par M. Champoiseau, consul général de France à Smyrne. Elles sont accompagnées d'un plan des fouilles, exécuté par M. C. Humann, architecte, l'auteur des heureuses et célèbres découvertes de Pergame. On sait que la plus grande partie de la frise de ce temple avait été rapportée au Musée du Louvre, en 1843, par M. Ch. Texier. On peut espérer que quelques-uns des fragments nouvellement découverts permettront de compléter ceux du Louvre.

M. Bréal, président, fait connaître une décision prise par l'Académie pendant le comité secret. M. René Basset, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger, est chargé d'une mission dans l'Afrique septentrionale, pour l'étude des dialectes berbères. Les fonds nécessaires seront pris sur la fondation de M. Benoît Garnier.

M. Charles Joret lit une notice sur deux manuscrits intéressants pour l'étude de la médecine et particulièrement de la matière médicale. L'un est le n° 277 de la bibliothèque de Montpellier, l'autre appartient à la bibliothèque de Breslau. Ce dernier contient le texte de deux prières que l'on recommandait de prononcer en cueillant certaines espèces de simples.

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

---

## SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

### SÉANCES DES 9 ET 10 NOVEMBRE 1887

MM. Müntz et de Laurière communiquent des documents sur le tombeau de Clément V à Uzès.

M. Mowat signale une découverte archéologique faite aux portes de Paris, à Puteaux, où l'on a trouvé un cimetière antique. Plusieurs cercueils en plâtre, de la forme d'un trapèze allongé, sont orientés les pieds au sud-est ; des dessins symboliques, montés en relief, existent aux extrémités.

M. Courajod présente à la Société la photographie d'un objet de bronze conservé au musée Correr à Vienne, représentant le buste d'un more ou d'un nègre ; à l'aide d'un passage du *Traité d'architecture* de Filarète, d'un article de compte du roi René, daté de 1448, et d'une citation de Bernard Palissy, il établit que cet objet — dont le roi René d'Anjou possédait un autre exemplaire — est un soufflet à vapeur, inventé vraisemblablement par Filarète.

M. Ulysse Robert lit un mémoire sur un reliquaire de saint Léger, conservé à l'église de Chaux-le-Châtillon (Doubs), et provenant de l'abbaye de Steinbaer.

### SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1887

M. Ruelle, associé correspondant, lit une note sur l'énigme alchimique des oracles sybillins.

M. de Laurière donne lecture d'une inscription latine dont il a pris l'estampage dans l'église de Valcabrère (Haute-Garonne).

M. Molinier communique des photographies d'orfèvrerie limousine du XIIe et XIIIe siècle, en signalant une pièce d'émail provenant de Saint-Sernin, de Toulouse, et représentant une scène particulièrement intéressante, expliquée par des inscriptions; il montre également des photographies d'un devant d'autel, en émail, du XIIe siècle, conservé à Bruges, en Espagne, et qui doit être attribué aux artistes limousins; enfin, des épreuves d'un reliquaire en émail de Limoges, et d'une plaque, également en émail de Limoges, conservés dans la collection Ducatel.

M. Courajod communique le moulage d'une figure d'apôtre sculptée dans le dernier tiers du XIVe siècle sur une des voussures de la porte de l'église de la Chasse-Dieu. Il définit le caractère de cette figure qui est d'une grande beauté, et il la compare avec la sculpture de la première renaissance italienne. Il conclut de cette comparaison que, dès la fin du XIVe siècle, l'art français était entré dans la voie du style qu'on a depuis qualifié du nom de Renaissance et qui est le style de ghiberti.

M. le Président lit une note de M. Demaison sur une poterie trouvée près de la porte de Cérès, à Reims.

## SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1887

M. le baron de Baye soumet à la Société une croix en or estampé trouvée dans une tombe longobarde près de Bergame et appartenant à M. Amilcare Ancona de Milan.

M. Flouest communique, de la part de M. le comte de la Sizeranne, associé correspondant national de la Drôme, un poids romain en bronze qui porte un S en argent damasquiné, signe caractéristique de *Semis*, et qui a été trouvé dans le nord du département de la Drôme.

M. Pol Nicard lit une note sur l'ouvrage de Bertolotti, *Les artistes français présents à Rome pendant les* XVe, XVIe et XVIIe *siècles*. MM. Müntz et Lecoy de la Marche prennent part à la discussion sur les travaux du peintre Fouquet à Rome. Interpellé par M. le Président, M. Courajod explique que Fouquet, sans cesser un seul instant de demeurer fidèle à son style national, c'est-à-dire franco-flamand, contracta, par ses rapports avec les maîtres ultramontains, l'habitude d'une grammaire ornementale nouvelle dont un grand nombre d'éléments étaient puisés plus ou moins directement aux sources de l'art classique. Il rappelle en même temps les observations qu'il a présentées à la Société à propos des émaux peints fixés sur une statuette en bronze de Filarète conservée au musée de Dresde, émaux qu'il a confrontés avec un émail du musée du Louvre attribué à Jean Fouquet. Enfin, M. Courajod croit devoir répéter ici, à propos des influences réciproques des écoles italienne et française, ce qu'il a dit maintes fois au sujet des origines de la Renaissance, qui n'est pas née tout d'un coup en Italie du seul contact avec les monuments de l'antiquité classique, mais qui a été préparée et organisée par un vaste mouvement d'ensemble dans lequel la France et la Flandre tinrent, à son avis, la première place.

## SÉANCES DES 7, 14 ET 21 DÉCEMBRE 1887

M. Saglio présente à la Société une plaque de cuivre gravé provenant de la Catalogne, représentant la figure d'un marchand entourée d'ornements d'une grande richesse et d'une inscription portant le nom du personnage et la date de sa mort, en 1400.

M. Courajod présente une série d'observations sur les émaux peints italiens du xv^e siècle. Il communique des photographies d'émaux de cette nature conservés au musée d'Ambras, à Vienne, et chez M. le comte de Valencia, à Madrid. Ces émaux émanent du nord de l'Italie et datent de la seconde moitié du xv^e siècle. M. Courajod a constaté l'existence, à la même époque, d'émaux peints sortis vraisemblablement d'ateliers français d'orfèvrerie émaillée, probablement de Limoges. Ces dernières pièces font partie du musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest à Poitiers.

M. Vauvillé, associé correspondant, lit une note sur les fouilles faites dans l'enceinte et le camp de Pommiers, près de Soissons (Aisne), et sur les objets qui y ont été trouvés.

M. le Président annonce la mort de M. Ch. Robert. Il donne lecture du discours qu'il a prononcé sur la tombe de notre éminent confrère. La Société s'associe aux regrets qu'il a si bien exprimés.

M. Courajod présente des moulages et des photographies d'après les monuments du musée d'Avignon; il signale particulièrement le moulage d'un petit buste en marbre représentant un enfant, qu'il attribue à Desiderio da Settignano, pareil à celui du Cabinet des médailles de Paris.

M. de Lasteyrie entretient la Société d'une boucle de ceinturon de l'époque franque conservée au musée d'Épinal. Cette boucle est ornée de quatre figures formant une scène dont l'explication n'a point été donnée jusqu'ici. M. de Lasteyrie démontre, en s'appuyant sur des représentations analogues empruntées aux sarcophages chrétiens et aux mosaïques de l'Italie, que l'artiste a voulu figurer les Mages devant Hérode.

## SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1887

M. Héron de Villefosse présente deux inscriptions romaines : la première, découverte à Feurs (Loire), a été communiquée par M. Vincent-Durand; cette inscription fixe d'une façon certaine l'existence et la situation du théâtre de Feurs, reconstruit en pierre et remplaçant un théâtre en bois; la seconde provenant des anciens remparts de Narbonne. M. Thiers, professeur de mathématiques, en a rapproché divers fragments qui ont une grande importance géographique pour l'histoire de la ville de Digne, dont ils fixent le rang de colonie et l'inscription dans la tribu Voltinia.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication relative à une question d'hagiographie irlandaise.

M. l'abbé Thédenat présente l'estampage d'une inscription funéraire romaine découverte à Fréjus.

M. Pol-Nicart continue la communication de ses notes relatives à l'ouvrage de M. Bertolotti sur les artistes français ayant séjourné à Rome pendant les xv^e, xvi^e et xvii^e siècles.

# NÉCROLOGIE

La *Revue archéologique* vient de perdre un de ses plus anciens et de ses plus chers collaborateurs, l'intendant général, membre de l'Institut, P.-Ch. Robert, né à Bar-le Duc le 20 novembre 1812, mort subitement le jeudi 15 décembre 1887, après une longue carrière, consacrée tout entière à l'armée et à la science. Les services éminents que P.-Ch. Robert a rendus à la numismatique et à l'épigraphie romaine, sa courtoisie et sa bonne grâce envers ses égaux, sa bienveillance éprouvée envers ses inférieurs lui avaient dès longtemps acquis l'estime et l'affection générales, et aucun de ceux qui l'ont connu n'est resté indifférent à sa perte.

C'était un élève de l'École polytechnique d'où il était sorti dans le génie; mais il avait l'avantage de posséder, en même temps que les connaissances techniques exigées pour la carrière, un grand fonds de culture littéraire qu'il tenait de sa famille et aussi de son travail personnel; il était même licencié en droit, ainsi qu'il aimait à nous le rappeler. Cette double éducation, qui le fit réussir dans les études archéologiques et qui lui ouvrit les portes de l'Académie des Inscriptions, perce dans tous ses ouvrages; le raisonnement y est serré, mais l'aridité de la doctrine s'y tempère toujours d'une certaine souplesse de forme. De même qu'il quitta le génie pour l'intendance, sans renier pour cela son titre de polytechnicien, dont il restait justement fier, de même aussi, par instinct comme par volonté, il a su apporter, dans ses travaux, quelque tempérament à la méthode rigoureusement mathématique; la roideur lui était inconnue, aussi bien comme savant que comme homme. Il tenait également, et c'est une de ses qualités maîtresses, à ne pas être l'esclave des documents qu'il publiait, à ne pas faire de leur étude abstraite la seule préoccupation de son esprit; il n'avait qu'un désir, s'élever, à propos de chacun d'eux, à quelque conception générale. Souvent même cette préoccupation l'emportait chez lui pour un instant sur toutes les autres. Que de fois je l'ai vu, dans les nombreuses séances de travail auxquelles il a bien voulu m'associer, devancer, par impatience d'esprit, le moment où l'étude des textes aurait été assez avancée pour que l'on pût en tirer des conclusions solides. Son vif esprit se hâtait de bâtir quelque merveilleux système auquel il était obligé de renoncer avant son éclosion complète; mais il nous en restait toujours quelque chose, un détail original, une vision nouvelle sur un point d'histoire ou d'administration; de ces envolées dans l'inconnu nous revenions sur terre l'esprit plus ouvert et l'œil plus pénétrant; car la finesse de son jugement était remarquable.

C'est surtout lorsqu'il s'agissait des armées romaines et de leur organisation que Ch. Robert excellait à consulter ainsi son inspiration, si l'on peut donner

ce nom à une divination doublée de la connaissance approfondie de l'organisation des troupes à toutes les époques; un ancien intendant général, qui a professé la législation et l'administration militaires, a une sûreté de coup d'œil qui lui permet de supprimer, provisoirement du moins, les intermédiaires. Il savait saisir de suite, à travers un document épigraphique ou numismatique, à l'occasion d'un mot échappé à un historien, l'ensemble de l'institution à laquelle il était fait allusion, reconnaître sans hésitation non pas tant peut-être comment elle fonctionnait que comment elle devait fonctionner; surtout distinguer, parmi les opinions précédemment émises sur la question, celles qui étaient pratiquement inadmissibles et qu'il fallait rejeter sans hésitation. Les notes trop brèves qu'il a laissées sur l'histoire de l'armée sont pleines de ces aperçus heureux, indiqués en un ou deux mots; lui seul eût été capable d'en faire sortir une résurrection des légions romaines; il ne lui eût fallu que quelques années encore d'existence.

Mais, s'il aimait, en étudiant un sujet, à se lancer ainsi en avant, au gré de sa curiosité impatiente, il devenait d'une extrême prudence dès qu'il s'agissait de fixer ses idées sur le papier et surtout de les livrer à l'impression : il recommençait plusieurs fois l'examen des documents, de peur d'avoir commis quelque erreur ou quelque omission; il tournait et retournait dans son esprit la pensée et la phrase, pesait la valeur de chaque mot qu'il dictait à son secrétaire, craignant toujours d'en dire trop ou trop peu, et de manquer par quelque détail à la vérité; il laissait ensuite reposer son manuscrit pour le reprendre encore, défiant de lui-même jusqu'à l'injustice. Si Ch. Robert n'avait pas fait de cette lenteur une des règles de son travail, son *Épigraphie de la Moselle* serait terminée depuis trois ans au moins, ainsi que bien d'autres écrits qu'il a laissés incomplets dans ses cartons. Les résultats de cette méthode consciencieuse et sévère , nous les connaissons : ce sont des livres, des opuscules, des articles que l'on lira toujours avec plaisir et que l'on consultera avec le plus grand fruit. Je rappellerai ici les principaux :

*En numismatique :* sa *Description raisonnée de la Collection des Monnaies gauloises de l'auteur* (Paris, 1880, in-8°), qui est presque un *Corpus* des monnaies gauloises; sa *Numismatique du Languedoc*, période antique (Toulouse, 1876, in-4°), annexée à l'*Histoire générale du Languedoc* de Dom Devic et Dom Vaissette; ses études si curieuses et si nouvelles en partie sur les *Médaillons contorniates*, insérées dans des revues de numismatique en France et en Belgique, préludes d'un travail d'ensemble qui n'était encore qu'en préparation; ses *Études numismatiques sur une partie du nord-est de la France* (Metz, 1852, in-4°); sa *Numismatique de Cambrai* (Metz, 1861, in-4°); sa *Numismatique lorraine* (Paris, 1861, in-4°); sa *Sigillographie de Toul* (Paris, 1868, in-4°); son mémoire sur *La prétendue Restauration du pouvoir de Maurice Tibère dans la province* (Paris, 1883, in-4°); son travail sur les *Monnaies et Jetons des évêques de Verdun* (Paris, 1885, in-8°);

— *En épigraphie :* ses *Débris antiques recueillis à Kustendjé* (Metz, 1862, in-8°); ses *Mélanges d'archéologie et d'histoire* (Paris, 1875, in-4°); son travail sur une *Inscription mentionnant les Primani* (Paris, 1877, in-8°); son *Étude*

*sur quelques Inscriptions antiques de Bordeaux* (Bordeaux, 1879, in-8°), bientôt suivie de ses *Étrangers à Bordeaux* (Bordeaux, 1883, in-8°), féconds précurseurs d'une publication récente plus considérable, ses *Cinq inscriptions de Lectoure* (Paris, 1881, in-8°); son *Étude sur quelques noms gaulois* (Vienne, 1881, in-8°); ses recherches sur une *Statuette de terre signée* (Paris, 1878, in-8°); sur le *Culte de Sirona* (Paris, 1879, in-8°); sur des *inscriptions laissées dans une carrière de la Haute-Moselle par des légions romaines* (Paris, 1884, in-8°); sur *Deux Inscriptions du nord-est de la Gaule* (Vienne, 1887, in-8°); surtout son *Épigraphie de la Moselle* (Paris, 1873, 1883, 1888), dont nous corrigions les dernières épreuves quatre jours avant sa mort;

— *Dans le domaine des antiquités militaires*, sa brochure intitulée: les *Armées romaines et leur emplacement sous l'Empire* (Paris, 1872, in-8°), et son *Coup d'œil général sur les légions romaines* (Paris, 1867, in-4°), avec les tableaux synoptiques, si bien faits, qu'il y a joints.

J'omets, à dessein, un grand nombre d'articles ou de petites brochures, n'ayant point l'intention de dresser ici la liste complète des travaux de Ch. Robert.

Aussi bienveillant pour les autres que sévère pour lui-même, il savait rendre compte des travaux de tous et surtout de ceux des jeunes gens, sans leur prodiguer les louanges, mais aussi sans les décourager par des observations trop dures; les rapports qu'il a insérés dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, et les articles bibliographiques assez nombreux qu'il a publiés dans la *Revue archéologique* montrent que la critique lui était pénible, quand il ne pouvait la relever par des éloges; je sais plus d'un livre dont il n'a pas parlé, pour ne pas causer de chagrin à l'auteur.

La numismatique, qui avait été le début de sa carrière scientifique, a eu sa dernière pensée. Le jeudi 15 décembre, à neuf heures du soir, il terminait un travail sur une question qui lui était particulièrement chère, avec l'intention d'en donner lecture le lendemain à l'Académie des Inscriptions; trois quarts d'heure après, il n'était plus. Le coup a été foudroyant pour sa famille et pour ceux qui lui étaient attachés, mais on ne peut s'empêcher de reconnaître que sa mort est la seule enviable pour un savant: il n'a point connu ces jours de déclin où l'on assiste, entouré de la pitié générale, au lent engourdissement de ses facultés intellectuelles; il est mort en possession entière de sa pensée, assez tard pour avoir beaucoup produit et pour avoir recueilli le fruit de son travail, laissant à ses confrères et à ses amis le souvenir d'une vieillesse laborieuse, éveillée et encore pleine de promesses.

R. Cagnat.

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

On ne lira pas sans intérêt l'annonce du COURS LIBRE d'épigraphie des Pyrénées que M. Julien Sacaze, correspondant du ministère de l'Instruction publique, a été autorisé à professer, près la Faculté des Lettres de Toulouse, pendant l'année scolaire 1887-1888. Nous souhaitons un heureux succès à ce cours, dont voici le programme :

« Le cours libre d'épigraphie et de géographie historique des Pyrénées à l'époque romaine commencera le 14 décembre 1887 et se continuera chaque mercredi, à 8 heures du soir.

« La région étudiée correspond aux départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de la Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées, du Gers, des Basses-Pyrénées et des Landes.

« Le professeur suivra l'ordre géographique, de la Méditerranée à l'Atlantique, et *civitas* par *civitas*; il fera connaître les textes des auteurs grecs et latins, ainsi que les documents anciens (notices, itinéraires, cartes et manuscrits divers), se rapportant à chaque localité ; il lira, traduira et commentera les principales inscriptions publiques, mythologiques et funéraires ; à l'aide des monuments épigraphiques et des traditions orales recueillies dans les Pyrénées, il essaiera de donner quelques aperçus des mœurs et des croyances religieuses antérieures au christianisme.

« Le cours est public. »

— *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, vol. X, fascicule 2. — Noetling, *Esquisse géologique sur les environs d'El-Hammi* (dans le Djaulân méridional ; carte). — Leo Anderlind, *les Cèdres sur le Liban*. — Jacob, *Rapport sur les ouvrages relatifs à la Palestine parus en 1885*[1].

— *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, vol. X, fascicule 3 : Schick, *Artoûf et ses environs*, plans et coupe d'un rocher taillé près de Sar'a, que l'auteur considère comme un autel antique; carte partielle de cette région, complétant, pour certains détails, la grande *Map of Western Palestine*[2]. —

1. Dans une note spéciale, M. Guthe s'explique sur l'omission relative à l'identification de Sousiyé et de Hippos que j'avais proposée il y plus de dix ans et qui a récemment reçu une confirmation éclatante d'une découverte de M. Schuhmacher. Il dit avoir renvoyé à un ancien article de M. Furrer, où il est en effet question très incidemment de mon mémoire. Il me permettra de lui faire remarquer que ce renvoi par prétérition ne constitue pas une citation suffisante, surtout lorsqu'il s'agit de signaler une conclusion théorique aussi nettement vérifiée. Le fait est assez rare dans nos études pour qu'il méritât d'être relevé par M. Guthe, ne fût-ce que comme justification générale de la méthode inductive que nous sommes obligés d'employer constamment en matière de topographie biblique. — C. C.-G.

2. J'ai moi-même exploré cette région en 1874 et je puis confirmer sur la plupart des points les observations de M. Schick. Voici quelques indications complémentaires que j'extrais à l'état brut de mon carnet :

Le nom du weli adjacent à Khirbet Kefr-Ourié est *cheikh N'dheir* et non *Nadir* (Map W. P.) ; — Auprès de 'Ain Chémès est *el-Meich*, une aire avec un puits appelé *Bir eth-themed*. — Deir-Ebân, ethnique *Deir-Ebâni*, pluriel *Deydr'bé*. —

Madame Einzler, *le Nom de Dieu et les démons dans les superstitions des Arabes de Palestine* (excellente étude par une personne connaissant admirablement la Palestine moderne). — Gatt, *Jérusalem avait-elle une ou plusieurs forteresses appelées Acra?* (répond affirmativement, avec raison). — Gildemeister, *Inscription arabe de Bânids* (construction, en 623 de l'Hégire, d'un édifice indéterminé par un sultan El-Malek el-'Aziz 'Othmân, fils d'El-Malek el-'Adel[1]). — Bibliographie.

— *Id.*, *id.*, vol. X, fascicule 4. — Ce fascicule est entièrement consacré à une étude très intéressante de M. Röhricht sur la géographie et la topographie de la Syrie à l'époque des croisades, qui est assurément l'essai le plus complet publié jusqu'à ce jour sur cette importante question.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. XLI, fascicule 1 : Bühler, *Contributions à l'explication des inscriptions d'Açoka*. — Goldziher, *Matériaux pour servir à la connaissance du mouvement des Almohades dans l'Afrique septentrionale*. — Himly, *les Monuments de la mosquée de Canton*

*Tantoûra*, O. de Deir-Ebân ; *Bir-ez-zourrâ'*, légende de dix-huit couples de frères égorgés. — A Deir et-tahoûné, ruines ; ancienne porte d'église, d'après la tradition. — A une portée de fusil (arabe) dans l'est de Djenna'ïr : *Khirbet Hardzé*; un peu plus loin *Khirbet Merdjillin*; Kh. *Rabi'* et non *Rab'a*. — Beit A'tâb appartenait au *Fenich* ou *Finch* (où j'ai autrefois proposé de voir le nom légendaire des *Philistins*). — Près de 'Aïn Chémès passe un *hadd* ou limite traditionnelle. Au milieu de la vallée entre Sar'a, 'Artoûf, 'Aïn Chémès et Deir ebân, est un tertre plat couvert de petites pierres et appelé *Khirbet er-roudjoûm* (où il y avait autrefois « une *qal'a* comme une église. ») — Wady *Mötlaq* et non Matluq. — *Kheïchoum* est le pays du Sultan des Djinns. — Au wely de 'Aïn Chémès, j'ai remarqué un chapiteau orné de volutes et d'une croix. — Entre 'Aïn Chémès et Deir Ebân, dans le nord de 'Ellin, *Khirbet Oumm ed-dâhâb*; auprès de 'Ellin est un *maqâm* sacré à ciel ouvert. — Abou-Meizar est *Chamchoûm el-djebbâr* (Samson); à l'ouest du wely, et tout près, est une petite éminence couverte de ruines et appelée *R'meïlé*: ce serait l'ancien nom de 'Aïn Chémès; la légende de Samson y est localisée par les fellâhs sous une forme populaire très curieuse que j'ai recueillie en détail; le Cheykh *Sâmèt*, de Sar'a, est dit être le frère de Samson. — Le nom ancien de Deir Ebân est *Zeid el-mâl* — Khirbet er-roudjoûm est aussi appelée *Roudjoûm 'Artoûf*. — Les vieux disent « entre Sar'a et Beit el-Djemâl a été tué Chamchoum el-djebbâr. » — *Cheikh 'Ellin*, était le frère de *neby Heydar* et son ennemi; il était originaire de Beit Nettif. — *Merdj 'Ellin* ou *Merjillin* est la partie supérieure du wadi 'Ellin, au delà de 'Ellin. — A *Echou'a* (Echtaol ?) est *neby Ocha'*, né à Beit-Nebâla, qui combattait les *Kouffâr* (infidèles); poursuivis par une quantité d'ennemis dans son pays, il se sauva jusqu'à Echou'a et s'écria : « C'est là que je vais mourir ! » Il s'assit, jeta son *ihrâm* sur son épaule et mourut. Il tunit les ennemis avec un *sabre de bois*, ou plutôt un *bois de charrue*; l'on dit que l'arme est encore à Echou'a. — De Khirbet 'Ellin, où l'on voit beaucoup de gros blocs antiques, l'on descend au wadi Deir Ebân par un chemin taillé dans le roc. — Entre Deir Ebân et Sar'a, dans le wadi Bir ez-zourrâ' est un mamelon rocheux avec ruines, appelé *Khirbet Oumm ed-dahab*, couronné du *nebi Ch''eib*; en face et à l'est, dans la vallée, au fond, est Bir ez zourrâ'; au-dessus sur le flanc, *Khirbet es-Siyâgh*. — A Deir-Ebân est la mosquée *El-'Amery* (nom banal), le weli de cheikh 'Obeid et celui de *el-arba'in*; à l'étage supérieur de la mosquée, un fragment sculpté dont nous avons pris un dessin. — Au sud de Deir Ebân, la petite branche du wadi s'appelle *Ché'b wâdi Cherq* (ou *tcherq = Kerq* ?). — A côté de la caverne sacrée de cheikh Ismâ'in (où était une *Kenîsé*), autre caverne appelée *'alâlé el-benât*, deux bases, une colonne et un fragment de balustrade. — C. C.-G.

1. Voir dans le *Journal Asiatique*, nov.-décembre 1887, pp. 496-509, les corrections que je propose à la lecture de ce texte et l'identification historique de ce sultan qui était, comme je le montre, *Seigneur de Soubeibé et de Bâniâs*. — C. C.-G.

(monuments musulmans chinois; planche). — Böhtlingk, *Sur la question des Maurja dans le Mahâbhâshya*. — Bibliographie.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. XLI, fascicule 2 : Ebers, *G. Seyffarth, sa vie et son rôle dans les études égyptologiques*. — C. Lang, *la Vie de Mou'tadid*. — Spiegel, *la Patrie et l'Age de l'Avesta*. — Kaufmann, *Polémique des disciples de Menahem et de Dounasch*. — Mordtmann, *Sur la topographie de la Syrie septentrionale, d'après les inscriptions grecques* (Ταρουτία ἐμπόρων = *Taroûtîn et-touddjâr* (près d'Apamée) dans une inscription de Varna; κώμη Ἀδδανάνων = Dana (même région); κώμη Καπροζαβαδαίων = Kefer Zabad (entre Beyrouth et Damas); il relève encore plusieurs autres noms topiques dans d'autres inscriptions, mais sans les identifier [1]. — Du même : *Inscriptions himyarites oubliées*. (Copies plus anciennes (1839) de textes publiés depuis par Arnauld et Fresnel, ainsi que par MM. Halévy et Glaser.) — De Harlez, *Extraits du recueil d'édits mandchous*. — Hübschmann, *Sur les suffixes servant à la formation des noms en Ossète*. — Von Wlislocki, *Chansons populaires des Tsiganes de Transylvanie*. — Liebrecht, *Sur un précepte de la vie malgache*. — Du même, *Une légende arabe* (la forêt qui marche et le *jus primæ noctis*). — Bibliographie.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, vol. XLI, fascicule 3 : Vollers, *Contributions à la connaissance de l'arabe vulgaire d'Égypte*. — Arnhard, *la Consécration de l'eau dans le rituel de l'église éthiopienne*. — Klamroth, *Extraits d'auteurs grecs dans l'ouvrage arabe d'El-Ya'qoûbi*. — Von Wlislocki, *les Contes de Siddhi-Kûrr dans les traditions des Tsiganes de Transylvanie*. — Himly, *Études sur l'origine des jeux d'échecs, de dames et autres analogues*. — Aufrecht, *Études sur divers points de littérature sanscrite*. — Bollensen, *Contributions à la critique du Véda*. — Oldenberg, *la division Adhyâya du Rigveda*. (Voir la réponse de M. Bergaigne dans le *Journal Asiatique*, nov.-déc. 1887.) — Böhtlingk, *Questions de philologie sanscrite*. — Bibliographie.

— *Bulletin (Mittheilungen) de l'Institut archéologique allemand, section romaine*, t. II, cahier 3 : W. Helbig, *Fouilles de Corneto*. — P. Hartwig, *Tête de Hélios*, discours lu dans la réunion du 1er avril 1887. (Pl. VII et VIIa. Tête en marbre de Paros trouvée dans l'île de Rhodes, moitié nature. Sept trous autour du crâne où ont dû être plantés des rayons. Originalité de ce type, qui est peut-être celui que Lysippe a créé pour figurer Hélios.) — P. Hartwig, *Rapport sur une série de tasses attiques à figures rouges avec noms d'artistes et de favoris, formée à Rome*. — F. Dümmler, *Sur une classe de vases grecs à figures noires* (pl. VIII et IX). — P. Stettiner, *Considérations sur l'*AES GRAVE *des Étrusques*. — G. Lignana, *Inscriptions falisques*. — E. Barnabei, *le Libellus de Geminius Eutychès*, discours lu dans la réunion solennelle du 15 avril 1887. — A. Mau, *Le sens du mot* PERGULA *dans la langue de l'architecture antique*.

1. Parmi les noms portés par les Syriens figurant dans ces diverses inscriptions, j'en signalerai deux bien intéressants pour l'onomastique sémitique : Ἀβεδσίμιος (עבדשם, *serviteur du nom divin?* ou עבדשמע, *serviteur* de l'ἐπήκοος); Ἀβεδνίσουβος (עבדנצב, *adorateur du cippe sacré?*), ce qui tendrait à faire admettre que le nom phénicien du cippe était vocalisé *Neçoub*, et non *Neçib*, comme on l'a supposé jusqu'ici. — C. C.-G.

— *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, recueil publié par MM. Hettner et Lamprecht à Trèves. 7e année, 1er cahier : Blok, *Les recherches historiques en Hollande*. (Revue des travaux sur l'histoire locale.) — Gœrres, *Rictius Varus* ou *Rictiovarus*. (Personnage mythique auquel les légendes pieuses attribuent les persécutions contre les chrétiens dans la Gaule Belgique sous le règne de Maximien.) — *Contrat entre l'archevêque Baudouin de Trèves et l'évêque Adolphe de Liège* (9 juin 1334), publié par L. Weiland. — O. Dahm, *Le limes près de Hanau*, avec une planche. — W. Wiegand, *La bataille alamannique près de Srasbourg*. — Comptes rendus d'ouvrages et petites notices.

— *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift*, paraissant comme complément à la *Westdeutsche Zeitschrift*, sous la direction de MM. Hettner et Lamprecht. 7e année, 1er cahier. Ce périodique publie de courtes notices sur les découvertes archéologiques dans les pays rhénans, la Belgique, la Hollande, la Gaule et accessoirement les autres régions de l'empire romain. Le présent fascicule traite de trouvailles faites à Rottweil, Darmstadt, la Heidenburg près de Kreimbach, Cologne, Aix-la-Chapelle, Hünstorf (Luxembourg), Fentingen, etc. Suit une chronique bibliographique où nous relevons un compte rendu de l'ouvrage de M. Félix Liénard, *Archéologie de la Meuse*, 1881-82. Le *Korrespondenzblatt* analyse aussi les communications faites aux sociétés savantes des provinces rhénanes. — Prix de l'abonnement à la *Westdeutsche* et au *Korrespondenzblatt* ensemble, 15 marks ; au *Korrespondenzblatt* seulement, 5 marks.

— Pour obtenir, devant l'université d'Amsterdam, le grade de docteur, M. H. Van Gelder a écrit une solide dissertation intitulée : *Galatarum res in Græcia et Asia gestæ usque ad medium secundum sæculum ante Christum*, in-8°, Amsterdam, De Bussy, 302 pages. Laissant de côté toute recherche sur l'origine des Gaulois, l'auteur ne s'attache qu'à suivre dans leurs migrations et dans leurs conquêtes les bandes armées qui se jettent, sous les successeurs d'Alexandre, sur la Grèce et sur l'Asie Mineure ; il a soigneusement réuni et discuté tous les textes anciens qui ont trait à leurs entreprises. On n'a qu'un regret, c'est que l'ouvrage ne soit pas pourvu d'un index, qui en aurait rendu l'usage plus facile ; à défaut d'un index alphabétique, une table des matières détaillée aurait déjà rendu d'utiles services. G. P.

— *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. X, livraisons 1 et 2 : A Mariette, *Fragments et documents relatifs aux fouilles de San*, 1860-1875. — Max-Müller, *Sur une particule préformative du démotique* (en allemand). — Ph. Virey, *le Tombeau d'un seigneur de Thini dans la nécropole de Thèbes*. — E. von Bergmann, *Monuments épigraphiques de la collection d'antiquités égyptiennes qui appartient à la maison impériale d'Autriche*. — A. Aurès, *Lettre de M. le directeur du recueil en réponse à quelques critiques de M. Oppert*.

# BIBLIOGRAPHIE

## PROJET D'INVENTAIRE

### DE NOS MUSÉES D'ARCHÉOLOGIE GALLO-ROMAINE

I

Quiconque s'occupe des monuments relatifs à notre passé a éprouvé souvent le regret de ne pouvoir se renseigner sur ce que contiennent nos musées de province. Un certain nombre possèdent des catalogues imprimés, catalogues de valeur bien diverse, où, à côté d'œuvres de première valeur (comme celui de Rennes par M. André, par exemple), il s'en rencontre de valeur moyenne, quelquefois même d'insuffisants. Néanmoins il serait important de connaître la bibliographie de ces catalogues pour pouvoir les consulter et en extraire les indications utiles aux recherches que l'on poursuit. Cette bibliographie n'a été dressée nulle part, à notre connaissance, du moins. Chacun est forcé de refaire lui-même sa liste, suivant le hasard de ses lectures ou de ses pérégrinations.

Veut-on, au cours de voyages, visiter sur son chemin les musées et les collections des villes? Cela n'est pas toujours très facile, faute de renseignements préalables. Souvent de petites villes ont de petits musées dont on ignore l'existence ; ou, même sans qu'il existe un musée, il y a des antiquités dans un coin ou dans une armoire de la mairie (telétait le cas de Niederbronn, en Alsace, au moins il y a une dizaine d'années). Le hasard seul peut avertir le voyageur. Dans les grandes villes, il y a un autre embarras : on ne peut connaître d'avance les jours et heures de l'ouverture des musées. On peut souvent les visiter en s'adressant aux concierges; mais cette facilité, qui est un usage et presque une règle dans les musées locaux d'Allemagne et de Belgique, ne se rencontre pas toujours en France, soit que les conservateurs ou les municipalités ne le permettent pas, soit que trop peu de visiteurs se présentent pour créer cet usage. Et encore, dans ces circonstances, ne peut-on examiner les objets à loisir, comme un jour d'ouverture publique.

Est-ce que dans un pays qui, comme le nôtre, est un pays de centralisation, il ne serait pas possible de centraliser les renseignements de ce genre ? Un particulier ne le pourrait certes pas; mais si le Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-arts (et spécialement le Comité des Travaux Historiques) s'intéressait à cette enquête, il lui serait aisé d'obtenir des renseignements précis. Il pourrait publier chaque année dans le *Journal officiel*, et faire afficher dans les salles du Louvre et du Musée de Saint-Germain, la liste des musées qui contiennent des antiquités nationales, avec les jours et heures de l'ouverture au public, et l'indication de leurs catalogues, quand il en existe.

Peut-être même le Ministère pourrait-il encourager la publication de catalogues de musées archéologiques de province, comme il encourage la publication de catalogues des manuscrits des bibliothèques. Dans l'un comme dans l'autre cas, il s'agit de documents du passé. Sans doute, on ne peut demander à tous

les conservateurs de musées de se charger eux-mêmes de ce travail; ils occupent d'ordinaire un poste de dévouement, et leur compétence s'adresse souvent à une autre partie des collections qu'ils conservent. Mais on pourrait leur susciter des collaborateurs pour cette division spéciale des musées, et aujourd'hui que les archéologues sont plus nombreux, les hommes de bonne volonté ne manqueraient sans doute pas. Les municipalités encourageraient des travaux de ce genre, si elles voyaient le Ministère y prendre intérêt[1].

Le recueil de nos inscriptions latines va paraître à Berlin, ce qui est un peu humiliant pour l'érudition française : ne pourrions-nous au moins préparer l'inventaire de nos monuments figurés? Ils contiennent les débris de l'histoire des arts et de la religion de la Gaule, et il se découvre tous les jours, dans les musées aussi bien que dans la terre, des monuments restés inaperçus, qui ouvrent des séries nouvelles ou complètent des séries connues.

En attendant, il peut être utile de dresser la liste des musées de province qui contiennent des monuments ou des objets de l'époque romaine[2], et la liste des catalogues, bons ou mauvais, qui en ont été publiés. Je donne ci-dessous ce que j'ai dans mes notes, notes que j'ai complétées à l'aide de la bibliothèque du Musée de Saint-Germain[3]. Dans ce relevé, je ne me suis occupé que de la province, les musées de Paris (Cluny et Carnavalet) et de Saint-Germain étant assez connus des travailleurs. D'autre part, j'y ai fait entrer les musées d'Alsace-Lorraine, lors même que leurs catalogues sont postérieurs à 1870 et rédigés en allemand.

Si mes confrères voulaient bien corriger et surtout compléter ma liste, leurs apports successifs formeraient un essai d'inventaire, utile aux travailleurs et aux touristes archéologues.

Aix-les-Bains (Savoie). Musée d'antiquités à l'Hôtel de ville.

Aix-en-Provence. Honoré Gibert : Catalogue du musée d'Aix. xxxi-623 p. in-12, 1882.

Alise-Sainte-Reine. Petit musée contenant une partie des objets trouvés dans les fouilles d'Alise.

Altkirch. Reusch : die roemischen Alterthümer im Museum zu Altkirch. Altkirch, 1883. (Programme n° 455.)

Amiens. Catalogue des objets d'antiquité et de curiosité exposés dans le musée d'Amiens; Amiens, 1876, 202 p. in-8. (Éditions antérieures, 1845 et 1848.)

Angers. Godard-Faultrier : Inventaire du Musée d'antiquités, 2e éd., 595 p. in-8. Angers, 1884.

1. Ces lignes étaient écrites quand nous avons reçu le catalogue du musée de Quimper, et nous apprenons par le préambule que le Ministère de l'Instruction Publique a contribué à la publication de ce volume. On y cite également ces paroles prononcées par un Ministre de l'Instruction publique, au Congrès des Sociétés Savantes à la Sorbonne : « Faites des catalogues et faites-les avec soin, afin que nous puissions nous rendre compte des richesses artistiques et archéologiques de la France. »
2. Peut-être conviendrait il de joindre à cette liste les collections privées.
3. Je dois aussi des indications utiles à plusieurs de mes confrères, notamment à M. L. Maxe-Werly.

ANGOULÊME. Catalogue du Musée archéologique d'Angoulême, 67 p. in-8. Angoulême, 1885.

ANNECY. Musée d'antiquités à l'Hôtel de ville. « Un des musées les plus remarquables, nous dit M. Maxe-Werly, par la savante organisation des collections nombreuses qu'il renferme. Chaque objet est muni d'une étiquette fort détaillée qui s'adresse tout à la fois à l'érudit et à l'humble visiteur. C'est sans contredit le musée le plus instructif qui existe en France et qui mérite d'être signalé comme un véritable modèle à imiter. »

Le catalogue des nombreuses richesses archéologiques du musée d'Annecy n'a pas encore paru, sauf une monographie en dehors du cadre de notre bibliographie[1]. Mais M. L. Revon, dans son ouvrage *la Haute-Savoie avant les Romains*, Paris-Annecy, 1878 (63 p. in-4 avec 184 vignettes gravées), a parlé des antiquités se rapportant à cette époque et qui font partie des collections du musée d'Annecy.

AOSTE (Isère). Penjon : Aoste et son Musée. Besançon, 1880.

AUXERRE. Aimé Cherest : Catalogue du musée d'Auxerre, dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, n$^{os}$ 23 et 24. Auxerre, 1869 et 1870, 2 vol. in-8.

AVIGNON. Musée Calvet. Note sur des pierres sculptées de l'époque gauloise conservées au musée Calvet, par Ed. Flouest, 12 p. in-8, 1875.

AVRANCHES, Musée lapidaire.

BAR-LE-DUC. 1° Une dissertation sur les monuments gallo-romains de ce musée a été publiée, en 1841, par M. Denis, de Commercy.

2° Catalogue sommaire ou guide du visiteur, etc. par M. A. Jacob, conservateur, 80 p. in-8. Bar-le-Duc, 1880.

3° Musée : Dons et acquisitions ; janvier 1884 à septembre 1885. 22 p. in-18. Bar-le-Duc, 1886.

BAYEUX, Musée d'antiquités.

BEAUNE. Ch. Aubertin : Notes relatives au musée de Beaune ; manuscrit de la bibliothèque du musée de Saint-Germain.

— Voir aussi une notice de M. le général Creuly dans la *Revue archéologique* de 1862.

BEAUVAIS. Mathon : Catalogue du musée de Beauvais, 72 p. in-8, avec de nombreuses planches. Beauvais, 1865.

BESANÇON. 1° Al. Bertrand : Notice sur le musée de Besançon, dans la *Revue archéologique* de 1861.

2° Les poteries estampillées dans l'ancienne Séquanie, par M. A. Vaissier, conservateur adjoint du Musée des Antiquités de Besançon, 1882, in-8. 44 p. et XV pl.

3° A. Castan : Musées de Besançon ; catalogue des peintures, dessins, sculptures et antiquités ; septième édition. Besançon, Dodivers et C$^{ie}$, 1886, 319 p. in-12. Les pages 260-308 sont consacrées aux antiquités.

1. A. Perrin, *Catalogue du médailler de Savoie*. Chambéry, 1885, XII-112 p. in-8, avec de nombreuses vignettes.

— Outre le musée, un certain nombre d'antiquités sont déposées dans le vestibule de la bibliothèque municipale. La plupart d'entre elles sont mentionnées dans l'*Histoire et description de la Bibliothèque de Besançon*, par A. Castan, monographie extraite de l'*Inventaire général des richesses d'art*, Paris, Plon, 1886, 91 p. gr. in-8.

Boulogne. Musées communaux du département du Pas-de-Calais, par Ch. de Linas, 40 p. in-8.

Bourges. Catalogue du musée lapidaire de Bourges, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, t. IV (1873), p. 1-40. Il y des suppléments dans les volumes suivants.

Caen. 1° Chennevières-Pointel : Observations sur le musée de Caen et sur son nouveau catalogue. Argentan, 1851, br. in-4.

2° A. de Caumont : Catalogue du musée plastique de la Société française d'archéologie, 40 p. in-8 avec gravures. Caen, 1860.

3° Gervais : Catalogue du musée de la Société des antiquaires de Normandie. Caen, Leblanc-Hardel, 1864, 132 p. in-8.

Carpentras. Collections commencées.

Chalon-sur-Saone. J. Chevrier : Musée de Chalon-sur-Saône, 1874 et 1875. Rapport sur le développement des collections, 38 p. in-8. Chalon-sur-Saône, 1876. — M. Chevrier a publié aussi d'autres brochures relatives à l'organisation de ce musée.

Chambéry. Musée d'antiquités.

Chartres. Musée d'antiquités.

Chateauroux. Catalogue des tableaux, dessins, gravures, sculptures et autres objets appartenant au musée de Châteauroux, 91 p. in-12. Châteauroux, 1874.

Clermont (Puy-de-Dôme). J.-B. Bouillet : Catalogue du musée de Clermont-Ferrand. Clermont, 1861, 212 p. pet. in-8. Depuis, deux suppléments (de 69 et de 70 p.) ont été publiés.

Colmar. Catalogue du musée de Colmar, 2e éd. VIII-148 p. in-12. Colmar, 1866. (Objets gallo-romains p. 115-125.)

Compiègne. [De Marsy] : Catalogue du musée Vivenel, à Compiègne. Compiègne, 1870, 211 p. in-8.

Dieppe. Salomon Reinach : Le musée de Dieppe, article de la *République française* du 14 septembre 1886.

Dijon. Catalogue historique et descriptif du musée de Dijon, XX-362 p. in-18. Paris, Lamarche, 1869.

— Sur ce musée, voir aussi une notice du général Creuly dans la *Revue archéologique* de 1862.

Dinan. L. Odorici : Catalogue des objets d'art et de sciences naturelles exposés au musée de Dinan. Dinan, 1850, in-8.

Dornach, près Mulhouse. M. Engel-Dolfuss a formé là un petit musée où se trouve incorporée la collection formée par M. Napoléon Nicklès, à Benfeld (Bas-Rhin). D'autres objets ont été achetés par M. Engel-Dolfuss à la veuve du docteur Schnœringer à Brumath (Bas-Rhin). Ce musée, malgré sa présence dans le Haut-Rhin, est donc formé surtout d'antiquités du Bas-Rhin. On peut

voir au musée de Saint-Germain une collection de dessins et une grande photographie représentant des objets de ce musée.

DOUAI. A. Cahier : Coup d'œil sur quelques parties du musée de Douai, 76 p. in-8 et 11 planches. Douai, 1854. (Extrait des *Mémoires de la Société centrale du département du Nord.*)

ÉPINAL. 1° Jules Laurent : Catalogue des collections de tableaux, statues, antiquités, armes, poteries, médailles et monnaies, matrices de sceaux et meubles anciens du musée départemental des Vosges, 116 p. pet. in-8. Épinal, 1869.

2° Catalogue des collections du Musée départemental des Vosges, par F. Voulot, 99 p. in-8, 1880.

EVREUX. Musée d'antiquités.

GAP. Musée. Florian Vallentin : Visite au musée épigraphique de Gap, 23 p. in-8. Vienne, 1880.

GRENOBLE. Il y a des antiquités gallo-romaines dans le musée de cette ville ; mais, à ma connaissance, il n'existe pas de catalogue du musée.

HAGUENAU. M. Nessel (il y a quelques années maire de la ville), a formé une collection d'antiquités gallo-romaines de la région.

LANGENSOULTZBACH (près de Wœrth). Les monuments retirés des fouilles faites dans l'église (bâtie sur l'emplacement d'un temple païen) sont encastrés dans le mur d'enceinte de l'église, ou conservés dans le jardin du presbytère (protestant).

LANGRES. Catalogue du musée fondé et administré par la Société historique et archéologique de Langres, 156 p. in-18. Langres, 1873. — Un précédent catalogue, par H. Brocard, avait été publié en 1861, 104 p. in-8.

LAON. Catalogue du musée d'art et d'antiquités fondé à Laon en 1851, par la Société académique de Laon, 88 p. in-8. Laon, 1861.

LAVAL. « Musée très remarquablement organisé. » (L. Maxe-Werly.)

LE MANS. E. Hucher : Catalogue du musée archéologique du Mans, 104 p. in-8. Le Mans, 1869.

LE PUY. 1° Les *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, années 1826, 1828, 1829, 1832-33, 1834, 1835-36, 1839-40, 1841-42 et 1842-46 renferment neuf notices sur le Musée du Puy (catalogue des objets).

Il a été fait un tirage à part de la première notice parue dans le volume de 1826 desdites *Annales*, sous le titre suivant : Notice des tableaux, antiquités, monumens et curiosités du musée Caroline au Puy, par M. le vicomte de Becdelièvre. Au Puy, Pasquet père et fils, 1827, in 8 de 20 pages.

2° Musée du Puy. Notice 1° des tableaux, antiquités, monuments, sculptures, objets de curiosité, etc. ; 2° des collections numismatiques, géologiques, minéralogiques, botaniques, zoologiques, etc. que possède cet établissement. Au Puy, J.-B. Gaudelet, août 1841. S. D. in-8 de 50 pages. Cette brochure n'est sans doute qu'un tiré à part de la 7° notice parue dans les *Annales*, année 1839-1840. Je n'ai pu en faire la comparaison, cette brochure étant égarée. — (Note communiquée par M. Adrien Lascombe.)

LILLE. Verly : Catalogue du musée archéologique et numismatique de la ville de Lille, IV-637 p. in-8. Lille, 1860, publié par la Société des sciences, etc., de Lille.

Limoges. Fl. Vallentin : Le musée épigraphique de Limoges dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. II (1882), p. 5-16.

Lons-le-Saulnier. Musée d'antiquités.

Lunéville. D'après une obligeante communication de M. Mather, conservateur, ce musée ne contient que quelques armes et objets provenant de tombeaux.

Luxeuil. Ern. Desjardins : Les monuments des thermes romains de Luxeuil, 55 p. in-8, avec gravures. Paris, 1880. (Extrait du *Bulletin monumental*.)

Lyon. 1° Comarmond : Description du musée lapidaire de la ville de Lyon. Lyon, 1846, in-4.

2° Du même : Description des antiquités et objets d'art du musée de Lyon, ibid., in-4.

3° J.-B. Montfalcon : Musée lapidaire de la ville de Lyon, in-4, avec 62 pl. Paris, 1859.

Macon. 1° De Ferry : Inventaire de la collection archéologique et anthropologique, 15 p. in-8. Mâcon, 1877.

2° Lacroix : Notice archéologique sur quelques objets antiques du musée de Mâcon. Mâcon, 1878.

Marseille. Penon : Catalogue du musée de Marseille (?).

Melun. Catalogue du musée départemental de Seine-et-Marne. 34 p. in-18. Melun, 1866.

Metz. Lorrain : Catalogue de la galerie archéologique, xxv-163 p. in-8. Metz, 1874.

Moulins. Catalogue du musée départemental de Moulins (publié par la Société d'Émulation de l'Allier) viii-144 p. in-8 et 39 pl.

Nancy[1]. — Musée lorrain au palais ducal de Nancy. Catalogue des objets d'art et d'antiquité exposés au musée. 4e éd. xxiv-172 p. in-12. Nancy, 1863.

Nantes. 1° Fortuné Parenteau : Catalogue du musée départemental d'archéologie de Nantes et de la Loire-Inférieure, 2e éd. in-8 de 140 p. avec 12 pl. et 15 bois intercalés dans le texte. Nantes, 1869.

2° Musée départemental d'archéologie (de Nantes). Collection Léon Ballereau. In-8, 16 p. Nantes, imp. Forest et Grimaud.

3° Inventaire archéologique par F. Parenteau, 141 p. in-4. et 60 pl. Nantes, 1878.

Narbonne. Tournal : Catalogue du musée de Narbonne, et notes historiques sur cette ville. Narbonne, 1864, xxvi-202 p. in-8.

Nevers. Catalogue du musée lapidaire de la porte de Croux, 74 p. in-8. Nevers, 1873.

Nimes. Pelet : Catalogue du musée de Nimes, 5e éd., vi-256 p. in-8. Nimes, 1853. — 6e éd., 267 p. in-8. Nimes, 1863.

1. La bibliothèque et le musée de Nancy conservés dans le palais ducal de Nancy ont été presque entièrement détruits dans l'incendie de la nuit du 17 au 18 juillet 1871 : les soldats allemands avaient évacué le monument deux jours auparavant (le 15 juillet). La plupart des petits objets ont péri, mais les antiquités en pierre, inscriptions, bas-reliefs, tombeaux, étaient au rez-de-chaussée et n'ont pas été atteints par l'incendie. Voir une lettre de M. Ch. Cournault, conservateur du musée, dans la *Revue Celtique*, t. I, p. 288.

NIORT. 1° Notice des tableaux et autres objets d'art du musée de Niort, 48 p. in-18. Niort, 1858.

2° Catalogue raisonné du musée de Niort, dans le *Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1874.

PÉRIGUEUX. E. Galy : Catalogue du musée archéologique du département de la Dordogne, XVI-130 p. in-8 avec 3 planches. Périgueux, 1862.

POITIERS. 1° Catalogue des objets celtiques du cabinet d'antiquités de la ville de Poitiers et du musée de la Société des antiquaires de l'Ouest, par Lecointre-Dupont, 48 p. in-8 et 2 pl. Poitiers, 1839.

2° Catalogue explicatif du musée des antiquaires de l'Ouest. IV-80 p. in-8 et 5 pl. Poitiers, 1854.

3° Importance, pour l'histoire locale, des collections archéologiques de Poitiers, par de Longuemar, 37 p. in-12. Poitiers, 1875.

4° M. Ledain : Catalogue de la galerie lapidaire du musée de la Société des antiquaires de l'Ouest, 87 p. in-8. Poitiers, 1884.

QUIMPER. Catalogue du musée archéologique et du musée des anciens costumes bretons de la ville de Quimper. Quimper, 1886, 178 p. in-8 et 2 pl.

REIMS. « Les richesses que possède l'Hôtel de Ville, nous dit M. Maxe-Werly, permettraient, s'il y avait un conservateur désireux de les mettre en ordre, d'établir un musée archéologique des plus intéressants. Les dons faits par M. Duquenelle et autres personnes, la série numismatique surtout, seraient aujourd'hui suffisants pour former un musée important. Il existe un musée lapidaire dont les éléments sont relégués un peu partout; sous la porte de Mars, dans les sous-sols de l'hôtel de ville, dans une chapelle basse de l'archevêché. »

RENNES. Aug. André : Catalogue du musée de Rennes. Dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. IV (1866) et t. VI (1868). — Une « seconde édition, revue et augmentée », a été publiée à Rennes en 1876, 514 p. in-8.

RIOM. Fr. Mandet : Rapport adressé à MM. les membres de la Société du musée de Riom, 60 p. in-8. Riom, 1872.

RODEZ. Guide au musée de Rodez, 2e partie, Antiquités; 104 p. in-12, 1884.

ROUEN. Abbé Cochet : Catalogue du musée d'antiquités de Rouen. Rouen, 1868, XVI-159 p. in-8. Nouvelle édition en 1875.

SAINT-LÔ. Musée d'antiquités.

SAINT-QUENTIN. « Riche et important musée, nous dit M. Maxe-Werly, aujourd'hui musée Lécuyer. »

SAULT (Vaucluse). Petit musée cantonal d'antiquités gallo-romaines.

SAUMUR. Coustillier : Catalogue du musée de Saumur. Saumur, 1868, in-8.

SAVERNE. Dagobert Fischer, musée de Saverne : Catalogue et descriptions des objets d'art de l'antiquité, du moyen âge et de la renaissance, exposés au musée. Saverne, 1872.

SENLIS. Les objets provenant des fouilles de la forêt de Halatte sont déposés à la sous-préfecture de Senlis.

SENS. 1° Musée gallo-romain de Sens, trois fascicules in-4 de magnifiques

héliogravures, avec texte explicatif, publiés par la Société archéologique de Sens. Le premier porte la date 1869-1870.

2° Catalogue des inscriptions du musée gallo-romain de Sens, par G. Julliot, VI-40 p. in-8. Sens.

SOISSONS. Quelques antiquités au musée.

STRASBOURG. La ville de Strasbourg possédait une collection d'antiquités gallo-romaines conservée dans le local de la bibliothèque municipale. Le tout a été détruit dans le bombardement de cette ville par l'armée allemande en 1870 : *ipsæ periêre ruinæ !* Depuis, la Société pour la conservation des monuments historiques du Bas-Rhin a formé un nouveau noyau de collection qui était (il y a quelques années) conservé dans une cour du petit séminaire.

TOULOUSE. 1° Du Mège : Description du musée des antiques de Toulouse. Toulouse, 1835, in-8.

2° [Roschach] : Catalogue des antiquités et des objets d'art du musée de Toulouse, XX-485 p. in-8. Toulouse, 1865.

TOURS. [L. Palustre] : Catalogue du musée de la Société archéologique de Touraine, 79 p. in-8. Tours, 1871.

TROYES. Notice sur les collections dont se compose le musée de Troyes, 2e éd., LXVI-270 p. in-8. Troyes, 1864.

URIAGE (près Grenoble). Il se trouve au château d'Uriage, appartenant à M. de Saint-Ferréol, une collection d'antiquités trouvées dans les travaux de déblaiement de la source. Voir Dr Doyon, *Uriage et ses eaux minérales*, 2e éd., Paris, 1884, p. 19-24 (cf. p. 9).

VALENCE. Collections commencées.

VANNES. Abbé Le Mené : Catalogue du musée de Vannes, 72 p. in-8 avec planches. Vannes, 1881.

VERDUN. Musée d'antiquités riche en antiquités locales et bien classé.

VERTOU (Loire-Inférieure). Ch. Marionneau : Collection archéologique du canton de Vertou (Loire-Inférieure) ou description raisonnée des objets et documents historiques recueillis dans ce canton, 51 p. in-8. Nantes, 1877. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes.*)

VESOUL. Catalogue du musée de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, annexé au *Bulletin* des années 1878 et 1879.

VICHY. Quelques monuments sont conservés à l'hôtel de ville : voir un article de M. G. Lafaye dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, t. II (1882), p. 211 et suite.

VIENNE. 1° Delorme : description du musée de Vienne (Isère). Vienne, 1841, 316 p. in 8 et 9 pl.

2° Catalogue du cabinet des médailles et des antiquités de Vienne, 48 p. in-16. Vienne, 1870.

3° Leblanc. Description du musée de Vienne, avec planches. — Cette publication, tirée à 100 exemplaires (à ce que nous écrivait M. Florian Vallentin), manque à la Bibliothèque Nationale.

H. GAIDOZ.

**La Peinture ruthène (Malarstwo ruskie)**, par M. Sokolowski. Lemberg, 1886.

A l'occasion de l'expédition archéologique polono-ruthène organisée, en 1885, à Lemberg, M. Sokolowski, membre de l'Académie des sciences, professeur à l'Université de Cracovie, a écrit sur la peinture ruthène une étude consciencieuse et intéressante à divers degrés.

L'art ruthène est, pour ainsi dire, inconnu en France; il n'est même pas mentionné dans les savants ouvrages de Didron et de Rohault de Fleury et l'on semble ignorer son existence jusque dans les plus récents travaux relatifs à l'art byzantin. Cette omission ou cet oubli s'explique jusqu'à un certain point : l'art ruthène n'est pas, en effet, un art complètement original, reposant sur des principes nouveaux pour nous et revêtus d'une forme toute spéciale. C'est tout simplement un rameau de l'arbre byzantin. Mais tous les rameaux ne se ressemblent pas d'une manière absolue, et celui-ci précisément offre certaines particularités qui ont été fort bien signalées pour la première fois, si je ne me trompe, par M. Marian Sokolowski.

L'art byzantin a fait son apparition en Ruthénie en même temps que le christianisme, c'est-à-dire à l'époque de sa plus belle floraison. Les peintres et les mosaïstes grecs avaient couvert de bonne heure les églises de Novgorod et de Kiew de riches décorations. C'est à leur école que se forma le premier peintre ruthène, Olympius, lequel, à son tour, groupa autour de lui un certain nombre de disciples dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Au dire des chroniqueurs, leurs mosaïques sur fond or et leurs fresques sur fond bleu produisaient une impression considérable sur les spectateurs. Kiew était tout naturellement le centre de toute cette activité artistique, et c'est le monastère dit *Lawra* de cette ville qui devint le berceau de la peinture ruthène. M. Sokolowski nous apprend comment le goût des arts pénétra dans ce sanctuaire. Fondée par un moine du nom d'Antoni qui, au commencement du XI<sup>e</sup> siècle avait fait un pèlerinage au mont Athos, définitivement organisée vers 1060 par son successeur Théodose qui s'était inspiré en cela des principes tracés par le célèbre Théodore Stoudite, la Lawra de Kiew s'emplit bientôt d'une collection précieuse de miniatures byzantines qui servirent de modèles à toutes les compositions et à toutes les décorations locales. Cet exemple se propagea bientôt au loin, dans la Ruthénie Blanche, au nord comme à l'ouest et en Lithuanie.

Vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, on vit paraître en Ruthénie des *Manuels de peinture* composés sur le modèle de celui du moine Denys, les uns purement descriptifs, les autres illustrés de nombreux dessins. Ces manuels renferment beaucoup de variantes locales et de particularités qu'on ne trouve ni dans le calendrier grec, ni dans l'hagiographie byzantine. Les *Hymnes akathistes* dont le prototype fut composé par le patriarche Serge au VII<sup>e</sup> siècle, après la délivrance de Constantinople, nous donnent la clef de la plupart de ces variantes. C'est un de ces hymnes qui nous explique, par exemple, le culte de saint Nicolas le *Mouillé*, très répandu dans la Petite-Ruthénie et en Ukraine sans qu'on ait pu en déterminer longtemps l'origine. Nous savons

maintenant que ce culte se rattache à la légende d'une mère qui, ayant perdu son fils dans les flots du Dniéper, l'a retrouvé vivant aux pieds de la sainte image.

Au milieu du XIIe siècle, la Ruthénie s'est divisée en deux parties distinctes, la Ruthénie orientale et la Ruthénie occidentale. La première, pénétrée d'éléments tchouds, finnois et tartares, donna naissance à l'État moscovite, la Russie d'aujourd'hui, dont la peinture s'est formée et développée sur des modèles asiatiques; l'Occident n'eut sur elle qu'une influence passagère aussitôt comprimée par les oukazes des czars et les décisions sévères des saints synodes qui la repoussaient dans la voie traditionnelle. De nos jours encore, l'Académie de Pétersbourg, qui personnifie les idées modernes en art, est en antagonisme ouvert avec les écoles de Palech, de Souzdal, etc., qui représentent les vieilles traditions moscovites. Les Souzdaliens considèrent les *académiciens* comme des imitateurs serviles des Allemands et des Italiens; tandis que les uns s'inspirent de l'art antique et de la Renaissance, les autres ne connaissent d'autres sources d'inspiration que les vieilles églises orthodoxes.

Tout autre était la situation de la Ruthénie occidentale, qui faisait partie intégrante de la république de Pologne. Là il n'y avait point d'interdits officiels. « Les traditions iconographiques, dit M. Sokolowski, y étaient consacrées par le temps et respectées; toutefois l'Occident y a fait sentir son influence qui a réagi sur la forme et sur l'essence même de l'art, en y éveillant une vie plus active. En dépit du caractère byzantin de la composition, presque toutes les peintures que nous avons vues portent l'empreinte très visible de cette influence. L'ascétisme monastique joint à la sombre fantaisie byzantine n'est ici qu'une exception qui ne fait que confirmer la règle. Renfermés dans leurs cloîtres et tout adonnés à la piété, les prêtres ruthènes s'efforçaient d'ennoblir leurs créations. Pénétrés de l'importance de la peinture, ils travaillaient avec le désir ardent de perfectionner leurs œuvres sous le souffle vivifiant de l'Occident. Cette force morale, cette tendance élevée de l'esprit, on la reconnaît aussi bien dans la conception que dans la technique d'un grand nombre d'iconostases ruthènes. » On ne saurait mieux définir le caractère qui distingue l'art ruthène de l'art byzantin en général.

M. Sokolowski passe ensuite en revue les œuvres qui figuraient à l'exposition de Léopol et qui comprenaient des spécimens choisis de chaque branche de l'art ruthène. Il décrit notamment les peintures murales de la chapelle dite des Jagellons de la cathédrale de Cracovie, d'après les calques faits par les soins du Cabinet archéologique de l'Université de cette ville. Il insiste avec raison sur ce point que cette chapelle, construite dans le style gothique, est couverte de peintures byzantines, preuve certaine des deux influences orientale et occidentale dont nous parlions tout à l'heure. Appuyé sur les documents de l'époque, l'auteur démontre qu'à la fin du XIVe siècle l'art ruthène était en grand honneur à la cour de Ladislas Jagellon. Ce roi avait fait venir de Vilna plusieurs artistes qui furent chargés de décorer les appartements de son palais du Wawel, et, si l'on en juge par les comptes conservés dans les archives et les prévenances dont ces artistes étaient l'objet, on est en droit de supposer que

ces décorations, malheureusement disparues, étaient des chefs-d'œuvre de l'art ruthène.

Suit une description minutieuse des iconostases et autres panneaux sur bois d'une époque plus récente. Les peintures de Rohatyn, comme celles de l'église Sainte-Parasceva de Léopol et de Rozdol, tout en conservant le caractère hiératique de l'art byzantin, contiennent déjà des éléments occidentaux faciles à discerner. Signalons tout particulièrement à l'attention de nos lecteurs le *Jugement dernier* de l'église de Rozdol qui suit pour ainsi dire pas à pas l'homélie de saint Ephrem sur ce sujet et ressemble beaucoup, en bien des endroits, à la mosaïque byzantine de la cathédrale de Torcello.

Si nous avions, pour terminer, à exprimer un regret et à formuler un vœu, nous dirions que nous regrettons vivement que la relation de M. Sokolowski n'ait pas été traduite en français et mise ainsi à la portée des érudits de notre pays. Nous souhaitons, en outre, de voir paraître un travail d'ensemble sur les origines et l'évolution de l'art dans les contrées arrosées par la Vistule, le Bug et le Dniéper, sur ses tendances, sur les influences très diverses qu'il a dû subir au cours des siècles et sur les particularités qui s'en dégagent nettement, aussi bien dans le domaine de la peinture, que dans celui de la sculpture et de l'architecture. Ce livre, M. Sokolowski peut nous le donner. Il y est préparé depuis longtemps et par la connaissance profonde qu'il a du sujet et par ses nombreuses contributions disséminées dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences de Cracovie, qui défriche le champ de l'érudition archéologique avec une intelligence et un zèle au-dessus de tout éloge.

Fl. Trawinski.

---

**Les forces non définies, recherches historiques et expérimentales**, par Albert de Rochas, ancien élève de l'École Polytechnique, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. Paris, Maisonneuve, 1887, un vol. in-8 de 400 pages avec nombreuses gravures dans le texte et hors texte.

Il y a cinq ans, la *Revue* publiait la traduction française, par M. de Rochas, d'un fragment des *Pneumatiques* de Philon de Byzance, qu'on venait de retrouver en Allemagne; quelques mois après, ces fragments paraissaient en volume avec les *Pneumatiques* de Héron et à la suite d'une histoire des sciences dans l'antiquité [1].

L'auteur indiquait en ces termes, dans la préface, le but qu'il poursuivait.

« L'histoire nous a conservé le souvenir d'un certain nombre de faits présentant tous les caractères de la certitude et qui ont semblé prodigieux à ceux qui en ont été les témoins.

« Ces faits peuvent se diviser en deux classes. Les uns sont dus à des causes que nous ignorons encore; les autres ne sont que des conséquences plus ou moins singulières des lois physiques connues.

« A mesure que la science progresse, le nombre des premiers diminue et l'intérêt qui s'attache à leur étude augmente.

1. *La Science des philosophes et l'art des thaumaturges dans l'antiquité*, Paris, Masson, 1882, in-8 de 220 pages et XXIV planches hors texte.

« Cette étude, je ne veux point l'aborder directement; mais je me propose de la faciliter en délimitant le domaine qu'elle doit embrasser. Pour cela il convient de procéder à un travail d'élimination et de rechercher quelles furent, aux différents âges de l'humanité, les ressources que la science présenta aux thaumaturges.

« Les Grecs nous ont laissé sur ce sujet un certain nombre de documents précis...; ce sont ces documents que je vais présenter au public... »

Aujourd'hui, M. de Rochas aborde l'étude des prodiges dus à des *forces non encore définies*, mais dont les découvertes faites dans le domaine du magnétisme animal permettent d'affirmer l'existence et de classer les effets.

Cette entreprise avait déjà été tentée par quelques savants, notamment par M. Alfred Maury [1]; mais M. de Rochas a sur ses devanciers l'avantage, non seulement d'avoir profité des progrès immenses accomplis récemment dans cet ordre d'idées par les travaux sur l'hypnotisme, mais encore d'être lui-même un expérimentateur habile qui a pu reproduire la plupart des faits qu'il s'est proposé d'expliquer.

On sait qu'il est possible de provoquer chez certaines natures impressionnables (au nombre desquelles il faut placer les hystériques) un sommeil particulier dans lequel M. Charcot a distingué les phases suivantes :

1° La *catalepsie*, caractérisée surtout par une insensibilité générale et par l'inertie des membres qui conservent pendant un temps plus ou moins long la position qu'on leur donne.

2° Le *somnambulisme*, où l'insensibilité cutanée persiste seule pendant que les autres sens sont au contraire hyperesthésiés. Dans cet état, il suffit d'éveiller une idée quelconque chez le sujet pour que cette idée se transforme immédiatement en sensation ou en acte, suivant sa nature.

Cette transformation est susceptible de s'opérer, non seulement au moment où l'idée est suggérée, mais encore à une époque plus ou moins éloignée et lorsque le sujet est revenu à son état normal ; c'est ce qui constitue le phénomène étonnant des *suggestions à échéance*.

3° La *léthargie*, où le sujet présente toutes les apparences du sommeil ordinaire et qui n'a aucun intérêt au point de vue qui nous occupe ici.

M. de Rochas a déterminé les caractères d'une autre phase qu'il a appelé *État de crédulité* et où le sujet, quoique paraissant parfaitement éveillé, est susceptible de recevoir toutes les hallucinations et suggestions comme dans le somnambulisme.

Cet état de crédulité, qui précède tous les autres, aurait été jusqu'ici à peine soupçonné, précisément parce qu'il n'offre aucun symptôme extérieur facilement reconnaissable.

Il suffit d'autant mieux à prouver et à expliquer une foule de récits généralement considérés comme des légendes sans fondement sérieux, qu'on peut le provoquer chez un grand nombre de personnes par des procédés divers dont l'étude est certainement la partie la plus originale du livre de notre auteur.

1. *La Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et le moyen âge*. Paris, Didier, 1877.

Ce qui constitue, d'après lui, l'état de crédulité, c'est le ralentissement de la circulation sanguine dans l'écorce cérébrale. Voici comment il expose cette théorie :

« Quand quelqu'un me parle, il met en mouvement l'air dont les vibrations viennent frapper mon oreille ; sous leur influence le nerf acoustique est lui-même ébranlé et les vibrations se transmettent de son bout externe (le tympan) à son bout interne (le corps optostrié) : là elles se transforment en pensées par un procédé inconnu.

« Ma pensée se transforme à son tour en mouvement quand je le juge nécessaire, en faisant vibrer les nerfs préposés à la motilité, de l'intérieur à l'extérieur.

« Ce que je viens de dire pour un des sens s'applique à tous les autres ; ainsi les nerfs sensitifs sont organisés de manière à transmettre les vibrations *centripètes*, c'est-à-dire du dehors au dedans, et les nerfs moteurs le sont de manière à transmettre les vibrations *centrifuges*, c'est-à-dire du dedans au dehors.

« On peut cependant concevoir qu'un nerf qui vibre dans un sens puisse vibrer dans un autre et par suite que la pensée puisse se transformer en sensation ou le mouvement en pensée[1]. Nous en avons tous les jours des preuves plus ou moins nettes chez les personnes qui parviennent à se figurer l'objet auquel elles pensent ou chez qui certaines idées sont suggérées par tel ou tel mouvement du corps, comme nous l'avons déjà fait remarquer à propos de l'état cataleptique.

« Si les nerfs possédaient, d'une façon complète et permanente, la faculté de pouvoir transmettre les vibrations dans les deux sens, les conditions de notre vie seraient complètement bouleversées ; nous ne saurions distinguer le réel de l'imaginaire et nous n'aurions plus notre libre arbitre, puisqu'il suffirait qu'une idée quelconque fût éveillée en nous pour qu'elle fût fatalement suivie d'exécution.

« C'est justement le cas des hypnotisés.

« Il y a donc, dans notre cerveau, un organisme ayant pour mission d'arrêter les vibrations centripètes des nerfs moteurs et les vibrations centrifuges des nerfs sensitifs. Cet organisme fonctionne quand l'individu est à l'état normal ; il cesse de fonctionner, il est engourdi, dans l'état hypnotique.

« Si maintenant on se reporte à ce que nous avons dit dans le § 2 de ce chapitre, on sera amené à supposer que cet organisme modérateur se trouve dans la partie périphérique du cerveau, puisque c'est la diminution de l'activité de cette partie qui détermine l'hypnose.

« Or, c'est précisément à cette conclusion qu'on arrive par des considérations d'un tout autre ordre. C'est ainsi que la pensée se transforme en hallucination ou en acte, malgré la volonté du sujet qui conserve toute la lucidité de son esprit, mais qui n'est pas plus capable d'empêcher le phénomène de se produire qu'il n'est le maître de ne point éternuer quand il a humé une prise de tabac. Il voit, il entend, il sent ce qu'il a dans l'esprit exactement comme si sa vue, son

1. « Les filets nerveux peuvent être remués de deux manières, ou par le bout qui est hors du cerveau, ou par l'extrémité qui plonge dans la masse... Si ces filaments sont remués dans le cerveau, n'importe par quelle influence, l'âme aperçoit quelque chose au dehors. » (MALEBRANCHE.)

ouïe, son odorat avaient été frappés réellement par la lumière, le son, l'odeur, puisque le nerf présidant à cette sensation a vibré sous l'influence d'une excitation interne exactement comme il l'aurait fait sous l'influence d'une excitation externe. »

Le ralentissement de la circulation cérébrale peut être obtenu : soit en agissant sur la circulation générale comme par une émotion ou un choc ; soit en diminuant l'activité de l'encéphale par la suspension de la pensée, comme les moines du mont Athos qui fixent leurs yeux sur leur ombilic ou comme les charmeurs qui enchantent leur auditoire par la répétition monotone et cadencée de certaines phrases ; soit enfin en chassant directement le sang de l'écorce cérébrale par l'effet d'actions magnétiques ou électriques.

Il ne nous est pas possible d'entrer ici dans le détail et la théorie de ces actions dont M. de Rochas démontre l'existence dans presque tous les corps (qui sont *polarisés*, suivant des lois plus ou moins complexes); nous nous bornerons à dire que c'est en vertu de ces lois que l'état de crédulité est déterminé, dans certaines conditions, par l'imposition des mains, le contact d'une tige végétale ou d'une peau d'animal, l'action des rayons lumineux coloriés, etc.

Ainsi s'expliqueraient les légendes relatives aux prestiges égyptiens, à la baguette de Circé, aux révélations dans les temples quand on faisait coucher les consultants sur les peaux des victimes, aux visions dans les églises, aux démoniaques, aux lycanthropes, etc.

M. de Rochas rapporte à l'état cataleptique, qui peut se produire spontanément dans des attitudes déterminées, ce qu'on raconte des extases de Socrate et beaucoup de cas analogues rapportés dans les chroniques religieuses.

Parmi les faits qui ne peuvent point encore se rattacher à ses théories, l'auteur cite les actions psychiques des odeurs qui ont été signalées pour la première fois par MM. Burot et Bourru, professeurs à l'école de médecine de Rochefort ; comme eux il a constaté que la valériane avait la singulière propriété de faire croire à certains sujets qu'ils étaient transformés en chats et que l'essence de laurier-cerise (ou même la simple agitation d'une branche de cet arbuste) déterminait chez eux l'extase religieuse comme chez les pythies; il a de plus constaté que ce dernier phénomène était également produit par la combustion de l'encens, du benjoin et de la coriandre, substances que les sorciers orientaux emploient pour produire les évocations.

Un chapitre entier est consacré à la théorie physique de la divination que M. Bouché-Leclercq avait complètement négligée dans songrand ouvrage sur la *Divination antique*.

Nous ne saurions trop recommander ce livre curieux d'un observateur attentif et pénétrant à tous les historiens; les expériences dont il donne la relation circonstanciée leur permettront souvent d'admettre des faits que l'on se croyait autorisé à rejeter, faute d'en pouvoir fournir une explication suffisante, quoiqu'ils fussent attestés par des témoins qui paraissaient dignes de foi. Le champ de la recherche s'élargit et s'affermit ainsi sous les pas des explorateurs ; on y fera d'importantes découvertes dans la voie qu'a tracée M. de Rochas.

***

---

# REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

## RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

---

**Janvier**

---

## AVANT-PROPOS

La Direction de la *Revue archéologique* a bien voulu me confier, à partir du commencement de cette année, la rédaction d'un supplément épigraphique. Ce supplément n'a pas la prétention de tenir lieu d'une revue épigraphique, dont le cadre serait nécessairement bien plus étendu et qu'il ne me conviendrait pas de créer, non plus que de devenir une *Ephemeris epigraphica;* mais il a paru que l'abondance des revues qui se sont multipliées et se multiplient encore de tous côtés, chez nous comme à l'étranger, rendait nécessaire une sorte de concentration. Il est impossible aux travailleurs français qui n'habitent pas les grands centres scientifiques ou universitaires, ou bien qui n'ont pas, par leur fait, les ressources nécessaires pour augmenter sans cesse leurs abonnements, de se tenir au courant des nouvelles découvertes; et les érudits, même les plus favorisés, n'ont souvent pas le loisir de feuilleter tous les périodiques qu'ils auraient intérêt à consulter. Le supplément que je consacrerai à l'analyse des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine est donc destiné à mettre les lecteurs de la *Revue* au courant des monuments *importants* récemment édités et des travaux qui touchent à l'épigraphie romaine; il ne dispensera pas de recourir aux revues dans lesquelles j'aurai puisé, mais il aidera peut-être tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'administration de Rome antique à réunir plus aisément les éléments de travail et d'information qui leur sont aujourd'hui nécessaires [1].

R. CAGNAT.

1. Je renouvelle ici une demande qui a déjà été faite dans le dernier numéro. Pour ne pas laisser échapper de monuments qui mériteraient d'être signalés, je prie les savants qui publieraient des inscriptions *importantes* dans les revues *locales*, toujours difficiles à consulter, de vouloir bien m'adresser un exemplaire de leur article, à mon domicile particulier, 7, rue Sainte-Beuve (Paris).

## 1° PÉRIODIQUES.

ACADÉMIE D'HIPPONE. — Bulletin n° 23. — *Comptes rendus des réunions.*

L'Académie d'Hippone revient à une de ses anciennes traditions, qui est de publier à part le compte rendu de ses séances. Le résultat des communications faites à l'*Académie* sera ainsi plus vite porté à la connaissance du public. C'est une mesure à laquelle on ne peut qu'applaudir :

Le fascicule relatif à 1887 contient quelques inscriptions intéressantes.

P. 8, n° 8. — A el-Gara, sur un dé d'autel richement sculpté, mutilé à gauche. — Communica- de M. le colonel Fix :

1) SOLI · INVICTO
MITHRAE Ꮷ
*iu*LIVS · FLORVS
LEG · III · AVG
VS · PASTOR
?*si*G · AL · IPAM
*po*ɪPONIVS · MA
*xi* ᴧVS · B · F
COS
*vs* L · A

L. 6. — Il est évidemment question de l'*ala I Pannoniorum.*

P. 11, n° 19. — Même endroit, sur un dé d'autel brisé en tête et sur les deux côtés. — Communication de M. le colonel Fix

2) *deo* SANCTO
*mal*AGBELO
OBIVS · SE
INSTITVIT · ET ·
*c* ɪNDVS · ARAM ·
DEDICAVIT ·
V · S · L · A ·

Les lignes 4 et 5 ont été interverties par le lapicide ou le copiste.

P. 15, n° 2. — Au Hammam, près Khenchela. — Copie de M. Papier, d'après un estampage.

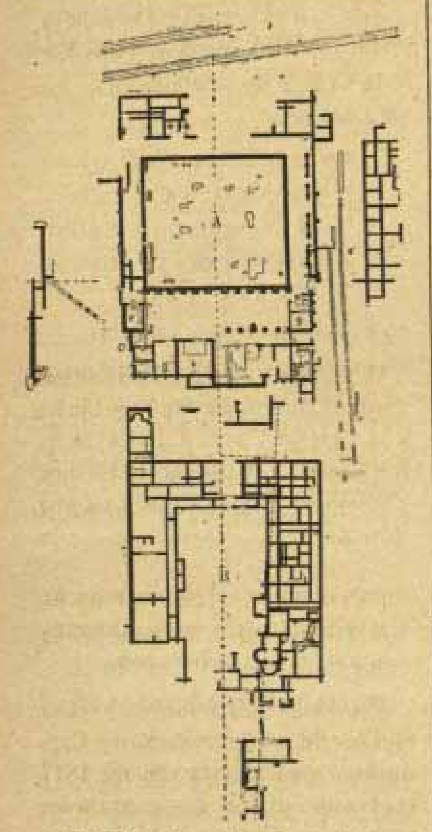
3) NVMINI
*ny*MPHARVM
TDRACONIS
Ꮷ Ꮷ
ABIDIVS BASSVS
TRIB C·RB//N
VOTVM LIB . ANIMO

M. Papier a eu l'amabilité de me communiquer son estampage ; je lis à la ligne 3 : DRACONI et à la ligne 4 : TRIB C·R · M · M c'est-à-dire *trib(unus), cur(ator) m(unicipii) M(asculitani)*?

ARCHAEOLOGISCH - EPIGRAPHISCHE MITTHEILUNGEN AUS OESTERREICH, 1887, 1re livraison.

*Fouilles de Carnuntum.* — Les fouilles du camp romain de Carnuntum poursuivies depuis 1877 sont aujourd'hui assez avancées pour qu'on ait pu relever le plan

d'une grande partie du camp. Ce plan, dont nous reproduisons ici un fragment réduit sur une plus petite échelle, est dû à M. Aloïs Hauser. Le même savant a donné, p. 1 et suiv. du présent volume quelques explications sur les résultats auxquels on est arrivé par les fouilles. La partie mise au jour est seulement la portion méridionale du camp, celle qui est située au sud de la route moderne menant de Petronell à Deutsch-Altenburg.




L'édifice le plus important est en A. Il se compose d'une enceinte avec piliers et colonnes sur la face sud et se reliant avec une suite de piliers au sud et à l'est. Au sud-est et au sud-ouest sont deux petites chambres C et D qu'on a reconnu être des chapelles. Dans la chambre C, on a trouvé un autel, dans la chambre D, une statue d'Hercule ; entre C et D, existait une cour entourée de portiques. Dans la chambre E, on a rencontré un fragment de statue de Jupiter, un génie local et un groupe représentant Vénus et l'Amour. Cet édifice est le *praetorium*.

Au sud est l'édifice B avec toutes les petites chambres qu'on peut voir sur le plan. C'est probablement le *quaestorium*.

Les groupes de constructions à l'est et à l'ouest du *praetorium* ne semblent pas faire partie d'un ensemble.

Les bornes du camp sont marquées à l'ouest par une partie du mur d'enceinte ; au sud, par une portion de la porte décumane.

Il reste encore 107,200 mètres carrés à déblayer. Les résultats obtenus sont déjà très intéressants.

P. 7-12. — Inscriptions trouvées dans les fouilles et publiées par M. von Domazewski.

P. 7, n° 1. — Autel de pierre, trouvé dans le camp.

4) DIS · DABVS
ET · G ˥ EVS
Corne d'abondance. L · CAVEN Génie.
VICTOR
OPTIO · D ·
· D ·

P. 8, nº 4. — Autel de pierre, trouvé dans le camp.

5) I O M
dELIOPOLI
TANO
L POMPEIVs
CAENEVS
PRINCEPS
LEG XIIII G MV
EX VISO · V · S ·
· L · M ·

Nº 6. — *Ibid.*

6) PRO SALVTE
ETRVSCILLAe
AVG MATRIs
CASTRORVM

Nº 7. — Fragment d'une inscription rappelant la dédicace du camp; on en connait déjà deux exemplaires.

7) *festo* *le*G · *aug. pr. pr.*
*q* · *egnat* IO C*ato leg. aug.*
LEG ∽ X*u Apol*

P. 19 et suiv. — Inscriptions de la Dobroudcha, publiées par M. Tocilescu.

P. 19. — A Recka.

8)
IMP CAESAR · M IVL *philip*
PVS PIV*s* F*e*LIX I*n*VI*c*TV*s*
*a*VG TRI POT V C*o*S II*i* *pp. procos*
ET M IVL P*h*ILIPP*us* *i*VNI
OR IMP C*o*S I*i* *procos* *pr*INCEPS
IVVENTVTIS PP PIVS FE*lix*
AVG ET M OTACILIA SEVERA
SANCTISSIMA AVG N *r*ESTI
TVTORES ORBIS *t*OTIVS
OB TVTELAM CIVIT COLONIÆ SVÆ
ROMVL CIRCVITVM MVRI MANV
MILITARI A SOLO FECERVNT

P. 24, nº 12. — A Silistrie, sur le Danube.

9) *vale*RIAE IRENE Q*uae*
*vixi*T · ANNIS · LV · CAT...
...RVS · VECTIC · *illyr*
*se*r*V*IL · STAT · DVROS*tori*
RARISSIMO

La station douanière de Durostorum entre la Mésie inférieure et la Dacie était inconnue jusqu'ici.

P. 24, nº 15. — Diplôme militaire trouvé à Oltina (cercle de Silistra-Nova).

10)
IMP · CAESAR DIVI NERVAE F · NERVA · TRAIANVS
AVGVSTVS · GERMANICVS · PONTIFEX · MAXIMVS
TRIBVNIC · POTESTAT · III · COS · II · P · P ·
EQVITIBVS · ET · PEDITIBVS · QVI · MILITANT · IN ALIS
TRIBVS · ET · COHORTIBVS · SEX · QVAE · APPELLANTVR
GALLORVM · FLAVIANA · ET · I PANNONIORVM · ET
II · HISPANORVM · ET · ARAVACORVM · ET · I · SVGAM
BRORVM · VETERANA · ET · I · BRACAR · AVGVSTA
NORVM · ET · I · HISPANORVM · VETERANA · ET · II

MATTIACORVM · ET · II · GALLORVM · ET · VBIO
RVM · ET · SVNT · IN MOESIA · INFERIORE · SVB · Q
POMPONIO · RVFO · ITEM · DIMISSIS · HONESTA
MISSIONE QVI QVINA · ET · VICENA · PLVRAVE
STIPENDIA MERVERVNT · QVORVM NOMINA
SVBSCRIPTA · SVNT · IPSIS · LIBERIS POSTERISQVE
EORVM CIVITATEM DEDIT · ET CONVBIVM · CVM
VXORIBVS · QVAS · TVNC HABVISSENT · CVM · EST
CIVITAS IIS DATA AVT · SI QVI CAELIBES ESSENT
CVM IIS QVAS POSTEA DVXISSENT · DVMTA
XAT · SINGVLI · SINGVLAS
A · D · XVIII · K · SEPTEMBR
Q · FABIO · BARBARO
A · CAECILIO · FAVSTINO COS
COHORT · II · GALLORVM · CVI PRAEST
VISVLANIVS · PEDITI CRESCENS
M · ANTONIO · M · F · RVFO ABRETTEN
ET · MARCO · F · EIVS
DESCRIPTVM · ET · RECOGNITVM · EX TABVLA · AE
NEA · QVAE FIXA · EST · ROMAE IN MVRO · POST
TEMPLVM · DIVI AVG · AD MINERVAM ·

Date du diplôme : année 99. Cf. un diplôme du même jour et de la même année, relatif à la même province. (*C. I. L.*, III, dipl. XX, p. 863.) On possède, dès lors, la liste complète des auxiliaires attribués aux deux légions de Mésie inférieure, en l'année 100. Cf. aussi les diplômes XXII et XXXIV qui se rapportent à la même province.

P. 30, n° 27. — Tombe trouvée à Iglitza. Les deux fragments en ont déjà été publiés comme appartenant à deux monuments différents. Réunis, ils donnent :

**11**)
*t · val* ❦ T ❦ F ❦ POLIA ❦ MARCI
*anus* CAS VE ❦ LEG ❦ V ❦ MAC ❦ EX
*bf · cos* ❦ MILIT ❦ COEP ❦ IMP
*Antonin* ❦ IIII COS ❦ FVNCT ❦ EX
*pedit* ❦ ORIENTAL SVB ST
*at prisco* IV. SEVER · *mar*
*tio vero* C ❦ V ❦ ITEM GERM ❦ SVB
*cal*PVR ❦ AGRICL ❦ CL ❦ FRONTO
NE C ❦ V · M · H ❦ MISSIONE IN DA
CIA · CETHE ❦ E CLARO COS
SVB CORNEL ❦ CLEMENTE C ❦ V ❦ R
EVERS ❦ AT LARES SVOS E
MARCIA BASILISSA MATRE
DENDE NVPT ❦ SIBI VL ❦ LON
GINA SORORE PRO SA. ❦ SVA ❦ SVORQ

Marcianus était entré au service en 145; il avait pris part à la guerre Parthique, puis à la guerre des Marcomans, et avait été retraité en 170, après vingt-cinq ans de service.

P. 85-91. — Inscriptions nouvellement découvertes, publiées par M. Bormann.

P. 90, nº 5. — En Dalmatie, près de l'antique Promona.

12) D M
VAL · VALENTI ·
*p*ROTECTORI · DEFV
*ncto* BELLO CIVILE IN
*it*ALIA ANN

Cette guerre civile pourrait être la lutte entre Maxence et Constantin.

P. 94 et suiv. — Article de M. Bormann sur une inscription relative à l'écrivain Tarquitius Priscus, et sur les *populi* de l'Étrurie.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1887, décembre.

P. 455. Inscription de Thyatire publiée par M. Radet.

13) B F
IMP CAES · M · AVR
[ ] PIO
FEL · AVG · COS · III
P P
Η ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗ
ΘΥΑΤΕΡΗΝΩΝΠΟ
ΛΙΣΚΑΤΕΣΚΕΥΑ
ΣΕΝΤΑΣΟΔΟΥΣΕΠΙ
ΑΝΘΥΠΑΤΟΥΑΥΦΙ
ΔΙΟΥΜΑΡΚΕΛΛΟΥ
Μ Α

Cf. *Bull. de corr. hellén.*, I, p. 101 et VI p. 292. Le proconsul mentionné est L. Aufidius Marcellus, collègue de l'empereur Sévère Alexandre au consulat en 226. L'éditeur croit que le nom de l'empereur martelé est celui de Caracalla et lit à la troisième ligne *Antonino Pio*; on ne peut restituer que *Alexandro* ce qui reporterait le proconsulat de L. Aufidius aux années 229-235.

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DE ROMA, fasc. 10.

P. 306. — Article intéressant de M. Gatti relativement à une inscription trouvée sur les rives du Tibre, déjà publiée dans la *Notizie di Scavi*, 1887, p. 323.

P. 317. — Inscription trouvée dans le Tibre.

14)
L · IVLIO · VET
IVLIANO · PR
AMN · A · RATIONIB · PRAEF C *lassis misenen. praef.*
CLASSIS · PRAET · RAVEN *natis*
TION · TEMPORE · BELLI
LVSIT *aniae* ET · VETT

P. 318. — Lingot de plomb. On y lit :

15)
*a*) SOCIET · ARGEN
*b*) FOD · MON · ILVCR
*c*) GALENA

et sur un des côtés :

P · DR · N

Ce lingot, retrouvé non loin de l'*emporium*, a dû tomber dans le fleuve au moment où on le déchargeait. L'ethnique *Ilucr*... désigne peut-être l'Ilurco d'Espagne. (*Notizie di Scavi*, 1887, p. 401.)

P. 323. — Cachet de bronze, qui donne l'estampille :

**16)** M · AVRELI CLE
ANDRI A CVBI
CVLO AVG N

Cf. Lamprid. *Vita Commodi*, 6. *Hostis appellatus* (*Perennis*) *lacerandusque militibus est deditus. In cujus potentiae locum* Cleandrum ex cubiculariis (*Commodus*) *subrogavit*.

Cosmos, 1888, n° 155 (14 janvier 1888).

P. 184 et suiv. — *Epigraphie chrétienne de Carthage*, par le P. Delattre. — Liste des noms chrétiens fournis par les inscriptions surtout par les inscriptions découvertes dans la grande basilique actuellement fouillée. — Deux inscriptions nouvelles. — La plus curieuse porte (p. 187 ; fac-simile).

**17)** DALMATIVS IN PA
CE ET PARADISSV
FIDELIS IN DEO
VIXIT ANNa
Tonneau.
Vase. Vase.

Hermès, 1887, 4e livraison.

P. 547 et suiv. — *Die Römischen Provinzialmilizen*, par M. Mommsen. Il y est parlé de plusieurs inscriptions nouvellement découvertes et notamment de la grande inscription de Saintes relative à un duplicarius de l'*Ala Atectorigiana*.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, livraison LXXXIII.

P. 1 à 200. — Excellent travail de M. Max Ihm, sur le *culte des mères ou matrones*, d'après les monuments et inscriptions. (Cf. pl. I-III.)

P. 251. — Inscription trouvée à Castel, près Maxence, publiée par M. J. Klein.

**18)** i n H D D
N u M A V G
H A S t I F E R I I
S I V E P A S T O R
C O N S I S T E N
E S K A S T E L L O
M A T T I A C O R V M
d E S V O P O S V E
r V N · VIIII · KAL
APRILES
aeLIANO ET CRI
sPINO COs a. 187.

Ce texte apprend ce qu'étaient au juste les *Hastiferi civitatis Mattiacorum* déjà mentionnés. (Brambach, 640.) Il n'est guère douteux maintenant que ces pasteurs aient formé une milice municipale.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITA (*Accad. dei Lincei*). Fascicule d'octobre.

P. 415 et suiv. — Tablettes de cire, contenant des inscriptions en caractères cursifs. — Trouvées à Pompéi, avec un certain nombre de vases d'argent, dans une dépendance d'un bain privé. — Publiées par M. De Petra. — La première, aujourd'hui tombée en poussière, portait, d'après la copie de M. Mau :

19) DIDV
|III IT IIA · · PRO DVOBV*s*
|IIINIS · |III*i*HI · IIRII *cos* V
ATV SVII: · NT SIIIA PIICVN
K NOVII |III · PRI | IIIIS SOLV
IIA |IIIANCIP*ia* *i*DIBVS D
PO |III PIIIS IN FORO LVCII PAGAI
TIBI · IIGI · NIIVII · HIIRIIS · | IIII*hi*
A SI | III I*hi* DII · DOLO · | IIIALO IIA VII
TATVR ·
SI QVO |IIIINORIS II*a* |III ANCIPIA D | DVII NIII
CII | III · D*e*BIIBVN*t* VT | · III | II [redacted] IIRII DIV*e*
IIA | III ANCIPIA AD A · VIINII
III [redacted] II RII D
IIA · PIICVNIA [redacted]
VTIQVII · IIA · | IIIANCIPIA SV | IIITV · IN P\
ID · | III IHI · TIICV | III · CONVIINIT \
A |IIIARGARIS · POPPIIA · PRISCI LIB · NOTII · TVTO [redacted] NSA PIIRSC
SVPRA · HIIC INTIIR *c*AS · CONV IINIIRV [redacted]
INTIIR SII · SVNT · AC*t* PO | III PIIIS · IX K
L · IVNIO · CAII SII NNIO P · CALVI*s*IO · RVSONII COS[1]

20) La seconde, reproduite en fac-similé, porte :

POPPAIIA PRISCI LIBIIRTA NOTII · IVRAVIT · PVIIROS · SI|IIIPLICII|III
IIT · PIITRINV | III · SIVII · IIA · | IIIANCIPIA ALIS · NO | III INIB*us*
SVNT · SVA IISSII · SIIQVII · POSSIDIIRII · NIIQVII IIA · | IIIANCIPIA
NVVLLI · OBLIGATA IISSII · NIIQVII · SIBI CV | III · VLO CO| *mmunia*
IISSII · IIAQVII · |IIIANCIPIA · SINGVLA · SIISTIIRTIS · NV*mmis sin*
GVLIS · DICIDIA | III ARGARIS · II | IIIIT · OB · SIISTII*rtios* . . .
|III ANCIPIO ACCIIP*i*T · DII · POPPIIA · PRISC*i liberta note*
TVTORII · AVCTORII A · CAPRASO AI
LIBRIPIINDII IN SINGVLA · P C . . . . .
TIISTA TA IIST IN SINGVLA . . . .
POPPIIA · PRISCI LIB · NO*te* . . .
VTI · IIA |IIIANC*ipia* . . . .

1. An 61 p. c.

La troisième est très détériorée :

21) *a*)

HSN ∞ LDARGIINTV |III
PROBV | III RIICTII DAR *i*
STIPVLATA IIST DICID*ia*
| IIIARGARIS SPOPONDI*t poppea*
PRISCI LIBIIRTA N*ote*

*b*)

ACTV |III PO |IIIPIIIS VIII*m*
L IVNIO CAIISIINNIO PAIITO
P CALVISIO RVSONII Cos

*c*)

|III
RI|
ACTV |III PO |III PIII S [1]

Id. — Fascicule de novembre.

P. 445. — Inscription qui mentionne Flavius Philippus, préfet de Rome. Elle est, en tout, semblable à celle qui figure au *Corpus* (tome VI), sous le n° 1728 (a et b).

Revue archéologique 1887. — Numéro de sept.-octobre, p. 152 et suiv.

Suite de l'*Histoire de l'Epigraphie romaine*, par M. de La Blanchère (voir plus haut).

*Id.* — Numéro de nov.-décemb.

*Id.* — P. 282. Cf. pl. XIX. — Inscription mutilée de Tanger, qui mentionnerait, d'après M. Héron de Villefosse, une *provincia No*[*va Hispania*] *Ulterior Ti*[*ngitana*]. Le changement administratif que trahit cette dénomination pourrait remonter à la fin du IIe siècle de notre ère.

P. 290. Inscription de Carthage, qui fait connaître le nom véritable de la ville actuelle de Crich el-Oued, *Thisiduo*, et non *Chisiduo* donné par les Itinéraires.

P. 291. Inscription également trouvée à Carthage, et mentionnant des *Horrea Augustae* à Utique.

P. 361. Communication de M. Héron de Villefosse à l'Institut; inscription relative à un tribun, chef de milice municipale. A la ligne 6, au lieu de LECTO, il faut, je pense, lire *e*LECTO; la première lettre des mots qui commencent les lignes a disparu dans toute la hauteur du monument. De plus, le sens réclame le composé *electo*.

Revue épigraphique du midi de la France. — N° 47, octobre-novembre 1887.

P. 324, n° 686. — Roussillon,

1. Nous avons rendu dans la transcription, à l'exemple de la publication italienne, le *m* cursif par quatre barres inégales |III.

dans le canton de Gordes (Vaucluse)

22) DEO
ABIA
NIO
VVII

M. Allmer lit, l. 4 : *U... v(otum) s(olvit?) l(ibens).*

P. 325, nº 688. — Lyon. Poterie en terre grise représentant Plancus et le Génie de Lyon. Deux personnages debout échangeant des paroles reproduites sur l'inscription :

23)
. . . aMA NTISSIMO CO . . .
HABE AS
PROPIT IVM
C AES ARE

Plancus tient de la main gauche le rouleau sur lequel est transcrite la loi coloniale, et, de la droite, un vase qu'il présente au Génie ; de ce vase sortent deux pavots. Le Génie est coiffé d'une couronne tourrelée et tient une haste terminée par un pommeau.

M. Allmer supplée : [*Genio a*]*mantissimo co*[*loniae*]. — *Habeas propitium Caesare(m)*, répond le Génie. Cette dernière phrase tendrait à confirmer la conjecture que Plancus serait revenu à Lyon, après Actium, avec une seconde déduction composée de vétérans. Appliquée à la première déduction faite, en 43, par le Sénat, la formule ne se comprend pas. M. Hirschfeld pense qu'il s'agit, en effet, d'une seconde déduction, mais ne voit pas qu'il soit nécessaire de reconnaître Plancus sur ce médaillon.

## 2º TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

HISTOIRE DE L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A LA PUBLICATION DU CORPUS, *rédigée sur les notes de Léon Renier*, par M. R. de La Blanchère.

Lorsque M. de La Blanchère était élève de l'École des hautes études, il fut chargé, par E. Desjardins, de rédiger, en vue d'un *Traité d'épigraphie romaine*, une *Histoire des études épigraphiques* qui devait en être, pour ainsi dire, la préface ; les notes du Cours de L. Renier furent mises à sa disposition, et il y puisa largement. Le projet de Desjardins ayant échoué, par suite de raisons diverses, M. de La Blanchère n'a pas voulu que son travail fût perdu pour lui et surtout pour nous. Il a eu la bonne idée de l'insérer dans la *Revue archéologique* en plusieurs articles, et de réunir ces différents articles dans un petit volume. On retrouvera dans ce travail les qualités habituelles de l'auteur, une souplesse de plume et un véritable

talent de présenter avec intérêt les données les moins attrayantes en elles-mêmes. Le fond n'étant pas de lui, il n'y a ni éloges, ni surtout critiques à lui adresser de ce fait. On lira avec fruit tout le livre; ce qui a trait à Cola di Rienzo (Rienzi), à Cyriaque d'Ancone, à la part faite à l'épigraphie dans la renaissance générale des lettres anciennes au XVI$^e$ siècle, à Gruter, à Fabretti, à Séguier, à Borghesi et aux essais infructueux pour assurer à la France la publication du *Corpus* est particulièrement curieux.

Je suis heureux de n'avoir pas traité la question dans mon *Cours d'épigraphie*; M. de La Blanchère aurait peut-être eu la mauvaise pensée de ne pas publier son travail, et c'eût été fâcheux.

R. Cagnat.



Héliog. Dujardin. Imp. Eudes

HERMÈS ET DIONYSOS

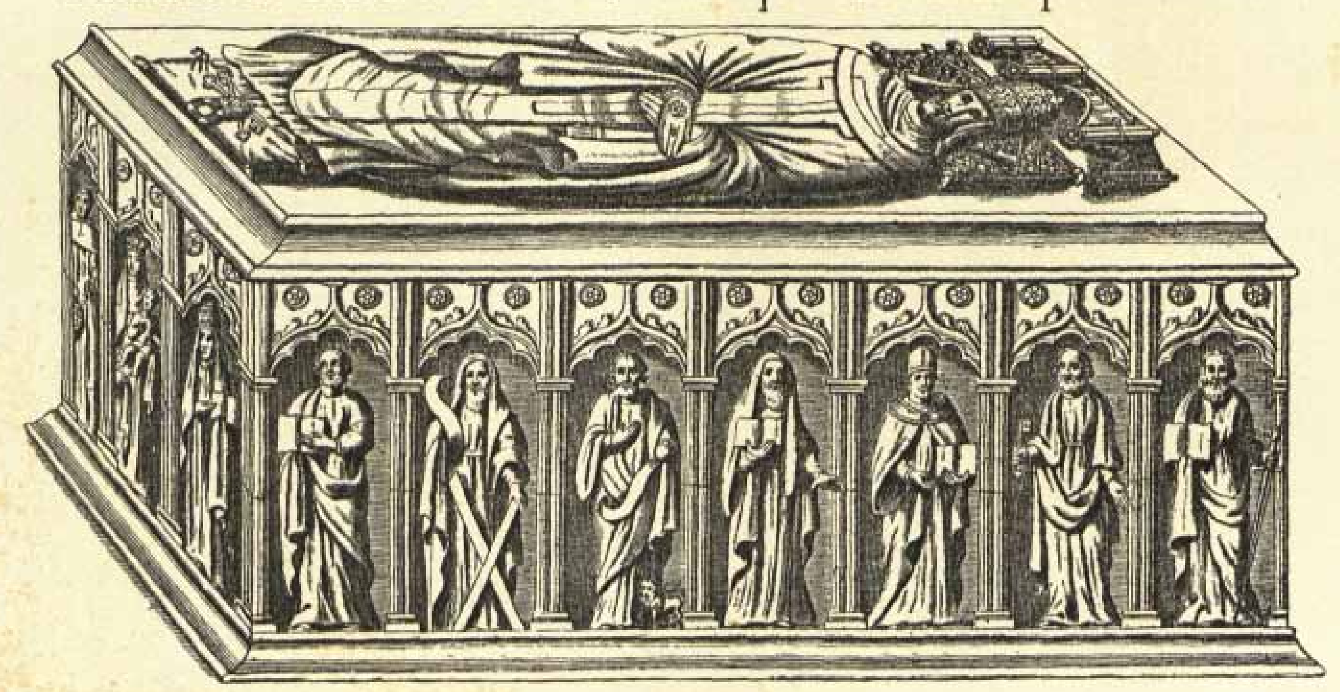
GROUPE DE PRAXITÈLE

(Musée d'Olympie)

PHOTOTYPIE BERTHAUD

INSCRIPTION PHÉNICIENNE & GRECQUE

DÉCOUVERTE AU PIRÉE




MAUSOLÉE DE CLÉMENT VII, AUTREFOIS DANS L'ÉGLISE DES CÉLESTINS, A AVIGNON

(Fac-similé de la gravure des Bollandistes).




LA JEANNE D'ARC DE M. CHAPU

Dessin de l'auteur.

# FIGURINE EN TERRE BLANCHE

## TROUVÉE A CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

(Planche VI)

Tous les archéologues connaissent les figurines en argile blanche dont nos musées provinciaux possèdent pour la plupart des spécimens et qui paraissent avoir été fort appréciées en Gaule, à l'époque romaine. Le musée de Saint-Germain, surtout depuis l'acquisition de la collection Esmonnot, fournit aux curieux et aux érudits la série de ces produits céramiques la plus riche et la plus complète[1]. Le musée de Moulins renferme aussi une suite extrêmement intéressante des mêmes terres cuites; on y retrouve presque toutes les figurines publiées par Tudot ainsi que les curieux moules accompagnés de signatures dont il a donné la reproduction dans son ouvrage[2]. Moulins est assez rapproché des localités où ont été faites les découvertes les plus nombreuses et les plus importantes : Toulon-sur-Allier, dont les riches établissements et les fours ont été reconnus et explorés, dès 1856, par MM. Esmonnot, Tudot et A. Bertrand, Saint-Pourçain-sur-Bèbre, Vichy, Néris et la région avoisinante.

C'est, en effet, le bassin de l'Allier qui a été incontestablement le centre de cette fabrication spéciale, comme il a été aussi le centre de toute la fabrication céramique de la Gaule à l'époque romaine. Nos anciennes provinces de Bourbonnais et d'Au-

1. Salomon Reinach, *Catalogue du musée de Saint-Germain*, p. 114 à 118.
2. Edm. Tudot, *Collection de figurines en argile, œuvres premières de l'art gaulois*, Paris, 1860, in-4. Cf. Payan-Dumoulin, *Antiquités gallo-romaines, découvertes à Toulon-sur-Allier*; voir aussi les *Bulletins de la Société d'émulation de l'Allier* et le *Catalogue du Musée départemental de Moulins*, 1885.

vergne conservent les traces de cette florissante industrie, et les fouilles qui y ont été exécutées depuis un demi-siècle ont fait sortir de terre toute la suite des figurines que le commerce répandait dans les autres parties de la Gaule. L'art provincial, dont ces figurines nous offrent des échantillons variés, manque ordinairement de grâce, et quand il reproduit des types grecs ou romains, il le fait d'une façon lourde et vulgaire, mais les types qu'il copie, même en les défigurant et en y ajoutant soit des ornements nouveaux soit des attributs particuliers, sont toujours intéressants à étudier parce que certains d'entre eux nous offrent comme le reflet des idées ou des conceptions religieuses du peuple gaulois [1].

Les figurines en terre blanche les plus nombreuses, provenant des points indiqués plus haut, sont celles qui se rapportent à des divinités. Vénus y occupe incontestablement le premier rang. Elle est représentée nue, tantôt dans l'attitude de l'Anadyomène sortant de l'onde et portant la main droite à ses cheveux, tantôt dans une attitude hiératique, les bras pendants et les jambes rapprochées; souvent c'est la Vénus pudique ou la Vénus à sa toilette se regardant dans un miroir; quelquefois l'image de la déesse est placée sous un petit édicule également en argile blanche et très ornementé. Viennent ensuite les déesses-mères, debout ou assises dans un fauteuil d'osier et portant ou protégeant un ou deux enfants; puis Jupiter, Apollon, Minerve, Mercure, Cybèle, la Fortune, l'Amour, Tutela, Hercule, Epona assise de côté sur un cheval, etc. Les animaux qu'on rencontre le plus souvent sont : le lion, le taureau, le cheval (quelquefois deux chevaux harnachés attelés à un char), le cerf, le sanglier, le chien, le singe, le dauphin, la tortue et, parmi les oiseaux, la colombe, le coq, le paon, etc. Enfin, les musées de Saint-Germain, de Clermont-Ferrand et de Moulins possèdent plusieurs répliques du *Tireur d'épines*, et on vient d'en découvrir tout récemment un nouvel exemplaire dans le département de la

1. Par exemple le Jupiter à la roue, dont tant de représentations ont été découvertes en Gaule.

Loire, sur le versant occidental du mont d'Isoure, au nord du bourg de Chalain[1]. Si à ces figures on ajoute quelques grotesques, de nombreux bustes d'hommes ou de femmes, dont plusieurs semblent pouvoir être rapportés à l'époque de Trajan, et quelques médaillons d'un travail assez fin, signés par un fabricant indigène nommé *Nattus*, on aura un aperçu sommaire des produits en question sortis des officines arvernes.

En dehors du Bourbonnais et de l'Auvergne, ce sont nos provinces du nord-ouest, la Touraine, l'Anjou, la Vendée, la Bretagne et la Normandie qui ont fourni les plus nombreux spécimens des figurines en argile blanche. Mais, dans ces diverses contrées, on rencontre généralement ces figurines à l'état isolé, dans une sépulture, dans un puits, dans un lac sacré ou dans les ruines d'un édifice. Elles y ont été apportées par le commerce. Cela prouve que la Loire était la voie la plus fréquentée par les marchands qui exploitaient les établissements céramiques arvernes, et que c'est sur la rive droite de ce fleuve qu'ils avaient leurs dépôts les plus importants. Il est assez naturel de retrouver en plus grande quantité ces produits d'une industrie indigène dans les régions moins accessibles aux marchands grecs ou italiens et où le cours de la Loire offrait au commerce local un moyen de transport facile et économique[2].

Au mois d'avril 1886, M. Drouet, membre de la commission archéologique départementale de la Seine-Inférieure, voulut bien m'annoncer qu'il venait de faire, à Caudebec-lès-Elbeuf, l'antique *Uggate*[3], une découverte intéressante. C'était celle d'une sépulture de l'époque romaine, dont le mobilier se composait de quelques pièces de verre, de fibules en bronze, de perles

1. Sans parler de celles qui se trouvent à la Pinacothèque de Munich et au musée de Salzbourg.

2. Ces figurines en argile blanche se rencontrent rarement dans le midi de la France, dans la région correspondant à la province romaine de Narbonnaise.

3. Cette station figure dans l'*Itinéraire d'Antonin*, p. 384, sur la route de Rouen à Paris. On plaçait autrefois *Uggate* à Pont-de-l'Arche. L'abbé Cochet a prouvé que cette station devait être identifiée avec Caudebec-lès-Elbeuf et les découvertes qui se font continuellement dans cette dernière localité confirment son opinion. Voy. abbé Cochet, *La Seine-Inférieure, historique et archéologique*, p. 218 à 224.

en verre, de trois vases à vernis plombifère et enfin d'une *figurine de Vénus, en terre blanche, portant au revers une assez longue inscription* [1]. Peu de jours après, il mit le comble à sa bienveillance en me communiquant la figurine elle-même que j'ai fait photographier sous ses deux faces et dont on trouvera la reproduction sur la planche ci-jointe. Les remarques auxquelles peut donner lieu ce petit monument sont de deux sortes, les unes relatives à la figurine, les autres relatives à l'inscription.

## I. — *La figurine.*

Elle représente une femme nue, debout, dans une attitude hiératique, les bras collés au corps, les jambes raides et rapprochées. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la planche VI pour voir qu'elle rentre dans la classe des figurines gauloises en terre cuite blanche, étudiées par Tudot et dont je viens de parler sommairement. Le style et l'ornementation l'indiqueraient d'une façon évidente, si les renseignements sur la matière faisaient défaut. Sa hauteur est exactement de 0m,165. Le corps est encastré dans une espèce de gaine de forme rectangulaire dont la largeur est, à la base et aux épaules, de 0m,05. A l'avant et à l'arrière de cette gaine apparaissent les formes du corps qui présentent peu de relief, la figure étant très plate des deux côtés; le fond de la gaine est rempli par une décoration représentant des cercles concentriques ou de petites rosaces entourées de cercles.

Ce qui frappe tout d'abord en examinant cette figurine, c'est la profusion des ornements dont le corps de la déesse est chargé; ces ornements ne cachent en aucune façon le sexe qu'on a pris soin, au contraire, d'indiquer d'une manière très apparente. Au premier aspect, ils ressemblent à un tatouage, mais un instant

1. La première annonce de cette découverte a été faite par M. Drouet, le 20 février 1886. Voy. *Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, t. VII, p. 167-169 et p. 308-311.

d'attention suffit pour reconnaître qu'ils ne sont pas en creux, mais en relief, et que ce sont des ornements détachés. Chacun des seins est recouvert par une pastille entourée de deux anneaux concentriques séparés entre eux par un cercle pointillé. Ces garde-seins [1] sont reliés par trois lignes horizontales de points qu'une traverse verticale réunit et qui forment comme l'armature d'un pectoral. Au-dessous des seins apparaît une ceinture festonnée, chargée de petites étoiles, dont les bouts pendent à droite et à gauche entre la poitrine et les bras. A cette ceinture sont suspendus, par des fils inégaux, sept ornements arrondis qui s'appliquent sur le ventre et les flancs de la déesse, disposés en fronton autour du sexe, comme pour faire mieux comprendre l'idée principale s'attachant à ce symbole religieux et qui ne pouvait être que celle de la maternité ou de la fécondité. Deux grands bracelets composés d'un médaillon et de petits croissants ornent le haut des cuisses et complètent l'ensemble décoratif du point mis en évidence. La déesse porte au cou un collier à pendants dentelés; sa chevelure est garnie sur le devant d'un réseau de petites étoiles et retombe en touffe par derrière. La pose est raide, le torse est long, les jambes sont courtes, les bras et les mains d'une maigreur outrée; les yeux et le nez sont grands et forts, tandis que la bouche est très petite.

Cette figure étrange n'est pas unique dans son genre. Elle peut être rattachée à une série particulière encore peu nombreuse dans laquelle elle occupe incontestablement le premier rang à cause de son intégrité, des particularités et de la disposition de ses ornements, et aussi à cause de l'intérêt présenté par l'inscription du revers dont je parlerai plus loin.

Les spécimens de cette série se distinguent par certains traits généraux. La matière est toujours une argile blanche, fine, bien pétrie, d'un aspect poli et luisant. Le corps n'est jamais dégagé

1. Ils font penser à ces grandes fibules en bronze, à deux ou à quatre spirales, provenant de Mégare, de Thèbes ou des tombes étrusques de Corneto. Le rapprochement est encore plus saisissant en examinant le dessin du pectoral d'une des figures de Corseul publié par M. Ch. Robert dans la *Revue des Soc. sav.*, 6e série, t. VII, p. 105.

complètement d'une gaine aplatie terminée par une base qui permet de dresser la figure sur un plan horizontal. Cette gaine, rapprochée de la pose hiératique de la déesse, fait penser aux anciennes idoles grecques en forme de colonnes, dont ce type semble procéder par une filiation plus ou moins directe. Le style est toujours grossier; les jambes sont courtes par rapport au torse, les bras maigres et allongés, les doigts grêles, le bassin développé. Il semble que c'est la reproduction constante d'un type ancien, adopté par la religion populaire et auquel on aurait enlevé toute sa vertu auprès du vulgaire si on en avait modifié le style ou la forme. Ces figures étaient moulées en deux parties que le fabricant rapprochait ensuite, l'avant et l'arrière; ces deux parties ne concordent pas toujours exactement, soit que le rapprochement ait été fait sans soin, soit que l'ouvrier n'ait eu à sa disposition que des moules ne s'ajustant pas d'une manière irréprochable.

Les figures de ce genre sont rares. Elles ont été l'objet des recherches particulières de M. L. Maître, archiviste de la Loire-Inférieure, qui a bien voulu me communiquer la liste et les dessins de celles qui lui sont connues [1]; de mon côté, j'ai pu réunir sur le même sujet un certain nombre d'indications. Je suis persuadé qu'elles sont encore très incomplètes; la publicité que je leur donne le démontrera et fournira, je l'espère, aux personnes que ce genre de recherches intéresse, l'occasion d'en signaler de nouveaux exemplaires.

Je divise les figures connues en deux groupes, en me basant uniquement sur la position différente des bras.

I. — Le premier groupe comprend celles dans lesquelles *la déesse apparaît les deux bras collés au corps*. Il ne comprend que quatre spécimens, dont celui de Caudebec-lès-Elbeuf est de beaucoup le plus intéressant. Ce sont :

1° Figure trouvée à Caudebec-lès-Elbeuf en 1886, décrite plus

1. Je dois à M. L. Maître la connaissance de toutes celles qui proviennent de Bretagne, à l'exception des trois figurines de Corseul publiées par M. Ch. Robert.

haut et reproduite sur la planche VI. Exemplaire intact et très complet. *Inscription* au revers.

2° Figure trouvée à Corseul (Côtes-du-Nord); collection de M. Rioust de l'Argentaye. Elle est moins ornée que la précédente; les seins sont couverts par des ornements de forme circulaire; une décoration analogue se remarque sur la gaine [1]. Pas d'inscription visible. Il est présumable que les reliefs formant les ornements sont mal venus sur cet exemplaire.

3° Figure trouvée à Corseul; collection de M. Rioust de l'Argentaye. Analogue. *Inscription* au-dessous des seins qui sont recouverts de riches ornements de forme circulaire, disposés de manière à simuler un pectoral [2].

4° Partie supérieure d'une figure trouvée à Soings (Loir-et-Cher). Collier à pendants dentelés; les seins sont recouverts d'ornements de forme circulaire; agencement décoratif analogue à celui de la figure de Caudebec, mais on ne peut que le soupçonner, la pièce étant brisée au-dessous des seins [3].

II. — Le second groupe comprend dix figures ou fragments de figures (n° 5 à 14); *la déesse y est représentée la main droite rapprochée des seins et le bras gauche collé au corps.* Elles sortent de la même fabrique que les précédentes; celles qui sont signées portent le nom du fabricant *Rextugenos* comme la figure de Caudebec. Sur la plupart de ces exemplaires, la déesse soutient de la main droite un petit rouleau qui n'est pas toujours visible, et qui, peut-être, n'est autre chose qu'une des extrémités de la bande d'étoffe recouvrant les deux seins?

5° Figure découverte par M. Léon Maître, archiviste de la Loire-Inférieure, sur la butte de Bro-en-Fégréac (Loire-Inférieure) et signalée par lui au Congrès des Sociétés savantes en 1887 [4]. Les pieds et la tête manquent. Les seins sont couverts

1. Ch. Robert, *Notice sur une statuette de terre cuite* (dans la *Rev. des Soc. sav.*, 1878, p. 104, fig. 2).
2. *Ibid.*, fig. dans le texte.
3. Dessin communiqué par M. Maître.
4. *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, 1887, p. 209 et

d'une bande assez large, sorte de pectoral en étoffe légère et transparente; la déesse tient un rouleau dans la main droite posée entre les deux seins. Au cou, elle porte un collier. La gaine est décorée, devant et derrière, de rosaces et de carrés. *Inscription* au revers.

6° Figure trouvée à Soings et conservée au musée de Tours; exemplaire intact et très complet [1]. La déesse est debout, les jambes serrées et comme sortant des touffes d'épis qui s'abaissent à droite et à gauche autour d'elle; elle est ornée sur le front d'une couronne de huit étoiles en relief; elle porte au cou un collier et aux deux bras des bracelets. Une sorte de petit pectoral à peine visible couvre les deux seins et une partie de la poitrine; elle tient un rouleau dans la main droite posée entre les deux seins; la main gauche est abaissée le long du corps; la chevelure tombe en touffe derrière le dos. Haut., 0m,17.

7° Figure trouvée à Gièvres, analogue à la précédente; musée de Blois. Même pose; petit pectoral sur les seins; collier au cou; main droite posée entre les deux seins; sexe très exagéré [2].

8° Figure trouvée à Soings (Loir-et-Cher) et conservée à Selles-sur-Cher dans la collection de M. Lottin, juge de paix. Même pose.

9° Fragment d'une figure analogue trouvé dans les débris d'un four, à Vichy, par M. Bertrand, président de la Société d'émulation de l'Allier. On distingue un collier avec un ornement dentelé, la main droite soutenant un rouleau entre les deux seins, la décoration du bord du pectoral au-dessous des seins [3].

10° Fragment d'une figure analogue trouvée près de Corseul en 1868; cabinet de M. Fornier, conseiller à la cour d'appel de Rennes. La tête manque, ainsi que le bas des jambes. Collier au

322. M. L. Maître a eu l'obligeance de m'en communiquer une excellente photographie.

1. Décrit sur l'original au musée de Tours en novembre 1887. Tudot a donné de cette figure deux reproductions qui n'en font comprendre ni le style, ni le caractère, p. 19, n. XVIII et pl. 24 c.

2. D'après un dessin de M. de la Saussaye.

3. Collection Bertrand, à Moulins, où je l'ai vu en novembre 1887.

cou; pectoral ornementé autour des seins; main droite ramenée entre les deux seins. Sur la gaine, décoration de cercles concentriques et de petits anneaux[1].

11° Figure analogue trouvée au Bernard (Vendée), par l'abbé Baudry; la tête manque. Collier, pectoral ornementé; main droite soutenant un rouleau entre les deux seins; roues, rosaces et cercles concentriques sur la gaine[2].

12° Figure trouvée vers 1840, dans les jardins de l'Esvière, à Angers; musée d'Angers. La tête manque. Collier au cou, petit pectoral sur les seins; main droite soutenant un rouleau entre les deux seins; sexe très accentué. *Inscription* entre le bras gauche et la poitrine. Sur la gaine, points, cercles concentriques et étoiles[3].

13° Deux fragments d'une figure analogue (buste et pieds) trouvés dans le dolmen de Toulvern-Baden (Morbihan); musée de Vannes[4]. Collier au cou, petit pectoral, main droite tenant un rouleau entre les deux seins. Le fragment qui se rapporte à la partie inférieure de la figure est orné de cercles et de rosaces sur la gaine.

14° Figure provenant de l'oppidum de Tronoen en Saint-Jean-Trolimon (Finistère)[5]; collection de M. du Châtellier. Elle est analogue à celle de Fégréac; la tête manque également; elle ne diffère que par un détail dans la décoration de la gaine.

15° Deux fragments trouvés au même lieu et conservés dans la même collection. Ils appartiennent au revers d'une figurine et portent des débris d'*inscription*[6].

16° Partie inférieure d'une figure trouvée à la Tourette sur le mont Frugy, près de Quimper; collection de M. du Châtellier. La gaine est ornée de cercles concentriques et de rosaces[7].

1. Ch. Robert, *loc. cit.*
2. Dessin communiqué par M. L. Maître.
3. Ch. Robert, *loc. cit.*, fig. 1.
4. N° 114. Dessin communiqué par M. L. Maître.
5. Photographie communiquée par M. L. Maître.
6. Photographie communiquée par M. L. Maître.
7. Dessin communiqué par M. L. Maître.

Il est difficile de classer ces derniers fragments (15 et 16); aucun indice ne permet de dire à quel groupe appartenaient les figures dont ils proviennent. Cependant les caractères de l'inscription visible sur les débris de Tronoen (n° 15) paraissent tout à fait semblables aux caractères de l'inscription qui se lit au revers de la figure de Fégréac (n° 5).

Il est bien certain que ces différentes statuettes, auxquelles on a donné le nom de Vénus, représentent une divinité d'un caractère lascif et fécond qui devait occuper une place importante dans la religion gauloise, mais dont le nom particulier nous échappe jusqu'à présent. Cette déesse personnifiait sans doute la force universelle de la nature mère, et son influence se manifestait non seulement dans la fécondité de l'humanité, comme permettent de le croire certains détails non équivoques que j'ai signalés dans mes descriptions, mais elle se manifestait aussi dans la fécondité de la terre, ainsi que le fait soupçonner l'exemplaire du musée de Tours (n° 6), où la déesse apparaît au milieu des épis. Comme certaines divinités orientales, elle présidait à la fois à la reproduction des animaux et à celle des plantes et elle exerçait sur les uns et sur les autres une action également bienfaisante. .

Je ne puis m'empêcher de songer à une déesse asiatique d'un caractère analogue, sur laquelle François Lenormant a appelé l'attention[1], et dont les nombreuses figures conservées au Louvre permettent de faire avec nos types gaulois des rapprochements singuliers. Le style est absolument différent, mais, parmi les figures recueillies en Chaldée, plusieurs présentent la même attitude que nos Vénus gauloises; elles sont nues également et ces corps sans vêtements sont couverts de riches bijoux comme celui de la déesse de Caudebec. Cette profusion d'ornements jetés sur la poitrine et sur les jambes de la figure de Caudebec n'indique-t-elle pas l'imitation d'un motif ancien et peut-être d'origine orientale?

1. *Artemis Nanaea* dans la *Gazette archéologique*, II, 1876, p. 58 et suiv.

On ne discute plus aujourd'hui la question de savoir comment s'est opérée d'Orient en Occident la transmission de certains types. Sans parler des expéditions des Gaulois en Asie et en Grèce, les Phéniciens et les Grecs de Marseille ont été pour la Gaule les importateurs naturels des religions et des civilisations orientales ou helléniques. Les Gaulois qui ont tout emprunté aux autres peuples, et particulièrement aux Grecs, leurs caractères d'écriture aussi bien que les types de leurs monnaies, n'ont certainement pas créé ce type divin, ils l'ont imité.

## II. — *L'inscription.*

Au revers de la figure de Caudebec, le long du corps, du côté droit, on lit, sur la gaine, une inscription en relief, c'est-à-dire moulée en même temps que l'objet et qui est ainsi conçue :

RIIXTVGIINOSSVLLIASAVVOT

Quatre lettres, le premier II, le X et les deux O, sont plus petites que les autres; le N est retourné; dans le mot AVVOT, le premier V porte un point intérieur très visible entre les deux jambages.

Cette inscription existant dans le moule même de la figure ne peut avoir un caractère votif; c'est certainement la marque du fabricant. Son interprétation soulève des difficultés que les celtisants pourront seuls résoudre; je ne suis pas assez téméraire pour en aborder l'examen. Je crois cependant pouvoir apporter à ceux qui seraient tentés de traduire ce texte quelques éléments d'étude qui faciliteront leur tâche et les aideront à trouver une solution.

Examinons d'abord les inscriptions que portent les différentes figures cataloguées plus haut.

Celle de Fégréac (nº 5) présente, au revers, une marque semblable à celle que porte la figure de Caudebec; elle s'en distingue toutefois par la forme de certaines lettres. On remarquera, en

effet, que les deux figures ne sont pas cataloguées dans le même groupe.

REXTVGENOS SVLLIASAVVOT

Le N est retourné ; il semble qu'on aperçoit un point dans l'intérieur du second V du mot AVVOT.

Les deux fragments recueillis par M. du Châtellier à l'oppidum de Tronoen en Saint-Jean-Trolimon (n° 15) appartiennent au revers d'une statuette et portent les restes de la même marque facile à compléter :

*r*EXTVGEN*ossullia*SAVVO*t*.

Le N est retourné.

Une des figures de Corseul (n° 3) porte, au-dessous des seins, sur la face antérieure, la signature du fabricant :

REXTVGENOS

Le N est retourné ; il y a un point au centre du O.

Une autre figure provenant d'Angers (n° 12) porte également sur la face antérieure, mais entre le bras gauche et le corps, la même signature

REXTVGENOS

Le N est retourné.

Dans les dessins d'Édouard Beaucousin, le comte L. d'Allonville a recueilli le croquis d'un fragment en terre blanche, orné de cercles concentriques et trouvé, vers 1802, à Breteuil, en Picardie, « dans l'endroit appelé communément *Bratuspantium*[1] », qui provenait certainement d'une figure analogue. Ce fragment présente une inscription mutilée dont malheureusement il ne reste plus que ces lettres :

...OSAVVOT

Les deux premières lettres appartiennent sans aucun doute au nom du fabricant, qui ne peut être que *Rextugenos* et que je n'hésite pas à compléter [*Rextugen*]OS.

1. Comte L. d'Allonville, *Dissertation sur les camps romains du département de la Somme*, p. 184 et pl. V, n° 44.

Nous possédons ainsi trois séries des marques de ce potier :

1° Les marques signalées par M. Ch. Robert [1] et relevées sur les figures de Corseul et d'Angers, avec le nom seul du fabricant, **REXTVGENOS**.

2° Le fragment trouvé à Breteuil portant un nom propre, [*Rextugen*]**OS**, suivi du mot **AVVOT**;

3° Les figurines de Caudebec, de Fégréac et de Tronoęn en Saint-Jean-Trolimon avec la marque **REXTVGENOS SVLLIAS AVVOT**.

Il en résulte que cette dernière marque est composée de trois mots différents, sans doute gaulois ou appartenant au moins à un langage populaire dérivé du gaulois.

Ces trois mots sont : 1° *Rextugenos*, nom du fabricant; 2° *sullias*; 3° *auvot*. Le sens de ces deux derniers mots reste à déterminer.

Je laisse de côté, pour le moment, le mot *sullias* et j'essaierai de réunir quelques documents pour déterminer la signification du mot *auvot*.

Sur l'arc de triomphe d'Orange, du côté sud regardant la ville, au-dessus de la petite porte de droite, dans l'espace compris entre la colonne cannelée placée à l'angle de l'arc et l'arcade qui surmonte la porte, on remarque un bouclier gaulois décoré au centre d'un umbo ovale, accosté de quatre torques en creux. Au-dessus du bouclier, dans un petit cartel, on lit le nom gaulois *Boudillus* :

*bo* **VDILLVS** ◁

A la partie inférieure du même bouclier, dans un cartel semblable, on lit :

▷ **AVOT** ◁

Il me parait certain que ces deux mots inscrits sur le même bouclier ne doivent pas être séparés, et je suis persuadé qu'il faut lire *Boudillus avot*.

1. *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, t. VII, 1878. *Notice sur une statuette de terre cuite.*

On retrouve ce terme *avot* écrit à la pointe à l'extérieur de quelques moules du fabricant *Sacrillos*, dont plusieurs ont été publiés par Tudot[1] et font partie aujourd'hui de la riche collection du musée de Moulins :

| | |
|---|---|
| 1° SACRILLOS AVOT | Sur le moule d'un magnifique cheval avec une housse à franges. (2 exemplaires.) |
| 2° SACRILLOSCARATI ·AVOT·FORM· | Sur le moule d'un oiseau. |
| 3° SACRILLOS AVOT FORM | Sur un moule appartenant à M. Bertrand, ancien président de la Société d'émulation de l'Allier et provenant, comme les précédents, de Toulon-sur-Allier. |

Les marques du potier gaulois *Sacrillos* ont exercé la sagacité de bien des gens. Les uns ont interprété le terme *avot* par *a vot(o)*, ce qui est tout à fait inadmissible. Les autres ont imaginé de voir dans le même mot un nom d'homme, *Avot(us)*, s'appuyant sur une lecture fautive de Tudot. Celui-ci, sur une de ces marques, avait en effet pris pour un I un petit trait qui n'est autre chose qu'un signe séparatif entre deux mots et avait transcrit AVOTI FORM.

Le sens du mot *avot* me paraît établi par l'inscription d'un autre moule de même nature et de même provenance qui appartient à M. Alfred Bertrand, de Moulins. Ce moule est incomplet et son inscription est naturellement mutilée; elle est gravée à la pointe, comme les précédentes, sur la surface extérieure. On y lit très distinctement :

*seve*RVS
*fe*CIT

Le sens n'est pas douteux. Un céramiste portant le nom [*Seve*]*rus* (ou tout autre nom à terminaison semblable), a exécuté ce moule, [*fe*]*cit*. L'inscription latine éclaire évidemment les inscriptions analogues tracées dans une autre langue sur les moules de *Sacrillos*. Le céramiste romain *Severus* faisait suivre son nom du terme *fecit*, pour établir la propriété de son œuvre,

1. Pl. XII.

comme le céramiste gaulois *Sacrillos* faisait suivre le sien du mot *avot* dans le même but. Ces deux termes doivent évidemment se correspondre.

L'examen de quelques marques de potiers relevées à Lezoux (Puy-de-Dôme), par M. le docteur Plicque, qui a bien voulu me les communiquer, me paraît venir à l'appui de ce que j'avance. A l'aide de ces marques, on peut dresser le tableau suivant :

| | | | |
|---|---|---|---|
| RVTENVS FECIT | *Rutenus fecit.* | FLAV AVO | *Flav(os) avo(t).* |
| RVTEN · FE | *Ruten(us) fe(cit).* | RVTENVS AV | *Rutenus av(ot).* |
| FLAVVS · F | *Flavus f(ecit).* | TOGOS · A | *Togos a(vot).* |

Il paraît hors de doute que les mots et sigles *fecit, fe, f*, correspondent exactement aux mots et sigles *avot, av* et *a*. Les premiers sont employés sur les poteries dont l'estampille est rédigée en latin ; les seconds sur les poteries dont l'estampille est rédigée en gaulois ou dans un idiome dérivé du gaulois. Il en résulte que le terme *auvot* ou *avot* est un verbe et qu'il a le sens de *fecit*.

Si on adopte ces conclusions, il faut désormais traduire :

*Rextugenos auvot* par *Rextugenus fecit.*
*Boudillus avot* par *Boudillus fecit.*
*Sacrillos avot* par *Sacrillus fecit.*

Dans les exemples que j'ai signalés, le terme *auvot* ou *avot* est constamment précédé d'un nom propre, ce qui vient encore à l'appui de mon opinion qui consiste à y reconnaître un verbe.

On voit, par les réflexions qui précèdent, tout l'intérêt qui s'attache à la figure découverte à Caudebec-lès-Elbeuf par M. Drouet. C'est un monument également précieux pour les savants qui étudient la mythologie gauloise et pour ceux qui se consacrent à la recherche de la langue parlée par nos ancêtres. Elle suscitera certainement d'autres observations.

Ant. Héron de Villefosse.

# SARCOPHAGE DE SIDON

## REPRÉSENTANT LE MYTHE DE MARSYAS

(PLANCHE VII-VIII)

La nouvelle campagne de fouilles entreprise récemment dans la vaste nécropole de Sidon a amené, entre autres découvertes, celle d'un monument qui ne manque pas d'intérêt, bien qu'il soit loin de nous faire remonter à l'époque des sarcophages égypto-phéniciens d'Echmounazar et de Tabnit, et des magnifiques sarcophages grecs recueillis par Hamdi-Bey.

Puisque l'occasion s'en présente, l'on me permettra de dire un mot en passant à propos de ces derniers sarcophages. Je ne serais pas éloigné de croire que parmi eux se trouve peut-être celui de Philoclès, fils d'Apollodore, le stratège de Ptolémée Philadelphe, devenu roi des Sidoniens, après avoir, selon ma conjecture, épousé la reine régente Amastoreth, veuve de Tabnit et mère d'Echmounazar II, à la mort de ce dernier qui ne laissait pas de postérité; cet événement dut avoir lieu, d'après mon raisonnement, aux environs de l'an 275; c'est alors que Ptolémée, par mesure politique, détacha du royaume phénicien d'Echmounazar dévolu à son stratège et récemment agrandi par lui, le territoire de Tyr, en accordant à cette ville l'autonomie qui nous est révélée par l'existence de l'ère tyrienne apparaissant dans les inscriptions d'Oumm el-'Awâmîd et commençant en 275-274. J'ai déjà indiqué[1] que Théocrite, dans son idylle à Ptolémée Philadelphe[2], faisait allusion :

1° A l'agrandissement du territoire sidonien qu'Eschmoun-

1. *Recueil d'Archéologie orientale*, III, 86.
2. XVII, vers 110 et 111.

azar II se vante, dans son épitaphe, d'avoir obtenu de l'*Adon melakim* (=κύριος βασιλειῶν=Ptolémée), son suzerain, en récompense de ses exploits;

2° A la constitution de l'autonomie de Tyr;

Et cela dans les termes suivants :

I. *Il a donné beaucoup aux rois valeureux* (πολλὸν δ' ἰφθίμοισι δεδώρηται βασιλεῦσιν);

II. *Beaucoup aux villes* (πολλὸν δὲ πολίεσσι);

J'ajouterai que la fin du vers me paraît compléter à souhait cet ensemble d'allusions poétiques à des faits historiques intimement liés entre eux et viser l'agrément donné par Ptolémée à l'intronisation de son stratège en qualité de roi des Sidoniens:

III. *Et beaucoup à ses bons hétæres* (πολλὸν δ' ἀγαθοῖσιν ἑταίροις).

Il est très probable que le stratège Philoclès appartenait à cette puissante caste des *hétæres* macédoniens, des φίλοι de l'entourage de Ptolémée II, et que celui-ci s'est volontiers prêté à une combinaison matrimoniale qui mettait à la tête de la flotte sidonienne, si importante pour les rois d'Égypte, un de ses fidèles et éprouvés serviteurs.

Un de ces sarcophages présente, à l'une des extrémités de son couvercle, le type lycien bien connu (croisée inscrite dans un fronton ogival); ce fait est intéressant à rapprocher de celui sur lequel j'aurai à revenir quand je traiterai d'ensemble cette question : l'étroite ressemblance des formules funéraires de l'inscription d'Echmounazar avec celles des grandes épitaphes grecques de Lycie. Il y a encore de ce côté un synchronisme à faire valoir en faveur de la date que j'ai proposé d'attribuer à la petite dynastie des Echmounazars, dynastie inféodée aux Ptolémées. L'on me permettra de rappeler quelle confirmation la découverte récente du sarcophage de Tabnit est venue apporter à cette théorie que j'ai commencé à formuler il y a une dizaine d'années et qui, aujourd'hui accueillie avec quelque faveur, rompait alors complètement avec les idées reçues jusque là.

Le monument dont j'ai à m'occuper aujourd'hui n'appartient ni au même groupe, ni à la même époque.

C'est un sarcophage de marbre blanc, de 2$^{m}$,10 de long, dont la face antérieure et le couvercle sont ornés de sculptures en haut relief accompagnées d'une inscription.

L'auteur de la trouvaille, M. Durighello, avait d'abord gardé un certain mystère au sujet de l'inscription ; sur les photographies du monument qui ont été envoyées en Europe en 1886 et que quelques privilégiés ont pu avoir entre les mains, l'inscription avait été soigneusement dissimulée à l'aide d'une bande de papier collée sur l'original.

Depuis, M. Löytved a réussi, après d'assez difficiles négociations à acquérir le monument pour son riche et savant compatriote, M. Jacobsen, de Copenhague, et il s'est empressé, avec son obligeance accoutumée, de m'envoyer un estampage de l'inscription. D'autre part, M. Jacobsen a bien voulu mettre à ma disposition d'excellentes photographies qu'il a fait exécuter d'après le monument exposé aujourd'hui dans la belle *Glyptothèque* fondée par lui, à Ny-Carlsberg ; c'est grâce aux facilités qu'il m'a données avec une libéralité dont je suis heureux de le remercier publiquement, que j'ai pu faire exécuter la reproduction héliographique de la planche VII-VIII.

L'inscription est gravée en une seule ligne, au milieu du listel supérieur de la face sculptée de la cuve. Elle se lit sans peine :

ЄΡΜΟΓЄΝΗ · ΧΡΗϹ(Τ)Є · ΚΑΙΑΛΥΠЄ · ΧΑΙΡЄ · ΖΗϹΑϹ · ЄΤΗ · Ν · [1]

Ἑρμογένη ! χρηστὲ καὶ ἄλυπε, χαῖρε · ζήσας ἔτη ν'.

Elle contient seulement, avec les formules funéraires connues, le nom du défunt, Hermogènes, mort à cinquante ans. C'est un peu maigre comme renseignement. D'après l'aspect des caractères — les Є et les Ϲ sont lunaires — elle doit dater des premiers

1. Le Τ présente par deux fois une forme particulière ; sa branche droite est sensiblement horizontale, tandis que sa branche gauche est oblique en bas ; dans le mot ΧΡΗϹΤЄ, il a presque entièrement disparu par suite d'une grande cassure du sarcophage, mais il en reste justement la branche oblique caractéristique.

siècles de l'empire romain, ce qui est bien d'accord avec le style des sculptures.

Cet Hermogènes, si sobre de détails sur sa condition et son origine, devait être un personnage assez considérable pour se payer le luxe d'un aussi élégant sarcophage.

Les bas-reliefs qui décorent le couvercle et la partie antérieure de la cuve ne comptent pas moins de vingt-quatre personnages, non compris les accessoires. Le travail est d'une très bonne facture, particulièrement sur la cuve, et ce sarcophage sculpté occupera une place fort honorable parmi les spécimens de ce genre que nous a laissés l'art gréco-romain. Il a été malheureusement brisé en plusieurs morceaux et quelques personnages ont eu leurs membres mutilés ; la plupart des têtes cependant sont intactes et bien conservées.

Au centre du couvercle se présente le buste du défunt, vu de face : cheveux, barbe et toge à la mode romaine ; le type rappelle assez celui des bustes de Palmyre. Il se détache sur un fond encadré de trois espèces de gros bourrelets posés carrément et rattachés par des liens bifurqués plus minces ; ce sont trois *infulæ*, liées par des doubles *tæniæ*, qui marquent, par leur caractère sacré, l'état héroïque du défunt ; le travail de ces boudins de laine, qui ressemblent assez aux défenses ou tampons dont on se sert en marine pour garantir les bordages des navires, est curieusement indiqué et ne saurait manquer d'attirer l'attention des antiquaires.

A droite : Artémis, accoudée sur un rocher, étendue dans une pose éplorée, tenant son épieu couché sur elle ; à côté, son chien, la tête retournée vers sa maîtresse, la gueule entr'ouverte (hurlant?) ; plus loin, un cippe autour duquel est noué une bandelette ; enfin, étendue en sens inverse et faisant pendant à Artémis, Terpsichore, la Muse de la poésie lyrique et de la musique, s'appuyant sur sa lyre et tenant de la main droite un objet indéterminé (plectre ?).

A gauche du buste d'Hermogènes, sujets rigoureusement sy-

métriques à ceux de la partie de droite : Apollon étendu, accoudé sur un rocher dans la même attitude douloureuse que sa sœur Artémis et tenant de la main droite un objet indéterminé ; à côté, son gryphon ailé, la tête retournée vers lui ; cippe cravaté de la bandelette ; enfin, la Muse Thalie, tenant de la main gauche le masque comique posé sur son genou, et, de la main droite, un objet indéterminé.

Terpsichore et Thalie portent, piquée dans leurs cheveux, la double plume qui caractérise les Muses. Cette double plume, est, comme on le sait, selon la légende, le trophée de leur victoire sur les Sirènes. Soit dit incidemment, je crois que c'est en Égypte, dans la plume piquée sur la tête de la déesse *Ma* (la Vérité) [1], qu'il faut chercher comme celle de tant d'autres, l'origine *iconologique* de cet attribut traditionnel des Muses.

Aux deux extrémités du couvercle, deux masques tragiques en retour d'angle.

Le bas-relief de la cuve représente les scènes principales du mythe de Marsyas. Le sujet n'est pas nouveau et il a été traité plusieurs fois, précisément sur des sarcophages de l'époque romaine. Le Louvre en possède deux de ce genre [2] ; un troisième est conservé au palais Doria Panfili à Rome [3]. Notre monument leur est bien supérieur sous le rapport de l'exécution ; il présente d'ailleurs avec eux (notamment avec le nº 84 du Louvre), au point de vue de la composition, d'incontestables analogies.

En voici la description sommaire. C'est un véritable récit en images qui se lit de gauche à droite et auquel s'applique le principe commun aux imageries de tous les temps et de tous les peuples, et dont j'ai fait autrefois une étude particulière [4], celui

1. De même que c'est dans l'Osiris tenant sur sa main une petite figurine de la déesse Ma, que je suis tenté de chercher le prototype du Zeus Nicéphore. La déesse *Ma* elle-même, tendant la *plume*, est devenue, dans l'iconologie grecque, une *Niké* (aptère) tendant la *palme*.

2. Fröhner, *Notice de la sculpture antique*, nºˢ 84 et 85.

3. Overbeck, *Atlas der griechischen Kunstmythologie*, pl. XXV, nº 8. Sous les numéros 7 et 9, on trouvera également la reproduction des deux sarcophages du Louvre.

4. *L'imagerie phénicienne et la mythologie iconologique chez les Grecs*. Vol. I.

de la répétition des personnages pour exprimer la succession des actes. Il se divise actuellement en trois scènes, bien qu'aucune division matérielle n'y soit indiquée et que, pour l'œil, il se déroule d'une façon continue.

*Première scène.* — A gauche, Marsyas barbu, au facies faunesque, vu à mi-corps sous un arbre (le pin[1]? qui sera tout à l'heure l'instrument de son supplice ?), au-dessus d'une anfractuosité formant grotte, tourné à droite, tient de la main gauche un objet mutilé et indéterminé (grappe de raisin ?? — comme sur le n° 84 du Louvre) et semble écouter avec attention Athéné, reconnaissable à son casque orné du hibou. La déesse, tournée à gauche, dans un mouvement très vif et fort bien rendu, tient la double flûte ; sa joue est encore gonflée par l'effort qu'elle fait en jouant et sa physionomie porte l'empreinte du sentiment de dépit qui l'anime ; le geste doit être à l'avenant, mais il n'est pas très clair, le bras gauche étant cassé. La flûte, qui va être jetée par Athéné et ramassée par Marsyas, a également beaucoup souffert, et il est difficile de distinguer si, comme c'est plus que probable, c'était une double flûte.

Au-dessous de l'anfractuosité, un personnage couché, accoudé sur une urne d'où s'échappe un flot d'eau : personnification classique du fleuve, que la présence de quelques roseaux vient encore souligner. C'est le fleuve (Méandre) dans les eaux duquel Athéné a vu se réfléchir sa face défigurée par l'exercice musical auquel elle se livrait. Il se peut aussi qu'il y ait là une indication du fleuve de Phrygie auquel Marsyas, d'après la légende, a donné ou emprunté son nom et qui joue un rôle au dénouement.

*Deuxième scène.* — Dionysios, debout, le bras droit replié sur sa tête dans une pose gracieuse, s'appuyant sur le thyrse à pomme de pin. A côté de lui, Cybèle, voilée et couronnée, chaussée de sandales, assise sur son trône ou sur un rocher, au bas duquel on remarque la protomé du lion emblématique ; le lion est répété sur le tympanon sur lequel s'appuie la main de la

1. Je crois voir le fruit caractéristique du conifère.

déesse. Ces deux divinités, au culte desquelles la personnalité de Marsyas est étroitement associée par la tradition, regardent à droite, dans la direction du sujet central dont il va être bientôt parlé.

Puis vient une Muse, debout, avec son aigrette de plumes, sans attribut discernable; Athéné, également debout, une jambe fléchie, paraissant se diriger vers la droite et retournant la tête à gauche vers Cybèle; son bras gauche relevé (la main est brisée) touche le coude de Marsyas réapparaissant dans cette scène. Un peu en arrière, une autre Muse tenant à la main la flûte? (Euterpe), ou le radius?? (Uranie).

Nous arrivons enfin à la partie centrale et essentielle du bas-relief : le héros de l'aventure, Marsyas, entièrement nu, vu de face, le corps portant sur la jambe droite, la jambe gauche écartée et tendue, la double flûte aux lèvres; bien que la branche gauche ait presque entièrement disparu avec la main qui la tenait, l'on voit très bien que c'est une double flûte à tubes divergents. Le Silène phrygien, tout en jouant de son instrument, a la tête tournée vers Apollon qu'il a impudemment et imprudemment défié. Le dieu, assis, vu de face, dans une pose élégante, la jambe droite étendue, la gauche repliée, tient de la main gauche la lyre grecque qui l'a emporté sur la flûte phrygienne. L'avant-bras droit est brisé, mais le geste est suffisamment indiqué pour faire voir qu'Apollon, la bouche fermée, la main droite (qui tenait le plectre) éloignée de la lyre, a terminé son morceau et que c'est au tour de son grossier adversaire de se faire entendre. Entre les deux rivaux, au second plan, deux autres Muses, debout, sans attributs distinctifs, appartenant au jury qui doit juger le concours.

A droite d'Apollon, encore deux Muses indéterminées regardant à droite dans la direction de la troisième scène. Puis une femme diadémée, vêtue de la tunique longue et du peplum, chaussée de sandales, assise de trois-quarts à gauche, mais retournant ou détournant la tête à droite et portant sa main droite à sa joue ou plutôt à son oreille (pour marquer l'effet

produit sur elle par le jeu de Marsyas?). Cette divinité, qui fait plastiquement pendant à la Cybèle précédemment décrite, a toutes les allures d'une Héra, à moins que ce ne soit une Mnémosynè. Enfin, la Muse Melpomène, coiffée du masque tragique, debout, accoudée sur le bras gauche, tournant la tête à gauche, soit vers Héra, avec laquelle elle semble se consulter, soit dans la direction des deux concurrents.

*Troisième et dernière scène.* — A l'extrémité droite du sarcophage, un groupe représentant le dénouement de l'histoire. Un jeune homme nu, à moitié agenouillé, de profil à droite, aiguise sur une pierre le couteau qui va servir à écorcher le malheureux Marsyas, déclaré vaincu et réapparaissant pour la troisième fois; inutile d'insister sur les analogies, si souvent signalées, que présente ce personnage avec le fameux *Rémouleur* du musée de Florence. Tout en procédant à ses sinistres apprêts, il lève les yeux vers la victime suspendue, les bras repliés au-dessus de la tête, à l'arbre fatal (non figuré); à l'arrière-plan un autre jeune homme, debout, vêtu, regarde également Marsyas et manifeste sa douleur en s'essuyant les yeux avec un pan de sa tunique. Ce personnage, ainsi que celui qui aiguise le couteau, porte le bonnet phrygien, coiffure nationale localisant la scène conformément aux indications du mythe qui appartient essentiellement, comme on le sait, à la Phrygie, et dont les détails sont trop connus pour qu'il soit besoin de les exposer et discuter plus longuement.

CLERMONT-GANNEAU.

---

# L'ANTIPAPE CLÉMENT VII

## ESSAI SUR L'HISTOIRE DES ARTS A AVIGNON

### VERS LA FIN DU XIV[e] SIÈCLE

(*Suite*[1].)

### *Le Palais d'Avignon* (suite).

Laissant de côté les menues dépenses, je me bornerai à reproduire un certain nombre de documents offrant un intérêt particulier, tels que la mention d'un incendie aux environs de la vieille chapelle, à la fin de 1391 ou au commencement de 1392 (n. s.). 1392. 22 février. « Johanni Bisaci capellano magri operum dni pape pro faciendo curari et mundari gradaria ante capellam antiquam pal. ap. Avin. propter ignem consumptam, x fl. cur., valent fl. ca. VIII, s. XVI. » — « Pro deambulatoriis ante capellam antiquam pal. ap. nuper combustis, de novo reficiendis... L fl. cur. » — R. 369, ff. 74 v°, 78; cf. ff. 82, 84, 99 v°, 110 v°; (versement de 200 autres florins, les 18 et 28 mars et le 5 mai 1392).

« Bartholomeus de Barra veyrerius » travaille de 1387 à 1391 aux vitraux de la grande chapelle. En 1391-1392, il exécute les vitraux de la chambre du Cerf (le scribe écrit « camera servi ») et ceux de la chambre de la Tour.

Toutes les fenêtres n'étaient pas garnies de vitres, il s'en fallait : en 1379, on dépense II florins 21 sous « pro intellando fenestras camere et capelle dni nri pape. »

Le verger était, avec les jardins placés sur les terrasses, une des grandes distractions des papes; ils ne négligeaient rien pour

1. Voyez la *Revue* de janvier-février.

l'embellir. En 1389, nous trouvons un payement « pro incipiendo calatam sive pavimentum quod dns nr papa mandavit fieri in calata subtus viridarium. » En 1391, Colombier fait réparer le pavement du verger. En 1391, maître « Johannes de Ulmo fusterius » répare le pavillon au même endroit.

Il est souvent aussi question du vivier, « piscaria » (1379).

De nombreux paons peuplaient le verger (en 1369, on en comptait dix-sept, tant vieux que jeunes, dont six blancs). Le 16 mai 1390, Johannes Bisaci et le frère « Petrus Egidii [h]ortolanus viridarii » font refaire le pré sur lequel ces volatiles se prélassaient.

Le musée d'Avignon (n° 243) renferme des armoiries en pierre de Clément VII, autrefois incrustées dans un mur du palais des Papes (données en 1834). On ignore malheureusement de quelle partie du monument ces armoiries proviennent et cela est fâcheux, car on aurait pu ainsi dater la partie correspondante.

*Notre-Dame-des-Doms.*

L'important monument sépulcral élevé au cardinal Faydit d'Aigrefeuille († 2 octobre 1391), à Notre-Dame-des-Doms, ne nous est plus connu que par un dessin provenant des papiers de Montfaucon (Bibl. nationale, fonds latin, n° 11907). La face du sarcophage est décorée, comme nous l'apprend M. Courajod, de « plourants » placés sous des arcades. L'inscription placée au-dessus du tombeau est conçue comme suit : « Faiditus de Agrifolio gallus, episcopus Avenionensis a Clemente VII in sua obedientia... Obiit Avenione 6 nonas octobris 1391 ibidemque sepultus. » On lit ensuite, ajoute M. Courajod, dans un mémoire justificatif annexé au dessin : « Premièrement l'on trouve à Notre-Dame-de-Dom le tombeau du cardinal Faydit d'Aigrefeuille, dans une chapelle à droite du mètre (*sic*) autel... La face dudit tombeau est ornée de six figure (*sic*) de saints, au-dessus duquel l'on voit représentée en marbre la figure du dit cardinal abillé (*sic*) en évêque. » — Malgré l'assertion contenue dans ce texte, le dessin prouve

que les personnages fixés sur la face du tombeau, n'étaient pas des saints, mais des plourants[1].

« L'an 1389, Faydit d'Argfüeil cardinal du tiltre de Saint-Martin des Monts, jadis evesque d'Avignon, fonde douze anniversaires dans l'église cathédrale, et pour la dotation donne une bonne partie de ses biens, et choisit la sépulture derrière le grand autel. Il mourut le 2 octobre de l'année 1391, et fut mis dans le lieu qu'il avait ordonné, dont par succession de temps (cette partie du presbytère ayant esté rebastie, et embellie) son tombeau fut transféré, et mis dans la chapelle de Nostre-Dame de la Purification, au devant du monument du pape Benoist XII[2]. »

*Saint-Agricol* (chapelle du Saint-Esprit).

Dans la même chapelle sont les deux inscriptions suivantes, contre la muraille, en très anciens caractères, sur deux marbres différents : « In nomine Dni amen. Anno ejusdem 1391 et die 13 decembris presens capella fuit fundata ad honorem S[t] Spiritus et intemeratæ V. Mariæ et Omnium Sanctorum de bonis Guillermi Vialis quondam Taurini qui heredem suum dimissit (*sic*) eleemosinam parvæ fusteriæ et aliorum benefactor. eleemosinæ ejusd., cujus Guillermi corpus fuit translatum subtus scabellum altaris, existentibus baiulis Joanne de Narbgo... Joanne Basterii et Galberto Nili fusterio. »

Sur l'autre marbre gris :

« Ego Jones Basterii fusterius civis Aven. ac combaiulus eleemoisinæ fusteriæ pro an. Dni currente a nativitate MCCCXCI elegi sepulturam meam in præsenti loco, et fuit mihi assignata de consensu alior. combajulorum eleemosinæ prædictæ et tempore sanctificationis istius capellæ[3]. » (Deveras, fol. 22.)

1. *Gazette archéologique*, 1885, pp. 239-240.

2. Nouguier, *Histoire chronologique de l'Église, evesques et archevesques d'Avignon* (p. 169).

3. Il existe aujourd'hui encore, près du pont, un quartier appelé : la Petite Fusterie.

### *Les Célestins.*

Dans la ville d'Avignon, la principale fondation de Clément VII fut l'église des Célestins (1392), destinée à recevoir la dépouille mortelle du jeune Pierre de Luxembourg, mort en 1387. C'est là que prit place plus tard le fameux *Portement de croix* de Francesco Laurana, don du roi René ; on sait que, depuis, cette sculpture a été transportée dans l'église Saint-Didier. C'est aux Célestins également que s'élevait le mausolée de Clément VII.

Un chroniqueur avignonais du commencement du XIXe siècle, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque Calvet, décrit comme suit l'église des Célestins :

« L'église des Célestins eût été magnifique, si elle eût été finie selon le plan sur lequel elle fut commencée ; elle auroit eu sept nefs. La mort du pape Clément VII fut cause qu'elle resta imparfaite et qu'on se contenta de terminer la partie commencée. La nef du milieu, dont les arceaux furent murés, devint le chœur des Célestins ; les deux nefs latéraux (*sic*) restèrent isolés et l'arrière-nef forma des chapelles d'un côté et servit de cloître de l'autre. Les pierres d'attente et les fondations remplies indiquent le plan adopté. Cette église se seroit prolongée jusqu'à l'extrémité de la grande cour et auroit eu une étendue immense avec ses sept nefs. — Elle étoit pourvue d'une abondante vaisselle d'argent et d'or qu'on évaluoit au delà de cent cinquante mille francs ; il y avoit une croix d'or massif renfermant du bois de la vraie croix ; elle pesoit quinze livres d'or poid (*sic*) de marc ; c'étoit un présent du roi de Naples ; elle étoit en outre pourvue d'ornements superbes surchargés d'or et d'argent ; un autel en marbre de toute beauté (etc., etc.). Ce bel édifice fut très mutilé après 1790 ; les révolutionnaires détruisirent la majeure partie des ornements et scultures (*sic*), toute la vaisselle d'or et d'argent ainsi que les ornements précieux furent engloutis. La chapelle Saint-Michel fut vendue et devint un café ; le reste a échappé à la vente nationale et sert aujourd'hui de logement pour les mi-

litaires invalides. L'église a été employée à la buanderie. » (Fransoy, Recueil manuscrit, t. I, fol. 102-103.)

En 1389, Charles VI fit payer à Dyme Raponde, « marchant et bourgeois de Paris, la somme de 160 francs d'or, pour une image de cire qu'il avait fait faire, de notre grandeur et mettre en tabernacle devant saint Pierre de Luxembourg (à Avignon) ». (Communication de M. Maxe-Werly. Cf. *Archives de l'art français*, t. V, p. 342.)

*Les Cordeliers.*

« On croit que le cardinal Gérard du Puy est enseveli aux Cordeliers avec cette inscription; « Frater Gerardus de Podio vel de Puteo Gallus monachus Cluniacensis et abbas, Gregorii XI affinis ab eod. factus pter card. S[t] Clementis Avenione 1375 mense decembri, obiit Avenione 14 kalendas febru. 1389, pontificatus Clementis VII anno XI. Hic fecit ædificare anteriorem murum portarum ecclesiæ fratrum minorum. » Gérard du Puy portait parti des Canillac et d'or au chevron d'azur. » (Deveras, p. 65.)

*Le couvent de Saint-Martial.*

« Le cardinal Pierre de Cros est le fondateur du monastère de Saint-Martial d'Avignon où il fut enterré le 16 novembre 1388. Ce cardinal était de Montfort, diocèse de Limoges, et appartenait à l'ordre de Saint-Benoît; il fut fait archevêque de Bourges, puis d'Arles et ensuite cardinal. Son tombeau est dans le chœur, et sa statue sépulcrale se voit contre la muraille au-dessus des formes (*sic*) des religieux, à gauche en entrant. On y voit ses armes en deux endroits de la muraille sans inscription.

« Devant le tombeau de Mgr le cardinal de Cros est enseveli, sous une tombe plate, l'évêque de Chartres Jean Fabri, habile docteur en droit canon. L'épitaphe qui est autour de sa pierre sépulcrale est tout effacée, voici celle qui est contre la muraille;

les formes du chœur des religieux empêchent qu'elle se voye :

*Parisis genitum Niger excipit ordo tenellum*
*Eximius doctor canonis inde fuit...* (1390). »

(Deveras B, p. 83.)

*Le collège de Saint-Martial.*

« Anno 1376 fundatur Aven. colleg. S. Martialis a cardinale Androino de Rupe quondam abbate Cluniacensi. »

« L'église de Saint-Martial fut sacrée environ 1378. Dans la même église fut enterré Jacques III abbé de Saint-Théofrède de l'ordre de Cluni, qu'il gouverna huit ans et demi et mourut le 6 juillet 1383. » (Deveras, p. 84.)

*Le pont d'Avignon.*

En 1380, « Petrus Fornerii » d'Avignon reçoit 50 florins « pro fortificando pontem de fustis qui est infra pontem Rodani inter Avinionem et Villam novam. »

A la même date on répare le grand pont de pierre : 200 florins, 24 sous sont versés à « Aymericus Motonerii » et à « Petrus Fornerii, » chargés par les syndics de la ville de surveiller la construction, avec mission de les employer « in edificatione quatuor arcuum de petra qui sunt ordinati fieri in dicto ponte ad sustinendum pontem de fustis qui est in dicto ponte. »

Parmi les autres travaux, mentionnons d'abord ceux de la *Panhota* ou *Pinhota*[1]. En 1379, cet édifice menaçait ruine ; Clément VII le fit restaurer (autres restaurations en 1389, 1391, 1393). Puis viennent de nombreuses réparations faites à l'évêché et l'achèvement des remparts d'Avignon.

Les armoiries de Clément VII se voyaient sur le frontispice de l'église des dames de Sainte-Claire, sur la clef de la voûte de

1. Du Cange : « Pignota » ou « Pinhota », « domus eleemosynæ ». La place de la Pignotte existe encore à Avignon.

la même église, sur la porte du Sextier, sur le haut de la tour de l'Official. (Manuscrit de la bibliothèque d'Avignon.)

*Château-Neuf du Pape.*

Château-Neuf Calcernier ou Château-Neuf du Pape, construit par Jean XXII[1], donne lieu à d'importants travaux d'entretien ou d'embellissement, notamment en 1385, 1386 et 1387, sous la direction de Colombier. Il est question d'« edificia » qui se construisent « in palatio Castri Novi » et les florins tombent par milliers dans l'escarcelle du directeur.

En 1385 le peintre Symon de Columba peint à Château-Neuf, avec un de ses confrères, six écussons aux armoiries du pape.

*Roquemaure.*

Le château de Roquemaure, dans le Gard, où l'homonyme de Clément VII, Clément V était mort en 1314, reçut la visite du souverain pontife en 1387. Colombier y fit à cette occasion « certas reparationes ». Clément VII paraît s'être bien trouvé de ce séjour : en 1393, il se proposait de renouveler l'excursion : 1393. 14 mai. « Dno Johanni Bisaci... pro certis reparationibus fiendis in castro Ruppis Maure in quo dns nr papa vult hac estate manere, c. flor. aur., valent fl. ca. LXXX novos. » (R. 370, fol, 109. Le 9 juin 50 fl. pour le même motif, fol. 16.)

*Beaucaire.*

Le séjour de Roquemaure alternait avec des excursions au château de Beaucaire : 1389. 1 août. (A Colombier). « Pro certis operibus et reparationibus faciendis in castro Bellicadri pro mansione dni nri pape, de quibus computabit, IIc flor. cur., valent fl. ca. CLXXI, s. XII. » — (R. 366, fol. 179. Cf. ff. 187 v°, 194.

1. Voy. le *Dictionnaire* de M. Courtet p. 150-151 et le travail de M. Faucon, p. 82-83 du tirage à part.

199, 206 v°.) — 1391. 21 mai. « Mermetto Morelli fusterio Avin. in deductionem majoris summe sibi per cameram debite pro fustis per ipsum traditis pro castro Bellicadri cum dns nr papa ibidem fuit, LXXVII flor. curr. XIIII s., III d. » (R. 1390, fol. 150.)

*Annecy.*

L'année même qui précéda sa mort, en 1393, le pape envoya maître « Perrinus Morelli, peyrerius » à Annecy, dans le diocèse de Genève, « pro certis edificiis que ibidem facere intendit. »

*Orfèvrerie.*

Les commandes de bijoux, d'ornements d'or et d'argent, les acquisitions de camées, de joyaux de toute sorte, le cèdent à peine, pendant ce pontificat, à celles des prédécesseurs de Clément VII. J'ai réuni jusqu'ici les noms d'une douzaine d'orfèvres, « aurifabri » ou « argentarii, » employés par la cour pontificale de 1378 à 1394. Ce sont : « Nicolaus Olier (1379), Johannes Bartoli de Senis, le sculpteur des bustes de saint Pierre et de saint Paul à la basilique de Latran (1374, 1385), Petrus de Brixia (1374), Goffredus Jordani (1375), Romulus de Senocho (1375), Rustiquetus (1382), Johannes Maurini ou Morini (1379, 1398), Johannes de Lugduno (1386), Jaquetus Pageta (ou Jacobus Pavieta ou Pageta), magister orologiorum (1390-1391), Johannes Pipini argentarius, graveur de sceaux (1392, 1393), Johannes de Gandavo († 1392; peut-être identique au précédent), Jaqueminus de Compignia lapidarius (1390). »

Une nuée de changeurs (campsores) servaient en général d'intermédiaires au pape pour les acquisitions d'objets d'orfèvrerie : je cite au hasard : « Antonius de Ponte, Andreas Repondi de Luca, Johannes Carenchoni de Luca, Cathalanus de Rocca », etc.

Il est périodiquement question, dans les comptes, de « cutellæ », commandées aux orfèvres ou achetées aux changeurs.

1. Ce nom manque dans les *Documenti per la storia dell' arte senese*, de M. Milanesi.

D'après Ducange, il s'agit de salières d'argent : « cutella argenti, in qua dominicis diebus sal ponitur. »

La liste des roses d'or et des épées d'honneur distribués par Clément VII ne comprenait jadis qu'un nom ou deux[1]. Je suis en mesure de combler cette lacune. Voici d'abord la liste des roses, dont chacune, comme on sait, était remise solennellement à quelque haut personnage, le dimanche de *Lætare* : 1383, le roi d'Arménie (l'orfèvre qui l'exécuta était Johannes Bartoli, de Sienne). — 1386, le duc de Brunswick (orfèvre, Johannes Maurini). — 1389, Johannes de Cabilone. — 1391, le duc de Berry. — 1394, l'infant du Portugal.

Les épées de leur côté furent remises aux personnages suivants : 1385-1386, « Bernardus de Sala miles » (orfèvre, Johannes de Lugduno). — 1386-1387, « Dominus Vicecomes Empuriarum[2] ». — 1386, Louis II, d'Anjou, roi de Naples. — 1388, « Georgius de Marlio Sen$^{us}$ Provintie. » — 1393, le duc de Tarente (nos documents mentionnent du moins la remise du béret ducal, le « berettone, » qui accompagnait d'ordinaire la remise de l'épée).

De ces joyaux innombrables, bien peu ont échappé à la destruction. Mgr Barbier de Montault signale, au musée chrétien du Vatican, sous le n° 524, le sceau armorié de Clément VII, gravé sur un chaton de bague en or. L'écusson se blasonne : quatre points d'azur équipollés à cinq points d'or[3].

A la suite des orfèvres, signalons les potiers d'étain : « Johannes Thomæ et Perrinus Rosseleti poterii (1389). »

Le *Trésor de Numismatique et de Glyptique* contient (*Art monétaire*, pl. XVII, n° 13), la reproduction d'un écu d'or de Clément VII : CLEMENS PAPA SEPTIMVS. La tiare papale, dans le champ, à droite et à gauche, les clefs de saint Pierre en sautoir. ℞. SANCTVS PETRVS et PAVLVS. Les clefs de saint Pierre en sautoir.

1. Cartari, *la Rosa d'oro pontificia. Racconto istorico*. Rome 1681. — Moroni, *Dizionario di Erudizione storico ecclesiastica*, aux mots : *Rosa* et *Stocco*. — Girbal, *la Rosa de oro*. Madrid, 1880.

2. Ampurias en Espagne.

3. *La Bibliothèque du Vatican et ses annexes*, p. 109.

Les documents qui suivent donneront une idée et du luxe déployé par Clément VII et de la richesse des Archives du Vatican en informations de ce genre ; ils forment à peine la vingtième partie des pièces que j'ai recueillies sur l'histoire de l'orfèvrerie à Avignon dans les dernières années du xv$^{e}$ siècle.

1379. 19 janvier. « Fuerunt soluti Johanni Maurini aurifabro sive argentario pro emendo argentum necessarium ad faciendum unam sellam ad equitandum pro dno nro papa, de quibus reddet rationem, XL franchi, valent... XLII flor. cam. V s., III d. » (R. 351, fol. 26.)

« 29 mars. « Johanni Maurini argentario tam in deductionem calcarium dni nri ponderantium unam marcham et duas untias cum dimidia argenti, quod argentum suum erat, quam illorum que sibi debentur pro factura angeli et pomelli populionis (*sic*) dni nri XII flor. cam. » (R. 351, fol. 51.)

» 15 décembre. « Anthonio de Ponte campsori ap. Cam. quos solverat de mandato dni nri pape, videlicet pro reparando unam tabulam argenti cum perlis datam dno comiti Fundorum sex flor. Cam. » (R. 352, fol. 31.)

1380. 19 janvier. « Dno Johanni Rossetti notario Cam. ap. pro certis expensis per eum factis pro bruniendo et mundando certa jocalia, ymagines et quedam alia que fuerunt extracta de turre alta palatii ap$^{ci}$ Avinionensis pro interviando (*six*) dnm Ducem Andegavensem die prima anni V flor. aur. III gross. » (R. 352, fol. 37 v°.)

» 30 mai. « Anthonio de Ponte campsori ap. Cam. quos solverat de mandato dni nri pape pro quodam reliquiario sive jocali dato per dictum dnm nrum domine Ducisse Gerundensi in suo transitu per Avenionem eundo ad dnm Ducem Gerundensem, ponderis quinquaginta marcharum argenti, videlicet ad rationem decem flor. Cam. pro marca, V$^{c}$ fl. Cam. » (R. 352, fol. 64 v°.)

1390. 16 janvier. « Jaquemino de Compignia lapidario pro duobus parvulis annulis auri cum lapidibus pro veneno ab ipso

emptis pro dnō nrō papa per dnm̄ Guillelmum Bie cubicularium suum, xii fl. curr., valent fl. cam. x, s. viii. » (Intr. et Exit. 1389, fol. 85.)

1391. 8 août. « Jaqueto Pavieta mag° orologiorum in deductionem majoris summe sibi debite pro factura unius orologii pro dnō nrō papa xxx flor. curr., valent fl. ca. xvv, s. xx. » (R. 1390, fol. 184.)

» 22 août. « Georgio Fegrini civi Avin. pro complemento precii unius tacee argenti deaurate, ponderis xxi march. vi unt. et xviii den. vel circa, ad rationem xii fran. auri pro qualibet marcha ab ipso empte et date per dnm̄ papam prima die hujus anni dnō comiti Gebennensi clxxxiii franch. auri, valent fl. ca. cxcvi, s. ii. » (R. 1390, fol. 187 v°.)

1391. 22 septembre. « Johanni Mariani et Nicholao Gadon corrateriis pro perdia (*sic*) facta in certa vaxella auri et argenti per eos nomine dicti (*sic*) mercatoris vendita pro dictis v$^{m}$ flor. aragon. habendis ii$^{c}$ l. flor. curr., valent fl. ca, ii$^{c}$ xiii, s. viii. » (R. 1390, fol. 199.)

1392. 21 novembre. « Fratri Rev$^{do}$ Ruffi ordinis predicatorum custodi jocalium capellarum dnī nrī pape pro reparatione duarum cathedrarum dnī nrī pape, quarum una est in capella Sancti Michaelis, et alia in camera turris pal. ap$^{ci}$ Avin., ipso manualiter recipiente, iii flor. curr., valent fl. ca. iii, s. xii. (R. 1392, fol. 55 v°.)

1393. 14 mars. « Michaeli de Burgaro in deductionem iii$^{c}$ flor. auri curr. sibi per dnm̄ nrm̄ papam debitorum pro precio unius tabule lapidee argentate, quam idem dns nr papa misit dnō duci Bituricensi prima die anni xcii$^{i}$, videlicet ii$^{c}$ liii franch. ii s. ix d., in ii$^{c}$ xxv scutis et xxix s., valent, quolibet scuto pro xxxiii s. et flor. cam$^{e}$ pro xxviii s. computatis ii$^{c}$ lxxiii fl. ca. vii s. »

» 22 mars. « Michaeli de Burgaro mercatori Avin. pro complemento iii$^{c}$ flor. auri curr. sibi debitorum pro precio unius tabule lapidee argentate ab ipso recepte et misse per dnm̄ papam dnō duci Bituricensi prima die anni xcii, ipso manualiter

recipiente, LXXX flor. curr. et IX d.; valent fl. ca. LXVIIII, s. XVI, d. IX. » (R. 1392, f. f. 86, v° 189.)

1380. 26 avril. « Gabrieli de Parma tenenti bulletam dni nri pro factura stampe ferree et bulletini parvi per eum factorum fieri II flor. aur. XII s., valent II flor. Cam. IIII s. » R. 352, fol. 58.

1392. 3 juillet. « Magro Johanni Pipini argentario pro argento duorum sigillorum per ipsum factorum pro dno nro papa, VI fl. curr., valent fl. ca. V s. IIII. » (R. 1391, fol. 118. Cf. vol. 370, fol. 100.)

1393. 12 avril. « Cathaleno (de Docha) pro duabus marchis argenti per ipsum traditis magro Pipino pro faciendo unum sigillum pro dno nro papa, XIII flor. curr. et XVI s., valent fl. ca. XI s. XX. » (R. 1392, fol. 100.)

Si l'orfèvrerie n'avait pas de productions assez riches pour la table du souverain pontife, les officiers de la cour pontificale en étaient réduits à la vulgaire poterie d'étain : 1389. 1 septembre. « Johanni Thome et Perrino Rosseleti poteriis Avinione commorantibus pro certa quantitate potorum et vaxelle stagni, quos faciunt pro usu palacii dni pape et pro adventu Regis, ipsis manualiter recipientibus C flor. curr., valent fl. ca. LXXXV, s. XX. » (R. 1388, fol. 186.) — » 30 septembre. « Johanni Thomacii poterio Avinion. in deductionem LII flor. auri curr. sibi restantium ad solvendum de summa LXXII flor. auri curr. sibi debitorum pro potis et aqueriis stagni per ipsum factis pro usu palacii dni pape et pro adventu Regis, ponderis IIII quintalium et LXXX librarum, ad rationem XV flor. auri curr. pro quolibet quintali, ipso manualiter recipiente, XL flor. curr., valent fl. ca. XXXIII s. VIII. » (*Ibid.*, fol. 195 v°.)

*La Broderie.*

D'ordinaire la broderie et les autres branches de l'art textile tiennent, avec l'orfèvrerie, la place principale parmi les dépenses

de luxe de la cour pontificale, et cela au xv<sup>e</sup> siècle aussi bien qu'au moyen âge. Malgré l'importance des commandes ou achats faits par Clément VII, je n'ai réussi jusqu'ici qu'à découvrir quatre ou cinq noms de brodeurs : « Arnaldus de Rivoli, brondarius (1384-1393) » ; Guillelmus et Berninus de Frezenchis » (1379-1394) ; « Hugo de Besansono (1383) », enfin, « Maria de Atrebato », Marie d'Arras, qui travaille, en 1386, à un tissu destiné au livre d'heures du pape (« pro texutis per ipsam factis pro libro pontificali d. n. p. ») et qui, en 1390, exécuta des tissus destinés au harnachement des chevaux ou des mules du pape.

Les officiers attachés au garde-meuble savaient probablement soit broder, soit se servir du métier de haute lisse :

1379. 1<sup>er</sup> décembre. « Rogero de Molendino novo magistro folrarie dñi nrī pape pro aptando unum magnum pannum de Altrebato de mandato dicti dñi nrī et duos alios, videlicet in vera tela Emilie, de ferro et jornalibus magistrorum qui eos aptaverunt x fl. Cam. » (R. 352, fol. 29.)

Dans l'impossibilité où nous nous trouvons de publier ici le détail de ces centaines de commandes ou acquisitions, il suffira de reproduire deux ou trois documents particulièrement caractéristiques : 1383. 18 mars. « Hugoni de Besansono brodatori Avin. commoranti pro xvii tam banderiis quam penuncellis ad arma dñi nrī pape, dñe Regine Sicilie et dñi Ducis Calabrie et aliis duodecim penuncellis ad arma dicta dñe Regine, ac aliis duobus penuncellis de Fassanato de Janua ad arma dicti dñi Ducis predicti, LIIII flor. curr., valent XLVI flor. cam. VIII s. » (R. 356, fol. 128.) — 1387. 6 février. « Guillelmo de Frezenchis brondario pro capello dato per dominum papam in matutinis Nat. Domini proxime preteriti domino Regi Ludovico et perlis grossis et minutis ac aurifriziis ad hec necessariis ac factura ipsius capelli, XXXIII flor. cur. XIX s. VIII d. » (V. 363, fol. 78.)

Un chapeau rouge de cardinal coûtait infiniment moins : une quinzaine de florins (R. 351, fol. 38).

Les fourrures ne le cédaient pas en richesse aux broderies.

Une dépense de 80 ou de 100 florins, pour la garniture d'un vêtement, paraissait n'avoir rien d'excessif. Je me contenterai de rapporter deux mentions de payement faites de ce chef : 1390. 10 décembre. « Johanni de Lavardone pellipario Avinion.



BUSTE DE CLÉMENT VII
(Musée d'Avignon.)

pro una folratura unius vestis sive opelande pellium de martres quam dnus nr papa voluit dari dno de Cuciaco qui nuper venit de Barbaria LXXV flor. auri. » (R. 1390, fol. 73 v°.) — 1393. 5 novembre. « Colino Legras pelipario dni pape in deductionem CLIX flor. auri curr. et XVI sol. sibi debitorum pro

certis folraturis grisorum et variorum per ipsum emptis pro dno nro papa c.xxv fl. cur. » (R. 1393, fol. 122.)

*Objets de curiosité.*

Les achats d'objets de curiosité tiennent une grande place dans les dépenses de ce souverain magnifique, à qui il n'a manqué, pour prendre rang entre les Benoît XII et les Nicolas V, qu'une direction de goût plus accusée dans les domaines supérieurs de l'art. En 1391, entre autres, le pape fait don au duc de Bourgogne de deux tables qui semblent avoir été ornées de marqueterie, et qui coûtèrent chacune plus de 200 florins : 1391. 22 avril. « Valentino barbitonsori Avinionensi qui moratur prope principalem, in deductionem precii cujusdam tabule ad modum mense facte de ossibus cum eschacaturis ab ipso empte et date per dnm papam dno duci Burgundie, Cathalano de Rocha campsore Avin. pro ipso recipiente IIc LXXV fl. curr., valent fl. ca. IIc XXXV s. XX. » — » 13 juin. « Martino Ponti et Francisco de Sancto Johanne de Florentia habitatoribus Avinion. in deductionem IIc XX franch. auri eis debitorum pro una tabula facta ad modum scacorum ap ipsis empta et data per dnum papam dno duci Burgundie, c franch. auri, valent fl. ca. CVII s. III. » — R. 1390, ff. 136 v°, 160.

Le duc reçut en outre un anneau, du prix de 375 florins d'or (Intr. 1390, fol. 146), et une aiguière d'or ornée de perles, du prix de 1,000 florins d'or (Ibid., fol. 134).

En voyage, le pape emportait une sorte d'ombrelle gigantesque, un pavillon, disent les documents, qui semble avoir été parsemé d'étoiles : 1390. 16 novembre. « Petro Boyssandi clerico servientum armorum dni pape pro stellis quas fecit poni in papilione dni pape, et uno famulo qui semper fuit ad portandum dictum papilionem dum dnus nr papa fuit extra Avinionem v flor. curr., valent fl. ca. III s. VIII. » (R. 1390, fol. 63.)

De toute cette pompe, de tous ces efforts d'artistes dont quel-

ques-uns ont brillé au premier rang, que reste-t-il aujourd'hui? Quelques bustes mutilés, quelques inscriptions frustes, un sceau, un « agnus Dei », un missel, dispersés dans les collections de l'Europe. En attendant qu'il soit possible de réunir ces reliques, de reconstituer à l'aide des monuments le tableau d'une activité si féconde, il m'a paru utile de montrer du moins quel appoint considérable les archives peuvent apporter à une entreprise si intéressante.

EUGÈNE MÜNTZ.

*Explication des gravures dans le texte et des planches qui accompagnent cet article.* — La première de nos gravures reproduit le buste du bienheureux Pierre de Luxembourg d'après le marbre conservé au musée Calvet. La planche IV est le fac-similé d'une gravure publiée par les Bollandistes (*Acta Sanctorum, Propyleum Maii*, 1685, représentant le mausolée de Clément VII, tel qu'il existait autrefois dans l'église des Célestins. De ce mausolée, il ne subsiste plus que la tête mutilée, conservée au musée Calvet et reproduite ci-dessus. Dans sa livraison de novembre 1887, la *Gazette des Beaux-Arts* a consacré une étude spéciale au mausolée de Clément VII. Enfin la gravure placée ci-dessus reproduit le buste du même pape, d'après le marbre du musée Calvet.

# LES DIEUX ÉTERNELS

## DES INSCRIPTIONS LATINES

---

Parmi les nombreuses divinités inconnues dont l'épigraphie seule nous révèle l'existence, les plus mystérieuses sont peut-être ces dieux éternels (*deus aeternus, dea aeterna*) dont les inscriptions éparses ont été retrouvées dans toutes les parties du monde romain : en Dacie [1], en Pannonie [2], à Rome [3] et en Italie [4], en Afrique [5], en Espagne [6] et jusqu'au nord de la Bretagne [7]. Je me propose de rechercher ici quelles divinités se cachent sous cette appellation philosophique, ou du moins à quel groupe religieux elles appartiennent.

Commençons par le *Deus aeternus*. Si nous parcourons la liste des vingt-et-une inscriptions qui lui sont consacrées, une chose nous frappera d'abord : c'est que presque un tiers (6) de celles-ci provient d'une seule province, la Dacie. Ceci revient à dire qu'elles sont postérieures à l'an 107, date où ce pays fut conquis par Trajan. Trois de ces six inscriptions sont même plus récentes. Les noms d'Aurelius et d'Aurelia, qu'on y lit [8], nous reportent au delà du règne de Marc-Aurèle (161-180) [9]. Une d'entre elles est peut-être

1. Inscr. 1 à 6 de l'appendice.
2. Inscr. 7.
3. Inscr. 14.
4. Inscr. 8-13, 15, 22.
5. Inscr. 16-19.
6. Inscr. 20, 21.
7. Inscr. 23.
8. Inscr. 1, 2, 4.
9. Le nom d'Aurélius est extrêmement fréquent en Dacie. Il est probable qu'après la guerre contre les Marcomans, lorsque l'empereur eut réorganisé cette province (*C. I. L.*, III, p. 160), il y établit en masse des vétérans.

de l'an 210[1]. Une quatrième a été consacrée sous Gordien III[2] (238-244). C'est également au commencement du IIIe siècle, sous Alexandre Sévère (222-235), qu'a été dédiée l'inscription de Pannonie. Un de nos monuments africains est daté de 261[3]. Enfin parmi ceux d'Italie, deux, provenant de Turin, font mention d'un taurobole[4]. Or, le plus ancien taurobole connu est celui d'une inscription de Pouzzoles, de 134[5]. A Lyon, on n'en trouve pas avant 160[6]. On peut donc admettre que c'est au plus tôt du milieu du second siècle que datent nos deux monuments de Turin.

Ainsi, sur vingt-et-une inscriptions, dix ne sont certainement pas antérieures au IIe ou au IIIe siècle. Rien ne prouvant pour les autres une date plus ancienne, nous en conclurons que le culte du dieu éternel ne fait pas partie de la religion primitive de la Grèce[7] ou de Rome, mais qu'il s'est répandu grâce à une influence extérieure agissant vers le IIe siècle.

Quelle est cette influence? Tout d'abord nos inscriptions ne sont ni juives ni chrétiennes, puisqu'on y parle de tauroboles. Le taurobole est d'importation phrygienne[8]. Il se rattache primitivement au culte de Cybèle. On serait donc tenté de croire, à première vue, que c'est Attis qui est invoqué sous le nom de dieu éternel. Mais nous savons que la pratique du taurobole, adoptée de bonne heure par les fidèles d'autres dieux, finit par devenir en quelque sorte le point de contact de tous les cultes païens[9]. La fable d'Attis paraît assurément peu d'accord avec la conception de l'éternité de Dieu, et de plus la date relativement récente de nos inscriptions ne semble pas permettre de les attri-

1. Inscr. 2 et note.
2. Inscr. 5.
3. Inscr. 19.
4. Inscr. 12, 13. *Viribus Aeterni taurobolio.* Sur le sens de *vires*, cf. Preller, *Röm. Myth.*, 3e éd., 1883, t. II, p. 393.
5. *I. R. N.*, 2602 = *C. I. L.*, X, 1596.
6. Orelli, 2322 = Willmans, 119.
7. Le *C. I. G.* ne contient pas une seule inscription à un θεὸς αἰώνιος ou ἀΐδιος. Αἰώνιος s'y trouve une seule fois appliqué à un dieu, et c'est à Jésus. *C. I. G.*, 9144. *Bostra*, Syrie.
8. Preller, *ouv. cit.*, II, 391. Rapp, dans Roscher, art. *Attis*, p. 754.
9. Marquardt, *Staatsw.*, III, p. 89.

buer à un culte répandu depuis de longues années en Grèce et dans l'empire romain [1]. Il n'y a qu'un seul groupe de cultes qui se soit propagé aussi tard. Ce sont les cultes syriens [2]. Nous allons essayer de prouver que c'est un dieu syrien que l'on a honoré sous le nom de dieu éternel.

Si nous cherchons, en effet, à quelles divinités païennes a été appliquée l'épithète d'*aeternus*, nous trouverons que c'est exclusivement à Jupiter [3] (11 inscr.), au Soleil [4], à Apollon [5] et au Ciel [6]. Parmi les onze inscriptions à Jupiter éternel, cinq [7] sont dédiées à un Jupiter spécial, à Jupiter Dolichenus, le dieu de Commagène, dont le culte se répandit dans l'empire romain vers le milieu du IIe siècle [8]. Mais les autres inscriptions à *Jupiter aeternus* se rapportent sans doute aussi au dieu de Doliche. En effet, quatre proviennent de Dacie. Elles ont été découvertes à Apulum [9], à Ampelum [10] et à Sarmizegetuza [11]. Or, sur onze monuments daces, élevés à Jupiter Dolichenus, trois sont d'Ampelum (ce sont ceux cités plus haut, où le dieu est qualifié d'*aeternus*), deux d'Apulum [12] et une de Sarmizegetuza [13]. Les quatre

1. Goehler. *De Matris Magnae apud Romanos cultu*. Misniae, 1886, p. 4 à 14.
2. Les plus anciens monuments d'un des cultes syriens *qui se sont répandus dans les provinces romaines* (je ne parle pas des dieux syriens adorés à Délos dès l'époque hellénistique, cf. Reinach, *Epigr. grecque*, p. 125, n. 1) sont, si je ne me trompe, les insc. de Pouzzoles, *C. I. L.*, X, 1578, 1579, 1631, des *Cultores Jovis Heliopolitani Berytenses qui Puteolis consistunt* (116 ap. J.-C.). Mais ce n'est encore là que le culte d'une colonie étrangère dans une ville de commerce. La plus ancienne inscription du plus important de ces cultes, celui de Jupiter Dolichenus, est une inscription (trouvée en Rhétie) de 163. *C. I. L.*, III, 5973.
3. *C. I. L.*, III, 1783, 3158 *b*, 1082-1083, 1301, 1301 *a*, 1301 *b*, 5788; V, 789; VI, 406, 412. *Eph. Ep.*, vol. II, 422, IV, 185.
4. *C. I. L.*, III, 604; II, 259.
5. *C. I. L.*, III, 990.
6. *C. I. L.*, VI, 81 à 83.
7. *C. I. L.*, III, 1301 *a* et *b*; *Eph. epigr.*, II, 422 (Dacie). (L'inscription 1301 *b* doit être lue *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) D(olicheno) et(erno) deo Commaceno*. Cf. Hettner, *De Jove Dolicheno*, Bonn, 1877, p. 32); Rome, VI, 406, 412.
8. Hettner, *ouv. cité*, p. 19; cf. note 2.
9. *C. I. L.*, III, 1082, 1083.
10. *C. I. L.*, III, 1301.
11. *Eph. Epig.*, III, 185.
12. *Eph. Epig.*, II, 400, 401.
13. *C. I. L.*, III, 1431.

dernières dédicaces à *Jupiter aeternus* sont également originaires de pays où avait pénétré le culte du dieu syrien [1]. Enfin les dates des deux séries d'inscriptions concordent [2]. Tout concourt donc à fortifier la probabilité de l'identification que nous proposons [3].

Le Baal syrien que les Romains adoraient sous le nom de Jupiter de Doliche, d'Hiérapolis ou de Damas était un dieu solaire [4]. Il n'est donc pas étonnant qu'on l'ait identifié aussi avec Sol [5] ou Apollon, noms à notre époque synonymes d'une

1. *C. I. L.*, III, 5788. *Augusta Vindelicorum*; cf. III, 5973, la plus ancienne inscription à Jupiter Dolichenus. Noter aussi que Jupiter Aeternus est appelé « Conservator », qualification qui se retrouve sur deux insc. de Jup. Dol. *C. I. L.*, VI, 406, et Muratori, 1075 (= Hettner, 65). Les trois autres inscr. ont été trouvées sur les côtes de l'Adriatique. Narona (en Dalmatie), *C. I. L.*, III, 1783, *Dalmatiae incerta*, III, 3158 *b*; Aquilée, V, 789. Comparer les inscr. à Jup. Dol. de Salone, *Eph. Ep.*, II, 529; cf. *C. I. L.*, 1961 : près de Concordia, V, 1870; Atria, V, 2313; Ravenne, Hettner, 65; Caesena, Hettner, 51. Dans tous les ports de l'Adriatique, et en particulier à Aquilée, les Syriens étaient nombreux. *C. I. L.*, V, 1633, 1679, 92, 8723 seq.; III, 1800 seq., 2006 seq., etc.

2. La moitié des insc. à *Jupiter Aeternus*, comme nous l'avons dit, ont été trouvées en Dacie, c'est-à-dire sont postérieures à 107. Deux parmi celles-ci sont postérieures à Septime Sévère. *C. I. L.*, III, 1082, 1083, où Apulum est appelé *municipium Septimium*, cf. *C. I. L.*, III, p. 183. Rien ne permet d'attribuer aux autres une date plus ancienne : c'est du milieu du IIe siècle au milieu du IIIe que le culte de *J. Dolich*. a surtout été florissant. Hettner, p. 19.

3. Ce résultat nous a suggéré une conjecture sur une inscription incompréhensible de Veczel, en Dacie (*C. I. L.*, III, 1352) :

IOM — M. Mommsen annote
/ETETO — αἰτητῷ?
Etc.

Veczel est le lieu de garnison d'une cohorte de *Commageni* (*C. I. L.*, p. 220). Ce sont ces troupes qui ont surtout propagé le culte de *Jupiter Dolichenus*. (Hettner, p. 22.) Il faut donc lire, sans doute :

IOM
[*a*]ETERNO = *aeterno*.

4. Movers, *Phönizier*, t. I, p. 175, p. 180 seq.

5. Lamprid., *Heliog.*, c. XVII, § 8. Voyez aussi les nombreuses inscriptions de cultes orientaux. *Jovi Soli*, *C. I. L.*, VI, 413 (= Hettner, 72) : cf. III, 1301 *b*; III, 3020, 4292; VI, 402, 412; X, 3764, etc. De plus, les deux inscriptions de Dalmatie citées plus haut (*C. I. L.*, III, 1788, 3138) sont dédiées D S I O M/AETERNO, ce que M. Mommsen, ou du moins le rédacteur de l'index du *C. I. L.* III, interprète *Deo sancto Jovi optimo maximo aeterno*, mais, d'après ce que nous avons

même divinité[1]. Nous pouvons donc attribuer à Jupiter Dolichenus nos deux inscriptions à *Sol aeternus* et celle à *Apollo aeternus*[2] au même titre que celles à *Jupiter aeternus*. Elles ont été découvertes, celle d'Apollon à Apulum, un des foyers les plus ardents de la dévotion aux dieux syriens, les deux autres à Dyrrachium et à Lisbonne, deux ports où les *negotiatores* orientaux n'ont pu manquer de s'établir, et datent, la première du règne de Gordien III (238-244), la seconde de celui de Caracalla et Géta (211-215); l'époque de la troisième est inconnue.

Que le dieu Caelus désigne, lui aussi, dans nos inscriptions un Jupiter oriental, c'est ce que prouve l'une d'elles[3], consacrée à « Optimus Maximus Caelus aeternus Jupiter » en même temps qu'une autre à Mithra. Cette confusion de Jupiter et du ciel s'explique très aisément par le panthéisme naturaliste des religions syro-phéniciennes, qui permettait d'adorer la divinité dans chacune de ses manifestations sensibles. Baal est le maître du ciel[4], ou plutôt la force immanente qui règle l'harmonie céleste[5]. Notons encore que ces dédicaces ont été trouvées toutes trois à Rome, la ville où les cultes orientaux, et en particulier celui de Doliche[6], remportèrent le succès le plus prompt et le plus décisif.

Ainsi, chaque fois qu'un dieu est qualifié d'éternel, nous pouvons établir qu'il doit s'agir d'un Baal solaire. La conclusion naturelle en est, me semble-t-il, que le *deus aeternus* désigne cette même divinité. Mais pour donner à cette démonstration

dit plus haut, il faut sans doute lire *Deo Soli Jovi optimo maximo aeterno*, d'autant plus que l'épithète *sanctus* est rarement donnée à Jupiter. Je n'en ai trouvé que sept exemples : III, 3255 ; VI, 431-2, 2811, 2818 ; VIII, 9649 et X, 7949 (douteux).

1. Cf. Hecker, *De Apollinis apud Romanos cultu*, Lipsiae, 1879, p. 31. Ajoutez *Flamicus Maternus de err. prof. rel.* 17, 4. Orelli-Henzen 6804 *Deo Apollini Dusari*, etc. Cf. Preller, *op. c.*, I, 312.

2. *C. I. L.*, II, 259 ; III, 604, 990.

3. VI, 81.

4. Movers, p. 148 seq.

5. Movers, p. 176, 268 seq. Cf. aussi les inscriptions à « Juno regina (caeli) » = Astarte, et VI, 404, à Jupiter Caelestinus.

6. *C. I. L.*, VI, 406 seq.

toute la certitude désirable, voyons d'où proviennent nos inscriptions *deo aeterno*. Elles ont été découvertes à Ampelum (2)[1], à Apulum (2) et près de cette ville (1), à Sarmisegetuza (1), en Dacie; à Intercisa, près d'Aquincum (1) en Pannonie; en Italie, à Aquilée (3), à Vérone (1), à Turin (2) dans le nord, à Aeclanum (1) près de Bénévent dans le sud, à Rome (1); en Afrique (4); enfin à Zoelae (2) dans les Asturies. Or, on a retrouvé des inscriptions à Jupiter Dolichenus ou à l'une des divinités appelées éternelles, à Ampelum (4)[2], à Apulum (5), à Sarmisegetuza et aux environs (4), à Aquincum (6)[3], à Aquilée (1) et à Rome (24). Ce qui augmente singulièrement la force probante de cet argument, c'est qu'il est bien rare de trouver trois inscriptions de Jupiter Dolichenus réunies. Elles sont même le plus souvent isolées. Si l'on n'a pas découvert encore de monuments des cultes syriens à Vérone et à Turin, ils avaient cependant pénétré dans ces contrées, à Concordia[4], à Atria[5], à Brescia, à Bologne, à Ravenne[6]; de plus, à Vérone et à Turin même, on trouve de nombreuses dédicaces aux autres dieux orientaux, notamment à Mithra[7]. De même, près d'Æclanum[8], a été déterrée une des rares inscriptions à Jupiter Dolichenus découvertes dans la basse Italie. De plus, cette inscription d'Aeclanum a été dédiée par une affranchie publique (comme le prouve le nom d'Æclania), et, parmi les surnoms d'affranchis de cette cité, beaucoup décèlent une origine asiatique[9]. La présence des dieux éternels en Afrique s'explique aisément : les colonies phéniciennes y avaient depuis longtemps importé les idées syriennes

1. Voyez l'appendice.
2. J'additionne simplement ici les inscriptions citées plus haut.
3. III, 3462.
4. *C. I. L.*, V, 1870.
5. *C. I. L.*, V, 2313.
6. Hettner, 58-60.
7. *C. I. L.*, III, 3221, 3229 à 3232, 3278, 3294, 6953, 6958.
8. A Alca, *C. I. L.*, IX, 948.
9. *C. I. L.*, IX, 1265, Antiochus, 1215, Séleucus, etc. A noter aussi qu'on a retrouvé à Aeclanum la tombe d'un praefectus *coh. primae flaviae Commagenorum*. *C. I. L.*, IX, 1132.

et préparé le terrain pour leur influence ultérieure. Enfin, par une coïncidence remarquable, dans un pays presque entièrement dépourvu de monuments des cultes orientaux, l'Espagne, nos inscriptions proviennent des Asturies, la seule région où l'on rencontre fréquemment des inscriptions mithriaques[1]. La présence de celles-ci s'explique par le grand nombre de soldats que les Asturies fournissaient aux armées impériales. La même raison peut servir pour le *deus aeternus*. Ce sont probablement des vétérans d'une des cohortes d'Asturiens cantonnées en Dacie[2] qui auront rapporté ce culte dans leurs foyers.

Si nous considérons enfin les noms des fidèles qui ont consacré nos inscriptions, nous verrons que beaucoup trahissent une origine hellénique[3]. Ce sont sans doute, pour la plupart, des affranchis ou descendants d'affranchis syriens. De plus — et cette dernière preuve me semble assez frappante — le nom que nous lisons sur une des inscriptions d'Ampelum, *Aurelius Marinus Marini filius*[4], est celui d'un prêtre de Jupiter Dolichenus dans cette même cité.

Nous aboutissons donc à cette conclusion que toutes les inscriptions à un dieu éternel, et celles au *deus aeternus* en particulier, peuvent être attribuées au dieu solaire syrien, que les Occidentaux identifiaient avec Jupiter, parfois avec Sol Apollon ou le Ciel. L'analogie tendrait à faire voir immédiatement dans la *dea aeterna*, la divinité féminine des religions syro-phéniciennes adorée dans l'empire romain sous les noms de *Vénus caelestis*, de *Virgo caelestis*, de *dea sura*[5], etc., et identifiée parfois avec la Lune[6]. Le lieu d'origine de nos deux inscriptions

1. Note de Henzen *ad C. I. L.*, II, 807 : « Solis invicti monumenta in Hispania per quam rara sunt neque inveniuntur fere nisi in regionibus septentrionalibus... »
2. *C. I. L.*, III, 4839, 4842. *Priv. Milit.*, XXXIII.
3. Voyez les n^os 1, 3, 7, 9, 10, 11, 12 (Εὐδοξία), 14.
4. *C. I. L.*, III, 1301 *b*. Ce *cognomen* se retrouve neuf fois sur les insc. de *Jup. Dol.* Hettner, p. 9, 10. C'est un nom commagénien, d'après l'ingénieuse correction de Braun (*Jahrb. des v. f. Altf. Rh.*, XXXII, p. 98), qui change *Nonagen.* en *Comagen.* dans *C. I. L.*, X, 3456.
5. Sur l'identité de toutes ces divinités, Movers, I, p. 150. Sur leurs confusions sous l'empire, *C. I. L.*, VII, 759 et notes, et Apulée, liv. XI, c. II.
6. Apulée, *pas. cité*.

*deae aeternae*[1], confirme cette manière de voir, l'une provient d'Aquilée, où nous avons trouvé déjà des inscriptions aux dieux éternels, l'autre d'Old Carlisle au nord de la Bretagne, contrée où les garnisons du vallum d'Hadrien avaient répandu les cultes de Jupiter Dolichenus et de la *dea sura*[2]. Enfin, ce qui rend certaine l'identification que nous proposons, c'est que seule avec la ville de Rome[3], la Lune a été qualifiée d'éternelle, et que sur l'une des deux inscriptions qui lui sont consacrées, cette déesse est jointe à *Sol Invictus*, à Mithra[4], dont le culte se répandit en même temps que les cultes de Doliche et d'Hiérapolis par la Syrie et la Commagène[5]. L'autre dédicace, *Lunae aeternae*[6], date de Septime Sévère. Il ne peut donc y avoir de doute sur l'origine orientale de la *dea aeterna*.

Ainsi, une divinité qualifiée d'éternelle est toujours une divinité syrienne, déguisée sous un nom latin. C'est là une preuve nouvelle du peu d'influence qu'a eue la philosophie grecque sur les idées religieuses de la foule. Le stoïcisme avait beau enseigner dans toute l'étendue de l'empire romain, l'éternité de la Cause première ; pour le peuple, les dieux n'étaient toujours que des hommes plus puissants que les autres et soustraits à la mort, les θεοὶ ἀθάνατοι du vieil Homère. J'ai cru intéressant de montrer comment les religions syriennes, arrivées depuis longtemps à la conception de l'éternité divine[7], avaient favorisé la diffusion, dans

1. Inscr. 19, 20.
2. *C. I. L.*, VII, 422, 506, 725, 753-976, 991-752, p. 97.
3. Cette expression de *Roma aeterna* ne se trouve pas avant Hadrien (Preller, II, 357). Elle est due probablement à l'influence des idées orientales.
4. *C. I. L.*, VI, 755, Rome. Cf. VI, 81, 82, la Lune unie à Mithra et les nombreux monuments mithriaques où la Lune est figurée.
5. Que c'est surtout vers le commencement du IIe siècle de notre ère, et par la Commagène et la Cilicie, que le culte de Mithra se propagea dans l'empire romain, c'est ce qu'il serait trop long de démontrer ici. Je me bornerai à renvoyer à Mommsen, *Röm. Gesch.*, t. V, p. 454-5. J'espère avoir l'occasion d'exposer bientôt cette question plus en détail.
6. Orelli-Henzen, 1929 *loco ignoto*.
7. Movers, p. 148 seq., 257, 262, 263 ; cf. Apulée, *M.*, XI, c. II, p. 254, et c. V, p. 259 (*saeculorum progenies initialis*). Le mazdéisme, où l'idée d'éternité était si développée, a pu avoir une influence spéciale sur le culte de Doliche. (Cf. note 5.)

le monde occidental, de cette idée, que le triomphe du christianisme allait définitivement vulgariser.

FRANTZ CUMONT.

---

# APPENDICE

## LISTE DES INSCRIPTIONS AU DIEU ÉTERNEL

1. DACIE. *Ampelum. C. I. L.*, III, 1286. *[D]eo aeter/no Zmar/agdus aug(usti)/ lib(ertus) tab(ellarius) et/Aurel(ia) Urb[i]/ca coniux et/Matrona filia / v. s. l. m.*

2. *Ibidem, Eph. Epig.*, II, 432. *[D]eo aetern(o)/Aur(elius) Marin(us)/[M]arini f(ilius)/vex(illifer) coll(egii) Fabro[r(um)]/[pro] salute su/[a et su]orum Fa/.... co..]..vit.* Peut-être faut-il lire : *Fa/[ust(ino) et Ruf(ino)] co[(n)s(ulibus)/ dedit dica]vit*, ce qui fixerait la date à 210 ap. J.-C.

3. *Apulum. C. I. L.*, III, 998. Sur trois colonnes :
*a*) *Virtutib(us)/ dei aetern(i) / L. Aquila / Ambrosius / posuit.*
*b*) *Aeterno/L. Aquila/...*
*c*) *..../Ambrosius/....*

4. *C. I. L.*, III, 6258. Schässburg (à l'est d'*Apulum*). *Aeterno/ sacr(um) Au-r(elius) / Ialba co(n)i/ux A[ur D]eci/mi ...im / ac ...m/...*

5. *Apulum. C. I. L.*, III, 990. *Ex Iussu dei / Apollinis Fon/tem Aeterni Ulp(ius) /Proculinus/ speculator / leg(ionis) XIII g(eminae) Gordia / nae a solo resti/tuit.* Entre 236 et 244.

6. *Germisara* (près de *Sarmizegetusa*). *C. I. L.*, III, 428. *C. Iul(ius) Tato d(eo) / et[e]rno v(otum)/.*

7. PANNONIE. *Intercisa. C. I. L.*, III, 3327 et *Eph. Epig.*, II, 593. *Deo aeter/no pro sal(ute) D(omini)/n(ostri) S[everi Alexandri] p(ii) f(elicis) Au(gusti) et [Iul(iae) Mamme]ae Aug(ustae) mat(ris) Aug(usti) vot(um) / red(dit) l(ibens) Cosmus pr(aepositus) sta(tionis) Spondilla Synag/.... Extrema obscura sunt.* (Mommsen.)

8. ITALIE. Aquilée. *C. I. L.*, V, 3208. *Deo aet(erno)/exaudit(ori)/Antonius/ Valens/somnio/monitus/pro sal(ute) sua/suorumque/omnium/et viciniae.*

9. *Ibidem*, V, 769. *Deo/aeterno / pro salute / L. Comat(i) / Dionysi /Clodia/ Chrysa/v. s. l. m.*

10. *Ibidem*, V, 770. *D(eo) aet(erno)/M. Valer(ius)/Philippus/et Iulia/Iulian[a /coniux/.....*

11. Vérone. V, 3221. *Deo mag/no aetern(o) / L. Statius Di/odorus quot/se precibus/compotem/fecisset / v. s. l. m.*

12. Turin. V, 6961. *Viribus / Aeterni / taurobolio / Sempronia / Eutocia.*

13. *Ibidem*, 6962. *Viribus/Aeterni/taurobolio/P. Ulattius/Priscus.*

14. Rome. *C. I. L.*, VI, 3671. *Aeterno sancto / Ti(berius) Claudius Anicetus.*

15. *Aeclanum.* IX, 1092. *Deo aeter/no Aecla/nia Primi/tiva vot(um)/l. s.*

16. Afrique. *Salda* (Bougie). *C. I. L.*, VIII, 8923. *Deo aeterno / sacrum / L. Pomponius / Fundanus / cum suis omni/bus votum l. a. / solvit.*

En outre, à Orléansville, *C. I. L.*, VIII, 9704. *Aram deo/aeterno* ou *Aram deo/sancto aeterno*. Comme cette inscription est d'authenticité douteuse, je n'en ai pas parlé.

17. *Pomaria* (Tlemsen). *Eph. Epig.*, V, 1058. *Dei sancti aeterni jussu Va/lentiae Januariae Apertiae Po/maris defuncta[e] ani p(lus) m(inus) XL/ et Apertiae Valentiae fil(iae) / ejus quae vix(it) ani V Aper/itus Soricus uxori, Do/natus matri piissimae.*

18. *Inter Lambaesem et Dianam. Ibid.*, 787. *Deo mag/no aeter/no Ant/o Paulus Quiet(us) O/vius pos(uerunt).*

19. Près de Saint-Denis du Sig. *Ibid.*, 1050. *Deo aeter/no votum / quot promi/sit Roga/tus Sabini l(ibertus) / fecit. Pr(ovinciae) CC XX II.* = 261 ap. J.-C.

20. Espagne. *Zoelae* (Asturies). *C. I. L.*, II, 2606. *Deo/aeterno/ordo/Zoela-r(um)/ex voto.*

21. *Ibid.*, 2607. *Deo ar/no M/acidi(us ?)*. J'adopte la conjecture de M. Mommsen qui remplace *aerno* par *aeterno* et attribue l'erreur à des ligatures mal lues (ÆTERNO?). Il se pourrait aussi que ce fût une altération populaire. Cf. 2765 (Asturies). *Austo* pour *Augusto*.

22. Inscriptions Deae aeternae. Aquilée. *C. I. L.*, V, 8209. *Aeter/nae L.../, v. s. l. m.*

23. Old Carlisle (près du *vallum* d'Hadrien). *C. I. L.*, VII, 336. M. Hübner lit : *Deae aeternae templum L. Valerius Marcellus restituit*, mais le texte est très mutilé.

Nous devons ajouter deux inscriptions à un dieu éternel, mutilées de telle façon que le nom du dieu a disparu. La première, *C. I. L.*, VIII, 796 (Avitta-Bibba au sud-ouest de Carthage), date de 338, c'est-à-dire d'une époque où le culte du soleil cessait à peine d'être le culte officiel de l'empire. La seconde *C. I. L.*, IX, 4452 (*ager Amiternensis*), est dédiée *....max / invicto / aeterno /...* Or, on sait qu'*invictus* est une épithète ordinaire des dieux solaires. Ces deux inscriptions ne font donc que confirmer notre démonstration.

---

# LE CHAR DE GUERRE DES CELTES

## DANS QUELQUES TEXTES HISTORIQUES

Combattre à cheval est chez les Européens un usage relativement récent. Les chars de guerre ont précédé la cavalerie. Dans l'*Iliade* le char de guerre porte deux hommes : le cocher, ἡνίοχος[1]; le guerrier, παραιβάτης[2] ou ἱππεύς[3], et cette dernière expression, employée au pluriel, peut comprendre avec les guerriers les cochers[4]. A l'époque historique en Grèce, le char de guerre est abandonné et le cheval de guerre n'est plus une bête de trait, il est monté par un guerrier; mais, en l'an 424 av. J.-C., on conservait encore en Béotie le souvenir de la tactique ancienne par une dénomination caractéristique : la troupe d'élite des Béotiens se composait de trois cents hommes qu'on appelait encore ἡνίοχοι et παραβάται et qui passaient en tête du reste de l'armée[5], comme autrefois leurs homonymes dans l'*Iliade*[6].

A Rome, le seul souvenir du char de guerre, que les institutions eussent conservé, était, semble-t-il, l'usage du char dans la pompe triomphale; c'était dans un char que le général vainqueur s'avançait vers le Capitole. Dès les époques les plus anciennes, *eques* paraît avoir signifié « cavalier » et non « guerrier combattant en char », comme le grec ἱππεύς. Il est vraisemblable que ce phénomène est purement apparent, il a pour cause l'état frag-

1. *Iliade*, V, 580; XI, 45; XXIII, 132.
2. *Iliade*, XXIII, 132.
3. *Iliade*, XI, 52; XXIII, 133.
4. *Iliade*, XV, 258, 270.
5. Diodore de Sicile, V, 70; édition Didot, t. I, p. 455; cf. Adolf Bauer dans l'*Encyclopédie* d'Ivan Müller, t. IV, 1re partie, p. 296.
6. *Iliade*, XXIII, 132-133.

mentaire dans lequel nous sont parvenus les plus anciens monuments de l'histoire romaine et les retouches que ces monuments ont subies avant d'arriver jusqu'à nous.

Nous sommes plus heureux pour la race celtique. Comme dans l'*Iliade*, c'est en char qu'apparaissent les guerriers dans la plus ancienne littérature épique de l'Irlande. La mention de l'équitation est dans cette littérature un des indices d'une composition relativement récente.

Les monuments historiques de Rome sont d'accord avec la littérature épique irlandaise pour constater l'usage du char de guerre chez les Celtes.

Toutefois, comme ces monuments se rapportent à des populations celtiques qui, par leur contact avec les cavaliers romains, avaient appris les inconvénients du char de guerre, ils nous montrent les Celtes employant la cavalerie concurremment avec le char de guerre.

La bataille de Sentinum, 295 avant J.-C., est la première des batailles livrées par les Romains aux Gaulois dont le récit semble autre chose qu'une œuvre d'imagination. Tite-Live en emprunte probablement le récit à Fabius Pictor, et celui-ci, né trente ans après cette bataille, avait pu s'entretenir avec des témoins oculaires. Or, suivant l'historien romain, les Gaulois y avaient une cavalerie, *equitatum*[1] et des guerriers montés sur des chars de guerre, *essedis carrisque superstans armatus hostis*; le bruit que faisaient les chevaux et les roues de ces chars effraya les chevaux des cavaliers romains[2]. Ces chars étaient, dit-on, au nombre de mille[3]. Un détail caractéristique qui nous est donné par Tite-Live semble bien indiquer l'emploi d'une source originale par cet écrivain. Avant le récit de la bataille, Tite-Live nous dépeint l'arrivée des cavaliers gaulois, vainqueurs dans une première rencontre; ces cavaliers portent, suspendues au poitrail de leurs chevaux ou fixées au bout de leurs lances, les têtes des

1. « Bis avertere Gallicum equitatum. » T.-Live, X, c. xxviii, § 8.
2. T.-Live, X, c. xxviii, § 9.
3. T.-Live, X, c. xxx, § 5.

légionnaires qu'ils ont tués, et ils chantent des hymnes[1]. Ils furent vaincus.

Au récit de la bataille de Sentinum il est curieux de comparer celui de la bataille de l'Allia qui n'est qu'une amplification de rhétorique. Évidemment Tite-Live ne connaissait de la bataille de l'Allia que le nom, la date et le résultat[2], tandis qu'en écrivant son tableau de la bataille de Sentinum, il avait sous les yeux un récit détaillé dû à un auteur plus ancien.

A la bataille de Télamon, en 225, les Gaulois avaient outre cinquante mille fantassins, vingt mille guerriers tant à cheval qu'en char[3]; mais ils se défiaient de leurs chars qui, à Sentinum, n'avaient pu leur assurer la victoire, ils ne les lancèrent pas contre l'armée ennemie; ils les partagèrent en deux groupes qu'ils placèrent l'un à droite, l'autre à gauche du corps de bataille[4]. Malgré cette précaution ils ne furent pas plus heureux qu'à Sentinum.

En 222, à la bataille de Clastidium, ils ne semblent avoir mis en ligne aucune troupe de guerriers montés sur des chars. Plutarque reproduisant plus complètement que Polybe le récit de Fabius Pictor, nous parle de leur cavalerie plus nombreuse que celle des Romains[5] et de l'infanterie mêlée à cette cavalerie[6]. De char de guerre il ne dit mot. Toutefois nous savons qu'à cette bataille le roi Virdumarus était en char; ce fut du haut d'un char qu'il menaça de son *gaesum* le consul Claudius Marcellus. Celui-ci prévint son adversaire, le frappa d'un premier coup de lance, le renversa, puis lui donna deux autres coups dont le dernier fut mortel[7]. C'est, je crois, le dernier exemple connu d'un Gaulois combattant en char en Italie.

1. T.-Live, X, xxvi.
2. T.-Live, l. V, c. xxxvii, xxxviii.
3. Polybe, l. II, c. xxiii, § 4; édition Didot, p. 84.
4. Polybe, l. II, c. xxviii, § 5; édition Didot, p. 88.
5. Plutarque, *Marcellus*, c. vi, § 5; édition Didot, p. 359.
6. Plutarque, *Marcellus*, c. vii, § 4; édition Didot, p. 360.
7. Plutarque, *Marcellus*, c. vii, § 2, édition Didot, p. 359; cf. Properce, livre IV, élégie XI, v. 39-44.

Dans la péninsule des Balkans, les Gaulois n'apportèrent pas l'usage du char de guerre. Lors de l'expédition contre Delphes en 279, Brennus avait, dit-on, cent cinquante mille fantassins, dix mille cavaliers et deux mille chariots de bagage. Telle est l'assertion de Diodore de Sicile, et celui-ci nous donne probablement un arrangement du texte de Timée, auteur contemporain de cette guerre célèbre [1].

Nous devons à Pausanias un autre arrangement du texte de Timée ; les chariots y sont négligés. En effet, suivant Pausanias, l'armée gauloise se composait de cent cinquante-deux mille fantassins et de vingt mille quatre cents cavaliers [2]. En combinant la rédaction de Diodore avec celle de Pausanias et en les complétant l'une par l'autre, on peut arriver à ce résultat que Timée attribuait à Brennus cent cinquante-deux mille fantassins, vingt mille quatre cents cavaliers et deux mille chariots. Pausanias a négligé les deux mille chariots ; Diodore, afin de donner des chiffres ronds, a écrit pour les fantassins cent cinquante mille au lieu de cent cinquante-deux mille, et pour les cavaliers il en a supprimé quatre cents. Quant à dix mille, μυρίων, chez le même Diodore à propos des cavaliers, c'est une faute de copie pour δισμυρίων, vingt mille.

Dans l'armée de Brennus, en 279, la cavalerie gauloise avait une organisation dont il n'est question nulle part ailleurs. Chacun des vingt mille quatre cents cavaliers était accompagné de deux domestiques à cheval, en sorte que l'effectif réel de la cavalerie était triple de l'effectif nominal et comprenait soixante et un mille deux cents hommes et autant de chevaux.

Mais quand Posidonius fit son voyage dans le sud de la Gaule transalpine, c'est-à-dire peu après l'année 100 av. J.-C., il trouva dans ce pays qui devait être plus tard la France méridionale, des corps de troupes combattant en char. Chacun de ces chars portait un cocher et un guerrier. Le guerrier lançait son javelot du haut du char, puis il mettait pied à terre pour se battre

1. Diodore de Sicile, l. XXII, c. IX ; édition Didot, t. II, p. 437-438.
2. Pausanias, livre X, c. XIX, § 9 ; éd. Didot, p. 516.

à l'épée. Nous lisons l'exposé de cette tactique chez Diodore de Sicile, qui l'a tiré de Posidonius comme le reste de sa description des mœurs gauloises[1]. Il y a un exemple célèbre du char de guerre chez les Gaulois de la Transalpine à une date peu antérieure à celle où écrivait Posidonius. Nous voulons parler du char où combattit le roi des Arvernes, Bituitus, le 8 avril 121. En cette journée, Bituitus fut vaincu par le consul Fabius Maximus[2]. L'année suivante, Fabius obtint les honneurs du triomphe, et, dit Florus, Bituitus y figura, assis sur son char de guerre qui était d'argent[3].

Les savants travaux de M. Alexandre Bertrand sur les chars de guerre dans les sépultures gauloises ont donné à Diodore de Sicile et à Posidonius une éclatante confirmation.

Quand César arriva dans la Gaule transalpine l'an 58 avant notre ère, il n'y trouva pas de chars de guerre. L'usage en avait disparu. Les troupes gauloises se composaient exclusivement de fantassins et de cavalerie. Mais le char de guerre était usité en Grande-Bretagne. Les Bretons avaient à la fois et des cavaliers et des *essedarii*[4], c'est-à-dire des guerriers qui combattaient sur des *esseda* ou chars[5]. Suivant l'auteur des *Commentaires*, le roi breton Cassivellaunus aurait eu sous ses ordres, en l'an 54 av. J.-C., environ quatre mille *essedarii*[6], c'est-à-dire deux mille chars de guerre, à deux hommes par char en comptant le cocher avec le guerrier. C'était le double du nombre de chars que les Gaulois avaient mis en ligne contre les Romains à Sentinum deux cent quarante ans plus tôt. Suivant Tacite, au temps d'Agricola (78-84), c'est-à-dire plus d'un siècle après César, l'usage

1. Diodore, livre V, c. XXIX; éd. Didot, t. I. p. 271; cf. Strabon, parlant des Bretons, l. IV, c. V, § 2; éd. Didot, p. 166, l. 37-38 : Πρὸς δὲ τοὺς πολέμους ἀπήναις χρῶνται τὸ πλέον καθάπερ καὶ Κελτῶν ἔνιοι.

2. Mommsen, *Römische Geschichte*, 6e éd., t. II, p. 162.

3. *Argenteo carpento qualis pugnaverat*. Florus, livre I, c. XXXVI (III, 2, édit. Jahn, p. 59, l. 26-28); cf. *Acta triumphorum capitolina*, dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, t. I, p. 460.

4. *De bello gallico*, IV, 24; V, 15, 19.

5. *De bello gallico*, IV, 33; V, 9, 16, 17.

6. *De bello gallico*, V, 19.

du char de guerre persistait chez quelques nations bretonnes[1].

Le char de guerre apparait souvent plus tard dans la plus ancienne littérature épique de l'Irlande. C'est en char que nous y voyons toujours combattre les guerriers. Le cavalier, dans les monuments de la littérature irlandaise, atteste une rédaction relativement récente. Dans l'épopée irlandaise comme dans l'épopée homérique, comme chez les Gaulois de Posidonius et de Diodore de Sicile, le char de guerre porte deux hommes, le guerrier et le cocher.

H. d'Arbois de Jubainville.

1. « In pedito robur, quædam nationes et curru praeliantur. » *Agricola*, 12.

LES

# INSCRIPTIONS GAULOISES

## NOUVEL ESSAI D'INTERPRÉTATION

PAR M. JACQUES GUILLEMAUD

(*Suite*[1].)

### V

### *Les deux inscriptions d'Este.*

Ces inscriptions figurent sur deux petits vases en terre cuite vernissée — nous en donnerons la description séparément, plus loin — qui furent découverts, il y a près d'un siècle, à Este (Haute-Italie), dans des fouilles, et déposés alors au musée de Cataio, d'où ils ont « émigré » depuis, on ne sait à quelle époque, dans quelle circonstance ni pour quelle destination[2]. La disparition de ces deux « antiques », qui étaient en parfait état de conservation, nous en avons le témoignage d'Obizzi, regrettable pour le musée qui les possédait, l'est aussi pour les chercheurs qui auraient voulu s'assurer *de visu* si les transcriptions des textes, que contiennent les livres, ne laissent pas à désirer sous le rapport de l'exactitude. Nous avons, pour notre part, quelques doutes à cet égard, en ce qui concerne l'inscrip-

1. Voyez les n^os de mars-avril, mai-juin, septembre-octobre et novembre-décembre 1887.

2. C'est M. Pauli qui s'est aperçu, le premier, du fait qu'il signale en ces termes : « Früher im Museum zu Cataio, zetzt nach Baron O. Mensis Angabe dort nicht mehr aufzufinden. » (Autrefois au musée de Cataio, aujourd'hui (1885), d'après une note du baron O. Mensis, on ne les y retrouve plus.)

tion que nous classons deuxième (n° 38). Toutes ces transcriptions se ressemblent — sauf celle de M. Pauli, qui avoue ne pas avoir vu les originaux — mais il n'y a là aucune garantie, car cette ressemblance provient uniquement de ce que tous les facsimile publiés ont été copiés successivement les uns sur les autres. Ceux que nous allons donner n'échapperont pas à la règle. Le conservateur du musée de Cataio n'avait qu'à mieux garder son « trésor ».

Si nous rangeons les deux vases d'Este sous une même rubrique, ce n'est pas, évidemment, par la raison trop peu scientifique, qu'ils ont été trouvés et... perdus ensemble ; mais parce que les inscriptions qu'ils portent, présentent entre elles, comme cela doit ressortir de l'ensemble de nos observations, des ressemblances de conformation qui appellent la communauté d'origine. Pour être plus exact — mais nous avons craint avec raison d'aller à l'encontre d'une désignation universellement admise, — ce n'est pas : *les vases d'Este* que nous nommerions ces deux jolis spécimen de l'art gaulois cisalpin, mais *les vases de Senos.*

Nous avons cru devoir, pour éviter les répétitions de mots, distinguer les deux vases et leurs inscriptions par des numéros d'ordre ; pour faciliter, au besoin, le contrôle, nous avons adopté les n^os 37 et 38 qu'ils portent dans le *Corpus insc. ital.* de Fabretti.

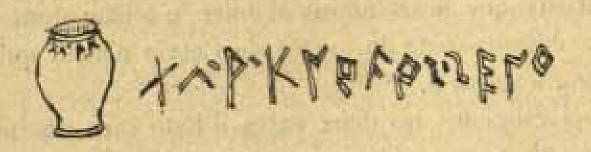
## § 1. — Vase n° 37.

Cette inscription est tracée autour du col d'un vase de forme oblongue en terre cuite recouverte d'un vernis rouge, qui fut trouvé à Este, vers 1792 [1], et envoyé par Obizzi au musée de Catajo (Italie supérieure).

1. La date de la découverte du vase est donnée par la note suivante écrite de la main d'Obizzi, le 25 février 1802 : « Vassetto retrovato in Este, anni 10 circa dal, per Dottore Ventasini di Cota. » « Vassetto, » petit vase, et non fragment de poterie, comme le dit Mommsen ; « in Este, » à Este, et non pas dans les environs d'Este, comme on le trouve dans plusieurs auteurs.

Le texte en a été publié par Lanzi et commenté par Furlan, Mommsen, Ebel, et, plus récemment, par MM. Pauli et W. Stokes. Fabretti l'a inséré dans son *Corpus inscript. italicarum.*

Voici le fac-similé du vase et de l'inscription d'après ce dernier.



Il y a là, comme on le voit, un curieux mélange de caractères, les uns nord-étrusques ou salasses, les autres de provenance inconnue, qui devait exercer la patience des chercheurs.

L'accord n'a pu se faire, entre les savants nommés plus haut, sur la valeur, comme lettres, des caractères :

Λ (1), ρ (2), ◇ (3)[1]

Tandis que Lanzi considérait comme équivalents les caractères 1 et 2 en leur attribuant à l'un et à l'autre la valeur d'un A, Mommsen identifiait les signes 2 et 3 et y voyait des O. M. Pauli, seul, a tenu compte de cette vérité, de prime abord évidente, que des caractères graphiquement dissemblables ne sauraient représenter la même lettre, surtout dans un texte aussi court que celui dont nous nous occupons. L'adaptation du n° 1 à un V qu'a faite ce savant nous paraît, par contre, moins justifiée. Il est peu vraisemblable, d'une part, qu'on ait affaire à un V retourné (Λ), comme le suppose M. Pauli, aucune lettre n'étant retournée dans le texte ; d'autre part, nous savons par l'inscription de Vérone que Λ = O. Nous ne voyons donc aucune raison, jusqu'à preuve contraire, de ne pas conserver à ce caractère la valeur que nous avons appris à lui donner.

1. Nous donnons à chaque lettre un numéro d'ordre pour n'avoir pas à reproduire dans la discussion du texte des caractères qui n'existent pas en imprimerie.

Il suit de ce que nous venons de dire que l'inscription a été lue :

Par Lanzi . . . . : *Tarkna. fas. seno;*
Par Mommsen . : *Tarknovosseno;*
Et par M. Pauli : *Tu. R. Knavas seno.*

On remarquera que ni Lanzi ni Mommsen n'ont tenu compte des séparations de mots indiquées par des « points » dans le fac-similé du texte. Sous ce rapport, la transcription de M. Pauli est donc seule exacte.

M. Stokes a adopté la lecture de Mommsen, quoiqu'ayant eu sous les yeux celle de M. Pauli, puisqu'il la cite en note, ce qui semblerait indiquer qu'il ne s'est pas reporté au texte original de l'inscription donné par les fac-simile de Mommsen et de Fabretti.

*Tarknovosseno*, d'après le savant auteur de *Celtic declension*, forme deux noms de femme, deux thèmes en *a*, comme il le dit encore, quoique constituant deux nominatifs en *o*. Du reste, ce n'est qu'à titre de conjecture, et en pratiquant, comme il le dit avec autant d'esprit que de modestie, l'*ars nesciendi*, qu'il propose pour le premier nom, *Tarkno*, jusqu'à trois explications : 1° un patronymique féminin (*cno* fém. de *cnos* (?)) = « fille de Taros » (*Tar* pour *Taro*) ; 2° un double affixe, *Tar-con* (*kno* pour *con*) sur le modèle de *Tarcondimotus* = *Tarconvosseno* ; 3° un simple équivalent gaulois de l'étrusque *Tarknas*.

Quant à *Vosseno*, M. Stokes se contente de le rapprocher étymologiquement, pour le radical *Voss*, des noms *Vossis* et *Vossius* (cités dans *Kuhn's Beitræge*, p. 405), et pour le suffixe *enus*, des noms *Advolenus*, *Advolena*, *Bolenus*.

En somme, rien de plus, pour expliquer le texte de l'inscription, que deux mots — ou même un seul — désignant une femme : « La fille de Tarvos, Vossena », ou *Tarconvossena*, » ou enfin, « Tarknas Vossenas ».

Ce n'est pas, assurément, qu'un simple nom ne suffise pour faire comprendre le sens d'une inscription, sur une pierre tumulaire, par exemple ; mais il s'agit d'un vase de terre cuite, et,

avec toute la bonne volonté possible, on se demande ce qu'y vient faire « la fille de Taros[1] ».

Serons-nous plus heureux dans nos explications? Au lecteur d'en juger.

La première question qui se posait, était de savoir si l'inscription était celtique. A vrai dire, nous aurions hésité longtemps à nous prononcer, si le dernier mot du texte, *senu*, n'avait fait la lumière dans notre esprit. Partant de cette idée — qui pouvait être erronée, mais offrait cependant, on le reconnaîtra, quelques chances de probabilité — que nous nous trouvions en présence d'une simple « marque de potier », nous avons été conduit naturellement à voir dans ce mot *Senu*, le nom même de la ville d'Ombrie, *Sena*, qui aurait désigné, dans le texte, la localité où l'industriel, le fabricant de poteries, aurait eu ses ateliers. Or, *Sena* ayant été la capitale des Gaulois *Senones*, était-il donc si téméraire de conjecturer que l'inscription était écrite dans la langue de ce peuple, c'est-à-dire en « gaulois »? Nous ne l'avons pas pensé. C'est la seule raison — il ne pouvait y en avoir d'autre au début, en face d'un texte hérissé d'inconnus — qui nous a fait entreprendre un travail qu'on pourrait résumer en dix lignes et qui nous a coûté plusieurs mois de patientes recherches.

A peu près fixé sur la langue dans laquelle était écrit le texte de l'inscription, nous nous sommes occupé de reconstituer celui-ci, et, pour cela, de déterminer exactement la valeur littérale des caractères 1, 2, 3, sur laquelle nos devanciers étaient restés en désaccord.

Nous avons déjà établi que le n° 1 est un O (jusqu'à quatre fois dans l'inscription de Vérone Λ = O).

Le n° 2, par sa forme, rappelle l'A salasse F. On y trouve le long jambage de gauche, — recourbé, il est vrai, mais le tracé dénote une écriture cursive — et les deux courtes branches supérieures qui font ressembler le caractère italiote à notre F. La seule différence consiste en ce que ces branches sont réunies

1. A moins, encore, de supposer une urne funéraire; mais cela ne paraît pas être le cas, et d'ailleurs M. Stokes n'en dit rien.

à leur extrémité par un trait qui n'est sans doute qu'une enjolivure de calligraphe. Nous sommes d'accord, du reste, sur la valeur du n° 2 avec M. Pauli. (Voir plus haut sa transcription.)

Quant au n° 3, son équivalence à un V nous était démontrée par la désinence casuelle de *Senu*, datif locatif de *Senos* (=*Sena*: nous reviendrons plus loin sur la forme gauloise de ce nom de ville).

Nous n'avions plus qu'à transcrire le texte, en tenant compte, bien entendu, des points séparatifs de mots qu'accuse le facsimilé :

TO · R · CNAVAS · SENV [1]

*To*, suivi d'un point, représente le nom, en abrégé, de l'homme auquel se réfère l'inscription, sujet de la phrase, au nominatif;

*R*, est l'initiale de son cognomen, ou de tout autre mot accessoire, sans action directe sur le sens de la phrase.

*CNAVAS* est un substantif au nom. sing. se rapportant au sujet et le qualifiant. Étymologiquement il se rattache aux mots cambriens *ndv*, subst., celui qui forme, qui construit, qui crée, créateur; *naviad*, subst., opération; *navawl*, adj. relatif à la formation, étant élaboré, formé (cf. lat. *gnavo*, forme archaïque de *navo*, faire avec soin; *gnavus*, puis *navus*, attentif, soigneux), et, comme sens = lat. *opifex*, ou mieux gr. ποιητής, celui qui fait un ouvrage, dans le sens de créateur, artiste.

*Senu* est, comme nous l'avons dit plus haut, le datif-locatif [2] de *Senos* [3], nom de la ville où le potier *To. R* avait sa fabrique. Il s'agit ici évidemment de la *Sena* ombrienne dont Eutrope a dit (liv. III, 18) qu'elle devait son nom aux Gaulois « Senones » : *Sena a Gallis Senonibus appellatum* [4]; aujourd'hui Sinigaglia.

L'inscription n'est donc, comme nous l'avions présumé, qu'une

1. Cette transcription ne diffère, comme on le voit, de celle de M. Pauli, que par deux lettres ; l'*u* et l'*o* qui permutent, *to* au lieu de *tu*, *senu* au lieu de *seno*.

2. Le gaulois se rappproche ainsi plus du grec, qui se servait aussi du datif pour exprimer le locatif, que du latin.

3. *SenOgallia* dans Pline ; *SenOgalliensis* dans Frontin.

4. Polybe constate également le fait (L. III, 19) et Silius Italicus dans son

simple marque de potier qui se traduit en latin : *To. R. artifex. Senæ.*

Le mot correspondant à *Cnavas* en français serait « élaborateur », qui fait avec soin et après préparation; mais il ne s'emploie que pour les ouvrages de l'esprit; contentons-nous donc d'un approchant :

*To. R. fabricant, à Senos.*

## OBSERVATIONS LINGUISTIQUES

*Knavas*. Nous n'avons pas trouvé dans le grec d'équivalent à *knavas*, formé de la racine *knav*, *gnav*[1]; par contre nous citerons, à titre de curiosité, dans le français populaire, du Lyonnais notamment, le mot *gnaf*[2] (ou *gnafé*) par lequel on désigne en général un mauvais ouvrier, et d'une façon particulière un ressemeleur de souliers. Pour être devenu un terme de mépris, *gnaf* n'en est pas moins, comme on le voit, respectable par son antiquité.

*Senu*. La forme *sena* paraît, malgré les exemples de Pline et de Frontin, cités plus haut, avoir prévalu chez les Romains, ce qui s'expliquerait par la tendance du latin à faire les noms de ville du genre féminin[3]. Cependant le véritable nom de la capitale des Sénones était *Senos*, comme nous l'apprend notre inscription (le datif *senu* appartient à une déclinaison en *os*. Cf. l'insc. de Vérone, observ. ling. au mot *Taninio*). *Senos* est d'ailleurs plus conforme que *Sena* à l'étymologie : *Gallis senOnibus appellatum* d'Eutrope. Chez les Gaulois, en outre, contrairement à ce que nous venons de remarquer chez les Latins, les noms de ville étaient généralement masculins : *Mediolanum*, *Verodunum*, *Autricum*, *Genabum*, *Agendicum*.

## BIBLIOGRAPHIE

LANZI (edidit). Pl. XV, n° 7 (II, 655-668, n° 12). — FURLAN, p. XLIV, pl. 78, n° 4. — MOMMSEN, *Nordestr. Alphab.*, 213, n° 32 (t. III). — EBEL, *Kuhn's Beitr.*, III, 172-173. — PAULI, *Die inschr. nordetr.*, p. 22. — W. STOKES, *Celtic declension*, p. 59-60.

poème de *la Deuxième guerre punique* (ch. XV, v. 551 et suiv.) s'est inspiré de la même tradition :

*Fulgentibus armis*
*Pœnus inundavit campos, qua Sena relictum*
*Gallorum a populis servat per secula nomen.*

1. A moins qu'on ne considère comme ayant été par l'usage détourné d'un sens général primitif, pour spécifier un genre particulier d'opérateur, d'ouvrier, Γναφεύς, foulon, cardeur (anc. Κναφεύς).

2. D'où *Gnafron*, nom d'un des personnages du célèbre théâtre de Guignol.

3. En raison du genre féminin des mots *Urbs* et *Civitas*.

## § 2. — Vase n° 38

L'inscription est tracée sous la panse d'un vase, de forme trapue, en terre cuite recouverte d'un vernis noir, qui fut trouvé à Este, à la même époque, et dans les mêmes fouilles que le précédent dont il a partagé le mauvais sort au musée de Cataio.

Furlan, Mommsen et, dans ces derniers temps, M. Pauli l'ont commentée ; M. W. Stokes ne l'ayant pas considérée comme celtique, ne s'en est pas occupé. Elle figure, comme nous l'avons dit, sous le n° 38 dans le *Corpus insc. ital.* de Fabretti.

Voici, d'après celui-ci, les fac-simile du vase et du texte :



Mommsen déclare n'avoir pu déchiffrer que les quatre dernières lettres qu'il a lues : *///// Krof.* M. Pauli lui objecte que la lettre qu'il a prise pour un R est un N. A cela nous répondrons nous-même que le caractère en question ne saurait être pris pour un N qu'à la condition qu'on le retournât. C'est, du reste, en retournant le texte dans les deux sens, de haut en bas et de gauche à droite, que M. Pauli est parvenu à en donner la lecture suivante :

*· u · katakalkno · s ·* ←

Cette façon de procéder, pour un savant épigraphiste comme M. Pauli, est évidemment le résultat d'une distraction. Mieux que personne, l'auteur des *Die Inschriften nordetruskischen Alphabets* sait que le caractère ᛚ (= *l*) retourné (1) est un *p*, et cependant 1, dans sa transcription, = *l*. Le *p* était cependant la conséquence logique de l'N pour l'R de Mommsen.

M. Pauli a une tendance à voir des A un peu partout; nous ne saurions admettre comme telle la lettre qui, dans sa lecture, suit le premier K (troisième caractère de l'inscription). Pour nous, ce caractère, affectant la forme du D latin, est évidemment l'*R* salasse (D = *r*; voir les alphabets de Mommsen, *loc. cit.*). Nous n'avons pas à insister davantage sur les transcriptions antérieures; aucun de leurs auteurs n'ayant soupçonné la celticité du texte, ces diverses lectures ne pouvaient nous éclairer que sur la valeur des caractères. La lumière a été faible; autant dire que nous avons dû marcher sans guide, en pleines ténèbres.

Cependant rendons cette justice à M. Pauli, de constater que le premier il a scrupuleusement, suivant son habitude, tenu compte de la « ponctuation » figurée dans le texte, dont il a, ainsi, nettement dégagé les trois mots, le premier et le dernier représentés seulement par leur lettre initiale.

Mommsen qui, décidément, tout en traitant l'étrusque, pressentait le celtique, nous a fourni, grâce à ses précieux alphabets, le Y ombrien (= T), qui est la première lettre du texte et le *D* salasse (= *R*) également ombrien.

Parmi les autres lettres de l'inscription, nous connaissons déjà la deuxième ⋞ (= K), la cinquième ◇ (= O), la sixième X (= *t*), la huitième ⊦ (= L) et la dernière ≤ (= *s*).

Nous avons dit que le texte se composait de trois mots (dont deux réduits à leur initiale), que nous pouvons déjà restituer en partie à l'aide des lettres que nous connaissons.

T. KR/OT/L///. S.

Tout d'abord, on est frappé d'une certaine conformité dans la disposition de ce texte avec celle du texte du n° 37, et ensuite de cette circonstance, qui vient à l'appui de la première observation, que les deux lettres initiales des mots abrégés dans le n° 38, se trouvent être précisément les lettres initiales des mots *TO* et *SENV* du n° 37.

Or, nous savons que *TO* est la première syllabe du nom du potier qui a fabriqué, à *Senos*, le vase n° 37;

Il est donc naturel de supposer que le même potier, ou un potier de la même famille (à cause de l'*R.* qui dans le n° 37 suit son nom, et manque dans le n° 38) a fabriqué, également à Senos, le vase n° 38.

D'où nous nous croyons autorisé à conclure : premièrement, que *T. Kr/at/l///. S.* du vase n° 38, est une marque de fabrique comme : *TO. R. Gnavas. senu* du vase n° 37 ; et, secondement, que le mot *Kr.ot.l..* qui dans le n° 38, occupe la même place que *Gnavas* dans le n° 37, entre le nom du potier et le nom de la ville, se rapporte, comme *Gnavas*, à la profession de potier.

Arrivé à ce point de la démonstration, il fallait, pour la rendre complète, en reconstituant en son entier le mot *Kr.ot.l...*, obtenir un vocable gaulois ayant une signification approchante de celle de *Gnavas*.

La longueur du mot *Kr.ot.l...*, dix lettres, autorisait à penser qu'il était formé de deux radicaux juxtaposés à la façon gauloise, avec ou sans voyelle de jonction (Zeuss, 819). Le point de soudure nous parut être après la quatrième lettre O, qui est précisément la voyelle de jonction la plus usitée (Id.); ce qui nous donna comme décomposition du mot :

*Kr.o* + *t.l...*

La troisième lettre du premier radical est forcément, par sa position après le groupe de consonnes *kr*, une voyelle. En étudiant attentivement les lignes du caractère, nous y avons reconnu les trois jambages caractéristiques de l'A ombrien : le jambage de gauche, vertical ; celui de droite, obliquant en dehors ; la barre transversale, piquant en l'air, de gauche à droite. Les formes en sont exagérées ; la boucle supérieure manque, effacée sans doute ; le jambage de droite est trop long ; mais il ne faut pas perdre de vue que l'inscription est en caractères cursifs et qu'elle a été tracée, avec un simple ébauchoir peut-être, par un ouvrier trop pressé ou malhabile à écrire. Jamais la marque de fabrique n'a la régularité, le fini du trait qu'on réservait aux inscriptions de commande.

Nous sommes donc autorisé à lire le premier radical : *Krao*.

*Krao* (ou plutôt *crao*) suppose un nominatif *craos* qui, en gaulois, a dû avoir la signification de « vase de terre, » que nous lui retrouvons dans tous les dialectes néo-celtiques sans exceptions : gaël. écos. et irl. *croc*, vaisseau de terre, *corc*, pot de terre, *creach*, coupe ; irl. *crogan*, cruche ; gall. *croçan*, poterie, *croçanu*, faire de la poterie, *cregen*, vaisseau de terre, *crwea*, cruche ; franç. *cruche ;* angl. *crock*, pot de terre, *crockery*, poterie ; all. *Krug*, cruche (cf. grec κέραμος, gaël. écos. et irl. *creithir*, coupe, gr. κρατήρ, lat. *crater*, *cratera*).

Le second radical présentait des difficultés de déchiffrement plus grandes encore. L'ouvrier, pressé d'arriver à la fin de sa tâche, a négligé de plus en plus de former ses caractères. Pour quelques-uns, une simple indication des traits dans le sens de la direction voulue, sans souci des joints ni des arrêts, lui suffit. Ce défaut s'accentue dans les dernières lettres.

Après le premier T qui affecte la forme du *t* étrusque avec barre centrale ⊬ — ce qui l'a fait prendre pour un *k* par M. Pauli, le caractère ⌷ est évidemment un *O* dont le jambage de gauche a été, du premier coup d'ébauchoir, tracé trop long ; puis vient ꓕ (= *l*), indiscutable, et enfin un caractère dont la conformation ne rappelle aucune lettre des alphabets italiotes : un jambage vertical, traversé un peu au-dessous de son sommet par une petite barre oblique, s'abaissant de gauche à droite, et dans sa partie inférieure par une seconde barre oblique s'élevant, celle-ci, de gauche à droite, de façon que les deux petites barres se croisent à la droite du jambage (voir le fac-simile).

Mommsen et M. Pauli ont vu là un K. On ne peut malheureusement rien induire de la façon de faire de l'ouvrier ; mais il avait tracé un K d'un dessin si ferme, si net au début du mot, qu'on a peine à croire que, tout en ne s'appliquant plus, il soit arrivé à donner à la même lettre, dans le courant d'un texte aussi court, une forme qui ne rappelle absolument en rien la première. Il y a du reste, entre les deux caractères, une différence typique qui nous a frappé : c'est que la croisure des traits

obliques, placée à gauche du jambage vertical, dans le K initial, se trouve assez loin à la droite du même jambage dans le caractère qui nous occupe. C'est cette particularité qui nous a fait diriger nos recherches d'un autre côté que MM. Mommsen et Pauli. Les lettres qui comportent trois jambages sont au nombre de cinq dans les alphabets italiotes : l'A (sous ses différentes formes), le V (sous les deux aspects F et ⊐), le Z (un jambage vertical traversé par deux petites barres parallèles ; on lit bien : parallèles, jamais croisées : ǂ), le K (que nous connaissons : les deux petits jambages toujours bouclés sur le grand), et le N (sous sa forme salasse : un jambage vertical supportant à son sommet une sorte de petit V formé de deux traits se soudant à angle droit : Ⅳ).

C'est à cette dernière lettre que nous nous sommes arrêté, parce que le caractère Ⅳ est le seul qui rende compte à la fois du nombre voulu des jambages (= 3) et du fait caractéristique signalé plus haut que les deux petits jambages se soudent en dehors et à droite du grand. Leur longueur, leur croisure n'y font rien : ce sont les accidents d'un tracé rapide, et d'un tracé en lettres cursives ; nous insistons sur ce point, parce que l'écriture cursive n'a jamais ni la netteté, ni la fixité dans la forme, qu'on est en droit d'exiger d'une gravure.

Le caractère suivant, pris pour un *R* par Mommsen, et pour un *N*, nous savons grâce à quel procédé, par M. Pauli, est un A, toujours l'*a* ombrien avec sa barre transversale oblique.

La dernière lettre ne saurait être un O, comme l'ont cru nos devanciers ; le graphiste d'Este faisait ses *O* avec des jambages verticaux. La terminaison du mot appelle, du reste, une consonne : *s*, *r*, *t* ou *d*. Nous avons déjà rencontré dans le texte l'*r* et le *t* ; la lettre isolée de la fin est un *s*. Rien, dans leur forme, ne se rapproche de notre losange à queue. Il n'en est pas de même du *d* ombrien Q. On nous objectera que la panse de ce caractère est ronde, mais le même en volsque est en forme de triangle : ⊳. A cela répond l'observation, facile à contrôler sur le fac-simile, que le graphiste a procédé toujours par traits droits.

Dans tout le texte, en effet, on ne rencontre qu'une seule forme arrondie, celle de la panse de l'*R* (D) assez inhabilement tracée pour laisser deviner une main mal exercée aux courbes. Pour nous ◇ = donc D.

Toutes les lettres du second radical ayant ainsi été lues, nous avons obtenu le mot *tolnad*.

*Tolnad*, qu'on le considère comme un dérivé du radical *tol* ou un composé de deux radicaux *tol*, *nad*, — ce n'est pas à ce point de vue que la question philologique est intéressante en ce moment — s'explique également et de la même façon par les éléments celtiques correspondants et les mots identiques empruntés aux langues sœurs du gaulois.

Le rad. *tol* se retrouve dans le gaël. écos. *twl*, ce qui est arrondi, d'où *twla*, une grosseur; dans l'arm. *tula* et l'erse *tulach*, une éminence; dans l'irl. *toll*, tête (à cause de la rondeur de la tête), et aussi dans le mot, cité comme gaulois, — et c'est la preuve qu'il l'était réellement, — par Isidore de Séville : *toles* ou *tolles*, glandes, amygdales. Le grec l'a connu : ΤΟΛΥπεύω, exprime l'idée de mettre « en boule » autour d'une quenouille, de la laine prête à être filée, d'où τολύπη, peloton de laine prête à être filée, puis gâteau de forme sphérique (cf. fr. *tulipe* (?) et *peloton* qui, chose bizarre, est τολύπη retourné).

Dans les idiomes kymriques, postérieurs aux celtiques, il y a substitution, « destitution » comme dit Zeuss, de la liquide ; *l* est devenu *r*. Nous retrouvons le même changement en grec et en latin. Kymr. *trw*, *cro*, tour ; bret. *trô*, tour, circuit ; *tréi*, *troi*, tourner, tordre.

Puis les dérivés apparaissent ; de l'idée de la chose ronde le mot arrive à signifier l'agent qui fait la chose ronde. Les idiomes néo-celtiques nous fournissent : le gall. *tarn*, tour ; *twrn*, rond, tour ; *troen*, tour ; gaël. écos. et irl. *tornail*, action de tourner ; l'angl. *turn*, *turner*. (Cf. franc. *tour*, *tourner*, *tourneur*.) Quant au grec, c'est la série complète des dérivés qu'il nous offre : τόρνος tour ; τορνόω, tourner, arrondir ; τορνεύω, tourner, travailler sur le tour ; τορνεία, action, art de tourner, et τορνευτής, tourneur. L'ho-

monyme de *tolnad*, le voilà, car *tolnad* = *tornad*, — par destitution de la liquide, — et *tornad* = τορνευτ(ής).

Ce dernier rapprochement nous montre que, dans le texte, *tolnad* n'est que le radical du mot, et que le lapicide, faute de place sans doute (l'inscription, telle qu'elle est, fait tout le tour du vase) a supprimé la terminaison *as*, comme dans *Gnavas*, ou *os*, question insoluble avec les données actuelles, du reste sans importance sur la signification du mot.

Le mot de l'inscription, reconstitué dans son entier, est donc *craotornadas*.

Nous avons vu que *craos* avait la signification de « vase en terre » et *tornadas*, celle de « tourneur ; »

La signification de : « tourneur de vases en terre » est donc établie pour *craotornadas*.

Un « tourneur de vases en terre » est chez nous un « potier ».

Dans son ensemble, l'inscription du vase d'Este n° 38,

*T. Kraotornad(as). s.*

simple marque de potier, comme nous avons démontré que l'était sa similaire, l'inscription du vase n° 37, doit donc être traduite :

*T. tourneur de vases en terre, à Senos.*

BIBLIOGRAPHIE

Furlan, p. xliiij, pl. 78. — Mommsen, *Nordetr. Alph.*, 213, n° 33 (t. III). — Pauli, *Die Inschr. nordetr. alph.*, p. 22.

J. Guillemaud.

(*A suivre.*)

# CONTRAT DE 1581

## relatif aux ouvrages de menuiserie

DE LA

## BASSE-COUR DU CHÂTEAU DE SAINT-GERMAIN

---

On manque de renseignements suffisamment précis sur la construction du vieux château de Saint-Germain-en-Laye : les fragments de comptes de François I[er] étudiés jadis par feu M. le marquis de Laborde, plus récemment par M. Palustre, dans *Les châteaux de la Renaissance* (tome II, p. 36-43), ne donnent que des lumières encore vagues. Nous avons donc pensé qu'il y avait intérêt à faire connaître un document acquis nouvellement par l'Administration du Musée, et qui se rapporte, sinon au château lui-même, du moins à sa « basse-cour », c'est-à-dire aux communs qui servaient à loger les courtisans, les gens de la suite du roi et leur train.

Comme on pourra le voir par le texte reproduit plus loin, c'est la minute d'un marché passé devant notaires en 1581. Il est assez commun de voir circuler des documents de ce genre dans les ventes de manuscrits et d'autographes. Paris est la ville la plus mal pourvue en fait d'archives notariales, parce que, depuis longtemps, la cherté des locaux a forcé les successeurs des anciens notaires au Châtelet à se débarrasser de leurs plus anciennes minutes, ou bien à n'en prendre aucun soin : de là, des dispersions, des dilapidations partielles, des soustractions ou des destructions totales, infiniment regrettables pour l'histoire, aussi bien que condamnables en principe. Il n'est pas, croyons-nous, plus de deux études parisiennes dont le minutier remonte au

delà de 1530, tandis qu'en province nombre de notaires possèdent des minutes (*notæ breviores* ou *notæ extensæ*) du XIV^e, ou même du XII^e siècle. Il est facile de se rendre compte de l'état actuel des choses grâce à la nomenclature chronologique des anciens titulaires de chaque charge que la Chambre des notaires a fait imprimer en 1862. Encore, dans les minutes conservées, combien de ces feuilles volantes sont parties à tous les vents, comme celle dont il s'agit ici! C'est une bonne fortune de les retrouver au passage, et l'histoire en tire profit assez souvent, non seulement pour leur contexte même, mais aussi parce qu'elles font connaître le minutier qui peut encore renfermer d'autres documents sur les mêmes sujets, et mettent ainsi sur la voie de découvertes ultérieures.

Mais ces minutes ne livrent pas volontiers leur secret. Elles se défendent contre une curiosité superficielle ou mal outillée, par les difficultés presque indéchiffrables de cette paléographie basochienne, qui, au XVI^e siècle, était devenue presque de la cryptographie à force de chercher les abréviations tachygraphiques en dehors des règles ordinaires. Le document dont on va lire le texte n'a cédé qu'aux efforts patients d'archivistes experts entre tous, et encore quelques mots, ou même des membres de phrase, nous laissent-ils des doutes; ils sont indiqués en caractère italique. D'ailleurs, l'interprétation du reste du texte n'en est pas gênée outre mesure.

Le marché est passé au nom du roi, le 6 mai 1581, avec un maître menuisier de Paris, pour les ouvrages de portes et de fenêtres à exécuter au premier étage du rez-de-chaussée et aux trois autres étages de la basse-cour. Cette importante dépendance du château devait donc être achevée tout récemment comme construction, et n'était pas encore habitable.

L'acte est passé par deux personnages de la cour considérables à des titres divers. L'un est l'architecte ordinaire, Baptiste Androuet (*Androict* semble indiquer quelle était la prononciation vulgaire) du Cerceau; l'autre, le maréchal de Retz, commis, avec des pouvoirs analogues à une surintendance, « pour ordonner

toute la dépense des ouvrages des bâtiments du roi à Saint-Germain. »

Baptiste Androuet du Cerceau, que l'acte qualifie de « noble homme », est un des membres de cette lignée de grands architectes protestants dont l'histoire a été étudiée avec beaucoup de soin par les frères Haag et leurs continuateurs, par Lance, par Berty, par Jal, et par beaucoup d'autres historiens de l'art au XVI^e siècle. Au titre d'architecte, ordinaire il joignait ceux de valet de chambre du roi Henri et d'ordonnateur général de ses bâtiments. C'était, selon l'expression de son contemporain Pierre de l'Estoile, un « homme excellent et singulier en son art ». Il continua, après J. Bullant, les travaux de la Sépulture des Valois à Saint-Denis, et succéda à P. Lescot dans la direction de ceux du Louvre. C'est lui aussi qui fut chargé de la construction du Pont-Neuf à partir de 1578; mais il ne put l'achever, s'étant retiré à l'étranger en 1586, sans doute pour éviter la persécution dont beaucoup de ses coreligionnaires étaient devenus victimes. Il mourut en 1602. C'était un fils de Jacques Androuet, l'auteur des *Plus excellents bâtiments de France*, qui avait dû aussi émigrer.

Le maréchal de Retz (*Raiz*) s'appelait Albert de Gondy et était fils de deux favoris de Catherine de Médicis dont les noms se trouvent étroitement liés à l'histoire de la construction des Tuileries et des autres entreprises analogues de la reine-mère. Son frère aussi, Pierre de Gondy, évêque de Langres, puis de Paris, et cardinal en 1587, eut l'intendance des travaux des Tuileries. Le maréchal, qui avait été grand chambellan sous Charles IX, et que le roi Henri III fit général des galères, chevalier des ordres, duc de Retz et pair, gouverneur de Provence, généralissime, etc., est déjà connu pour avoir été ordonnateur ou surintendant des bâtiments sous ce dernier prince, et même j'ai signalé, dans l'historique de la Sépulture des Valois, une affaire où il se trouva compromis pour quelques malversations avec le contrôleur Méderic de Donon, que nous voyons aussi figurer dans notre acte. Ce cas concorde bien avec les dires de Brantôme, qui représente

le maréchal retenant, « pour faire sa barbe », le quart d'une somme de deux cent mille écus qu'il était chargé de verser au comte Ludovic de Nassau, lequel en mourut. Brantôme le traite encore plus cruellement dans son chapitre du roi Charles IX : « On disoit que ce prince avoit appris d'être dissimulateur de son grand favori Albert Gondy, maréchal de Retz, qui étoit un Florentin fin, caut et trinquat, corrompu, grand menteur et dissimulateur... Il fut longtemps commissaire aux vivres aux armées. Le roi, emprès, le prit en amitié, et ne l'appeloit jamais que *son serviteur*... Et apprit au roi à jurer, à feindre et à dissimuler... Aussi disoit-on qu'après la mort de feu M. de Cypierre, son gouverneur, ledit maréchal de Retz, dit lors le Perron, le pervertit du tout et lui fit oublier et laisser toute la belle nourriture de ce brave gouverneur... Le Perron juroit et renioit [Dieu] en sergent qui prend un pauvre homme par le collet qui ne se défend, comme l'on le disoit à la cour, car on tenoit, et tient-on encore le Perron comme le plus grand renieur de Dieu de sang-froid qu'on pût voir... » Pierre de l'Estoile, dans son *Journal*, à la date de juin 1574, n'est pas moins sévère que Brantôme. Selon celui-ci, ce fut le maréchal qui poussa Charles IX au massacre des protestants, puis entraîna son frère au voyage de Pologne. Charles « l'emplit de grands biens, honneurs et états, et plus que sa portée n'étoit, ni sa qualité le requéroit. » Entre autres biens d'importance, il acquit, en 1575, la seigneurie de Versailles, que son fils le premier archevêque de Paris vendit au roi Louis XIII, en 1632. On trouve sa biographie dans l'*Histoire de la maison de Gondy*, par Corbinelli, dans l'*Histoire généalogique* du P. Anselme, dans le *Dictionnaire de Moréri*, dans le tome IX, qui vient de paraître, des *Œuvres du cardinal de Retz*, publiées avec la collaboration de MM. Feillet et Chantelauze, etc.

Le contrôleur des bâtiments Médéric de Donon, qui est ensuite nommé dans notre acte de 1581, fut mêlé activement à tous les travaux d'art de son temps. J'ai eu occasion de parler de lui dans *la Sépulture des Valois*, et on trouvera d'autres renseignements sur sa famille dans le ms. Clairambault 1129, fol. 10.

Du maître menuisier David Fournier, que son prénom ferait croire protestant, je n'ai rien à dire, si ce n'est qu'un Florent Fournier, entrepreneur, et un Henri Fournier, maçon juré du roi, figurent dans l'historique de *la Sépulture des Valois*.

Enfin, les deux notaires devant qui l'acte est passé sont Jean Le Marchant, qui exerça du 25 octobre 1568 au 27 décembre 1589, et Pierre de Briquet, qui fut notaire du 13 novembre 1575 au 16 février 1625. Je donne ces indications avec l'espoir que l'on retrouvera dans le minutier de l'un ou de l'autre des documents relatifs à Saint-Germain ou aux travaux divers du roi Henri III.

Il ne me reste plus qu'à faire remarquer la distinction que l'acte établit entre *croisée* et *fenêtre :* ce second terme désignait l'ouverture primitive et simple, tandis que la croisée complète est une fenêtre double en largeur et triple en hauteur, c'est-à-dire divisée en six compartiments par des meneaux de pierre en croix. Furetière disait encore, sous Louis XIV, et le *Dictionnaire de Trévoux*, sous Louis XV : « *Demi-croisée* est une petite fenêtre qui n'a que la moitié de largeur d'une croisée, ou fenêtre, quoiqu'elle en ait toute la hauteur. — On appelle aussi *croisée* le châssis de menuiserie qui sert à boucher cette ouverture, avec les vitres et volets qu'on y applique. » Ce texte est à rapprocher de l'article consacré aux Fenêtres dans le *Dictionnaire d'architecture* de Viollet-le-Duc.

L'espèce monétaire énoncée dans le marché est l'écu d'or sol de soixante sols tournois qui, depuis l'ordonnance de septembre 1577, était seul admis officiellement « pour pied et seul fondement de tout compte, valeur et estimation de quelque chose que ce soit à prix d'argent. » Dans les tables de Natalis de Wailly, à la date de 1580, cet écu est porté comme équivalant, en valeur intrinsèque, à onze francs et demi; Pierre de l'Estoile indique à plusieurs reprises des variations de cours.

A. de Boislisle.

---

*Marché conclu pour faire exécuter les ouvrages de menuiserie de la basse-cour du château de Saint-Germain-en-Laye.*

6 mai 1581.

« Fut present en sa personne honnorable homme David Fournier, maistre menuisier à Paris, demeurant rue Sainct Honoré, paroisse Sainct Germain de l'Auxerrois, lequel recongneu et confessa avoir promis, et promect au Roy nostre sire, absent, noble homme Baptiste Androict du Cerceau, architecte ordinaire de Sa Magesté et commis par Sadicte Magesté en l'absence de Monsgr le mareschal de Raiz pour ordonner toute la despence des ouvraiges de ses bastimens de Sainct Germain en Laye, à ce present, stipullant et acceptant *par le commandement* d'icelluy seigneur, et encore en la presence de noble homme Mederic de Donon, conseiller du Roy et contrerolleur general de sesdicts bastimens, de faire et parfaire bien et deuement, au dict d'ouvriers et gens à ce congnoissans, tous et chascuns les ouvraiges de menuiserye qu'il convient faire en la basse cour du chasteau dudict Sainct Germain en Laye, *soit* en huisseries, croysées, fenestres, portes et autres choses cy après declarées; c'est assavoir : faire tous et chascuns les huiz *ferrés* qu'il conviendra qu'on mette au premier estage du rez de chaussée de ladicte basse court, des longueurs et largeurs qu'il apartiendra, et de poulce et demy d'espoisseur, *cellez à clefz* et *emboutez* par les deux boutz, et ceulx des salles, chambres, garderobbes et cabinetz, de pareille façon et de quatorze lignes d'espoisseur.

« Item, toutes et chacunes les croisées, demy croisées, fenestres bastardes, qu'il conviendra qu'on mette esdicts premier, second et troisiesme estage desdicts bastimens, de largeur et haulteur qu'il conviendra. Lesquelles fenestres, tant grandes que petites, seront reduittes à croisées entières, à conter six vollez pour croisée, et en continuant et dyminuant au prorata ; chacune croisée garnye de ses montants, *basses traverses*, fueillures, et recouvrement. Et faire le tout en bon bois, vif, secq, sans aulbier, loyal et marchant, le tout au dict d'ouvriers et gens à ce congnoissans, comme dict est. Ceste promesse faicte *prix* passé pour chacune

desdictes portes et huisseries, l'une portant l'autre, de la qualité cy devant, la somme de trois escus d'or sol, et, pour chacune desdictes croisées, en la forme que dict est, la somme de six escus d'or sol deux tiers, lesquels prix seront paiez audict Fournier, au feur et ainsi qu'il fera lesdicts ouvraiges, par le tresorier des bastimens du Roy; sur lequel prix luy sera advancé par ledict tresorier des bastimens, dedans ce jourd'huy, la somme de deux cent escus d'or sol, à commancer à faire besogner esdicts ouvraiges dès lundy prochain, et continuer sans distraire en la plus grande diligence que faire ce pourra, et y mettre bon et suffisant nombre d'ouvriers. Car *ainsy* [les] *parties* [s']*obligent* (?) corps et biens comme pour les propres affaires du Roy. Faict et passé en ladicte maison et hostel dudict David Fournier, sis rue Sainct Honoré, comme dict est, le sixiesme jour de may mil cinq cent quatre vingtz ung, après midy.

« ANDROUET. « DE DONON.

« FOURNYER.

« LE MARCHANT. « BRIQUET. »

# FASTES ÉPONYMIQUES

## DE LA LIGUE THESSALIENNE

---

## TAGES ET STRATÈGES FÉDÉRAUX

---

La Thessalie n'a joué qu'une fois dans l'histoire un rôle politique actif : c'est pendant la première moitié du IV[e] siècle avant notre ère, à l'époque des tyrans de Phères. Mais, de tout temps, ce pays a été mêlé intimement à la vie des États voisins. C'est un de ces territoires de transition où fermentent les races, où se heurtent les ambitions rivales. La Thessalie a vu s'accomplir des événements considérables qui ont fixé pour un temps les destinées de plusieurs peuples. De ses larges plaines, des gorges profondes de ses montagnes ont essaimé presque toutes les tribus helléniques qui, plus tard, ont toujours tourné les yeux vers l'Olympe comme vers leur première patrie et le séjour de leurs grands dieux. Dans la vallée du Pénée, les Hellènes et les barbares venus des bords du Danube se trouvaient face à face, comme au moyen âge les Grecs et les Valaques, comme aujourd'hui les Grecs et les Turcs. Des rives du golfe de Pagases se sont élancés les hardis marins des Argonautes et la plupart des héros que la légende nous montre réunis sur la côte troyenne autour d'Achille, roi de Phthie. Le long de la vallée de Tempé et sur la plage des Thermopyles se produit le premier choc des Hellènes contre les Orientaux de Xerxès. Puis la diplomatie d'Athènes et de Sparte se dispute la prépondérance en Thessalie, d'où dépend en partie l'empire colonial de Macédoine et de Thrace. Au siècle suivant, contre les armées des tyrans de Phères viennent s'émousser les armes victorieuses et l'ardeur

conquérante des Thébains. Ensuite, par l'occupation de la Thessalie, Philippe de Macédoine brise la résistance de la ligue hellénique. Au IIIe siècle, la vallée du Pénée est témoin des nombreux combats que les rois de Pella doivent livrer aux princes d'Épire et aux Étoliens. Mais voici les Romains : en pleine Thessalie, la bataille des Cynoscéphales et la mêlée des Thermopyles décident du sort des monarchies orientales et préparent la fusion des deux parties du monde classique. Enfin, tout près de là, dans les plaines de Pharsale, succombe l'idée républicaine, et le génie romain s'incline devant un maître unique. Pendant le moyen âge, dans ce champ clos de la Thessalie, les races ont continué de se mêler et les peuples de lutter. C'est là encore qu'Ali-Pacha donna, en 1821, le signal de la guerre d'où est sortie l'indépendance hellénique ; et, de nos jours, le congrès de Berlin a officiellement partagé la vallée du Pénée entre les Grecs et les Turcs. Dans tous les temps la Thessalie nous apparaît comme un de ces pays intermédiaires, dont l'originalité consiste dans la bizarrerie des contrastes et la confusion des langues, des costumes et des peuples. Elle a servi de lien entre les populations de l'Hellade et celles des Balkans, comme les immenses et riches plaines de Larissa et de Trikkala, avec leurs fières ceintures de hautes montagnes, rappellent à la fois au voyageur le sol déchiqueté des pays grecs et les steppes monotones de Macédoine.

La situation géographique et le rôle ethnographique de la contrée donnent une certaine importance aux *Fastes* de la Thessalie. La plupart des événements qui ont modifié la constitution particulière du pays sont dus à une intervention étrangère, et l'histoire spéciale de cette région intéresse souvent l'histoire générale.

Dans l'antiquité, les villes de la Thessalie ont été presque toujours groupées en un corps fédéral assez puissant, avec des assemblées, des fêtes, un trésor, une armée et des fonctionnaires communs. Nous pouvons encore suivre l'histoire de cette ligue pendant près de mille ans. Ces magistrats souverains de la con-

fédération se sont appelés d'abord *tages* (ταγοί), puis *stratèges* (στρατηγοί). C'est d'après leur nom que l'on datait les actes officiels sur tout le territoire de la ligue. Plusieurs de ces personnages sont mentionnés par les auteurs grecs et latins. On avait même dressé des listes chronologiques de ces magistrats éponymes, et il nous en est parvenu quelques débris. Par l'étude comparée des textes classiques, des monnaies et des nombreuses inscriptions découvertes depuis quelques années, nous croyons pouvoir reconstituer, avec assez de précision pour plusieurs périodes, les *Fastes éponymiques* de la Thessalie.

Nos plus anciennes indications remontent aux débuts de l'histoire réelle des Hellènes, au VIIe siècle; les plus récentes se rapportent aux temps de l'empire romain, aux IIe et IIIe siècles de notre ère. Nous partagerons en quatre périodes l'histoire de la Thessalie. Chaque période fera l'objet d'un chapitre, où seront présentés les caractères généraux de la ligue à cette époque et la série des magistrats éponymes que nous connaissons :

I. — *L'ancienne ligue thessalienne : les ταγοί, magistrats fédéraux à vie ;*

II. — *La ligue thessalienne sous la domination des Macédoniens. — Les stratèges des tétrarchies et le protectorat de Philippe II* (352-344) ; *les rois de Macédoine, stratèges de Thessalie* (344-197) ;

III. — *La nouvelle ligue thessalienne. — Première période d'autonomie* (197-146); *suzeraineté des proconsuls de Macédoine* (146-48) ; *deuxième période d'autonomie* (48-27). — *Les stratèges fédéraux ;*

IV. — *La ligue thessalienne sous les empereurs romains* (*d'Auguste à Gallien*). — *Les stratèges fédéraux.*

## CHAPITRE PREMIER

### L'ancienne ligue thessalienne : les ταγοί, magistrats fédéraux à vie.

§ 1. — *Constitution de la ligue thessalienne*. — La constitution de la ligue thessalienne (τὸ κοινὸν τῶν Θεσσαλῶν) s'explique par l'histoire même des races qui ont successivement conquis le pays. A l'origine, les plaines du bassin du Pénée sont par excellence le domaine des Pélasges; pour les vieux poètes, la région de Larissa et de Phères s'est toujours appelée τὸ πελασγικὸν ἄργος; ce sont les Pélasges-Minyens de Magnésie qui ont dirigé les grandes expéditions maritimes des Argonautes. Peu à peu les différentes tribus des Hellènes ont obtenu l'hégémonie; les Achéens-Phthiotes, qui, suivant la légende, ont pris une part prépondérante à la guerre de Troie, occupaient la région montagneuse de l'Othrys; les Æolo-Béotiens, groupés autour d'Arné, habitaient les plaines; les Doriens, peuple longtemps nomade, erraient du Pinde à la région de Tempe, où ils avaient fondé le vieux sanctuaire de Zeus Homoloios. Soixante ans après la guerre de Troie, une invasion de montagnards d'Épire vint bouleverser le monde homérique. Alors débouchèrent par les gorges du Pinde les Thessaliens, qu'on disait originaires des bords du Pénée. Ce peuple belliqueux, pillard, à moitié sauvage, refoula ou subjugua les anciennes populations. Parmi les Æolo-Béotiens des plaines, une partie émigra vers le sud, vint s'établir dans la contrée qui, de leur nom, s'est appelée Béotie, y fonda, en souvenir de la patrie primitive, le grand temple d'Athêna Itonia, autour duquel se réunirent toujours les députés des villes béotiennes; les autres restèrent en Thessalie et constituèrent la classe des *pénestes* ou serfs de la glèbe. Les Doriens occupèrent au midi les cantons de la Doride, d'où ils s'éloignèrent bientôt pour conquérir le Péloponnèse, pour occuper Argos, Sparte et Messène. Les populations des montagnes, Achéens Phthiotes, Magnètes, Perrhèbes, Dolopes, Æenianes,

Œtéens et Maliens, défendirent à moitié leur indépendance et furent seulement réduits à la condition de tributaires ou sujets.

Ces anciennes révolutions, ces mouvements de races font bien comprendre la constitution de la ligue thessalienne. Elle s'est toujours composée :

1° Des Thessaliens conquérants, propriétaires et seigneurs de toutes les terres cultivées par les pénestes dans les deux grandes plaines de Larissa et de Trikkala ;

2° Des populations tributaires, non représentées dans l'assemblée fédérale, mais tenues de payer le tribut et l'impôt du sang : à l'est, les Magnètes ; au nord, les Perrhèbes ; à l'ouest, les Dolopes ; au sud, les Achéens Phthiotes, les Æinianes, les Œtéens, les Maliens [1].

Cette organisation de la ligue thessalienne paraît fort ancienne : elle appartient sans doute à l'époque même de la conquête.

La constitution fédérale des Thessaliens avait attiré l'attention de plusieurs écrivains célèbres ; Aristote y avait consacré un ouvrage spécial, dont nous possédons quelques fragments [2]. On attribuait cette législation à deux personnages fort anciens, toujours populaires dans le pays : Aleuas le Rouge de Larissa et Scopas de Crannon.

Aleuas le Rouge, qui vivait au VIII^e ou VII^e siècle, avait définitivement réglé l'organisation militaire du pays. Les Thessaliens s'étant mis d'accord pour élire un chef ou dictateur commun, on s'en rapporta au choix de la Pythie, qui désigna Aleuas. Il s'occupa surtout de constituer l'armée fédérale [3]. Pour assurer le recrutement, il consacra solennellement la vieille division naturelle de la contrée en quatre provinces. Deux de ces tétrarchies,

1. Sur les migrations, sur les mouvements des races qui se sont juxtaposées ou superposées en Thessalie, voyez Hérodote, VII, 176 ; Thucydide, I, 12 ; II, 22 et 101 ; IV, 78 ; VIII, 3 ; Xénophon, *Hellén.*, VI, 1, 8 et 19 ; VI, 9, 12 ; Aristote, *Politique*, p. 44, 27 ; Athénée, p. 264 A ; Strabon, p. 440 ; Théocrite, XVI, 34 et scholiastes, etc.

2. Aristote, Κοινὴ Θετταλῶν πολιτεία (Didot, *Fragm. histor. gr.*, II, p. 151-152).

3. Aristote, Κοινὴ Θετταλῶν πολιτεία (*Fragm. histor. gr.*, Didot, II, p. 151) ; Harpokration (au mot τετραρχία) ; Strabon, p. 430 ; Xénophon, *Hell.*, VI, 1, 9.

la *Pélasgiotide* et la *Thessaliotide*, relevaient directement du κοινόν et étaient partagées en districts dont chacun fournissait quarante cavaliers et quatre-vingts hoplites. Les deux autres tétrarchies, la *Phthiotide* et l'*Hestiæotide*, habitées par des populations tributaires, dépendaient indirectement de l'assemblée fédérale et recrutaient l'infanterie légère. Quant aux autres nations sujettes, cantonnées dans les monts de Magnésie, dans le Pinde, dans la vallée du Sperchios ou sur les pentes de l'Œta, elles se sont souvent affranchies de la domination thessalienne ; quand elles étaient soumises au peuple conquérant, elles étaient sans doute soit annexées à l'Hestiæotide ou à la Phthiotide, soit directement dépendantes du κοινὸν thessalien. Toutes ces populations, liées d'ordinaire aux destinées de leurs vainqueurs [1], étaient désignées sous les noms de sujets (ὑπήκοοι), ou alliés (σύμμαχοι), ou périèques (περίοικοι). La réunion de tous leurs contingents constituait une armée importante. Jason de Phères se vante, dans un curieux discours, de pouvoir réunir six mille cavaliers et dix mille hoplites, sans compter les troupes légères et la flotte.

L'œuvre toute militaire d'Aleuas fut complétée par les règlements financiers de Scopas. Il vivait au VIe siècle et appartenait à cette puissante famille des Scopades de Crannon dont le luxe insolent émerveillait les contemporains de Simonide et de Pindare, et que l'on vantait encore au temps d'Ovide. Il avait fixé avec beaucoup d'équité et de modération l'impôt que devaient payer les populations tributaires. Deux siècles plus tard, Jason, devenu maître de toute la Thessalie, remettait en vigueur les règlements de Scopas. Le tribut des périèques paraît avoir été surtout destiné à l'entretien de l'armée fédérale [2] ; c'était sans doute un impôt extraordinaire, un impôt de guerre. Nous savons d'ailleurs, par le témoignage de Démosthène, que le κοινόν thes-

1. Xénophon, *Hell.*, VI, 1, 9 : πάντα τὰ κύκλῳ ἔθνη ὑπήκοα μέν ἐστιν ὅταν ταγὸς ἐνθάδε καταστῇ; Thucydide, II, 101; IV, 78; VIII, 3, etc.

2. Xénophon, *Hell.*, VI, 1, 12 : πάντα γὰρ δήπου τὰ κύκλῳ φόρον φέρει, ὅταν ταγεύηται τὰ κατὰ Θετταλίαν.

salien touchait d'autres revenus, par exemple un droit sur les ports et sur les marchés [1].

Comme dans tous les pays grecs, le lien fédéral s'est relâché parfois en Thessalie. A plusieurs reprises, la rivalité des cités, surtout l'ambition des vieilles familles, soulevèrent des guerres civiles. Le rôle de l'assemblée fédérale se réduisait alors à la célébration officielle des fêtes communes et à la police générale du pays. Mais en d'autres temps nous voyons les députés du κοινόν, élus par les Thessaliens proprement dits, conclure au nom de toute la nation des traités d'alliance offensive et défensive, par exemple avec Athènes contre Sparte, puis contre Alexandre de Phères. L'assemblée fédérale, pour tous les pays thessaliens, décide de la paix et de la guerre. En cas de danger extérieur, l'on devait, en vertu de la Constitution, nommer un chef commun, qui commandait l'armée de la ligue. C'était une sorte de dictateur militaire, élu par la majorité des villes pour un temps indéterminé : le fait seul de son élection donnait une consistance singulière à la confédération. Ce magistrat suprême, dont Hérodote et d'autres écrivains ont parfois traduit le titre par le mot grec βασιλεύς, s'appelait, en dialecte thessalien, ταγός. « C'est (dit Pollux) un terme propre aux Thessaliens [2]. » En effet, ce titre, employé parfois par les vieux poètes [3], plus tard très fréquent dans les inscriptions de Thessalie, où il désigne alors une fonction municipale, ne se rencontre guère sur les monuments en dehors de cette région. On l'a déchiffré néanmoins dans un pays où l'on ne devait pas s'attendre à le lire, dans la Haute-Égypte, sur le flanc du colosse de Memnon. Un des badauds qui venaient au lever du soleil entendre chanter la

1. Démosthène, *Olynth.* A, 22 : « Ἤκουον δ' ἔγωγέ τινων ὡς οὐδὲ τοὺς λιμένας καὶ τὰς ἀγορὰς ἔτι δώσοιεν αὐτῷ καρποῦσθαι · τὰ γὰρ κοινὰ τὰ Θετταλῶν ἀπὸ τούτων δέοι διοικεῖν. »

2. Pollux, I, 128 : Ἴδιον Θετταλῶν ταγός.

3. Par exemple, Homère et Eschyle (cf. Henri Estienne, *Thesaurus ling. græc.* au mot ταγός). — Il est à remarquer que ταγὸς, comme ἄρχων à Athènes et *prætor* à Rome, avait à l'origine le sens général de « chef » et désigna plus tard une magistrature particulière.

pierre, a signé : « J'ai entendu sa voix, moi, Catulus, ταγὸς de Thébaïde[1]. » C'est le seul exemple que nous en connaissions en dehors de la Thessalie.

Ces magistratures extraordinaires sont toujours un danger pour la liberté des états républicains. L'autorité absolue conférée au ταγὸς devait tenter bien des ambitions, préparer des usurpations, déchaîner des guerres civiles. La constitution municipale des villes thessaliennes a été presque constamment aristocratique. Toutes les charges importantes étaient aux mains de quelques familles qui se prétendaient, en général, issues d'Hêraklès et se rattachaient toutes au vieil Aleuas, l'organisateur de la confédération. Parmi ces familles héraclides, dont l'origine remontait aux chefs des Thessaliens conquérants, les plus célèbres et les plus puissantes étaient les *Aleuades* de Larissa, les *Scopades* de Crannon, les *Créondes* de Pharsale. Lors de l'élection d'un ταγὸς s'engageaient d'ordinaire entre les prétendants des luttes très vives qui souvent dégénéraient en guerres civiles. Les ταγοὶ du VIe et du Ve siècles que nous connaissons appartiennent tous à l'une ou l'autre de ces trois grandes familles, et plusieurs écrivains de l'antiquité nous ont conservé le souvenir de leur puissance, de leurs richesses et de leurs rivalités armées. Ces cités prépondérantes entraînaient toutes les villes secondaires dans leur orbite, et c'est entre elles que devait se circonscrire la lutte. Au commencement du IVe siècle apparaît une famille nouvelle, originaire de Phères ; Lycophron réussit à conquérir une grande partie de la Thessalie, peut-être aussi le titre de ταγός ; Jason et ses successeurs transforment la dictature en une sorte de royauté héréditaire.

Cette domination absolue des tyrans de Phères amena, entre les années 364 et 360 une intéressante transformation du κοινὸν thessalien, qui a été récemment révélée par des documents épigraphiques. Un puissant parti, soulevé contre le ταγὸς Alexandre de Phères, fit appel aux Thébains, le premier peuple militaire

1. Letronne, *Inscr. gr. et lat. de l'Égypte*, II, p. 394 : Ἔκλυον ἧς Κάτουλος ταγὸς ὁ Θηβαΐδος.

du temps. Pélopidas entreprit plusieurs expéditions, avec des chances diverses. Après la mort de Pélopidas et d'Épaminondas, les Thessaliens s'adressèrent à Athènes. Un traité d'alliance offensive et défensive contre le tyran de Phères fut conclu en 361-360 entre le peuple athénien et la ligue thessalienne. Nous possédons le texte officiel du traité et des fragments d'un décret relatif au même événement [1]. C'est un piquant épisode de l'histoire du temps que cette guerre de la confédération thessalienne contre son ταγός, chef officiel de son armée fédérale.

C'est en l'année 364, après les victoires de Pélopidas, que fut réorganisé le κοινόν. Agelaos, le chef suprême élu par les Thessaliens en remplacement d'Alexandre de Phères, est appelé dans les documents athéniens ἄρχων, traduction attique du mot ταγός. Il est élu pour un temps indéterminé ; il commande les troupes de la ligue ; il représente ses concitoyens dans les relations internationales ; avec l'assentissement des députés, il conclut les traités de paix ou de guerre ; il prête le serment en tête des magistrats fédéraux. Le κοινόν est formé de l'union des quatre anciennes tétrarchies du pays ; chacune des quatre provinces (τετράς) a son polémarque (πολέμαρχος), auquel sont subordonnés des pézarques (πέζαρχοι), la cavalerie commune est commandée par des hipparques (ἵππαρχοι). Aux termes du traité avec Athènes, le serment est prêté par le ταγὸς au nom de toute la Thessalie, par les polémarques et les hipparques au nom de leurs tétrarchies respectives, par les chevaliers (ἱππεῖς) au nom de la caste aristocratique, enfin par les *hiéromnémons* (ἱερομνήμονες) ou députés des villes au conseil fédéral.

Cette résurrection de la liberté et de l'ancienne constitution thessalienne ne dura guère. Dès 360, Alexandre de Phères avait reconquis sa prépondérance et fait reconnaître par tout le pays son titre de ταγός. Ses successeurs héritèrent de sa dictature. Pour renverser les tyrans, les Aleuades de Larissa appelèrent Philippe II de Macédoine. C'était sacrifier l'indépendance réelle du pays.

1. *C. I. A.*, II, 88 ; *Mittheilungen deutsch. instit. in Athen*, II, 201.

Le dernier ταγός, Lycophron II, fut déposé et chassé. Dès lors, ce titre, conservé pieusement comme un souvenir du passé, ne désigna plus que des fonctions municipales. En 352 disparaît la ταγεία fédérale, qui durait depuis au moins trois siècles; en cette année se termine la série des magistrats éponymes de l'ancienne ligue thessalienne.

§ 2. — *Les ταγοί, magistrats éponymes de l'ancienne ligue thessalienne.* — Les ταγοί sont, comme nous l'avons dit, les magistrats suprêmes et éponymes de la confédération thessalienne, nommés à vie ou pour un temps indéterminé. Voici ceux que nous connaissons :

## I

### *Aleuas le Rouge*, de Larissa.

(VIIIe ou VIIe siècle.)

C'est à ce personnage qu'on attribuait l'organisation militaire du κοινὸν thessalien [1]. Il descendait, dit-on, d'Hêraklès et passait pour l'ancêtre commun des trois plus grandes familles thessaliennes, des Scopades de Crannon et des Créondes de Pharsale comme des Aleuades de Larissa [2]. D'après la légende, il avait dans sa jeunesse gardé les troupeaux sur l'Ossa et y avait eu des aventures merveilleuses [3]. Plutarque a enregistré une tradition naïve qui se rapporte à l'élection d'Aleuas [4]. Les Thessaliens, décidés à se choisir un chef commun, auraient envoyé à la Pythie des fèves où étaient inscrits les noms de plusieurs candidats. A la surprise générale, la prêtresse d'Apollon désigna le jeune

1. Harpokration, au mot τετραρχία : καὶ Ἀριστοτέλης δὲ ἐν τῇ κοινῇ Θετταλῶν πολιτείᾳ ἐπὶ Ἀλεύα τοῦ Πύῤῥου διῃρῆσθαί φησιν εἰς τέτταρας μοίρας τὴν Θετταλίαν. — Suidas, au mot Ἀλευάδαι.

2. Pindare, *Pythiq.*, X, 1; Hérodote, IX, 58; Ovide, *Ibis*, 509-510; Polyæn., VIII, 44; Ulpian, *ad. Dem. Olynth.*, 1. Cf. Bœckh, *explic. ad Pindar*, p. 332, et Buttmann (*abh. d. Berlin. Akad.*, 1823, p. 171).

3. Elian., *Hist. anim.*, VIII, 11.

4. Plutarque, *de Frat. amore*, 21.

Aleuas, à qui personne n'avait songé. Consultée une seconde fois, la Pythie confirma sa décision :

Τὸν Πυῤῥόν τοι φῆμι, τὸν Ἀρχεδίκη τέκε παῖδα,

« Je veux en effet parler d'Aleuas le Rouge, le fils d'Archedikê. »

Son oncle avait glissé dans l'urne une fève sur laquelle était inscrit le nom du jeune homme. Ces récits enfantins, dont l'imagination hellénique brodait l'existence des vieux législateurs, ne doivent pas faire suspecter la donnée historique. Dès le temps de Simonide, Aleuas est considéré comme le vrai fondateur du κοινὸν thessalien. Il vivait sans doute vers le début de l'ère des Olympiades. Dès les premières années du VI<sup>e</sup> siècle, Eurylochos, un de ses descendants, termine par son intervention la guerre de Cirrha [1]. Les Aleuades de Larissa ont fourni à la Thessalie plusieurs ταγοί; quand ils ne réussissaient point à faire élire un des leurs, ils prenaient volontiers les armes et même appelaient l'étranger. Leur ambition inquiète a excité contre leurs compatriotes les Perses de Xerxès, les Thébains de Pélopidas, les Macédoniens de Philippe.

## II

### *Scopas*, fils de Créon, de Crannon.

(Milieu du VI<sup>e</sup> siècle.)

C'est le législateur financier de la ligue thessalienne ; ses décisions faisaient encore autorité au temps de Jason de Phères [2]. Il est le chef de la maison des Scopades de Crannon, branche cadette des Héraclides Aleuades. Il était fameux par ses richesses, que Théocrite vantait encore dans ses *Idylles* [3]. Le poète Simonide a composé des thrènes et une ode triomphale en l'honneur de Scopas et de ses descendants [4].

1. Strabon, IX, p. 418.
2. Xénophon, *Hell.*, VI, 1, 19 : προεῖπε δὲ καὶ τοῖς περιοίκοις πᾶσι τὸν φόρον ὥσπερ ἐπὶ Σκόπα τεταγμένος ἦν φέρειν.
3. Théocrite, XVI, 36 et scholiastes ; Platon, *Protagoras*, 26 ; Phanias d'Eresos. (*Fragm. histor. græc.* Didot, II, 298.)
4. Bergk, *Anthol. lyrica*, p. 438, nº 5 « Σκόπᾳ τῷ Κρέοντος Θεσσαλῷ », et p. 442-443, nº 32 « εἰς Σκόπαδας. »

## III

*Antiochos*, fils d'Échecratidès, de Pharsale.

(Milieu du VI^e siècle.)

Antiochos appartient à la famille des Créondes de Pharsale, alliée aux Scopades de Crannon et aux Aleuades de Larissa. Ses richesses ont été chantées, comme celles de Scopas, par Simonide et Théocrite [1]. Le fils d'Antiochos, appelé Échécratidès comme son grand-père, fut élu ταγὸς dans la première moitié du V^e siècle.

## IV

*Aleuas II*, fils de Simos, de Larissa.

(Fin du VI^e siècle.)

Aleuas II a été célébré par Simonide, Pindare et Théocrite [2]. Ovide fait allusion à sa fin tragique :

*Quosque putas fidos, ut Larissæus Aleuas,*
*Vulnere non fidos experiare tuo* [3]

Nous savons par Hérodote que ses trois fils nouèrent plus tard des intrigues avec le roi des Perses et commandèrent les contingents thessaliens dans l'armée de Xerxès [4].

## V

*Cinéas.*

(511-510.)

Lors de l'expédition des Spartiates contre l'Attique, les Pisistratides menacés appelèrent à l'aide leurs alliés. Les Thessaliens, en vertu d'un décret de leur assemblée fédérale, envoyèrent à Athènes mille cavaliers sous le commandement de leur ταγὸς

1. Théocrite, XVI, 34-45 et scholiast. « ὥς φησι Σιμωνίδης. »
2. Pindare, *Pythiq.*, X, 1 sq.; — Théocrite, XVI, 34-45 et scholiastes.
3. Ovide, *Ibis*, 325.
4. Hérodote, VII, 6; IX, 58.

Cinéas [1]. Nous ne pouvons dire à quelle ville appartenait Cinéas. Hérodote l'appelle : « Κινέην ἄνδρα Κονιαῖον », ce que les éditeurs traduisent sans hésiter par « Cinéas, de Conium. » Malheureusement nous ne connaissons en Thessalie aucune localité de ce nom. Il est même possible que le mot Κονιαῖος désigne non pas la patrie, mais le père de Cinéas ; c'est la forme ordinaire du mot patronymique dans toutes les inscriptions du dialecte thessalien.

## VI

### *Thorax*, fils d'Aleuas, de Larissa.

(480-479.)

Thorax était ταγός de Thessalie au temps de l'expédition de Xerxès. Menacé sans doute dans son autorité par le parti qui avait déjà tué son père, il s'associa aux rancunes de ses alliés les Pisistratides, et il excita le roi des Perses contre la Grèce. Pourtant, à l'approche des Orientaux, la ligue thessalienne voulut faire cause commune avec les patriotes et envoya des députés à l'isthme de Corinthe ; l'avant-garde hellénique, qui se replia ensuite sur les Thermopyles, avait même occupé quelque temps la vallée de Tempe. Abandonnés à leurs propres forces, les Thessaliens renoncèrent à la lutte, et toutes leurs peuplades, les Perrhèbes, les Dolopes, les Ænianes, les Maliens, les Phthiotes, les Magnètes et les Thessaliens proprement dits firent leur soumission au grand roi. Avec ses deux frères, Eurypylos et Thrasydæos, Thorax accompagna les Perses et commanda les contingents de ses compatriotes. Il occupait une situation élevée dans l'armée de Mardonios, qui s'entretient avec lui sur le champ de bataille de Platée [2]. La défaite des Orientaux vint déjouer tous les calculs de Thorax et anéantir ses espérances. Après la guerre médique, les Grecs envoyèrent en Thessalie un corps d'armée

1. Hérodote, V, 63 : Θεσσαλοὶ δέ σφι δεομένοισι ἀπέπεμψαν κοινῇ γνώμῃ χρεώμενοι χιλίην τε ἵππον καὶ τὸν βασιλέα τὸν σφέτερον Κινέην ἄνδρα Κονιαῖον.

2. Hérodote, VII, 6 ; IX, 58 ; IX, 1 ; VII, 130.

chargé de punir les traitres. Les Aleuades réussirent à acheter le chef de l'expédition [1]. Mais leur attitude pendant les luttes de l'indépendance hellénique avait certainement ébranlé beaucoup leur autorité sur le pays. Il est à remarquer qu'à partir de la bataille de Platée nous ne connaissons aucun ταγὸς qui appartienne à la famille des Aleuades de Larissa. Ils se consumèrent dès lors en dissensions stériles et en vains efforts pour reconquérir le pouvoir. Ils continuèrent à nouer des intrigues avec l'étranger ; ils appelèrent les Thébains, puis Philippe de Macédoine, qui choisit parmi les Aleuades les stratèges de ses tétrarchies thessaliennes [2]. Plus tard, on cite encore plusieurs membres de cette famille, par exemple Medios, compagnon d'Alexandre, et Thorax, ami d'Antigone [3].

## VII

### *Echecratidès,* fils d'Antiochos, de Pharsale.

(Vers 480-460.)

Echecratidès, de la famille des Créondes de Pharsale, profita du discrédit où étaient tombés après la guerre médique les Aleuades de Larissa, et fut élu à la magistrature suprême de Thessalie, qu'avait d'ailleurs exercée son père [4].

## VIII

### *Orestès,* fils d'Echecratidès, de Pharsale.

(Avant 453.)

Orestès avait remplacé son père dans la charge de ταγὸς. Une insurrection éclata contre lui, fomentée sans doute par les Aleuades. Orestès fut obligé de s'enfuir et se réfugia en Attique. Il

1. Hérodote, VI, 72; Pausanias, III, 7, 8.
2. Théopompe, dans Athénée, VI, p. 249; Diodore, XVI, 14; Démosthène, *de Coron.*, p. 241.
3. Plutarque, *de Tranquill.*, 13; Strabon, XI, p. 530; Plutarque, *Demetr. vit.*, 29.
4. Thucydide, I, 111.

décida ses hôtes à le soutenir contre ses compatriotes. A la tête d'une armée d'Athéniens, de Béotiens et de Phocidiens, il rentra en Thessalie et marcha contre Pharsale. Mais les alliés ne purent forcer les lignes de la cavalerie thessalienne, qui couvraient la ville. Il fallut battre en retraite. Les Athéniens ramenèrent avec eux Orestès (453) [1].

Cette expédition des Athéniens en faveur du ταγός Orestès fut probablement entreprise à la suite du traité d'alliance que venaient de conclure Athènes, Argos et le κοινὸν thessalien [2]. C'est encore en vertu de cette convention qu'à la bataille de Tanagra la cavalerie thessalienne combat dans l'armée des Athéniens (455) [3]. Pendant la guerre du Péloponnèse, au moment des dévastations d'Archidamos en Attique, les Thessaliens envoient de même leur cavalerie au secours d'Athènes (431) [4]. Parmi les villes qui ont fourni les contingents, Thucydide cite Larissa, Pharsale, Crannon, Pyrasos, Gyrton, Pheræ. Il est à remarquer que, d'après le récit de l'historien, les cavaliers de chaque ville forment un groupe qui a ses chefs particuliers et indépendants [5]. On en doit conclure qu'à cette époque le κοινόν thessalien n'avait pas élu de ταγὸς ou dictateur commun. La confédération n'en subsistait pas moins, comme le prouve l'action collective des contingents thessaliens, combattant pour Athènes en exécution d'un traité conclu par le κοινόν. En 422, on accuse le Spartiate Brasidas de violer le territoire thessalien parce qu'il traverse le pays sans un permis des autorités fédérales [6]. L'action de l'assemblée commune sur les populations sujettes n'était pas affaiblie à cette époque, et, après le désastre des Athéniens en Sicile, le roi Agis de Sparte essaya vainement d'affranchir les

1. Thucydide, I, 111.
2. Thucydide, I, 102 : καὶ πρὸς Θεσσαλοὺς ἅμα ἀμφοτέροις οἱ αὐτοὶ ὅρκοι καὶ ξυμμαχία κατέστη.
3. Thucydide, I, 107.
4. Thucydide, II, 22 : ἡ δὲ βοήθεια αὕτη τῶν Θεσσαλῶν κατὰ τὸ παλαιὸν ξυμμαχικὸν ἐγένετο τοῖς Ἀθηναίοις.
5. Thucydide, II, 22 : κατὰ πόλεις ἄρχοντες.
6. Thucydide, IV, 78 : καὶ ἀδικεῖν ἔφασαν ἄνευ τοῦ πάντων κοινοῦ πορευόμενον.

Achéens Phthiotes et leurs voisins de la suzeraineté des Thessaliens [1]. Nous ne connaissons pas de ταγὸς pour cette période; mais nous avons vu que la ταγεία, magistrature extraordinaire, est indépendante de l'existence même de la confédération.

## IX

### *Lycophron de Phères.*

(Vers 404.)

Jusqu'à la fin du vᵉ siècle, les ταγοὶ connus appartiennent aux familles héraclides des trois grandes villes de Larissa, Crannon et Pharsale, qui groupaient autour d'elles toutes les autres. Au contraire, les dictateurs militaires du ɪvᵉ siècle sont originaires d'une cité nouvelle, Phères, qui exerce dès lors l'hégémonie. La ταγεία devient peu à peu une sorte de tyrannie héréditaire dans la même maison.

Lycophron est mentionné pour la première fois en 404. Il remporte alors une grande victoire sur les Larisséens et d'autres Thessaliens confédérés [2]. Il étend son autorité sur toute la Thessalie. En 395 éclate une insurrection, conduite par Medios, un Aleuade de Larissa, que soutiennent les États grecs ennemis de Sparte. Medios s'empare même de Pharsale [3]. Mais à ce moment arrive d'Asie Agésilas, allié de Lycophron. Les Thessaliens sont battus autour de Pharsale et sont rejetés dans les gorges du mont Narthakion [4]. Le tyran de Pheræ profite naturellement de la circonstance pour reconquérir toute son autorité.

Nous n'avons pas la preuve formelle que Lycophron se soit fait élire ταγὸς du κοινόν. Mais la suite des événements, la politique de son successeur Jason et l'examen de diverses monnaies thessaliennes rendent cette élection des plus vraisemblables. Sur des pièces d'argent de l'époque, le nom de Pheræ est associé à

1. Thucydide, VIII, 3.
2. Xénophon, *Hell.*, II, 3, 4.
3. Diodore, XIV, 82.
4. Xénophon, *Hell.*, IV, 3, 3.

ceux de plusieurs autres villes [1]. Or, nous possédons des médailles analogues du temps de Jason, où l'union monétaire se rapporte certainement à l'hégémonie de Phères et à la ταγεία de son dynaste [2]. La comparaison de ces monnaies permet de croire que Lycophron avait été, lui aussi, dictateur militaire des Thessaliens.

## X

### *Jason de Phères.*

(374-370.)

Jason, successeur et peut-être fils de Lycophron, est le plus célèbre des ταγοί de la confédération. Il imposa d'abord son alliance à la plupart des grandes cités de la région, puis aux Dolopes, aux tribus épirotes et aux peuples montagnards qui, depuis des siècles, avaient été le plus souvent soumis à la suzeraineté des Thessaliens. Mais Pharsale, forte de sa position militaire et appuyée sur les petites villes voisines, restait en dehors de son autorité. Alors Jason s'adresse à Polydamas, l'homme le plus influent de Pharsale, lui expose hardiment ses plans ambitieux, auxquels se lie la grandeur du pays tout entier. Polydamas songe quelque temps à résister et demande en vain du secours à Sparte ; enfin il accepte les propositions de Jason, promet de décider ses concitoyens à conclure alliance avec Phères et de travailler lui-même à l'élection dictatoriale. Bientôt une loi, votée à l'unanimité dans l'assemblée fédérale, confère à Jason le titre de ταγός. Aussitôt le dictateur réclame à chaque ville de la ligue et aux peuples sujets les contingents militaires. Il réunit huit mille cavaliers, vingt mille hoplites, enfin un corps de peltastes capable de tenir tête au monde entier. Il fait revivre les vieux règlements financiers de Scopas et exige le tribut des périèques [3]. Aucun État ne peut lui opposer des forces égales.

1. Duchalais, *Revue numismatique*, 1853, p. 255 et suiv. ; Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, II, p. 70.
2. Leicester Warren, *Greek federal coinage*, p. 22.
3. Xénophon, *Hell.*, VI, 1, 4; VI, 4, 28; Diodore, XV, 30.

Jason est pendant quelque temps l'arbitre de la Grèce ; il est ménagé par Lacédémone, dont il est proxène, et par les Thébains qui lui font la cour. Il laisse s'affaiblir l'une par l'autre les républiques helléniques, et, du haut d'une colline, il assiste tranquillement, l'arme au bras, à la déroute de Leuctres. Il équipe une flotte, il rêve de grands desseins, il songe à l'hégémonie de la Grèce, à la conquête de l'Asie : en 370, il tombe assassiné.

Dans ses rapports avec les Thessaliens, Jason paraît avoir respecté les formes ordinaires de la constitution fédérale. Son titre de dictateur militaire suffisait à lui assurer une autorité absolue sur l'armée et les finances de la ligue. Son nom ne paraît pas même sur les monnaies de Pheræ. Il semble avoir toujours exercé le pouvoir, comme il l'avait conquis, avec le respect apparent de la légalité.

## XI

*Polydoros de Phères.*

(370.)

Polydoros, frère de Jason, est élu ταγός. Dans un voyage à Larissa, il meurt tout à coup, tué, dit-on, par Polyphron [1].

## XII

*Polyphron de Phères.*

(370-369.)

Polyphron, frère de Jason et de Polydoros, est élu à son tour et garde le pouvoir un an. « Avec Polyphron, dit l'historien, la ταγεία devient semblable à une tyrannie. » Le dictateur exile beaucoup de Thessaliens; à Larissa et à Pharsale, il fait périr de nombreux citoyens, entre autres Polydamas [2].

1. Xénophon, *Hell.*, VI, 4, 33.
2. *Ibid.*

## XIII

### *Alexandros de Phères.*

(369-364.)

Alexandros, neveu de Polyphron, le tue pour venger, disait-il, Polydoros et détruire la tyrannie [1]. Mais il n'a rien de plus pressé que d'imiter son prédécesseur. « Ce fut, dit Xénophon, un ταγὸς dur aux Thessaliens. » Les Aleuades de Larissa croient l'occasion favorable pour eux-mêmes. Ils appellent le roi de Macédoine, qui s'empare de Larissa et de Crannon, mais traite la Thessalie en pays conquis [2]. Les Aleuades se tournent alors vers les Thébains. Pélopidas entreprend plusieurs campagnes, mêlées de succès et de revers : en 364, il est tué au milieu de sa victoire de Cynoscéphales. Une nouvelle armée thébaine achève la ruine du tyran de Phères, qui conserve seulement l'autorité sur sa ville natale [3].

## XIV

### *Agelaos.*

(364-360.)

Les Thessaliens, délivrés de la domination d'Alexandros, réorganisèrent leur κοινὸν en dehors de lui et contre lui. Nous avons décrit plus haut cette nouvelle constitution fédérale, qui a pour base les tétrarchies traditionnelles. Le chef éponyme de la ligue, Agelaos, commande l'armée commune, a autorité sur les magistrats fédéraux inférieurs, préside l'assemblée et la représente dans les relations internationales. En 361-360, un traité d'alliance offensive et défensive se conclut entre le κοινὸν et les Athéniens, qui s'engagent par serment à soutenir le nouveau ταγὸς et à s'opposer au rétablissement de la tyrannie [4].

1. Xénophon, *Hell.*, VI, 4, 35.
2. Diodore, XV, 61.
3. Diodore, XV, 67-80; Plutarque, *Pelopidas*, 25-26 et 35; Xénophon, VI, 4, 33-34.
4. C. I. A., II, 88; *Mittheil. deutsch. Instit. Athen.*, II, p. 201.

## XV

*Alexandros de Phères.*

(360-359.)

Ce traité des Thessaliens et d'Athènes est sans doute resté lettre morte. A la faveur des troubles qui suivirent la bataille de Mantinée, Alexandros de Phères recouvre son autorité sur la Thessalie. Il est redevenu le ταγὸς tout puissant de la confédération, quand il meurt, en 359, assassiné par sa femme et ses beaux-frères [1].

## XVI

*Tisiphonos de Phères.*

(359-353.)

Tisiphonos, beau-frère d'Alexandros, hérite de la ταγεία thessalienne et meurt en 353 [2].

## XVII

*Lycophron II, de Phères.*

(353-352.)

C'est le dernier des ταγοὶ de la ligue. Il prend part à la guerre sacrée et s'allie à Onomarchos de Phocide. Les Aleuades de Larissa ouvrent la Thessalie aux Macédoniens. Philippe force Lycophron à s'enfuir, rétablit à Phères un gouvernement républicain, se fait céder une partie des revenus de la province, met garnison dans Pagases et dans les places de Magnésie. Dès lors, la Thessalie est le jouet des ambitions étrangères; elle ne conserve que les apparences de l'autonomie. Dans un pays qui n'a

1. Xénophon, *Hell.*, VI, 4, 37.
2. *Ibid.*

plus de politique propre et que surveille ou divise l'autorité méfiante des Macédoniens, une dictature extraordinaire n'a plus de raison d'être. Les Thessaliens la regrettent d'autant moins qu'elle rappelle les fâcheux souvenirs des derniers tyrans. Le nom de l'ancienne ταγεία du κοινὸν thessalien ne désignera plus désormais que des fonctions municipales[1].

Paul Monceaux.

(*A suivre.*)

1. Les inscriptions thessaliennes des siècles suivants mentionnent fréquemment les collèges des ταγοὶ municipaux; ils comprennent cinq membres à Pharsale, Crannon, Larissa, Kierion (Cauer, *delectus*, 395, 400, 409; Le Bas, II, 88, suiv.), sept à Phalanna (*Mittheil. deutsch. Instit. Athen*, VIII, 105), trois à Lamia. (Cauer, 386), etc.

# HISTOIRE GÉOLOGIQUE

# DE MÉTELIN ET DE THASOS

(PLANCHES IX ET X)

Dans le courant des mois d'avril et de mai 1887, nous avons visité les îles de Mételin (antique Lesbos) et de Thasos pour en faire la carte géologique; nous nous proposons de donner ici un résumé succinct des résultats obtenus en insistant particulièrement sur les points qui peuvent avoir un intérêt pour les archéologues.

Nous joignons à cette étude des cartes de ces deux îles dressées d'après les levés à la boussole faits par nous-même au cours de notre voyage pour reporter nos contours de roches et qui, comme il est aisé de s'en rendre compte, diffèrent singulièrement des cartes de l'amirauté anglaise (les plus complètes jusqu'ici), où le relief du sol, le nom et la position des villages sont presque partout défigurés.

## 1° MÉTELIN

Les principaux éléments géologiques que l'on rencontre à Mételin sont les suivants :

1° *Terrain primitif.* — Micaschistes avec marbres intercalés;

2° *Roches éruptives.* — Trachytes, andésites avec obsidiennes et conglomérats trachytiques, rhyolithes, lherzolithes, serpentines, basaltes, etc.;

3° *Terrains sédimentaires.* — Calcaire miocène lacustre à cérites avec bancs de lignite intercalés, sables et poudingues probablement pliocènes, alluvions anciennes et récentes.

La répartition de ces diverses roches est assez simple :

1° Les *micaschistes et marbres* qui forment une série de bancs alternés atteignant parfois des épaisseurs considérables ont tous une direction nord-nord-est-sud-sud-ouest avec un pendage ouest.

Ils sont particulièrement abondants à l'est de l'île où ils forment une large bande comprise entre deux droites nord-nord-est-sud-sud-ouest passant, l'une à deux kilomètres à l'est de Mételin, l'autre un peu à l'ouest de l'Olympe.

Quelques lentilles de ce même terrain alignées de même nord-sud se retrouvent : aux environs d'Erissos et au nord du monastère de Pithari (marbre), au nord de Sigri, sur la côte (micaschiste).

Sur la côte d'Asie, à l'est, le même terrain de micaschistes avec des schistes talqueux et des calcschistes paraît, d'après les renseignements qui nous ont été communiqués, se retrouver avec la même direction.

Nous sommes donc ici en présence d'un grand plissement dans le sens est-ouest de la première croûte de consolidation terrestre (micaschistes et marbres), plissement provoqué sans doute très anciennement, comme tous ceux du même genre, par la nécessité où s'est trouvée cette croûte de s'ajuster comme un vêtement devenu trop ample sur le noyau interne qui allait sans cesse en se refroidissant et se condensant.

Ce plissement, dont nous aurons l'occasion de reparler à propos de Thasos, remonte sans doute aux époques les plus reculées de notre globe. Il paraît être assez généralement antérieur aux premières roches éruptives, c'est-à-dire aux granites, qui presque toujours ont profité, pour arriver au jour, des zones de moindre résistance que ces plis mêmes leur offraient.

A un autre point de vue, nous devons attirer l'attention sur l'abondance très remarquable du marbre dans le terrain primitif de l'Archipel. Le mont Olympe tout entier est constitué d'une de ses lentilles et la falaise presque verticale par laquelle il se termine à l'ouest n'est que la surface naturelle d'un feuillet

redressé avec sa direction nord-sud et un pendage ouest très abrupt.

Quant à la contemporanéité du marbre et du micaschiste, elle est bien démontrée en une foule de points par les alternances de ces deux roches qui apparaissent nettement sur des tranchées de chemins lorsque les couches sont un peu minces.

2° La série des roches éruptives modernes est très remarquable à Mételin; ce n'est pas ici le lieu d'en décrire les variétés minéralogiques, nous retiendrons seulement ce fait intéressant qu'il n'y a dans cette île aucune trace de la série éruptive ancienne (granites, granulites, etc.) et que l'activité interne ne semble s'y être réveillée qu'à l'époque tertiaire éocène pour livrer passage aux seysentines et aux andésites; ensuite elle a continué jusqu'à l'époque pliocène (basaltes); mais, tandis qu'au sud de l'Archipel les volcans modernes poursuivaient jusqu'à nos jours leurs éruptions, à Mételin les phénomènes ignés ont été interrompus au milieu de la période pliocène.

Les conglomérats trachytiques occupent des surfaces énormes à l'ouest de l'île, sur tout le pourtour des massifs trachytiques. Ils sont disposés par bancs stratifiés à blocs généralement anguleux reliés par une pâte elle-même trachytique et contenant en quelques points (particulièrement à la montée de Sigri vers le mont Orthymnos et dans l'îlot de Sigri) des débris de bois silicifié. Les angles bien conservés des cailloux montrent que la sédimentation a joué un rôle très faible dans la formation de ces conglomérats, qui paraissent avoir coulé en roulant des fragments solidifiés et brisés comme le fait souvent la lave.

On peut observer que dans l'ouest les bancs de conglomérats ainsi que les coulées de trachytes elles-mêmes plongent presque tous à partir du sommet trachytique de l'Orthymnos, qui aurait été par suite le centre de l'éruption.

Au nord-est de l'île, dans la région du mont Lepethymnos, il n'y a plus de conglomérats, mais les roches en place, trachytes et andésites.

La *serpentine* dérivant de péridotites et de lherzolithes est très

abondante à Mételin et quelquefois fort belle. Sa masse la plus importante se trouve à l'ouest de l'Olympe, au Microlimni et Megalimni et jusqu'à la forêt de Tschamlik. Là, en descendant du plateau de Tirana (300 mètres au-dessus de la mer) à celui de Vastria (250 mètres), on voit une épaisse coulée d'andésite se terminer au nord par une falaise brusque au pied de laquelle commence la serpentine, dont la venue antérieure est par là démontrée.

Cette serpentine contient un amas de fer chromé au voisinage du golfe d'Iéro. D'autres épanchements de la même roche se retrouvent en plusieurs points, à Vatoussa, à Drota, au cap Malea, etc.

Les éruptions de *basalte* sont localisées sur les rivages de l'île : sur la côte est, de Mestegna au cap Malea; sur la côte nord-ouest, du côté de Molivo. Comme nous le verrons, toutes les sources minérales sont également situées sur les côtes, qui représentent dès lors des zones de moindre résistance où l'activité interne a trouvé depuis l'époque pliocène un plus facile passage.

La basalte recoupe nettement en plusieurs points le calcaire lacustre miocène.

*Terrains sédimentaires.* — Les terrains sédimentaires ne jouent qu'un rôle insignifiant dans la constitution de l'île de Mételin. Ils ont seulement formé deux étroites bandes de calcaire lacustre miocène, l'une sur la côte est autour de Mételin, l'autre sur la côte nord-ouest vers la pointe Orthymnos et la pointe de Telonia.

Ce calcaire lacustre contient au nord de Sigri, près de Telonia, quelques petits bancs de lignite où, en 1842, un nommé Ahmet Effendi, de Mételin, fit des recherches pendant une année.

Jusqu'à l'époque pliocène, l'île de Mételin n'ayant reçu aucun dépôt marin était par suite émergée; d'où il résulte ce fait déjà présumé d'après d'autres explorations dans l'Archipel, que la mer Égée est de formation extrêmement récente. A l'époque miocène, il y eut seulement au centre de ce continent (remplacé aujourd'hui par la mer) quelques lacs d'eau saumâtre qui, près de Mételin, paraissent avoir eu à peu près les rivages de la mer actuelle.

L'histoire géologique de Mételin nous apparaît dès lors avec les phases suivantes :

D'abord le globe incandescent détaché du soleil qui constituait notre terre se solidifie à la surface, une croûte se forme (micaschistes et marbres).

Bientôt, le noyau igné se condensant, cette croûte se plisse. Dans le côté de l'Archipel qui nous occupe, c'est comme si elle avait subi un refoulement de sens est-ouest, les feuillets primitifs s'alignent suivant une direction nord-sud; à Mételin ils s'inclinent vers l'ouest.

Puis commence une longue période de repos, l'Asie Mineure est reliée à la Turquie, un large continent couvre l'Archipel, la mer Méditerranée ne commence que beaucoup plus au sud.

Enfin, après ce grand silence du jurassique et du crétacé, au début de l'éocène, la terre se réveille, les éruptions de serpentine, de trachyte et d'andésite donnent à l'île de Lesbos son relief actuel en même temps que des affaissements locaux produisent des lacs à Mételin, à Telonia.

Pourtant le continent subsiste toujours de l'Asie à l'Europe, un immense espace sauvage, analogue aux plaines de l'Afrique où vivaient les quadrupèdes gigantesques retrouvés à Pikermi. Sur tout l'emplacement de la mer Égée erraient alors les rhinocéros à deux cornes, les hyènes, les hipparions semblables aux zèbres, l'helladotherium pareil à la girafe, le mastodonte à dents mamelonnées, le machairodus à canines en forme de poignard.

Mais pendant le pliocène les éruptions continuent (cette fois basaltiques), affectant principalement les zones de rupture le long des rivages des anciens lacs; ces effondrements continuent, toujours suivant ces mêmes lignes ; les lacs sont remplacés par une grande mer, et Mételin devenu île en émerge tel à peu près qu'aujourd'hui, le golfe de Port-Iero seulement un peu plus profond. Le calme se rétablit, et actuellement le seul signe d'activité interne qui subsiste, ce sont les eaux thermales, qui remontent par les fractures anciennes des rivages après s'être réchauffées dans les profondeurs de la terre.

*Produits utiles. — Gisements métalliques. — Sources thermales.* — L'île de Mételin renferme quelques gisements métalliques. Près de Scopelo, au nord, des mouches d'antimoine (stibine) existent dans un filon de quartz au milieu du micaschiste.

Entre le mont Olympe et Kéramia, la serpentine contient un bel amas de fer chromé associé à de la silice.

Le *cuivre* se rencontre en plusieurs points. Entre Molivo et Skammia, sur la côte à trois quarts d'heure de Molivo, il y a des injections de silice et de calcite dont quelques-unes contiennent un peu de cuivre et la plupart de l'hématite rouge (oxyde de fer); un peu plus loin il y a un filon de quartz avec mouches vertes et bleues de cuivre.

Au sud de Vatoussa un énorme dyck de quartz, qui forme une haute montagne, contient aussi un peu de cuivre; enfin, il en existe près de Mestegna.

Le *fer* est fréquent à Molivo, à Agra, à Paraquila, etc. Aucun de ces gisements ne paraît avoir été connu par les anciens; c'est seulement sur la côte sud qu'il semble y avoir eu quelques exploitations.

A l'ouest de Potamos de Plumari, on nous a signalé un dépôt de scories; la région est assez minéralisée, il s'y trouve de la pyrite de fer en plusieurs points, un peu de galène du côté de Scopelo, etc., sans que nulle part les métaux semblent en quantité suffisante pour motiver une exploitation.

Un autre dépôt de scories existe aux environs de Mesotopos, à Asomatos.

L'*alun* forme plusieurs masses importantes résultant de l'action des émanations sulfureuses sur les feldspaths décomposés du trachyte. Les principales sont entre Agra et Mesotopos, au nord de Paraquila, à Stipsis et près de Chydera. Dans la première on trouve épars au milieu d'une terre blanche, aluneuse, à la saveur amère, un grand nombre de cristaux de gypse (sulfate de chaux); dans la dernière il y a quelques nids de soufre.

*Sources thermales.* — Les sources thermales sont assez nombreuses à Mételin, et quelques-unes paraissent connues depuis

l'antiquité. Elles se trouvent généralement sur le rivage de la mer et proviennent des eaux tombées sur les hautes montagnes, qui sont descendues par des cassures à des profondeurs considérables et s'y sont mélangées avec des infiltrations marines. Leur minéralisation vient surtout du sel marin (chlorure de sodium).

Cette action alcaline jointe à leur température les classe à côté des eaux de Bourbon-L'Archambault, Néris, etc., comme propres à la guérison des rhumatismes, maladies nerveuses, etc., et quelques-unes (en particulier celles de Polichnitos) sont susceptibles de prendre un large développement. Nous les décrirons en faisant le tour de la côte.

1° Un peu au nord de la ville de Mételin, à 500 mètres à l'ouest de la route et de la côte, on trouve au pied des premiers soubassements de calcaire métamorphique, quelques restes d'un captage antique; il y a là une source chaude qui, aujourd'hui, n'est pas utilisée;

2° Près du chemin de Moria, l'existence d'une ancienne source, aujourd'hui tarie, paraît prouvée par cette inscription en caractères énormes qu'on distingue encore sur le rocher : Των γναφεων;

3° Un peu plus au nord, à Thermi, des sources abondantes, alcalines et d'une température de plus de 50° sortent au pied du calcaire métamorphique. Ces sources sont connues depuis l'antiquité, comme le prouvent les nombreuses inscriptions publiées par les premiers visiteurs. Artémis était la déesse de l'endroit, à elle étaient offertes les plus riches fêtes, c'est d'elle et non pas d'Esculape qu'on implorait la guérison. La période la plus florissante pour Thermi fut l'époque romaine; aujourd'hui quelques malades s'y soignent encore dans un établissement composé à l'orientale d'une piscine voûtée, remplie d'une épaisse buée et ouverte sur l'extérieur;

4° Un peu à l'est de Molivo, au bord de la mer, il y a une source à 40° dans une région très fendillée et pénétrée de nombreuses injections minéralisées de silice et de calcite dans le trachyte; cette source est captée aujourd'hui;

5° Conze cite, d'après Landerer, une source à Liota, près Telo-

nia, que nous n'avons pas vue. Elle aurait une grande réputation dans le pays et il s'y ferait, le 23 avril, une panigyris très fréquentée;

6° Les sources de Polichnitos sont extrêmement abondantes et du plus haut intérêt. Un peu à l'est du village, dans une large vallée d'aspect morne où poussent seulement une herbe rare et quelques joncs, on voit monter de tous les côtés des colonnes de fumée jalonnant le lit d'un ruisseau. Ce sont des sources très chaudes (à 85°) dont l'une a été captée dans une piscine qui forme un bâtiment isolé au milieu de ce désert. Les sources sortent du trachyte. Elles contiennent du chlorure de sodium en abondance avec du fer, elles déposent un sel blanc, de la rouille et des conferves vertes;

7° A une heure à l'ouest de Potamos, à Griphti, près d'un rocher où la légende voit une femme métamorphosée en statue, existe une source chaude alcaline.

8° Au fond du port Iéro, sur la route de Mételin à Ayassos, une source chaude à 37° a été captée. Elle jaillit au milieu de bancs de galets et sables agglomérés (pliocènes ou quaternaires) qui n'occupent qu'une largeur de quelques mètres entre la mer et le marbre blanc.

## 2° THASOS

La constitution géologique de l'île de Thasos est des plus simples.

Elle se compose uniquement de gneiss, de micaschiste et de marbre intercalé.

Les alternances de ces roches sont très multipliées; les couches, au lieu d'affecter une direction presque nord-sud comme à Mételin, sont ici très nettement est-ouest.

Le sens du refoulement a donc été nord-sud. On peut dire qu'en gros l'île entière a été constituée par un pli anticlinal (pli saillant) du terrain primitif dont l'axe passe, à l'ouest, vers le petit Casavithi, à l'est, à mi-chemin entre Potamia et Théologos,

et qui comprend la chaîne très élevée du Trapeza, de l'Ipsarion et du Saint-Élie également est-ouest.

Au nord de ce pli anticlinal, un synclinal forme la vallée de Volgaro. Au sud, un autre se trouve au sud de Théologos.

Le marbre forme les belles carrières d'Alki (au sud) décrites par M. Perrot[1], qui ont été très activement exploitées par les anciens. En plusieurs points on voit sur les fronts de taille les découpures des blocs enlevés, qui avaient de $1^{m},20$ à $1^{m},40$ de longueur, sur $0^{m},40$ à $0^{m},60$ de large, et de tous côtés on trouve des amas de débris et d'éclats provenant des exploitations.

Le micaschiste contient en quelques points des minéraux curieux : le grenat d'abord, qui y est fréquent, puis la staurotide et le disthène, minéraux assez rares dont nous avons trouvé un beau gisement à l'est de Théologos.

En dehors de cette croûte primitive de gneiss, micaschiste et marbre, l'île de Thasos ne contient que quelques poudingues récents à l'ouest. On n'y rencontre pas trace d'éruptions, ni trachytiques ni modernes.

L'intérêt de cette île est dans les restes d'exploitations antiques de métaux, qui y sont très nombreux. Toute la région ouest, depuis Casavithi jusqu'à Moriés, est traversée de filons, probablement de l'époque tertiaire éocène, où pénètrent d'anciennes galeries écroulées ; et certaines vallées renferment des amas énormes de scories.

Le centre le plus important est Kakirachi (au sud-ouest de l'île); là, au milieu du marbre, se trouve une abondante venue de sidérose (carbonate de fer) dont on peut constater la présence dans le village même et qui a été accompagnée par quelques autres métaux, cuivre, antimoine, argent, etc.

Dans la colline au sud-est du village, il existe en plusieurs points des traces d'exploitation.

A la cote 380, presque au sommet, sur le versant nord se trouve une première galerie de 3 à 4 mètres de profondeur sur $1^{m},50$ de

1. *Archives des missions scientifiques*, 1864, tome Ier, page 86.

haut, éboulée au fond; elle a été creusée dans un filon à remplissage principalement barytique avec un peu de fer et quelques mouches de cuivre.

Au sud-ouest, vers l'autre versant, les galeries sont nombreuses; partout le filon y apparaît nettement dans un calcaire fracturé; c'est du cuivre gris antimonial (c'est-à-dire un des minerais de cuivre les plus recherchés, presque toujours argentifère) avec une gangue barytique et un chapeau oxydé où l'on trouve des carbonates de cuivre bleus et verts (malachite et azurite), de l'oxyde de fer, quelques cristaux de sulfate de chaux, etc.

Il reste devant l'une des galeries un assez gros tas de minerai extrait et abandonné, dont nous avons pris un échantillon au hasard, qui s'est trouvé contenir :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cuivre. . . . . | 28,37 kg | pour 100 kil. | de minerai. |
| Antimoine. . . | 24,20 | — | — |
| Argent. . . . . | 0,960 | 1,000 | — |

Dans le ruisseau, au-dessous, une autre galerie a recherché également le cuivre; le filon recoupe en ce point le micaschiste.

Les scories sont abondantes sur la montée de Kakirachi à ces filons, mais leur amas le plus considérable se trouve dans la première vallée entre Kakirachi et Sotiro. Il a là, sur presque toute la largeur de la vallée, 3 à 4 mètres de profondeur; c'est un tas analogue à celui que l'on retrouve aujourd'hui au Laurium, près d'Athènes, et qui, vu les procédés relativement imparfaits dont se servaient les anciens, vaudrait peut-être la peine, à lui seul, d'être exploité avec fruit. Au-dessus se trouvent des galeries de mine.

Un nouvel amas de scories cuivreuses existe encore dans le dernier ravin qui précède Sotiro.

Enfin, on nous a signalé ou montré de loin dans cette région un grand nombre d'autres galeries de mine : l'une au sud de Moriés (L) dont le minerai, d'après les indications fournies, doit être de la galène avec un peu de calamine (minerai de zinc);

l'autre au sud d'Agios Martis (M), prolongation des filons de Kakirachi, d'où l'on a tiré du cuivre; plusieurs galeries en N, près de la rade de Casavithi, dans quelque filon de cuivre, etc.

Tous ces faits démontrent, à n'en pas douter, l'existence d'un centre d'industrie considérable en ce point au temps des Athéniens.

Nous avons examiné les scories qui en subsistent pour les comparer au minerai et chercher par là à nous rendre compte des procédés de traitement qui avaient pu être employés.

L'analyse d'une de ces scories a donné :

| | |
|---|---|
| Silice | 66,30 |
| Oxyde d'antimoine | 4,30 |
| Oxyde de cuivre | 1,86 |
| Oxyde de fer | 18,00 |
| Chaux | 8,80 |
| Soufre | traces |
| Argent | traces |
| Total | 99,26 |

Si on la compare à celle du minerai que nous avons reproduite plus haut, on voit qu'on était arrivé à extraire de celui-ci presque tout le cuivre et tout l'argent. En outre, le soufre a disparu, ce qui n'a pu être obtenu que par un grillage; il y a eu introduction de chaux (8 0/0) et la silice est restée en proportion considérable (66 0/0), peut-être en partie non combinée aux bases. Dès lors il est probable que l'on a dû commencer par griller le minerai, puis par le fondre avec addition de calcaire, opérations qui, répétées plusieurs fois, sont encore la base du traitement du cuivre dans bien des pays.

D'après Hérodote, il y aurait eu en outre des mines d'or dans la région de Kynira, au sud-est. En 1864, M. Perrot parcourut avec soin tout ce pays sans y trouver ni une trace d'exploitation ni même un souvenir perpétué par la tradition; pressé par le temps, nous ne sommes pas retourné de ce côté où nous n'au-

rions sans doute pas été plus heureux. Mais il ne serait nullement impossible, si l'on a réellement extrait de l'or de Thasos, que ce fût dans les filons mêmes de Kakirachi. Le cuivre gris est assez fréquemment aurifère, et quoiqu'il n'y eût pas trace d'or sur le seul échantillon qui a été analysé, rien ne prouve qu'en d'autres points de la même région on n'en aurait pas rencontré.

## 3° CAVALLA, MONT ATHOS, SALONIQUE

Nous avons dit que le terrain primitif (gneiss, micaschistes et marbres) formait l'ossature des deux îles de Mételin et de Thasos, les seules que nous ayons visitées dans l'Archipel. Sur la côte sud de Macédoine, nous avons retrouvé également les mêmes roches qui étaient, comme nous l'avons dit, tout naturellement reliées à ces deux îles jusqu'à l'époque tertiaire post-miocène où s'est formée la mer Égée. A Cavalla, en face Thasos, le gneiss affleure sur toute la côte. Quand on suit la route de Cavalla à Philippes, c'est encore lui que l'on rencontre, alternant comme dans les îles avec du marbre; tout le Symbolon est en gneiss injecté, sur le versant nord, de granulite; au bas de la descente, sur la plaine de Philippes, on entre dans le marbre, les bandes étant comme à Thasos de direction est-ouest.

De même la presqu'île du mont Athos est formée de gneiss et micaschistes dirigés nord-ouest-sud-est dont les plis ont constitué les trois promontoires; et le micaschiste, près du couvent de Vatopédion, est criblé de gros grenats avec un peu de staurotide.

Enfin, à Salonique c'est encore le même terrain que l'on retrouve et qui, par suite, doit, selon toute probabilité, former toute cette côte sud de Turquie.

L. DE LAUNAY.

---

# LISTE DES OCULISTES ROMAINS

## MENTIONNÉS SUR LES CACHETS

Le musée de Saint-Germain va prochainement exposer, dans la salle XVI, une collection de cachets d'oculistes, originaux et moulages, comprenant une nombreuse série d'empreintes données par le Cabinet des Médailles et par M. Héron de Villefosse. Nous pensons qu'il est utile, à cette occasion, de mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue* la liste des noms des oculistes romains mentionnés sur les cachets. Celle que nous donnons ici est certainement incomplète : notre but est de provoquer des rectifications et des additions que nous accueillerons avec reconnaissance et que nous nous empresserons de publier.

La plupart des oculistes portent les *tria nomina :* le gentilice, comme le prénom, est souvent abrégé. Notre liste est dressée par ordre alphabétique des gentilices, qui sont imprimés en petites capitales, mais nous avons fait aussi figurer, à leur rang alphabétique, les *cognomina*, en renvoyant aux gentilices qui les accompagnent. Les noms sont suivis de l'indication des publications les plus récentes (G. = Grotefend ; V. T. = Villefosse et Thédenat, *Cachets d'oculistes romains*, 1882; Kl. = Klein, *Bonn. Jahrb.*, 1875, cahier LV-LVI, p. 93-135). La dernière colonne comprend l'indication de la provenance et celle du propriétaire, lorsque nous avons pu les découvrir.

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES, MUSÉES |
| --- | --- | --- |
| M A C | G., n° 1. | Bayeux. |
| ABLAPTVS. | Voir *Martinius.* | Vieux (Calvados). |
| ACHILLEVS. | *Rev. arch.*, 1886, I, p. 89. | Amiens, 1884 ; musée de Péronne. |
| Publius AELIVS Theophiles. | G., n° 2. | Sienne. |
| AELIVS Fotinus. | V. T., p. 14. Forme triangulaire rare. | ? Collection Crignon de Montigny et cabinet des médailles. |
| [ae]LIVS (?) Tryfon. | V. T., p. 13 ; cf. Mowat, *Bull. Soc. antiq.*, 1881, p. 109, et plus loin *Cornelius.* | Collanges (Puy-de-Dôme). Appartenait, en 1882, à M. Cohendy, archiviste du Puy-de-Dôme. |
| AGATHO. | Voir *Fanius.* | Sainte-Colombe. |
| Cnaeus ALBINIVS Natalis. | *Catalogue Hoffmann*, 1886, p. 43, n° 160. | Reims ; vendu à Paris en 1886. |
| ALBVCIVS — | Kl., p. 101. | Naix ; mus. de Besançon. |

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES, MUSÉES |
|---|---|---|
| Quintus ALBVS Vitalio. | *Bull. Soc. antiq.*, 1884, p. 158. | Vertault (Côte-d'Or); musée de la Société archéologique du Châtillonnais. |
| ALEXANDER. | Voir *Luccius*. | Maestricht. |
| Gaius ALIENUS Maturus. | *Bull. Soc. antiq.*, 1883, p. 122, 123. Inscription en caractères directs; authenticité suspecte. | Provenance inconnue (Clermont-Ferrand?); était en 1882 dans une collection particulière à Rouen. |
| Quintus ALLIANVS Threptus. | V.T., *Bull. monum.*, 1882, p. 664. Cf. un autre Threptus, V.T., p. 138. | Amiens. Trouvé le 21 juin 1879, avec des instruments de chirurgie. |
| AMANDIO. | Voir *Vitalius*. | Daspich (Moselle). |
| AMANDVS. | Voir *Asut.*, *Julius*, *Valerius*. | Lambèse; Bavai; Ballast-Hole. |
| Gaius AN(NIVS) Censorinus. | Desjardins, *Rev. arch.*, 1873, t. XXV, p. 260; Kl., p. 106. A six pans et huit faces. Porte aussi le nom de *Victor*. | Bavai. Était, en 1873, chez M. Anatole Crapez à Bavai. |
| ANTISTIVS | G., n° 3. | Mandeure. |
| Lucius ANTONIVS Epictetus. | G., n° 4. | Bavai (?) Était, en 1867, chez le comte de Moras, à Gussignies (Nord). |
| ANTONIVS Secundus. | *Korrespondenzblatt der westd. Zeitschr.*, 1888, p. 49. | Cercle de Bitburg; collection privée. |
| APOLAVSTVS | V. T., *Bull. monum.*, 1882, p. 663. | Amiens, dans un tombeau gallo-romain (1882). Collection Palustre. |
| APOLLINARIS (?) (Voir *Claudius*) | G., n° 63. N'est peut-être pas le nom d'un oculiste; le cachet en porte déjà trois, *Titus Livius*, *Marcus Catulus*, *Martius Servandus*. | Wiesbaden. |
| ARIOVISTVS. | Voir *Vindacius*. | Kenchester. |
| ARISTON (?) | Voir *Julius*. | Lillebonne. |
| Gaius ASVT. Amandus (?) | Bertherand, *Rev. africaine*, 1875, p. 483. | Lecture douteuse d'un cachet aujourd'hui perdu, qui aurait été trouvé à Lambèse. |

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES, MUSÉES |
|---|---|---|
| Lucius ASVETINIVS Severus. | G., n° 5 : *Bull. monum.*, 1883, p. 177. Sur le même cachet, *Hirrius Firminianus*. | Reims. |
| ATTALVS. | Voir *Julius*. | Paris. |
| Gaius ATTICVS Latinus. | G., n° 6. Sur le même cachet, *Julius*. | Dijon. Musée lapidaire de Lyon. |
| Titus ATTIVS Divixtus. | G., n° 7. | Karlsburg (Transylvanie). Musée de Vienne, en Autriche. |
| BALBINVS. | Voir *Tittius*. | Les-Martres-d'Artières. |
| BARBARVS. | Voir *Silius*. | Bavai. |
| BASILEVS. | Voir *Latinius*. | Campagne romaine. |
| BLANDVS. | Voir *Cintusminius*. | Musée de Lyon. |
| C. | Voir *M. A. C.* | Bayeux. |
| Marcus C. Celsinus. | G., n° 8. | Saint-Chéron (Seine-et-Oise). |
| Titus C. Philumenus. | G., n° 9. | Thouri en Sologne. |
| Gaius CAE. Catodus. | G., n° 10. Associé à *Junius Heli*..... | Brumath, en Alsace. |
| Lucius CAEMIVS Paternus. | G., n° 11 ; V. T., *Bull. monum.*, 1881, p. 264. | Lyon. |
| Quintus CAER(ELLIVS) Quintilianus. | G., n. 12. | Saint-Marcoulf, en Normandie, près de Saint-Mercure-de-l'Isle(Manche). |
| CALENVS. | Voir *PO...* | Beauvais. |
| CALLISTVS. | Voir *Iulius*. | Charbonnier (Puy-de-Dôme). |
| CAMPANVS. | V. T., p. 187 ; *Rev. Soc. Sav.*, 1881, t. IV, p. 223. | Sens. Collection Julliot, à Sens. |
| Gaius CAP(ELLIVS?) Sabinianus. | G., n° 13. ; *C. I. L.* V, 8124 (1.) | Gênes ? |
| Quintus CARMINIVS Quintilianus. | G., n° 14. | Mayence. |
| Quintus CARMINIVS Quintilianus. | G., n° 18. Sur le même cachet, *Claudius Apollinaris*. | Gotha. |
| CARPVS. | Voir *Virius*. | Riegel (Bade). |
| CASSIVS Jucundus. | Kl., p. 109. | Trouvé à Reims en 1870. |
| Marcus CASSIVS Marcianus. | *Bull. épigr.*, 1883, p. 102 ; *Bull. Soc. antiq.*, 1883, p. 123. | Trouvé à Rouen. |
| CATODVS. | Voir *Cae...* | Brumath, en Alsace. |

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES, MUSÉES |
|---|---|---|
| CATTIVS Victorinus. | *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift*, 1882, p. 3. | Trouvé dans les thermes de Saint-Barbara, à Trèves. |
| Marcus CATVLVS | G., n° 63. Même cachet qu'Apollinaris. | Wiesbaden. |
| CELSINVS. | Voir *C.* (*Marcus*). | Saint-Chéron (Seine-et-Oise). |
| CENSORINVS. | Voir *Annius*. | Bavai. |
| CHARITO. | Voir *Julius*. | Dijon. |
| Gaius CINTVSMINIVS Blandus. | G., n° 15. | Musée de Lyon. |
| Gaius CISPIVS. | G., n° 16. | Vichy. |
| CLARVS. | Voir *Julius*. | Lillebonne. |
| CLAVDII. | G., n° 17. | Nîmes. |
| Titus CLAVDIVS Apollinaris. | G., n° 18. Même cachet que Q. Carminius. | Gotha. |
| CLAVDIVS Fidus Isidorus (?) Selon Desjardins (*Mus. épigr. de Bavai*, p. 78), le nom véritable est *Claudius Fiditius*. | G., n° 19 (lecture douteuse). | Bavai. |
| Marcus [CLAVDIVS?] Filonianus. | Voir *Filonianus*. | Reims. |
| Titus CLAVDIVS Hesychius. | *C. I. L.*, XII, n° 5691, 2. | Vézenobre, chez le marquis de Calvière. |
| Gaius CLAVDIVS Immunis. | G., n° 20. | Mandeure. |
| Lucius CLAVDIVS Martinus. | G., n° 21. Même cachet que *Q. Junius Taurus*. | Naix. |
| Marcus CLAVDIVS Martinus. | V. T., p. 38. Sur une autre tranche, *Filonianus*. | Reims, 1879. Collection Duquenelle, au musée de Reims. |
| Tiberius CLAVDIVS Messor. | G., n° 22. | Famars (Nord). Musée de Bavai. |
| Tiberius CLAVDIVS Onesiphorus. | Bertherand, *Revue afr.*, 1875 = *Recherche des cachets d'oculistes romains dans le nord de l'Afrique*, Alger, 1876, p. 1. | Arboi (Jura). |
| Gaius CLAVDIVS Primus. | G., n° 24; *Bull. monum.*, 1883, p. 341. Même cachet que *Julius Libycus*. | Cessi-sur-Tille (Côte-d'Or). Appartenait, en 1834, au curé Claudon. |
| Marcus CLAVDIVS Rectus. | Rochambeau, *Rev. arch.* 1880, I, p. 178. | Fontaine en Sologne. Appartenait à M. Bretonneau. |

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES, MUSÉES |
|---|---|---|
| Cletvs. | Voir *Duronius*. | Saint-Rémy. |
| Cornelivs (?) | G., nº 25. | Thérouanne, dans l'Artois. Appartenait, en 1866, à M. Albert Legrand de Saint-Omer. |
| (Corn)elivs (?) Tryfo | *Bull. épigr.*, 1882, p. 42. (Voir *Aelius*. La restitution Corneli est douteuse.) | Collanges (Puy-de-Dôme), 1878. Ancienne collection Cohendy. |
| ΚΟΣΜΟΣ | V. T., p. 21. | Découvert à Arles en 1879; musée d'Arles. |
| Cotta. | Voir *Fulvius*. | Autun. |
| Crescens. | Voir *Vitellius*. | Angleterre. |
| Gaius Dedemo | G., nº 26. | Découvert en 1845 à Bolar, près de Nuits. |
| Diodotvs. | Voir *P.* et *Pomp.* | Mayence. |
| Dionysodorvs. | Voir *Julius*. | Vérone; auj. à Paris. |
| Dionysvs. | Voir *Lucius*. | Arles. |
| Divixtvs. | Voir *Attius*. | Karlsburg. |
| Docilas. | Voir *Julius*. | Besançon. |
| Gaius Domitivs Magnus. | *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 7 oct. 1881; *Bull. épigr.*, 1881, p. 290. | Près de Dourdan, 1881. Collection Hervey de Saint-Denis. |
| Gaius Dvronivs Cletus. | *C. I. L.*, XII, 5691, 4. (Sur un tesson de vase.) | Saint-Rémy. |
| Ebrivs (?) | Voir *Julius Facundus*. | Italie (?). |
| Entimvs | G., nº 28; *Bull. monum.*, 1882, p. 669. | Besançon. Acheté autrefois par Sichel. |
| Epaphroditvs. | Voir *Gavius*. | Nyons. |
| Epictetvs. | Voir *Antonius*. | Bavai. |
| Ephivs (?) | Voir *Julius Facundus*. | Italie (?). |
| Evelpistvs | G., nº 29. | Seppois-le-Haut (Haut-Rhin). |
| Evgenivs. | *Westdeutsche Zeitschift*, 1875, p. 591. | Trouvé en 1875 dans le lit de la Moselle, à Trêves. |
| Evtyches. | *Westdeutsche Zeitschrift* 1884, p. 197; *Bull. épigr.*, 1884, p. 255. | Fontaine-Valmont (Hainaut). Musée de Liège. |
| Facilis. | Voir *Helius*. | Vienne, en Dauphiné. |
| Facvndvs. | Voir *Julius*. | Autrefois à Rome. |
| Lucius Fanivs Agatho. | *C. I. L.*, XII, nº 6032, 1. | Sainte-Colombe. |
| Felicianvs. | Voir *Julius*. | Lillebonne. |
| Ferox | G., nº 29 *b*; V. T., p. 81. | Lit de la Saône. Musée de Lyon. |

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES, MUSÉES |
|---|---|---|
| FEROX | V. T., p. 79 : *Bull. Soc. antiq.*, 1880, p. 250. | Collection Duquenelle. au musée de Reims. |
| FIDITIVS. | Voir *Claudius.* | Bavai. |
| FIDVS. | Voir *Claudius.* | Bavai. |
| Marcus.... FILONIANVS. | V. T., p. 40. Voir *M. Claudius Martinus.* | Collection Duquenelle, au musée de Reims. |
| FIRMINIANVS. | Voir *Hirrius.* | Reims. |
| Gaius FIRMIVS Severus. | G., n° 30. | Trouvé à Reims avec des instruments de chirurgie. Donné au musée de Saint-Germain par M. Duquenelle. |
| [FLAV?]IANVS. | G., n° 102. Sur un collyre solide. | Reims. Musée de Saint-Germain. |
| Decimus FLAVIANVS. | G., n° 31. | Paris ; cabinet des médailles. |
| Titus FLAVIVS Respectus. | G., n° 32. Même cachet que *Julius Musicus.* | Worms. |
| FLAVIVS Secundus. | G., n° 47. Même cachet que *Julius Juvenis.* | Saint-Albans (Hertfordshire). |
| FLAVIVS Theo.... | G., n° 33. | Paris. Anciennes collections Tôchon et Sichel. |
| FLORENTINVS. | Voir *Tarquinius.* | Bavai. |
| FLORVS. | Voir *Julius.* | Bavai. |
| FOTINVS. | Voir *Ælius.* | Auj. au cabinet des médailles. |
| FRONIMVS. | Voir *Lollius.* | Carbec-Grestain (Eure). |
| Publius FVLVIVS Cotta. | G., n° 34. | Autun. Ancienne collection Sichel. |
| Gaius FVSCIANVS Justus. | G., n° 35. Sur une autre tranche, *Sen. Matidianus.* | Compiègne. |
| Decimus GALLIVS Sestus. | V. T., p. 168. | Collection Duquenelle, au musée de Reims. |
| Lucius GAVIVS Epaphroditus. | *C. I. L.*, XII, 6032, 2. | De Baronnies près Nyons ; coll. privée à Nyons. |
| GLYPTVS. | G., n° 36. | Prov. ? musée de Vienne, en Autriche. |
| GRACILIS. | Voir *Pal(furius).* | Leicester. |
| GRÆCINVS. | Voir *Pomponius.* | Dalheim. |
| HELIODORVS. | Voir *Junius, Varius.* | Brumath ; à Paris. |
| Publius HELIVS Facilis. | G., n° 37. | Vienne, en Dauphiné. |
| HERACLES. | Voir *Ulpius.* | Nimègue. |
| HERESTRATVS. | Voir *Vicellius.* | Vervins. |
| HERMES. | Voir *R. (Sextus).* | Italie (?). |
| HERMIDIVS. | Voir *Sollius.* | Senlis. |

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES, MUSÉES |
|---|---|---|
| HEROPHILVS. | G., n° 111. N'est pas un cachet proprement dit. | Collection Hertz, à Londres (1867). |
| HESYCHIVS. | Voir *T. Claudius*. | Vézenobre. |
| HIRPIDIVS Polytimus. | G., n° 38. | Musée de Lyon. |
| HIRRIVS Firminianus (*non* Firminus). | G., n° 5; V. T., *Bull. monum.*, 1883, p. 177. Même cachet qu'*Asuetinius*. | Reims. |
| HYPNVS. | Voir *Sulpicius*. | Mandeure. |
| IANVARIVS. | *Bull. épigr.*, 1883, p. 115. | Reims, 1882. Musée de Reims. |
| IASON (IACONOC AYKION). | C. I. G., 5779; V. T., p. 29. (Ce n'est pas un cachet; voir les empreintes analogues sur vases à collyres dans V. T., *loc. laud.*) | Tarente. Collections Tôchon, Sichel, Mowat. |
| IDONEVS. | *Bull. monum.*, 1883, p. 164. | Découvert en 1858 à Alise Ste-Reine, acquis par le Dr Marchand, de Dijon. |
| IMMVNIS. | Voir *Claudius*. | Mandeure. |
| ISADELPHVS (?) ou ISADELFIVS. | Kl., p. 114. | Château de Gussignies, près de Bavai. |
| ISIDORVS (?). | Voir *Claudius*. | Bavai. |
| IVCVNDVS. | Voir *Cassius, Julius*. | Reims, Lydney. |
| IVLIVS. | G., n° 6. Même cachet que *Gaius Atticus*. | Dijon. Musée de Lyon. |
| IVLIVS. | *C. I. L.*, XII, 5691, 6. | Bagnols. Musée de Bagnols. |
| Lucius IVLIVS Amandus. | G., n° 39. Sur les autres faces, noms de *Plentius* (? lire *Lentius*) et de *Superbus* (?) | Bavai. |
| Gaius IVLIVS Ariston (?). | V. T., *Bull. monum.*, 1883, p. 156. | Découvert en 1881, à Lillebonne. Acquis par M. Brianchon. |
| Titus IVLIVS Attalus. | G., n° 40. | Paris. Collection Dupré, puis au Cabinet des médailles. |
| Gaius IVLIVS Callistus. | *Bull. Soc. antiq.*, 1886, p. 274. | Trouvé vers 1878 à Charbonnier (Puy-de-Dôme); collection Jules Denier. |
| Marcus IVLIVS Charito. | G., n° 41. | Dijon. |
| Tiberius IVLIVS Clarus. | G., n° 42. | Lillebonne. Appartenait, en 1816, à Mme Lemaître, au Havre. |

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES, MUSÉES |
|---|---|---|
| Gaius IVLIVS Dionysodorus. | G., n° 43; *C. I. L.*, V, n° 8124 (2). | Vérone; à Paris, au cabinet des médailles. |
| Lucius IVLIVS Docilas. | G., n° 44. | Besançon. |
| Eprius (? EBRI) IVLIVS Facundus. | Kl., p. 111; meilleure copie dans le *Bullett. dell. commiss. munic. di Roma*, 1882, p. 232. | Était, en 1731, dans la collection de Sante-Bartoli, à Rome. Connu seulement par des copies du temps. |
| Marcus IVLIVS Felicianus. | G., n° 45. | Lillebonne. Était, en 1816, dans la collection de Tôchon d'Annecy, à qui Mme Lemaitre (du Havre) l'avait donné. |
| Gaius IVLIVS Florus. | G., n° 46. Sur le même cachet, *L. Sil. Barbarus*. | Bavai. |
| IVLIVS Jucundus. | Kl., p. 116; *C. I. L.*, VII, 1309. | Lydney (Gloucestershire) Aujourd'hui chez Earl Bathurst, à Lydney. |
| Lucius IVLIVS Juvenis. | G., n° 47. Même cachet que *Flavius Secundus*. | Saint-Albans (Hertfordshire. |
| Gaius IVLIVS Libycus. | G., n° 24. Même cachet que *C. Claudius Primus*. | Cessi-sur-Tille (Côte-d'Or). |
| Gaius IVLIVS Lunaris. | *Bulletin épigraphique*, 1884, p. 256. Authenticité mise en doute par M. Mowat. | Lyon, 1880. Au cabinet des médailles, à Paris. |
| Quintus IVLIVS Murranus. | G., n° 48. | Colchester. |
| Gaius IVLIVS Musicus. | G., n° 32. Même cachet que *T. Flavius Respectus*. | Worms. |
| Lucius IVLIVS Proculus. | V. T., p. 153. | Néris. Ancienne collection Esmonnot, à Moulins. |
| Marcus IVLIVS Sabinus. | *Bull. épigr.*, 1883, p. 102. | Trouvé à Contines (Tarn-et-Garonne). |
| Marcus IVLIVS Satyrus. | G., n° 49. | Trouvé en Angleterre. |
| Sextus IVLIVS Sedatus. | G., n° 50. | Londres. |
| Lucius IVLIVS Senex. | G., n° 51. | Musée de Londres. |
| Gaius [IVLIVS?] Sentius *ou* Sentianus. | *Bull. monum.*, 1883, p. 338. | Périgueux. Collection Froehner, à Paris. |
| Titus IVLIVS Victor. | G., n° 52. | Honfleur. |
| Titus IVNIANVS. | G., n° 53; *C. I. L.*, VII, 1318. | Bath. Égaré? |

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES, MUSÉES |
|---|---|---|
| IVNIVS Heliodorus. | G., n° 10. Voir *G. Cae. Catodus*. | Brumath, en Alsace. |
| Lucius IVNIVS Macrinus. | Kl., p. 118. | Heerlen, entre Maëstricht et Aix-la-Chapelle. Musée de Bruxelles. |
| Lucius IVNIVS Philinus. | G., n° 54. | Naix (Meuse). Musée de Vienne (Autriche). |
| IVNIVS Taurus. | G., n° 57. | Naix (Meuse). |
| IVNIVS Taurus. | G., n° 59. | Naix. |
| Quintus IVNIVS Taurus. | G., n° 55. | Naix. |
| Quintus IVNIVS Taurus. | G., n° 56. | Naix. |
| Quintus IVNIVS Taurus. | G., n° 58. | Naix. |
| Quintus IVNIVS Taurus. | G., n° 21. Même cachet que *L. Claudius Martinus*. | Naix. |
| IVENALIS (IVVENALIS?) | G., n° 60. | Orange; coll. Mowat. |
| IVSTVS. | Voir *Fuscianus*. | Compiègne. |
| IVVENIS. | Voir *Julius*. | Saint-Albans. |
| Marcus IVVENTIVS Tutianus | G., n° 61. | Goldenbridge, dans le comté de Tipperary, Irlande. |
| Lucius LATINIVS Basileus. | *Bull. Soc. antiq.*, 1886, p. 270. | Découvert dans la campagne romaine. |
| Lucius LATINIVS Quartus. | G., n° 62. Même cachet que *L. Virius Carpus*. | Riegel (Bade). |
| LATINVS | G., n° 6. Même cachet que *Gaius Atticus*. Voir *Lucius Valerius*. | Dijon. Musée de Lyon. |
| Spurius LENTIVS Superbus. | G., n° 39, avec les noms de *Pientius* et de *Supersus*. Cf. Desjardins, *Rev. arch.*, 1873, I, p. 263 sq. | Bavai. |
| LEPIDVS. | *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift*, 1888, p. 18. | Trouvé en 1887, au camp romain de Saalburg, près de Hombourg. Musée de Hombourg. |
| LIBYCVS. | Voir *Julius*. | Cessi-sur-Ville (Côte-d'Or). |
| Titus LIVIVS. | G., n° 63. Même cachet qu'*Apollinaris*. | Wiesbaden. |
| Titus LOLLIVS Fronimus. | G., n° 64. | Carbec-Grestain, près de Lillebonne (Eure). |
| Gaius LVCCIVS Alexander. | G., n° 65. | Maestricht. |

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES, MUSÉES |
|---|---|---|
| Quintus L(vcivs) Dionysus. | Communiqué par M. Huard au *Comité* (section d'archéologie), 1887, p. 397. | Trouvé en 1885 à Arles par M. Augier; offert par l'inventeur au Musée d'Arles. |
| Marcus I.(vcivs) Maritumus. | Kl., p. 120. | Plessis-Brion, dans la forêt de Laigle (Oise). Était, en 1873, dans la collection Peigné-Delacourt. |
| LVNARIS. | Voir *Julius*. | Lyon; cabinet des médailles. |
| MACRINVS. | Voir *Junius*. | Heerlen; musée de Bruxelles. |
| Quintus MARTIVS (?) Threptus. | V. T., p. 138. | Bavai. Egaré? |
| MAGILLIVS. | V. T., p. 53. | Collection Duquenelle, au musée de Reims. |
| MAGNVS. | Voir *Domitius*. | Dourdan. |
| MARCELLINVS. | G., n° 66. | Amiens. |
| MARCELLINVS. | G., n° 69. | Condé-sur-Iton (Eure). Était, en 1867, chez M. Bonin, conservateur du musée d'Évreux. |
| MARCELLINVS. | G., n° 67. | Reims. |
| MARCELLINVS. | G., n° 68. | Reims. |
| MARCELLVS. | Voir *Munatius*. | Senlis. |
| MARCIANVS. | Voir *Cassius*, *Sextius*. | Rouen, Ingweiler. |
| MARCVS (?) | G., n° 99. Même cachet que *M. Vicellius Herestratus*. | Vervins (Aisne). |
| MARITVMVS. | Voir *M. Lucius Maritumus*. | Plessis-Brion (Oise). |
| MARITVMVS. | G., n° 70. | Bourg (Ain). |
| Sextus MARTINIVS Ablaptus. | G., n° 71; V. T., p. 103. | Vieux (Calvados). |
| MARTINVS. | Voir *Claudius*. | Naix (Meuse). |
| Titus MARTIVS Servandus. | G., n° 63. Même cachet que *Titus Livius*, *Marcus Catullus*, *Apollinaris*. | Wiesbaden. |
| MATIDIANVS. | Voir *Senius*. | Compiègne. |
| MATVRVS. | Voir *Alienus*. | ? Collection privée à Rouen. |
| MENANDER. | Voir *Saccius*. | Besançon. |

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES, MUSÉES |
|---|---|---|
| Marcus MESSIVS Orgilus. | G., n° 72. | Selongey (Côte-d'Or). Musée de Lyon. |
| MESSOR. | Voir *Claudius*. | Famars; musée de Bavai. |
| MINERVALIS. | G., n° 73; *C. I. L.*, VII, 1316. | Cirencester (Gloucestershire). |
| MVNATIVS Marcellus. | Kl., p. 130. Même cachet que *Sollius Hermidius*. | Senlis. |
| MVNATIVS Tacitus. | G., n° 74. *C. I. L.*, XII, 5691, 8. Même cachet que *Pompeianus*. | Trouvé dans les fouilles de la Maison-Carrée, à Nîmes. Musée de St-Germain (n° 22662). |
| MVRRANVS. | Voir *Julius*. | Colchester. |
| MVSICVS. | Voir *Julius*. | Worms. |
| NATALINIUS Victorinus. | G., n° 75. | Musée de Vienne. |
| NATALIS. | Voir *Albinius*. | Reims. |
| NIGRINVS. | Voir *Pompeius*. | Alluy (Nièvre). |
| ONESIPHORVS. | Voir *Claudius*. | Arboi (Jura). |
| ORGILVS. | Voir *Messius*. | Selongey (Côte-d'Or). |
| Quintus P. Diodotus. | *Jahrb. des Ver. der Alterthumsfr. im Rheinl.*, 1880, t. LXX, p. 141. | Mayence. |
| Lucius P. Villanus. | G., n° 76. | Metz. |
| Caius PAL[FURIVS?] Gracilis. | *Ephem. epigr.*, III, p. 147, n° 136. | Leicester. |
| PATERNIANVS. | V. T., *Bull. monum.*, 1883, p. 312. Même cachet que *Severianus*. | Sens. Collection Poncelet, à Sens. |
| PATERNVS. | Voir *Caemius*, *Terentius*. | Lyon; Entrains (Paris). |
| PAVLINVS. | G., n° 77. | Paris; cabinet des médailles. |
| PHILINVS. | Voir *Junius*. | Naix; musée de Vienne. |
| PHILVMENVS. | Voir *C.* (*Titus*). | Thouri en Sologne. |
| PHRONIMVS. | G., n° 78. | Iéna. |
| Sextus PIENTIVS (?) Super(bus?) *ou* Super(stes?) | G., n° 39. Même cachet que *L. Iul. Amand.* | Bavai. |
| PLOTINVS. | Voir *Ru....* | Reims. |
| S. P. E (?). Peut-être les initiales du possesseur. | G., n° 90. Même cachet que *Lucius Sextius Marcianus*. | Ingweiler (Alsace). Musée de Saint-Germain, n° 11383. |
| Se. PO. Calenus. | G., n° 79. | Beauvais. |

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES. MUSÉES |
|---|---|---|
| Se. POLLENIUS Sollemnis. | G., nº 80. | Saint-Privat-d'Allier (Haute-Loire). Trouvé avec des instruments de chirurgie et 17 monnaies gallo-romaines jusqu'à Gallien. |
| POLYTIMVS. | Voir *Hirpidius*. | Musée de Lyon. |
| POMPEIANVS. | G., nº 74. Même cachet que *Munatius Tacitus*. | Trouvé à Nîmes. Musée de Saint-Germain, nº 22662. |
| Lucius POMPEIVS (*non* Pomponius) Nigrinus. | G., nº 82 ; V. T., p. 95. | Alluy (Nièvre). |
| Quintus POMP. Diodotus. | *Jahrb. des Vereins der Alterthumsfr. im Rheinlande*, 1880, t. LXX, p. 141. Sur le même cachet, le nom est écrit *Q. P. Diodotus*. | Mayence. |
| Quintus POMPONIVS Græcinus. | G., nº 81. | Dalheim (Luxembourg). |
| PRIMVS. | Voir *Claudius*. | Cessi-sur-Tille (Côte-d'Or). |
| PROCLIANVS. | Kl., p. 122. | Trouvé à Bouguenais (Loire-Inférieure). Musée de Nantes. |
| PROCVLVS. | G., nº 83. Voir *Lucius Julius*. | Néris. |
| QVARTVS. | Voir *Latinius*. | Riegel (Bade). |
| QUINTILIANVS. | G., nº 12. Voir *Q. Caerellius*. | Saint-Marcouf (Manche) |
| RECTVS. | Voir *Claudius*. | Fontaine en Sologne. |
| REGINVS. | G., nº 84. | Alleriot, près Saint-Marcel-lès-Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)[1]. Musée de Saint-Germain, nº 23454. |
| RESPECTVS. | Voir *Flavius*. | Worms. |
| Sextus R.... Hermes. | Kl., 125. | On a cru à tort que ce cachet avait été trouvé à Rome ; cf. Klein, *loc. laud.* |

1. Cette pierre a été acquise par le musée de Saint-Germain en 1876. Baudot l'aîné, qui l'a publiée, indique la provenance *Alleriot* (*Magas. encycl.*, 1809, II, p. 105). Grotefend, trompé par la ressemblance des noms, l'attribue à Aleria en Corse.

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES, MUSÉES |
|---|---|---|
| ROMANIVS ou ROMANUS. | G., n° 85. | Bavai. |
| Gaius ROMANIVS Stephanus. | G., n° 84 *b*. | Villefranche (Loir-et-Cher). |
| S. ROM(ANIVS) Symforus. | G., n° 86 (qui lit ROMILIVS). Cf. V. T., p. 193. | Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure). |
| ROM(ILIVS?) | *Voir le précédent.* | |
| ΡΟΥΦΕΙΝΟΣ. | V. T., *Bull. monum.*, 1881, p. 590. | Musée de Pérouse. |
| Gaius RU.... Plotinus. | G., n° 87. | Reims. Trouvé avec des collyres secs et des instruments de chirurgie. |
| SABINIANUS. | Voir *Capellius, Sat...* | Gênes (?) Besançon. |
| SABINVS. | *Bull. Soc. antiq.*, 1886, p. 276. | Trouvé vers 1878, à Charbonnier (Puy-de-Dôme); collect. Denier. |
| Luccius SACCIVS Menander. | G., n° 88. | Besançon. |
| Tiberius SAMB... | Kl., p. 127. | Provenance inconnue; collection de Minicis, à Fermo (Italie). |
| SANCTVS. | Voir *Urbicius.* | Mandeure. |
| Gaius SAT. Sabinianus. | G., n° 89. (Tôchon lisait STAT.) | Besançon. |
| SATYRVS. | Voir *Julius.* | Angleterre. |
| SECVNDVS. | Voir *Flavius, Antonius.* | Saint-Albans, Bitburg. |
| SEDATVS. | Voir *Julius.* | Londres. |
| SENEX. | Voir *Julius.* | Londres. |
| SENIVS Matidianus. | G., n° 35. Même cachet que *Gaius Fuscianus.* | Compiègne. |
| SENTIVS, SENTIANVS. | Voir *Julius.* | Périgueux; auj. à Paris. |
| SENNIVS Virilis. | *Bull. Soc. antiq.*, 1884, p. 161. | Appartenait au XVIII[e] siècle à la cathédrale d'Orléans. |
| SEPTIMIVS Soterichianus. | Kl., p. 128. | Bolar, près de Nuits. Collection Boudié, à Nuits. |
| SERVANDVS. | Voir *Martius.* | Wiesbaden. |
| SESTVS. | Voir *Gallius.* | Reims. |
| SEVERIANVS. | Même cachet que *Paternianus*; cf. *Bull. monum.*, 1883, p. 313. | Sens. Collection Poncelet, à Sens. |
| SEVERIVS Stefanus. | *Bull. épigr.*, 1885, p. 218. | ? Sienne. |
| SEVERVS. | Voir *Asuetinius, Firmius.* | Reims. |
| Lucius SEXTIVS Marcianus. | G., n° 90. | Ingweiler (Alsace); au musée de Saint-Germain, n° 11383. |

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES, MUSÉES |
|---|---|---|
| SEXTVS. | Voir *Valerius*. | Daspich (Moselle). |
| Lucius SILIVS Barbarus. | G., n° 46. Même cachet que *Gaius Julius Florus*. | Bavai. |
| SOLLEMNIS. | Voir *Pollenius*. | Saint Privat d'Allier (Haute-Loire). |
| SOLLIVS Hermidius. | Kl., p. 130. Même cachet que *Munatius Marcellus*. | Senlis. |
| SOTERICHIANVS. | Voir *Septimius*. | Balar; collection Boudié, à Nuits. |
| STEFANVS, STEPHANVS. | Voir *Romanius*, *Severius*. | Villefranche, Sienne (?) |
| Gaius SULPICIVS Hypnus. | G., n° 91. | Mandeure. |
| SVPERBVS, SVPERSVS. | Voir *Lentius*, *Pientius*. | Bavai. |
| SYMFORVS. | Voir *Romanius*. | Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure). |
| TACITVS. | Voir *Munatius*. | Nîmes; musée de Saint-Germain. |
| Marcus TARQUINIVS Florentinus. | V. T., p. 127. | Bavai. Collection Balicq, de Bavai. |
| TAVRVS. | Voir *Junius*. | Naix (Meuse). |
| Lucius TERENTIVS Paternus. | V. T., p. 173. | Entrains. Collection Regnault, à Paris, puis au cabinet des médailles. |
| THEO.... | Voir *Flavius*. | Paris. |
| THEOPHILES. | Voir *Ælius*. | Sienne. |
| THREPTVS. | Voir *Allianus*, *Maetius*. | Amiens, Bavai. |
| TITIVS. | *Bulletin épigr.*, 1884, p. 255; *Westdeutsche Zeitschrift*, 1884, p. 196. | Houtain-l'Evêque, près Landen, 1883. Musée de Liège. |
| Gaius TITTIVS Balbinus. | V. T., p. 5. | Les Martres-d'Artières. Musée de Clermont-Ferrand. |
| TRYFON. | Voir *Ælius*, *Cornelius*. | Collanges (Puy-de-Dôme). |
| TVTIANVS. | Voir *Juventius*. | Goldenbridge (Irlande). |
| Marcus VLPIVS Heracles. | G., n° 93. | Nimègue. |
| Marcus VLPIVS Heracles. | G., n° 94. | Nimègue. |
| Marcus VRBICIVS Sanctus. | G., n° 95. | Mandeure. |
| VALENTINVS. | Voir *Valerius*. | Ballast-Hole; auj. à Londres. |
| Gaius VALERIVS Amandus. | *Ephem. epigr.*, t. III, p. 147, n° 135; Kl., p. 132. | Trouvé à The-Ballast-Hole (Bedfordshire); coll. Lucas, à Londres. |
| Gaius VALERIVS Valentinus. | *Ibid.* | *Ibid.* |
| Lucius VALERIVS Latinus. | G., n° 96. | Tranent, en Écosse. |

| NOMS DES OCULISTES | PUBLICATIONS | PROVENANCES, MUSÉES |
|---|---|---|
| Quintus VALERIVS Sextus. | G., nº 97. Même cachet que *G. Vitalius Amandio.* | Daspich (Moselle). Musée de Saint-Germain, nº 9033. |
| Lucius VARIVS Heliodorus. | G., nº 98. | Paris; cabinet des médailles. |
| Gaius VASSILIVS. | *Bull. Soc. antiq.*, 1883, p. 122. Même cachet que *G. Alienus Maturus* (suspect). | Clermont-Ferrand (?) : à Rouen en 1882. |
| Marius VICELLIVS Herestratus. | G., nº 99. | Vervins (Aisne). |
| VICTOR. | Kl., p. 106. Même cachet que *G. Annius Censorinus.* | Bavai. Collection Crapez à Bavai. |
| VICTORINVS. | Voir *Cattius, Natalinius.* | Trèves; musée de Vienne. |
| VILLANVS. | Voir *Lucius P...* | Metz. |
| Titus VINDACIVS Ariovistus. | G., nº 100. | Kenchester (Hertfordshire). |
| VIRILIS. | Voir *Sennius.* | Orléans (?) |
| Lucius VIRIVS Carpus. | G., nº 62. Même cachet que *Lucius Latinius.* | Riegel (Bade). |
| VITALIO. | Voir *Albus.* | Vertault (Côte-d'Or); musée de Châtillon. |
| Quintus VITALIVS Amandio. | G., nº 97. Même cachet que *Q. Valerius Sextus.* | Daspich (Moselle). Musée de Saint-Germain, nº 9033. |
| Marcus VITELLIVS Crescens. | G., nº 101. | Angleterre. |
| Publius VINDEX. | Jullian, *Inscr. de Bordeaux*, t. I, p. 437; V. T. *Bull. monum.*, 1883, p. 181. | Bordeaux. Coll. Delfortrie, à Bordeaux. |

S. R.

*N. B.* — Prière d'envoyer les observations suggérées par cette liste, en particulier les renseignements et rectifications sur les collections dont les cachets font partie, à M. Salomon Reinach, au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1887

M. de Witte met sous les yeux de ses confrères la collection des monnaies qui viennent d'être frappées à Bruxelles pour l'État du Congo : une pièce de 5 fr., une de 2 fr., une de 1 fr. et une de 50 centimes. M. de Witte annonce qu'il a l'intention d'offrir ces pièces au département des médailles de la Bibliothèque nationale.

M. Heuzey termine sa lecture sur *le Bassin sculpté du palais de Tello et le symbole chaldéen du vase jaillissant.*

M. Delisle termine la seconde lecture de son *Mémoire sur les opérations financières des Templiers.*

M. Amélineau communique une note sur un personnage de l'histoire d'Égypte, que les historiens arabes appellent El-Mouqoqis et les auteurs modernes le Maqoqas ou le Makaukas. Ce qu'on sait de ce personnage, par les auteurs arabes, par Eutychius et par un récit du Synaxare jacobite, peut se résumer ainsi. Un peu avant l'arrivée des Arabes en Égypte, le Mouqoqis était à la fois archevêque melkite et collecteur général des impôts en Égypte, pour le compte de l'empereur Héraclius. Il se fit haïr des chrétiens coptes, qui refusèrent d'accepter la foi du concile de Chalcédoine et auxquels il tenta vainement de l'imposer. Il commit des malversations, s'appropria l'argent qu'il aurait dû verser au trésor de l'empereur, et, craignant la justice de celui-ci, il n'eut plus d'autre ressource que de livrer le pays à l'étranger; ce fut lui qui signa la soumission de l'Égypte aux Arabes.

M. Amélineau a trouvé à la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, un très ancien fragment copte qui confirme ces divers points et qui donne un renseignement nouveau sur le nom de ce personnage. Il y est appelé, d'un mot grec, Καύχιος. C'est évidemment de ce mot que les Arabes ont tiré celui de Mouqoqis. Comment faut-il expliquer l'addition de la première syllabe? C'est un point encore douteux. Quant à Καύχιος, M. Amélineau le rapproche de καῦκος, nom d'une monnaie creuse en usage dans l'empire bizantin. Les Coptes, pense-t-il, avaient donné au collecteur des impôts un surnom tiré du nom des pièces de monnaie qu'il recevait en paiement.

## SEANCE DU 4 NOVEMBRE 1887

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit les lettres des candidats aux deux places vacantes parmi les membres de l'Académie. Ces candidats sont :

1° Pour la place de membre ordinaire, vacante par la mort de M. Benoist :

MM. Anatole de Barthélemy,
Clermont-Ganneau, directeur adjoint à l'École pratique des hautes études;
l'abbé L. Duchesne, maître de conférences à l'École pratique des hautes études;

Robert de Lasteyrie, professeur à l'École des chartes.

2° Pour la place de membre libre, vacante par la mort de M. Desnoyers :

MM. le docteur Hamy, directeur du musée d'ethnographie du Trocadéro;
Joachim Menant;
Émile Picot;
Célestin Port, archiviste du département de Maine-et-Loire;
Félix Robiou, professeur à la Faculté des lettres de Rennes;
Auguste Vitu.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre l'exposé des titres de ces candidats.

## SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1887

M. Wallon, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre par laquelle M. R. de Lasteyrie retire sa candidature.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Benoist, et d'un membre libre, en remplacement de M. Desnoyers. Le scrutin donne les résultats suivants :

| 1° Pour le fauteuil de M. Benoist : | 1er tour. | 2e tour. |
|---|---|---|
| MM. Anatole de Barthélemy........... | 18 voix. | 21 voix. |
| Clermont-Ganneau.............. | 10 — | 8 — |
| l'abbé L. Duchesne.............. | 8 — | 7 — |

| 2° Pour le fauteuil de M. Desnoyers : | 1er tour. | 2e tour | 3e tour. |
|---|---|---|---|
| MM. Célestin Port................. | 11 voix. | 19 voix. | 23 voix. |
| Joachim Menant................ | 10 — | 13 — | 16 — |
| E.-T. Hamy..................... | 11 — | 9 — | 3 — |
| Émile Picot.................... | 7 — | 1 — | |
| Félix Robiou.................. | 2 — | | |
| Auguste Vitu................... | 1 — | | |

MM. A. de Barthélemy et C. Port sont élus.

M. Gaston Paris lit un mémoire intitulé : *la Légende du mari à deux femmes*. Ce mémoire sera lu à la séance publique annuelle de l'Académie, vendredi 18 novembre; il sera imprimé et publié.

M. Foucart, directeur de l'École française d'Athènes, rend compte des fouilles commencées, sous la direction de M. Fougères, membre de l'École, à Mantinée. On a relevé le plan de l'enceinte de la ville ancienne, avec ses portes et ses tours, dégagé le théâtre et la scène, retrouvé l'emplacement de l'agora, de plusieurs portiques, etc. On a découvert un grand nombre d'inscriptions et de sculptures. Il faut signaler surtout, parmi ces dernières, de très beaux bas-reliefs qui ornaient, selon Pausanias, la base d'une statue de Praxitèle, et qui représentent Marsyas et les muses. Les fouilles seront continuées l'année prochaine.

## SÉANCE PUBLIQUE DU 18 NOVEMBRE 1887

### I. Ordre des lectures

1° Discours de M. Michel Bréal, président, annonçant les prix décernés en 1887 et les sujets de prix proposés.

2° Notice historique sur la vie et les travaux de M. Édouard-René Lefebvre-Laboulaye, membre ordinaire de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel.

3° La légende du mari aux deux femmes, par M. Gaston Paris, membre de l'Académie.

### II. Jugement des concours

Prix ordinaire. — L'Académie décerne une récompense de mille francs à M. l'abbé Pierre Batiffol, un prix à M. Loth, une récompense de mille francs à M. Germain Arnaud, un prix à M. Auguste Molinier.

Antiquités de la France. — L'Académie décerne trois médailles : la première à M. Delachenal, pour son *Histoire des avocats au Parlement de Paris*; la deuxième à M. J. Richard, pour son volume intitulé : *Une petite-nièce de saint Louis : Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne*; la troisième à MM. Lespy et P. Raymond, pour leur *Dictionnaire béarnais ancien et moderne*. L'Académie accorde, en outre, six mentions : à M. J. Philippe, à M. B. Mandrot, à M. Haillant, à M. Georges Guigue, à M. Ch. Bémont, à M. Maurice Faucon.

Prix de numismatique. — Le prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche est décerné à M. Ernest Babelon, pour son ouvrage intitulé : *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine, vulgairement appelées monnaies consulaires.*

Prix fondé par le baron Gobert. — Le premier prix est décerné à M. le baron de Ruble, pour les cinq volumes qu'il a publiés sur le *Mariage de Jeanne d'Albret* et sur *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*. Le second prix est décerné à M. le chanoine Dehaisnes, pour son *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le* XV<sup></sup>e *siècle* et ses *Documents concernant l'histoire de l'art* dans ces divers pays et à la même époque.

Prix Bordin. — L'Académie décerne le prix à M. Jules Martha.

Prix Louis Fould. — L'Académie attribue, à titre de récompense, à M. de Sarzec, pour ses fouilles en Chaldée, et à M. Dieulafoy, pour son exploration des ruines de Suze, le montant des intérêts des trois dernières années provenant de la fondation.

Prix La Fons-Melicocq. — L'Académie ne décerne pas le prix. Une récompense de douze cents francs est accordée à M. l'abbé Haigneré, pour ses deux ouvrages intitulés : 1° *Cartulaire des établissements civils et religieux du Boulonnais*; 2° *les Chartes de Saint-Bertin*. Une autre récompense de six cents francs est attribuée à M. le baron de Calonne, pour la deuxième édition de son ouvrage intitulé : *la Vie agricole sous l'ancien régime dans le Nord de la France.*

Prix Brunet. — Le prix est décerné à M. Moritz Steinschneider.

Prix Stanislas Julien. — L'Académie décerne le prix à M. Schlegel, pour son dictionnaire hollandais-chinois (*Nederlandsch-Chineesch Woordenboek*).

Prix Delalande-Guérineau. — L'Académie décerne le prix à M. Julien Havet, pour son ouvrage intitulé : *Questions mérovingiennes.*

Prix de La Grange. — L'Académie décerne le prix à M. Le Verdier, pour son édition du *Mystère de l'Incarnation et Nativité de N.-S.-J.-C., représenté à Rouen en 1473.*

Fondation Garnier. — L'Académie désigne M. René Basset pour une mission au Sénégal; cette mission a pour objet principal d'étudier le *zenaga et ses dérivés* et de recueillir tous les renseignements possibles *sur les langues parlées dans le Soudan occidental et oriental.*

III. Annonce des Concours dont les termes expirent en 1887, 1888 et 1889

Délivrance des brevets d'archivistes paléographes

En exécution d'un arrêté du ministre de l'instruction publique, rendu en 1833, l'Académie déclare que les élèves de l'École des Chartes qui ont été nommés archivistes paléographes, par arrêté ministériel du 1er février 1887, conformément à la liste dressée par le conseil de perfectionnement de cette École, sont :

MM. de Manneville; Coyecque; Loiseau de Grandmaison; Jarry; Virey; D'Allemagne; Froment; Laloy; Tournouer; Labrouche.

Sont nommés archivistes paléographes hors rang, comme appartenant à des promotions antérieures :

MM. Dupont; Isnard; Lazard; De Romanet de Beaune.

(*Revue Critique.*) Julien Havet.

---

## SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

### SÉANCE DU 11 JANVIER 1888

M. Héron de Villefosse, président sortant, prononce le discours d'usage. Le nouveau Bureau est installé.

M. le baron de Baye lit un mémoire sur les objets provenant de Bône et conservés au British Museum. M. de Baye les attribue à l'art vandale.

M. Courajod présente une série de dessins franco-flamands du xve siècle, où sont figurés les jours de la semaine; ces dessins sont conservés au Cabinet des estampes de Dresde.

### SÉANCE DU 18 JANVIER

M. de Barthélemy lit au nom de M. le trésorier Aubert, empêché, le rapport annuel sur les finances de la Société.

M. Germain Bapst fait une communication sur l'histoire de l'étain dans l'antiquité. Il pense qu'il y a eu un temps où l'étain venait au commerce de la Méditerranée, non des îles Cassitérides, mais de l'Altaï. Cette conclusion pro-

voque une discussion à laquelle prennent part MM. d'Arbois de Jubainville, Nicard, Collignon et Mowat.

M. d'Arbois de Jubainville rapproche du nom de *Lugdunum* le nom *Luguselva*, lu dans une inscription de Périgueux.

M. Héron de Villefosse communique une note de M. l'abbé Rabiet sur un groupe d'inscriptions antiques trouvées à Cadenet (Vaucluse).

M. Charles Read présente un coq en bronze acheté à Trieste.

### SÉANCE DU 25 JANVIER 1888

M. d'Arbois de Jubainville signale un pantalon antique découvert dans une tourbière du Jutland et publié en 1875 par M. Quicherat. Il pense que ce vêtement est un spécimen de la *husa* germanique.

M. de Montaiglon présente une bague du xv^e siècle sur lequel se voit un monogramme indéchiffré.

M. l'abbé Beurlier communique la restitution d'une inscription métrique de Tigibba, en Afrique, relative à un toréador antique tué d'un coup de corne.

M. Pol Nicard signale la découverte récente de quatre dolmens trouvés au-dessus de l'hospice du mont Saint-Bernard.

## NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Le *Congrès archéologique de France* tiendra sa cinquante-cinquième session au mois de juin 1888, à Dax et à Bayonne. La première partie du congrès s'ouvrira le 12 juin, dans la première de ces villes, et les séances reprendront, du 17 au 19, à Bayonne. Une excursion en Espagne, jusqu'à Pampelune, terminera la réunion. La souscription, fixée à 10 francs, donnera le droit d'assister à toutes les séances et d'y faire des communications, puis de recevoir le volume qui contiendra le compte rendu des travaux de l'assemblée. Les membres de la *Société française d'archéologie pour la description et la conservation des monuments historiques* sont membres de droit du congrès, sans souscription nouvelle. Ils n'en sont pas moins, comme les participants qui n'appartiennent pas à la société, priés d'adresser, avant le 1^er juin, leur bulletin d'adhésion à M. Georges Carniade, trésorier du congrès, à Dax, ou à M. Arnaud Détroyat, à Bayonne.

— La direction de la *Revue* a reçu la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu encourager le développement et la publication en un volume [1] de mon *Étude sur deux stèles de laraire* insérée d'abord dans la *Revue archéologique* [2]. La plus grande partie de cette étude est consacrée au dieu gaulois au marteau, dans lequel je vois le *Dis pater*, procréateur de la race

1. V. *Bibliothèque archéologique* d'Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte : — Études d'archéologie et de mythologie gauloises, *Deux stèles de laraire*, avec *Appendice sur le signe symbolique en S*. Paris, 1885, 19 planches.
2. Livraisons de nov.-déc. 1884, janv.-fév. 1885.

gauloise [1]. Cette attribution vient d'être contestée par M. Hippolyte Bazin dans une note intitulée : *L'Hercule gaulois et l'Hercule gallo-romain de Vienne (Isère)* et publiée, pages 178 et suivantes, dans le n° 7-8 de la 13e année (1887) de la *Gazette archéologique* [2].

« L'auteur de cette note ne me reproche pas seulement une erreur, il m'impute une supercherie et déclare, qu'afin de procurer un argument à ma thèse, j'ai prêté à la belle statuette de bronze reproduite par la planche XIII de mon livre un attribut qu'ELLE N'A JAMAIS EU. Il s'agit du gros marteau à long manche fixé dans le socle de la statuette en arrière d'elle et duquel s'échappent, en manière d'auréole, cinq petits marteaux de même caractère.

« M. Bazin, qui a découvert dans cet attribut *un appareil horizontal de suspension pour lampes de laraire* (!!), paraît ignorer que la gravure, simplement utilisée par moi, est déjà ancienne et a fait, il y a sept ou huit ans, son apparition dans le monde de l'archéologie, sous les auspices les plus recommandables [3]. Il m'a mis, en tout cas, dans la nécessité de répondre à une imputation fort inconsidérément émise. Lui prouver qu'entre nous deux, l'erreur n'est pas de mon côté, m'a été chose facile. La démonstration est décisive et a pour garants de son exactitude plusieurs savants de haute autorité.

« Comme la statuette et son attribut contesté tiendront toujours un rôle de premier rang dans les études se rattachant à l'ordre d'idées qui m'a fait y recourir, il peut n'être pas sans intérêt de rassurer les archéologues qui ne la connaîtraient que par la reproduction que nous avons publiée, M. Anatole de Barthélemy et moi.

1. Cæs., *Bell. Gall.*, VI, 18.
2. A. Lévy, éditeur, 13, rue Lafayette.
3. V. dans le *Musée archéologique* de l'éditeur E. Morel, année 1877, l'article de M. A. de Barthélemy, intitulé : *le Dieu Taranis.*

« La *Gazette archéologique*, où les soupçons de M. Bazin se sont donné carrière, a accueilli ma réclamation avec l'empressement le plus loyal : vous m'obligeriez en informant ceux de vos lecteurs que la question peut intéresser, qu'ils trouveront à la page 306 de la livraison 11-12 (1887) de cet excellent recueil, tous les éclaircissements nécessaires à ce sujet.

« Agréez, etc.

« Ed. Flouest.

« Paris, 8 février 1888. »

— *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 3e série, année 15, n° 4 : C. L. Visconti, *Un fragment de stèle funéraire attique* (pl. VI). — G. Gatti, *Inscription funéraire surmontée d'un emblème qui fait allusion au nom du défunt* (pl. VII). — G. Gatti, *Découvertes relatives à la topographie et à l'épigraphie de Rome*. — C. L. Visconti, *Découvertes d'objets d'art et d'antiquité figurée*. — C. L. Visconti, *Découvertes toutes récentes*. — I. Guidi, *Bibliographie*.

— *Bulletin de la commission archéologique municipale de Rome*, 3e série, 15e année, n° 6 : G. Gatti, *Découvertes relatives à la topographie et à l'épigraphie urbaines*. — C. L. Visconti, *Découvertes d'objets d'art et d'antiquité figurée*, pl. X et XI (catalogue descriptif intéressant des terres cuites qui ont été trouvées près du temple de Minerva Medica, sur l'Esquilin, et qui étaient sans doute déposées dans les caves ou *favissæ* du temple).

— *Bulletin de la commission archéologique communale de Rome*, 15e année, cahier 7 (juillet) : G. Gatti, *La trahison de Juda dans les anciens monuments chrétiens* (pl. XII). — L. Borsari, *D'un bas-relief avec représentation relative au mythe de Penthée* (pl. XIII). — G. Gatti, *Découvertes relatives à la topographie et à l'épigraphie de Rome*. — G. Tomassetti, *Notes épigraphiques*.

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts*. Section athénienne, t. XII, 1er et 2e cahiers : F. Dümmler et Fr. Studniczka, *les Origines de la culture mycénienne* (articles importants). Les deux auteurs, pour des questions différentes, se refusent à voir dans la civilisation mycénienne le commencement de la civilisation grecque, et inclinent à la rattacher à l'influence carienne. Studniczka insiste surtout sur l'absence de la fibule à Mycènes). — W. Doerpfeld, *l'Ancien temple d'Athéna sur l'Acropole*. II. *Histoire des constructions* (pl. I). — E. Petersen, *Supplément au précédent article*. — P. Wolters, *Deux stèles funéraires thessaliennes*. — A Milchöfer, *Notes sur les antiquités de l'Attique*. — F. Winter, *Tombeau de Lamptræ* (pl. II). — Reisch, *Bas-relief de Lamptræ représentant Hercule* (pl. III). — A Stschoukareff, *Catalogue judiciaire inédit, de l'Attique*. — H. G. Lolling et P. Wolters, *le Tombeau à coupole de Dimini*. II. — H. G. Lolling, *Note sur le tombeau à coupole de Menidhi* (on vient d'en achever le déblaiement et on a retrouvé quelques objets sans grande importance). — E. Rohde, *Note sur l'inscription funéraire de Larisa, publiée dans le t. XI, p. 451*. — *Bibliographie et découvertes*. — *Procès-verbaux des séances*.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, vol. IX, sixième séance,

3 mai 1887 : G. Tomkins, *La liste des tributs payés à Toutmès III, à Karnak* (suite d'un article lu en juin 1885). — E. et V. Revillout, *Contrats de mariage et d'adoption dans l'Égypte et la Chaldée.* — *L'antichrèse non immobilière dans l'Égypte et la Chaldée.* — Dr A. Wiedemann, *Un monument des premières dynasties égyptiennes.* — *L'âge de Memphis.* — *Un parent de la reine Nubχas.* — G. A. Simcox, *Note sur le nom Bit-hilani.* — Rév. Ball, *Réplique à cette note.* — Prof. Sayce, *Inscription datée d'Aménophis III* (planche). — *Ostraka grecs d'Égypte.* — *Inscriptions grecques d'Assaàn.* — Le Page Renouf, *Note sur l'inscription d'Aménophis III.* — *La Conscience dans les textes égyptiens.*

— Donnant un exemple que devrait bien se décider à suivre notre Cabinet des médailles, le Musée britannique continue la publication de son catalogue. En voici encore un volume, qui est signé, comme les précédents, de M. Barclay V. Head, qui l'a rédigé sous la surveillance et le contrôle perpétuel du directeur du Cabinet, M. Reginald Stuart Poole. Il comprend les monnaies de l'Attique, de la Mégaride et d'Égine; les principaux types monétaires de ces trois contrées y sont figurés, au moyen de la photogravure, dans vingt-six planches d'une exécution excellente. Une introduction de soixante-neuf pages traite brièvement, mais avec une rare précision, toutes les questions relatives à l'histoire du monnayage de ces trois pays. Pour l'Attique, les monnaies sont rangées, autant que possible, dans l'ordre chronologique, il n'est fait d'exception que pour les séries des monnaies attiques des bas temps ; là, pour faciliter les recherches que l'on aurait à faire dans ce catalogue, l'auteur a disposé les pièces d'après l'ordre alphabétique des noms des magistrats.

— *Fourth memoir of the Egypt exploration fund. Goshen and the shrine of Saft-el-Henneh*, by Édouard Naville, 4°, Trübner, 1887, 25 pages et 11 planches. M. Naville continue, dans une suite de mémoires qui témoignent tous de sa haute compétence, à rendre compte des campages de fouilles qu'il a dirigées, dans la basse Égypte, pour le compte de cette société anglaise à laquelle on doit déjà des découvertes précieuses, et entre autres celles de Naucratis, qui ont été procurées et exposées par M. Petrie Flint. Si cette dissertation n'a pas l'importance de celle où l'auteur avait étudié les magasins et les inscriptions de Pithom, elle ne manque pourtant pas d'intérêt. Le monument qu'y étudie M. Naville aide à déterminer la position de cette *terre de Goshen* qui fut, d'après la Bible, la demeure des Israélites pendant leur séjour en Égypte. Les restes de l'antiquité que renferme le Delta disparaissent d'année en année; c'est donc un grand service qu'ont rendu aux recherches de l'égyptologie M. Naville et les libéraux donataires pour le compte desquels il travaillait. Une belle chapelle monolithe, de la trentième dynastie, avait été trouvée, il y a une vingtaine d'années, par les paysans, à Saft-el-Henneh; ils l'avaient brisée pour voir si elle contenait de l'or; deux des fragments étaient arrivés jusqu'au musée de Boulaq; les autres, inconnus des égyptologues, gisaient sur le sol ou avaient été employés dans les bâtiments du village. M. Naville a dégagé tous les morceaux qui existent encore; il a copié avec soin et il explique les figures et les inscriptions qui avaient été gravées sur les parois du petit naos, et il est arrivé à restaurer ainsi la moitié environ du monument, qui date du règne de Necta-

nebo II. Ce monument, dont tous les débris retrouvés sont aujourd'hui réunis à Boulaq, était un des plus grands et des plus soignés de son espèce. Toute la seconde partie du mémoire est employée à montrer, par un raisonnement très serré, que les ruines de *Saft-el-Henneh* répondent à celles de la ville qui était la capitale du nome d'Arabie, identique à la terre de Goschen et au district qui se trouve aussi désigné, dans certains documents, par le nom de Ramsès.

— *Gazette archéologique*, 13e année, nos 5 et 6 : E. Müntz, *Pétrarque et Simone Martini (Memmi) à propos du Virgile de l'Ambrosienne* (pl. XIII). — E. Pottier, *Vases peints inédits du musée de Ravestein, à Bruxelles* (pl. XIV-XV). — G. Bapst, *Les fouilles de Siverskaïa, dans le Caucase* (pl. XVI, coupes de verre montées en or). — R. Mowat, *Figurine de bronze coiffée d'un casque cornu* (pl. XVII). — S. Reinach, *Observations sur l'apothéose d'Homère, bas-relief en marbre du Musée Britannique* (pl. XVIII). — M. Prou, *Deux dessins du XIIe siècle, au trésor de l'église Saint-Étienne d'Auxerre* (pl. XIX-XX). — A. Danicourt, *Pierre gravée représentant un Gaulois* (vignette). — *Chronique*. Musées nationaux. Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Académie des inscriptions et belles-lettres. Société nationale des antiquaires de France. Nouvelles diverses. Bibliographie. Périodiques.

---

# BIBLIOGRAPHIE

**Le Cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, choix des principaux monuments de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance conservés au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale**, par M. Ernest Babelon, 1re livraison, XIX-60 pages de texte et 20 planches, 1887, Paris, A. Levy.

Le Cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale a été longtemps une des grandes collections européennes qui renfermaient le plus de monuments inédits, et quoique, dans ces dernières années, les savants français et les étrangers y aient fait plus d'un emprunt, elle contient encore bien des pièces curieuses, sur lesquelles l'attention n'a jamais été appelée ou qui, tout au moins, n'ont été l'objet que de brèves et insuffisantes mentions. C'est ce qu'a senti M. Ernest Babelon, attaché au département des médailles et antiques ; il avait depuis longtemps conçu le désir de faire connaître aux archéologues, par une description exacte et par de fidèles images, les trésors au milieu desquels il vivait et dont de rares initiés étaient seuls à apprécier la richesse. Un éditeur intelligent a mis à ses ordres, pour l'aider à réaliser cette pensée, toutes les ressources dont dispose aujourd'hui l'art de la reproduction, et la première livraison du recueil donne une haute idée de l'intérêt qu'il présentera et des services qu'il est appelé à rendre.

Comme l'indique le titre, cet ouvrage n'aspire pas à être un inventaire complet ; même achevé, il ne ferait pas double emploi avec le *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque nationale* qu'a donné

en 1858 M. Chabouillet. C'est un choix de monuments; on n y verra figurer que ceux qui ont une beauté hors ligne ou que leur singularité rend particulièrement dignes d'étude. M. Babelon, comme rédacteur, puis comme directeur de la *Gazette archéologique*, a déjà fait assez ses preuves de savoir et de goût pour que l'on puisse être sûr qu'il saura bien choisir. Le recueil s'ouvre par une histoire succincte du Cabinet qui, même sous cette forme, reste encore agréable et attachante; de jolies vignettes, insérées dans le texte, rappellent aux anciens habitués du Cabinet l'aspect si riche et si élégant qu'il offrait, au delà de l'Arcade Colbert, avant qu'en 1865 on l'ait transféré dans son nouveau domicile, où tant d'ojets sont si mal éclairés et s'aperçoivent à peine pendant les jours d'hiver. Ce résumé se termine par un hommage rendu, en termes excellents, à tous ceux qui, depuis le duc de Luynes, ont enrichi de leurs dons le Cabinet des médailles. La liste de ces illustres bienfaiteurs, dont la générosité supplée ainsi à l'insuffisance des ressources pécuniaires de nos musées, se termine, au moins provisoirement, par le nom de notre confrère M. de Witte.

Viennent ensuite les notices, très substantielles dans leur brièveté discrète. Rien d'utile n'est omis; mais l'auteur sait résister à la tentation d'exposer une théorie générale plus ou moins séduisante à propos d'un monument isolé, de reprendre, sous ce prétexte, toute l'histoire de telle ou telle branche de l'art antique. Les plus développées de ces descriptions n'ont que cinq ou six pages, et beaucoup tiennent en deux; on y trouve souvent des détails peu connus et piquants sur les origines de l'objet et sur les fortunes diverses qu'il a eues depuis qu'il a reparu au jour. Parmi les planches, on admirera surtout celles qui sont dues aux procédés de M. Dujardin et à son adresse de main; rien de plus merveilleux, en ce genre, que la reproduction en héliogravure du *Grand Camée de France* (agathe de Tibère); la photographie y reproduit la variété même des différents tons de la pierre. Nous citerons encore, dans le même genre, le *Bas-relief de terre cuite* de la collection de Luynes, la *Vache de bronze* où l'on croit voir une reproduction de celle de Myron, la coupe d'or massif connue sous le nom de *Patère de Rennes*, le *Bas-relief de Mino da Fiesole*, plusieurs pièces du *Trésor de Bernay*, la *Tête de nègre* de la collection de Janzé. Quelques eaux-fortes, comme celle qui représente Céphale, laissent à désirer; mais il y a de très bonnes reproductions en couleur de l'*Épée des grands maîtres de Malte* et surtout de la *Coupe d'Arcésilas*.

Cette première livraison sera suivie, à bref délai, nous assure-t-on, de trois autres qui contiendront le même nombre de planches; cette première série promet de former un volume qui prendra place, à côté des *Monuments de l'art antique* d'Olivier Rayet, dans la bibliothèque de tous les riches amateurs et de ceux des savants que n'effraiera pas le prix de l'ouvrage. Nous souhaitons que ce recueil ait assez de succès pour décider l'éditeur à faire suivre cette série d'une ou plusieurs autres; le Cabinet est assez riche pour pouvoir fournir, sans même qu'on touche aux médailles, la matière d'un certain nombre de volumes qui ne le céderaient pas à celui-ci en intérêt et en nouveauté.

G. Perrot.

---

Pierre Vidal. **Elne historique et archéologique.** Perpignan, 1887.

L'auteur de cette intéressante monographie pense, avec d'Anville et la Commission de la carte des Gaules, qu'Elne est identique à l'Illiberis de Polybe et de Ptolémée. Il a réuni avec soin tous les textes qui concernent cette ville, depuis l'antiquité jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (p. 1-60). La seconde partie du livre comprend une description soignée de l'église cathédrale (p. 63-94) et du cloître (p. 97-164). Sept gravures fort bien venues complètent cette étude, où nous signalerons surtout, comme nouvelles et instructives, les pages consacrées au cloître, un des plus précieux débris de l'architecture roussillonnaise, datant en partie du XII<sup>e</sup> siècle, en partie du XIV<sup>e</sup>. M. Vidal se montre sagace et réservé dans l'analyse des détails iconographiques : le passage suivant est utile à citer, d'autant qu'il exprime en bons termes une manière de voir trop rarement adoptée : « On n'est jamais à court quand il s'agit de donner des interprétations symboliques. On peut faire dire aux attributs tout ce que l'on veut. Aussi, tant qu'on n'aura pas trouvé un texte du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle, pour nous dire positivement ce que signifient ces animaux ou ces chimères qui se tordent ou grimacent bizarrement sur les chapiteaux de nos cloîtres et de nos églises, nous nous garderons de donner des explications à ce sujet et de croire à celles qu'on pourra en donner. »

Je n'adresserai à M. Vidal qu'un seul reproche, c'est de tomber parfois dans un travers à la mode en citant, sans nécessité, des travaux de seconde main. Un texte de Plutarque (p. 12) n'a pas besoin d'être corroboré d'un renvoi à Amédée Thierry. A propos des Bébrykes (p. 3), il suffisait de dire que tels géographes anciens n'en parlent pas : les « savants historiens du Languedoc » n'ajoutèrent rien à ce simple fait, quelque savants qu'ils pussent être. A la même page, l'étymologie du nom de Pyrénées, donnée par Romey et approuvée par M. Vidal, nous paraît inadmissible de tous points.

Salomon Reinach.

---

— Nous sommes heureux d'annoncer que la librairie Alphonse Picard vient enfin d'achever la traduction des *Griechische Alterthümer* de G. F. Schœmann. Cette version, due tout entière à M. Ch. Galuski, est à la fois élégante et exacte ; le traducteur avait déjà prouvé jadis sa compétence, en faisant passer dans notre langue une partie du *Cosmos* d'Alexandre de Humboldt. Ce manuel est mieux fait pour réussir en France qu'aucun de ceux qui lui disputent la faveur de nos voisins. Au lieu d'être divisé, comme la plupart des ouvrages du même genre, en paragraphes numérotés auxquels s'attachent de longues suites de notes et d'indications bibliographiques, il est composé de chapitres étendus, d'une lecture courante, et les notes, très brèves, de simples références, sont placées au bas des pages. Comme d'ailleurs la science est ici aussi exacte et aussi sûre que nulle part ailleurs, le livre bénéficiera, près du public français, de l'avantage qu'il possède de moins déranger ses habitudes.

---

# REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

## RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

**Février-Mars**

### 1° PÉRIODIQUES

THE AMERICAN JOURNAL OF PHILOLOGY, octobre 1887.

Ce numéro contient un travail de M. H.-C. Elmer sur *que*, *et*, *atque* « in the inscriptions of the republic, in Terence and in Cato. »

ARCHIVIO VENETO, 17e année, fascicule 68.

P. 357 et suiv. — *Le scoperte archeologiche del Veneto durante l'anno 1886.*

P. 375. — Base trouvée à Concordia.

T TREBELLENO L F
CLA · RVFO · Q · VRB
LEGATO · IMP
CAESARIS · AVGVST
TR · PL
P · OCTAVIVS · T · F

Cf. Borghesi, *Œuvres*, III, p. 263-282 et *C. I. L.*, III, 1878.

P. 379. — Même provenance.

ECO FL NVNNVS FIL IAISATI
SVRO OPITERGINE CIVIT
NECVTIATOR DE PROPRIO CONPARAVI SI QVIS
EAM APERIRE VOLVERIT DABIT FISCO AVRI VN
CIAS DVAS

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1887, n° 2.

P. 223. — Note sur une borne milliaire trouvée à Pouvourville, par M. Sacaze.

VII P
DO N VII
FLADE
CENTIO
NO CAE

Ce milliaire se trouvait sur la voie de Toulouse à Narbonne. M. Sacaze croit que la première ligne du texte appartient à un texte antérieur, et que le second chiffre a été ajouté postérieurement; mais pourquoi, dans ce cas, n'a-t-il pas été inscrit à la place ordinaire, c'est-à-dire à la fin de l'inscription?

P. 300. — Inscription chrétienne trouvée à Doué-la-Fontaine (Maine-

et-Loire), et communiquée à M. de Lasteyrie par le propriétaire, M. Michel, d'Angers.




A signaler les deux noms Ismaimalla et Siggifledis. — Le monument serait, d'après M. de Lasteyrie, du VII[e] siècle au plus tôt.

P. 305 et suiv. — Inscriptions de Timgad et de Djemila trouvées par M. Duthoit et publiées par M. de Lasteyrie.

P. 305. — Provient de Timgad. Lettres de $0^m,04$.

MERCVRIO AVG
SACRVM
PRO SALVTE DD[redacted]
NN[redacted] SEVERI · ET
ANTONINI PII
FORTISSIMI Q
AVGG[redacted] ET IVLIÆ
AVGVSTAE · MATRI
AVG[redacted] ET CASTRORVM
L · GERMEVS SILVA
NVS AVGVR IN LATS
R P OB HONOREM
AVGVRATVS IS
XXI MIL ET CC N
MERCVRIVM EX
SVA LIBERALITA
TE POSVIT ET OB
DEDICATIONEM
LVDOS SCENICOS
EDIDIT

P. 306. — Même provenance. Lettres de $0^m,065$.

CVRIA MARCIA
CVRIALES EIVS
A SOLO · SVA · P · FE
CERVNT · IDD

La *curia Marcia* est nouvelle à Timgad.

P. 311. — Provient de Cuicul. Lettres de $0^m,07$.

PRO BEATITVDINE *temporum*
DD NN Ɓ VALENTI *niani et valen*
TIS SEMPER AVGVS *torum basili*
CAM VESTIARIAM *de suo cons*
TRVXIT DEDICAVIT *que publilius*
CAEIONIVS CAECIN *a albinus v. c.*
CONSVLARIS SEX *fascalis provin*
CIAE NVMIDIAE CVR *ante ac propri*
O SVMPTV PERFICIENT *e . . . . . . .*

La *basilica vestiaria* est le souk aux vêtements des villes arabes actuelles.

P. 314. — Inscription trouvée dans la commune de Chagnon (Loire), près de l'aqueduc romain qui conduisait à Lyon les eaux de la chaine du mont Pilat. Note de M. Héron de Villefosse, d'après une photographie de M. F. Thiollier.

EX · AVCTORITATE
IMP · CAES · TRAIA
NI · HADRIANI
AVG · NEMINI
ARANDI · SER
ENDI · PANG
ENDIVE · IVS
EST · INTRA · ID
SPATIVM · AG
RI QVOD TVTE
LAE DVCTVS
DESTINATVM
EST

Pour le commentaire de ce texte, cf. Frontin, *De aquaeductibus*, 126 à 130.

P. 323. — Inscription figurant au dos d'une statuette en terre de Vénus, trouvée à Fégréac (Loire-Inférieure).

REXTVGENOS SVLLIAS AVVOT

*Avvot* signifierait *fecit* en gaulois, d'après M. L. Maitre, qui a communiqué l'inscription. M. Héron de Villefosse l'a prouvé d'une manière indubitable (p. 324.)

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DI ROMA, 1887, fasc. 11-12.

P. 325. — G. Gatti. Inscriptions trouvées à Rome.

M A G · H E *rculanei?*
SVFFRAGIO · PAG · PRIM *i facti?*
LVDOS · FECER · 

Les caractères sont de la fin de la république. Les jeux mentionnés à la troisième ligne sont probablement les *ludi Compitalicii*, qui furent supprimés en 690 par un décret du Sénat, en même temps qu'un certain nombre de collèges urbains et rétablis en 696 par la loi Clodia. M. Mommsen suppose que l'inscription pourrait avoir trait au rétablissement de ces jeux.

P. 328. — Tuyau de plomb, trouvé dans des déblaiements près de la place Victor-Emmanuel, avec l'inscription :

TI CLAVDI CAES AVG GER

P. 330. — Fragments de tuyaux trouvés près des rues Orazio et Boezio :

*imp. caes. traiani hadriani aug* SVB CVR
RESTITVTI AVG LIB PROC T CR ISPIVS NICIAS
FEC

Cf. Lanciani, *Silloge epigr. aquaria*, nos 446-449.

BULLETTINO DELL' IMPERIALE ISTITUTO ARCHEOLOGICO GERMANICO (Sezione romana), vol. II, fasc. 4.

P. 292. — H. Dessau. *Un amico di Cicerone*. Sur une brique trouvée à Préneste, M. Dessau a lu :

M · LATER · Q ·

Ce nom serait celui de M. Juventius Laterensis, ami de Cicéron, questeur en l'année 62 ou 61 et qui, d'après Cicéron lui-même, donna en cette qualité des jeux à Préneste (*pro Planc.*, 26, 63). Il aurait pu, à l'occasion de ces jeux, faire élever quelque construction ou apporter quelque changement au forum, lieu réservé d'ordinaire aux spectacles de gladiateurs, quand il n'y avait pas d'amphithéâtre.

COSMOS, 1888. 11 février.

Inscriptions chrétiennes de Carthage publiées par le P. Delattre.

P. 295, no 14. — Plaque de marbre large de $0^m,16$ et haute de $0^m,19$.

+ GYEXE
BABATVS

P. 297, no 19. — Plaque de marbre blanc, incomplète en bas.

QVIRA
PA INTON

JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, octobre 1887.

P. 356 et suiv. — D. G. Hogarth, *Inscriptions from Salonica*, p. 360.

ΕΤΟΥΣ ꞊Ο ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΤΟΥ ΚΑΙ ΒϘΡ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΤΙΒΕΡΙΩ ΚΛΑΥΔΙΩ
ΚΑΙΣΑΡΙ ΣΕΒΑΣΣΤΩ ΓΕΡΜΑΝΙΚΩ
ΑΡΧΙΕΡΙ ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ
ΤΟ ΤΕΤΑΡΤΟΝ ΥΠΑΤΩ ΑΠΟΔΕΔΙΓΜΕΝΩ
ΤΟ ΤΕΤΑΡΤΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΤΟ ΟΓΔΟΟΝ
ΠΑΤΡΙ ΠΑΤΡΙΔΟΣ Η ΠΟΛΙΣ ΠΟΛΙΤΑΡ
ΧΟΥΝΤΩΝ

Suivent quatre lignes de noms au génitif.

L. 1 : ἔτους ϛο' Σεβαστοῦ τοῦ καὶ βϙρ' = 46 ap. J.-C.

Cf. pour le ꞊, Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 223.

P. 376 et suiv., *id.* — *Apollo Lermenus*.

P. 396. — Au village de Keuseli. Inscription déposée en demi-cercle que l'auteur lit ainsi :

+ Ινδ(ικτίωνος) δκ΄ μη(νὸς) α΄· ιζ΄· ι΄·. ἀνέστη τὸ θυσιαστήριον ἐπὶ Κυριακοῦ τοῦ θεοφιλεστ(άτου) ἐπισκ(όπου).

Il y voit l'inscription d'un *sacrarium* élevé le dix-septième jour du premier mois de la dixième année de la vingt-quatrième indiction.

P. 409 et suiv. — J.-Th. Bent. Inscriptions de Thasos.

P. 424. — Inscription d'un arc de triomphe, en deux longues lignes.

ΤΟΝ ΜΕΓΙΣΤΟΝ ΚΑΙ ΘΕΙΟΤΑΤΟΝ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ κΑΙΣΑΡΑ Μ ΑΥΡΗ-
ΛΙΟΝ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΝ ΕΥΣΕΒΗ ΣΕΒ·
ΠΑΡΘιΚΟΝ ΜΕΓ ΒΡΕΤΑΝΝΙΚΟΝ
ΜΕΓ· ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΝ // ΜΕΓ Η ΘΑ-
ΣΙΟΝ ΠΟΛΙΣ ΙΟΥΛΙΑΝ ΔΟΜΝΑΝ
ΣΕΒ Η ΘΑΣΙΩΝ ΠΟΛΙΣ ΘΕΟΝ
Λ ΣΕΠΤΙΜΙΟΝ ΣΕΟΥηρον ΠΕΡΤΙΝΑΚΑ
Η ΘΑΣΙΩΝ ΠΟΛΙΣ

L'inscription est postérieure à la mort de Septime Sévère (211), à celle de Géta, qui n'y est pas mentionnée (212), et antérieure à celle de Julia Domna (217).

Sur le même arc on lit :

ΔΙΟΣ ΚΡΑΥΝΙΟΥ
Foudre.

P. 461. — Ramsay, *The cities and bishoprics of Phrygia.*

P. 498. — A Meros (auj. Kumbet.)

[Ὑπὲρ Αὐτοκράτορος Γαλλιηνοῦ etc. Γερ]μα
νικο[ῦ Καίσαρος αἰδίου διαμον]ῆς καὶ δή[μου
Πρυμνησσέων καὶ δήμου Νακ[ο]λ[έων
Ἑρμογένης?] Αππᾶ μισ[θ]ωτὴ[ς χωρίων τ]οῦ
Καίσαρος τῇ ἑαυ[τοῦ γυναικὶ Ρό]δῳ τὴν
κατασκευὴν το[ῦ ναίσκου? ἐκ τ]ῶν ἰδίων
ἀνέθη[κεν....

Le mot *Hermogenes* n'a été restitué, dit l'auteur, que « exempli gratia. »

KÖNIGSBERGER STUDIEN, 1887, 1re livraison.

P. 135 et suiv. — G. Hirschfeld, *Die Berührungen zwischen dem griechischen und lateinischen Inschriften mit Strafsummen.* Rapprochement entre les formules prohibitives des inscriptions grecques et les formules analogues des inscriptions latines.

LEIPZIGER STUDIEN, 1887.

P. 319. — *Gargilius Martialis und die Maurenkriege unter Gallienus*, d'après les inscriptions du VIIIe vol. du *Corpus* relatives à ce personnage.

Mittheilungen des Kais. Deutschen Arch. Instituts (Athenische Abtheilung), tome XII (1887).

Parmi les inscriptions de Bithynie publiées par M. Mordtmann il faut citer surtout les suivantes :

P. 170. — Inscription trouvée à Touzla, près Izmid. Tombe faite par une femme nommée Κυθηρία, à elle et à son mari, Οὐαλερίῳ Πομπ[ω]νίῳ ἑκατοντάρχῃ στρατευσαμένῳ ἐν τῷ ἱερῷ παλατίῳ.

P. 177. — Inscription de Prusias ad Hypium.

Τὸν ἐν πᾶσιν ἄνΔΡΑ ΦιλΟπΟΛΙΝ καὶ
[illegible]ΔΕΚΑΠΡΩΤΟΝ ΑΡχΟΝΤΑ ΚΑΙ ΙΕρεα
καὶ ἀγωνΟΘΕΤΗΝ ΤΟΥ ΟΛΥμΠιΟΥ ΔΙΟς
ἀγωνΟΘεΤΗΝ ΑΓΟΡΑΝΟΜΗΣΑΝτα
λαμΠΡΩΣ Και ΕΠΙΦΑΝΩΣ ΕΝΕΠΕιγοντι
καιΡΩ ΤΑΜΙΑΝ ΤΩΝ ΕΛΑΙΩΝΙΚΩν
χρΗΜΑΤΩΝ ΠΑΡΑΠΕΜΨΑΝΤΑ ΤΟΝ ΚΥΡΙΟν
ἡμῶΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ Μ ΑΥΡΗΛΙΟν
ἀνΤΩΝΕινοΝ ΚΑΙ ΘΕΙΟΝ Λ ΣΕΠΤΙΜΙΟν
ΣΕΟΥΗΡοΝ ΚΑΙ τΑ ἱεΡΑ ΑΥΤΩΝ ΣΤΡΑΤΕΥΜΑΤα
ΕΝ ΤΩ ΤΗς ΑΡΧΗΣ ΚΑΙΡΩ ΕΠΙ ΤΗΝ ΑΝΑΤΟΛην
ΠΡΕΣΒΕΥσαντα ΠΑΡΑ ΘΕΙΟΝ Λ ΣΕΠΤΙΜΙΟν
ΣΕΟΥΗρον ΤΙΜΗΤΕΥΣΑΝΤΑ ΚΑι
ΕΙΣηνΕΓΚΟΝΤΑ ΑΡΓΥΡΙΟΝ ΕΝ ΤΩ ΚΑΙΡῳ
τΗς ΤΙΜΗΤΕΙΑΣ ΕΙΣ ΠΛΑΤΕΙΑΣ ΚΑτα
ΣΚευΗΝ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΟΝ ΔΙΑ ΒΙΟυ
ΑΡΞΑΝΤΑ ΤΟΥ ΚΟΙΝΟΥ ΤΩΝ ΕΝ ΒΕΙΘΥΝΙᾳ
ΕΛΛΗΝΩΝ ΕΠΙΔΟΝΤΑ ΚΑΙ ΔΙΑΔΟΣΕΙς
ΚΑΙ ΤΑΣ ΛΟΙΠΑΣ ΑΡΧΑΣ ΚΑΙ ΛΕΙΤΟΥΡΓΙΑς
ΕΚΤΕΛΕΣΑΝΤΑ ΤΗ ΠΑΤΡΙΔΙ ΕΝΔΟΞΩΣ
ΚΑΙ ΕΠΙΦΑΝΩΣ Μ ΑΥΡΗΛΙΟΝ ΦΙΛΙΠΠΙΑΝΟν
ΙΑΣΟΝΑ
ΟΙ ΗΡΗΜΕΝΟΙ ΤΗΣ ΟΜΟΝΟΙΑΣ
ΕΙΣ ΤΗΝ ΑΡΧΗΝ ΑΥΤΟΥ ΦΥΛΑΡΧΟΙ
ΧΡΗΣΤΟΣ ΧΡΗΣΤΟΥ
ΓΑΙΟΣ ΠΡΟΚΛΟΥ
ΑΡΙΣΤΟΣ ΕΠΙΓΕΝΟΥΣ

L'inscription prouve que Caracalla vint à Prusias dans son voyage en Orient (214-215). Septime Sévère y passa, sans doute, lors de son expédition contre Pescennius Niger, après avoir quitté Nicomédie. (Hérod., III, 2 et suiv.)

P. 181. — Inscription trouvée à Duzdché.

ΟΥ ΧΩΡΑΣ Σου
ΜΛΟΚΕΝΝΗΣΙΑΣ ΚΑΙ Επαρχ
ΓΕΡ ΛΙΜΙΤΑΝΗΣ ΕΠΙτροπον
τΟΥ ΑΥΤο ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΕΠΑρ
ΧΕΙΑΣ ΓΑΛΑΤΙΑΣ ΚΑΙ Των
ΣΥΝΕΝΓΥΣ ΕΘΝΩΝ
ΠΟΜΠΗΙΑ ΑΝΤΙΠΑΤΡΙΣ
ΤοΝ ΕΑΥΤΗΣ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ

L. 3 : Γερ(μανίας) ? Λιμιτάνης.

Parmi les inscriptions d'Asie-Mineure publiées par Alex.-Emm. Contoleôn, la suivante surtout est à signaler.

P. 259. — Texte trouvé à Pruse; il est malheureusement très mutilé. On y lit encore :

ε τὸν βασιλέα τὴν ὑπερβάλλουσαν ἀνδρείαν ‖ το . . . . ιν ἡγουμένων ἀνδρῶν εὐβουλίᾳ τε ‖ καὶ ἀρετῇ ε . . . . . . φυλαχθῆναι. Μετὰ δὲ ταῦτα ‖ τῆς πολιορκίας λυ[θείσης . . . . . το τῷ δήμῳ ‖ ἐπί τε τὰς συνεχεῖς πρεσβείας διδοὺς ἑ[αυτὸν] . . . ‖ . . ἐνδοξοτάτοις ἀποκρίμασιν τὴν πατρίδα ἐκόσμησε ‖ . . . . . [τ]οῦ αὐτοκράτορος προσφάτως τοὺς πρὸς ‖ βασιλέα Μιθρ[αδάτην] ἐδεξάμεθα . . . . [τὸν] καὶ ‖ μέγιστον . . . . . . ζάμενος μετὰ τῶν στρατιωτῶν ‖ ἀμυ[ν . . . . . . ν] τοῦτον, ὥστε τοὺς ‖ λοιποὺς εἰς φυ[γὴν ‖ . . . . .]ν τῶν λαθραίως τὴν εἰς τὴν πόλιν εἴσ[οδον] . . . . ‖ ὧν καὶ πολλοὺς ἀπέκτεινεν καὶ τοὺς λοιπ[οὺς]. . . . . ‖ αις τε κατὰ τὴν βάριν καὶ τὸν μόλπον τε . . . . ‖ ωτων ουδεμιᾶς α . . . . . . συνκατέλαβε . . . . ν ‖ ἱερῶν ι . . . τὴν π . . . . . . λοιπῷ βίῳ πρὸς ἅπαντας ‖ ἐπιεικ[ῆ] . . . . καὶ παρεχόμενος ἑαυτὸν εὔχρηστον ‖ ἐν προε[δρίαις . . . . τὸ]ν δῆμον οὐκ ὀλίγα διὰ ‖ τῶν ἰδίων ἀναλωμάτ[ων . . . . . μετὰ πάσ]ης ‖ προθυμίας ἐπιδιδοὺς ἑα[υ]τὸν οὐδένα τῶ[ν . . . . ‖ τὴ]ν πόλιν πρὸς τοὺς ξένους εὐσχημοσυ . . . . . . . η ‖ πάντα ταῦτα τῆς καλλίστης καὶ εὐσεβ[εστάτης. . . . ‖ ‖ . . τ]ῶν εὐτυνχανόντων εἶχεν εὐνοίᾳ καὶ . . . . . [τῶ]ν συνπρεσβευτῶν εἰς τὴν Ἰταλίαν ὁρμηθέν[των. . . ‖ . . .κατὰ τ]οῦτον [τὸ]ν καιρὸν συντελεσθέντων ‖ . . . . . πο . . . . . . . . . . . . . . .

Mémoires de la Société de Linguistique, 1887, 3e fascicule.

A signaler une étude sur la table de Furfo, par M. Bréal.

Museo Italiano di Antichita classica, 1887, 2e fascicule.

P. 481 et suiv. — G. Tomassetti, *Silloge epigraphica Laziale*.

P. 491. — Trouvée à Aricine.

---

C MARI C · F · QVIr . .
TI HARVSPICIS AEDI
LIS BIS FLAM · MARTI
ALIS · ALLECTI IN
TER DICTATORIOS
lOCVM DEDIT

Les *dictarorii* ici mentionnés sont les anciens *dictatores* de la cité. On sait que quelques villes italiques conservèrent à leurs magistrats suprêmes les antiques dénominations qui n'étaient pas employées dans le reste du monde romain.

P. 499. — *a*). Sur le piédestal d'une statue.

C · FVNDILIVS · DOCTVS · APOLLINIS · [PARASITVS

*b*) Sur un scrinium cylindrique placé au pied de la même statue, à gauche.

C · FVNDILIVS
DOCTVS
APOLLINIS ·
PARASITVS ·

Ce serait un personnage faisant partie d'un collège consacré à Apollon.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1888.
Numéro de janvier-février.

P. 29. — R. Cagnat, *Plaque de bronze découverte* à Crémone. (Cf. *Notizie degli Scavi*, 1887, p. 209 et suiv.) — L'auteur consacre l'article à prouver que le dernier personnage mentionné sur l'inscription est le *princeps prior* de la légion et non le *princeps* d'une des neuf autres cohortes. Cette plaque de bronze, très curieuse à divers égards, est dessinée à la page 30.

P. 61 et suiv. — S. Reinach, *Chronique d'Orient*.

P. 86. — Restitution à Cymé de l'inscription 1045 de l'*Ephemeris epigraphica*, II = *Eph.* IV, 55. Ce document se rattache à la restauration de Myrina et de Cymé par Tibère, à la suite d'un tremblement de terre. (Cf. Pottier et Reinach, *la Nécropole de Myrina*, p. 50 et suiv.)

P. 88. — (D'après l'Ἐφημερίς d'Athènes, 1er août 1887). Inscription relative à un *frumentarius* de la légion *Ia Minervia* et découverte à Héraclée du Pont.

Ἰοῦστος Βικτορίῳ
Σαβίνῳ τῷ πάτρωνι
ἑαυτοῦ κατεσκεύασα[ς]
τὸ λατομίον ἐκ τῶν
ἑαυτοῦ. Λε[γε]ῶνος
πρώτης Μεινερβ[ί]ας
φρουμεντάρις. Αὔ
γουστος χώρας Λου
βούνου. Χαῖρε πολῖτα
πόλεως Οὐλοκασσίνου.

Ce personnage serait originaire de la cité des Véliocasses en Lyonnaise. Peut-être, avant d'adopter le texte avec tous ses détails, convient il d'attendre la confirmation qu'apporterait une nouvelle copie.

P. 93. — Inscription trouvée à Jérusalem du côté de la porte de Jaffa. La pierre a disparu. La copie qui en a été prise est défectueuse; M. Zangemeister la lit ainsi : *M. Junio Maximo legato Augustorum legionis X Fretensis Antoninianae. C. Domitius Sergianus et Julius Honoratus, stratores ejus.* Cette inscription date de 211-212.

REVUE CELTIQUE, 1888, fasc. n° 1.

P. 77. — Article de M. R. Cagnat sur quelques inscriptions de Saintes contenant des noms gaulois.

P. 78. — La première ligne de la grande inscription relative à un duplicarius de l'*ala Atectorigiana*, doit se lire :

C · IVLIO AGEDIL*li fil* . . . A MACRO

Le nom de la tribu reste indécis, mais il ne faut pas songer à [*Voltini*]*a*, qui est beaucoup trop long.

P. 81. — Fragment d'inscription qui complète un texte déjà connu :

C · IVLIO · CON | *c* O N N E T O D V B N I *fil* | . . . . . . . . . . .
PATIS · NEPOTI · P | *rae* FECTO FABRVM · TRIBV | *no militum sacerdoti*
ROMAE · ET · AVG | *us*TI · AD · CONFLVENTEM · C | *iul* . . . . . . . *fec.*

La première partie de ce texte était publiée en même temps par M. Espérandieu, dans la *Revue poitevine et saintongeaise*, 1887, p. 320.

WIENER STUDIEN, 1887.

P. 297-299. — Von Domaszewski, *Die Verwaltung der Provinz Mesopotamien.*

## 2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

1. J. Vaillant. A PROPOS D'UN SAUMON DE PLOMB ANTIQUE TROUVÉ A SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME.

On a découvert, en juillet 1883, dans la berge du port antique de Saint-Valéry-sur-Somme un saumon de plomb en forme de tronc de pyramide quadrangulaire; il pèse 75 kilogrammes et a été acquis dernièrement par le musée de Saint-Germain. On y lit, suivant l'auteur, en lettres de 0m,035 environ l'inscription

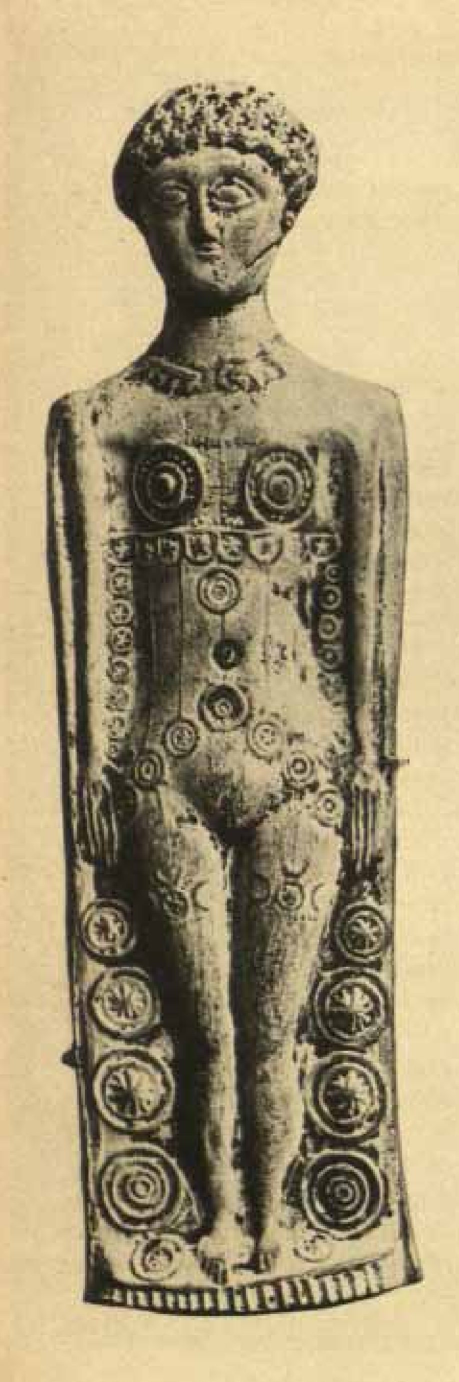
NERONIS AVG BRITAN L · ΓƆ

M. Vaillant explique ainsi cette marque : *Neronis Aug(usti) Britan(nicum) L(utudense)? CL.* Il suppose que le chiffre a été retourné : *⅃Ɔ* et que la barre horizontale du *L* est mutilée. M. S. Reinach a bien voulu vérifier, à mon intention, cette assertion sur l'original; il a constaté que le dernier groupe était composé de deux I surmontés d'un trait horizontal; mais le dernier de ces I a été détérioré par un accident qui a laissé dans le plomb une trace demi-circulaire, il faut donc lire :

NERONIS AVG BRITAN L · Π

On doit voir, je pense, dans les trois caractères L·II la marque de la *l(egio) secunda*. (Cf. *C.I.L.*, VII, 1209).

La dissertation de M. Vaillant n'en est pas moins instructive; c'est un véritable petit *Corpus* des inscriptions sur saumon de plomb. Quelques-unes ont été vérifiées par lui sur les originaux; ce qui lui a permis d'en donner une nouvelle lecture; c'est ainsi qu'à la page 14 il croit devoir substituer à CAPASCAS (*C. I. L.*, VII, 1203; le mot n'a pas été vérifié par M. Hübner) CNPASCIS; il propose d'y voir une marque : *Cn. Pasci(i) s(igillum)* apposée sur le saumon par un fonctionnaire, pour le besoin du service.





PHOTOTYPIE BERTHAUD

FIGURINE EN TERRE BLANCHE

TROUVÉE A CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

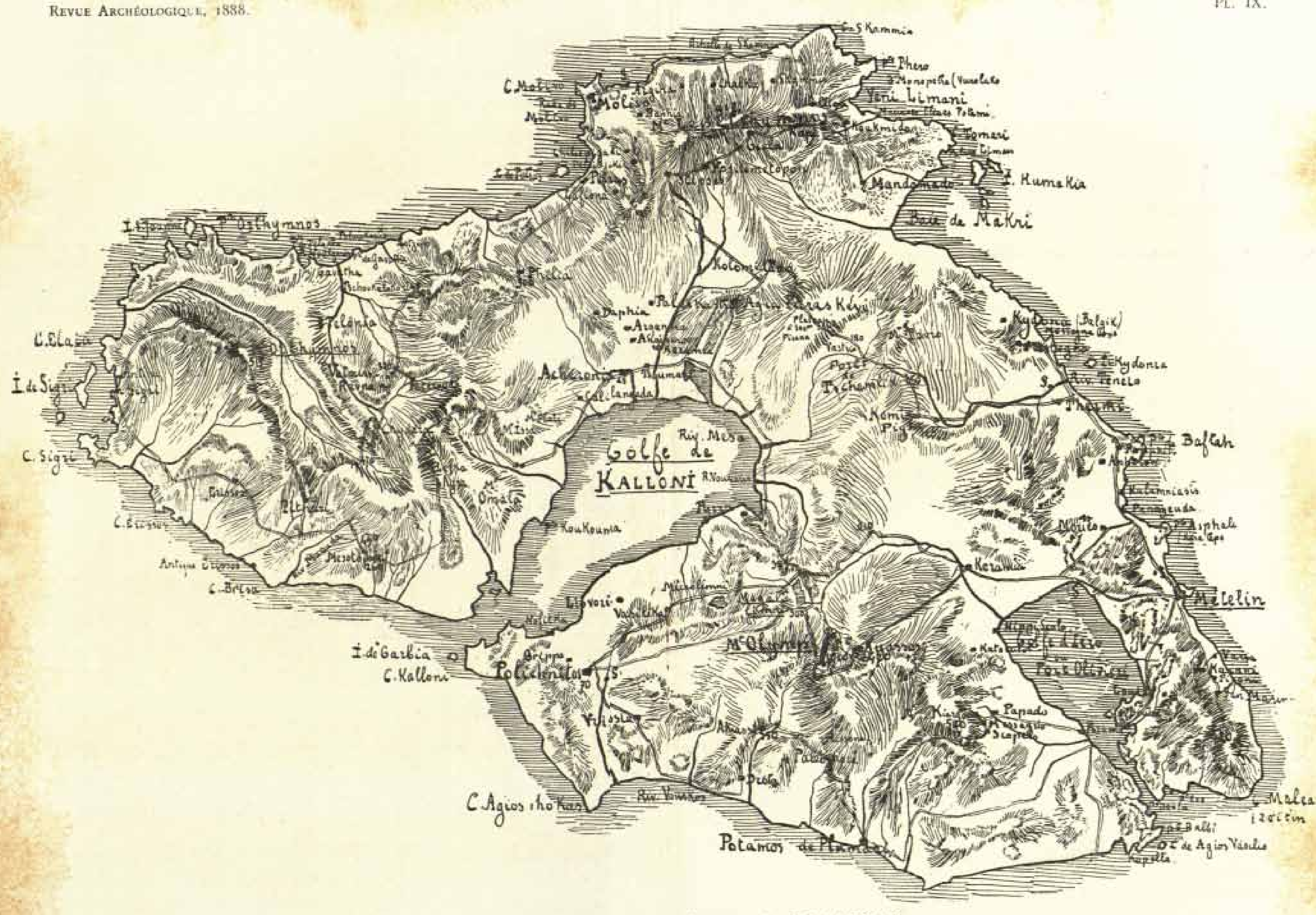


Héliog. Dujardin

Imp. Eudes

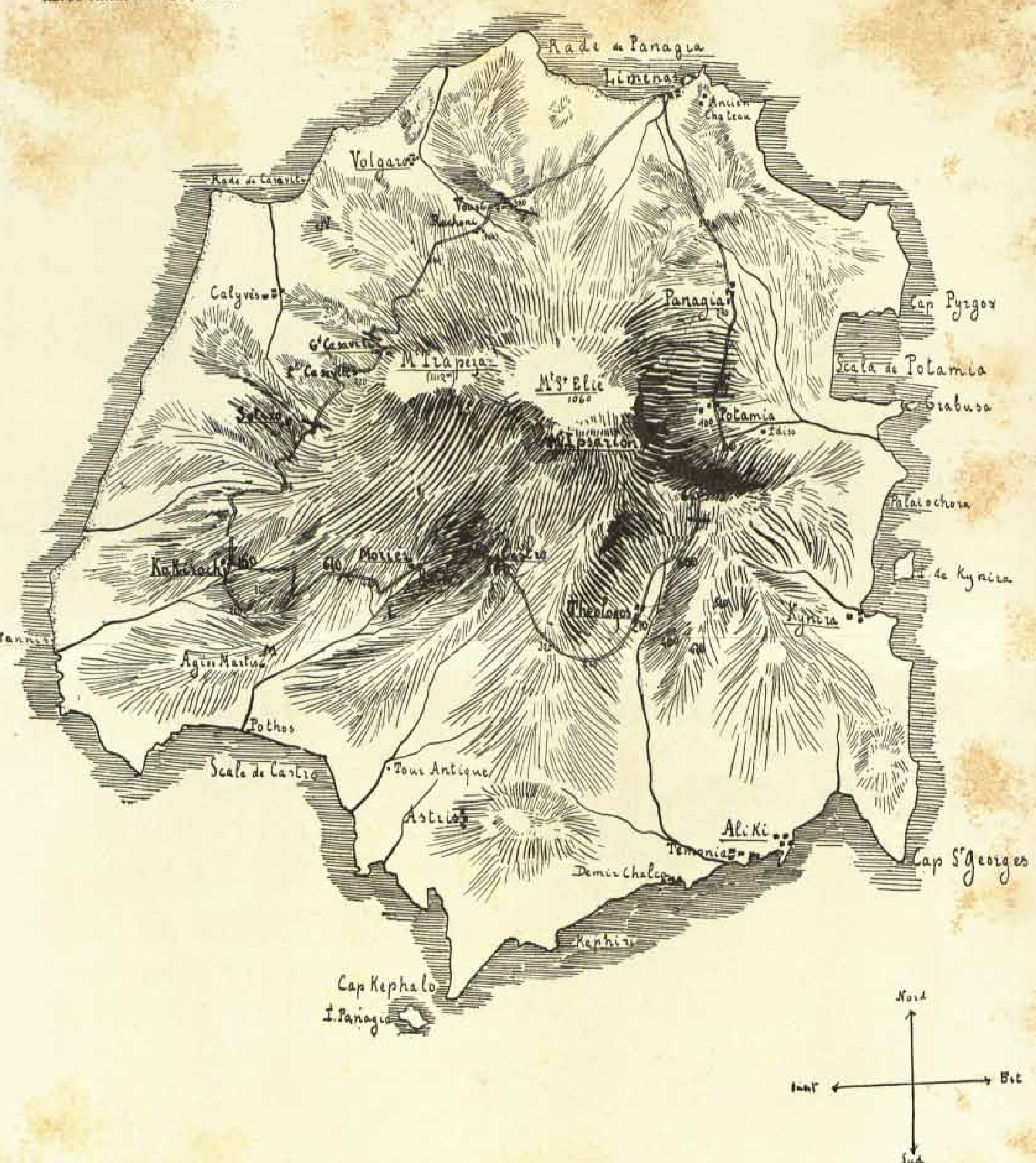
SARCOPHAGE D'HERMOGENES

SIDON




CARTE DE MÉTELIN, DRESSÉE PAR L. DE LAUNAY

Échelle : 1:210000.




CARTE DE THASOS, DRESSÉE PAR L. DE LAUNAY

Échelle : 1 : 110,000.

# TÊTE EN MARBRE TROUVÉE A TRALLES

(MUSÉE DE CONSTANTINOPLE)

---

(PLANCHE XIV)

Le fragment de statue que reproduit la planche XIV est une des plus récentes acquisitions du musée de Tchinli-Kiosk à Constantinople. Si la *Revue archéologique* est en mesure de publier aujourd'hui ce monument encore inédit, elle le doit à la courtoisie du directeur du Musée de Constantinople, Hamdy-bey, l'heureux explorateur de la nécropole royale de Saïda, et l'auteur d'importantes découvertes dont il a rendu compte ici-même[1]. Nous tenons avant tout à le remercier de sa parfaite obligeance. Notre héliogravure a été exécutée d'après une des photographies envoyées par Hamdy-bey à M. Perrot, qui a bien voulu me les communiquer et me confier le soin de faire connaître à nos lecteurs le fragment de Tralles. En même temps, Hamdy-bey adressait à M. Perrot une lettre détaillée, relatant les circonstances dans lesquelles a eu lieu la trouvaille. J'en extrais le passage suivant :

« Vers la fin du mois d'octobre dernier, un nommé Vaïa, habitant de la ville d'Aïdin, travaillait clandestinement, à Guzel-Hissar-Tralles[2], à extraire des pierres pour la construction d'une maison, lorsque, près du théâtre, à deux mètres de profondeur, il découvrit une statue de femme drapée, sans tête et sans bras, et beaucoup plus grande que nature. Quelques jours plus tard,

1. Voy. *Rev. arch.*, 1887, t. X, p. 138.

2. On sait que l'identification de Guzel-Hissar avec Tralles a été faite pour la première fois par R. W. Hamilton ; avant lui, c'est là qu'on plaçait à tort l'emplacement de Magnésie. Cf. Raoul Rochette, *Journal des Savants*, oct. 1845, p. 578 et note 6.

et au même endroit, il trouva cette belle tête. Elle était couchée sur un grand bloc de marbre portant en gros caractères le nom d'Alexandre. Aussitôt, Vaïa alla avertir l'évêque grec d'Aïdin de la découverte qu'il venait de faire. Celui-ci les fit transporter, pendant la nuit, à l'évêché... Le moutésarif d'Aïdin se rendit alors à l'évêché, vit les objets, et prit immédiatement toutes les mesures pour empêcher la continuation des fouilles entreprises par Vaïa contrairement à la loi. » Bientôt après, M. Baltazzi, directeur du service des antiquités du vilayet, prit possession des marbres au nom du gouvernement turc. Tandis que la statue de femme drapée, assez médiocre, paraît-il, restait à Aïdin, M. Baltazzi envoyait à Constantinople la tête trouvée à Guzel-Hissar, ainsi que d'autres marbres découverts à Cymé [1].

Aucun renseignement ne nous est parvenu sur la nature de l'inscription à laquelle Hamdy-bey fait allusion. Il n'est nullement prouvé qu'il y ait entre ce bloc et la statue qui nous occupe une relation quelconque. D'autre part, on ne peut pas considérer le fragment en question comme provenant de la statue féminine découverte sur le même emplacement. Dans une second lettre écrite de Saïda, le 2 mai 1888, Hamdy-bey l'affirme de la façon la plus formelle : « Cette tête n'appartient pas à la statue de femme drapée trouvée au même endroit. Celle-ci a la tête brisée au-dessous du menton. » Nous nous bornerons donc à l'étude du fragment de Tralles.

La tête, inclinée vers l'épaule droite, offre un caractère de langueur et d'abandon très nettement marqué; les lèvres sont entr'ouvertes, les yeux à demi voilés par les paupières. Les cheveux, séparés au milieu du front, sont relevés sur les tempes et réunis par derrière en une sorte de chignon. La parure de la tête était complétée par des ornements métalliques. « Tout autour de la tête, écrit Hamdy-bey, on voit une petite partie plate, large de 0m,04 le long de laquelle, à des intervalles presque

1. Cf. S. Reinach, *Chronique d'Orient*, *Rev. arch.*, 1888, I, p. 84. M. Reinach mentionne également la tête de Tralles; mais c'est par erreur que son correspondant lui a signalé une prétendue ressemblance avec Alexandre le Grand.

égaux, on compte huit trous destinés sans doute à fixer un bandeau de métal. » Sur l'épaule gauche est jeté un vêtement où il faut reconnaître une nébride. En effet, une pièce d'étoffe ne donnerait pas ces plis épais et profondément creusés; et d'ailleurs, le sculpteur a pris soin de figurer, par un dessin en faible relief, les poils longs et frisés d'une peau d'animal. Le mouvement du bras droit n'est pas douteux; l'avant-bras se repliait au-dessus de la tête, comme on le voit dans nombre de statues d'Apollon ou de Dionysos au repos.

Les dimensions de la statue étaient plus grandes que nature. Du menton au sommet du crâne, la tête mesure 0m,38 de hauteur; or, en calculant la hauteur de l'ensemble d'après les proportions du canon de Lysippe, on arrive au total de 3 mètres environ. Ajoutons que le revers de la tête et des épaules est à peine dégrossi, comme si la statue avait dû être placée dans une niche.

Une question se pose tout d'abord : quel est le sexe de ce personnage? A première vue, le type a un aspect féminin; le cou, rond et plein, offre les légers plis transversaux qui dessinent le « collier de Vénus, » et l'arrangement de la coiffure donne au visage une grâce efféminée :

*Ora puellares faciunt incerta capilli.*

Dans l'hypothèse d'une statue féminine, on pourrait, en raison de l'attitude, songer à quelque réplique lointaine d'une des statues d'Amazone blessée qui se trouvaient à Éphèse, et se souvenir que le mythe des Amazones trouvait sa place dans les légendes relatives à la fondation de Tralles[1]. Mais si l'on était tenté de s'engager dans cette voie, la présence de la nébride suffirait à avertir que l'on fait fausse route.

L'impression d'Hamdy-bey, fondée sur l'examen du marbre original, est que la tête appartenait à une statue virile; et nous ne pouvons que la partager. Le front, haut et bien dégagé, est plus viril que féminin; les boucles qui l'encadrent au sommet

1. Cf. O. Rayet et A. Thomas, *Milet*, I, p. 63.

sont très courtes; enfin la musculature très accusée du bras droit nous fournit un argument de plus en faveur de notre opinion. Nous avons donc sous les yeux un nouvel exemple du type juvénil et presque féminin que l'art grec a si souvent prêté à Dionysos et à Apollon. Ici, le bandeau métallique qui figurait la μίτρα, la nébride jetée en sautoir désignent clairement Dionysos, et c'est ce dieu qu'il faut reconnaître dans la statue de Tralles. Est-il besoin de rappeler que le caractère ambigu du visage, l'indécision des formes sont, à partir du IVe siècle, très fréquemment attribués à ce dieu? Sans multiplier les rapprochements, ce qui est chose trop facile[1], nous nous bornerons à citer la jolie tête du musée de Berlin, trouvée à Athènes, sur le Lycabette, où l'on observe la même mollesse de formes que dans le fragment de Tralles[2]. Quant à l'expression languissante du visage et à la pose abandonnée de la tête qui fléchit sous l'influence de l'ivresse ou de l'extase, on la retrouve dans une autre tête de provenance athénienne et dans un buste du musée de Berlin, qui ont été interprétés à tort comme des têtes féminines[3].

Si notre interprétation est juste, il est possible de restituer l'ensemble de la statue, grâce aux nombreux marbres qui représentent Dionysos dans une attitude analogue. Le dieu était debout, la main droite ramenée au-dessus de la tête, tel que le montrent, pour ne citer que deux exemples, le *Bacchus de Versailles* du Louvre et le Dionysos de la Glyptothèque de Munich[4]. C'est donc une nouvelle réplique d'un type bien connu, dont la création remonte à l'époque de Praxitèle, et qui a été reproduit très fréquemment pendant toute la période hellénistique.

Ajoutons que notre hypothèse est encore confirmée par les

1. Voir F. Lenormant, art. *Bacchus*, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, p. 630. Roscher, *Lexikon der griech. und. röm. Myth.*, p. 1135 et suiv.

2. Furtwaengler, *Coll. Sabouroff*, pl. XXIII; Conze, *Verzeichniss der ant. Skulpt.*, n° 118.

3. *Mittheil. des arch. Inst. in Athen*, pl. XIII, XIV. Cf. sur le développement des types androgynes, O. Benndorf, *Annali dell' Inst.*, 1880, pp. 196-205.

4. Froehner, *Notice de la sculpt. ant.*, n° 218. — Brunn, *Beschreib. der Glyptothek*, n° 103.

indices que nous fournit le lieu de la trouvaille. Le fait que la statue a été découverte dans le voisinage immédiat du théâtre ne doit pas être négligé. Or, au dire de Vitruve[1], le théâtre de Tralles était décoré de portiques qui s'étendaient des deux côtés de la scène et dominaient le stade. Il est bien probable que le fragment de Guzel-Hissar provient de la décoration sculpturale d'un de ces portiques; on a vu plus haut que le travail très sommaire du revers indique une destination purement décorative, et, dans ce cas, rien de plus naturel que la présence d'une statue de Dionysos aux abords d'un théâtre.

Ce même fait n'a pas moins d'importance s'il s'agit de proposer une date pour l'exécution de la statue. On sait que l'époque de la plus grande prospérité de Tralles coïncide avec celle des successeurs d'Alexandre. C'est sous la domination des princes pergaméniens que la ville s'embellit et s'enrichit d'édifices au nombre desquels il faut compter le théâtre construit au III^e siècle ou dans la première moitié du II^e[2]. Telle est aussi la période à laquelle il convient d'attribuer le fragment de Tchinli-Kiosk, et les caractères du style ne démentent pas cette date. Bien qu'il soit difficile d'apprécier avec certitude la valeur d'art d'un monument d'après une photographie, ce morceau nous paraît être l'œuvre d'un artiste de force moyenne, qui suit docilement la tradition classique, sans se mettre en frais d'invention; s'il a su rendre avec assez de bonheur la grâce languissante qui donne au visage de Dionysos une expression passionnée, on chercherait vainement l'accent et le style personnels qui dénotent une œuvre de maîtrise. Il faut bien le reconnaître, vue sous un autre aspect que celui où notre héliogravure la présente au lecteur, la tête de Tralles fait moins bonne figure; elle laisse mieux voir l'exécution un peu mesquine de la chevelure et la sécheresse qu'accuse le modelé du visage[3]. En somme, il n'y a rien là qui puisse soutenir

1. Vitruve, *De Architect.*, V, 9, 1.
2. Sur le théâtre de Tralles, voir Texier, *Asie-Mineure*, III, p. 27. Rayet et Thomas, *op. l.*, I, p. 48-50.
3. Il y a lieu de noter que la tête est recouverte d'un dépôt calcaire très léger

la comparaison avec la charmante tête d'Aphrodite du Belvédère de Vienne, rapportée du même endroit par l'amiral de Millosicz[1].

La trouvaille de Guzel-Hissar n'en a pas moins sa valeur, en augmentant le chiffre encore trop restreint des œuvres qui nous font connaître l'école de Tralles au temps des successeurs d'Alexandre. Elle nous fournit, en outre, un nouvel et curieux exemple des procédés techniques usités à cette époque dans les ateliers de sculpture. Il est facile de voir que la statue était faite de pièces rapportées. La tête n'a pas été brisée; elle s'est simplement détachée du tronc auquel elle était fixée à l'aide de tenons dont la trace est encore visible sur la section pratiquée dans la largeur de la poitrine et sur celle de l'épaule gauche; les bords de ces sections ont été soigneusement régularisés pour obtenir la parfaite adhérence des morceaux, tandis que la partie centrale est seulement repiquée à coups de marteau. De même, l'avant-bras droit tout entier était rapporté. Les exemples d'un pareil procédé sont très nombreux dans la statuaire antique; il nous suffira de rappeler l'Hermès de Praxitèle et la Vénus de Milo[2]. Mais si les sculpteurs grecs ont toujours joui à cet égard d'une liberté plus grande que nos artistes contemporains, ils n'en ont jamais plus largement usé qu'à l'époque hellénistique. Pline cite comme très digne d'attention un fait d'ailleurs inexact, à savoir que le groupe du Supplice de Dircé et le Laocoon sont faits d'un seul bloc, *ex uno lapide*[3], remarque qui n'aurait pas toute sa

et très mince qui a pu altérer sérieusement les caractères du travail. « Ces circonstances, écrit Hamdy-bey, font qu'il est impossible d'avoir une idée exacte du modelé de cette tête. Il n'est pas aussi sommaire qu'on pourrait le croire d'après les photographies. C'est un modelé simple et large, comme il convenait pour une figure de cette dimension. » (Lettre du 2 mai 1888.)

1. Benndorf, *Arch. epigr. Mittheil. aus Œsterreich*, IV, p. 66, pl. I, II.

2. Cf. Blümner, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste*, III, p. 212, et von Sybel, *Skulpturen in Athen*, p. v. Un exemple très caractéristique est la statue du British Museum représentant Europe sur le taureau. Voir *Arch. Zeitung*, XX, p. 311*.

3. Pline, XXXVI, 33 et 37. Cf. Kekulé, *Zur Deutung und Zeitbestimmung des Laokoon*, p. 16; L. Urlichs, *Arkesilaos*, p. 16. M. C. Robert propose d'interpréter autrement le texte de Pline et d'expliquer les mots *ex uno lapide* comme s'ils signifiaient « une seule base ». *Archäolog. Märchen*, p. 143.

portée si l'usage des pièces de rapport n'avait pas été aussi répandu. Au reste, ce n'est pas le seul exemple qui nous soit connu de l'application de ce procédé dans l'école de Tralles. Texier a vu dans les ruines du théâtre une Caryatide imitée, selon lui, des Caryatides de l'Érechthéion, et qui faisait partie « de l'ordonnance supérieure de la scène [1]. » Les bras étaient rapportés, et cette similitude de technique confirme encore la date que nous avons proposée pour la tête de Guzel-Hissar.

MAX. COLLIGNON.

1. *Asie-Mineure*, III, p. 27.

ÉTUDES

# SUR QUELQUES CACHETS

ET

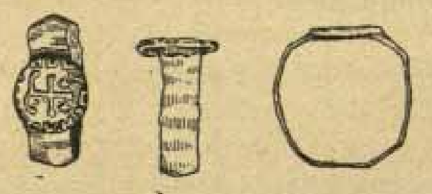
## ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

---

## L

### BAGUE DONT LE CHATON EST UN TIERS DE SOU D'OR



L'anneau que nous reproduisons ici, d'après les dessins qui nous ont été obligeamment remis par M. le docteur Hamy, conservateur du musée d'ethnographie, appartient au musée communal de Boulogne-sur-Mer. Il a été trouvé dans un cimetière dit des Yeulles ou d'Hardenthan, canton de Marquise, département du Pas-de-Calais; et il était à la main droite d'un squelette de femme, dont la sépulture contenait d'autres bijoux et objets de toilette[2].

Cet anneau, dont le poids total est de 3gr,82, se compose :

1° D'une baguette en or, primitivement octogone et légèrement

1. Voir la *Revue archéolog.*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141; t. II, p. 1, 193, 257; année 1885, t. I, p. 168, 305 et 348; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341; t. II, p. 1, 40, 137 et 313; année 1887, t. I, p. 47, 180 et 289; t. II, p. 42 et 295; année 1888, t. I, p. 23.

2. Savoir : des boucles d'oreilles, une fibule, un style à boule d'or, une épingle en or, une plaque de ceinture en bronze, et un collier de verroterie et d'ambre. Ces détails nous ont été communiqués par M. le docteur Sauvage, conservateur des musées communaux de Boulogne-sur-Mer. Voir aussi les *Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-surMer*, année 1865, où ce petit monument a été publié, p. 61-62 et pl. XI, fig. 5.

déformée, qui a 15 millimètres d'ouverture et une hauteur de 6 millimètres dans tout son pourtour;

2° D'un chaton soudé sur la baguette, lequel n'est autre qu'un tiers de sou d'or, dont le diamètre est de 10 millimètres. Le *droit* de cette pièce, sur lequel doivent être sans doute gravés, suivant l'usage, l'effigie royale et le nom de l'atelier, est appliqué sur la baguette et n'en laisse presque rien voir. Le revers, qui forme la face extérieure du chaton, porte une croix ancrée, posée sur une base et cantonnée, au 1er, d'un point ou globule, aux 3e et 4e, de deux étoiles à huit pointes. En légende circulaire, est inscrit le nom du monnayer, précédé d'une croisette. On y déchiffre les trois premières lettres CHA et les quatre dernières ONDVS ou VNDVS; celles du milieu ont disparu.

Cette pièce paraît, d'après sa fabrique, avoir été frappée vers le milieu du VIIe siècle.

On connaît un monnayer mérovingien, CHARIMVNDVS, qui a signé un triens portant le nom d'une bourgade de l'ancien diocèse de Tours, appelée *Geniliaco*, de nos jours Genillé [1]; mais cette pièce ne présente point le type observé sur le chaton de notre bague [2]. Néanmoins, comme le type de la croix ancrée et de la croix cantonnée d'un ou plusieurs points et d'étoiles, se rencontre très fréquemment dans le monnayage tourangeau [3], il n'y a rien d'improbable à ce que le triens qui a servi à la fabrication de notre anneau, ne provienne de ce pays.

Nous ferons remarquer, en terminant, que ce bijou est parti-

1. Au *droit*, GENILIACO VICO FITV. — Au revers, CHARIMVNDVS MO. D'Amécourt, *Recherches sur les monnaies mérovingiennes de Touraine*, p. 6, n° 6. Genillé est un chef-lieu de commune du département d'Indre-et-Loire, arrondissement de Loches, canton de Montrésor.

2. Croix légèrement potencée, avec deux delta Δ (pour deux alpha) sous les bras.

3. Voir dans d'Amécourt, *op. laud.* : 1° la croix ancrée, nos 2, 4, 7, 9, 10, 11, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 25, 34, 49, 50, 53, 63, 64, 65, 73, 74, 78, 85, 89, 90; 2° des étoiles accostant la croix, nos 31 et 66; 3° un ou deux points et des croisettes cantonnant la croix, nos 47, 55 et 56. Il convient d'ajouter que ces marques se trouvent aussi dans les monnaies du Maine. Cf. d'Amécourt, *Recherche des monnaies mérovingiennes du Cenomannicum*, p. 54, 55, 86, 99, 104, 134 et passim.

culièrement intéressant en ce que c'est, jusqu'à présent, l'unique exemple d'une bague ayant pour chaton un tiers de sou, tandis qu'on en connait plusieurs sur lesquelles ont été montés des sous d'or[1].

## LI

### ANNEAU SIGILLAIRE AVEC L'INVOCATION *in Dei nomine, amen.*



Voici un anneau en bronze, recueilli, en 1856, à Oestrich, province de Nassau, dans un cimetière franc rempli de vases, d'armes et de fibules. Il appartient au musée d'antiquités romaines et germaniques de Mayence, et je dois à l'obligeance du savant conservateur de ce musée, M. le docteur L. Lindenschmit, d'en posséder une copie, à l'aide de laquelle je l'ai fait reproduire en tête de la présente notice. Il a été publié par M. Lindenschmit dans son important ouvrage intitulé : *Handbuch der deutschen Alterthumskunde*[2]. Précédemment, en 1859, l'abbé Cochet, d'après une communication de l'archéologue allemand, en avait fait connaître l'inscription dont il sera parlé plus bas, mais sans aucune représentation de l'objet même[3].

Cette bague sigillaire est d'un seul morceau de métal, et n'offre nulle part de traces de soudure. Elle a 19 à 20 millimètres d'ouverture entre les deux chatons dont elle est ornée, 22 millimètres dans l'autre sens. Des deux chatons, l'un, qui est à beaucoup près le plus important, est de forme carrée et a de

1. Voir ci-dessus les nos XXVIII et XLI des présentes Études.
2. 1re partie (*Antiquités de l'époque mérovingienne*), p. 404; planche XIV, fig. 7.
3. *Le Tombeau de Childéric Ier*, p. 353, note 1.

11 à 12 millimètres de côté; le deuxième, ménagé dans la partie opposée au premier, est un ovale de 6 à 7 millimètres de long sur 5 à 6 de hauteur. Ils sont reliés l'un à l'autre par deux branches ou baguettes sur chacune desquelles sont gravés deux reptiles, apparemment deux serpents. Il y a, près du point de jonction de la baguette avec le grand chaton, un cercle avec un point à l'intérieur, semblable à ceux qui représentent les yeux des serpents.

Le grand chaton porte, en trois lignes, cette inscription :

IN DI
NVMI
NE A

*In Dei numine* (pour *nomine*). *Amen*.

Sur le chaton ovale, est gravé le chrisme :

☧

Nous avons ici un exemple remarquable de l'emploi, dans les cachets de l'époque gallo-franque, de l'invocation religieuse dont nous avons déjà signalé la présence sur une autre bague[1]; mais il nous offre ces importantes particularités, que l'invocation paraît ici en toutes lettres et dans la partie principale et la plus apparente de l'anneau, tandis qu'elle est en caractères monogrammatiques sur la partie accessoire du bijou précédemment décrit; qu'elle est enfin suivie de l'abréviation de *Amen*, dont je ne connais pas d'autre exemple[2].

## LII

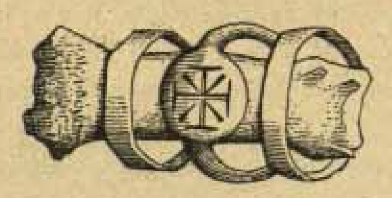
### BAGUE AVEC CROIX ÉGALE SUR LE CHATON

Ces trois bagues, qui appartiennent à la belle collection de M. Frédéric Moreau, sont ici figurées telles qu'elles ont été

1. Voir la notice n° XLVII des présentes Études.

2. Il convient de noter ici qu'à côté de notre anneau, dans la même tombe, se trouvaient un bracelet, deux petites fibules à fermoir, un fermoir et un pendant de ceinturon, le tout en argent, sauf le fragment de ceinturon, qui est en bronze.

trouvées, au mois d'août 1885, dans une des tombes mérovingiennes du cimetière d'Aiguisy (Aisne). Elles étaient au doigt d'une femme qui avait, en outre, une épingle en bronze sur la poitrine [1].



Les deux anneaux placés à droite et à gauche de celui qui fait l'objet de la présente notice, sont en argent; celui de gauche est un cercle uni, celui de droite est octogone. L'anneau du centre, qui est en bronze, a 17 millimètres d'ouverture; son chaton, de forme ovale et presque ronde, ménagé à même le métal, a 14 millimètres de longueur sur 11 de hauteur, et présente, gravée en creux, une croix à branches égales, fortement potencée, et cantonnée, aux quatre cantons, de traits où l'on a vu des rayons, et qui sont peut-être plutôt destinés à rappeler les clous de la Passion [2].

## LIII

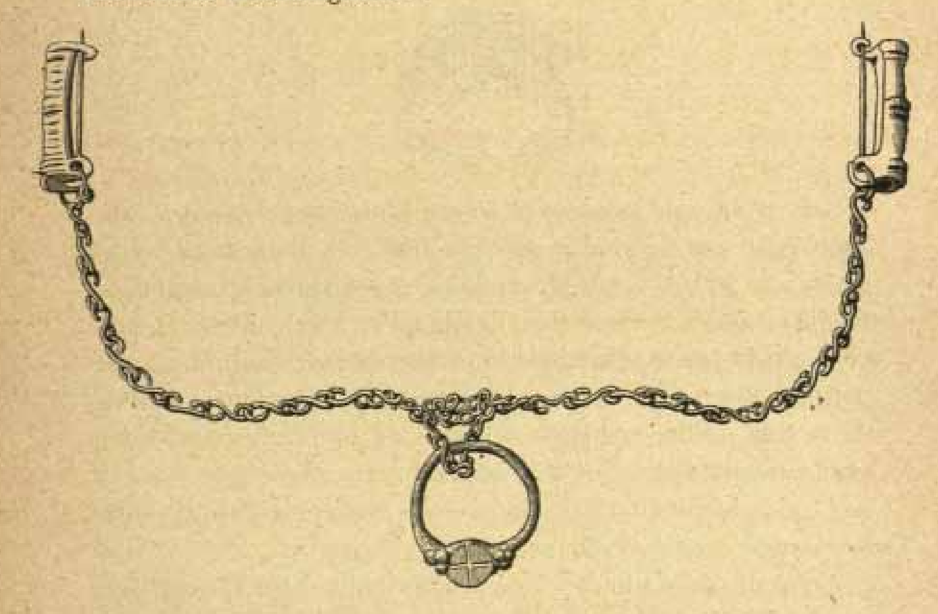
### AUTRE BAGUE A CROIX ÉGALE

Voici un second exemple du type décrit dans notre précédente notice : comme le premier, il appartient à la collection de M. Frédéric Moreau, et provient des fouilles d'Aiguisy (Aisne). Il a été trouvé, au mois d'août 1885, dans la sépulture d'une personne dont on n'a pas déterminé le sexe [3].

Cette bague est en bronze et a 21 millimètres d'ouverture :

1. *Album Caranda*, sépultures mérovingiennes d'Aiguisy; planche LVI, nouvelle série, n° 7. Voir aussi le texte explicatif de ladite planche.
2. Voir ci-dessus la notice n° XLVI des présentes Études.
3. *Album Caranda*, sépultures mérovingiennes d'Aiguisy; planche LVI, nouvelle série, fig. 2. Voir le texte explicatif de ladite planche. Aux pieds du cadavre, il y avait un vase en terre et une petite amulette en silex d'un poli remarquable.

sa baguette est ronde. Le chaton, pris dans la masse ou ménagé à même le métal, est rond ou légèrement ovale, et a 10 millimètres de largeur sur 9 de hauteur; il est coupé en quatre parties à peu près égales par une croix gravée en creux. Il est accosté de trois globules ou cabochons également en bronze, disposés en feuilles de trèfle et fort usités, comme on sait, dans l'orfèvrerie mérovingienne [1].



Ce bijou est suspendu au milieu d'une chaînette de 30 centimètres de long, formée de petits anneaux doubles, tordus en forme de 8, et dont les extrémités sont liées à deux fibules en bronze de la forme appelée *canon*, qui servaient à l'attacher à deux parties du vêtement.

Nous avons donc là un spécimen curieux d'un anneau-cachet,

1. M. Fréd. Moreau, dans le texte explicatif précité, dit que ce dispositif lui a été signalé « comme constituant une fabrication de bijouterie spéciale, différant essentiellement de celles qu'on rencontre dans les sépultures mérovingiennes ». Nous avons souvent appelé l'attention de nos lecteurs sur la fréquence dans les bijoux mérovingiens de ce dispositif qu'il faut, à l'inverse de l'observation ci-dessus, considérer comme un des traits caractéristiques de la fabrique de cette époque.

que son possesseur tenait, non à son doigt, mais suspendu de façon à pouvoir l'employer à sceller sa correspondance ou les actes dans lesquels il figurait.

## LIV

### BAGUE EN OR AVEC INSCRIPTION NON DÉCHIFFRÉE



Cette bague, qui appartenait à la collection de Benjamin Fillon, a passé, en 1882, après la mort du célèbre antiquaire, dans les mains de M. de Lautrec, archéologue distingué, résidant à Paris; et c'est d'après le bon dessin qu'en a fourni le catalogue de vente de ladite collection[1], que nous la reproduisons ici.

Elle est en or fin; la baguette en est striée; son ouverture est de 19 à 20 millimètres; elle est munie d'un chaton carré, soudé sur la baguette et accosté, à chacun des deux points de réunion, des trois globules ou cabochons qui se voient si fréquemment sur les anneaux de l'époque mérovingienne.

Au centre du chaton, qui a 11 millimètres de côté, est gravée une petite tête d'un travail grossier, et qui paraît ornée d'un bandeau, ou coiffée d'un casque dépourvu d'ornement. Sur les quatre côtés, et séparées de la figure du centre par un trait au burin, sont inscrites, au nombre de dix, des lettres assez lisibles isolément, mais qu'il nous a été impossible de grouper de manière à obtenir une leçon acceptable[2].

M. Deloche.

1. N° 33, planche II, fig. 3.

2. Le rédacteur du catalogue de la vente publique de la collection Fillon, tout en déclarant la légende indéchiffrable, a indiqué le groupement suivant:

FACTSERAS

Mais, la légende ne contient point de F; et elle se compose de dix lettres, tandis que le catalogue n'en reproduit que neuf.

# CARREAUX DE TERRE CUITE

## A FIGURES

### DÉCOUVERTS EN AFRIQUE

(Planches XI, XII, XIII.)

---

La série de terres cuites que j'offre ici provient uniquement de Tunisie. Elle se compose de carreaux historiés, de $0^m,25$ à $0^m,28$ de côté environ. Je n'en ai pas vu en Algérie, sauf deux, au musée de Constantine, mais venus de Tébessa et trouvés à Kassrin. Je pense qu'on en découvrira dans toutes les provinces africaines quand on en cherchera. On n'y prenait pas garde en Tunisie, bien que quelques-uns fussent déjà dans les collections de Saint-Louis avant la trouvaille de Kassrin. Un capitaine, le baron de Saint-Didier, en mit au jour toute une série, dont quelques-uns ont été publiés; c'est ainsi que l'attention a été attirée sur ces petits monuments. Déjà cependant, en 1845, Leemans en avait décrit deux[1], faisant partie de la collection ethnographique de La Haye. Je ne serais pas étonné qu'ils provinssent de Carthage, d'où les fouilles du major Humbert ont pu les faire passer en Hollande.

Un groupe de pièces analogues a été découvert en France, dans le Bas-Poitou et le pays de Retz, à Verton, Rezé et Luçon. En 1864, Benj. Fillon en signalait cinq[2], dont une lui appartenant et quatre au Musée archéologique de Nantes. Le musée de Saint-Germain en possède deux[3]. C'est tout ce que je connais

1. *Rev. arch.*, 1845, p. 27. Le baron de Witte résume un article de Leemans, paru dans le *Nederlandsche Staatscourant* du 11 février.
2. B. Fillon, *L'art de terre chez les Poitevins*, p. 41, gravure.
3. Salomon Reinach, *Catalogue*, p. 94.

en Europe[1]. J'indiquerai du mieux que je pourrai où sont celles qu'a fournies l'Afrique.

Jusqu'ici les seules trouvailles que je connaisse ont été faites :

1° A Sfaks, l'antique Taparura, qui a donné une seule pièce, offerte au musée du Louvre par M. Ann. Mattei ;

2° A Kassrin, l'ancienne Cillium, où M. de Saint-Didier en a découvert une série, dont une partie est au musée de Carthage : deux pièces ont été données au Louvre par M. l'interprète Robert ; une m'a été gracieusement offerte par M. l'aumônier Delapard, qui en a possédé un bon nombre ; cinq sont au musée Alaoui, deux au musée de Constantine, et quelques-unes enfin, me dit-on, ont été emportées en France par l'auteur de la découverte ou dispersées aux mains de plusieurs officiers ;

3° A Carthage, sur divers points. Une série d'un type particulier existe à l'Ariana, chez le commandant Marchant. Une nombreuse collection, recueillie principalement au sud de Byrsa, est au musée Saint-Louis ;

4° A Douar-ech-Chott (Carthage), où M. Vernaz en a déterré toute une suite dans son jardin, et d'où plusieurs sont entrées dans la collection de Saint-Louis ;

5° A l'henchir Bou-Ficha (Enfida), l'une des ruines qui forment Lamniana, et où l'on fonde un village sous le nom de Reyville ;

6° A Béja, l'antique Vaga. Du moins j'en ai trouvé plusieurs dans une caisse envoyée de ce lieu par le capitaine Vincent avant ma venue en Tunisie ;

7° Au Tarf-el-Djorf, le Templum Veneris en face de Djerba, et au Djorf Bou-Ghrara, Gigthis, où des témoignages assez sûrs m'en ont affirmé la présence, mais d'où aucun spécimen n'est encore venu en mes mains.

Il s'est donc trouvé de ces carreaux un peu partout dans la Régence. Il s'en trouvera sans doute sur beaucoup d'autres points, et je n'aurai donné qu'une *Première série*.

On en a reproduit quelques-uns, mais toujours d'une façon

1. Je dois toutes mes indications bibliographiques à l'amicale obligeance de M. Salomon Reinach. Je n'aurais pu y suppléer en Tunisie.

peu exacte, et les notices publiées ne suffisent plus maintenant. Elles se réduisent d'ailleurs, si je ne me trompe, à trois :

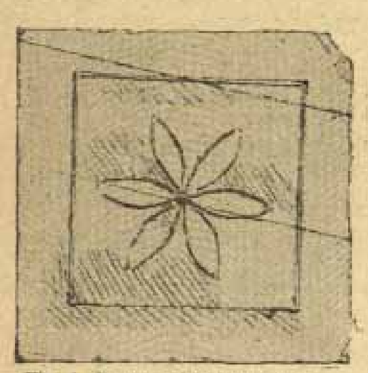
Héron de Villefosse, *Soc. des Antiq. de France*, Bull., 1884, p. 170-173, avec une figure.

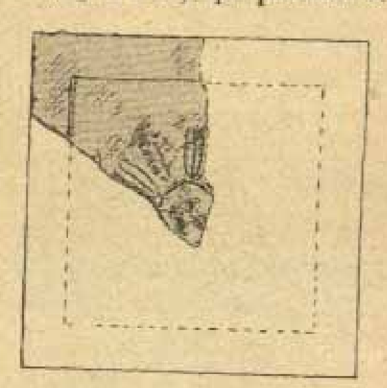
De Rossi, *Bull. d'arch. crist.*, 1884-1885, p. 53-54, pl. III.

Salomon Reinach, *Bull. arch. du Comité des Travaux hist.*, 1884-1885, p. 327 et pl. VIII.

Les types découverts peuvent se classer ainsi[1] :

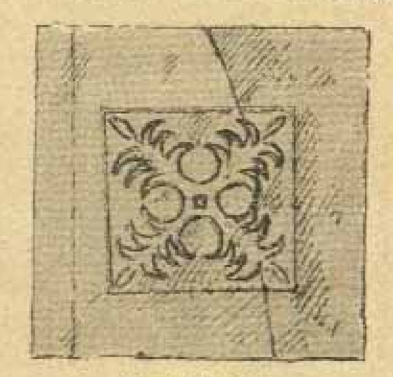
1° Une grande variété de rosaces (fig. 1 à 12), qui peuvent se


Fig. 1. Douar-ech-Chott. Vaga.


Fig. 2. Douar-ech-Chott. Vaga.

ranger en trois suites : rosaces simples, sans bordure, depuis


Fig. 3. Carthage.


Fig. 4. Carthage.

l'étoile à six feuilles jusqu'à des combinaisons assez riches d'élé-

1. Je rappelle que les carreaux, reproduits ici à des échelles différentes, ont tous de 0m,25 à 0m,38 de côté.

ments végétaux (1 à 5 *a*); — rosaces à la croix, qui, au lieu

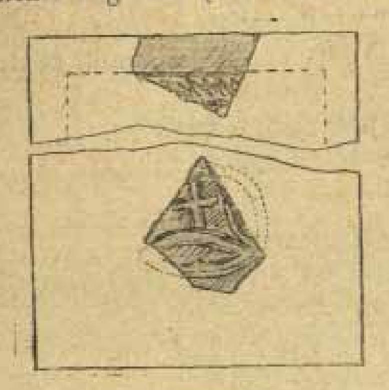


Fig. 5. Carthage.

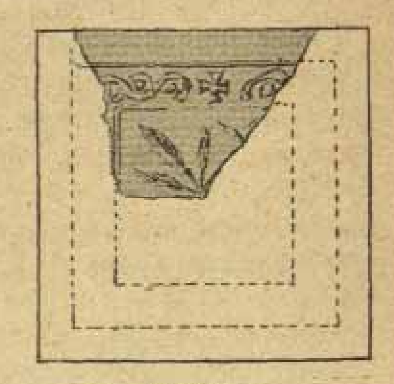


Fig. 6. Carthage.

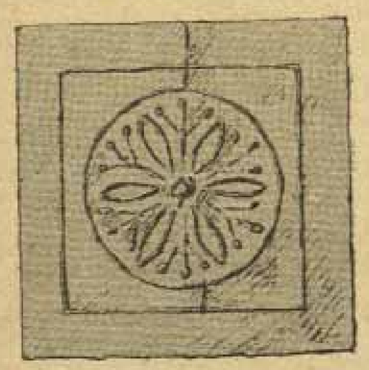


Fig. 7. Carthage. Vaga.



Fig. 8. Lamniana.

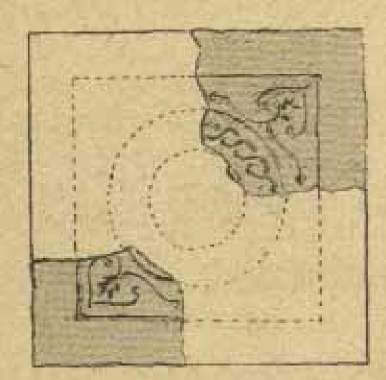


Fig. 9. Douar-ech-Chott.



Fig. 10. Douar-ech-Chott. Carthage.

des croisettes centrales déjà apparentes dans les autres, ont

des croix bien indépendantes, soit au cœur, soit dans la bordure (5 *b* et 6); — rosaces complexes, depuis le type 1 augmenté de baies entre les feuilles (7 et 8) jusqu'aux compositions les plus touffues. Cette dernière suite a une flore très variée, et même un

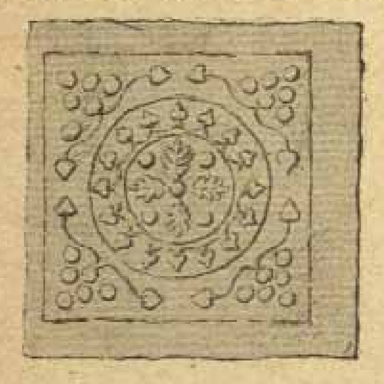


Fig. 11. Douar-ech-Chott. Carthage.

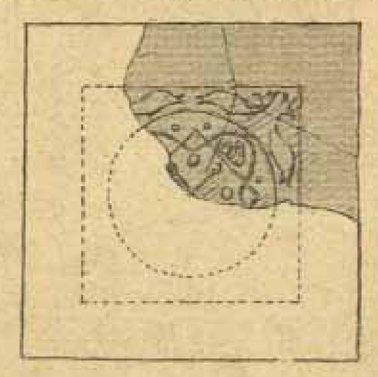


Fig. 12. Douar-ech-Chott.

écoinçon y porte des dauphins (12); toutes ces rosaces se reconnaissent à une bordure circulaire inscrite dans le cadre carré;



Fig. 13. Cillium.

2° Rosaces à légende. Cette série n'a jusqu'ici qu'un type (13).

La rosace est entre deux colonnes torses. En haut et en bas est une ligne d'écriture, la première commençant, la seconde finis-

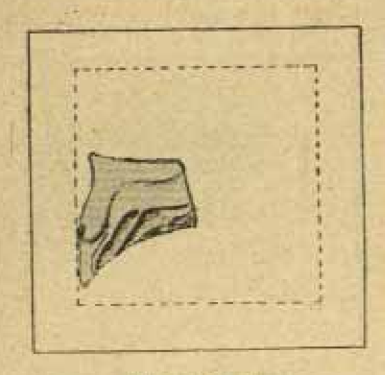


Fig. 14. Vaga.

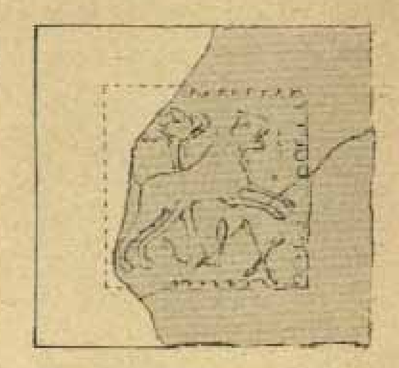


Fig. 15. Lamniana.

sant par une croix aux pointes fourchues. On y lit : ✠ SCT MA-RIA/AJVBANOS ✠, *Sancta Maria, adjuva nos* ;



Fig. 16. Cillium.



Fig. 17. Carthage.

3° Un lion (14 à 19). Tantôt il est seul, tantôt devant un palmier (16), ou même au milieu d'asphodèles (15). Tantôt il court ou il bondit (14 et 15); tantôt il marche en rugissant. Un des carreaux (17) l'enveloppe d'une bordure à croisettes comme celle de la rosace 6;

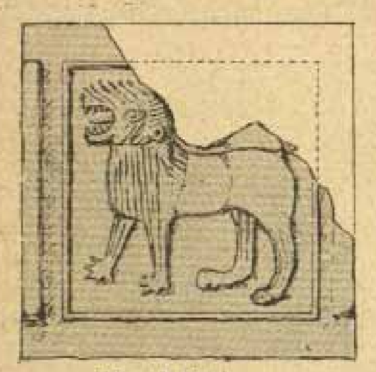




Fig. 18. Carthage. Fig. 19. Douar-ech-Chott.

4° Un ours (21). C'est du moins ce que paraît être une

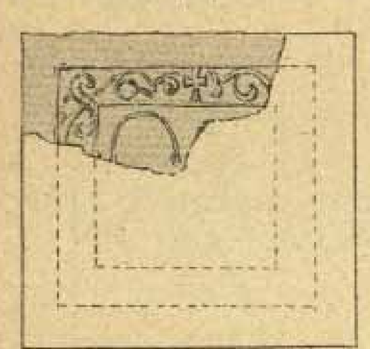
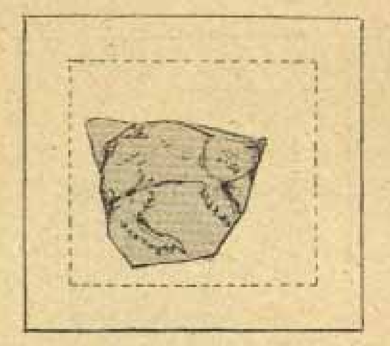



Fig. 20. Carthage. Fig. 21. Carthage.

bête poilue aux formes lourdes, que je n'ai vue que mutilée;

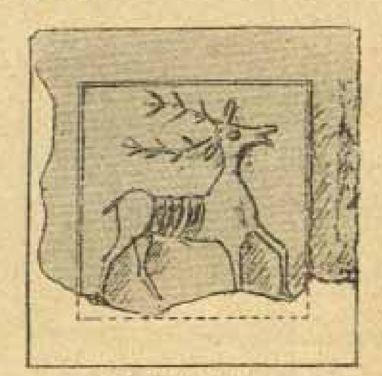



Fig. 22. Douar-ech-Chott. Fig. 23. Carthage.

5° Un cerf (22 à 29), tantôt au repos, tantôt marchant d'un air

altier. Une fois, il est accompagné d'une branche (28). Une autre

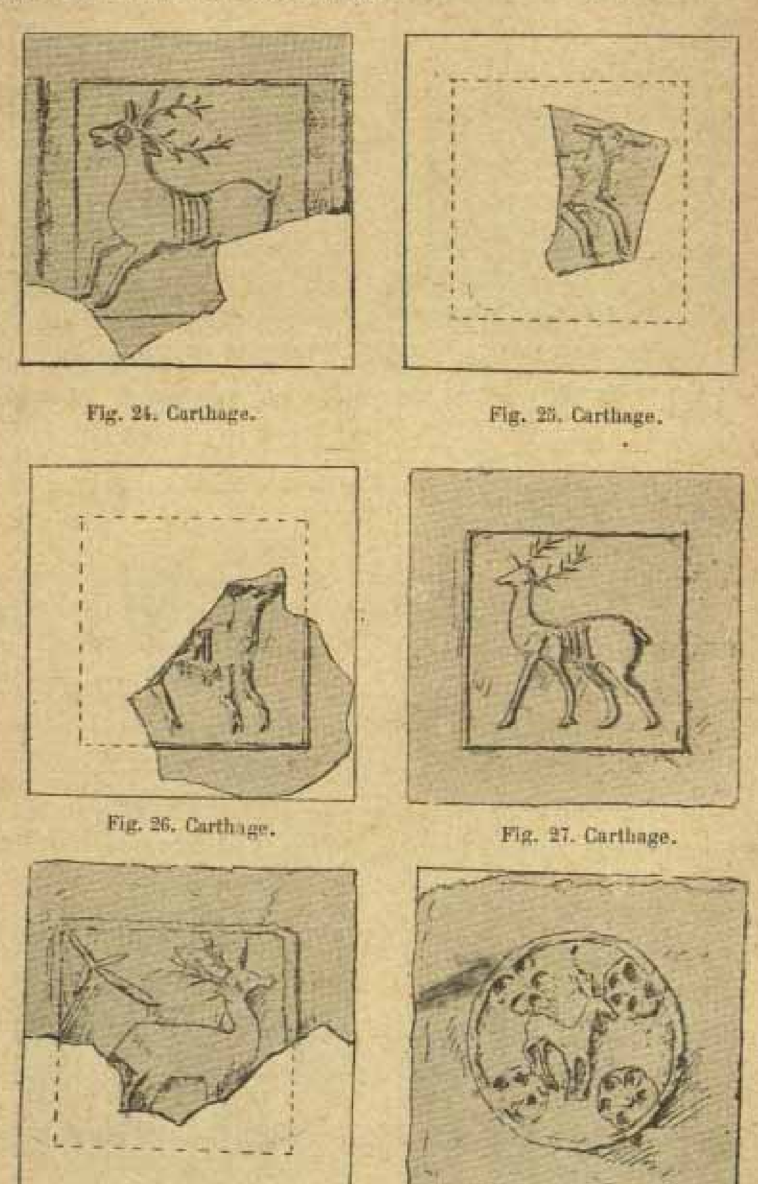


Fig. 24. Carthage.

Fig. 25. Carthage.

Fig. 26. Carthage.

Fig. 27. Carthage.

Fig. 28. Lamniana.

Fig. 29. Cillium.

fois il est placé entre quatre rosettes (29);

6° Un bœuf (30);



Fig. 30. Lamniana.

Fig. 31. Cillium.

7° Deux paons buvant dans un vase, sur le pied duquel ils se perchent (31);



Fig. 32. Taphrura.

8° Un cheval devant un palmier. L'animal est au repos, la tête basse; un licol de corde tressée lui pend devant la figure (32);

9° Un homme, qui paraît nu, monté sur un lion (33), incomplet sur le seul exemplaire qui le montre ;

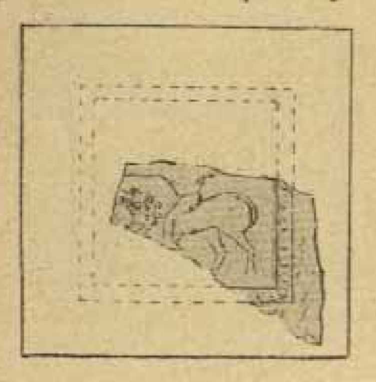


Fig. 33. Carthage.

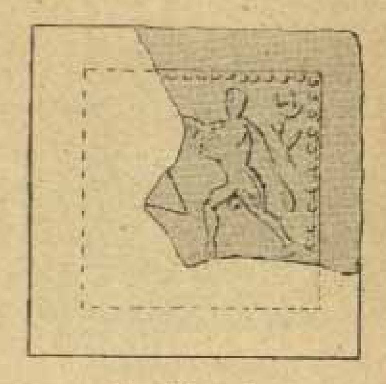


Fig. 34. Lamniana.

10° Une scène qui se trouve incomplète sur les deux spécimens découverts. On n'y voit plus qu'un homme marchant ou fuyant à grands pas, les bras étendus, le manteau tombant derrière les épaules (34). Une fleur se dresse derrière lui ;



Fig 35. Cillium.

11° Jonas rejeté par le monstre marin, qui est ici une bête

tachetée à longues oreilles. En haut et en bas, de longs cartouches; sur le premier sont des strigiles, dans le second on a figuré l'onde (35) :

12° Le Sacrifice d'Abraham. Abraham, vêtu d'une longue robe, armé d'un grand couteau, saisit par les cheveux son fils agenouillé devant le bûcher. La main du Seigneur sort du cadre et s'approche de la tête d'Abraham. Le Bélier qui remplacera Isaac est représenté dans un coin. Au-dessus, dans la marge, se lit : ƆASITƎMAЯAꓭA + « Abraham et Isaac », à rebours (Pl. XI-XII);

13° Une scène que je reconstitue au moyen de trois fragments d'exemplaires divers sortis du même moule. On y voit un cheval devant lequel se dresse un personnage qui semble tenir un objet sur ses deux bras levés, comme pour l'ôter de sur sa tête ou l'y mettre; un autre, drapé dans une longue robe, s'empresse de présenter à l'animal quelque chose qui ressemble à une auge; un troisième, à genoux sous le cheval, passe entre les jambes de devant sa main droite armée d'un couteau, et saisit de l'autre main la jambe gauche. On dirait une scène de pansage, où l'on serait en train de tondre l'animal, ou sur le point de lui curer les pieds (Pl. XIII).

Tous ces carreaux sont faits comme des tuiles. Ils ont été pétris de même, cuits de même. L'image en relief qu'ils présentent s'obtenait au moyen d'un creux posé sur le plateau de la forme où on les a moulés. Quelques-uns (par exemple 1) ont la face gauchie, et des marques semblent indiquer les commissures d'un moule fait de plusieurs planchettes, ou les bords des ais sur lesquels la galette a posé au séchage.

Ce ne sont pas les produits d'un atelier unique. Ils forment des familles, suivant la provenance, reconnaissables aux sujets, au style, à la terre, à la fabrication et même à la cuisson. Les sujets s'y répètent, les scènes animées et aussi les rosaces; et non seulement ils se répètent, mais parfois ils sont copiés. Dans le groupe de Béja, par exemple, tout différent du groupe de Carthage par la matière et le travail, se retrouvent les types 1, 2, 4 et 6. Ils sont exactement reproduits, mais ne sortent pas

du même moule, car leurs reliefs sont bien plus forts, plus corrects et plus nets.

Dessin, matière, fabrication concourent à distinguer des groupes, qui représentent les ateliers. Ils se partagent en trois familles, non d'après les sujets, mais bien d'après le style.

La première est celle des modèles de Carthage.

En tête de ce groupe je mets ceux de Béja. La scène du cheval n'a pas été retrouvée à Carthage. Mais les trois autres carreaux du groupe sont de modèle carthaginois. Ces briques sont de fabrication bonne; la terre, très rouge, très dure, est noire en dedans; elle a été plutôt trop cuite. L'exécution des moules était assez soignée, le modelé bien accusé, le relief vigoureux.

Tout le lot de Douar-ech-Chott vient d'un même atelier. Comme *opus doliare*, c'est médiocre : Carthage, qu'elle s'approvisionne au pied de Sidi-Bou-Saïd ou au Djebel Djeloud, n'a qu'une terre à briques de seconde qualité. La pâte n'est pas très homogène; des soufflures, des crevasses attestent un travail lâché. A ce même atelier appartiennent quelques carreaux du musée de Saint-Louis. On peut lui donner sans erreur les nos 1 et 2, 5*a*, 7, 8, 9, 10, 20, 22. Leur dessin est assez net, d'un relief léger, mince. Le style inexpérimenté, mais plein de fantaisie, ne manque pas d'élégance.

A d'autres ateliers peut-être, à d'autres séries sûrement, appartient le reste des carreaux de Carthage. La pâte semble parfois meilleure, la terre peut-être vient d'ailleurs; mais le relief est souvent plus pâteux, le dessin plus lourd. Et surtout l'imitation est frappante. Le cerf 23, par exemple, n'est que 22 retourné, et 25 et 26 en sont des reproductions de plus en plus grossières.

En dehors des copies des types de Douar-ech-Chott, les autres séries de Carthage ont la rosace 7, le lion 17, bien inférieur comme art; l'ours, et l'homme monté sur un lion. Ces deux derniers n'ont pas encore paru dans la série de Douar-ech-Chott. Enfin, les rosaces et le lion dans des bordures à croisettes nous représentent probablement le reste d'une autre série.

Ces carreaux de Carthage furent copiés au dehors, tout comme ils se copiaient. Le lion de Vaga, dont il n'y a qu'un fragment

(14), n'y trouve plus son analogue. Mais, par le style, il est de cette famille, et les rosaces sont identiques à des rosaces de Douar-ech-Chott.

Parmi les carreaux de Carthage, une place à part est à faire à la série du commandant Marchant. Le creux qui les a décorés a été déposé dans un moule à tuiles; ils sont faits comme des tuiles, presque tous avec le rebord latéral de toutes les *tegulae* romaines (18, 24). Du reste, leurs sujets sont pris de ceux des autres ateliers. Leur cerf 24 copie le cerf 23. Le lion 18 copie le lion 17 qui vient probablement du même atelier, car le carreau a les mêmes rebords. Toutes ces copies proviennent d'un dessin pris sur le carreau, car elles retournent leur original. Le cerf au repos de cette suite (27) est encore inspiré par les cerfs de Douar-ech-Chott; il a leur caractéristique, les côtes en cercles de tonneau. Toutes ces plaques sont d'une pâte rouge, bien cuite, mais grenue; elles sont lourdes, leurs reliefs sont massifs, très nets, mais d'un aspect peu artistique.

Telle est la famille des modèles de Carthage.

Les types de Lamniana sont d'une autre facture. Comparez la manière dont ils traitent (8) la rosace 7. Le relief large et plat, peu saillant, la physionomie différente montrent qu'avec même sujet il n'y a cependant pas copie. Le lion, le cerf sont bien originaux. La comparaison s'arrête là, les autres sujets de Lamniana (30 et 34) ne s'étant pas trouvés à Carthage. Mais le style de tous ces carreaux est absolument différent. Il peut même sembler meilleur. Aucun des lions de Carthage n'approche du lion 15. Le cerf 28 et le bœuf 30 n'ont rien de la fantaisie des cerfs de Douar-ech-Chott. C'est la nature bien observée, rendue par une main très libre qui suit la tradition de l'art gréco-romain.

Mais c'est le lot de Cillium qui est le plus original. Aucune trace des modèles de Carthage, aucune influence de l'art grec, à peine l'ombre de la romanité. La série des sujets s'y trouve, mais sans aucune imitation. La rosace est entre deux colonnes (13) et accompagnée d'une prière, écrite peut-être par une autre main, car elle est en creux, non en relief. Le lion et le palmier

entre leurs deux piliers (16) se reconnaissent parce qu'on les voit ailleurs. Le cerf (29) ne rappelle nullement celui de Lamniana ni aucun de ceux de Carthage. Les paons, le Jonas, l'Abraham ont un cachet extraordinaire, dans leur baroque naïveté. Les sarcophages ou les peintures des derniers temps de l'Occident romain n'ont rien montré de plus typique. Mais ce qu'ils ont d'intéressant, c'est qu'ils sont bien de leur province. Ils sont affreux, mais je leur trouve du style et comme le goût du terroir. Ces sujets étrangers, créés par les artistes de Rome et de Carthage, ont été traduits ici par quelque ouvrier indigène, comme les bonshommes des cippes païens. Voyez le Sacrifice



Fig. 36. Bas-relief, forêt des Ouchteta, Kroumirie.

d'Abraham et comparez-le au dessin (fig. 36) que j'ai pris d'un autre sacrifice, païen celui-là : un mouton et une palme sont offerts aux dieux. C'est une pierre à peine taillée. Dans la forêt des Ouchteta, à l'ouest de la Kroumirie, elle faisait partie d'un de ces petits cimetières qu'on y rencontre à chaque pas, et qui n'ont que sept ou huit tombes. Rien n'est plus berbère ; tout auprès se trouvaient une épitaphe libyque et une bilingue, libyque-latine. L'analogie est évidente. Le briquetier chrétien de Cillium et le lapicide païen des montagnes travaillent avec la même main, voient avec le même œil. Cependant il s'en faut qu'ils soient de même époque. Cette physionomie des carreaux de Cillium les fera reconnaître partout où le hasard les a portés. Leur pâte

brune, très différente de la terre claire de Lamniana, leurs larges reliefs peu modelés, la solidité de leur façon les distinguent de tous les autres.

Les carreaux jusqu'à présent connus se répartissent donc dans trois familles de moules. On trouvera bien d'autres groupes, puisqu'il est évident maintenant que chaque fabricant travaillait de son côté.

Ce que l'on voit, c'est que chaque atelier devait posséder une suite de sujets qui étaient de rigueur. Nous n'avons pas ces suites au complet, mais on peut voir qu'elles existaient. Les répétitions l'attestent. C'est la même chose que pour les sarcophages ; toute l'imagerie des premiers siècles est absolument dans ce cas. Nous ne pouvons le vérifier ici pour les scènes, les sujets humains : bibliques ou non, symboliques ou autres, nos tableaux animés ne se répètent pas, faute, sans doute, d'assez de pièces. Mais les séries se suivent très bien pour les bêtes et les rosaces. En voici la répartition :

Carthage et Vaga : lions, cerfs, rosaces variées ; et, de plus, ours et homme chevauchant un lion ;

Lamniana : lion, cerf, rosace ; et, de plus, bœuf et scène indéterminée ;

Cillium : lion, cerf, rosace avec légende ; et, de plus, Sacrifice d'Abraham et Jonas vomi par le monstre.

Si maintenant l'on veut, à ces séries, joindre celles existant en Europe, on trouve :

Carreaux de La Haye : un chrisme, l'histoire de Suzanne ;

Carreaux du pays de Retz : Adam et Ève au pied de l'Arbre, deux colombes buvant au vase, un bouc marin (si ce n'est pas le monstre de Jonas), un chien poursuivant un lièvre, des rosaces, rinceaux et fleurons.

Les suites devaient donc ressembler aux patrons des peintures murales et des sculptures de sarcophages. Toutes contenaient les éléments suivants : 1° un choix de rosaces ; 2° des animaux, toujours le lion, le cerf, et souvent plusieurs autres ; 3° une collection de scènes bibliques ; 4° d'autres sujets, ou symboliques ou purement récréatifs.

C'est un fonds d'imagerie, et d'imagerie chrétienne. La plupart des sujets animés sont ceux des sarcophages, des lampes et des fresques; les autres doivent rappeler une idée de même nature. Quant aux rosaces, presque toutes ont la croix, soit figurée à part, soit tirée des éléments mêmes du motif (2, 4, 11). Et là encore, évidemment, les carreaux qui ne portent pas les signes parlants du christianisme, ne peuvent pas être païens, toute leur série étant chrétienne.

Un seul a été expliqué dans un sens différent. C'est le carreau de Sfaks, où se voit un cheval (32). Son premier éditeur le croyait inspiré des monnaies de Carthage et datant d'une haute époque. Je n'en crois rien; et mon savant devancier, ayant vu d'autres pièces semblables, doit avoir changé d'opinion. Ce carreau lui était offert comme venant d'un tombeau punique. Or à Sfaks,

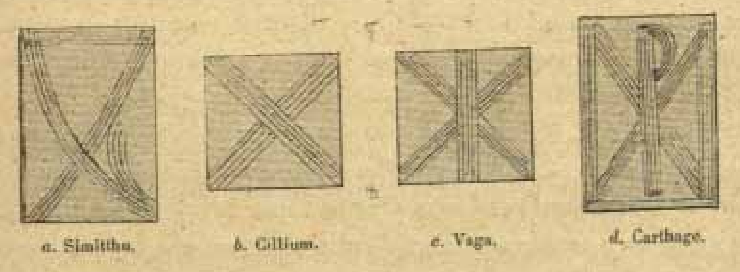


Fig. 37. Lampe chrétienne, Carthage.

quoi qu'on en ait dit, les deux nécropoles découvertes, au nord-est et au sud de la ville, sont entièrement chrétiennes. La seule différence que présente ce carreau, c'est le fond du champ refoulé, comme si, au lieu d'être moulé, le sujet était estampé, avant cuisson, sur la galette. Mais cela n'est pas important. Le cheval se rencontre sur les objets chrétiens, comme aussi quelquefois des scènes de fantaisie : celle de Béja, où il figure au milieu de trois personnages, est peut-être bien de ce genre (Pl. XIII). Dans

tous les cas, l'imitation lointaine du cheval au palmier, comme du lion, des monnaies, n'aurait rien que de naturel et n'apprendrait rien sur l'époque ni sur la religion de l'artisan. Le licol de corde qui pend devant le nez, la tête basse, rappellent plutôt une lampe chrétienne de Carthage, que j'ai dessinée au musée de Saint-Louis (37). Le style y est aussi barbare, et la silhouette est la même que dans le carreau de Sfaks.

Enfin le revers de nos plaques est encore à considérer. On y voit ces faisceaux de stries, faites par les doigts du briquetier, remarquables sur tant de tuiles, de dalles de terre cuite des bas temps. Souvent ces stries sont parallèles ou croisées suivant des lignes courbes (fig. 38, *a*). Mais bien plus souvent elles se coupent suivant les diagonales du carreau (38, *b*). C'est ici le cas pour le lot de Kassrin. Ces deux tracés croisés, me dit le P. Delattre, seraient le X du nom du Christ; les innombrables tuiles qui présentent ce revers viendraient de briqueteries chrétiennes. Ce qui le prouve, suivant lui, c'est qu'il voit au revers des carreaux de Carthage, comme je le trouve derrière mes carreaux de Vaga, non plus deux, mais trois de ces faisceaux, disposés de manière à figurer le chrisme pour peu qu'on ajoute une boucle (38, *c*). La conjecture devient plausible si l'on compare à ces revers celui d'une tuile de Saint-Louis, où le monogramme est complet, tracé de même avec les doigts au dos de la galette fraîche (38, *d*).



*a*. Simitthu. *b*. Cillium. *c*. Vaga. *d*. Carthage.

Fig. 38. Revers de carreaux et de tuiles.

Je n'ai pas l'intention de parler des scènes que les carreaux représentent. La plupart sont connues. Les autres, je laisserai

de plus savants que moi chercher leur clef, leur raison d'être; et j'attendrai qu'un plus grand choix de types fournisse des termes de comparaison. L'ensemble appartient à ces œuvres magistralement décrites et si bien expliquées par M. de Rossi et par M. Le Blant. Mais je dois dire un mot de l'âge et de l'usage des objets.

Je crois, et je l'ai déjà dit, que les divergences de facture, les variétés de style, la valeur artistique, tiennent moins à des différences d'âge qu'à l'isolement des ateliers. Chacun a travaillé pour soi, chez soi, à sa manière. Tout est, en somme, contemporain, c'est-à-dire espacé sur vingt ou vingt-cinq lustres. Un classement chronologique serait surtout affaire d'impression. S'il fallait en esquisser un, je dirais que les types de Vaga et de Douar-ech-Chott ont un original commun, et que peut-être les premiers ont été faits avant les autres; que le groupe de Lamniana ne leur est point postérieur; que les autres groupes de Carthage sont engendrés par le premier; et qu'enfin celui de Cillium, qui n'est pas sans rappeler les figures gravées ou sculptées sur les pierres des bâtisses byzantines d'Afrique, doit être le plus jeune de tous.

Benj. Fillon affirmait que les carreaux trouvés en France décoraient la façade d'églises mérovingiennes, employés comme éléments de frises ou comme vêtement de claveaux d'archivolte. Mais sait-on si ceux qu'il indique ont bien été trouvés en place, de façon qu'on ne puisse douter de leur destination première? Une demi-douzaine d'exemplaires, répartis sur trois emplacements, peut-elle permettre de conclure? Nous qui en connaissons cinquante, nous ne l'osons pas entièrement.

Quant à l'âge, M. de Rossi les place vers le v^e^ siècle; et je ne crois pas qu'ils remontent plus haut que le milieu de ce siècle, ni qu'ils descendent beaucoup plus bas que le milieu du suivant. Les caractères tracés sur deux d'entre eux sont une donnée chronologique. Ils diffèrent un peu, la prière à Marie contenant des lettres d'onciale, l'M et l'U particulièrement. Mais, comme ils sont sortis ensemble de la même fabrique pour la même construction, ces différences peuvent seulement prouver leur origine

modeste : ce ne sont pas des calligraphes savants qui y ont mis ces inscriptions.

Quant à l'usage, que peut-on dire?

Ceux de Lamniana, de Carthage, ont été trouvés dans le sol, dispersés, sans rien qui marquât leur destination primitive. Ceux de Cillium ornaient un monument, de forme carrée, isolé à 4 kilomètres de la ville. Ils faisaient, a-t-on dit, le « dallage dans l'angle d'une salle carrée. » Pour moi, ce dernier renseignement est un peu sujet à caution. Ces carreaux ne paraissent point faits pour qu'on marche dessus, leurs reliefs les rendraient assez incommodes. Je ne remarque aucune usure sur ces reliefs, rien qui indique qu'on les ait jamais piétinés. Il est possible qu'eux ou leurs congénères aient servi à faire des pavements, ils ont de $0^m,15$ à $0^m,03$ d'épaisseur; mais cela ne me paraît pas, au premier abord, vraisemblable. Et quelle idée, pour des chrétiens, de fouler aux pieds des images de sainteté! Je ne suis donc pas, jusqu'à preuve du contraire, porté à voir dans ces terres cuites des tomettes de carrelage.

Je ne suis pas non plus enclin à y reconnaître des tuiles. On s'expliquerait peu les sujets qui les couvrent; aucune ne présente les traces d'usure par l'eau; elles ne sont pas faites comme des *tegulae*, excepté un tout petit groupe. J'aime mieux croire que ces dernières sont des carreaux faits dans un moule à tuiles, que d'admettre une forme de tuiles qui ne pourraient ni se fixer aux lattes, ni recevoir les *imbrices*.

Elles ressembleraient plus à de pieux *ex-voto*, qu'on eût achetés près des églises, pour les offrir au Seigneur, à la Vierge, pour les suspendre sur les tombeaux des saints, à des tableaux édifiants bons à accrocher dans des salles ou à encastrer dans les murs en manière de porte-bonheur. On trouve souvent dans les bâtisses anciennes, même cachées sous le crépi, des pierres décorées d'emblèmes, en creux ou en relief, païens, chrétiens ou mélangés; le phallus, qui préserve des charmes, y est mille fois répété. Ces carreaux ont aussi pu servir d'ornements dans quelques chapelles. Ils étaient ce qui remplaçait nos images et nos chromos.

Mais surtout plusieurs des sujets ont un caractère funéraire. Jonas sortant du monstre, le Sacrifice d'Abraham, Adam et Ève, Suzanne et les Vieillards, les deux Paons buvant au Calice (d'autres fois, ce sont deux colombes), tout cela vient des sarcophages et des peintures des Catacombes. Il me paraîtrait naturel que ces tableaux eussent décoré des tombes : c'est le cas pour celui de Sfaks, et pour d'autres que M. Mattei m'écrit avoir découverts jadis dans la même localité ; et le monument de Kassrin était peut-être un mausolée. Dès lors, voici ce que je crois :

On sait comme sont abondantes, surtout en Afrique, les tombes en maçonnerie et les sépultures formées de tuiles ou dalles de terre cuite arc-boutées l'une contre l'autre. Certains couvercles de sarcophages, évidemment imités des premières, reproduisent de vraies toitures [1]. Les plaques historiées qui ont forme de tuiles ont donc dû couvrir le massif maçonné de tombes chrétiennes faites comme des sarcophages. Les plaques en simples carreaux auront été placées sur les flancs, ou ont couvert, au ras du sol, des sépultures souterraines, à la façon des mosaïques. Elles ont pu aussi servir comme les dalles ordinaires, arc-boutées deux à deux au-dessus de la jarre ou du lit de chaux qui renfermait le mort.

Mais, pour l'usage comme pour l'explication, comme pour la fixation de l'âge, toute conclusion trop absolue me semblerait prématurée. Il faut attendre qu'on réunisse un plus grand nombre de monuments. C'est dans l'espoir, parlant de ceux qu'on a, d'exciter les chercheurs à en découvrir d'autres, que je fais connaître cette suite de tout ce que j'ai rassemblé.

Tunis, novembre 1887.

M.-R. de la Blanchère.

1. Un magnifique spécimen de cette espèce existe au musée de Carthage.

# CIMETIÈRE GAULOIS

DE

## SAINT-MAUR-LES-FOSSÉS

---

*A M. ALEXANDRE BERTRAND*

Directeur du Musée de Saint-Germain.

Mon cher Directeur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport que vous m'avez demandé au sujet des découvertes faites par M. Macé, architecte, à Saint-Maur-les-Fossés.

Le 28 mai 1887, je me présentais chez M. Macé, qui, avec la plus grande complaisance, m'a mis au courant de ses fouilles et montré les objets qu'il avait déjà recueillis, savoir : un squelette bien conservé, une épée de fer avec fourreau brisé de même métal, une très belle lance de fer sur la douille de laquelle se remarquent deux grosses têtes de clous en bronze ornées de stries en forme de croix. Trois volutes servaient à fixer la hampe à la douille.

Ces armes ont le plus grand rapport avec les armes découvertes dans les cimetières gaulois du département de la Marne. Nous sommes évidemment, à Saint-Maur-les-Fossés, en présence de sépultures de la même catégorie. M. Macé croyait avoir affaire à des Bagaudes. Je l'ai détrompé. Sa découverte n'en est que plus intéressante.

Depuis ce jour, sur l'invitation de M. Macé, j'ai suivi toutes les opérations des fouilleurs.

Les premières tombes ont donné peu de résultats. Des squelettes sur lesquels on ramassait deux ou trois fibules grossières en fer, d'autres dépourvues de tout mobilier funéraire ne méritent pas une mention spéciale. Une seule de ces sépultures est à noter.

Le corps y était recouvert de plus d'un mètre cube de pierre. Nous espérions avoir affaire à une tombe plus riche. Contre toute attente, aucun objet ne s'y est rencontré.

Au bout de quelques jours seulement d'exploration, les sépultures de guerriers reparurent identiques aux premières, analogues, sinon identiques, aux sépultures de notre salle VI[1].

Je dois signaler toutefois, dans les cimetières de Saint-Maur, l'absence complète non seulement de tombes à char, mais de poteries. Les vases, contrairement à ce qui a été constaté dans les sépultures *belges*[2], ne faisaient point ici partie du mobilier funéraire; absence d'autant plus singulière que des fragments de vases noirs et bruns certainement gaulois ont été recueillis par nous, épars sur le sol, en dehors des tombes ou mêlés, sans intention, aux parties superficielles des sépultures. Nous en avons retrouvé au quartier de la Pie, à deux kilomètres de là. Cette poterie était donc d'un usage domestique. Pourquoi n'en renfermait-on pas dans les tombes?

Notons également l'absence de torques, de couteaux, de pendeloques et de perles de verre, ainsi que d'ossements d'animaux destinés au repas du défunt. Rappelons-nous toutefois que nous n'avons fouillé que cinquante-deux sépultures et ne cherchons pas à tirer d'un si petit nombre de faits une conclusion générale.

Parmi les cinquante-deux tombes fouillées, quatre nous paraissent avoir appartenu à des femmes.

1re *tombe*. — Squelette avec un bracelet en matière schisteuse au bras gauche et deux fibules de fer sur la poitrine.

2e *tombe*. — Deux squelettes avec chacun un bracelet de bronze au bras gauche; deux fibules en fer.

3e *tombe*. — Un squelette avec deux bracelets au bras gauche, l'un en fer, l'autre en bronze, soudés ensemble par l'oxyde de fer; deux fibules de fer;

1. La salle VI du Musée des antiquités nationales renferme une série de sépultures appartenant toutes à la Belgique de César (départements de la Meuse, de l'Aisne, de l'Aube, des Ardennes).
2. Belgique de César.

4[e] *tombe*. — Un squelette, bracelet de fer au bras gauche; plusieurs fibules de fer brisées.

Il y avait aussi quelques tombes d'enfants. Ces petits squelettes avaient de petites fibules de fer sur la poitrine. Une de ces fibules n'avait pas 0$^{m}$,04 de longueur.

Les tombes sont creusées dans le sol à une profondeur qui varie de 0$^{m}$,70 à 1 mètre. Le sol est formé de trois couches distinctes : 1° terre végétale; 2° gravier mélangé de terre sablonneuse rousse; 3° sable blanc pur. Les sépultures ont de 2 mètres à 2$^{m}$,20 de long sur 0$^{m}$,70 à 0$^{m}$,80 de large. Les extrémités des tombes sont arrondies. Dans la plupart des cas, les parois du fond sont garnies de pierres plates placées sur champ, sans ciment, sur une hauteur de 0$^{m}$,30 à 0$^{m}$,40.

Les squelettes étaient étendus directement sur la couche de sable blanc, la face tournée vers le ciel; presque tous les corps étaient recouverts intentionnellement d'un rang de grosses pierres plates. Il en est même sur lesquels se sont trouvés deux rangs superposés.

Dans un petit nombre de tombes creusées moins profondément, à 0$^{m}$,50 environ, les pierres étaient moins nombreuses et placées irrégulièrement sur les parois et sur le corps. C'étaient évidemment des tombes moins importantes.

Les tombes où nous avons trouvé des armes étaient les mieux faites.

L'orientation des corps a attiré notre attention. Elle était variable. Les uns avaient la tête au sud, d'autres au nord-est, plusieurs à l'est et à l'ouest ; le plus grand nombre, toutefois, avaient la tête au sud. La forme et la nature des armes, au contraire, ne variaient pas : l'épée, le ceinturon de fer, l'umbo de bouclier, la fibule servant à attacher le sagum ou plaid se sont retrouvés dans presque toutes les tombes de guerriers. Ces armes nous les connaissons déjà, ce sont celles que nous ont livrées en si grande quantité les cimetières des environs de Châlons-sur-Marne et de Reims. Les guerriers de Saint-Maur-les-Fossés paraissent être les frères des guerriers du département

de la Marne. Nous savons par César que les Belges occupaient ces contrées. Les guerriers de Saint-Maur-les-Fossés doivent être des Belges.

Les dessins annexés à ce rapport rendront ces remarques plus claires et la comparaison des objets plus saisissante.

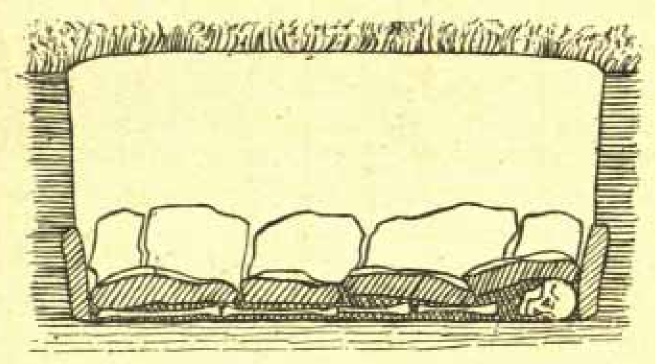


Fig. A.

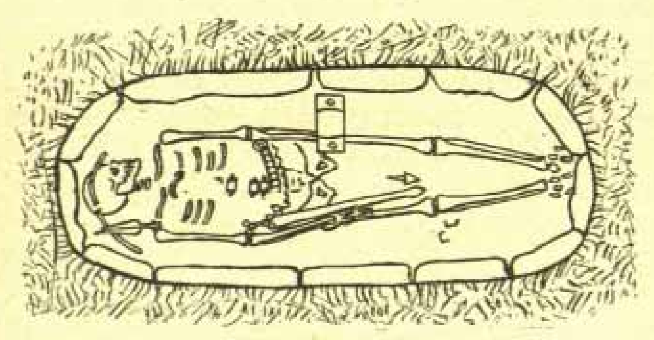


Fig. B.

A. Coupe représentant les pierres placées de champ autour des parois de la fosse et celles qui recouvraient le squelette à un mètre de profondeur.

B. *Plan d'ensemble de la tombe.* — Les pierres qui recouvraient le squelette sont retirées, il ne reste que celles des parois. L'épée était placée à droite, fixée à une grosse chaîne en fer formant

ceinture. Cette chaine est à maillons (système Vaucanson). Voir les fig. 2 et 3.

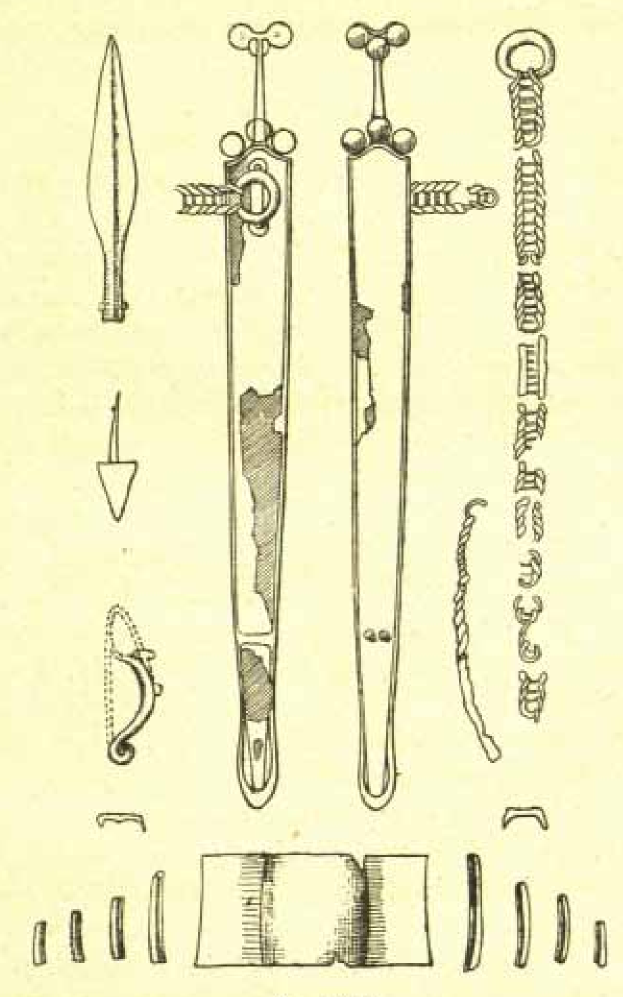


Fig. 1 à 10.

La lance en fer était placée à droite de la tête, le talon en fer se trouvait entre les jambes au-dessus des genoux.

Une petite chaine en fer, à maillons tordus, se trouvait placée

sur le ventre parallèlement à la ceinture de fer de l'épée. La main gauche reposait sur l'umbo en fer du bouclier, dont la garniture en fer recouvrait en partie le crâne du squelette. L'intervalle entre l'umbo qui occupe le centre du bouclier et la bordure supérieure mesurait $0^m,70$. Le bouclier entier mesurait donc $1^m,60$; d'après la position des bordures, il devait avoir une forme ovale, allongée.

Un fragment de fibule fut recueilli sur la poitrine du squelette, ainsi que deux petits crampons en fer près du genou droit. Le squelette avait la tête au sud.

*Fig. 2 et 2 a. — Face de l'épée de fer.* — Le fourreau est formé de deux plaques de tôle, reliées par deux bordures en fer mince placées à cheval. A $0^m,16$ de la pointe, ces bordures sont maintenues par une petite bande de fer. Le fourreau se termine par une bouterolle solide renforcée par deux renflements parallèles qui s'isolent du fourreau en laissant deux ajours. Cette bouterolle, tout en protégeant l'épée contre les chocs, lui donne une certaine élégance. J'ai remarqué, sur une très petite partie du fourreau, des ornements gravés de forme ovale qui devaient très probablement couvrir toute la face du fourreau.

A cette hauteur, une empreinte conservée par l'oxyde de fer a attiré mon attention. J'ai cru d'abord à l'existence d'un tissu de toile en cet endroit, comme nous en avons souvent constaté dans nos fouilles de tumulus, mais en y regardant de plus près la forme et l'irrégularité des stries, m'a convaincu qu'il fallait abandonner cette conjecture. Ces stries ne répondaient, en effet, qu'à celles qu'aurait pu faire l'épiderme d'une peau d'animal. Après examen scrupuleux et expériences répétées, je me suis assuré que ces stries répondaient exactement à celles de l'épiderme de la main humaine entre le pouce et l'index. Le mort avait la main appuyée sur le fourreau de son épée, détail qui mérite d'être signalé.

*Soie de l'épée.* — L'examen de la soie de l'épée nous indique que la poignée était en bois. Ce bois y a laissé des traces sensibles. Cette poignée, comme notre dessin le montre, était ornée

de trois têtes de clous fixées sur la garde ou croisière en forme de trèfle. A l'autre extrémité de la fusée, sur le pommeau, trois autres clous étaient disposés de la même façon avec trèfle renversé.

Près de l'ouverture du fourreau, un pontet en forme de gâche y est adapté à l'aide de deux rivets pour servir à l'attache de la ceinture de fer. Un fragment de cette ceinture est resté fixé par l'oxyde de fer.

*Fig.* 3. — *La ceinture.* — Les deux gros anneaux des extrémités de la ceinture ne pouvaient se fixer à l'épée. Il devait y avoir un moyen de suspension en une matière qui a disparu. Le pontet de support placé sur le fourreau ne laisse guère que $0^m,02$ de passage sur la longueur et $0^m,005$ ou $0^m,006$ seulement d'épaisseur. Il en résulte que l'épée ne pouvait être suspendue qu'à l'aide d'une courroie en cuir ou d'un autre mode d'attache semblable, relié au gros anneau de la ceinture en fer et disposé de manière à pouvoir allonger ou raccourcir la ceinture selon la grosseur de taille de celui qui la portait.

*Fig.* 4. — *Lance de fer.* — Une lance de fer placée à droite et à la hauteur de la tête est de forme flamboyante. Deux clous en fer à tête ronde très apparente fixaient le bois à la hampe. Cette lance mesure $0^m,28$. La position du talon, trop rapproché du fer (la distance n'étant que de $0^m,80$), permet de supposer que la hampe trop longue avait été brisée et plusieurs morceaux réunis en faisceau et placés sur le fer, ce qui explique l'abondance des traces de bois que j'ai remarquées sur la douille et sur les ailerons.

*Fig.* 5. — *Le talon.* — Ce talon était formé d'une partie conique et d'une pointe qui avait été fixée dans la hampe. Les traces du bois étaient encore visibles.

*Fig.* 6. — Petite ceinture de fer tordu et articulé placée parallèlement à celle de l'épée et au-dessous; une grande partie était détruite. On ne voit pas bien à quel usage elle était destinée.

*Fig.* 7. — *L'umbo.* — Cet umbo de fer placé près de la main gauche faisait saillie au centre du bouclier, auquel il était fixé par

deux clous de fer. A l'intérieur, au revers du bouclier par conséquent, la partie creuse de l'umbo était traversée par une barre formant poignée. Cette poignée n'a pas été retrouvée; il est probable qu'elle était en bois ou autre matière facilement altérable.

*Fig.* 8. — Huit fragments en fer appartenant à la bordure du bouclier. Armature qui servait à le consolider.

*Fig.* 9 *et* 9 *a*. — Deux crampons en forme de gâche à pointe; destination inconnue.

*Fig.* 10. — Fragment de fibule en fer qui servait à attacher le sagum, espèce de plaid de forme rectangulaire fait de laine grossière ou de poil de chèvre.

*Fig.* 11 (page 9). — Autre épée de fer dans son fourreau, de même fabrication que la précédente, avec bouterolle renforcée et ajourée, même traverse et même pontet de support. Mais le mode d'attachement de l'épée paraît avoir été différent. Deux larges anneaux plats trouvés en place, tels que notre dessin les représente, portaient des empreintes de cuir indiquant la présence d'une courroie qui servait de ceinture; à hauteur du pontet, nous avons recueilli un autre anneau plat de même grandeur (*fig.* 12) et une agrafe de bronze formée de deux anneaux ronds réguliers se terminant par un col surmonté d'une tête d'animal à larges oreilles, recourbée en manière de crochet. Ce crochet nous indiquait une des extrémités de la ceinture, il s'agrafait dans le troisième anneau. (*Fig.* 13.)

*Fig.* 14. — Fibule de fer complète.

*Fig.* 15 *et* 16. — Autres fibules en partie brisées.

*Fig.* 17. — Deux clous de la poignée de l'épée.

*Fig.* 18. — Petite applique de bronze ornée.

Les n[os] 11 à 18 compris appartiennent à la même tombe.

*Fig.* 19. — Troisième épée de fer dans un fourreau de même métal; la bouterolle et l'extrémité de la soie manquent. Remarquons, près de l'entrée du fourreau, deux grosses têtes de clous qui le décorent. Un troisième clou de même dimension, placé à la base de la soie, forme, avec les deux premiers, un trèfle qui rappelle l'ornementation de l'épée figurée sous notre n° 2. Le

fourreau de cette épée, comme plusieurs autres, d'ailleurs, portait des empreintes de poils moulés par l'oxyde de fer. Nous avons cru devoir les représenter sur notre dessin. Ces em-

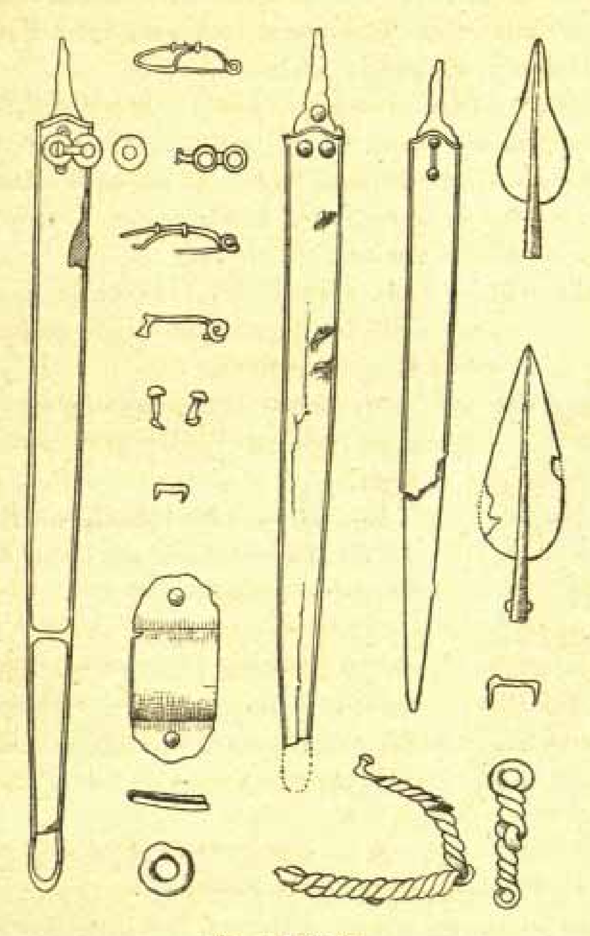


Fig. 11 à 26 *bis*.

preintes démontrent, en effet, que le sagum de nos guerriers était en peau de chèvre ou de bouc. Ce détail de costume est à noter.

*Fig*. 20. — Quatrième épée et fragment de fourreau de fer laissant une partie de la lame apparente. L'extrémité de la soie manque. Le pontet est très étroit et fixé par deux clous.

*Fig.* 21. — Lance de fer d'une forme régulière avec nervure médiane. Les deux clous qui fixaient la hampe sont à leur place sur la douille.

*Fig.* 22. — Lance en fer avec nervure. Les ailerons sont très larges à la base et se rétrécissent fortement à un tiers de la pointe. La douille n'a pas de rivet.

*Fig.* 23-23 *a*. — Ceinture d'épée en fer tordu et articulé pour prendre la forme du corps. Le petit côté est complet et muni de son grand œil d'attache pour l'épée et du petit dans lequel passait le crochet de fermeture qui se trouve sur l'autre partie.

*Fig.* 24. — Umbo en fer avec nervure sur les bords de la partie saillante; les deux gros clous qui le fixaient au bois du bouclier sont encore à leur place sur les ailerons arrondis.

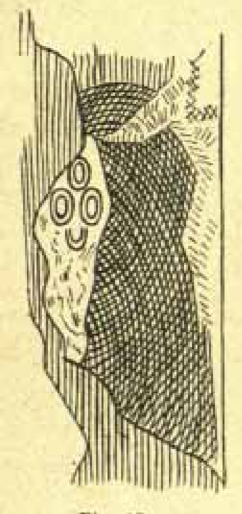


Fig. 27.

*Fig.* 25. — Bordure en fer du bouclier, placée sur son bord en bois pour le protéger.

*Fig.* 26. — Gros anneau en fer.

*Fig.* 26 *bis*. — Crampon en fer en forme de gâche à pointe.

*Fig.* 27 (page 10). — Fragment de grandeur naturelle du fourreau de l'épée (fig. 2), sur lequel on remarque les ornements gravés dont j'ai parlé plus haut et l'empreinte de la peau de la main conservée par l'oxyde de fer.

A ces objets il faut ajouter les suivants, que nous ne croyons pas utile de représenter.

Un petit anneau de bronze enroulé et recroisé, orné de dents sur une des extrémités; l'autre est brisée.

Deux bracelets, l'un en bronze, l'autre en fer, réunis par l'oxyde de fer : les cannelures du bracelet en fer sont encore visibles. Ces bracelets étaient placés au bras gauche.

Autre bracelet fermé, en bronze, avec trois renflements disposés symétriquement en triangle, également au bras gauche.

Autre ouvert et cannelé, toujours au bras gauche.

Petit anneau en bronze creux et très mince, effilé aux deux extrémités; pourrait être une boucle d'oreille.

Petit anneau en bronze repoussé à deux valves.

Quatrième bracelet en matière schisteuse dont la composition n'est pas bien déterminée. Ces bracelets ne sont pas rares dans les tombes gauloises; encore au bras gauche.

Treize petits anneaux en bronze plat, recueillis sur le bassin du squelette, appartenaient à une ceinture.

Agrafe en bronze avec ouverture pour passer la courroie de la ceinture.

Bracelet en fer.

Anneau plat en bronze décoré de deux zones parallèles.

Autre anneau beaucoup plus massif.

En résumé, les fouilles de Saint-Maur-les-Fossés ont donné, plus ou moins bien conservés, les objets suivants dont nous n'avons représenté que les types :

Dix épées en fer dans leur fourreau de même métal.

Six lances en fer.

Cinq umbos de boucliers.

Fragments de bordures de bouclier en grand nombre.

Deux grosses ceintures en fer tordu et articulé avec agrafe de fermeture.

Une petite ceinture en fer tordu.

Une ceinture en fer à maillons (système de la chaîne Vaucanson).

Trois talons de lance en fer.

Un bracelet en matière schisteuse.

Trois bracelets de bronze, dont un accolé par l'oxyde à un bracelet de fer.

Deux bracelets de fer, dont un accolé à un bracelet de bronze.

Deux agrafes de ceinture en bronze.

Treize anneaux de ceinture en bronze.

Trois anneaux en fer.

Trois fibules entières en fer, plus un grand nombre de débris de même matière et de même forme.

Une applique de bronze.

Deux anneaux de bronze repoussé à deux valves.

Cinq anneaux de bronze plein, dont trois très gros.

Un petit anneau en bronze creux effilé à ses deux extrémités, peut-être une boucle d'oreille.

Un petit anneau de bronze aux extrémités recroisées.

Une très belle monnaie gauloise a été trouvée près des fouilles.

Nous avons dit que les armes et autres objets découverts dans les sépultures de Saint-Maur avaient la plus grande analogie avec les armes et objets divers recueillis dans les tombes gauloises des départements de la Marne, Aisne, etc., c'est-à-dire dans les cimetières des contrées qui répondent à la Belgique de César.

Les figures ci-après sont la meilleure démonstration de cette assertion.

*Fig.* 28 (page 13). — Épée et fourreau en fer avec bordure en bouterolle à jours renforcée; à rapprocher de notre figure 2. Cette épée provient d'une des sépultures gauloises du département de la Marne.

*Fig.* 29. Du cimetière de Suippes (Marne). — Épée et fourreau de fer avec deux têtes de clous; à rapprocher de notre fig. 19. A l'extrémité de la soie est appliquée une plaque du même galbe que celle de notre fig. 2; bouterolle quelque peu différente.

*Fig.* 30. Du cimetière de Saint-Étienne-au-Temple (Marne). — Fragment d'épée avec pontet de support identique au pontet de notre fig. 20; même plaque à l'extrémité de la soie que dans les fig. 29 et 2.

*Fig.* 31. — Lance en fer, avec nervure au milieu. Deux têtes de clou en bronze sont encore fixées sur la douille. Cette lance, bien qu'un peu plus élégante, a beaucoup de rapport avec la lance figurée sous le nº 21. Cimetière gaulois de Beaulieu (Aube).

*Fig.* 32. — Lance en fer avec nervure médiane. Les deux ailerons, larges à leur base, se rétrécissent en allant vers la pointe. Sur la douille, deux têtes de clous en bronze qui fixaient la hampe; à rapprocher de notre fig. 22. Cimetière de Saint-Étienne-au-Temple (Marne).

*Fig.* 33. — Umbo de fer à ailerons rectangulaires avec les

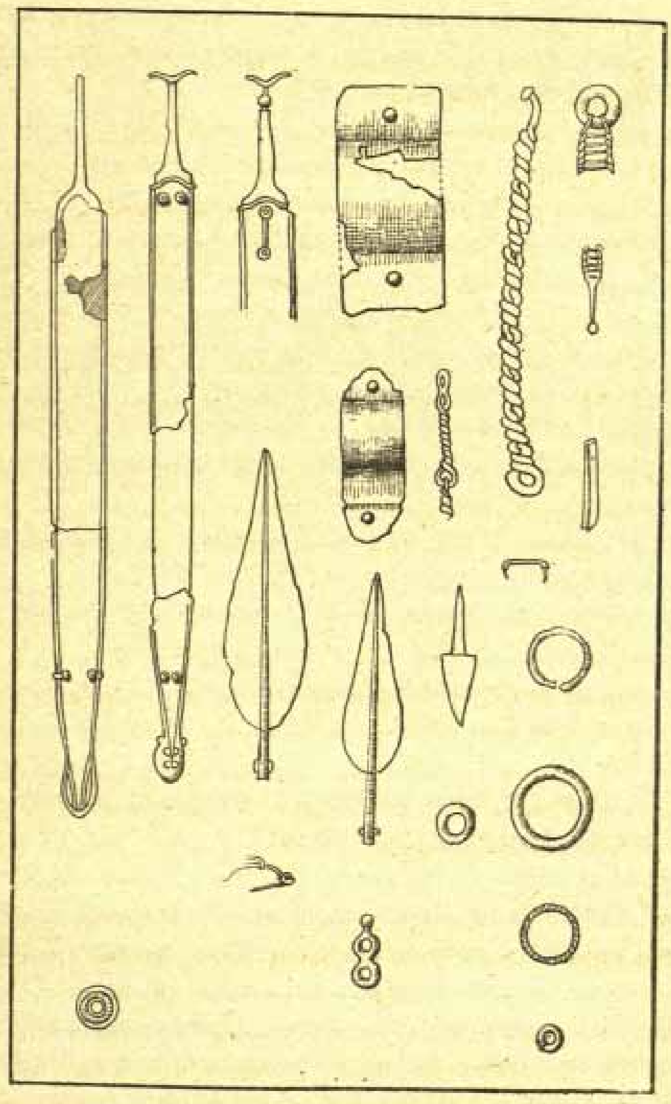


Fig. 28 à 49.

deux clous qui le fixaient au bouclier; identique à notre fig. 5. Cimetière de Saint-Étienne-au-Temple (Marne).

*Fig.* 34. — Umbo de fer à ailerons arrondis, avec les clous qui le fixaient au bouclier; à rapprocher de notre fig. 24.

*Fig.* 35. — Talon de lance, en fer, de forme conique, avec la pointe qui le fixait à la hampe; à rapprocher de notre fig. 4. Cimetières du département de la Marne.

*Fig.* 36. — Fragment de ceinture de fer tordu et articulé; identique à notre fig. 7. Cimetière gaulois de Saint-Remy (Marne).

*Fig.* 37. — Ceinture de fer tordu (la grande moitié) et articulé, avec son œil d'attache et son crochet de fermeture; identique à notre fig. 23. Cimetière gaulois de Beaulieu (Aube).

*Fig.* 38 et 39. *Département de la Marne.* — Deux extrémités d'une ceinture en fer, système de la chaîne Vaucanson; travail identique à celui de notre fig. 3.

*Fig.* 40. *Chalons-sur-Marne.* — Fragment en fer de bordure d'un bouclier. Les mêmes formes se retrouvent à Saint-Maur (fig. 8 et 8 *a*).

*Fig.* 41. *Saint-Étienne-au-Temple* (Marne). — Crampon de fer en forme de gâche à pointe. Voir le même, fig. 9.

*Fig.* 42. *Suippes* (Marne). — Bracelet en fer. Pièce très rare. Un bracelet semblable a été découvert à Saint-Maur.

*Fig.* 43. *Saint-Étienne-au-Temple* (Marne). — Bracelet en matière schisteuse. Les sépultures de la Marne en ont fourni un semblable.

*Fig.* 44. *Saint-Étienne-au-Temple.* — Bracelet de bronze cannelé. Bracelet identique à Saint-Maur [1].

*Fig.* 45 et 46. — Petits anneaux, l'un en bronze, de *Beaulieu* (Aube), l'autre en fer, du département de la Marne. Ces anneaux se sont également retrouvés à Saint-Maur, comme, d'ailleurs, dans tous les cimetières gaulois de la même période.

*Fig.* 47. *Département de la Marne,* sans provenance précise. — Agrafe de ceinture en bronze à comparer avec notre fig. 13.

*Fig.* 48. *Département de la Marne.* — Fibule en fer rare dans la Marne, relativement moins rare à Saint-Maur. Voir notre fig. 15.

1. Ces bracelets de Saint-Maur n'ont pas été représentés dans nos gravures.

*Fig.* 49. *Département de la Marne.* — Anneau en bronze repoussé à deux valves. S'est retrouvé à Saint-Maur.

TOMBE GAULOISE FOUILLÉE EN 1859 *à Asnières (Seine-et-Oise), par M. Lecomte*[1].

Les tombes gauloises du type belge, dont nous venons de parler, ne se sont pas rencontrées à Saint-Maur seulement, en dehors des départements de la Marne, de l'Aisne, de l'Aube, départements faisant partie de l'antique *Belgium*. Le musée possède une petite série d'antiquités provenant de sépultures fouillées à Asnières (Seine-et-Oise), identiques aux précédentes. Nous avons cru utile de compléter notre note en donnant des dessins réduits de cette série.

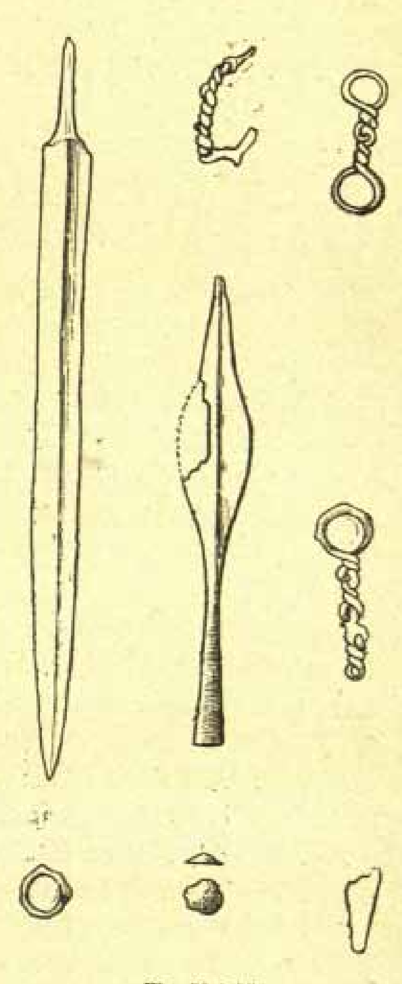

Fig. 50 à 55.

*Fig.* 50. *Asnières.* — Lame d'épée avec arête apparente au milieu se prolongeant dans toute sa longueur. Voy. salle VII du musée, vitrine 30, partie verticale, des épées semblables provenant du département de la Marne.

*Fig.* 51. *Asnières.* — Lance en fer avec nervure. Les ailerons forment saillie vers le

1. Le produit de ces fouilles a été donné au musée de Saint-Germain.

centre. La douille est très longue. Le musée (salle VII, vitrine 30) possède des lances analogues provenant des fouilles du département de la Marne.

*Fig.* 52. *Asnières.* — Fragment de talon de lance en fer, analogue à ceux de la Marne et de Saint-Maur.

*Fig.* 53, 54, 55. *Asnières.* — Fragment de ceinture en fer, de travail analogue à celui de notre fig. 23, 23 *a*.

*Fig.* 54. *Asnières.* — Anneau en fer. Voir notre fig. 26.

*Fig.* 55. *Asnières.* — Tête de clou de fer.

## SÉPULTURES GAULOISES DE MARZABOTTO PRÈS BOLOGNE (*Italie*) *Gaule Cisalpine.*

Les armes dont nous nous occupons sont d'autant plus intéressantes que nous les retrouvons dans des sépultures de la Cisalpine auxquelles on ne saurait refuser le caractère de sépultures gauloises. Je donne ici les dessins que j'ai faits sur place à *Marzabotto*, dans la collection du comte Aria.

*Fig.* 56. *Marzabotto* (Italie). — Lame d'épée de même forme que celle représentée fig. 20. Une partie du fourreau est encore en place. La bordure qui retient les deux plaques en tôle, à l'entrée, les deux têtes de clous si bien conservées à la base du fourreau, nous indiquent que la fabrication est identique à celle des épées des départements de la Marne, de l'Aisne, de l'Aube, de la Seine à Saint-Maur-les-Fossés et d'Asnières. (Voir nos fig. 19 et 20.)

*Fig.* 57. *Marzabotto* (Italie). — Fragment de ceinture en fer tordu et articulé, identique à notre fig. 23.

*Fig.* 58 et 59. *Marzabotto* (Italie). — Deux couteaux avec manche en fer. (Voir les analogues salle VII, vitrine 19.)

*Fig.* 60. *Marzabotto* (Italie). — Forces en fer très bien conservées. Ces forces servaient à tondre les draps et les animaux. Le musée de Saint-Germain en possède plusieurs provenant du département de la Marne. (Voir salle VII, vitr. 19.)

Le caractère gaulois des armes de Marzabotto nous paraît évident. Ces rapprochements ne sont certes pas sans intérêt.

A 80 mètres environ de nos premières fouilles à Saint-Maur-les-Fossés, un autre emplacement, situé rue Rocroy, contenait vingt tombes. Ici le sol était différent : gros gravier mélangé de terre rousse et sablonneuse. Point de pierres contre les parois en manière de garniture. Nous avons fouillé ces vingt tombes et n'y avons trouvé que trois adultes; les dix-sept autres étaient des enfants dont les plus âgés ne dépassaient pas six ans.

Au milieu de ces tombes, nous avons pu constater, à plus d'un mètre de profondeur, un *foyer* encore rempli de cendres et de pierres brûlées ; nous en avons retiré un fragment de mâchoire de cochon.

A un niveau supérieur, nous avons recueilli deux squelettes, l'un d'adulte et l'autre d'un enfant; près de leurs têtes étaient placés deux vases de terre noire et grossière, mélangée de grains blancs rappelant les vases des dolmens. L'un d'eux, en forme de pot de fleur, peut être rapproché d'un des vases de l'allée couverte d'Argenteuil.

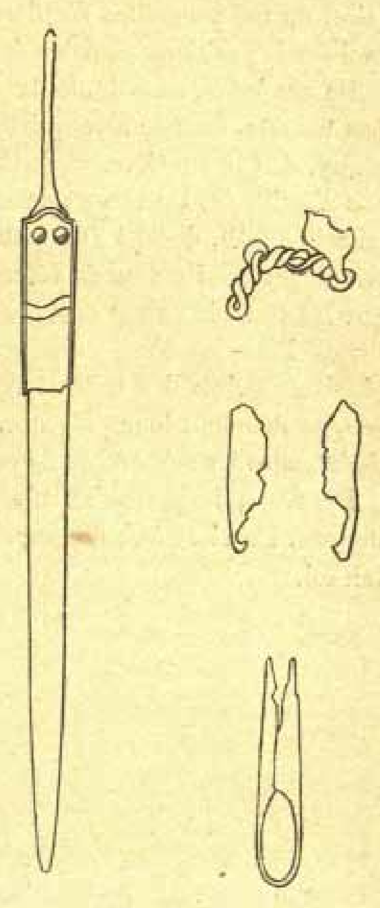


Fig. 56 à 60.

Un fragment de poterie plus grossière encore a été ramassé à peu de distance.

Ces poteries semblent indiquer une période plus ancienne que celles de tombes du boulevard Bellechasse.

## POSITION STRATÉGIQUE DE LA PRESQU'ILE

### DE SAINT-MAUR-LES-FOSSÉS

Bien que je ne me reconnaisse aucune compétence en art militaire, on me permettra d'attirer l'attention de plus experts que moi sur la position défensive de la presqu'île de Saint-Maur.

De nos jours, sans doute, la position de la presqu'île ne serait pas tenable, commandée qu'elle est par les hauteurs de Champigny, de Chennevières et de Créteil. Mais les Gaulois n'avaient pas d'artillerie. Un camp retranché, protégé par la Marne qui a, en cet endroit, de 80 à 100 mètres de large, devait se trouver là en très bonne situation de défense. On ne doit donc pas s'étonner que les Gaulois l'aient occupée du temps de leur indépendance.

Les Romains l'ont certainement occupée à leur tour. Sur plusieurs points des tuiles à rebords et des fragments de vases rouges dénotent leur présence. M. Macé se propose de diriger maintenant les recherches de ce côté.

Du reste, la presqu'île n'a jamais été complètement abandonnée. Un cimetière du XIIIe siècle, découvert par M. Macé, en fait foi.

Abel MAITRE.

# LA VÉNUS DE MANDEURE

(Planche XVI).

---

En 1845, entrant dans le cabinet de M. N. Royer, alors juge au Tribunal civil d'Altkirch (Haut-Rhin), j'aperçus sur une console une belle statuette de Vénus, d'environ $0^{m},60$ de hauteur. La patine du temps avait donné au marbre les tons ambrés du vieil ivoire ; quelques cassures habilement soudées indiquaient un long séjour sous terre, mais l'ensemble n'avait point souffert, et, sauf quatre doigts de la main droite, il ne manquait rien à l'œuvre originale du sculpteur [1]. J'appris que M. Royer avait recueilli ce monument dans la succession de son père, propriétaire à Belfort, qui l'avait acquis en 1810, parmi d'autres objets provenant des fouilles faites à Mandeure en 1781. Depuis lors, la statuette était restée dans sa famille, vénérée comme un précieux joyau.

Vers 1856, M. Royer mourut à Belfort, léguant ce marbre à son neveu, M. Nizole, avocat au Tribunal de cette ville, dont la veuve le conserve dans sa propriété de Grandcourt, près Delle (Haut-Rhin).

De nouvelles fouilles ont été pratiquées sur l'emplacement de Mandeure, où elles avaient été commencées en 1781. L'historique de ces travaux a été publié, en 1880, par M. Duvernoy, de

1. Mon ami Henner a vu et apprécié comme moi la statuette de M. Royer : il a beaucoup admiré le galbe élégant du dos et n'a fait de réserves que pour la tête, un peu trop forte eu égard aux proportions générales du corps. C'est grâce à ses démarches auprès de Mme Nizole que j'ai pu me procurer deux photographies représentant la statuette de face et de dos ; elles m'ont servi pour le dessin au trait qui accompagne cette notice.

Montbéliard, dans la *Revue d'Alsace* [1]. J'emprunte à cette excellente notice quelques renseignements qui me paraissent présenter de l'intérêt.

Le village de Mandeure, l'ancien *Epamanduodurum*, est situé à 11 kilom. sud-est de Montbéliard (Doubs) et faisait partie de la Gaule séquanaise. M. de Golbéry, auteur d'un grand ouvrage sur les *Antiquités d'Alsace*, d'accord sur ce point avec Schœpflin, l'auteur de l'*Alsatia illustrata*, rapporte à la fin du Ier siècle de notre ère l'époque la plus florissante de cette cité romaine; les restes d'un grand amphithéâtre témoignent de son importance.

Le terrain connu aujourd'hui sous le nom de *Muraillebourg*, au centre de l'ancienne cité, a été partiellement exploré, de 1781 à 1793, par M. Léonard Parrot, conseiller du duc de Wurtemberg. Les fouilles eurent lieu d'abord au compte particulier de M. Parrot, plus tard aux frais et pour le compte de la princesse de Montbéliard. C'est un assez vaste rectangle dont le grand axe est dirigé du nord-ouest au sud-est. Au centre se trouvait un monument qu'il a exhumé et que l'on désigne sous le nom de Temple de Neptune.

Le récit des fouilles de M. Parrot est consigné dans un mémoire appartenant à la Bibliothèque de la ville de Besançon. « L'intérieur des murs, nous dit-il, était revêtu à hauteur d'appui d'un marbre blanc et bleu et bordé de corniches en marbre blanc. Le surplus de ces murs était peint à fresque de couleurs rouge, noire, blanche et bleue, dont le dessin s'évanouissait à mesure qu'on l'exposait à l'air.

« On entrait par une porte construite en pierres de taille et ayant de chaque côté une colonne cannelée de marbre coquiller. Quelques tronçons de colonnes et un fragment des chapiteaux indiquaient un travail supérieur. Cette porte donnait accès dans un premier appartement où M. Parrot a trouvé deux vases entiers en terre blanchâtre, un autre de poterie rouge avec bas-

1. La *Revue d'Alsace*, fondée à Colmar en 1850 par M. J. Liblin, continue sa publication à Neuilly-sur-Seine, sous la même direction, qui se soutient vaillamment depuis trente-huit ans.

reliefs représentant trois espèces de pêches qui ont été reproduites dans le *Supplément aux Antiquités d'Alsace* de M. de Golbéry; en outre, trois médailles grand bronze dont l'une d'Antonin. Dans une seconde salle, on découvrit un autel en pierre de taille revêtue de marbre; près de cet autel, un couteau de sacrifice, un pendant d'oreille en or orné de rubis et de deux belles perles, un vase de poterie d'une très belle moulure, enfin une agate onyx taillée en creux. La deuxième pièce n'avait que six pieds de long et autant de large. Elle était couverte de platines de plomb et d'étain formant sans doute le double fond de la cuve d'une fontaine, au-dessus de laquelle était probablement placée une statue de Neptune. Cela est d'autant plus vraisemblable, ajoute M. Parrot, qu'on y a trouvé un trident en fer, une tête d'Amphitrite et une médaille au revers de laquelle se trouve un cheval marin avec la légende NEPTVNO CONSECRAT. Dans un autre appartement, au fond d'une espèce de portique, on a trouvé une petite statue en bronze représentant quelque génie et une autre de Minerve.

M. Morel-Macler, architecte à Montbéliard, qui a publié, il y a longtemps déjà, un important travail avec planches sur les ruines de Mandeure, ajoute à ces détails qu'en 1837, en enlevant les derniers blocs des fondations, on trouva, dans un creux pratiqué à dessein dans la pierre, plusieurs médailles grand bronze à l'effigie de Trajan.

On voit, par les récits de M. Parrot, combien furent abondants les produits de ses fouilles. On peut admettre que tout ce qui avait un caractère monumental à Mandeure, sauf toutefois le théâtre, a été l'objet de ses explorations. Les pièces recueillies furent déposées au château d'Étupes, résidence d'été des princes de Montbéliard. Lors de la destruction de ce château, elles furent vendues et dispersées. Une charmante statuette de Minerve avait été antérieurement offerte, avec divers autres objets, au prince Henri de Prusse. L'Académie de Besançon avait reçu aussi quelques pièces remarquables. Quant à la collection particulière de M. Parrot, elle a été vendue par sa veuve et les pièces en ont

été dispersées dans différents cabinets. C'est de là que viennent les statuettes que possède encore aujourd'hui M. Rossel et bon nombre de pièces actuellement à Besançon. *La Vénus que possède M. Nizole de Belfort a probablement la même origine*[1].

A cet extrait du mémoire de M. Duvernoy il convient d'ajouter les renseignements suivants émanés de la même source.

Depuis le moment des dernières fouilles faites par M. Morel-Macler, il n'y avait point eu à Mandeure de travail suivi et régulier; néanmoins, un grand nombre de *tumuli* ou *murgers*, comme on les appelle dans le pays, avaient déjà disparu. MM. de Golbéry et Morel avaient pu tracer approximativement, il y a quarante ans, le plan de la ville antique dans la région nommée *Coudroie*, à cause des nombreux coudriers qui couvrent les murgers, ainsi qu'aux abords du pont, de chaque côté du Doubs.

M. Duvernoy, qui a repris les fouilles en 1867 sur un terrain assez vaste mis à sa disposition par M. le pasteur Goguel, de Montbéliard, au lieu dit *Muraillebourg*, nous apprend que de chaque côté des murs qu'il venait d'exhumer apparaissaient de nouvelles salles. La première à droite était peinte en vert foncé à bordure rouge; celle de gauche n'avait plus son parement, mais les nombreux fragments de plâtre peint en bleu clair ne laissaient aucun doute sur la manière dont elle était décorée. La salle verte a donné de nombreux fragments de vases, entre autres de beaux échantillons de poterie sigillée, chargés de reliefs figurant tantôt des rinceaux de feuillages, tantôt des scènes de cirque, des tritons, des animaux divers. On y lisait les noms de BASSICVS, AQVITANVS, CINTVS, TERTIVS; malheureusement aucune pièce n'était entière.

1. M. Émile George, juge au Tribunal de Belfort, possède une autre statuette de Vénus provenant également de Mandeure. Elle est en albâtre, le torse nu et le reste du corps vêtu d'une draperie à plis multiples. D'après une tradition de famille, elle aurait été trouvée dans les ruines du théâtre. Elle offre un ensemble harmonieux rehaussé par une finesse d'exécution peu commune. A de certains égards, elle rappelle le mouvement de la Vénus d'Arles. Le *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation* en a publié, en 1880, une excellente photographie avec cette mention : *Toute reproduction est formellement interdite*. La notice qui la concerne émane de M. J. Dietrich, président de la Société.

Dans une autre pièce, que l'on suppose avoir été un atelier, on a trouvé de nombreux débris de bronze découpés et comme prêts à être mis en œuvre, semblant indiquer que le propriétaire exerçait une profession consistant, sans doute, dans l'emploi de ces lamelles de métal, peut-être même dans la fabrication des fibules que, dans cette seule pièce, on a trouvées au nombre de vingt-deux. Outre les fibules, M. Duvernoy y a recueilli une vingtaine de pièces de monnaie, également en bronze, remontant particulièrement à l'époque des premiers Flaviens et Antonins; puis le couvercle élégamment ciselé d'un vase qui avait disparu, une poignée de coffret, également en bronze, les fragments de deux beaux vases en verre blanc à côtes, parfaitement transparents malgré leur épaisseur, ceux d'un autre verre bleu, puis d'un troisième en verre jaune d'une extrême finesse, un petit pilon, diverses broches et épingles en bronze, enfin douze petites boules de couleur bleue (cobalt) et une autre en beau rouge carmin.

En 1867, sur l'emplacement jadis fouillé par M. Parrot, on a découvert une vingtaine de médailles parmi lequelles un Agrippa, deux Néron, un Titus, un Domitien, deux Faustine, dont l'une voilée. On peut en conclure que l'édifice appartenait aux premiers temps de l'empire et qu'il dut disparaître de bonne heure dans les invasions. Le Titus porte au revers un captif enchaîné, assis au pied d'un palmier, et de l'autre côté un bouclier et des armes avec la légende ordinaire IVDAE; le reste (DEVICTAE) est effacé.

« Un fait m'a frappé, ajoute M. Duvernoy, en comparant les restes de sculptures que nous rencontrons à Mandeure avec ceux qui ont été découverts dans diverses localités de nos environs, c'est que le travail des artistes, sculpteurs et architectes, y est généralement plus soigné qu'ailleurs, et nous pouvons en conclure que Mandeure ne devait nullement manquer d'élégance et pouvait même être une belle ville. »

La charmante statuette que nous publions ici, bien qu'elle ne soit pas à l'abri de toute critique, confirme pleinement le juge-

ment de M. Duvernoy. Précieuse aux yeux de l'artiste, elle n'est pas moins intéressante pour l'archéologue : c'est, en effet, la première et jusqu'à présent la seule réplique de la *Vénus de Cnide* qui ait été trouvée sur le sol de l'ancienne Gaule. M. Salomon Reinach, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, et M. Michaelis, dans le *Journal of Hellenic Studies*, ont récemment étudié les imitations et copies de ce chef-d'œuvre de Praxitèle qui sont dispersées dans les galeries de l'Europe. La Vénus de Mandeure est une réplique libre qui se distingue par quelques détails curieux, tels que l'inclination de la tête vers l'épaule gauche, l'arrangement élégant et sobre de la chevelure, l'attitude de la main gauche, qui s'appuie sur la draperie au lieu de la tirer à elle, enfin et surtout le curieux bas-relief sculpté sur le vase qui soutient la draperie. Ces caractères, joints à une intégrité que ne présente aucune autre réplique connue en marbre, assurent à notre Vénus un rang honorable parmi les œuvres que doivent consulter les archéologues pour reconstituer par la pensée, puisque l'original a disparu pour toujours, une des merveilles les plus admirées de l'art antique.

Ch. Goutzwiller.

---

LES

# BIJOUX GOTHIQUES DE KERTCH

---

Il n'y a pas très longtemps encore, les objets d'art contemporains de l'époque des invasions n'étaient étudiés qu'au point de vue de leur présence dans les pays envahis à la chute de l'empire romain. Selon l'opinion admise, les seules traces laissées par les barbares étaient celles que l'on constatait dans les contrées où chacune de leurs tribus s'était fixée. Cependant, leurs marches non interrompues vers l'Occident étaient loin de ressembler au vol de l'oiseau migrateur, dont l'existence s'affirme uniquement dans la région où il se reproduit. Les archéologues, guidés par les nombreuses fouilles faites partout, commencent seulement à diriger leurs recherches vers le point de départ de l'industrie propre aux peuples envahisseurs du IV^e au VIII^e siècle.

Faute de recourir aux indications fournies par l'histoire, on en était arrivé à une conclusion que la critique moderne contredit. Il semblait que l'art appelé germanique était une création de la période de repos qui suivit l'établissement des tribus barbares dans leur nouvelle patrie. Cet art, si indépendant de l'inspiration grecque et romaine, semblait un produit spontané, sans attaches avec les antiques civilisations connues.

Des missions scientifiques, des recherches dues à l'initiative privée, ont complètement modifié l'état de la question. Les archéologues ne sont plus réduits à comparer les diverses nuances de l'industrie barbare en étudiant exclusivement les produits des vastes territoires de l'Europe centrale, où les en-

vahisseurs se sont définitivement établis. Nous avons les découvertes de régions récemment explorées sur divers points : les richesses archéologiques de la Russie méridionale, ainsi que les produits si intéressants du Caucase et des pays limitrophes. Une nouvelle phase est inaugurée, des perspectives inconnues jusqu'ici sont ouvertes, et le domaine de l'archéologie de l'époque barbare est singulièrement élargi.

L'influence des travaux de quelques archéologues étrangers a été d'une incontestable utilité. Cependant il convient d'acquitter une dette envers les archéologues français. Au premier rang est M. Alexandre Bertrand, qui a ouvert la voie à de nouvelles recherches, et a su imprimer aux études de l'avenir une direction pleine d'espérances.

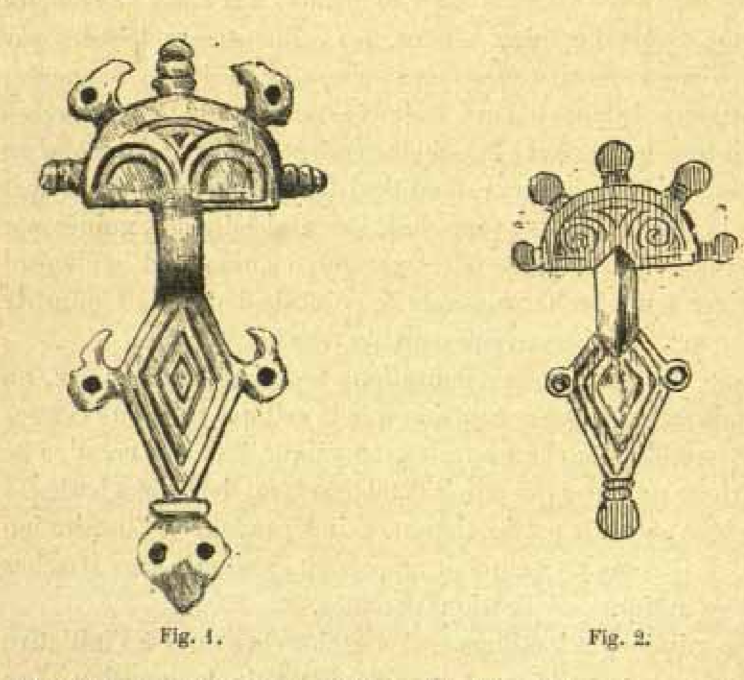


Fig. 1. Fig. 2.

Dans ce nouvel ordre d'idées, M. Mac Pherson a signalé, parmi les antiquités rapportées par lui de Crimée en 1857, trois fibules d'une forme typique, analogues à celles qui proviennent de la Hongrie, de l'Allemagne et de la France. Ces pièces, dont

l'intérêt n'échappera à personne, ont été gravées [1]; nous en donnons les dessins (figures 1 et 2).

Un nombre considérable d'autres objets plus variés ont été récemment rapportés du même pays par M. Arthur Evans. Ils font partie de la magnifique collection de son père, correspondant étranger de l'Institut de France.

La provenance de ces objets inédits les rend dignes d'une attention particulière. La série se compose de :

Neuf boucles de ceinture en bronze ;

Deux colliers en jais, l'un est formé de gros grains, l'autre de petits ;

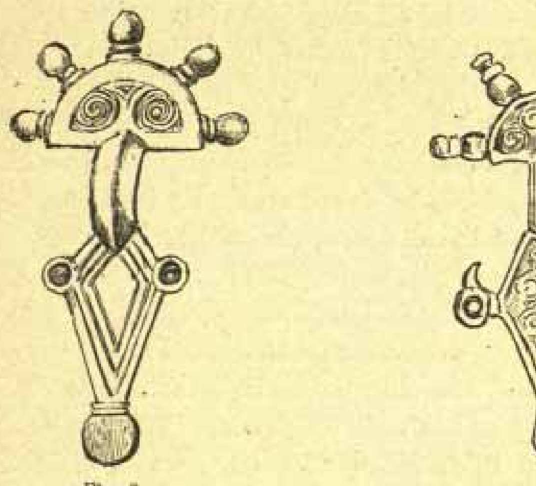




Fig. 3. Fig. 4.

Deux colliers dont le plus grand nombre des grains est en ambre de couleur rouge. Ces perles alternent avec quatre perles de verre, l'une d'elles est noire, l'autre violet foncé, une troisième verte et la dernière jaune ;

Quatre fibules (figures 3 et 4) allongées, dites *digitées*, avec plaque semi-circulaire ornée de cinq rayons. L'une d'elles porte deux têtes d'oiseaux à bec crochu ;

1. *Antiquities of Kertch by D. Mac Pherson*. Londres, 1857. — *Transactions of the historic Society of Lancashire and Cheshire*, vol. X, 1858. — Roach Smith, *Collectanea antiqua*, vol. V, London, 1861.

Une pince épilatoire en bronze;

Deux bracelets du même métal.

Les fibules allongées rappellent spécialement celles que nous retrouvons dans les sépultures barbares des autres parties de l'Europe. La seule particularité qui distingue celles de Crimée consiste dans la légèreté et le peu de largeur de la partie ansée. Ce caractère ne constitue, du reste, qu'une simple nuance.

L'aire géographique de ces fibules n'est pas encore bien déterminée; il semble néanmoins ressortir des connaissances acquises: qu'elles abondent dans les milieux francs, mérovingiens, alamans; qu'elles sont plus rares dans les sépultures regardées comme burgondes et helvéto-burgondes; et qu'enfin elles se retrouvent en notable quantité dans la Hongrie.

Ces objets ne constituent pas un type exclusivement propre à une région. Ils caractérisent un grand groupe ethnique de populations affectant le même goût et le même art dans leurs bijoux. Nous retrouvons ces fibules dans les pays où les Goths ont séjourné et partout où ils ont exercé une certaine influence.

L'histoire atteste le séjour des Goths en Scythie et dans la région du Bosphore Cimmérien[1] à une époque contemporaine de celle où les objets que nous étudions ont été fabriqués[2]. « Les Goths, dit Jordanes, occupaient alors le territoire compris entre le Boristhène que les habitants du pays appellent Danube, et le Tanaïs autour du Palus Méotide[3]. » Le mouvement des Huns contre les Goths, vers l'an 376, refoula ceux-ci au midi et les confina sur certains points et notamment dans la presqu'île de Crimée, où ils étaient en lieu sûr et inaccessible[4].

1. Les Goths occupèrent la Dacie et s'étendirent au IVe siècle de la Theiss au Don, de la Baltique à la mer Noire.

2. *Panticapæum* (Mela, Plin.) παντικάπαιον (Scyl., Diod., Str., Procope) παντικαπαια (Ptol.), ville de Sarmatie (Cherson. Taurique), sur le Bosphore cimmérien, aujourd'hui Kertch.

3. « Qui tunc a Boristhene amne, quem accolae Danubium vocant, usque ad Tanain fluvium circa sinum paludis Mœotidis considebant. » Jordanis, *De origine actuque Getarum*, liber, cap. III.

4. « Gens Hunorum diu inaccessis reclusa montibus, repentina rabie percita in Gothos exarsit, eosque sparsim conturbatos ab antiquis sedibus expulit. » Orderici Vitalis, *Hist. ecclesias.*, lib. I, p. 119.

La prédilection des Goths pour la représentation des oiseaux à bec crochu a été reconnue et admise par plusieurs archéologues étrangers, qui ont spécialement étudié la région dont nous nous occupons. M. A. Odobesco voit dans cet oiseau de proie le *gypaète* ou l'oiseau rapace des Scythes iranisés des pays caspiens [1].

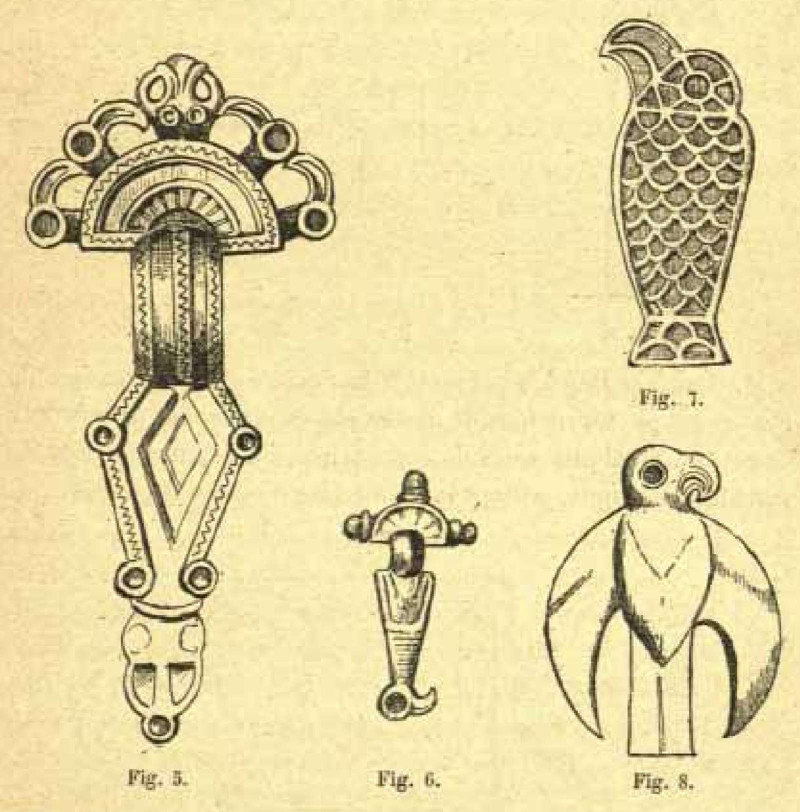


Fig. 7.

Fig. 5. Fig. 6. Fig. 8.

Des bijoux trouvés en Hongrie [2] nous montrent ce motif ornemental répété plusieurs fois (figures 5 et 6); nous le rencontrons également dans des régions plus orientales, le trésor de Pétrossa en Roumanie en fournit des exemples. Enfin nous le voyons

1. A. Odobesco, *Antiquités scythiques*, Bucharest, 1879, chap. VI.
2. Arch. Ertesitö. — Dr W. Lipp, *Die gräberfelder von Keszthely*, p. 117, fig. 328 et 332.

encore comme ornement des parures conservées au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg (figures 7 et 8). Ces derniers proviennent de la vaste contrée, encore mal délimitée, à laquelle les anciens donnent le nom de Scythie.

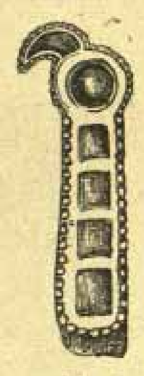


Fig. 9.

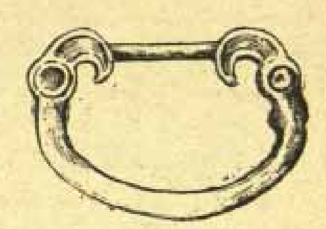


Fig. 10.

M. Germain Bapst a présenté à la Société des Antiquaires de France les photographies de divers objets provenant du nord du Caucase[1]. Quelques-unes de ces parures en or, recouvertes de verroteries rouges, portent la même tête d'oiseau (figure 9).

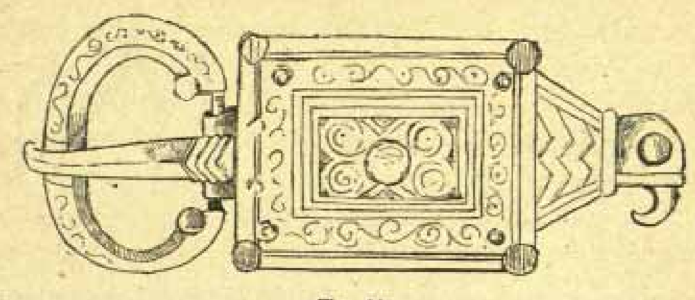


Fig. 11.

Les bijoux de Crimée qui sont l'objet de cette note sont quelquefois ornés de ces têtes d'oiseaux à bec crochu (figures 2, 4, 10, 11), motif ornemental important à constater. Nous remar-

1. *Bulletins de la Société nationale des antiquaires de France*, séance du 2 février 1887.

quons, en effet, qu'il se rencontre toujours là où dominent les fibules allongées, dites digitées. Cette association des deux parures est caractéristique des régions où les Goths ont séjourné.

Les bijoux de Kertch, de la collection John Evans, sont considérés comme postérieurs au IVe siècle par quelques archéologues. Cependant, même en les rajeunissant beaucoup, ils appartiennent au même art et au même peuple. Leur présence semble indiquer une influence artistique qui s'est continuée très longtemps. En effet, la Russie méridionale a fourni des objets semblables, qualifiés de mérovingiens par les savants russes qui les attribuent aux IIIe et IVe siècles[1].

Cette persistance à travers les âges, de certains détails d'ornementation, cette continuité d'un même art affirmant à des dates successives, sa durée, nous semblent un fait archéologique concordant avec les données historiques. Cet art perpétué dans l'ancienne Panticapée appartient aux Goths; nous sommes très autorisés à le croire. L'histoire nous parle, en effet, des *Goths Tétraxites*[2] qui faisaient partie des Goths de l'est, et habitaient le Palus Mœotis[3]. Nous savons en outre que pendant fort longtemps ils ont conservé leurs coutumes nationales[4].

Les Goths établis sur les rives du Borysthène cherchèrent en effet, dans la Chersonèse Taurique, un asile contre les attaques des Huns, ils sont désignés sous le nom de *Goths Tétraxites*[5] par les historiens byzantins.

A une époque plus récente, Rubruquis qui fut envoyé vers Mangou-khan par saint Louis, dit précisément que dans la Gaza-

1. La colonie franque transportée en Crimée par Probus en 277, ne put laisser les traces artistiques que nous signalons.

2. Procope, *De Bellis*, II, 474,17 — 475,8 — 476,14 — 479,13 — 479,3 — 553,14.

3. *Mœotis* (Plin., Mela). *Mœotica Palus* (Plin., Lucan.), ἡ Μαιῶτις λίμνη (Ptol.).

4. « Et quod mireris, sunt nunc quoque ad eamdem Mœotim iidem Gotthi, et ut mores linguamque sic et nomen per tot sæcula retinent. » Hug. Grotius, Préface de l'*Histoire des Goths*, CIↃ IↃ CLV, page 19.

5. « Ipsa Palus (Mœotis) Ponto Euxino se perrupto ejus littore admiscet... ad eum locum, quem juxta emittitur Palus, Gotthorum portio non magna admodum sedet, quibus Tetraxitis nomen. » Hugo Grotius, *Histoire des Goths*, livre IV, p. 419.

rie, qui est la Crimée, il y a des Goths ayant conservé la langue allemande. Des historiens des XIVe et XVe siècles[1] parlent d'une contrée de la Crimée encore soumise aux Goths. Un voyageur du XVIe siècle[2] connut à Constantinople des habitants de cette péninsule qui parlaient un idiome assurément gothique.

Lorsque les Alains ravagèrent le Bosphore, ils en furent chassés par les Goths. Ceux-ci restèrent pendant fort longtemps en possession du pays qui porta le nom de *Gothie*[3] jusqu'à la fin du XVIe siècle. Les vainqueurs se mêlèrent intimement aux vaincus et prirent leur goût pour l'agriculture et les mœurs sédentaires. Mais la Crimée ne put sortir de l'obscurité dans laquelle les grands événements qui inaugurèrent l'ère chrétienne l'avaient plongée[4].

Les traditions artistiques dues à l'influence des Goths se sont conservées d'une manière singulière. Il est d'un réel intérêt de les signaler. La reproduction des têtes d'oiseaux comme ornement a été remarquée sur des parures provenant d'un pays plus rapproché de nous. Cette région est habitée par les descendants d'une colonie gothe. Le dessin (figure 12) d'une agrafe de ceinture, relativement très moderne, rapportée par M. Arthur Evans des environs de Skodra[5], Scutari d'Albanie, en est la preuve.

1. Josapha Barbaro vénitien témoigne dans son voyage (1436) que certains habitants de la Crimée se donnent le nom de Goths et celui de Gothie au pays qu'ils occupent.

2. « De gente accepi, quae etiamnum incolit Tauricam Chersonesum, quam saepe audiveram sermone, moribus, ore denique ipso et corporis habitu originem Germanicam referre. » Augerii Gislenii Busbequii D. legationis Turcicae epistolae quatuor. Francof. 1595, p. 257.

3. « A montibus Riphæis ac flumine Tanai, Mæotidisque paludibus, quæ sunt ad orientem, per littus septentrionalis oceani usque ad Galliam Belgicam et flumen Rhenum, quod est occasu, deinde usque ad Danubium, quem Istrum vocant, qui est a meridie ad orientem directus, ponto excipitur : ab oriente Alania est, in medio Dacia, ubi et Gothia. » Pauli Orosi, *Adversus paganos historiarum*, libri, lib. I. — « Posthanc Dacia, ubi et Gothia. » Isidori, *Originum*, XVI. 4. — « Hanc Gothicam, quam Daciam appellavere majores, tunc ab oriente Roxolani, ab occasu Tramazites, a septentrione Sarmatæ et Bastarnæ, a meridie amnis Danubii fluenta terminant. » Jordanes, *Histoire des Goths*, chap. IV,

4. *Antiquities of Kertch*, by D. Mac Pherson.

5. *Scodra* (Liv., I. A), ἡ Σκόδρα (Pt., Steph.) Σκόδραι (Hier.), ville de l'Illyrie,

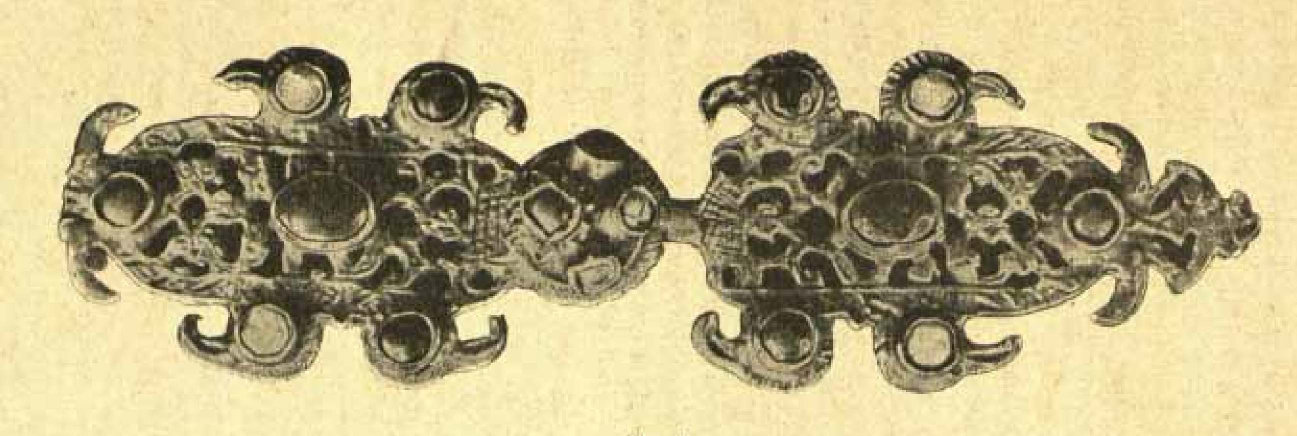


Fig. 12.

BOUCLE DE CEINTURE (Skodra, Scutari d'Albanie).

Collection A. Evans.

La région encore peu explorée d'où elle provient est la contrée habitée par les *Hotti*, descendants des Goths. Le nom de Hotti est une altérarion de *Gothi*[1]. Il importe peu toutefois que le nom de cette tribu albanaise actuelle soit une corruption du nom gothique. Nous avons des preuves suffisantes de la colonisation gothique des environs du lac de Skodra et du pays même des *Hotti* d'où la boucle (figure 12) provient. Procope nous apprend qu'il y avait une très importante colonie gothe dans la Dalmatie romaine à l'époque des guerres de Bélisaire et de Narsès[2]. Après la conquête slave de ces contrées, on retrouve encore dans les plus anciennes traditions de la Dalmatie méridionale (Monténégro et Haute-Albanie) non pas des noms slaves, mais des noms gothiques, *Totila*, par exemple.

La plus ancienne chronique de la Dalmatie slave que nous possédions est celle qui est connue sous le titre de *Presbyter* de Dioctra rédigée à Antivari, près de Skodra, en 1150. Or, ce chroniqueur ne parle pas des Slaves ou Serbes. Il désigne simplement les habitants de la contrée sous le nom de Goths.

B[on] J. DE BAYE.

aujourd'hui Scutari, Scodrr (en Albanais), ville et chef-lieu de pachalick en Albanie.

1. Hecquard, *La Haute-Albanie*.
Procope, *De Bellis*, II, 33, 7.

# CHRONIQUE D'ORIENT

(Planche XV.)

Je ne saurais mieux commencer cette *Chronique* qu'en signalant quatre récents ouvrages, qui méritent de figurer sur la table de travail de tout archéologue s'occupant de l'Orient grec: 1° le résumé de la géographie ancienne du monde hellénique, dû à M. Lolling, dans le *Handbuch der klassischen Alterthumswissenschaft* d'Iwan Müller; 2° la seconde édition, très augmentée et améliorée, du volume de la collection Baedeker relatif à la Grèce, dû également à M. Lolling; 3° la seconde édition du petit guide de la collection Meyer, *Türkei und Griechenland*, qui renferme aussi quelques bons chapitres sur Smyrne, Pergame, Hissarlik, etc. La deuxième édition du guide de Baedeker est fort en progrès[1]; au risque d'être soupçonné de réclame, je dirai que les possesseurs de la première édition ne peuvent se dispenser d'acquérir la seconde. M. Lolling y a inséré une description de Délos, accompagnée d'un plan, qui est jusqu'à présent le seul tableau d'ensemble au courant des dernières fouilles pratiquées par l'École française; 4° le volume *Athènes*, dans la collection des Guide-Joanne (Hachette), dû à M. Haussoullier. L'ancien travail d'Isambert (1873) se trouve ainsi très avantageusement remplacé; les catalogues sommaires des musées, la description de l'Acropole, ont été rédigés avec grand soin. Il est fâcheux seulement que les cartes soient médiocrement gravées et que l'exécution typographique du volume soit inférieure à celle des Guides Meyer et Baedeker. A cela près, le livre est fort bon et, qualité précieuse, il ne se lit pas sans agrément.

Athènes. — On lit dans le *Journal des Débats* du 11 mars 1888 :

« C'est à M. Cavvadias que reviendra l'honneur de la conquête scientifique de l'Acropole, qui ne fait pas dans le public lettré tout le bruit qu'elle devrait faire. Les très anciennes statues de l'Acropole, prêtresses ou déesses, si inquiétantes et si jolies, avec le mystère subtil de leur sourire fixe et le regard étonné de leurs yeux obliques, attendent encore le savant passionné, l'écrivain pénétrant et rare qui les décrira comme elles le méritent. C'est une antiquité nouvelle qui ressuscite, étrange et très lointaine, avec une pointe d'exotisme, qui plaît à nos raffinements et à nos recherches. Ces idoles peintes, dont le costume est fleuri d'orne-

1. Quelques inadvertances méritent à peine d'être relevées (double mention du *Léonidaion* sur la carte d'Olympie; erreurs dans la carte de Delphes). Un voyageur revenant de Grèce m'affirme que les distances évaluées en heures de chemin sont très souvent inexactes. Il y aurait lieu aussi d'améliorer la carte générale de Grèce, où l'indication des montagnes est assez confuse.

mens bizarres, et dont la raideur hiératique, avivée de coquetterie précieuse, offre un singulier mélange de mièvrerie et de naïveté, égayent notre conception de l'antique et la rajeunissent, nous révèlent une Grèce inconnue, bien reculée, encore orientale, tout à fait différente de la Grèce classique, en casque et en chlamyde, que l'art gréco-romain nous habitue à concevoir. Quel charmant livre nous aurions, et quels jolis tableaux, si Loti était archéologue, et si Gustave Moreau se décidait à faire le voyage d'Athènes! Chaque semaine est marquée par de nouvelles trouvailles. Pendant ces trois derniers mois, les fouilles, menées dans la partie comprise entre le coin sud-est du Parthénon, le rempart du sud (mur de Cimon) et le musée, ont mis à jour un grand nombre d'objets en tuf et en pierre tendre. Je signalerai principalement une tête d'homme, à qui de gros yeux verts, très saillants, une bouche retirée en un sourire placide, et une barbe assyrienne, peinte en bleu, donnent une expression de vie intense et puissante. Comme un des frontons en tuf, trouvés en 1882, représente le combat d'Hercule contre Triton, on a supposé que cette tête appartient peut-être à un corps de Triton, que l'on pourra reconstituer, en partie, avec des fragments rouges et bleus trouvés dans les déblais. On peut penser aussi à un second exemplaire du combat d'Hercule contre l'Hydre, car on a de nombreux débris d'un corps de serpent curieusement enluminé. J'emprunte à un compte rendu, récemment publié par M. Lechat dans le *Bulletin de correspondance hellénique*[1], les détails suivants sur les autres fragments en tuf les plus dignes d'intérêt : « Partie supérieure d'un haut-relief qui « représente une femme de grandeur naturelle. Elle est attenante à une plaque « peu épaisse, peinte en rouge. Les cheveux tombent par devant, divisés, de « chaque côté, en quatre tresses. Le costume se compose d'un chiton bleu, ter- « miné sur le cou par un large rang de méandres rouges. — Tête et poitrine d'une « statue (ou d'un haut-relief) représentant Hercule. Ce fragment a perdu toute « trace de couleur. Hercule porte au cou un collier fait d'ornements très simples, « en forme de dents. Il est vêtu et coiffé de la peau de lion : les pattes de la bête « sont nouées par devant; le crâne et la mâchoire supérieure forment le casque, « la mâchoire inférieure est fendue en deux, pour servir de couvre-joues. La sculp- « ture offre les caractères de l'archaïsme le plus franc : l'œil, énorme, très en « saillie, est fortement relevé vers les tempes: les coins de la bouche remontent « suivant une ligne parallèle à la ligne des yeux. Les fragments d'architecture « provenant d'édifices en tuf ont cet intérêt particulier, que les couleurs dont « tous les ornements étaient peints sont parfaitements conservées, et l'on en peut « faire une étude complète. Rosaces, palmettes, oves, rais de cœur, etc., sont « sculptés d'abord, et ensuite revêtus de peinture, — ou bien sont légèrement in- « diqués sur la pierre à l'aide du ciseau, et, dans ce creux à peine sensible, on « étend les couleurs habituelles, le bleu et le rouge. Certains morceaux ont gardé « un éclat remarquable. » Parmi les petits bronzes, M. Lechat signale une statuette d'une conservation irréprochable : « C'est un personnage nu, debout, la « jambe gauche portée en avant, les bras détachés du corps et parallèles. Cha- « cune des deux mains tenait un attribut, — probablement l'arc, dans la main « droite, et, dans la gauche, une flèche; car, au premier coup d'œil, on est frappé « de l'analogie avec certains types archaïques d'Apollon. Quoi qu'il en soit, le « modelé est excellent; un examen de la poitrine et du dos suffit à prouver chez « l'artiste une connaissance précise de l'anatomie; le détail du visage est traité « avec délicatesse; la chevelure, finement peignée, fait sur le front un léger bour- « relet, et, par derrière, s'arrondit sur la nuque, — arrangement d'une élégance « simple. Une certaine raideur d'attitude, la symétrie voulue dans la position des « bras, quelques autres particularités indiquent encore l'archaïsme. Cette statuette « devra prendre place parmi les plus remarquables bronzes d'ancien style. »

1. Cet excellent compte rendu inaugure une série de petits articles où nous serons heureux de puiser, à l'avenir, nos informations sur les fouilles de l'Acropole; cf. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1888, p. 239 et 332.

— L'Éphorie générale cesse de publier ses Bulletins dans le *Journal officiel* d'Athènes; elle les donne désormais au public sous forme de fascicules mensuels indépendants. Nous résumons ici les quatre premières livraisons de 1888, à l'usage de ceux qui ne lisent pas facilement le grec, en supprimant, ou en nous contentant d'indiquer très sommairement, les faits que l'on trouvera signalés dans d'autres parties de cette *Chronique*.

**JANVIER.** — 1° *Antiquités transportées au musée central.* Bas-relief funéraire d'Éleusis : guerrier barbu debout avec petit serviteur. Travail hellénistique. — Statue mutilée de Bacchus (?), trouvée par l'École américaine à Sicyone, gr. nat. Travail hellénistique (M. Merriam a bien voulu nous communiquer une photographie de ce marbre, qui présente des particularités intéressantes). — Tête de femme, d'un bon travail, trouvée à Sicyone. — Six têtes de lion de la Tholos d'Épidaure. — Petite tête féminine archaïque, trouvée à Éleusis. — Onze inscriptions funéraires du Céramique extérieur. — Dix-sept vases provenant des mêmes fouilles, parmi lesquels dix lécythes blancs à représentations funéraires (barque de Charon, offrandes à la stèle); un petit lécythe à figure rouge représente une sirène jouant de la double flûte. — Bijoux d'or, entre autres une boucle d'oreille terminée en tête de lion et une agrafe d'or; monnaies d'or, d'argent et de bronze découvertes à Égine. — Objets découverts au temple des Cabires, près de Thèbes.

2° *Fouilles de l'Acropole.* On a fouillé entre la face orientale du Parthénon et l'angle nord-est du musée. Le sol, à cet endroit, présente deux couches de débris, l'une avec des fragments de marbre, l'autre avec des sculptures et des morceaux d'architecture en tuf. La *couche tufière* est naturellement la plus ancienne : parmi les fragments recueillis, on cite une figure de femme en haut-relief, avec draperie décorée d'ornements en zigzag à la fois sculptés et peints; une tête de femme très archaïque, coiffée d'une espèce de polos; un fragment de statuette féminine : des débris du corps d'un grand serpent; des morceaux d'architecture très archaïques.

Dans la couche superposée à la précédente, on a trouvé des objets variés. *Marbres :* statuette de femme du type des Athénas; tête féminine du même type; bas-relief singulier, avec traces de couleur, représentant un personnage serré dans un chiton, coiffé du bonnet phrygien, la main droite contre la poitrine et tenant une lyre, le tout de style très archaïque; tête de lion avec traces de peinture. — *Vases.* Très nombreux débris à figures rouges et noires, quelques-uns avec inscriptions; πίναξ avec trous de suspension où l'on voit encore des clous de bronze; parmi les représentations sur les vases, Athéna en armes (fig. noire), Poseidon tenant le trident (fig. rouge), Hêraklès combattant le lion avec Athéna auprès de lui (fig. noire). — *Inscriptions:* un fragment de marbre portant :

ΤΕΙΣΙΚΛΕΕΣ ΔΕΚΑΤΕΝ
[ἀνέθεκ]ΕΝ ΑΘΗΝΑΙΑ[ι]

3° *Fouilles du Céramique extérieur.* — Ce sont les fouilles de tombes dont il a déjà été question dans cette *Chronique*. On a ouvert plus de cent cinquante sépultures dont un grand nombre étaient vides. Une découverte importante faite à cette occasion est celle de la voie battue, large de trois mètres, qui conduisait à l'Académie et à Colone.

4° *Fouilles du temple des Cabires à Thèbes.* — Nous en avons déjà rendu compte. Une curieuse inscription, découverte dans le sanctuaire, contient une liste de *cabiriarques*, membres de la *cabiriarchie*. Les fouilles, interrompues le 4 janvier, doivent être reprises prochainement.

5° *Fouilles de l'École françaises au Pirée.*

6° *Fouilles de l'École américaine à Icaria.*

7° *Accroissements de la collection du Pirée.* — Deux bases d'Hermès, dont l'une

avec une dédicace des ἐφηβεύσαντες ἐπὶ Ἀγαθοκλέους ἄρχοντος, l'autre avec celle d'un ἐφηβεύσας ἐπὶ Ἡρακλείδου ἄρχοντος. — Bas-relief funéraires, etc.

8° *Découverte au village de Barbasaini en Elide.* — Une lionne égorgeant un bélier, groupe de bon travail, d'époque hellénistique, presque de grandeur naturelle.

9° *Nouvelles des musées.* — Un second musée va être construit sur l'Acropole; destiné aux spécialistes seulement, il contiendra des objets divers, à l'exclusion des œuvres d'art d'un intérêt général. Le musée central sera agrandi par les soins de l'architecte Ziller. Une collection de petites antiquités (vases, bronzes, etc.) sera établie au musée central sous la direction de l'éphore Stais. On a publié la première partie d'un petit catalogue des marbres du musée central, en grec et en français, et l'on prépare un catalogue analogue du musée de l'Acropole.

Une bonne nouvelle pour terminer : l'abominable cabane du surveillant, construite au milieu de l'orchestre du théâtre de Bacchus, a été remplacée par une maisonnette en briques placée dans la partie ruinée de la *cavea*. Des postes de surveillance seront élevés, d'après le même modèle, sur plusieurs points de l'ancienne Athènes.

**FÉVRIER.** — 1° *Antiquités transportées au musée central.* — Quatorze inscriptions funéraires provenant des fouilles du Céramique extérieur. — Huit lécythes blancs, vases et objets divers provenant des mêmes fouilles. Il faut remarquer un moule en terre cuite pour miroirs de bronze (?) portant d'un côté un homme ailé avec talonnières, tenant des couronnes dans ses mains et courant vers la gauche ; de l'autre côté, une rosace. — Une grande amphore de style géométrique, retrouvée dans les caves du musée central.

2° *Antiquités fausses.* — On a confisqué au Laurium, entre les mains d'Antonios Marangos, qui les tenait d'un nommé Théodore Moustakis d'Athènes, une plaque de bronze avec figures, un miroir avec couvercle historié (Satyre et Dionysos), une statuette en bronze d'Aphrodite nue, une tête de bronze en relief (Héra?), et trente-six monnaies diverses; tous ces objets ont été reconnus apocryphes. Il y a longtemps qu'on nous avait mis en garde contre les couvercles de miroirs : il sera bon d'examiner de près ceux qui sont entrés à une époque récente dans nos collections.

3° *Fouilles de l'Acropole.* — Les fouilles ont continué entre la face orientale du Parthénon, la face occidentale du musée et le mur sud de l'Acropole. Non loin du mur du sud, on a rencontré des fondations de maisons en appareil cyclopéen, rappelant celles de Mycènes et de Tirynthe, dont les matériaux sont des pierres grossières et des briques cuites. Dans un des murs on a découvert une cachette de haches et de disques en bronze; un peu au-dessus étaient des fragments de vases du style de Mycènes. La trouvaille de sculpture la plus importante est celle d'une tête colossale barbue, en pierre poreuse ; elle est remarquablement conservée, la peau peinte en rouge, la barbe et la chevelure en bleu foncé, les sourcils et les pupilles en noir, l'iris en vert; la pupille et l'iris sont d'ailleurs indiqués aussi par la sculpture, suivant un procédé que l'on croyait propre à l'art gréco-romain de la décadence. En même temps, on a recueilli de nombreux fragments d'un serpent. Près de la tête, on a trouvé la partie supérieure d'un torse d'Héracklès vêtu de la peau de lion, en demi-grandeur naturelle et en haut relief. — Intéressants fragments de vases, entre autres d'une cylix à fond blanc et à figures violettes, sur laquelle on distingue la tête d'un jeune homme avec l'inscription Ὀρφεύ[ς] : devant lui est une lyre et la partie supérieure d'une femme; style d'Euphronios. — Cylix à figures rouges, avec Héracklès tuant l'Hydre, de travail très soigné. — Fragment de phiale portant sur le bord l'inscription [ἐποίησ]EN ΑΠΑΡΧΕ[ν] ΕΡΓΟΝ ΑΘΕΝΑΙΑ. — Fragment à figures rouges avec l'inscription: Ἀ]θην[αί]αι Ὑγιεί[αι Κ]άλλις ἐποίεσ[εν] καὶ ἀνέ[θεκεν]. — Fragment de *pinax* avec l'inscription : ....δες ἀ[νέθεκε Διὸς κ]ρατερό[φρονος κούρῃ]. — Fragment de grand vase avec zone de figures *imprimées en relief* (char, aurige, guerrier); ce fragment a été trouvé dans un amas de débris qu'on croit provenir des fouilles faites à l'ouest du Parthénon en 1882.

4° *Fouilles du Céramique.* — Suite et fin de cette exploration, dont les résultats ont été signalés plus haut. Un certain nombre de tombes paraissent avoir servi deux fois.

5° *Fouilles d'Amorgos.* Voir plus bas.

6° *Fouilles de Tanagre.* — On a eu le bonheur de trouver une série de tombeaux intacts près de Kokkali. La plupart sont en briques; quelques sarcophages sont en argile. Deux tombes voisines portaient des stèles où sont gravés les noms ΜΙΔΑΣ et ΠΙΣΤΑ en caractères de bonne époque. Un très petit nombre de tombes sont formées de grandes plaques de tuf; les incinérations sont fréquentes. Parmi les trouvailles, M. Koromantsos, conducteur des fouilles, signale quatre lécythes peints, un grand vase peint, un scyphos avec ornements d'applique en relief, trois canthares, dont l'un plein de coquilles, dix statuettes archaïques, deux coqs, deux chevaux, un bœuf, un singe en terre cuite et un très grand nombre de vases ordinaires.

7° *Tombeau du Pirée.* — C'est un ossuaire contenant quatorzes squelettes, dont les crânes présentent des blessures profondes; les objets placés auprès d'eux sont de travail commun et dénotent une époque tardive.

8° *Inscription d'Egine.* — Sur une stèle de marbre carré, en caractères archaïques (village d'Asômatou) :

ΓΟΡΟΣ
ΤΕΜΕΝΟΣ
ΑΘΕΝΑΙΑΣ

9° *Trouvaille de monnaies romaines en Acarnanie.*

10° *Trouvaille de quatre-vingt-huit monnaies byzantines à Tyrnavo* (monnaies très légères et de forme polygonale).

11° *Nouvelles des musées.* — L'intérieur du Parthénon va être converti en musée; on y placera les plus belles parties de la frise conservée à Athènes. Quelques nouvelles stèles funéraires sont entrées au musée du Pirée. On a confisqué chez un paysan de Thespies trois béliers archaïques, dont l'un en plomb et deux en bronze, et un bœuf de bronze; ces antiquités, provenant probablement du sanctuaire des Cabires, ont été envoyées à Thèbes.

**MARS.** — 1° *Antiquités transportées au musée central.* — On a découvert, dans les magasins du musée, une caisse portant l'inscription Χαλκίς qui contenait des vases et des terres cuites, probablement de Tanagre. — Fragments de sculptures et inscriptions funéraires découvertes dans les fouilles de l'Olympiéion. — Bague d'argent trouvée dans un tombeau d'Haghia Triada. — Très belle statuette de bronze représentant une femme du type des Athénas de l'Acropole, tenant de la main droite avancée un sistre (?). Trouvée à Corcyre, au village de Kassiopé, elle a été confisquée au Pirée.

2° *Fouilles de l'Acropole.* — Les découvertes de vases peints ont été très nombreuses : il est digne de remarque que les fragments à figures rouges sont de beaucoup plus fréquents et qu'ils se sont rencontrés à une grande profondeur. Même sur le roc vif, on a recueilli un fragment de vase à figure rouge et une tuile en marbre provenant d'un édifice. Il est désormais absolument certain que la technique des vases à figures rouges est antérieure aux guerres médiques, mais on se demande jusqu'à quel point il peut être question d'une *stratigraphie archéologique* dans un sol aussi profondément bouleversé. — Avec les morceaux de vases, on a trouvé des terres cuites représentant des femmes, une tête de griffon en bronze, une très belle statuette en bronze du type dit : « Apollon de Ténéa ». Plus au sud, on a recueilli une tête de femme en marbre (types des Athénas); une plaque de marbre fragmentée avec l'inscription en lettres rouges ΛΥΣΙΑΣ ΚΑΛΟΣ; une statuette en bronze de Zeus lançant la foudre, d'un type fréquent à Olympie; un fragment de grand vase (*pinax?*) avec deux zones de figures imprimées en relief (cf. plus haut, p. 360); le rebord d'un vase noir avec l'inscription

ΣΟΣΤΡΑΤΟΣ en grandes lettres rouges; un fragment d'un autre vase plus grand avec l'inscription :

ΟΡΕΙΒΕΛΟΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ FΙΕΡΟΣ ΤΗΣ ΑΘΗΝΑΙΑΣ

La même fouille a donné un objet extrêmement curieux : c'est un petit rectangle de pierre (0m,055; 0m,02; 0m,018) où se lit l'inscription suivante :

ΛΥΣΙΘ | ΕΟΣ ΜΙΚΙ | ΩΝΑ ΦΙΛΙ | Ν ΦΕΣΙ ΜΑ | ΛΙΣΣΤΑ | ΤΩΝ ΕΝ | ΤΕΙ ΠΟ | ΛΕΙ ΑΝ | ΔΡΕΙΟΣ | ΓΑΡ ΕΣΤ | Ι

C'est-à-dire : Λυσίθεος Μικίωνα φιλεῖν φησι μάλιστα τῶν ἐν τῇ πόλει · ἀνδρεῖος γάρ ἐστι. Cette déclaration d'amitié est d'une simplicité vraiment charmante et l'on peut prédire de nombreuses citations à l'ἀνδρεῖος γάρ ἐστι qui la termine. La date de l'inscription n'est pas exactement fixée; M. Cavvadias hésite entre 450 et l'époque immédiatement antérieure aux guerres médiques.

Au cours de la même fouille, à la distance d'un mètre vers le nord du mur sud de l'Acropole, on a découvert une nouvelle tête barbue colossale en calcaire poreux, travaillée et peinte comme celle dont il a été question plus haut. Il devient évident qu'elles ont fait partie l'une et l'autre d'un groupe représentant Hèraklès combattant Triton ; celle qu'on a découverte en premier appartient à Hèraklès. Il faut noter que la seconde tête est la seule en calcaire poreux qui ait été découverte en dehors de la *couche poreuse* mentionnée dans le *Bulletin* du mois de janvier (plus haut, p. 359).

3° *Fouilles de Tanagre.* — On découvre beaucoup de statuettes et de vases ; le nombre des inscriptions funéraires s'élève maintenant à neuf.

4° *Fouilles à Icarie, en Attique et à Amorgos.*

5° *Fouilles à Mycènes.* — Déblaiement d'un tombeau à coupole anciennement violé (cf. plus bas).

6° *Nouvelles des musées.* — Les inscriptions trouvées sur l'Acropole seront transportées au musée central, à l'exception de celles qui ont quelque importance pour la topographie locale ou l'architecture.

**AVRIL.** — 1° *Antiquités transportées au musée central.* — Grand bas-relief confisqué chez M. Skarvouris (voir plus bas) ; grande tête en marbre d'un Apollon au repos, la main posée sur le sommet du crâne, travail du IVe siècle dans le style de Praxitèle (sculpture inachevée, découverte dans la mer au Laurium) ; deux têtes de marbre de grandeur naturelle trouvées à Arcésine d'Amorgos par le P. Prasinos (IIIe siècle) : l'une représente Hygie, l'autre Esculape. Cette dernière est tout à fait semblable à la fameuse tête de Milo, autrefois chez Blacas, aujourd'hui, hélas ! au Musée britannique, où M. Brunn avait reconnu avec raison Esculape, tandis que M. Overbeck y voyait Zeus. — Une tête de femme, intéressant portrait découvert à Minoa d'Amorgos par M. Deschamps. — Bas-relief votif représentant un éphèbe, tenant de la main droite une phiale où une femme verse une libation, et conduisant un cheval par la bride ; derrière lui, un homme, une femme, deux petits serviteurs, enfin une jeune fille portant un objet circulaire sur sa tête. Confisqué chez le marchand d'antiquités Petros Rousos. — Tête en marbre d'homme barbu trouvée à Delphes.

2° *Fouilles de l'Acropole.* — On a trouvé une grande tête en bronze de griffon, une petite statue en bronze représentant un éphèbe nu sur un dauphin (Taras ou Polémon). Les fouilles à l'est du musée ont fait reparaître des fondations de maisons et une partie d'un grand mur cyclopéen ; parmi les décombres, on a recueilli nombre de vases peints, des fragments de statuettes en terre cuite, deux têtes de griffons en bronze, des tessons du style de Mycènes, enfin une curieuse plaque de bronze avec quatre œillets aux coins, sur laquelle on lit en caractères archaïques (le Ϙ est employé) :

Hοι ταμίαι τάδε χαλκία
συνλέξαντες Διὸς κρατερ ...
'Αναξίων καὶ ΕὔδιϘος καὶ Σ...
καὶ 'Ανδοκίδης καὶ Λυσιμα...

3° *Fouilles de Tanagra.* — M. Koromantsos a recueilli, dans le voisinage des ruines de la ville antique, quantité de vases et de figurines ; on s'était trop hâté, semble-t-il, d'annoncer que les nécropoles tanagréennes étaient épuisées.

— On signale la découverte, sur l'Acropole, d'un bas-relief en marbre représentant la tête d'un cheval ; le mors, en bronze, est encore intact. Le 17 mai dernier, on a exhumé une Amazone en pierre calcaire, d'un tiers plus petite que nature, peinte de couleurs admirablement conservées, une tête d'homme barbu de même grandeur et un aurige en bronze de style archaïque.

— M. Kawerau a publié, dans la *Deutsche Bauzeitung* (1888, n° 1), un résumé[1] des dernières fouilles faites sur l'Acropole, accompagné d'un plan qui indique les découvertes les plus récentes, le temple de Rome et Auguste, un palais pélasgique (?) situé au nord-ouest du temple dorique déblayé entre le Parthénon et l'Erechthéion, la Chalcothèque au nord des Propylées, etc. M. Kawerau regrette (p. 154) que l'on n'ait pu retrouver aucune trace de l'ancien Érechthéion; la lettre de M. Laloux, insérée dans le présent numéro de la *Revue*, est peut-être faite pour lui donner satisfaction. On parle d'ailleurs d'une inscription, récemment découverte sur l'Acropole, qui infirmerait les vues de M. Doerpfeld sur le temple dorique appelé par lui *Vieux-Parthénon*.

— Sous la signature de *M. Théoxenou*, la *Gazette archéologique* publie une série d'articles relatifs aux fouilles récentes de l'Acropole d'Athènes[2]. Écrites par un homme qui a vu ce dont il parle et qui n'est pas étranger à l'archéologie, ces pages méritent d'être signalées; mais nous regrettons de voir reproduire par l'héliogravure, en même temps que ces articles, des sculptures déjà publiées nombre de fois, tant dans les *Musées d'Athènes* et l'Ἐφημερίς que dans les *Antike Denkmäler*, la *Gazette des Beaux-Arts*, les nouveaux *Denkmäler* de M. Brunn[3] et d'autres recueils. La bibliographie des monuments figurés va devenir véritablement effrayante ! Si encore on variait les points de vue des objets que l'on reproduit pour la dixième fois ! Mais c'est toujours le même cliché qui sert : on modifie seulement le procédé d'impression typographique. Franchement, il est temps de s'arrêter dans cette voie; assez de monuments inédits sollicitent encore l'objectif des photographes.

— La Société archéologique d'Athènes travaille à aplanir le terrain au nord du péribole du temple de Jupiter Olympien, le long duquel s'étendra bientôt une nouvelle promenade. Dans les fouilles pratiquées à cet effet, on a trouvé de nombreuses fondations de maisons du moyen âge et de tombeaux, construits avec des matériaux empruntés à l'Olympiéion. Il y a, parmi les découvertes, quelques morceaux d'architecture importants, des fragments de sculpture et des

1. Reproduit dans la *Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 122 (avec plan à la p. 123), p. 154-156. Cf. dans le même recueil, p. 282, le résumé d'un travail présenté par M. Wachsmuth à la Société académique de Saxe, sur le palais de Tirynthe comparé aux plus anciennes constructions de l'Acropole d'Athènes (*Berichte der sächs. Gesellsch. der Wissenschaften*, 1887, p. 402-405).

2. *Gazette archéologique*, 1888, p. 28 et suiv., 82 et suiv.

3. Je signale, mais sans la recommander, cette publication grand in-folio, dont le prix de souscription est de... 2,000 francs ! Aucune livraison ni aucune planche ne pouvant être vendue à part, on voit que l'éditeur de cet ouvrage *veut le bien du public* ; mais le public sera-t-il assez naïf pour céder son bien à cet éditeur ?

inscriptions, entre autres les piédestaux de deux statues d'Hadrien. L'un d'eux porte le nom de Statius Quadratus, consul en 142; l'autre a été dédié par les habitants d'Apollonie en Cyrénaïque [1]. On a aussi découvert, près de l'Olympiéion, les restes de thermes romains.

— L'*Athenæum* du 12 mai annonce qu'on a découvert à Athènes, près de la tête de l'égout d'Haghios Daniel (?), un tombeau construit en briques, contenant un squelette dont la tête et la poitrine étaient recouvertes de feuilles d'or battu.

— En travaillant à l'entour du réservoir public (Δεξαμένη), on a mis au jour quatre tombeaux contenant des vases, dont un d'albâtre, et la tête admirablement conservée d'un squelette qui a été confiée à l'étude de M. Klon Stephanos, directeur du musée d'anthropologie à l'Université [2].

— On a retrouvé la route antique conduisant d'Athènes à l'Académie, dans le voisinage de la fabrique de soie (μεταξουργεῖον). La route n'est pas pavée, mais elle présente une surface battue et parfaitement conservée. Dans le voisinage, on a découvert plusieurs tombeaux avec des lécythes archaïques et un disque en terre cuite, sur lequel est figuré un Hermès avec des ailes et des talonnières [3].

— L'Ἐφημερίς du 21 avril (3 mai) raconte que M. Cavvadias vient de confisquer un bas-relief funéraire dans la maison de M. Epaminondas Skarvouri; c'est une énorme stèle, haute de deux mètres environ, représentant deux femmes se donnant la main à côté d'un homme barbu et d'une petite servante. Bien qu'elle soit brisée en sept morceaux, la sculpture est complète et la conservation du marbre est très remarquable. Au moment de la confiscation, deux grands fragments étaient emballés dans la cour de M. Skarvouri, et les autres avaient été placés en sûreté dans une maison voisine. M. Skarvouri avait eu la maladresse de montrer son trésor à quelques étrangers bavards; l'un d'eux en avait informé un Anglais qui, peu au courant de la législation grecque, alla tout naïvement demander à M. Cavvadias de lui faire voir le bas-relief à vendre!... Cette visite inattendue mit en émoi les limiers de l'éphorie générale, qui eurent bientôt fait de découvrir le vendeur. M. Skarvouri affirme qu'il a acheté sa stèle à deux célèbres fouilleurs de tombes, les nommés Giagia et Pasali; il ajoute qu'un étranger (je le connais bien, cet ἕνας ξένος des marchands grecs!) en avait offert 60,000 francs, mais qu'il avait refusé l'affaire, trouvant la somme trop faible. Bref, après nombreuses contestations et criailleries, M. Skarvouri a livré le bas-relief à M. Cavvadias. D'après les renseignements qui me parviennent, c'est un grand et beau morceau de sculpture, mais qui ne mérite pas tout à fait les éloges enthousiastes de l'Ἐφημερίς.

— M. Cavvadias a confisqué, chez un nommé Giannoula, une tête d'Hadrien, un torse de Bacchus et une belle statue d'Antinoüs trouvés dans les environs de l'Olympiéion [4].

1. *The Athenaeum*, 28 avril, 12 mai 1888.
2. *The Athenaeum*, 19 mai 1888.
3. *The Athenaeum*, 17 mars 1888.
4. Ἐφημερίς, 29 mai 1888.

— L'*Academy* du 24 mars 1888 annonce gravement que M. G. A. Rogers expose au public, dans le *Woodcarving Studio* de *Maddox Street*, à Londres, un buste en marbre pentélique, récemment découvert à Athènes. C'est une tête féminine, « avec une couronne montrant l'Acropole et ses temples; elle représente, sans doute, la cité d'Athènes personnifiée, bien que nous pensions qu'aucun arrangement semblable ne soit connu ».

De deux choses l'une : ou cette description est absolument inexacte, ou il s'agit d'une de ces têtes de marbre censément trouvées à Athènes et fabriquées n'importe où, dont M. Furtwängler a fort judicieusement traité dans l'*Archaeologische Zeitung* de 1885 (p. 275) [1]. La seconde alternative me parait beaucoup plus vraisemblable.

Ceci était écrit lorsque nous avons appris par le *Temps* (26 mai 1888) que le vice-consul de Grèce à Paris, M. Manolopoulos, avait été chargé de commencer une enquête au sujet de l'exportation de ce buste et de celle d'autres antiquités faite au mépris de la loi. On assure que M. Dulac, commissaire aux délégations judiciaires, a saisi des statuettes de Tanagre chez un M. C..., des bijoux et des vases chez un M. A..., enfin qu'un M. G... a spontanément renvoyé au consulat grec trois caisses d'œuvres d'art antiques. Voilà bien des affaires et je me demande si M. Dulac ne s'y perdra point. Comment distinguera-t-il les antiquités vraies des attrape-nigauds portant une étiquette hellénique? Mais, dans cette enquête féconde en incidents, le tragique se mêle malheureusement au comique. Voici un télégramme que tous les journaux ont publié :

Athènes, 1er juin.

M. P..., avocat, impliqué dans le commerce des antiquités grecques, découvert par M. Dulac, commissaire aux délégations judiciaires à Paris, s'est suicidé hier. Les nouvelles des journaux parisiens relatives à ce commerce causent ici une vive impression. Les journaux demandent des poursuites exemplaires pour mettre un terme à ce trafic honteux.

Quand les journaux quotidiens — *annales Volusi* — s'occupent d'une question touchant à l'antiquité, on peut être sûr que les bêtises vont pleuvoir dru. Un des plus beaux spécimens du genre est l'article intitulé *Le commerce des antiquités*, qui a paru dans le *Figaro* du 13 juin. L'auteur a découvert que le Louvre possède des œuvres d'art exportées de Grèce; on lui a même assuré que M. Waddington en collectionnait aussi. C'est vers 1834, ajoute-t-il doctement, qu'on a commencé à faire ce trafic. Puis il dénonce un sieur R..., exportateur d'antiquités, qui « s'est fait bâtir un palais tout en marbre », fruit de son commerce illicite. Il est question aussi de M. P..., l'avocat, qui aurait apporté à Paris, lors de son dernier voyage, au mois de janvier, « une statue de Minerve, fort remarquable, trouvée en 1811 (!!). Cette statue en marbre pentélique est coiffée d'une couronne formée des monuments les plus remarquables d'Athènes : sur le milieu du front, l'Acropole, sur un côté, le Parthénon, sur l'autre un autre temple. [C'est le pastiche dont nous avons parlé tout à l'heure et qui a été

1. M. Furtwängler s'est seulement trompé en suspectant dans le même article l'authenticité de la Héra de Girgenti. Mais on ne saurait trop conseiller aux amateurs de se méfier des têtes de marbre dont l'état civil n'est pas exactement établi.

exposé à Londres.] Il avait également un buste d'adolescent, en marbre de Paros, attribué à Polycratès (*sic*), contemporain de Phidias. » Parmi les objets soustraits aux musées grecs « il y avait des ciselures d'une pureté admirable, notamment un Pégase qui est exactement celui de Mercié que tout le monde admire aux Tuileries. C'est au point qu'un des magistrats se demandait si ce n'était pas un pastiche. » Suit le récit du suicide de P... Notre auteur termine en posant un grave problème : le musée du Louvre sera-t-il obligé de rendre les objets volés dont il s'est rendu acquéreur? Assurément, un journaliste qui traite de questions qu'il ignore a le droit de se tromper sur les détails; mais il passe les bornes de la légèreté lorsqu'il se permet de mêler, à des racontars sans queue ni tête, le nom de notre musée national. Le Louvre n'a jamais acquis un objet volé; il ne possède pas une seule antiquité qu'un musée quelconque soit en droit de revendiquer; est-il besoin, vraiment, de le déclarer à nos lecteurs?

— Les journaux annoncent la construction à Athènes, par les soins de MM. Dörpfeld et Kawerau, d'un théâtre destiné à la représentation des anciennes pièces grecques [1]. On demande des spectateurs pour comprendre et pour n'applaudir qu'aux bons endroits.

— Extrait de l'*Athenaeum*, 3 mars 1888, p. 283 : « *In the excavations at the south east corner of the Parthenon... has been found a marble figure in form of a Zoanon (a tree-like animal) with in its right hand a* cithera. » *Zoanon* pour *Xoanon*, avec la glose « un animal ressemblant à un arbre », doit être recommandé aux paléographes conchyliologistes.

— La bibliothèque nationale d'Athènes possède depuis deux ans un nouveau manuscrit de Sophocle, don du patriarche d'Alexandrie : c'est un *chartaceus* de 180 feuilles, avec gloses inédites à l'encre rouge, contenant *Ajax* et *Electre*. Les gloses, suivant M. Constantin Damiralis [2], sont de la main de Moschopule. Le texte dérive de la même source que celui du *Laurentianus*, mais présente cependant quelques variantes, par exemple *Électre*, v. 360 : ἐφ' οἷς σὺ νῦν χλιδᾷς τούτοις ὑπεικάθοιμι.

Le vol des monnaies. — La numismatique aura bientôt sa *cause célèbre*, et l'on s'entretiendra longtemps, dans le monde des collectionneurs, du très illustre Périclès Raftopoulos. Voici les faits, brièvement résumés. Le 11 novembre 1887, le Cabinet des médailles d'Athènes était l'objet d'une spoliation nocturne parfaitement conduite; les pièces attiques les plus rares, des monnaies précieuses d'Asie-Mineure et d'autres provenances, disparaissaient sans que l'auteur du larcin pût même être soupçonné. L'émotion, comme cela arrive d'ordinaire en pays grec, fut encore plus grande que le dommage. Ce vol, suivant l'expression d'une feuille athénienne, prit les proportions d'une question d'État [3]. Le conservateur du dépôt, M. Postolacca, fut l'objet d'une mesure très rigoureuse; son attaché, M. Svoronos, ne fut pas moins malmené. On se mit

1. *The Athenaeum*, 11 février 1888; *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 644.
2. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 291.
3. *Messager d'Athènes*, 7 mars 1888.

à récriminer contre la négligence des uns et des autres, faute de pouvoir sévir contre le voleur. L'éphore général déposa une plainte au parquet contre les exportateurs d'objets d'art anciens, comme si ce petit commerce était resté, jusqu'alors, inconnu des différents ministres qui se sont succédé au 88 de la rue d'Hermès! « On a aujourd'hui la certitude, écrit naïvement le *Messager*, que des marbres d'une grande valeur, des terres cuites remarquables, qui sont l'ornement des musées de l'Europe occidentale, ont été vendus par des Grecs à l'étranger. » C'est là, on l'a répété souvent ici, une conséquence inévitable de la loi draconienne « qui régit et prétend prohiber », comme disait Lenormant, le commerce des antiquités ; pour l'avoir déclaré sans ambages dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1883, je passe encore, après six ans, pour un mishellène aux yeux de quelques estimables Athéniens. Aujourd'hui, l'on fait semblant de s'apercevoir des résultats d'une loi impuissante et nuisible, mais on parle de poursuivre les coupables au lieu de chercher à améliorer la loi! A quoi serviront les rigueurs que l'on médite? A ce que des antiquités grecques seront vendues en Europe sous le nom de campaniennes et *vice versâ*. On augmentera les ennuis des archéologues et l'on ne découragera pas les exportateurs.

M. Périclès Raftopoulos fut imprudent; après avoir fait un bon coup à Athènes, il voulut en faire un meilleur à Paris, chez MM. Rollin et Feuardent, 4, rue de Louvois. Cette fois, il réussit à s'emparer d'un véritable trésor, valant au bas mot 500,000 francs; mais sur une indication du consulat grec, notre police prit ses mesures et Raftopoulos fut appréhendé à Paris. On retrouva la presque totalité des pièces volées rue de Louvois; pour celles du Cabinet d'Athènes, c'était plus difficile, puisqu'on n'en possédait pas d'inventaire exact. Toutefois, un des éphores des antiquités, M. Staïs, a pu en recouvrer un certain nombre à Paris, entre les mains de gens à qui Raftopoulos les avait vendues. D'autres se trouvent, dit-on, en Italie, où Raftopoulos a fait un petit voyage à la suite de son premier exploit. Les journaux de Grèce et les nôtres se sont beaucoup occupés de cette affaire et Raftopoulos est devenu du coup plus célèbre que s'il avait donné une seconde édition de Mionnet.

Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire une page bien spirituelle d'une correspondance d'Athènes publiée par le *Journal des Débats*:

« Athènes, le 28 avril.

« L'émotion causée par l'arrestation de Périclès Raftopoulos, le voleur présumé du cabinet des Médailles, commence à se calmer. De temps en temps, une correspondance, datée de Paris et insérée dans l'*Ephéméris* ou l'*Acropole*, avertit encore la nation hellénique qu'un frère indigne, arrêté par la police parisienne, regrette, à Mazas, dans une cellule morose, les mers souriantes, le ciel de satin bleu, le profil lointain des Cyclades couleur d'or et l'eau des sources de l'Hymette, si douce à boire au café de la Belle-Grèce, pendant les soirées tièdes, entre deux liasses de journaux. Et c'est tout. — Raftopoulos, toutefois, n'a rien à regretter; il a eu cette satisfaction, qui, pour un Grec, est une volupté suprême : on a beaucoup parlé de lui. Pendant une quinzaine, il a été, sur toute la surface du royaume, le sujet de toutes les conversations et le héros du jour. Sa biographie s'est vendue à des milliers d'exemplaires. Les journaux donnaient son portrait et vantaient sa beauté, qui n'était pas justifiée par leurs images. A cause de lui, les Grecs ont à peine vu le défilé d'ombres chinoises qui est, maintenant, la scène principale de notre comédie politique.

« A Athènes, la curiosité naturelle était aiguisée par ce fait, que tout le monde, ou à peu près, l'avait connu. Quiconque avait fréquenté, dans ces dernières années, les salles de l'Université ou de la Bibliothèque nationale, retrouvait, dans ses souvenirs, ce rusé compère, dont l'inclination naturelle était de voler, et qui avait joué à sa propre famille de forts bons tours, avant de tomber aux mains implacables de M. Goron. Il volait, fort calme et très digne, pour rien, pour le plaisir. La police le savait, et même, un beau jour, avait fait mine de se fâcher. Mais de hautes protections implorèrent sa grâce ; il en fut quitte pour une verte semonce, et, depuis cette brouille passagère, on se contentait de le surveiller de loin, avec une paternelle indulgence.

« Raftopoulos était poète à ses heures; il jouait de la cithare et célébrait sur le mode lyrique, avec des mots éthérés, les charmes très matériels d'une beauté locale, l'opulente Phroso. Il l'appelait « sa petite perdrix » (*perdicoula*); il comparait son regard à une épée flamboyante qui traversait le cœur de l'amoureux, il refusait de vivre loin de ses cheveux « noirs comme le feuillage d'un cyprès ».

« Quand il publia le recueil de ses poésies, quelqu'un fit l'inventaire de ces tendresses passionnées, et déclara que l'auteur les avait « empruntées » à plusieurs de ses amis, amoureux et poètes comme lui, et qui revendiquèrent bruyamment leurs droits de propriété littéraire.

« Raftopoulos était journaliste. Sa copie, abondante et facile, alimentait plusieurs recueils périodiques et beaucoup de feuilles quotidiennes. Il fut un reporter sublime : le lendemain du vol du cabinet des Médailles, il interviewa le sous-directeur, M. Svoronos, et se fit raconter l'événement par le menu. Enfin, Raftopoulos faillit devenir diplomate; il s'était fait inscrire au concours pour un poste d'attaché; sûr du succès, il avait déjà commandé son épée, son frac et son tricorne. Malheureusement, la veille de l'examen, il s'attira une méchante affaire ; pour un petit vol, pour une peccadille sans importance, l'astynomie se mit décidément en colère, et le jeta en prison, justement ce jour-là, pendant quelques heures. Le roi Georges frémit encore en pensant qu'il aurait pu être représenté auprès des cours étrangères par cet habile homme, trop aventureux.

« A ce moment, Périclès Raftopoulos, ennuyé du séjour d'Athènes, et désireux de se produire sur un plus vaste théâtre, résolut d'aller à Paris. La grande ville le fascinait; il voulait dépayser sa mauvaise réputation ; il espérait se perdre dans cette cohue d'hommes et de choses, où les coffres-forts sont plus impersonnels et les porte-monnaie plus anonymes. Comme il jugea nécessaire, avant d'aller à Paris, de se munir d'un titre retentissant, il prépara, en quelques nuits, l'examen du doctorat en droit. Il connaissait les lois mieux qu'un juge d'instruction; le Code pénal, qu'il avait étudié comme un ennemi dont il faut connaître toutes les ruses, n'avait pas de mystères pour lui. L'Université d'Athènes, avec une admirable philosophie, lui donna la mention *lian kalos* (très bien), et lui délivra un diplôme signé de tous les prytanes et de tous les cosmètes. Ce fut le dernier succès de cette rapide et brillante carrière.

« Je ne sais si M. le préfet de police et M. le chef de la sûreté ont pris le temps de lire, dans les journaux grecs, le récit de leurs prouesses. Pour ma part, j'ai trouvé à ces récits une saveur imprévue et très rare. Cela prenait, sous la traduction en langue byzantine, une couleur lointaine et un parfum de bas-empire, qui faisait songer aux temps de Jean Zimiscès et de Nicéphore Phocas. Nos fonctionnaires en habit noir apparaissaient, déguisés en dignitaires des chancelleries impériales. Le préfet de police était *archège de l'astynomie;* le brigadier Rossignol était *décarque* et *archiphylaque ;* nos commissaires de police étaient *astynomes;* les gamins de Paris n'auraient pas reconnu, sous ce travestissement historique, la silhouette coutumière des gardiens de la paix. Je passe d'autres titres plus retentissants encore. Il est à souhaiter que M. Victorien Sardou consulte ce catalogue de dignités. Il y trouvera, pour la reprise de *Théodora*, des titres encore plus étranges que ce fameux « centurion des gardes scholaires » qui a fait la joie des chroniqueurs érudits et le ravissement des petites comédiennes fortes en histoire.

« Maintenant que tout ce bruit s'apaise, il est intéressant d'analyser le sentiment qui a fait ici, pendant quelques jours, la grande célébrité de Raftopoulos. Ce sentiment était composé des éléments les plus contraires. On y trouvait, avec la satisfaction d'avoir un voleur célèbre, un certain dépit de voir aux mains de la police parisienne un maître fripon pour qui la police athénienne avait eu de grandes indulgences et presque des égards. La vanité nationale n'admettait pas que M. Goron fût un limier plus exercé que l'excellent major Staïkos, astynome d'Attique. Cette arrestation en pays étranger satisfaisait la morale et de justes ressentiments, mais elle froissait la bonne opinion que les Grecs ont d'eux-mêmes. La *Néa Ephiméris*, dans son numéro du 23 mars, déclara sans détours que sans doute la police parisienne avait des qualités, mais qu'enfin le premier mérite de cette capture appartenait aux magistrats athéniens qui, les premiers, avaient porté leurs soupçons sur Raftopoulos. »

Nous tenons aussi à reproduire la lettre suivante, publiée par le même journal, parce que l'on semble avoir singulièrement exagéré, dans cette triste affaire, les torts de M. Postolacca :

« Paris, le 18 mai 1888.

« Le *Journal des Débats* a annoncé dernièrement que, parmi les médailles du Cabinet d'Athènes volées par Raftopoulos, il s'en trouve de fausses, échangées *avant* le vol contre de véritables antiques.

« Mon vieil ami, M. Postolacca, ex-directeur du Cabinet d'Athènes, me charge de protester de sa part contre cette insinuation : les fausses médailles en question proviennent sans doute de la série spéciale formée par lui dans un but d'instruction, et publiée dans sa *Synopsis numorum veterum*, page 154 et suivantes.

« Dans l'espoir que vous voudrez bien insérer cette rectification dans un de vos prochains numéros, je vous prie d'agréer, etc.

« Arthur Engel,
« Ancien membre de l'Ecole française d'Athènes. »

— Un élève de M. Mommsen, M. B. Pick, a été chargé de réorganiser ce qui reste de la collection numismatique d'Athènes et d'en dresser promptement le catalogue. M. Lolling, passant au service du gouvernement grec, doit cataloguer les inscriptions du musée central.

Le Pirée. — M. Dragatsis a publié dans la *Philologische Wochenschrift* (1888, p. 163), plusieurs inscriptions funéraires récemment découvertes au Pirée. L'une d'elles, trouvée dans le quartier Καραβᾶ, se lit Ὄλυμπος αὐλητής; une autre, exhumée sur la πλατεῖα τοῦ ἁμαξοστασίου (traduction élégante de *station des fiacres*), porte *suivant M. Dragatsis :*

D · M ·
SOSIA E GALLIS TE
LIA BENE MERENTI

Les inscriptions latines numérotées 3880 et 3883 dans le recueil de M. Koumanoudis, proviennent du même endroit [1].

Icaria [2]. — Nos lecteurs se souviennent que M. Milchhœfer découvrit, en

1. La *Philologische Wochenschrift* a aussi publié un plan des environs d'Eétionné (1888, p. 226), avec une notice sur les fouilles de l'Ecole française. Cf. *ibid.*, p. 451, article sur *les noms de lieux modernes au Pirée.*
2. *The Nation*, 1888, p. 202, 233-236, 241, 262; *Revue des Etudes grecques*, 1888, p. 125.

1887, sur la route de Marathon à Kephisia, le sanctuaire de Dionysos à Icaria (*Revue archéol.*, 1887, II, p. 74). L'archéologue allemand exprima le vœu que l'on y pratiquât des fouilles, et nous fûmes heureux de nous en faire l'écho ici-même. Dans l'été de 1887, M. Merriam, le nouveau directeur de l'École américaine, passa par Berlin en se rendant à Athènes : M. Curtius l'engagea à faire explorer l'emplacement d'Icaria, et M. Merriam, aussitôt arrrivé en Grèce, sollicita l'autorisation nécessaire. Les fouilles ont commencé au mois de février 1888 et le succès en a été considérable, comme on le verra par le résumé suivant.

Le point initial des excavations est une église byzantine ruinée, qui a conservé, dans le langage populaire, le nom de *Sto Dionyso*, frappant exemple de la survivance des vocables mythologiques en Grèce. L'église est au pied de la colline de Stamatovouni, d'où l'on jouit d'une très belle vue sur la plaine et sur la baie de Marathon; le regard s'étend, au loin, jusqu'aux montagnes de l'Eubée. Les premières recherches eurent pour objet de dégager un monument choragique qui semblait avoir été engagé dans l'abside de l'église. L'architrave de ce monument était visible, portant les noms des chorèges; l'inscription avait été lue par Chandler et rééditée par Bœckh, mais avec une légère erreur (ΑΙΝΙΑΣ pour ΑΓΝΙΑΣ). On fouilla d'abord derrière l'église, à l'est de l'abside, et l'on retrouva bientôt tous les éléments d'une restauration du monument choragique, mais on s'assura que cet édicule avait dû être situé à quelque distance de l'église et non pas à l'endroit même où elle fut construite. Au nord de l'église, on découvrit plusieurs inscriptions portant le démotique ΙΚΑΡΙΕΥΣ, notamment un décret fort long et parfaitement conservé (III^e ou IV^e siècle), par lequel les Icariens couronnent le démarque Nicon pour avoir présidé avec zèle à la fête de Dionysos.

Parmi les autres textes épigraphiques, on signale une stèle hypothécaire. A l'ouest de l'église, on a trouvé un siège de marbre et trois bas-reliefs funéraires parfaitement conservés, dont l'un surtout — une femme assise à laquelle une servante tend une cassette — paraît être d'un excellent travail. Un torse viril, plus grand que nature, a peut-être appartenu au Dionysos du sanctuaire; notons encore une jolie tête féminine et le torse d'une statue finement drapée.

M. Buck, qui dirigeait les fouilles, apprit de ses ouvriers qu'il existait des πέτραις με γράμματα à environ deux milles de là. S'y étant transporté, il découvrit l'inscription suivante :

[Π]ΑΝΤΑΚΛΗΣ
[Π]ΑΝΤΑΙΝΕΤΟΥ
ΠΛΩΘΕΙΕΥΣ
ΧΑΙΡΑΜΕΝΗΣ
ΔΙΟΔΟΤΟΥ
ΙΚΑΡΙΕΥΣ

Cette inscription donne à penser que la bourgade de Plotheia devait être dans les environs d'Icaria. Plotheia, comme on sait, est une des trois bourgades Épacriennes; les deux autres seraient Semachides et Icarie (cf. Bursian, *Geogr. von Griechenland*, t. I, p. 342.)

Les fouilles subséquentes autour de l'église byzantine ont fait découvrir deux œuvres de sculpture de la plus haute importance : une tête colossale de Bacchus barbu, appartenant sans doute au VI[e] siècle, avec les cheveux et la barbe indiqués à la manière orientale, et une longue stèle qui porte une réplique fort exacte du *guerrier de Marathon*, où il ne manque que la tête. Un torse de jeune satyre, un torse colossal de statue virile drapée, deux stèles ornées de reliefs représentant des processions et des sacrifices, deux inscriptions du V[e] siècle avant J.-C., dont l'une est relative au culte rural de Dionysos, sont bientôt venues s'ajouter aux découvertes faites dès le début. Puis on a commencé le déblaiement d'un nouveau temple, le Pythion ou sanctuaire d'Apollon à Icarie : on y a trouvé un joli relief qui représente Apollon, assis sur l'*omphalos*, tenant des rameaux d'une main et une patère de l'autre; derrière le dieu est une femme debout, sur le devant est un autel avec un adorant. Un autre relief représente Apollon jouant de la lyre. Non loin de là, on croit avoir reconnu quelques degrés d'un théâtre. Le propriétaire du terrain fouillé se propose de doter Icarie d'un musée local.

Oropos [1]. — Les fouilles de l'Amphiaraïon sont terminées et l'on attend la publication d'ensemble des résultats (cf. les Πρακτικά de 1884 et *Mittheil. des d. Inst.*, 1886, p. 329; les inscriptions sont données dans l'Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική). Le grand portique placé au-devant du temple s'étend sur une longueur de 110 mètres; il servait à abriter, en cas de mauvais temps ou pendant les entr'actes, les spectateurs du théâtre voisin. La face principale était ornée de 50 colonnes doriques ; une longue inscription était gravée dans les métopes, singularité dont nous ne connaissons pas d'autre exemple. Contre les murs étaient appuyés des fauteuils de marbre, dont plusieurs portent des noms propres. La grande halle centrale du portique était divisée en deux parties par une rangée de colonnes ioniques et séparée des deux ailes par des murs percés chacun d'une porte. Parmi les monuments figurés, peu nombreux d'ailleurs, qui ont été découverts au cours des fouilles, on cite une statue et un bas-relief représentant Amphiaraos dans l'attitude et avec les attributs d'Asklépios. Sur le relief, Amphiaraos est accompagné d'Hygie, assise auprès de lui ; une tête de Pan, jouant de la double flûte, paraît à travers une lucarne dans le champ.

Thèbes [2]. — Les fouilles de l'École allemande au sanctuaire des Cabires ont pris fin. On a encore trouvé vingt-cinq vases, quatre figurines en terre cuite et six statuettes votives d'animaux, dont trois en plomb et trois en argile. Tous les objets découverts ont été transportés à Athènes.

Tanagre [3]. — On a découvert une tombe d'enfant contenant treize terres cuites; toutes les statuettes, de type identique, représentent un éphèbe nu tenant un coq de la main gauche contre sa poitrine. La même fouille a donné d'assez nombreux vases, une très grande terre cuite représentant une femme debout, une vieille femme portant un enfant, des femmes assises, un enfant

1. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 237.
2. Cf. *Revue archéol.*, 1887, II, p. 71.
3. Voir plus haut, p. 361-363.

nu assis sur ses talons, etc.[1]. Les fouilles subséquentes n'ont pas été moins fructueuses[2]; on mentionne parmi les trouvailles deux canthares peints, une cylix avec la représentation d'une centauromachie, une figurine de satyre assis avec coloration noire et rouge, des statuettes de femmes, de cavaliers et d'animaux.

ACARNANIE. — A Katokhi (Acarnanie), on a trouvé, en creusant les fondations d'une maison, un millier de monnaies anciennes d'or et d'argent que l'entrepreneur et ses ouvriers se sont partagées, à l'exception d'une soixantaine que la gendarmerie a pu retrouver et saisir[3].

TRIPOLITZA. — Grâce à une généreuse donation, on a pu entreprendre la construction d'un musée qui renfermera les objets d'art découverts à Tégée, Mantinée et autres localités environnantes[4].

MANTINÉE. — L'École française a recommencé les fouilles le 19 avril dernier, sous la direction de M. Fougères.

OLYMPIE. — Dans son dernier programme de Dorpat (1887), l'ingénieux archéologue M. Lœschcke a établi que les deux femmes âgées, placées à l'angle du fronton de Pæonios et considérées autrefois comme des esclaves des Lapithes, étaient bien plutôt des Dryades, mères des Centaures engagés dans la lutte. Dans la séance du mois de janvier de la Société archéologique de Berlin (*Wochenschrift für klassische Philologie*, 8 février 1888), M. Treu a présenté d'intéressantes observations sur la restitution du fronton occidental. Éclairé par une observation de M. Dörpfeld, il a trouvé nécessaire de remanier l'arrangement qu'il avait proposé d'abord lui-même et qui a été adopté au Campo Santo de Berlin. Les recherches de M. Grüttner à Olympie même ont prouvé qu'il était inadmissible. Il est difficile d'expliquer, sans figures à l'appui, les modifications recommandées par M. Treu; nous nous contenterons de renvoyer aux résumés qui ont été publiés de son mémoire ceux qui s'intéressent à cette importante question. M. Treu a également établi que trois des figures du fronton ouest, les deux femmes âgées et la nymphe locale à gauche, étaient sculptées en marbre pentélique et non pas, comme le reste, en Paros; ce sont des restaurations faites à une époque qu'il est difficile de préciser et qui trahissent un style différent. Beaucoup de plaques en marbre de la toiture sont également de marbre pentélique et portent des marques d'appareillage d'époque romaine. M. Furtwængler a fait observer que les statues du fronton en marbre pentélique semblent pourtant antérieures à cette époque.

MYCÈNES. — M. Tsountas a fouillé quinze tombes d'époque mycénienne, dont douze au nord et trois à l'ouest de l'ancienne ville; l'une d'elles, en forme de coupole, a été anciennement violée; les autres ressemblent aux tombes creusées dans le roc à Nauplie. Les trouvailles consistent en objets d'or et en pâtes de verre, auxquels s'ajoutent quelques ivoires sculptés, un bon nombre de *gemmes*

1. *The Athenaeum*, 5 mai 1888.
2. *Ibid.*, 12 mai 1888.
3. *Messager d'Athènes*, 25 février 1888.
4. *The Athenaeum*, 19 mai 1888.

*des îles* et deux fibules de bronze très simples, les premières que l'on ait découvertes à Mycènes[1].

Delphes. — On annonce qu'un cultivateur a trouvé une tête d'homme barbu, en marbre et du meilleur style, qui a été expédiée à Athènes[2].

Corfou. — Un important travail sur cette île a été publié par M. Partsch, comme 88e *Ergänzungsheft* des *Mittheilungen* de Petermann. Cette étude est accompagnée d'une carte à l'échelle d'un cent millième.

Syra. — Un musée central des Cyclades a été fondé à Syra; on y a déjà transporté les objets découverts par l'École française d'Athènes à Amorgos[3].

Paros. — Sous le titre *Antike Sculpturen aus Paros*, M. Emmanuel Loewy, l'auteur bien connu des *Inschriften griechischer Künstler*, vient de publier un excellent inventaire des richesses archéologiques de cette île[4]. Les croquis donnés par M. Lœwy sont très sommaires, mais parfaitement suffisants pour permettre d'apprécier l'intérêt *iconographique* des monuments qu'il figure. Je noterai en particulier une idole de style carien (p. 152), un groupe archaïque d'un homme et d'une femme debout (p. 153), plusieurs fragments archaïques de statues assises (p. 156, 157), un torse du genre de l'Apollon Strangford p. 161), deux masques en terre cuite (p. 183, 184). Sur les planches annexées

1. Je ne peux que signaler ici un travail de M. Schuchardt sur les tombes royales de Mycènes, lu à la Société archéologique de Berlin au mois de mars 1888 (*Phil. Woch.*, 1888, p. 542). La conclusion la plus importante est que les fragments de vases des tombeaux ne sont pas de la même époque que les tessons « *aus dem Schutt* », comme l'ont admis MM. Furtwængler et Lœschcke. Une seconde lecture de M. Schuchardt sur le même sujet (*Archaeol. Gesellsch.*, mai 1888; *Philol. Woch.*, 1888, p. 703) présente un intérêt encore supérieur. L'auteur a montré des copies de peintures murales relevées dans le palais de Mycènes au cours des fouilles de 1886 à 1887. Un fragment présente trois figures *à tête d'âne* marchant à la file et portant sur leurs épaules une longue planche. Sur une autre, on voit à droite et à gauche une femme étendant ses mains au-dessus d'un autel; le milieu de la composition est occupé par une idole portant un grand bouclier. La forme de l'autel rappelle celle de la colonne sculptée sur la Porte des Lions. Chose plus remarquable, le vêtement des femmes est identique à celui que l'on remarque sur la grande bague d'or de la sixième tombe (Schliemann, *Mykenae*, p. 402). Ainsi tomberait, en partie du moins, la théorie de l'importation et il faudrait attribuer au même art, non plus carien mais achéen, le palais de Mycènes et le contenu des tombeaux. A Mycènes, comme à Tirynthe et à Athènes, le temple principal de l'Acropole occupait le milieu de l'ancien palais, d'où il ressort qu'à l'époque royale le siège du culte divin était le palais des Anactes et qu'il n'existait pas encore de temples proprement dits. Ainsi s'explique le passage célèbre de l'*Odyssée* (η, v. 79), si souvent allégué par les Paleyens à l'encontre de l'ancienneté d'Homère, d'après lequel Pallas Athéné se rend à Athènes « dans la forte maison d'Erechthée. » Les acropoles primitives comprennent tout à la fois le palais royal, la « chapelle » royale et le caveau royal. On peut voir dans ces combinaisons une nouvelle et brillante confirmation des vues exposées dans le chef-d'œuvre de M. Fustel de Coulanges. — Au sujet de la date de la civilisation de Mycènes (*Rev. Archéol.*, 1887, II, p. 356), M. Torr nous fait observer qu'une gemme des îles trouvée à Ialysos (*Rhodes in ancient times*, p. 108) porte une représentation fort semblable à la Porte des Lions : ce fait vient à l'appui de la date proposée par M. Ramsay et qui me semble à peu près exacte (viiie siècle av. J.-C.).

2. *The Athenaeum*, 19 mai 1888.

3. *The Athenaeum*, 28 avril 1888.

4. *Archaeologische epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich*, 1887, p. 147-188, pl. V-IX.

à ce travail, on remarque deux reliefs archaïques, à savoir : un personnage assis et une Gorgone ailée qui rappelle celle de Délos (pl. V), un torse féminin analogue aux *prêtresses* de l'Acropole (pl. VI), enfin des sculptures de sarcophages (pl. VII-IX). Il est fort à désirer que ce travail soit imité, l'inventaire archéologique des îles de l'Archipel restant encore presque entièrement à faire, sauf en ce qui concerne l'épigraphie. Cependant, même sur ce terrain bien exploré, M. Lœwy a pu glaner encore quelques textes intéressants (p. 179 à 188).

Milo. — M. Stillman vient de publier à Boston, sous le titre *On the track of Ulysses*, un in-4 de luxe illustré, où il raconte ses impressions de voyage dans l'Archipel. On y trouve une description d'Ithaque et de Corfou, un essai sur la géographie de l'*Odyssée*, et un curieux article sur la *Vénus de Milo*, qui avait déjà paru dans la revue américaine *The Century* (*Scribner's Monthly*), en novembre 1881. Nous en avions donné ailleurs une courte analyse (*Manuel de Philol.*, t. 1, p. 77). M. Stillman reproduit les renseignements qui lui ont été fournis, en 1865, par M. Brest, le fils du consul auquel le Louvre doit la statue de Milo. Ce témoignage (p. 78) est à ajouter aux autres déjà réunis par M. Goeler de Ravensburg et par les archéologues qui ont traité le même sujet. Pour M. Stillman, la prétendue Vénus est une Victoire, celle même qui occupait le temple de la Niké Apteros à Athènes; comme Millingen en 1826, et se fondant sur des expériences faites à l'aide du modèle vivant, il pense qu'elle appuyait un bouclier sur son genou gauche et y inscrivait quelque chose à l'aide d'un style qu'elle tenait de la main droite. Cette hypothèse n'est pas inadmissible, mais il faut absolument renoncer à reconnaître dans la statue de Milo la Niké Apteros du sanctuaire athénien. Une autre restitution vient d'être proposée par M. Heydemann, dans son programme de Halle *Pariser Antiken* (1887): la Vénus aurait appuyé sa main gauche, tenant la pomme, sur un trophée placé à côté d'elle, tandis que sa main droite aurait tenu un casque ou tout autre objet qu'elle se disposait à ajouter au trophée. Cela n'est-il pas de la dernière invraisemblance ?

*Notre-Dame de Milo*, comme disait Henri Heine, a le privilège, entre toutes les statues du Louvre, d'occuper de temps en temps les journalistes. Que de gens se mêlent de parler d'elle sans y être autorisés par leurs études ! C'est ainsi qu'au mois de décembre 1887, un amateur de Rouen a écrit au *Matin* pour annoncer qu'il avait découvert la restitution du groupe dont la Vénus de Milo faisait partie; cette restitution se fonde sur le groupe de Mars et Vénus du musée de Florence, dont l'amateur rouennais parle comme d'un trésor inédit, sans se douter qu'il en existe au moins six publications. Deux mois après, un anonyme résume dans le *Temps* l'ouvrage de M. Stillman, et écrit gravement que les Victoires de la balustrade du temple de Niké Apteros sont des œuvres authentiques de Scopas. Là-dessus, un autre anonyme, qui signe *Agnostos*, adresse au directeur du *Temps* la singulière lettre que voici (13 mars 1888) :

*Au directeur du* Temps

« Monsieur, « Marseille.

« J'ai lu avec un vif intérêt, dans votre journal, la nouvelle identification par M. Stillman de la *Vénus de Milo*.

« A mon humble avis, ce marbre radieux n'est ni une Aphrodite, ni une Niké : son vrai nom se trouve dans Euripide, dans le récit fait par Talthybios à Hécube de la mort de sa fille :

« Ayant saisi son *peplum* du sommet de ses épaules, elle le déchira (le laissa tomber) jusqu'au milieu de ses hanches, au-dessous du nombril, elle montra ses seins et sa poitrine beaux comme ceux d'une statue, et « quand posé le genou « en terre... »

« C'est donc une Polyxène. Elle en a l'attitude et le caractère, la bravade héroïque.

« Euripide a pu décrire la statue existant de son temps, ou bien le démiurge, l'artiste, s'est inspiré des vers du poète pour réaliser le type. Il aurait saisi le moment où Polyxène, se portant en avant, allait mettre genou en terre.

« Je livre cette hypothèse à de plus savants que moi.

« A ce propos, pourquoi laisse-t-on frissonner cet idéal de beauté dans un humide caveau ? Ce chef-d'œuvre ne peut s'épanouir dans l'atmosphère lumineuse de sa patrie ; mais pourquoi ne le placerait-on pas, pour le moins, au centre du salon carré du Louvre ?

« Agréez, etc. Agnostos. »

Le baroque ou, pour mieux dire, l'absurdité de cette hypothèse passe la mesure ; et, cependant, je l'ai entendu discuter par des gens instruits. Cela prouve combien il reste à faire pour que les éléments de l'archéologie grecque soient mis à la portée de ceux qui prennent intérêt aux questions d'art.

A la suite de la lettre de l'amateur rouennais, dont nous avons parlé tout à l'heure, un rédacteur du *Matin* est allé trouver M. Ravaisson, qui lui a fourni d'intéressants détails sur l'historique de la statue et sur l'hypothèse du groupement dont il s'est fait depuis vingt ans le défenseur (*Matin*, 24 décembre 1887). Nous ne pouvons pas reproduire ici cette longue conversation ; qu'il nous suffise d'en détacher quelques lignes :

J'ai connu, a dit M. Ravaisson, un gardien du Louvre, qui avait assisté à la réception solennelle de la statue... C'était le jour de la rentrée des Chambres. L'ouverture de la session avait lieu en présence du Roi dans la grande salle du Louvre, qu'on appelle aujourd'hui la salle Lacaze. Comme le roi était impotent, et était obligé de se faire charrier dans une petite voiture, on avait monté la statue jusqu'au premier étage afin qu'il la rencontrât sur son chemin. Le souverain se fit conduire jusqu'aux pieds de la Vénus, la considéra longuement, d'abord avec l'attention d'un critique, ensuite avec l'admiration d'un artiste, puis il se tourna vers ses courtisans : « Voilà qui est vraiment très beau, messieurs, dit-il. La place d'un pareil chef-d'œuvre est dans notre musée du Louvre. Qu'on l'y porte immédiatement. » Et voilà comment la Vénus, offerte tout d'abord au Roi, finit par appartenir à la France.

Pour en finir avec la Vénus, j'ajoute qu'un sculpteur allemand, le professeur A. Zur Strassen, a sculpté un modèle restauré du groupe hypothétique qui a été gravé dans l'*Illustrirte Zeitung* de Leipzig (10 septembre 1887)[1]. Dans cette restauration, la main droite abaissée de Vénus saisit la partie inférieure du bras droit de Mars ; cela est certainement faux, car le bras droit de la Vénus était relevé, comme le démontre la trace d'un support. Du reste, plus j'y réfléchis, plus l'hypothèse de Quatremère et celle de M. Ravaisson me semblent

1. Cette gravure a été communiquée à l'*Académie des Beaux-Arts* le 7 décembre 1887 ; cf. *Gazette des Beaux-Arts*, 1888, t. I, p. 75.

insoutenables, plus je me sens porté vers l'hypothèse de Millingen ; la question est de celles que l'on peut espérer voir résoudre un jour par la découverte d'une réplique fidèle. Jusque-là, les discussions continueront sans convaincre personne ; mais elles seraient certainement plus fécondes et moins aventureuses si nous possédions en France un ouvrage d'ensemble bien au courant sur la Vénus de Milo. M. Ravaisson nous l'a promis, il tiendra parole.

Amorgos. — Les fouilles entreprises dans l'île d'Amorgos, au nom et aux frais de l'École française d'Athènes, ont commencé le 16 février et ont été closes le 11 avril 1888. La direction des travaux était confiée à M. Gaston Deschamps. Par suite de chômages forcés, cette période n'a compris que trente-six jours de travail, avec une moyenne de trente-six ouvriers.

Les recherches ont porté successivement sur trois points différents : 1° l'acropole de Minoa et le village de *Katapola*, où plusieurs voyageurs avaient remarqué des vestiges antiques ; 2° l'acropole d'Arcésiné, à *Castri ;* 3° le lieu dit *Vighla*, près du village de *Tholaria*, emplacement supposé de l'ancienne Égialé.

Minoa. — *Architecture.* — Un petit monument (larg. 5m,25), bâti en pierre dure et grise. Un perron de cinq marches donne accès dans un étroit vestibule, d'où l'on passe dans une chambre rectangulaire, munie d'une plate-forme. Tout autour, le rocher a été évidé, et, à droite, les terres ont été revêtues d'un mur de soutènement, pour faire à cet édicule une sorte de niche. Par une particularité bizarre, la face postérieure, qui n'est séparée du rocher que par un étroit couloir, est d'un appareil très soigné.

Dans le village de Katapola, une tranchée, ouverte près de l'église de la Παναγία Καταπολιανή, le long d'une rangée de trois colonnes encore debout, a mis au jour, sur deux points différents, un dallage de mosaïque ayant appartenu à une église byzantine, ou peut-être à un édifice romain. M. Deschamps a trouvé, au même endroit, un chapiteau dorique, en marbre noir, dont le coussinet est très aplati, une base ionique et deux chapiteaux de même ordre.

*Sculpture.* — 1° Une tête d'homme, en marbre, de proportions colossales ; 2° une tête d'homme, en marbre, un peu plus grande que nature, ceinte d'une couronne de feuillage ; 3° une tête de femme, en marbre blanc, ornée de colliers et de boucles d'oreilles ; 4° une tête de femme, en marbre blanc, d'un travail soigné, très bien conservée. L'expression est individuelle et fine. C'est évidemment un portrait ; 5° la partie inférieure d'une statue drapée ; 6° un grand nombre de pieds, de mains, etc. ; 7° cinq bas-reliefs mutilés, répétant, en des dimensions diverses, le type uniforme d'un cavalier, debout, tenant par la bride un cheval, près d'un arbre autour duquel s'enroule un serpent ; 8° un bas-relief bien conservé, représentant un homme à cheval et une scène de sacrifice. Tous ces marbres appartiennent à l'époque romaine.

*Épigraphie.* — 1° Décret des Samiens établis à Minoa (ὁ δῆμος ὁ Σαμίων κατοίκων ἐν Μινώᾳ), en faveur d'Hégésarété, fille d'Ænésicrate. Ce texte contient des renseignements nouveaux au sujet du calendrier et des affaires religieuses de la cité. 62 lignes ;

2° Décret des ἱερουργοί d'Athéna Itonia (ἐπὶ δημιόργου Παγχρίτου, μηνὸς

Κρονίωνος), en l'honneur d'Epinomidès, fils de Théagénès. Caractères de bonne époque : 30 lignes;

3° Décret rendu par le sénat, le peuple et le κοινὸν τῶν ἀλειφομένων, en faveur d'Eunomidès, fils d'Aristéas, et spécifiant les honneurs qui seront rendus au titulaire pendant la fête des Ἑρμαῖα : 29 lignes.

4° Inscription votive en l'honneur d'un certain Aristogénès « mythographe d'Apollon et des Muses » : 4 lignes;

5° Deux dédicaces à Hermès;

6° Décret honorifique du peuple d'Arcésiné, en faveur d'une femme : 32 lignes;

7° Fragment d'un décret de proxénie : 9 lignes;

8° Deux signatures d'artistes, Protogénès et Théophilos;

9° Une quinzaine de textes funéraires et plusieurs inscriptions byzantines, dont l'une, malheureusement peu lisible, a 40 lignes.

*Objets divers.* — Sur l'acropole de Minoa, au-dessus de l'édicule mentionné plus haut et près des restes d'un mur hellénique, M. Deschamps a trouvé un assez grand nombre de menus objets, fragments de figurines, vases, anses d'amphores avec inscriptions, lampes funéraires, verreries, pesons et pyramides de terre cuite, fusaïoles, clous, aiguilles en os et en ivoire. Signalons spécialement un masque de terre cuite, d'un bon travail, et une plaque ronde représentant, en relief, le combat d'un guerrier contre une amazone. En outre, un tombeau contenait des fibules, des bracelets en bronze et une fibule en or.

ARCÉSINÉ. — L'état des cultures n'a pas permis d'explorer un terrain où M. Radet, membre de l'École française, a dégagé, l'année dernière, un autel tétragonal et deux têtes de marbre qui seront prochainement publiées dans le *Bulletin*. Les recherches ont été presque exclusivement restreintes à l'étroite plateforme de l'acropole, où M. Deschamps a trouvé quelques textes épigraphiques :

1° Fragment de décret du sénat et du peuple, en faveur d'un personnage qui aura la présidence ἐν τῇ συνόδῳ τῶν Ἰτωνίων : 16 lignes;

2° Fragment de décret. Petites lettres, de bonne époque : 9 lignes;

3° Inscription archaïque, gravée en caractères βουστροφηδόν.

Il faut encore mentionner deux dédicaces à Ilithyie et deux inscriptions votives à Déméter et Koré, recueillies à *Vroutzi* et dans la chapelle d'*Haghios Ioannis*, sur la montagne aux environs d'Arcésiné. Soixante monnaies byzantines en or ont été trouvées à *Kastri*, aux pieds de l'église de la Παναγία Καστριανή.

ÉGIALÉ. — A *Vighla*, près du village de *Tholaria*, M. Deschamps a dégagé onze degrés demi-circulaires, qui indiquent probablement l'emplacement d'un petit théâtre. Ce détail pourra servir à fixer un point de la topographie d'Égialé, qui est encore complètement à faire. Un bloc de marbre, portant la mention d'Apollon Προφύλαξ, la partie inférieure d'une statue drapée, des anses d'amphores avec cachets et inscriptions, des monnaies, un petit hermès de terre cuite, deux kylix, des fragments de vases, dont l'un porte une petite représentation figurée et dont les autres, à couverte orange, rouge ou noire, sont décorés d'ornements peints ou de fleurs épanouies, ont été trouvés au même endroit. M. Deschamps a copié également une dédicace à Ilithyie et deux listes d'*éphèbes* et de gymnasiarques.

En somme, comme on le voit par ce court aperçu, les recherches de M. Deschamps ont été fort heureuses[1] et font augurer très favorablement des fouilles plus étendues qui pourront être entreprises l'an prochain dans la même île. Nous espérons qu'il en sortira non seulement d'intéressantes notices pour le *Bulletin*, mais une monographie de l'île d'Amorgos, travail qui embrasserait également la période antique et l'histoire, si mal connue encore, des îles de l'archipel grec au moyen âge[2].

CRÈTE. — M. Joseph Hirst publie dans l'*Athenaeum* (24 mars 1888) des renseignements complémentaires sur les découvertes faites au mois d'octobre 1887 à Haghios Onuphrios, près de Phæstos. Le tertre fouillé était un véritable amas de squelettes; les ossements les mieux conservés ont été déposés au musée du syllogue grec à Candie.

A Gortyne, M. Halbherr a reconnu que l'édifice semi-circulaire, où il a copié la grande inscription juridique, se compose de pierres qui portent des lettres d'assemblage, de formes beaucoup plus récentes que celles de l'inscription elle-même. Il est donc certain que l'hémicycle est de construction postérieure à la gravure du code. M. Halbherr a également montré que cet hémicycle a subi plus tard une reconstruction et a été utilisé comme un petit théâtre ou un odéon; c'est le troisième théâtre connu à Gortyne. Dans le voisinage immédiat était l'agora, comme l'ont prouvé de récentes découvertes épigraphiques. Une fouille tout accidentelle, pratiquée sur l'emplacement présumé de l'agora, a donné cinq fragments de grandes statues romaines en marbre, deux bustes d'empereurs et quatre têtes; tous ces objets, avec d'autres sculptures de même provenance, sont entrés au musée d'Héraclée[3]. A l'époque byzantine, l'agora devint une nécropole.

1. Cf. *The Athenaeum*, 12 mai 1888; l'auteur de cette courte notice a commis plus d'une bévue.

2. On peut consulter sur Amorgos : Bondelmonte, *Liber Insularum*, éd. Sinner, c. XXIV; Tournefort, *Voyage*, t. I, p. 89; Dapper, *Description de l'Archipel*, p. 184; Fiedler, *Reisen*, t. II, p. 325; Ross, *Inselreisen*, t. I, p. 173, t. II, p. 39 (citadelle hellénique, pl. à la fin du t. I; cf. un tombeau, *ibid.*, t. II, p. 41 et Guhl et Koner, *Leben der Griechen*, fig. 147); Lacroix, *Iles de la Grèce*, p. 480; Pasch van Krienen, *Beschreibung*, éd. Ross, p. 50; Bursian, *Geogr. von Griechenland*, t. II, p. 512; Neumann et Partsch, *Physikalische Geogr. von Griech.*, p. 130, 210, 392; Miliarakis, Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολ. ἑταιρ. τῆς Ἑλλάδος, 1884 (cf. du même, τὰ Κυκλαδικά, 1874); Th. Bent, *The Cyclades*, p. 469; Villoison, *Notices et extraits des mss.*, t. VIII, 2, p. 31 (bibliothèque); *Mittheil. des deutschen Instit.*, t. I, p. 328 (description de l'île, inscriptions), t. IX, pl. 6 (sculptures de style carien), t. XI, p. 15 (tombeaux); *Revue archéol.*, 1867, t. II, p. 143; 1887, t. II, p. 80. — Pour les inscriptions, voir *C. I. G.* n° 2264; *add.* vol. II, p. 1031; Rœhl, *Inscript. antiquiss.*, p. 109, 183; Ross, *Arch. Aufs.*, t. II, p. 633; *Inscr. graec. ined.*, II, n^os 112-144; III, n^os 314-316; Leontieff, *Monatsb. d. Berl. Akad.*, 1854, p. 684; Baumeister, *Philol.*, IX, p. 383; Lenormant, *Rhein. Mus.*, nouv. sér., t. XXII (cf. *ibid.*, t. XXXIX); *Annali dell' Inst.*, t. XIV, p. 153, t. XXXVI, p. 95; Ἐφημ. τῶν Φιλομαθῶν, 24 mars 1866; Ἐφημ. ἀρχαιολ., περ. β', n° 77; *Arch. Zeit.*, 1843, p. 107; *Museo Italiano*, t. I, p. 255; *Mnemosyne*, 1887, art. 3; *Mittheil. des d. Inst.*, t. I, p. 328; t. XI, p. 81; t. XII, p. 97; *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. VI, p. 187, t. VIII, p. 438, t. XII, p. 224. — Pour les monnaies, voir, outre Mionnet, Head et le catalogue des monnaies des îles par Wroth, P. Lambros, Ἐφημ. ἀρχαιολ., περ. β', p. 352; P. Becker, *Numismatische Zeitschrift* de Vienne, t. II (1871). Quelle interminable bibliographie! Et, dans tout cela, pas un livre!

3. Cf. *Revue archéol.*, 1887, t. II, p. 87.

Dans la quatrième livraison (vol. II, *puntata II*) du *Museo Italiano*[1], M. Halbherr a donné un compte rendu de ses nouvelles recherches (p. 561-592), avec un plan de l'odéon et des ruines voisines (pl. VII), les détails du théâtre (pl. VIII) et un hermès de style archaïque, portant des traces de polychromie (pl. IX); M. Comparetti a publié et commenté de nouveaux fragments de la grande inscription et d'autres ayant appartenu à des textes de caractère analogue (p. 593-668); enfin, sous le titre d'*iscrizioni di varie citta cretesi*, le même savant a réuni des fragments épigraphiques archaïques, parmi lesquels un singulier texte de Præsos qui paraît être rédigé en langue phrygienne (p. 674)[2]. M. Comparetti l'attribue aux Etéocrétois, c'est-à-dire aux barbares qui faisaient le fond de la population de l'île avant l'arrivée des Grecs.

— Le syllogue d'Héraclée en Crète a bien voulu m'envoyer une petite brochure qu'il vient de publier et dont je transcris le titre complet : Κατάλογος τῶν ἐν τῷ μουσείῳ τοῦ φιλεκπαιδευτικοῦ Συλλόγου Ἡρακλείου ἀρχαιοτήτων οὗ προετάχθη ἡ κατὰ τὸ λῆξαν ἔτος 1887 λογοδοσία τοῦ προέδρου Ἰώσηφ Χατζιδάκη καὶ περιγραφὴ τοῦ ἐν Ἀμνισῷ σπηλαίου τῆς Εἰλειθυίας (Héraclée, typographie Alexios, 1888). Cette brochure, qui fait le plus grand honneur à l'excellent syllogue Crétois, contient :

1° Un discours du président Chatzidakis, avec l'énumération des objets nouveaux acquis dans l'année par le musée du Syllogue, vases peints, marbres et terres cuites, inscriptions, petits bronzes;

2° Un exposé des fouilles pratiquées dans la grotte d'Ilithye (στῆσε δ'ἐν Ἀμνισῷ, ὅθι τε σπέος Εἰλειθυίης, *Odyssée*, XIX, v. 188). Strabon et Pausanias mentionnent encore cette caverne-sanctuaire, que Pashley et Spratt ont cherchée en vain. On croit l'avoir découverte à quatre milles vers l'est d'Héraclée, près de l'embouchure de la rivière Karteros, dans le flanc d'une colline qui porte les traces d'une très ancienne occupation (vases du style mycénien). La caverne a cinquante-cinq mètres de long sur douze de large; elle renferme de remarquables stalagmites. On a recueilli, en fouillant le sol, des fragments de vases d'époques diverses, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'occupation romaine. — Une autre caverne, à Lasithios, a été fouillée par le Syllogue; elle a fourni quelques antiquités décrites dans l'Ἑστία (n° 558). Comme la précédente, elle avait été complètement ravagée par des pillards;

3° Le catalogue du musée, où nous signalerons les numéros suivants : 33, une tête d'Athéna casquée (Gnosse); 38, une statuette d'Hygie; 57-60, bustes de Germanicus, d'Agrippine, de Tibère et de Caligula; 64, Hermès avec tête de style chypriote et traces de polychromie, publié en couleurs dans le *Museo Italiano* de 1887 (Gortyne); 65, tête féminine archaïque avec traces de couleurs (Phæstos); 21-35, vases de style géométrique; 116, tête virile en terre cuite avec traces de couleur; 119, cinquante statuettes de bœufs ornés de lignes noires et rouges tracées au pinceau (caverne d'Amarios). Les terres cuites et les vases communs sont en assez grand nombre. Parmi les objets métalliques, nous

1. La 3e livraison du tome II vient de paraître : elle contient des travaux de MM. Halbherr et Orsi sur les découvertes d'objets archaïques dans les cavernes crétoises. Nous y reviendrons.

2. Cette langue est peut-être identique à celle de l'inscription de Lemnos, qui a été considérée (sans motif valable) comme étrusque.

remarquons une Victoire en or, découverte à Gnosse dans un tombeau (n° 1); une statuette en or d'Eros (7); huit haches de bronze (11-18); des bijoux en or et en bronze de Phæstos (25-36); une statuette en bronze de guerrier, trouvée dans la caverne d'Amarios (37), etc.

Nous sommes heureux d'applaudir aux efforts du Syllogue d'Héraclée, qui marche si courageusement sur les traces de ses aînés de Constantinople et de Smyrne. Un certain nombre d'objets de sa collection paraissent mériter une étude approfondie; nous les recommandons aux voyageurs photographes.

Gnosse. — On a découvert une inscription funéraire en vers, relative à un nommé Tharsymachos, fils de Leontios, qui s'était distingué par un exploit guerrier extraordinaire. L'inscription mentionne une montagne de Crète encore inconnue, τὸ Ἐδαῖον, et un démotique également nouveau, Ἐρταῖοι [1].

Gortyne. — M. Perdikaris, de Candie, et M. Comparetti, de Florence, préparent chacun une nouvelle édition du code de Gortyne. Il faudra bientôt une brochure spéciale pour consigner la bibliographie de cette inscription!

Chypre [2]. — MM. Ernest Gardner, Hogarth et James, chargés par le *Cyprus exploration fund* de commencer les fouilles, sont arrivés dans l'île au commencement de l'année courante. Les recherches ont porté sur trois points :

1° M. James a étudié la colline dite Leontari-Vouno, à quatre milles S.-E. de Nicosie (7-24 janvier). Il y a relevé les traces d'une très ancienne acropole avec de nombreuses citernes, quelques tombes creusées dans le roc et dans la terre, ces dernières contenant des vases de très ancien style, des instruments en bronze, des spirales en cuivre et en argent (?). Un perçoir en bronze, trouvé dans une tombe, est encore muni de son manche de bois. Il faut ajouter aux découvertes de cette courte exploration de nombreuses fusaïoles en argile, quelques perles de porcelaine et une pointe de lance en bronze, longue de 26 pouces (?) qui a été recueillie en dehors d'une tombe;

2° Aux environs de Paphos, on a examiné plusieurs nécropoles où la plupart des tombes avaient été antérieurement violées. On a cependant découvert des poteries ornées de cercles concentriques, une inscription chypriote, une stèle peinte et d'importantes verreries; l'une d'elles porte un dessin gravé qui représente un enfant dansant et un aigle. Deux jolis flacons affectent la forme assez rare de grappes de raisins [3];

3° Le principal effort a porté sur les ruines du temple de Paphos, à Kouklia, où M. Gardner a dirigé les fouilles, tandis que M. Elsey Smith travaillait à en lever le plan. Cette dernière tâche était fort malaisée, les vestiges du temple archaïque, peu nombreux d'ailleurs, se confondant avec ceux du temple reconstruit à l'époque de Tibère. M. Smith a dressé un plan à l'échelle d'un pouce par cinq pieds. L'édifice ruiné, dont une restitution semble difficile, comprend

1. *The Athenaeum*, 19 mai 1888.
2. *The Athenaeum*, 3 mars, 10 mars, 7 avril, 14 avril, 21 avril, 5 mai 1888.
3. On a trouvé deux beaux flacons de même forme dans la nécropole romaine de Poitiers (*Musée de Saint-Germain, salle de Comparaison*). Cf. *Revue archéol.*, 1858, p. 538; Deville, *Histoire de la verrerie*, pl. LII; Froehner, *Collection Charvet*, p. 58 et pl. IV.

trois grandes salles parallèles entourées de portiques; l'un d'eux conserve encore son pavé de mosaïque.

On a découvert plus de cent cinquante inscriptions, dont quelques-unes chypriotes; la plupart appartiennent à des bases de statues et sont intéressantes pour l'époque hellénistique et romaine (statue élevée par les Paphiens à Tibère qui avait reconstruit leur temple; lettre d'Antiochus à Ptolémée, au sujet des Séleuciens; liste des souscripteurs à l'ἐλαιοχριστίον; inscription en distiques se rapportant à la fortification de Paphos par le roi Nicoclès; inscription relative à un bibliothécaire du musée d'Alexandrie; piédestal d'une statue d'un prêtre d'Aphrodite; piédestal d'une statue d'un ἀρχισωματοφύλαξ et professeur de tactique à Alexandrie; piédestal de la statue d'un κινύραρχος). En monuments de sculpture, la récolte a été plus maigre; on ne peut guère citer qu'une tête grecque archaïque, en marbre, une tête en marbre d'Éros et quelques têtes en terre cuite de bon style. Signalons encore deux cônes votifs, analogues à ceux qui sont figurés sur les monnaies;

4° Avant le commencement les fouilles de Paphos, MM. Guillemard et Hogarth ont découvert au village d'Anoyira, parmi des restes de poterie grossière, un monolithe perforé, émergeant du sol à une hauteur de huit pieds; ce monolithe est analogue aux deux pierres de Paphos représentées dans le livre de Cesnola. Vingt-huit autres *menhirs* ont été trouvés aux environs; la plupart sont placés sur de petites éminences. M. Guillemard n'admet pas que ce soient des monuments phalliques; il les rapporte à l'époque romaine, et pense qu'ils avaient quelque relation avec les pressoirs à huile dont on trouve souvent les ruines tout auprès. Ces pierres sont d'ailleurs, à Chypre, l'objet de pratiques superstitieuses. M. Hogarth s'est expressément associé à l'opinion exprimée par son collègue, et nie que ces monolithes aient aucune analogie avec les fameux cônes sacrés figurés sur les monnaies de Paphos.

Dans l'*Academy* du 11 février 1888, M. Sayce a publié une lettre assez pessimiste, d'où il ressort que l'île d'Aphrodite a été une déception pour lui. L'Angleterre, dit M. Sayce, n'a presque rien fait pour Chypre, et il constate, non sans amertume, le contraste entre l'état de choses qu'elle y laisse subsister et ce que la domination ou le protectorat de la France ont fait en Algérie et en Tunisie. Routes, ports, auberges, tout est encore dans l'état le plus primitif. Les habitants sont accablés d'impôts et, par surcroît, mal administrés. Quant aux antiquités, il n'en reste que de maigres vestiges à la surface du sol. L'emplacement qui serait le plus fécond, si on l'exploitait d'une manière méthodique, est la nécropole de Paraskevi, près de Nicosie. De là sont venus beaucoup de cylindres intéressants : l'un portant un aigle à deux têtes, symbole connu des monuments de la Ptérie, est au musée local, et la même nécropole a récemment fourni un cylindre babylonien avec une inscription cunéiforme en deux lignes. M. Sayce n'osait pas recommander de tenter des fouilles à Paphos (*Kouklia*), à cause des dépenses considérables qu'elles devaient entraîner; ce qui l'a frappé surtout, c'est le grand nombre d'emplacements déjà bouleversés par les chercheurs de trésors. Le savant voyageur nous apprend que M. de Castillon, vice-consul de France à Larnaka, a fait récemment quelques découvertes

heureuses à Curium, notamment celle d'un beau vase hellénique, avec les mots Μεγακλῆς καλός, à l'intérieur duquel était placé un second vase qui contenait à son tour un casque de bronze. M. de Castillon aurait aussi recueilli des bijoux d'or, notamment une bague avec chaton gravé, des verreries et d'autres objets intéressants. Nous regrettons de n'avoir reçu aucun renseignement complémentaire sur ces découvertes, qui mériteraient d'être mieux connues.

— On a vendu à Londres, au mois de mars 1888, une nouvelle portion de la collection chypriote formée par le major di Cesnola et appartenant à M. E. H. Lawrence. Un certain nombre d'antiquités de même provenance ont été récemment acquises par le Musée de Munich.

— Pendant que le *Cyprus Exploration Fund* poursuit sa première campagne, des doléances continuent à nous arriver sur le régime des antiquités à Chypre. A en juger d'après les faits qu'on nous signale, ces doléances ne sont pas sans fondement. Les vieux chypriotes affirment que les explorateurs anglais ne se soucient nullement du musée local et qu'ils veulent transporter à Londres toutes les trouvailles qui vaudront le transport; ils ajoutent que l'administration laisse le Musée sans ressources, qu'elle ne se préoccupe pas de donner à ses collections une installation moins défectueuse, enfin qu'elle a supprimé purement et simplement la loi qui régissait les fouilles (loi turque de 1874), sans la remplacer par une loi nouvelle et meilleure. N'est-il pas visible — ce sont toujours les vieux chypriotes qui parlent — que le pillage des antiquités de l'île, par les fonctionnaires et les antiquaires anglais, va s'exercer désormais en toute liberté et sans le moindre contrôle? On se propose d'interpeller à ce sujet le gouverneur dans une des prochaines sessions du parlement local. Il y a, croyons-nous, des mesures à prendre pour sauvegarder les intérêts du musée de Chypre; nous comprenons l'émotion des insulaires patriotes en présence de fouilles nouvelles dont ils risquent de ne tirer aucun profit. Le gouvernement a désigné, pour le représenter auprès des explorateurs, M. James, de Cambridge; or, M. James est en même temps le délégué de l'Université de Cambridge, qui doit recevoir une part des trouvailles! C'est une garantie bien insuffisante pour les Chypriotes. Je me permets de recommander ces considérations à l'équité des archéologues anglais qui me font l'honneur de lire cette *Chronique*.

Voyages de M. Sterrett en Asie-Mineure. — La bibliothèque de l'École américaine d'Athènes vient de s'enrichir de deux beaux volumes contenant les inscriptions recueillies en Asie-Mineure par M. Sterrett, au cours de fructueuses expéditions dont nous avons déjà entretenu les lecteurs de cette *Chronique*. D'excellentes cartes, dessinées par M. H. Kiepert, permettent d'embrasser d'un coup d'œil les résultats de premier ordre que la géographie de l'Asie-Mineure doit à ces voyages si intelligemment conduits. M. Sterrett comptera désormais, à côté de Le Bas, de MM. Waddington et de Ramsay, parmi les savants auxquels l'épigraphie et la géographie anatoliennes sont redevables des enrichissements les plus précieux. Ses recherches ont porté sur la Cilicie, la Lycaonie, l'Isaurie, la Pisidie et la Cappadoce : il y a copié plus de mille inscriptions, identifié une vingtaine de villes, et décrit, pour la première fois, de nombreux monuments figurés. Nous ne pouvons donner même une idée sommaire

de l'abondance des matériaux nouveaux que les épigraphistes, en particulier, trouveront dans ces deux volumes : qu'il nous suffise de les signaler chaudement à l'attention et de rendre hommage, une fois de plus, au courage, au dévouement et à la science du jeune explorateur qui, pourvu d'un modeste viatique de 1,000 dollars, a trouvé moyen de nous rapporter tant de bonnes choses[1].

Alep. — On disait à Smyrne, au mois de février, que M. Humann devait prochainement partir pour faire des fouilles près d'Alep, dans un endroit où l'on a signalé des monuments hittites. Les dépenses de la campagne sont supportées par une société d'amateurs qui s'est formée récemment en Allemagne, à l'effet de faire pratiquer des fouilles en Orient. M. Humann dispose, dit-on, de 50,000 francs.

Cymé. — Nous publions, en même temps que cette *Chronique*, une héliogravure d'après les statues découvertes à Cymé par M. Démosthènes Baltazzi (*Revue*, 1888, I, p. 85)[2]. S. M. le Sultan s'est, paraît-il, vivement intéressé à ces dernières fouilles et a demandé à voir les photographies des statues; l'heureux archéologue qui les a fait sortir de terre a reçu le titre d'Excellence et un grade civil correspondant à celui de général de brigade. Toutes nos félicitations à notre ami et correspondant, avec nos meilleurs souhaits pour les campagnes archéologiques qu'il entreprendra encore, au plus grand profit de la science, sur les côtes et dans les îles de son beau pays.

— A la *Société archéologique* de Berlin (mai 1888), M. Böhlau a présenté les dessins d'une amphore de Cymé qui appartient à un particulier de Smyrne; sur un des côtés figure une scène de banquet, sur l'autre un cavalier. Le dessin est noir avec des rehauts blancs; le style rappelle celui des sarcophages de Clazomène et des vases de Caeré[3].

— M. Kiepert est arrivé à Smyrne avec M. Fabricius au mois de mai 1888; il est parti pour l'intérieur du pays en quête de documents topographiques. M. Ramsay s'est rendu en Phrygie au mois d'avril; nous comptons faire connaître bientôt le résultat de sa nouvelle mission. Un appel vient d'être adressé au public par l'*Asia Minor Exploration fund*, à la fin de mettre notre vaillant ami en mesure d'entreprendre deux nouveaux voyages d'exploration et de publier une carte à grande échelle du centre de l'Asie Mineure.

Myrina. — M. Dém. Baltazzi nous a communiqué une plaque de bronze circulaire, munie de deux œillets, qui a été trouvée dans une tombe à Myrina. Cette plaque porte, en lettres pointillées, l'inscription suivante (diam. $0^{m},056$) :

ΑΝΑΞΙΓΕ
ΝΗCΚΑΙΚω///
(Ἀναξιγένης Καίκω)

1. On peut voir à ce sujet un excellent article anonyme dans la *Nation*, 1888, 10 mai, p. 388. Les frais de l'exploration étaient faits par une dame américaine, Miss Wolfe, qui est morte avant la publication de M. Sterrett.

2. La tête en haut de la planche est celle de Tibère; je doute fort que les quatre autres soient des portraits. Il est à peine besoin de dire que les têtes reproduites sur les côtés sont figurées chacune sous deux points de vue et qu'il y a donc, en tout, cinq marbres seulement. La statue féminine du milieu est un charmant spécimen de la sculpture gréco-romaine du Haut-Empire.

3. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 670.

Ce petit monument appartient à la série des plaquettes sépulcrales que nous avons découvertes à Myrina (*Nécropole*, p. 206-210), mais toutes celles que nous connaissions jusqu'à présent, au nombre de vingt-neuf, affectaient une forme plus ou moins rectangulaire.

— Je reçois de M. Baltazzi les estampages de deux inscriptions funéraires sur marbre, qui ont été récemment découvertes dans la nécropole de Myrina :

ΗΡΑΙΙΣ
ΑΡΙΣΤΟΝΙΚΩ ΓΥΝΑ

(Lettres bien gravées, hautes de 0m,01 à 0m,018; A à barre droite, Ω plus petit que les autres lettres, Σ à branches presque parallèles.)

2° Stèle en marbre, haute de 0m,73, large de 0m,36. Au milieu, une couronne de feuillages entremêlés de baies, entourée d'une circonférence tracée au compas. Au-dessus de la couronne, en lettres hautes de 0m,015 :

ΗΡΑΙΕ ΔΙΟΦΑΝΤΟΥ ΧΑΙΡΕ

(A à barre brisée, O plus petit que les autres lettres.)

Au-dessous de la couronne :

ΣΤΕΦΑΝΟΙΣΙΝ ΟΙ ΣΥΓΓΕΝΕΕΣ
ΠΛΕΥΡΕΑΔΑΙ

(Lecture tout à fait certaine; Σ à branches parallèles; Π à crosse débordante et jambage de droite presque aussi long que celui de gauche.)

Les συγγενεῖς Πλευρεάδαι ne me sont connus ni à Myrina ni ailleurs.

— Nous lisons dans le *Journal des Débats* du 17 mars 1888 :

On a vendu mercredi (14 mars) à l'hôtel Drouot une intéressante collection d'antiquités, comprenant notamment de remarquables spécimens de figurines en terre cuite. Une statuette de Vénus assise sur un rocher, trouvée à Myrina, a été adjugée 740 fr., une autre, de même provenance, et représentant deux femmes drapées, debout, s'est vendue 800 fr.; une statuette en terre cuite d'Asie-Mineure, représentant Thétis assise sur un dauphin et tenant le casque qu'elle va porter à son fils Achille, 1,300 fr.; une femme agenouillée devant un vieillard qui conduit un jeune homme par la main, 1,725 fr.; enfin, une jeune fille assise de face sur un dé oblong, un éventail à la main gauche, appuyée sur le siège, la tête penchée contre la main droite levée qui soulève le pan du manteau pour essuyer une larme, 1,580 fr. Ces deux dernières pièces ont été acquises par un amateur de Rouen, M. Bellon.

Le catalogue illustré publié à l'occasion de cette vente comprend 176 numéros, à savoir : 1° dix-huit objets égyptiens; 2° vingt et une verreries chypriotes, treize objets divers, sept vases et une statuette en calcaire de même provenance; 3° neuf verreries, six bijoux d'or et onze objets divers de Phénicie; 4° vingt-neuf objets de Rhodes; 5° quatorze terres cuites de Myrina; 6° vingt-quatre terres cuites de Myrina, de Smyrne, etc.; 7° six verreries, trois bronzes et un poids de plomb envoyés de Smyrne; 8° trois terres cuites *dites* d'Asie-Mineure; 9° cinq vases polychromes trouvés à Apollonia de Thrace; 10° cinq lots de verreries. Parmi les phototypies, les plus remarquables sont la pl. I (*éléphant portant sur son dos un groupe de deux jeunes filles*, Myrina, n° 126), et la

pl. IV (*groupe de deux femmes*, Myrina, nº 147, le meilleur exemplaire connu de ce motif, dont il existe une réplique médiocre au Louvre). Nous énumérons ici rapidement ceux des objets vendus qui présentent un intérêt sérieux pour les études archéologiques :

Nºs 17, 18. Tableaux gréco-égyptiens sur bois de sycomore (*Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1887, p. 229). — 40. Deux feuilles d'or estampées de Chypre, de style primitif, représentant chacune un dieu debout sur un quadrupède. — 55. Askos chypriote en forme de chèvre couchée. — 56. Amphore à figures rouges de Chypre : un jeune homme coiffé d'un pétase présente un coffret à une jeune fille assise ; derrière, une femme debout tenant deux rameaux fleuris. Deux éphèbes, dont l'un tient un strigile, près d'un cippe palestrique. — 57. Coupe à figures rouges de Chypre : amazone nue et accoupie. — 58. Askos chypriote à figures rouges, cygne et panthère ; autre avec faon couché et faon paissant ; autre avec enfant nu jouant avec un bélier. Le catalogue énumère ces objets avec l'indication de provenance : *Chypre* ; l'origine exacte est Polis tis Chrysokou, où les vases en question ont été découverts par M. Richter.

Nºs 68. Urne cinéraire en pâte de verre verdâtre, avec couvercle en plomb. Phénicie. — 69. Masque scénique en verre doublé, vert et blanc avec irisation dorée ; cinq osselets en pâte verte, bleue et blanche. Phénicie. — 71. Bague d'or avec une pierre gravée en sardonyx, représentant un paysage ; sur le premier plan, deux barques de pêcheurs ; sur le second plan, une montagne, une jetée et deux temples. Phénicie. — 73. Pendeloque en or estampé. Plaque circulaire, représentant des fleurs plantées dans un vase et, de chaque côté du vase, un lapin (?). Phénicie. — 77. Amulette en bronze phénicienne avec saint Georges à cheval combattant le dragon et l'inscription : ЄΙC ΘЄΟC Ο ΝΙΚΩΝ ΤΑ ΚΑΚΑ. — 82. Deux dents fossiles ayant servi d'amulettes. Phénicie. — 105. Poids en verre verdâtre portant une légende coufique. Rhodes. — 109. Balle de fronde en forme d'olive ; de chaque côté, un foudre et les lettres PO, initiales du nom de Rhodes. On peut rapprocher de cet objet une pointe de flèche en bronze avec la marque ME (Μεσσηνίων), recueillie près de l'Ithôme par le voyageur Bartholdy (*Voyage en Grèce*, trad. franç., Paris, 1807, t. II, p. 258 et gravure.)

Nºs 117. Léda debout avec le cygne à gauche ; au revers de la base, signature ΠΑΠΙΟΥ. — 123. Muse Uranie, assise de face et les jambes croisées, regardant un globe posé sur une base carrée à sa droite ; plus loin, à droite, une statuette d'acteur, au masque satyresque, supportant un cadran solaire (?) — 125. Eros debout caressant un faon ; à sa gauche, une figurine de déesse drapée sur un piédestal (cf. *Nécrop. de Myrina*, p. 457, fig. 53). Au revers, CΩ. — 127. Jeune fille conduisant un vieillard ; au revers ΝΙΚΟCΤΡΑΤ[ου]. Ces quatres figurines viennent de Myrina.

Nºs 140. Jeune fille agenouillée, les bras étendus (Psyché ?). — 141. Vénus debout, déliant une de ses sandales. J'ai donné une liste de soixante-dix répliques de ce type (*Nécrop. de Myrina*, p. 286) ; je pourrais en ajouter dès maintenant au moins une douzaine, parmi lesquels d'admirables statuettes en bronze de la collection de Clercq. — 142. Petit apoxyomène (cf. *Nécrop. de Myrina*, p. 164) ; au revers un Φ. Myrina. — 144. Hercule nu, debout, couronné de feuilles ; au revers ΔΙΦΙΛΟΥ. Myrina. — 145. Grande figure de Vénus drapée (H. 0m,29), portant un Amour sur son épaule gauche. Myrina. — 146. Vénus assise sur un rocher, les jambes croisées. Myrina.

Nºs 158. Verre envoyé de Smyrne : panse carrée ; dessous, rectangle à trois compartiments, avec la marque de verrier S·I·L· en relief et à rebours. — 162. Sceau oblong, portant la légende ΜΑΓΝΟΥ ; sur la poignée, un dauphin gravé en creux. Venu de Smyrne. — 163. Poids carré portant les légendes ΑΡΤΕ et ΜΝΗ, autour d'un carquois et d'un arc. Ephèse.

On nous excusera de ne pas insister sur les nºs 164-166 (cf. la *Classical Re-*

*view*, 1888, p. 119, 153 et suiv.)[1]. Les vases polychromes trouvés à Apollonia de Thrace (nos 167-171) sont des aryballes d'un style curieux rehaussés de dorure et de couleurs vives (blanc, bleu, pourpre) : les sujets se rattachent au cycle d'Éros.

— Une autre vente d'antiquités a eu lieu le mercredi 30 mai à l'hôtel Drouot; on en a publié un bon catalogue avec six planches. Signalons (n° 30) une grande intaille sur améthyste, représentant la Victoire assise écrivant sur un bouclier; (n° 32) un singulier médaillon ovale en chrysolithe portant le buste casqué et cuirassé de Romulus Augustule, avec la légende ROMVLVS MOMILLVS. Parmi les cylindres orientaux, il y en a un (n° 58, pl. I) qui est de travail hittite : on voit un dieu posant son bras gauche sur l'épaule d'un homme vêtu d'un manteau; derrière ce groupe, un adorant, puis deux petits sphinx affrontés (motif grec) et un oiseau les ailes éployées entre deux bouquetins. Un autre cylindre (n° 65, pl. I) porte une légende phénicienne. Parmi les vases, signalons une tasse en verre violet (n° 92), munie dans le haut d'une petite rigole et de deux appendices qui se terminent en pointe; un fragment de coupe en verre blanc jaunâtre (n° 109) orné de dessins et d'inscriptions gravés à la meule, entre autres d'un buste drapé de l'apôtre Paul avec la légende PAVLVS. Un médaillon ovale en pâte blanche doublée de bleu, de style alexandrin comme le vase Portland, offre une tête de profil qui ressemble à celle d'Auguste. Parmi les terres cuites, nous remarquons un couvercle en poterie trouvé à Rhodes (n° 127, pl. II), avec des figures d'hommes et de chevaux d'un dessin grossier accompagnées de quelques caractères grecs. Citons aussi une fibule en or (n° 145) d'un admirable travail, un manche de strigile (n° 159) orné d'un dessin niellé qui représente un jeune lutteur debout levant les deux bras, un beau masque d'Hercule en ambre (n° 176), acquis par le musée du Louvre. Les planches III-VI reproduisent des figurines de terre cuite; les deux dernières (nos 134 et 135) sont une femme assise groupée avec un Éros. Si l'on compare la figure de la planche V avec la planche VI du catalogue du 14 mars, dont nous avons parlé plus haut, on attribuera sans hésitation ces deux statuettes au même atelier : or, la planche VI du premier catalogue porte l'indication de provenance *Asie-Mineure*, tandis que les deux groupes publiés dans le catalogue du 30 mai sont attribués à Tanagra. Serait-ce une faute d'impression?

— Dans un méchant catalogue anglais d'une vente faite chez MM. Sotheby, à Londres, le 7 juin dernier, je trouve la mention d'un bon nombre de terres cuites sans indication de provenances. Les descriptions sont insuffisantes et il n'y a pas de gravures : aussi ne puis-je que signaler en passant, à cause de l'intérêt des sujets, un groupe d'Éros et Psyché (n° 118), un acteur comique sous les traits d'un pêcheur, portant un panier au bras (n° 119), un jeune guerrier armé de pied en cap (n° 122). Le n° 132 est un groupe *recently discovered in Boeotia*, représentant une femme sur un rocher avec un cygne auprès d'elle. Citons encore le n° 138, une belle coupe de Mégare avec reliefs, et un *celt* de bronze provenant, au dire du catalogue, d'Alexandrette (n° 259). On assigne la même provenance à un certain nombre de haches polies en jadéite (*mottled*

1. Voir aussi une lettre de M. Cecil Torr dans l'*Athenaeum* (19 mai 1888, p. 639), au sujet des terres cuites actuellement exposées au *Burlington Fine-Arts Club*.

*jadite*), ce qui ne laisse pas de surprendre. Nous ne saurions trop regretter la négligence avec laquelle sont publiés les catalogues des antiquités vendues à Londres : qui donc charge-t-on de les rédiger [1] ?

Tralles. — Les trouvailles faites à Tralles, que nous avons mentionnées dans notre dernière *Chronique* [2], sont d'une réelle importance : une statue de femme drapée, deux fois plus grande que nature, à laquelle manquent la tête et les bras, et un buste colossal, admirablement conservé, que nous nous dispensons de décrire avec détail, M. Collignon s'étant chargé de le faire connaître aux lecteurs de la *Revue*. Le sexe du personnage représenté est d'une ambiguïté singulière, qui fait songer à ces jolis vers d'Ausone :

*Quum dubitet natura marem faceretne puellam,*
*Factus es, ô pulcher, paene puella, puer.*

La statue drapée a été laissée à l'École de Tralles, sur la demande de la communauté grecque; le buste a été envoyé à Tchinli-Kiosk.

— M. Dém. Baltazzi m'a adressé la copie de l'inscription suivante, gravée en grands caractères sur une seule ligne :

ΦΛΑΒΙΑ ΣΕΚΟΥΝΔΑ ΚΑΙ ΥΠΕΡ ΜΕΝΕΚΡΑΤΟΥΣ ΦΙΛΟΜΗΤΟΡΟΣ

Héraclée pontique. — M. Dragatsis a publié dans l'Ἐφημερίς [3] de nouvelles inscriptions de cette provenance [4]. Ce sont des épitaphes suivies d'une menace d'amende en cas de violation de la tombe : l'une se rapporte à un nommé Maxime, soldat de la XIe légion; l'autre à un certain Αὐρ. Ἀφροδείσιος Ὑπεπηνός (*sic*, ethnique d'Hypæpa). Le style de ces textes est absolument barbare.

Saïda. — A la fin d'avril 1888, Hamdi-Bey et Démosthènes Baltazzi ont recommencé les fouilles de Saïda à cinq endroits différents. Les premières recherches ont donné un sarcophage anthropoïde en marbre blanc, anciennement violé, mais en parfait état de conservation, et des anneaux de fer ayant appartenu à des cercueils.

Le sarcophage de Saïda. — La *Correspondance politique* a publié l'article suivant, qui, après avoir été reproduit par le *Daily News* et le *Times* (2 mars), a fait le tour de la presse. Nous le donnons à titre de curiosité :

« On nous écrit de Constantinople, 3 mars : Nos archéologues ont fait dernièrement une découverte qui ne manquera pas d'intéresser vivement le monde scientifique européen. Hamdi-Bey, archéologue impérial, a découvert l'année dernière dans les fouilles qu'il pratiquait à Saïda en Syrie, un caveau où, après les plus minutieuses recherches, il trouva un tombeau contenant plusieurs sarcophages admirablement conservés. Ces sarcophages étaient peints et en outre sculptés avec la plus grande perfection. En même temps Hamdi-Bey mit la main sur un autre sarcophage qui, dans la finesse des bas-reliefs, surpasse, à ce qu'il paraît, tout ce qui a été découvert jusqu'à présent. Ces sarcophages furent transportés dans un navire spécial à Constantinople où l'ambassadeur d'Allemagne, M. de

1. La partie principale du même catalogue est une importante collection de vases formée en Étrurie par J. Hamilton Gray.
2. *Revue archéologique*, 1888, t. I, p. 84.
3. Cf. *Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 418.
4. Cf. *Revue archéol.*, 1888, I, p. 88.

Radowitz, M. Mordtmann, docteur en médecine et savant archéologue, ainsi qu'un amateur, M. Carabella, les ont examinés dans tous leurs détails. Au commencement, on crut que le dernier sarcophage était celui d'un des généraux d'Alexandre le Grand, mais sur un rapport présenté à Hamdi-Bey par M. Carabella, M. de Radowitz, le Dr Mordtmann et Hamdi-Bey en arrivèrent à conclure que ce sarcophage n'est autre que celui d'*Alexandre le Grand*. Il sera peut-être intéressant de donner un résumé de ce rapport. M. Carabella dit que ce qui fait présumer à première vue que le sarcophage représentant les victoires d'Alexandre contre les Perses n'est pas celui de l'illustre roi de Macédoine, c'est la croyance qu'Alexandre le Grand lui-même a été enterré à Alexandrie. Mais il ne faut pas oublier que plusieurs auteurs hésitent à croire que le héros ait été inhumé dans cette ville. Ce doute des savants, le caractère du travail et l'exquise beauté du sarcophage, le fait qu'il était placé à côté de celui d'un roi de Phénicie ami du grand roi macédonien, tout donne lieu de croire que c'est bien là celui d'Alexandre le Grand. En outre, il n'est pas probable qu'Alexandre eût placé sur le tombeau d'un de ses généraux ses propres emblèmes et permis qu'on inscrivît comme dues à ce guerrier, « *à lui seul* », des victoires qui étaient sans précédents. Ces mots « à lui seul » inscrits à un endroit où d'habitude on ne sculptait que les plus brillantes actions, suffiraient pour prouver que c'est celui d'Alexandre même[1]. Dans un second rapport, M. Carabella donne encore d'autres preuves à l'appui de son assertion. Les sculptures représentant les Perses symbolisaient la conquête de l'Asie-Mineure et la chasse d'Alexandre près de Suse, où on le voit servi par des Grecs et des Perses, doit être l'emblème de la paix et de l'assimilation de la conquête. Le cadavre est en outre entouré de bandelettes, ce qui n'est pas le fait pour ceux d'autres généraux découverts tout près. M. Carabella explique longuement comment Ptolémée a été trompé et comment le corps du héros se trouve en Phénicie. Ces rapports ont frappé Hamdi-Bey, MM. de Radowitz et Mordtmann, qui sont convaincus maintenant que le sarcophage est vraiment celui d'Alexandre. Sur la demande de Hamdi-Bey, qui est directeur du musée archéologique, le sultan a autorisé la construction dans cet édifice d'une salle spéciale où sera placé ce précieux sarcophage. »

Nous pouvons garantir l'exactitude du résumé publié par la *Correspondance politique* — sauf en ce qui touche l'existence de la prétendue inscription « à lui seul » — ayant sous les yeux la copie du rapport même de M. Carabella. M. Tito Carabella n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue archéologique* : il a autrefois communiqué à M. Perrot, qui les a publiés ici-même, des inscriptions et des monuments figurés découverts par lui à Cyzique. Vers 1868, il était secrétaire du pacha de Tripolitaine, Riza-Pacha ; il eut alors l'occasion d'envoyer au musée de Constantinople des sculptures de Bérénice et de Leptis Magna que j'ai inventoriées en 1882[2]. Je rappelle ses états de services à dessein : l'invraisemblable hypothèse émise par cet amateur au sujet d'un des sarcophages de Sidon, hypothèse qu'il a eu le tort de proclamer *urbi et orbi*, ne doit pas faire oublier qu'il a été plus heureux jadis comme fouilleur qu'il ne l'est aujourd'hui comme exégète. J'ajoute que S. E. Hamdi-Bey a déclaré nettement que les rapports de M. Carabella, loin de le convaincre, l'avaient

1. Il n'y a aucune inscription de ce genre sur le sarcophage ; c'est une énorme bévue de la *Correspondance politique*, qu'a reproduite sans sourciller la *Frankfurter Zeitung* (10 mars 1888), mais qui a mis en éveil la critique de M. Christian Belger (*Philologische Wochenschrift*, 1888, p. 387). M. Carabella, dans son rapport à Hamdi-Bey, n'a pas parlé de cette inscription, dont la *Correspondance politique* est seule responsable.

2. *Catalogue du musée impérial*, nos 39, 80, 101, etc.

extrêmement égayé. Je n'ai pas reçu les confidences de MM. Mordtmann et de Radowitz, mais je veux douter, jusqu'à preuve du contraire, qu'ils se soient laissé convaincre même un instant.

Jérusalem. — M. Sayce signale une inscription, déterrée dans le Haram, qui porte le seul mot : Γενεθλίου[1]. Il insiste sur l'importance du récent travail de M. Schick « Beit el Makdas oder der alte Tempelplatz zu Jerusalem. » C'est la première description complète de l'emplacement du temple et des constructions modernes qui l'ont recouvert.

Égypte. — M. Schliemann a fouillé à Ramleh : il y a mis à nu les fondations d'un palais (celui de Cléopâtre, d'après l'opinion du fouilleur) et trois marches d'un grand escalier[2]. Puis, en compagnie de M. Virchow, il a remonté le Nil jusqu'à la seconde cataracte à Wadi-Halfa, au milieu de tribus insurgés qui ont fait courir de sérieux dangers aux deux voyageurs[3]. De retour à Thèbes, il a écrit à un ami d'Angleterre pour se plaindre qu'on l'eut empêché de pratiquer à Alexandrie les grandes fouilles dont il avait conçu le projet, notamment près de la mosquée Nebi Daniil, où il comptait retrouver le tombeau d'Alexandre, et sur l'emplacement des deux obélisques, où il pense qu'a été le Caesareum[4].

Après avoir passé le mois de janvier à Chypre, M. Sayce s'est rendu en Syrie et de là, par terre, en Égypte. Une lettre qu'il adresse à l'*Academy*[5], contient des renseignements sur Raphia, Rhinokoloura (El-Arish)[6], Péluse et le mont Kasios (Kas). « Farama ou Péluse, écrit-il, est le plus bel emplacement pour un fouilleur que j'aie jamais vu ; il est absolument vierge et inhabité dans un cercle de quinze milles. » Les collines de débris sont très grandes, couvertes de poteries et de verreries romaines ; vers l'ouest, il y a une enceinte rectangulaire presque aussi vaste que celle du temple de Louqsor. M. Sayce recommande chaudement cet emplacement aux explorateurs anglais.

Onion. — M. Naville a communiqué à l'*Academy* (21 janvier et 25 février 1888) une notice sur la cité d'Onion, lue par lui à la *Society of Arts*, le 23 décembre 1887. Le site exploré s'appelle aujourd'hui Tell-el-Jahoudié, « le monticule de la Juive[7]. » M. Emile Brugsch avait pensé qu'il devait ce nom à une colonie de Juifs, qui s'y réfugièrent pour éviter les persécutions d'Antiochus Épiphane et furent accueillis par Ptolémée Philimétor et sa sœur-épouse Cléopâtre. Le roi donna à leur chef, le grand prêtre Onias, un territoire dans le nome Héliopolitain : ce territoire prit alors le nom d'Onion (Brugsch, *On and*

1. *The Academy*, 18 février 1888.
2. *Chronique des Arts*, 1888, p. 84.
3. *The Academy*, 21 avril 1888.
4. *The Academy*, 26 avril 1888.
5. *The Academy*, 18 et 25 février 1888 ; cf. Robertson Smith, *ibid.*, 25 février 1888, qui conteste quelques assertions de M. Sayce et fait observer que l'identification du mont Kasios avec Kas a été faite depuis longtemps. M. Sayce a répondu dans le nº du 24 mars et a insisté de nouveau sur l'identification proposée par lui, mais contestée par M. Smith, de Khan Yûnas avec Jenysos.
6. Une description detaillée d'El-Arish par M. Griffith a paru dans l'*Academy* du 12 mai 1888.
7. Cf. *Revue Archéologique*, 1887, t. II, p. 106.

*Onion*, 1887). Les fouilles conduites par M. Naville dans le *Tell* lui ont permis de vérifier cette opinion. Nous ne mentionnons ici ses découvertes qu'en tant qu'elles intéressent l'archéologie gréco-romaine. Le nom hiéroglyphique du *Tell* est resté inconnu; son identification avec la ville construite par Onias est probable, sans être certaine. Mais il est bien prouvé que le *Tell* a été habité par des Juifs hellénisants. Dans un très grand nombre de tombes qu'a examinées M. Naville, on trouve une brique placée sous la tête du squelette, caractère des sépultures juives. Sur les tablettes qu'on a pu recueillir se lisent des noms hébraïques tels que Eléazar, Mikkos, Salamis, Nethaneus, Barchias, ou des noms particulièrement recherchés par les Juifs, tels qu'Aristoboulos, Agathoclès, Onesimos, Truphaina. Le seul ornement sculpté qui paraisse de loin en loin est la grappe de raisin. Les formules usuelles sont χαῖρε, χρηστέ, φιλότεκνε, ἄλυπε, ἄωρε. Une tablette porte huit mauvais vers, évidemment écrits par un homme qui savait mal le grec; il y est question de la πίστις καὶ χάρις du défunt, traduction d'une formule hébraïque fréquente. Le nom 'Ονίου, qui s'est également rencontré, vient à l'appui de l'hypothèse de M. Brugsch. Le *Tell-el-Jahoudié* exploré par M. Naville est voisin d'un autre *tell* du même nom près de Belbeis, qui paraît être le *Vicus Judaeorum* de l'Itinéraire d'Antonin : en ce cas, comme l'a supposé M. Griffith, le premier *tell* serait la *Scenae veteranorum* de l'Itinéraire.

Bubastis. — Les fouilles de M. Naville à Bubastis, pour le compte de l'*Egypt exploration Fund*, ont donné un résultat fort imprévu[1] : Bubastis, comme Tanis, a été une ville des Hycsos. Une tête colossale en granit noir qu'on y a découverte présente exactement le même type que les sphinx de Tanis à Boulaq. Une seconde tête de Hycsos a été déterrée le 9 avril. L'une et l'autre ont appartenu à des colosses placés devant l'entrée du temple. Sur une architrave du même édifice, on a reconnu le cartouche du roi hycsos Apepi. Une inscription gravée sur un trône voisin, partie inférieure d'une grand statue assise, nomme le roi *Raian*, fils de Ra; or, remarque M. Naville, une tradition arabe donne le nom de *Raian ibn Welid* au pharaon dont Joseph fut le ministre. Mais quelle est la source de cette tradition arabe? Voilà ce qui reste à examiner. M. Tomkins a fait observer[2] que Ra-ian doit être identique au Ἴαννας ou Ἰανίας de la XV[e] dynastie des Pasteurs dans Manéthon; il se demande si l'élément *an*, qui se retrouve dans les noms de plusieurs rois Pasteurs, ne serait pas l'accadien *an* (*anna*), c'est-à-dire le titre divin et royal. Le Janas de Manéthon vient immédiatement après Apophis; or, suivant Georges Syncelle, c'est sous le roi Apophis que Joseph était venu en Égypte. Le reste de la lettre de M. Tomkins contient des exercices d'acrobatie étymologique devant lesquels nous ne croyons pas nécessaire de nous arrêter.

M. Sayce a écrit à l'*Academy*[3], à la suite de la communication de M. Tomkins, qu'il possédait un scarabée portant le nom *Set-an*; il l'a acquis autrefois au

1. *The Academy*, 14 avril 1888; cf. *ibid.*, 17 mars 1888, pour le résumé des travaux de la précédente campagne.
2. *The Academy*, 28 avril 1888.
3. *The Academy*, 5 mai 1888.

Caire dans la pensée que ce nom était identique à celui du roi Hycsos Staan. Quant à Ra-ian, il ne pense pas que ce puisse être un nom Hycsos, à cause de la première syllabe qui est le nom du dieu solaire égyptien *Ra*. En ce qui touche la question d'exégèse biblique soulevée par M. Naville, M. Sayce fait observer que les historiens arabes font de Raian, ou Er-Reian, le fils d'El-Walid l'Amalécite : or, les Amalécites des historiens arabes représentent précisément les Hycsos de Manéthon..... Il y a des livres qui ont la vie dure : les archéologues ont beau remuer la terre, Homère et la Bible ne s'en portent pas plus mal.

Hycsos et Mongols. — M. Taylor a montré au colonel Stewart, consul d'Angleterre en Perse, les sphinx hycsos du musée de Boulaq, et M. Stewart a déclaré qu'ils présentaient le type mongolique le plus pur[1] : il y a reconnu sans hésiter *le facies* des *Hazaras* de l'Afghanistan et de la Perse orientale. M. Taylor, *quâ est audaciâ*[2], rappelle que les Hycsos sont appelés *Men* et *Menti*, nom qui peut renfermer la même racine que *Mon-gol* (!) M. Thomas Taylor réplique[3] qu'il tient encore pour l'origine sémitique des Hycsos et que leur divinité principale, Set, n'était nullement inconnue, comme le dit M. Taylor, au Panthéon des Sémites (cf. *Gen.*, IV, 7 ; *Exod.*, VI, 3). A la vérité, nous n'en savons rien du tout, mais cette considération n'arrête pas les braves. M. H. G. Tomkins, intervenant dans le débat[4], rappelle que F. Lenormant a signalé le premier l'élément *touranien* du type hycsos (*Prem. civilis.*, I, p. 208), que M. Flower en a fait autant dans le *Journal of the Anthropological Institute* (vol. XVI, p. 377), enfin qu'il a traité lui-même ce sujet dans son livre *Studies on the Times of Abraham* (Bagster, 1878). M. Tomkins prépare un nouveau mémoire pour l'*Anthropological Institute*, d'après les moulages de Hycsos rapportés par M. Flinders Petrie, et l'on assure que M. Virchow, revenu d'Egypte, va également prendre la parole sur cette question[5].

Salomon Reinach.

15 juin 1888.

1. *The Academy*, 10 mars 1888 (cf. *Rev. Archéol.*, 1888, I, p. 91).
2. Sur les audaces étymologiques de M. Taylor, on peut voir une lettre récente de M. Mayhew dans l'*Academy* du 21 avril 1888. Il s'agit du récent travail de ce polygraphe touchant l'origine finnoise des Aryens (*Journal of the anthropological Institute*, février 1888).
3. *The Academy*, 17 mars 1888.
4. *Ibid.*, 24 mars 1888.
5. Le problème de l'origine des Hycsos se rattache étroitement à celui du cheval domestique : il y a bien longtemps que les savants français (entre autres Prisse d'Avesnes, dès 1852) avaient attribué aux Hycsos l'importation du cheval domestique en Égypte et soutenu l'origine *touranienne* de cet animal. Combattue par Chabas dans ses *Etudes sur l'antiquité historique* (1873), cette opinion a été soutenue à plusieurs reprises par un hippologiste très distingué, M. Piétrement (cf. *Revue d'ethnographie*, t. III, p. 369). M. Piétrement désigne ainsi les Hycsos : « un mélange de Mongols et de Sémites, dominé par une aristocratie mongole. » La théorie de M. Taylor n'est donc rien moins que neuve.

## BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

### SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1887

M. le secrétaire perpétuel donne lecture de deux décrets par lesquels le président de la République a approuvé l'élection de M. Anatole de Barthélemy, en remplacement de M. Benoist, et celle de M. Célestin Port, en remplacement de M. Desnoyers. MM. de Barthélemy et Port sont introduits et invités à prendre place parmi les membres de l'Académie.

M. Masqueray, directeur de l'École supérieure des lettres d'Alger, transmet à l'Académie une lettre de M. le gouverneur général de l'Algérie qui annonce que, par un décret rendu sur sa proposition, le nom de « Renier » a été donné, en mémoire de feu Léon Renier, à un nouveau centre de population européenne établi au lieu dit Smala ben Merad, commune d'Oued Zenati, arrondissement de Constantine.

M. Weil donne une seconde lecture de son mémoire intitulé : *les Traces de remaniements dans les tragédies d'Eschyle*.

M. Boissier présente, de la part de M. Eugène Müntz, les photographies d'un plan de Rome et d'une vue du Forum, découverts par M. Müntz dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Escurial. Ce manuscrit a été exécuté à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et probablement sous le pontificat d'Alexandre VI. Le plan de Rome est antérieur à l'année 1499, car on y voit encore la pyramide connue sous le nom de *Meta Romuli* ou *Sepulchrum Scipionum*, qui fut détruite en cette année. La vue du Forum est prise du haut du Capitole. On y remarque, au delà de l'Arc de Septime Sévère, en avant du temple d'Antonin et de Faustine, un édifice construit en pierres de grand appareil, avec une porte ou arcade cintrée au centre et un fronton triangulaire.

M. Chodzkiewicz communique une lettre datée de Breslau, le 19 novembre, qui annonce une découverte faite en Silésie. Sur les bords de l'Oder, dans une localité appelée *Zakrzew*, on vient de trouver trois tombeaux qui paraissent remonter aux premiers siècles de notre ère et qui renferment, à ce qu'il semble, des objets d'origine romaine. Ces tombeaux ont la forme de grandes caisses rectangulaires, formées de tables de granit longues d'environ $2^m,50$ et larges d'environ $2^m,25$. Parmi les objets découverts, on remarque un grand nombre de bijoux d'argent et d'or, divers ustensiles de bronze et de verre et une monnaie d'or de l'empire romain.

M. P. de Nolhac lit un travail sur les études grecques de Pétrarque, d'après un nouvel autographe du poète qu'il a découvert à la Bibliothèque nationale. Le manuscrit latin 7880 de cette bibliothèque, qui contient une traduction latine d'Homère, faite au XIV<sup>e</sup> siècle par un Grec de Calabre, Léonce Pilate, a été signalé depuis longtemps comme ayant appartenu à Pétrarque. Mais on n'avait pas encore remarqué qu'il porte un grand nombre de notes de sa main, notes qui, si on les imprimait, rempliraient plus d'une centaine de pages in-8°.

Ces notes prouvent d'ailleurs que Pétrarque, quoiqu'on en ait dit, n'avait aucune connaissance de la langue grecque.

## SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1887

M. Deloche donne une seconde lecture de son mémoire sur les *Monnaies d'or au nom du roi Théodebert Ier*.

M. P. Charles Robert fait quelques réserves sur les conclusions de ce mémoire. Il ne pense pas que l'administration mérovingienne ait été assez centralisée pour qu'un royaume aussi vaste que celui de Théodebert se soit contenté d'un seul atelier monétaire. Selon M. Deloche, toutes les monnaies de Théodebert présentent une uniformité de type qui dénote un seul atelier, mais il existe un sou de ce prince, frappé à Cologne, dont le type n'est pas le même que celui de Metz. De plus, il est difficile de comprendre pourquoi, si toutes les monnaies avaient été frappées à Metz, on y aurait mis le nom de diverses autres villes.

M. Deloche maintient ses conclusions.

M. Boissier donne lecture d'une lettre de M. Le Blant, qui annonce une découverte importante faite à Rome. Selon la tradition, l'église des martyrs saint Jean et Paul, au mont Cœlius, a été bâtie sur l'emplacement de la maison qu'habitaient ces deux saints et où ils furent exécutés et ensevelis en 362. On n'attachait que peu d'importance à cette tradition, consignée dans un texte hagiographique rejeté par Ruinart. Elle vient de recevoir une confirmation inattendue à la suite des fouilles entreprises par un religieux passioniste qui fait partie du clergé de l'église Saint-Jean-et-Paul, le R. P. dom Germano. On a mis au jour plusieurs chambres ornées de peintures, qui paraissent avoir fait partie d'une maison chrétienne du IVe ou même du IIIe siècle de notre ère. Le 25 novembre, on a dégagé un couloir étroit éclairé par une petite ouverture, peut-être une de ces *fenestrellæ* dont parlent les anciens et qui permettaient de jeter un regard sur la tombe des martyrs. Parmi les peintures, on en remarque particulièrement une qui représente trois femmes accroupies, les bras liés sur le dos et les yeux bandés, évidemment trois victimes attendant l'exécution.

## SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1887

L'Académie nomme deux commissions chargées de lui présenter des candidats pour les places de correspondants actuellement vacantes. Sont élus, pour présenter des candidats étrangers : MM. Renan, Gaston Paris, Alexandre Bertrand, Gaston Boissier ; pour présenter des candidats français : MM. Georges Perrot, Paul Meyer, Croiset et Anatole de Barthélemy.

M. Oppert communique une note intitulée : *Amraphel et Hammurabi*. L'objet de ce travail est de combattre la thèse qui a été soutenue par M. Halévy, dans une communication faite cette année à l'Académie, et selon laquelle le roi Amraphel du 14e chapitre de la Genèse serait le même que Hammurabi, roi de Babylone, appelé par M. Halévy Kimtu-rapastu. Le roi Hammurabi régna de 2394 à 2339 avant notre ère ; les mots Kimtu-rapastu ne sont pas son nom,

mais la traduction assyrienne de son nom Hammurabi, qui appartient à la langue élamite et qui veut dire : « Issu d'une race prospère ». Il n'est pas plus vrai, ajoute M. Oppert, de dire que Hammurabi s'appelait Kimtu-rapastu, qu'il ne le serait de dire que le roi Louis-Philippe s'appelait « le Glorieux Ami des Chevaux ».

M. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, envoie la copie d'une inscription latine inédite de l'époque des Antonins, relative à une donation de sépulture.

M. Lecoy de la Marche commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Louis XI et la succession de Provence.*

L'Académie se forme en comité secret.

## SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1887

M. Bréal, président, annonce à l'Académie la perte qu'elle vient de faire en la personne de l'un de ses membres libres, M. l'intendant général P.-Charles Robert, décédé subitement jeudi soir 15 décembre.

La séance est levée en signe de deuil.

## SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1887

M. le comte de Pontbriant annonce par lettre une découverte faite dans sa propriété, à Pierrelatte (Drôme). On a mis au jour un tombeau de pierre, en forme d'auge, plus large à la tête qu'aux pieds, orienté de l'ouest à l'est (les pieds vers l'est), renfermant trois crânes et divers ossements. Selon M. de Pontbriant, cette sépulture fait partie d'un cimetière antérieur à l'époque carolingienne.

L'Académie se forme en comité secret afin d'examiner les titres des candidats présentés pour les places de correspondants devenues vacantes pendant l'année.

La séance étant redevenue publique, M. Delisle dépose sur le bureau quatre pièces retrouvées par M. Et. Charavay qui a reconnu qu'elles appartenaient aux collections de l'Institut et s'est empressé de les rendre, pour y être réintégrées. Ce sont quatre lettres originales du XVII^e siècle, savoir :

Deux lettres de Pierre du Puy à Théodore Godefroy, du 7 et du 15 février 1635;

Une lettre de Théodore Godefroy à son fils, du 14 mars 1635;

Une lettre de Théophile Raynaud à Mersenne, du 29 avril 1648.

L'Académie procède à l'élection de quatre correspondants étrangers. Sont élus :

En remplacement de sir Henry Rawlinson, élu associé étranger de l'Académie : M. John Evans.

En remplacement de M. Henzen, décédé : M. Helbig;

En remplacement de M. Pott, décédé : M. Bühler;

En remplacement de M. Gozzadini : M. de Sickel.

## SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1887

L'Académie procède au renouvellement annuel du bureau. M. le marquis

d'Hervey de Saint-Denys, vice-président sortant, est élu président pour l'année 1888. M. Barbier de Meynard est élu vice-président.

L'Académie procède ensuite à l'élection de trois correspondants français. Sont élus :

En remplacement de M. de Boissieu, décédé, M. le docteur Reboud;

En remplacement de M. Francisque Michel, décédé, M. Ch. Joret;

En remplacement de M. Célestin Port, élu membre libre de l'Académie, M. Ulysse Chevalier.

L'Académie passe au vote pour le renouvellement des commissions annuelles. Ces commissions sont ainsi composées pour 1888 :

Commission du prix Gobert : MM. Delisle, Viollet, Léon Gautier, Anatole de Barthélemy;

Commission des travaux littéraires : MM. Ravaisson, Renan, Maury, Delisle, Hauréau, de Rozière, Pavet de Courteille, J. Girard;

Commission des antiquités de la France : MM. Maury, Delisle, Hauréau, de Rozière, G. Paris, Alex. Bertrand, Schlumberger, Héron de Villefosse;

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Delisle, J. Girard, Heuzey, G. Perrot, Weil, P. Meyer, G. Boissier, Croiset;

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie : MM. Delisle, Deloche.

## SÉANCE DU 6 JANVIER 1888

M. Bréal, président sortant, prononce une courte allocution et invite M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, président de l'Académie pour 1888, à prendre sa place au fauteuil. Sur la proposition de M. d'Hervey de Saint-Denys, l'Académie vote des remerciements à M. Bréal.

M. Le Blant, directeur de l'École française de Rome, adresse au secrétaire perpétuel une lettre dans laquelle il décrit divers dons offerts au pape Léon XIII à l'occasion de son jubilé : deux sarcophages, provenant de la villa Ludovisi, donnés par le prince de Piombino, et une *capsa* d'argent, trouvée aux environs de Tébessa, donnée par le cardinal Lavigerie. Ces trois monuments appartiennent aux premiers siècles du christianisme et sont ornés d'emblèmes religieux.

L'Académie se forme en comité secret.

Après la reprise de la séance publique, l'Académie procède à l'élection de diverses commissions. Ces commissions sont composées chacune des membres du bureau de l'Académie et des membres élus, dont les noms suivent :

Nord de l'Afrique : MM. Renan, Pavet de Courteille, Duruy, Heuzey, Perrot, Schefer, Maspero, Héron de Villefosse;

Prix Duchalais (numismatique du moyen âge) : MM. Deloche, Schlumberger, Héron de Villefosse, Anatole de Barthélemy;

Prix Bordin (législation des capitulaires) : MM. de Rozière, Deloche, d'Arbois de Jubainville, Viollet;

Prix Bordin (l'histoire d'Édesse) : MM. Renan, Derenbourg, Pavet de Courteille, Schefer;

Prix Brunet (bibliographie) : MM. Delisle, Hauréau, Gaston Paris, Paul Meyer;

Prix Stanislas Julien (ouvrages relatifs à la Chine) : MM. Maury, Pavet de Courteille, Schefer, Oppert;

Prix Delalande Guérineau (ouvrages relatifs à l'antiquité classique) : MM. Ravaisson, Jules Girard, Georges Perrot, Bréal;

Prix de la Grange (anciens poètes de la France) : MM. Gaston Paris, Paul Meyer, Siméon Luce, Léon Gautier.

M. Léon Gautier, au nom de la commission du prix Gobert, fait connaître les ouvrages envoyés au concours pour cette année :

1° Cosneau, *Le connétable de Richemont;*

2° Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française* (suite);

3° Élie Berger, *Les registres d'Innocent IV;*

Ouvrages auxquels il faut ajouter ceux qui sont actuellement en possession du premier et du second prix :

1° A. de Ruble, *Le mariage de Jeanne d'Albret* et *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret;*

2° Dehaisnes, *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois, etc.*

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

---

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

## SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1888

M. Vauvillé, associé correspondant, continue la lecture de son mémoire sur l'oppidum de Pommiers.

M. de Baye, associé correspondant, lit une note sur quelques objets antiques, de travail barbare, trouvés en Crimée. M. Bapst présente des observations sur l'authenticité des objets analogues que l'on donne comme venant du Caucase et qui, en réalité, proviennent de Kertch. A ce propos une discussion s'engage entre MM. Flouest et d'Arbois de Jubainville sur les migrations des peuples de race indo-européenne.

## SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1888.

M. de Villefosse lit : 1° une note de M. Berthelé, archiviste des Deux-Sèvres, sur un moule destiné à fabriquer des enseignes pour le pèlerinage de N.-D. de Pitié, près Saint-Laurent-sur-Sèvre; 2° une lettre de M. Blumereau de Rom (Deux-Sèvres) sur les fouilles qu'il continue à faire dans cette localité. Il communique ensuite une casserole d'argent trouvée à Hastings, près de Douvres, et portant l'inscription : NVM*ini* AVGVS*ti* DEO *Marti* ROMVLVS CAMVLOSENI FIL. FOSVIT.

M. Babelon présente une communication sur la numismatique de la ville d'Aba, en Carie ; il démontre que les médailles attribuées à cette localité sont

en réalité d'Olba, en Cilicie. Il conjecture que l'ethnique ΑΒΗΝΩΝ, lu récemment sur une inscription de Rome en assez mauvais état, doit être rétabli ΤΑΒΗΝΩΝ, et qu'il s'agit, non d'Aba, mais de Taba, ville de la même province de Carie.

M. Mowat présente la photographie d'un taureau à trois cornes récemment découvert à Martigny.

M. de Laurière communique quelques fragments d'inscriptions d'après les estampages envoyés de Rome par M. l'abbé Le Louet; l'une d'elle est une épitaphe portant les deux dates consulaires de 381 et de 384.

M. Ravaisson-Mollien attire l'attention sur l'intérêt que présente la coiffure d'une tête figurée sur le manche de la casserole dont il a été question ci-dessus.

## SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1888

M. E. Müntz communique un portrait de Mathias Corvin, armé et à cheval, découvert par lui dans un dessin de la bibliothèque Barberini. Il parle, à ce propos, de l'iconographie de Mathias Corvin.

M. Courajod signale quelques portraits qui viennent s'ajouter à ceux que M. Müntz a énumérés.

M. G. Bapst présente de nouvelles preuves à l'appui de son opinion que l'étain est venu de l'Altaï au commerce de la Méditerranée, à une époque très ancienne.

M. Léon Palustre communique diverses pièces d'orfèvrerie, du XIe au XVIIe siècle, trouvées ou conservées en Touraine.

## SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1888

M. Müntz présente de la part de M. l'abbé Batiffol, associé correspondant à Rome, une liste d'objets d'art et d'antiquités possédés au XVIIe siècle par la famille Zanobis, à Avignon.

M. d'Arbois de Jubainville, répondant aux arguments présentés dans la séance précédente par M. Bapst à l'appui de son opinion sur le commerce de l'étain, produit un passage du poète Stésichore d'où il résulte que les mines d'étain d'Espagne ont été exploitées avant la domination carthaginoise.

## SÉANCE DU 29 FÉVRIER 1888

M. l'abbé Thédenat présente une inscription latine trouvée à Grand (Vosges), qui contient deux noms celtiques : *Viducus* et *Litugenus*.

M. Héron de Villefosse communique et commente l'inscription sur bronze récemment découverte à Narbonne, qui paraît contenir un fragment de la *lex concilii Narbonensis*.

M. Courajod signale et rapproche trois portraits de la fin du XVe siècle qui représentent évidemment le même personnage, une peinture de la collection d'Ambras à Vienne, un buste de la bibliothèque de Versailles et une médaille publiée dans le *Trésor de numismatique*. Cette médaille fournit le nom du personnage, qui est l'empereur Frédéric III († 1493).

M. Müntz indique un quatrième portrait dans une miniature conservée à Vienne.

M. Héron de Villefosse présente une inscription trouvée à Fréjus, c'est une borne-limite d'un *fundus Pacatianus*.

M. Thiollier, associé correspondant, communique une série d'héliogravures représentant les monuments du Forez et des environs.

---

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« Dans son dernier *Courrier de l'art antique* de la *Gazette des Beaux-Arts*, M. Salomon Reinach a brièvement exposé le résultat des fouilles récentes entreprises sur l'acropole d'Athènes par le gouvernement grec. Les investigations ont mis au jour un grand nombre de figures archaïques précieuses pour la connaissance de l'art pendant la période qui précède les guerres médiques; mais la découverte la plus curieuse et la plus surprenante est, sans contredit, celle des substructions d'un grand temple dorique, situé entre le Parthénon et l'Érechtheion, dans le voisinage immédiat et même au-dessous de ce dernier temple.

« A quel monument de l'Acropole faut-il attribuer les vénérables restes que l'on vient de découvrir?




A. Fouilles et substructions du nouveau temple dorique. — B. Parthénon d'Ictinos. — C. Erechthéion. — D. Propylées. — E. Autel d'Athéna. — F. Fouilles de la façade est du Parthénon.

« Dans le premier moment, M. Dœrpfeld crut avoir retrouvé les fondations du vieux Parthénon, élevé sous Pisistrate et détruit par les Perses. On l'affirma sans preuves suffisantes ; on attribua au nouveau temple les fragments d'un fronton archaïque trouvé dans les tranchées ouvertes devant la façade de l'est du Parthénon d'Ictinos ; une similitude dans la nature des matériaux, une analogie de main-d'œuvre et de style firent croire que certains fragments encastrés dans les murs de l'Acropole, reconstruits par Cimon après les guerres médiques, provenaient précisément du temple dont les fondations venaient d'être mises au jour.

« Mais toutes ces suppositions ne s'appuient que sur des hypothèses mal définies ou mal fondées, et tant que des faits plus convaincants ne pourront être invoqués, il faudra bien se garder, pensons-nous, de considérer les substructions retrouvées comme appartenant à l'antique Parthénon.

« En effet : 1° le fronton archaïque dont les fragments sont visibles au musée de l'Acropole n'a pas été trouvé *dans le voisinage du nouveau temple dorique*, mais dans les fouilles pratiquées *devant la façade est du Parthénon actuel*, c'est-à-dire à 100 mètres en avant et à 50 mètres sur le côté de l'endroit où on aurait dû le rencontrer s'il avait appartenu à la construction récemment découverte. *Aucun* fragment n'a été trouvé près de l'Érechtheion, et cependant nous savons par expérience que les statues des frontons se rencontrent toujours devant les façades auxquelles elles appartenaient.

« Si on nous objecte que ces sculptures ont pu être transportées pour le remblai et le nivellement du sol de l'Acropole devant la façade orientale du Parthénon, nous répondrons que c'est précisément devant les façades principale et postérieure du nouveau temple dorique que le rocher est le plus profond, le remblai plus élevé que dans aucune autre partie de l'Acropole, et que, malgré cela, aucune parcelle du fronton archaïque n'y a été découverte.

« Ne devrait-il pas résulter de cette observation que le fronton archaïque retrouvé à l'est en avant de la façade du Parthénon aurait appartenu à un édifice antique élevé sur l'emplacement même du Parthénon d'Ictinos, et qui, suivant nous, ne pourrait être autre chose que le vieux Parthénon?

« 2° Les textes nous ont appris qu'il y avait sur l'Acropole, avant les guerres médiques, un vieux sanctuaire consacré par Érechthée à Athéna Polias. D'autre part, nous voyons, par le plan des fouilles, que les fondations retrouvées pénètrent jusque sous les murs de l'Érechtheion actuel, certainement rebâti dans le voisinage ou sur l'emplacement même de l'antique sanctuaire d'Athéna détruit par les barbares. Qui ne serait tenté de se demander pourquoi les architectes grecs auraient construit le vieil Érechtheion et le vieux Parthénon, si près l'un de l'autre qu'il n'y aurait eu entre eux aucun intervalle, quand il y avait tant d'autres emplacements disponibles sur le plateau de l'acropole? On invoquerait en vain, pour défendre un système qui choque le bon sens et qui n'aurait jamais été adopté par les architectes grecs, l'exemple de la terrasse des trésors d'Olympie, où la forme et l'exiguïté du terrain assigné pour la construction des nombreux trésors forçait de les bâtir côte à côte ;

« 3° De ce que les fragments d'architecture encastrés dans les murs de l'acropole sont en pierre calcaire comme les débris de tambours de colonnes retrouvés dans les fouilles, il n'en résulte pas la preuve qu'ils fissent partie des façades du nouveau temple dorique ; car le Parthénon de Pisistrate, qui devait s'élever sur l'emplacement du Parthénon actuel, était sans doute bâti lui-même en pierres calcaires, seuls matériaux employés alors à Athènes pour les constructions, et les antiques architraves enclavées dans les murailles peuvent aussi bien lui avoir appartenu.

« En résumé, tout porte à croire que les raisons invoquées pour identifier le vieux temple découvert avec le vieux Parthénon sont insuffisantes. Quant aux

fragments recueillis çà et là sur l'Acropole, pour réunir les éléments d'une reconstitution de la façade, les uns, comme le fronton, ne lui ont certainement pas appartenu, et s'il y a doute pour les autres, ils ne sauraient expliquer l'identification qu'on a voulu faire de la ruine découverte avec le vieux Parthénon.

« Nous croirions plutôt que les substructions nouvellement exhumées sont celles du vieux monument consacré par Érechthée, qui disparut en même temps que le vieux Parthénon, détruit par les soldats perses, et qu'on aurait, avec raison, réédifié un peu en dehors de son emplacement.

« Cette identification serait bien plus naturelle. Pour n'être plus le bouleversement complet de ce que nous savions de la topographie de l'antique acropole, le résultat des fouilles serait encore important, puisqu'il marquerait d'une façon positive l'emplacement du vieux temple d'Érechthée, sur lequel nous n'avions jusqu'ici aucun renseignement, et dont nous ne connaissions pas l'architecture. C'est plus qu'il ne faut pour que les explorations entreprises sur l'Acropole comptent parmi les plus intéressantes et les plus fructueuses pour l'histoire de l'art.

« Les substructions retrouvées appartenaient à un sanctuaire d'ordre dorique. C'était un temple hexastyle périptère à douze colonnes de côté.

« La reconstitution de l'extérieur du plan paraît formellement établie d'après la comparaison des dimensions du temple avec les fragments de colonnes doriques retrouvés dans les fouilles. Mais l'étude des substructions des murs intérieurs et leur disposition assez particulière peuvent donner lieu à plusieurs restaurations sensiblement différentes, suivant la manière dont on interprètera les deux salles qui semblent avoir été placées entre la cella et l'opistodome. Ces salles peuvent, en effet, communiquer avec la cella, très courte, divisée en trois nefs; elles devaient former deux espèces de sanctuaires à l'extrémité de la cella, ou, comme l'a compris M. Dœrpfeld, elles pouvaient n'avoir aucune communication avec la cella et ne s'ouvrir que sur l'opistodome.

« Veuillez agréer, etc.

« V. Laloux, *architecte*. »

— Nous recevons de M. Paul du Châtellier la note suivante [1] :

« *Tumulus de Ker-huella en Landivisiau (Finistère)*. — Dans les premiers jours d'avril dernier, j'appris que M. François Pouliquen, de Ker-huella en Landivisiau (Finistère), en faisant aplanir une butte d'environ 0m,60 de hauteur, dans un champ de sa propriété dit « Parc toullou-ar-luhern », c'est-à-dire « champ des trous de renards », avait rencontré sous ce tertre une sépulture intéressante ayant donné des débris de bronze et une perle en quartz.

« Désireux d'être catégoriquement renseigné, j'en écrivis à un de mes amis, et, avec les renseignements qu'il a eus sur place, il m'est permis de reconstituer cette sépulture dans son ensemble et d'en donner le plan, ainsi que les dessins des objets, aujourd'hui fort mutilés, qui y ont été recueillis.

1. Cette note a été communiquée à l'Académie des inscriptions dans la séance du 27 avril 1888.

« Le 1er mars dernier, M. François Pouliquen donna l'ordre à ses ouvriers d'aplanir une butte qui se trouvait dans le champ dit « Parc toullou-ar-Lubern » dépendant de sa propriété.

« Arrivés à 0m,80 au-dessous du sommet du tumulus, car cette butte en était un, c'est-à-dire au niveau du sol environnant, ils rencontrèrent une grande pierre plate brute, longue de 3m,35, large de 1m,80 et épaisse de 0m,60.

« Cette grande dalle reposait à ses deux extrémités ouest et est sur deux pierres longues de 2 mètres, toutes deux placées sur des murailles en pierres sèches. Les deux autres côtés de la dalle étaient soutenus par des murailles faites de pierres également maçonnées à sec.

« Comme on le pense, fort intrigués de savoir ce qui pouvait se trouver caché sous cette grande pierre, les ouvriers de M. Pouliquen s'empressèrent de pratiquer une ouverture dans une des murailles qu'ils avaient devant eux, murailles de 0m,70 environ d'épaisseur, construites en blocs de quartz, tels qu'on en rencontre à profusion dans cette partie du Finistère.

« Pénétrant à l'intérieur de la chambre qu'ils venaient d'ouvrir, ils y recueillirent, au milieu de restes incinérés et d'une poussière fine, débris probables d'un plancher placé au fond de la chambre, un glaive en bronze décoré de quatre traits longitudinaux, parallèlement à chaque bord, long de 0m,29, et deux poignards également en bronze, disposés, le glaive d'un côté des restes incinérés et les deux poignards de l'autre; et, enfin, une perle en quartz verdâtre à l'extrémité ouest de la sépulture.

« Tous ces objets furent malheureusement mutilés par les inventeurs qui, livrés à eux-mêmes, opérèrent à la hâte dans la crainte d'être dérangés par l'arrivée du propriétaire.

« La chambre de Ker-huella renfermait, comme on le voit, une sépulture par incinération, de l'époque du bronze, bien caractérisée par ce qui reste de son mobilier.

« Ici, comme dans toutes les sépultures de cette époque que nous avons explorées dans le Finistère, nous retrouvons une construction dolménique modifiée. Les murs du caveau funéraire sont construits en pierres non taillées, maçonnées à sec, et ne sont plus des mégalithes fichés de champ en terre, si bien que le caveau sépulcral n'a plus conservé de la chambre dolménique que la grande table qui le recouvre. Sous ces monuments se rencontrent tantôt des inhumations, tantôt des incinérations.

« Un ensemble de fouilles méthodiques pourrait donner le secret de cette divergence de rite funéraire. Malheureusement, dans notre pays du Finistère, beaucoup de monuments sont détruits, comme celui de Ker-huella, sans qu'aucune constatation sérieuse puisse être faite.

« Leurs propriétaires, jaloux de mettre au jour les trésors qu'ils renferment, quoique pour eux ils n'aient aucune valeur, ne permettent pas qu'on y touche, et rien ne vient alors troubler le repos des restes qui y ont été pieusement déposés jusqu'au jour où, comme à Ker-huella, l'ordre est donné à des domestiques de les faire disparaître, sans se douter de l'intérêt que la science y attache. Qu'y faire, hélas! Ce n'est pas la première fois que nous nous éle-

vons avec tristesse contre ces actes de vandalisme qui n'ont pour résultat que d'offrir à quelques collectionneurs des objets mutilés qu'ils enferment dans leurs vitrines, sans savoir fort souvent d'où ils viennent.

« A quelques centaines de mètres à l'est du champ dit « Parc toullou-ar-Lubern », sur la propriété de Ty-Guen, appartenant au frère de M. Pouliquen, il fut découvert en avril 1882, à 0m,60 de profondeur, dans le champ dit « Parc-Creis », c'est-à-dire « champ du milieu », une cachette de fondeur composée de 62 haches à douille, à anneau latéral en forme de coin, toutes semblables, sauf une, ornée sur deux de ses faces d'une ligne longitudinale aboutissant à un petit cercle avec point au centre.

« Comme on le voit, ces cachettes sont très communes en Bretagne.

« Tout dernièrement encore, en mars, un cultivateur de la commune de Hanvec (Finistère), en faisant ses labours, mettait au jour une cachette de fondeur composée, celle-ci aussi, de coins en bronze à anneau latéral.

« P. du Chatellier. »

— *Bulletin de la commission archéologique communale de Rome*, 15e année, cahier 8 (août) : C. L. Visconti, *Deux fragments d'une frise de marbre représentant la Gigantomachie*, pl. XIV (imitation du style de l'école de Pergame, avec quelques souvenirs, semble-t-il, de la celèbre frise retrouvée dans l'Acropole de cette ville par les Allemands). — G. Gatti, *Découvertes relatives à la topographie et à l'épigraphie de Rome*. — Cahier 9 (septembre) : C. L. Visconti, *Monument singulier de sculpture récemment découvert dans les jardins de Salluste*, pl. XV, XVI (scène d'initiation ; c'est un des monuments archaïstiques les plus curieux et les plus élégants que l'on puisse attribuer à l'art du premier siècle de notre ère. Les représentations, qui couvrent trois des côtés d'une sorte de parapet, ont un caractère rare et particulier ; l'exécution est des plus habiles). — G. Gatti, *Découvertes relatives à la topographie et à l'épigraphie de Rome*. — G. B. de Rossi, G. Gatti, *Mélanges de notes bibliographiques et critiques pour la topographie et l'histoire des monuments de Rome*.

— *Bulletin (Mittheilungen) de l'Institut archéologique allemand, section romaine*, t. II, cahier 3. — D. Helbig, *Fouilles de Corneto*. — P. Hartwig, *Tête de Hélios*, discours lu dans la réunion du 1er avril 1887 (pl. VII et VIIa. Tête en marbre de Paros trouvée dans l'île de Rhodes, moitié nature. Sept trous autour du crâne où ont dû être plantés des rayons. Originalité de ce type, qui est peut-être celui que Lysippe a créé pour figurer Hélios). — P. Hartwig, *Rapport sur une série de tasses attiques à figures rouges avec noms d'artistes et de favoris, formée à Rome*. — F. Dümmler, *Sur une classe de vases grecs à figures noires*, (pl. VIII et IX). — P. Stettiner, *Considérations sur l'æs grave des Etrusques*. — G. Lignana, *Inscriptions falisques*. — F. Barnabei, *Le libellus de Geminius Eutychès*, discours lu dans la réunion solennelle du 15 avril 1887. — A. Mau, *Le sens du mot pergula dans la langue de l'architecture antique*.

———

# BIBLIOGRAPHIE

E. Cartailhac, **Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal**, avec une préface de M. de Quatrefages, gr. in-8 de 347 pages, orné de 450 gravures et de 4 planches. Paris, Reinwald, 1886.

Ce bel ouvrage, dédié à la mémoire d'E. Lartet et de P. Broca, est le premier travail d'ensemble que l'on ait encore publié sur l'archéologie primitive de la péninsule ibérique. Nous souhaitons qu'il trouve de nombreux lecteurs au delà des monts et qu'il serve de point de départ à des recherches méthodiques dans ce pays encore si peu exploré. M. Cartailhac montre où en est la science, il donne un résumé lucide de ce que l'on sait, et ce résumé permet de s'assurer que l'on sait fort peu, qu'il est donc urgent de créer en Espagne des musées spéciaux et d'organiser, dans les provinces, une enquête systématique touchant les âges de la pierre et les débuts de la période des métaux. Ce n'est point la faute de M. Cartailhac si son livre ne contient pas autant de matériaux qu'on aurait pu l'espérer : il appartient maintenant aux savants espagnols d'en mettre au jour et d'en faire connaître de nouveaux, suivant l'exemple qui vient de leur être donné par deux ingénieurs belges, MM. Siret, les lauréats du concours Martorell à Barcelone.

Dans une préface intéressante et écrite avec la verve qu'on lui connaît, M. de Quatrefages a tracé un brillant tableau des études de paléontologie humaine depuis trente ans. Il croit que l'existence de l'homme tertiaire, en Europe du moins, est démontrée par l'observation directe, conviction que nous ne saurions partager. Le savant naturaliste dit aussi que le crâne de Canstadt remonte jusqu'au pliocène : nous le croyons de l'époque mérovingienne, d'après les nouvelles fouilles pratiquées en 1886 à Canstadt, sous la direction de M. Fraas. Mais ce n'est pas le lieu de nous arrêter à ces détails, aussi peu préjudiciables à l'ensemble que les erreurs typographiques trop nombreuses de la même préface (p. iv, tous *au lieu de* trois; p. x, premières *au lieu de* Prunières; p. xviii, cerain *au lieu de* certain; p. xxi, volontier *au lieu de* volontiers.) M. de Quatrefages a résumé en quelques pages l'opinion qu'il a souvent soutenue dans ces derniers temps, à savoir que l'aire originelle de l'homme doit être cherchée dans le Nord. Cet essai de *synthèse paléoethnique*, pour emprunter l'expression de M. de Saporta, est certainement un des plus séduisants que l'on ait tentés : il s'appuie sur des arguments autrement sérieux que la fameuse *Lémurie* d'Haeckel. L'idée en est d'ailleurs fort ancienne et a déjà été exprimée par Saumaise. Avec Worsaae, M. de Quatrefages considère les *kjökkenmœddings* danois comme intermédiaires entre l'âge paléolithique et le néolithique, opinion qui a été récemment soutenue par M. Penka ; l'époque intermédiaire est appelée, par M. de Quatrefages, l'*âge du chien*, car cet animal se montre alors pour la première fois comme le compagnon de l'homme. Avec MM. Pulsky et Cartailhac, M. de Quatrefages accepte aussi l'*âge du cuivre*, qui se serait prolongé, en Espagne, pendant une période considérable. Mais ce qui est dit (p. xxvi) de l'âge du cuivre à Santorin

nous semble insuffisamment motivé. Voici comment raisonne l'auteur: 1° M. Fouqué a trouvé à Santorin *une* faucille en cuivre pur ; 2° M. Fouqué place au xx° siècle la catastrophe qui a donné à Théra la forme que nous lui connaissons : 3° donc, « pour cette contrée, tout l'âge du bronze est postérieur au xx° siècle. » Les prémisses sont bien faibles et la conclusion excessive. La date assignée par M. Fouqué à la catastrophe de Théra est sujette à caution ; quant à la prétendue « confirmation » de cette date conjecturale, attribuée à M. Perrot d'après « les données d'Hérodote, d'Hésiode et d'Homère, » M. Perrot, tout le premier, se garderait d'y attacher de l'importance. Entre le xx° siècle et Homère, il y a dix siècles au moins, probablement douze ou treize : qu'est-ce qu'Homère peut nous apprendre sur une époque aussi éloignée de lui ? Les archéologues acceptent comme paroles d'évangile les dires des géologues ; les géologues rendent la politesse aux archéologues, même quand ceux-ci se sont exprimés avec réserve ; en fin de compte, il s'établit des préjugés, et personne ne sait au juste qui en est l'auteur.

Il est temps de passer au livre de M. Cartailhac. Le premier sujet qui l'occupe, ce sont les silex prétendus tertiaires du Portugal : sa conclusion est sceptique et il écrit (p. 18) que « les traces irrécusables de l'homme tertiaire sont encore à découvrir. » Nous ne pouvons que nous associer sans réserves à cette conclusion. L'*Époque quaternaire* débute par des considérations générales où l'on ne trouve que peu de détails à contester. L'hypothèse d'une mer septentrionale traversée de glaces flottantes est fort compromise aujourd'hui, mais au moment où écrivait M. Cartailhac, elle était encore généralement admise par nos géologues. Nous n'admettons point que les instruments *chelléens* ne fussent jamais emmanchés, ni que ces instruments correspondent nécessairement « à une civilisation déjà compliquée », par la raison que l'instinct de l'homme ne doit pas être considéré, sans preuves, comme inférieur à celui des animaux. Le quaternaire espagnol est surtout représenté dans les alluvions de San Isidro, où l'on a trouvé de beaux silex amygdaloïdes. En Portugal, on a recueilli des objets semblables à Leiria et dans la grotte de Furninha. Nous ne savons ce que viennent faire ici (pp. 33, 36, 37) des gravures, bien exécutées du reste, d'après des objets découverts en France : c'est un peu le défaut du livre qu'il y soit trop souvent question d'antiquités étrangères à l'Espagne. Une monographie ne doit pas être un manuel général, mais s'adresser à des gens qui sont supposés connaître les manuels.

Les grottes ibériques sont encore mal étudiées : cependant celle d'Altamira, près de Santander, a fourni des objets en os intéressants (fig. 36-46). On sait que le renne y fait entièrement défaut. M. Cartailhac écrit (p. 37) : « L'époque madeleinienne a duré énormément. » *Madeleinienne* n'est pas une expression heureuse : le *Magdalénien* de M. de Mortillet est préférable, puisque les géologues, dont MM. de Mortillet et Cartailhac suivent l'exemple, adoptent les formes latines des noms de lieux pour désigner les terrains (*bajocien*, *silurien*, *aquitanien*, etc.) Et puis, que signifie au juste *énormément ?* Je n'en sais rien, M. Cartailhac non plus.

L'époque néolithique est représentée, d'une part, dans les amas de coquilles

du Portugal, de l'autre, dans les cavernes, abris sous roches et camps, mais surtout par les monuments mégalithiques. Parmi les silex de la *Casa da Moura*, il y a des pointes qui sont de vrais chefs-d'œuvre, comparables aux plus beaux produits de l'industrie néolithique en Bretagne et dans l'Aveyron (fig. 86, 88, 89, 90). Des plaques d'ardoise avec décorations géométriques (fig. 93-103) paraissent inspirées, comme l'a reconnu M. Cartailhac, par des modèles en bronze, mais il est singulier que des objets analogues ne se soient guère rencontrés qu'au Nouveau-Monde. Signalons encore des herminettes en marbre blanc, caractéristiques, selon l'auteur, de l'âge néolithique en Portugal (p. 108). La poterie des grottes ressemble beaucoup à celle de nos dolmens (p. 117). Chose remarquable, la callaïs se retrouve dans la grotte de *Palmella*, bien que représentée par une variété distincte de celle dont on a recueilli des spécimens dans le Morbihan. M. Cartailhac a clairement exposé ce qui se rapporte à cette mystérieuse substance, dont les gisements européens ou asiatiques sont encore à découvrir (p. 131-133).

Les tombeaux mégalithiques, nommés *antas* au Portugal, sont assez nombreux, mais ils n'ont pas été l'objet de fouilles méthodiques, et M. Cartailhac n'a pu guère en faire connaître que l'extérieur. Toutefois, les dessins qu'il a publiés, exécutés d'après des photographies, sont fort bien venus et rendront service. On trouve aussi dans l'Alemtejo des *pierres à écuelles*. Ces cupules sont encore inexpliquées : il est certain seulement, dans un grand nombre de cas, qu'il faut renoncer à y voir des *jeux de la nature*. M. Cartailhac n'a pu nous renseigner sur les haches de jade découvertes dans la péninsule, parce qu'il n'a pas eu la possibilité de procéder à des analyses. Il espère, et nous espérons avec lui, qu'un minéralogiste espagnol sera plus heureux.

Le chapitre sur l'âge des métaux contient des détails nouveaux sur les anciennes mines de cuivre et les sépultures de l'âge du bronze. M. Cartailhac a cru remarquer une analogie entre certaines épées de bronze trouvées en Espagne et la fameuse épée d'Uzès ; mais un des exemplaires qu'il publie comme espagnols (p. 308) me semble bien plutôt italien, à en juger par des armes italiennes identiques conservées au musée de Berlin. Les haches de bronze sont surtout représentées par des spécimens à talon et à deux anneaux, type assez fréquent dans le sud-est de la France, mais rare ailleurs.

M. Cartailhac appelle *temps protohistoriques* l'époque où l'on trouve des armes de fer, dont les poignards à antennes sont les spécimens les plus remarquables. On a recueilli aussi des espèces de sabres recourbés analogues à ceux qui sont figurés sur les vases grecs et italiques. De très grandes épingles en bronze, dont la destination reste obscure (M. Cartailhac ne l'éclaire en rien par une citation d'une inutile longueur), se sont rencontrées, *dit-on*, dans des tombes qui portent des inscriptions ibériques. « Les inscriptions, écrit M. Cartailhac, ne contredisent pas l'idée d'une antiquité relativement préhistorique. » Je ne comprends pas bien ces trois derniers mots ; nous sommes ici en pleine histoire, peut-être même à une époque très voisine de la conquête romaine. La description de la forteresse de Briteiros, près de Sabroso, est fort intéressante (p. 282 et suiv.); on y a trouvé des ornements gravés parmi lesquels M. Car

tailhac signale le *swastika*. Ce que dit l'auteur au sujet de ce signe me paraît contestable; sa protestation contre l'appellation de *croix gammée*, attribuée à l'obstination des « archéologues chrétiens », n'est pas plus fondée que sa remarque sur « Rama qui ne savait pas le grec ». La mention du *swastika* dans le Râmâyana est sans importance, puisque ce poème est loin de remonter, comme on le croyait jadis, à une haute antiquité. En disant (p. 285) que le swastika est parti de l'Inde « quinze siècles peut-être avant notre ère », M. Cartailhac semble méconnaître que les swastikas indous sont assez récents, tandis que ceux d'Hissarlik, par exemple, peuvent bien dater du xv[e] siècle ou d'une époque plus ancienne encore.

Nous ne suivrons pas M. Cartailhac dans le reste de sa remarquable étude sur les bronzes ibériques; s'il n'a pas donné, à ce sujet, toutes les indications comparatives que l'on eût été en droit d'attendre, du moins n'a-t-il rien négligé de certain ni d'essentiel. Après un chapitre d'anthropologie, dû à M. Paula e Oliveira, l'auteur a ajouté, en appendice, une description des bandeaux d'or estampés découverts, *dit-on*, à Cacérès et acquis par le Louvre. Ces bandeaux avaient déjà été publiés par M. Schlumberger dans la *Gazette archéologique;* la planche en couleurs donnée par M. Cartailhac est très bonne, mais la notice dont il l'a accompagnée, extraite d'un article un peu sommaire de M. Schlumberger, n'est peut-être pas suffisamment développée. Ce sont des spécimens précieux de l'art celtibérien qui méritaient d'être étudiés de plus près. La page où il est question de ces bandeaux, la dernière du livre, contient deux fois l'agaçante cacographie *Lybiens :* je l'ai bien souvent rencontrée dans le recueil des *Matériaux* et la signale, comme un *delendum*, à la vigilance de M. Cartailhac[1].

Il faut toujours savoir gré aux savants qui abordent pour la première fois l'étude d'ensemble d'une région étrangère où les travaux de détail préliminaires font défaut. M. Cartailhac mérite des remerciements et des félicitations pour la manière dont il s'est acquitté de sa tâche. Nous espérons qu'il nous donnera bientôt une seconde édition de son livre, augmentée des détails si curieux dus aux fouilles de MM. Siret, mais aussi — c'est là un vœu auquel tous les archéologues s'associeront — imprimée sur un papier moins luxueux et par conséquent moins chère. Je ne pense point, avec les ennemis de l'archéologie préhistorique, que cette étude soit à la portée de toutes les intelligences, mais je crois fort désirable que ses résultats soient mis à la portée de toutes les bourses.

SALOMON REINACH.

---

EUGÈNE MUNTZ. **Les collections des Médicis au XV[e] siècle** (le musée, la bibliothèque, le mobilier). Paris, librairie de l'Art, 1888, in-4, 112 pages.

Pour son *Histoire des ducs de Bourgogne*, Laborde n'a malheureusement donné que des *Preuves*, et c'est cependant un livre indispensable à tous ceux

1. D'autres *lapsus*, que M. Cartailhac corrigera aisément, m'ont frappé aux p. 209 et 260.

qui s'occupent du moyen âge. Aujourd'hui, M. Müntz publie, sous le titre de *Les collections des Médicis*, les *Preuves* des *Précurseurs de la Renaissance*, couronnant ainsi par les inventaires du musée, de la bibliothèque, du mobilier des Médicis au XV^e siècle, le volume qui avait paru en 1881. L'œuvre est maintenant complète et forme un tout qui nous fait connaître dans ses origines, sa formation, son développement, cette collection si précieuse qu'une suite ininterrompue de princes artistes et généreux avait formée dans son palais de Florence.

La question de l'importance capitale des inventaires n'est plus à discuter : autant, dans le moyen âge, la description est brève, autant, à l'approche de la Renaissance, nous rencontrons un luxe de détails qui nous permet de reconnaître quelquefois, de nos jours, les pièces décrites, que les révolutions et les vicissitudes des temps ont dispersées à travers le monde. Le palais de Florence fut un musée sans rival ; les plus belles œuvres de l'antiquité, de Byzance, de la Renaissance ont passé par ses galeries : les peintres, les sculpteurs, les ciseleurs, les orfèvres les plus célèbres, ont vu s'y accumuler leurs chefs-d'œuvre, aucune collection n'a eu plus grande influence sur le développement artistique de son pays.

Si Cosme, le père de la patrie, avec l'initiative de l'homme de génie, sut former le premier noyau du musée médicéen, s'il put réunir aux trésors qu'il possédait les collections Niccolo Niccoli et du Pogge, l'honneur de l'organisation doit en être reporté à Pierre le Goutteux, fils de Cosme, disgracié, il est vrai, de la nature, mais sagace et patient collectionneur. Les inventaires de 1456, 1463, 1466, faits sous sa direction, nous montrent au mieux les premières richesses des collections en linge, argenterie, joyaux, tapisseries, vêtements, fourrures, porcelaines, horloges, armes, médailles, camées et vases : nous y voyons la corne de licorne, ce fameux vase à boire si réputé contre le poison, et qui n'est peut-être autre que celui que Clément VII donna à François I^er lors de son entrevue avec lui à Marseille, en 1533, et qui est inscrit sous le n° 1 de l'inventaire de Fontainebleau, en 1560.

Puis, comme il faut toujours trouver les *larmes des choses*, après l'énumération de ces merveilles, après l'inventaire de Laurent, riche surtout en camées, M. Müntz reproduit les documents relatifs à la dispersion de ces collections, fruit du goût de tant de générations princières.

On sait avec quel soin le savant conservateur de la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts prépare ses travaux. Aussi ce volume, attendu, qui continue si dignement la série des publications attachantes de la Bibliothèque internationale de l'art, avait-il sa place marquée d'avance dans toutes les bibliothèques des travailleurs.

F. de Mély.

---

**Gentile Bellini et Sultan Mohammed II :** *notes sur le séjour du peintre vénitien à Constantinople* (1479-1480), d'après les documents originaux en partie inédits, par L. Thuasne, avec huit planches. — Paris, Ernest Leroux, éditeur, 1888, 1 vol. in-4, 8 fr.

Nous croyons devoir mentionner particulièrement dans notre *Revue* l'étude, à divers égards, si neuve que vient de publier M. T. sur le séjour à Constantinople du peintre vénitien Gentile Bellini.




Les travaux qu'il exécuta pour le Sultan et le caractère des rapports qui s'établirent entre eux forment la base de cet ouvrage qui nous montre la figure du farouche conquérant de Byzance sous son véritable jour. C'est sur le témoignage authentique et encore inédit de Vicentin Giovanmaria Angiolello, qui vivait à la cour de Mohammed II à l'époque où Gentile Bellini y travaillait, que s'est appuyé l'auteur de cette monographie où l'histoire se substitue à la légende et les documents contrôlés aux hypothèses de fantaisie.

C'est ainsi que les anecdotes qui se sont accréditées à cette occasion, telles que le meurtre d'Irène, cette favorite du harem dont les romanciers ont fait une impératrice, la décollation de l'esclave que fit décapiter le sultan pour donner à Gentile Bellini une leçon *pratique* d'anatomie, l'histoire de la pastèque (qui

rappelle une aventure analogue attribuée à Timour) se trouvent confrontées avec les témoignages contemporains et ramenées à leur véritable proportion.

L'auteur n'a rien négligé de ce qui pouvait faire la lumière sur les questions controversées qu'il discute; c'est ainsi qu'il a donné plusieurs reproductions de portraits de Mohammed II pour permettre au lecteur d'apprécier la valeur des arguments qu'il produit. L'iconographie du sultan est traitée avec soin; et, comme il est naturel, le portrait de Mohammed II, aujourd'hui en la possession




de Sir H. Layard, qui a autorisé l'auteur à en donner une reproduction en phototypie, y tient le premier rang. C'est en effet le seul portrait original et d'une authenticité certaine que l'on possède de Mohammed : quant à celui qui a appartenu à Paul Jove et qu'il a reproduit dans ses *Elogia*, il présente avec le précédent de telles différences qu'il n'y a pas lieu de les confondre comme l'ont fait certains critiques.

M. T. a enrichi son travail de notes qui dépassent en dimension la valeur du texte; mais elles sont intéressantes, proviennent en partie de manuscrits inédits ou d'ouvrages rares, et témoignent du soin avec lequel a été traité cet épisode particulier, et jusqu'à ce jour si mal connu, du séjour à Constantinople du peintre vénitien Gentile Bellini.

M. D.

---

# REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

## RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

---

### Avril-Mai

---

### 1° PÉRIODIQUES

L'Afrique française (1er mai 1888) n° 40.

P. 175 et suiv. — A.-L. Delattre, *Une caserne romaine dans le Sahara.* — Cette notice fixe la position exacte du *castellum* de Gemellae dans l'oasis de Mlili; il existe encore au milieu des ruines d'El-Kasbat. Au centre de ce *castellum* est un réduit carré de 38 pas de côté, entouré de contreforts. Dans le mur de l'est s'ouvre une porte. Le mur intérieur est entièrement couvert de graffites tracés sur la couche d'enduit qui forme le revêtement.

Ces graffites se composent de dessins et d'inscriptions; parmi celles-ci il faut noter :

**54**) *a*) A[illegible] ANNONIS
*b*) MODI LXX
*c*) IVLIVS SATVRVS
*d*) ROMANVS
*e*) MARTIALIS
*e*) IVNIVS ROGA*tus*
*f*) IVLIVS DO*natus*
*g*) LEG ou LEC
*h*) ABI TVTVS IBI AD BA
ou
ABITVTVS IBIBAD.

Ce dernier graffite : *Abi tutus ibi ad Ba(dias)* est particulièrement intéressant à cause de l'ethnique qu'il renferme.

Atti della Reale Academia delle scienze di Torino, 1887-1888 (XXIII).

P. 180 et suiv. — Article de M. Ferrero sur diverses inscriptions de la vallée de Suse, déjà connues, mais dont on ne possédait pas de copies exactes. L'auteur les a revues lui-même.

Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 1887, n° 3.

P. 397 et suiv. — Huard, *Cachet d'oculiste trouvé à Arles* : Cf. Héron de Villefosse, p. 387 et 388.

**55**)
*a*) Q L DIONYSI DIALIBA
NV AD LPPIT · EX OVO
*b*) Q L DIONYSI PENICLLEM
AD IMPET · LIPPT EX OVO
*c*) Q L DIONYSI DIAGLAVCI
V AD LPPTVDÆMÆXO

*d*) Q L DIONYSI CHLORON
AD LĿĿTVĿNEMEXOVO

*Q. L(ucii) Dionysi dialibanu(m) ad lippit(udinem) ex ovo; Q. L(ucii) Dionysi penicillem ad impet(um) lippit(udinis) ex ovo; Q. L(ucii) Dionysi, diaglauciu(m) ad lippitudinem ex o(vo). Q. L(ucii) Dionysi chloron ad lippitudinem ex ovo.*

P. 435 et suiv. — *Découvertes archéologiques en Tunisie*; extraits de la correspondance de M. de la Blanchère. — Les textes épigraphiques les plus importants sont les suivants :

P. 436. A El-Ksibat (5 ou 6 kilomètres d'El-Djem).

**56**)

*proc* PATRIMONI PER
REGIONEM LEPTITA
NAM PROC RATION
*p*RIVATAE PER REG
TRIPOLITANAM
*o*MNIVM VIRTVTVM
*et* TOTIVS IVSTITIA*e*
VIRO
*prae*POSITO INCOMPAR*abili*
*lib*ERTI ET FAMIL*ia*
CAESAR N N

P. 440. A Chemtou. Copies de M. Moerz et de M. Valensi.

**57**)
C · OFIDIO · P · F · QVIR · IOVINO
PRAEFECTO · FABRVM
SACERDOTI · PROVINC · AFRIC
ANNI · XXXVIIII QVI · PRIMVS
EX · COLONIA · SVA · HVNC
HONOREM GESSIT
CVI · CVM · ORDO · PECVNIA · PVBL ·
STATVAM · DECREVISSET TITVLO
CONTENTVS · PECVNIA · SVA · POSVIT
CVRATORE · Q · OFIDIO · P · F · QVIR
PRAENESTINO FRATRE PRAEFECTO
FABRVM

J'ai eu l'occasion de voir l'original ce printemps. Le gentilice des deux personnages est OTIDIVS. Les caractères sont du second siècle de notre ère.

P. 448. Inscription trouvée à Bou-Ghara par M. Reynier.

**58**)
EGRILI*o*
PLARIAN*o*
LEG PRO PR
PATRONO
GIGTHENSES
PVBLICE

P. 449, *id*.

**59**)
TVLIC
RECEM
VIGOR
GIONE
PRIMO VEL SOLO
T · ARCHONTIO · NILO
V · P · P · ET COMITI
P · T · ORDO POPVLV*sq*
MV · GIGTHENSIV*m*
PATRONO GRAT*ae*
*t*ER CONLOCA*vit*

Bulletin de correspondance hellénique, janvier-février 1888.

P. 63 et suiv. — Lechat et Radet, *Note sur deux proconsuls de la province d'Asie.*

P. 63; à Aidindjik, près de l'ancienne Cyzique :

**60)**

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ<br>θεοῦ Νερούα υἱὸς<br>Νερούας Τραιανὸς<br>Ἄριστος Σεβαστὸς<br>Γερμανικὸς ΔΑΚΙΚΟΣ Παρθικὸς<br>ἀρχιεΡΕΥΣ ΜΕΓιστος δημαρ<br>χικῆς ἐΞΟΥΣΙΑΣ ΤΟ κʹ αὐτο<br>κράτωρ τὸ ΙΑ ΥΠΑΤΟΣ τὸ ζʹ<br>πατὴρ πατρΙΔΟΣ ΕΠΙ ΑΝΘΥπάτου<br>ΒεττΙΟΥ ΠΡΟΚΛΟΥ

Le proconsul Vettius Proculus fut donc proconsul d'Asie, d'après ce monument, en l'année 115-116. Cette inscription paraît être des premiers mois de l'année 116.

P. 66, à Débléki, entre Panderma et le lac de Manyas, à une heure environ de Panderma.

**61)**

ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΚΑΙΣΑΡ Λ Σ | Ε Π Τ Ι<br>ΜΙΟΣ ΣΕΥΗΡΟΣ ΕΥΣΕΒΗΣ Π | εΡΤΙΝΑΞ<br>ΣΕΒΑΣΤΟΣ ΑΡΑΒΙΚΟΣ ΑΔΙΑΒ | εΝΙΚΟΣ<br>ΠΑΡΘΙΚΟΣ ΜΕΓΙΣΤΟΣ ΔΗΜΑΡ | χΙΚΗΣ Ε<br>ΞΟΥΣΙΑΣ Το ιζʹ ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ Τ | ο...ΥΠΑΤΟΣ Τὸ<br>Γ ΠΑΤΗΡ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΑΝΘΥΠΑ | ΤΟΣ Κ Α<br>ΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΚΑΙΣΑΡ Μ ΑΥΡ ΑΝΤ | Ω Ν Ε Ι<br>ΕΙΝΟΣ ΣΕΒΑΣ ΔΗΜΑΡΚΙΚΗΣ ΕΞ | ΟΥΣΙΑΣ<br>(sic) ιʹΒ ΑΝΟΥΤΟΣ ////////////////////// | //////////<br>(sic) ΚΑΙΣΑΡ Κ ΙΟΥΛΙΑ ΣΕΒΑΣΤΗ ΜΗΤΡΙ ΣΤ | ρ Α Τ Ο Δ<br>ΕΠΙ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ ΛΟΛΛΙ ΓΕΝΤΙΑΝ |

2 lignes martelées.

La date du monument a été très bien établie par les auteurs de l'article; il ne peut être que de l'année 209 où Caracalla était *trib. pot.* XII; Septime Sévère était alors *trib. pot.* XVII, *imp.* XII, XIII, XIV ou même XV (cf. *Eph. epigr.*, p. 327, n° 2385 *a*). Les noms de Géta, qui figuraient à la neuvième ligne et y ont été martelés, étaient suivis du titre de Καῖσαρ et non de Σεβαστός que ce prince reçut dans le courant de 209 en même temps que la puissance tribunice (cf. Wilmanns, 991, note 1); l'inscription doit être de la première partie de l'année et le proconsulat de Lollianus Gentianus se place en 208-209.

Sur la même colonne, dans le haut, se lit un fragment d'inscription latine :

III CAES<br>RORVML

qui pourrait contenir aussi les noms de [*Geta*] *Caesar* et de [*Julia Augusta mater cast*]*rorum*.

P. 82 et suiv. — *Inscriptions du temple de Zeus Panamaros* publiées par MM. Deschamps et Cousin. Suites de textes épigraphiques relatifs à un prêtre nommé P. Sempronius, M. filius, Palatina, Clemens qui vivait à la fin du II^e et au début du III^e siècle; elles nous font connaître ses différentes fonctions civiles et religieuses, ses générosités envers sa patrie, les honneurs qu'il y a reçus, et différents renseignements relatifs à sa famille.

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DI ROMA, 1888.

P. 34 et suiv. — Inscriptions nouvellement trouvées à Rome et publiées par M. Gatti. Je signalerai seulement les suivantes :

P. 38, n° 2045.

62)

HYLA · MEDICVS
FACTIONIS
VENETAE · SE · VIVO
I SIBI · ET
\E OSSIBVS · SVIIS (*sic*)

P. 40, n° 2052. — Fragment d'un ancien calendrier romain.

63)

*b* F
C C
D C
E PO*rtunalia*
F C D*ivo iulio ad forum*
G VIN*alia*
H C
A CO*nsualia*

Cf. des textes analogues : *C. I. L.*, I, p. 324, 328.

P. 42, n° 2055. — Tuyau de plomb avec l'inscription :

64)

*imp* · CAESARIS · AVG · DOMITIANI ·
[FLAVIVS CERVIVS FEC

P. 47 et suiv. — Cantarelli. Étude sur le *cursus honorum* de l'empereur Petronius Maximus.

P. 68. — Nouvelles découvertes à Rome.

P. 68, n° 1. — Inscriptions sur une base de marbre, découverte via del Governo Vecchio, 120; on les connaissait par une ancienne copie (*C. I. L.*, VI, 410).

P. 83 et suiv. — Lanciani. Le *Campus Salinarum*.

Inscription trouvée dans le *Campo Salino* et qui figurait sur un petit socle de statue.

65)

PRO SALVTE · IMPP · SEVERI · ET · ANTONINI
AVGG · ET · GETAE · NOBILISSIMI · CAES · ET · IVLIAE · AVG ·
M · AVGG · ET · CASTR · GENIO · SACCARIORVM · SALARIOR
TOTIVS · VRBIS · CAMP · SAL · ROM · RESTITVTIANVS · CORNE
LIANVS · DE · XVI · A[B]AER · ET · ARK · SAL · ROM [ANARVMCVM]
INGENVA · FILIA · DONVM · DEDIT ·

Sur le côté gauche du socle :

DEDICANTIBVS
SALLVSTIO · SATVRNINo
ET · ORFITO · PROCC
AVGG · N · N ·

On doit lire (lignes 4 et 5) : *totius urbis, camp(i) sal(inarum) rom(anarum), Restitutianus Cornelianus, de xvi ab aer(ario) et ark(a) sal(inarum) Romanarum cum*, etc.

La mention de ces salines est très ancienne (Liv. I, 33, *Ostia urbs condita; salinae circa factae*).

La statue qui reposait sur cette base était celle du Génie de la corporation des *saccarii salarii* de toute la ville et du champ des salines romaines.

Cette double inscription fait connaître trois sortes de personnages : les procurateurs des salines, agents d'administration de la régie du sel, les *saccarii salarii*, portefaix qui transportaient le sel depuis le *Campus salinarum* jusqu'au port d'embarquement sur le Tibre et, enfin, leur esclave Restutianus Cornelianus qui est dit « *de XVI ab aer(ario) et ark(a) sal(inarum) romanarum* », c'est-à-dire, sans doute attaché au conseil des seize personnages préposés à la gestion financière de la régie du sel, à Rome.

P. 104 et suiv. — Texte honorifique déjà publié dans les *Notizie di Scavi*, 1887, p. 537 avec un savant commentaire du professeur Barnabei[1]. — Il a été trouvé dans le lit du Tibre.

**66)**

L · IVLIO · VEH*il*IO GR*ato*
IVLIANO PRA*ef* · PR · PRAEF
ANN · A · RATIONIB · PRAEF · *Classis* pRAET · MISENAT · PRA*ef*
CLASSIS · PRAET · RAVENN*at* · *proc* · AVG · ET · PRAEP · VEXIL*la*
TION · TEMPORE BELLI *britannici* prÓC · AVG · PROVINC · *a.* 183/4
LVSIT*aniae* ET · VETT*oniae proc* . *a*VG · ET · PRAEPOSIT
VEXILLATIONIS · PER [redacted] PRÓC · AVG ·
ET · PRAEF · CLASSIS · PO*ntic*A*e proc* . *augg* . *e*T PRA*ep*
VEXILLATIONIS · PER · ACHAIAM · ET · MACEDONIM
ET · IN · HISPANIAS · ADVERSVS . CASTABOCAS · ET
MAVROS · REBELLES · PRAEPOSITO · VEXILLATIO
NIBVS · TEMPORE · BELLI · GERMANICI · ET · SARMAT ·
PRAEF · ALAE · TAMPIANAE · PRAEF · ALAE · HER
CVLANAE · TRÍB · COHORT · PRIMAE · VLPIAE · PAN
NONIORVM · PRAEF · COHORT · TERTIAE · AVGVST ·
THRACVM · DONIS MILITARIBVS · DONATO · AB . IMPE
*rato*RIBVS · ANTONINO · ET · VERO · OB · VICTORIAM ·
*belli parthi*CI · ITEM . AB . ANTONINO · ET · *a.* 166
*commodo ob vic*TOR · BELLI · GERM*a*NIC ·
*et Sarmatici* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . *a.* 175

1. Cf. au s haut, nº 14.

Ce Julianus est le préfet du prétoire de Commode, cité par Lampride, qui fut mis à mort misérablement par l'empereur en 189 (*Vita Commodi*, 11, 3). Ses missions militaires en Grèce et en Espagne doivent être environ des années 178 et 179.

P. 115, nº 4. — Sur un tuyau de plomb provenant de la collection Scalambrini :

67)

IMP SEVER ET ANTONIN ET *geta* CAES *sub*

CVR T VARI MARCELLI PROC *aug*G OF

P. 116, nº 5. — Sur un autre tuyau de la même collection :

68)

SVCCVRA THRASIA PRISC COS

TERENTIVS CASSANDER

Il faut remarquer ici le nom d'un consul au lieu de celui d'un *procurator aquarum*.

P. 138 et suiv. — Gatti. Étude sur le fragment rapporté plus bas d'après les *Notizie degli Scavi* et relatif à une dédicace faite par la ville de Τάβαι, en Carie (nº 84).

P. 140. — Fragment d'inscription qui, réuni au nº 12 du *C. I. L.*, tome VI, le complète absolument. L'inscription entière est la suivante :

69)

NVMINI · SANCTI · DEI · AESCVL*api*

SINDRINAE · REG · PH*i*LIPPOPOLI*ta*

NAE · AVR · MVCIANVS · SACERDOS · MI

*l* · COH · X · PR · P · V · GORDIANAE · 7 · SV*e*

*r*VS · VOTVM · QVOD *s*VSCEPERAT LIBEN

*s* SOLVIT · CVM CIVIBVS · ET · COMMIL

*i*TONIBVS · SVIS · V · IDVS MA · I · IMP G

*or*DIANO · AVG · II ET POMPE

*i*ANO · COS

*Sindrinae* est probablement le nom d'une cité ou d'un bourg du territoire de Philippopolis, en Thrace, d'où était originaire Aurelius Mucianus et de ses compagnons d'armes.

P. 149. — En terminant, M. Gatti annonce la découverte d'un très ancien *compitum* restauré par Auguste en 744. On y a retrouvé un cippe de la même époque contenant des renseignements importants. Il sera donné, à ce sujet, plus de détails dans le prochain fascicule du *Bullettino*.

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE. — Bulletin, nº 24.

P. VI et suiv. — Découverte à Henchir-Hammam, près Khenchela, des bassins où était captivée jadis la source d'eau chaude qui existe en cet endroit et de leurs accessoires; on a trouvé aussi dans les fouilles faites sur ce point des inscriptions et une statue en marbre. — Les inscriptions portent :

P. VII, nº 8.

70) IMP CAES L SEPTIMI*us severus*
PIVS PERTINAX · AVG · ARAB · ADIAB *part* . *max*
*imp . x . .* TRIB · POT · XVI · COS · III *p · p · procos et*
IMP · CAES · M · AVRELIVS · ANTONINVS · AV*g et*
P · SEPTIMIVS GETA NOS · CAES · PRINCIP · IV*ventutis*
AQVAS FLAVIANAS VETVSTATE CONLAP*sas per*
*vexilla*TIONEM MILITVM · SVOR · RESTITVE*runt*

La ligne relative à Géta aurait besoin d'être contrôlée sur un bon estampage. Il y a certainement ou il devait y avoir NOB. CAES et non *nos*. Quant au mot PRINCIP., si c'est l'abréviation de *principes* et non une mauvaise copie pour PRINCEPS, il est intéressant (cf. Wilmanns, *Exempla*, 984, note 2). Si le nom n'est pas martelé, c'est une particularité de plus à signaler.

A la dernière ligne la restitution [*vexilla*]*tionem* n'est que probable.

P. VIII, nº 10.

71)
TIMIVS SEVE
PART · MAX · IMP · X
NTONINVS AVG
[redacted]
TVSTATE CON
M · SVORVM · P

Ce texte semble être une répétition du précédent.

P. VII, nº 9.

72)
PRO SALVTE ET VICTORIA DOMINI IMP L SEPTIMI SEVERI *pii pert*INACIS AVG N
[redacted] AESCVLAPEM ET HDCIMADEDICANTE LEPIDOTERIVHO LEGNO
PR PR CVNOPRIVS ANTIOCHANVS [redacted] POSVIT ET
V S

M. Pallu de Lessert a bien voulu me communiquer une meilleure copie de ce texte qu'il avait reçue de M. Poulle :

PRO SALVTE ET VICTORIA DOMINI N IMP L SEPTIMI SEVERI PERTINACIS AVG
[ ] AESCVLAPEM ET HYGIAM DEDICANTE LEPIDO TERTVLLO LEAVG
PR PR C · V · M OPPIVS ANTIOCHIANVS [ ] POSVIT ET
V S

L. 2. — Le légat Lepidus Tertullus est déjà connu.

P. IX, nos 11 et 12. — Dédicaces à Saturne avec représentations figurées trouvées à Gonnifida.

P. XVI et suiv. Cf. XXVIII et suiv. — Marques de potiers trouvés à Carthage, par le P. Delattre.

P. XXVII, n° 4. — Inscription gravée autour d'un cylindre en calcaire gris, trouvé dans les ruines de Fouara, à trois kilomètres sud de Morsot et évidé à la partie supérieure en forme de mortier. Au-dessous de la ligne d'écriture, de petites niches séparées les unes des autres par des chandeliers à sept branches, taillés en creux, entourent le cylindre dont toute la partie inférieure manque malheureusement à partir de là.

73)

DEVS ISAC · D*eus abr*AHAM

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTHUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE, 1887 (LXXXIV).

P. 55 et suiv. — J. Klein. Mélanges épigraphiques et archéologiques.

P. 55-68. — Les sources thermales de Tönnisstein à l'époque romaine. On a trouvé près de ces sources trois inscriptions votives :

P. 62.

74)

*c*LASS*is ge*
RE Ɐ COMM*i* (*sic*)
LITONES CLA
SSIS EIVSDEM
L L M

L. 2. — [*Ge*]*r*(*manica F*(*elix*)?

P. 63.

75) *i* O *m*

APOLLINIET
NIMPIS
VOLPINS
CASSIVS
GRACILIS
VETERANU
*v* · S · L · M

Le surnom *Volpin*(*i*)*s* contient un ethnique inconnu.

P. 67.

76)

[redacted] APO*l*LINI
P · VERANI*us*
*s*VPER MI*les*
*leg* XXII PR P F
[redacted] RALBI
[redacted] TIUD

P. 68-70. — Autel votif à la déesse Sunuxsal. L'inscription, trouvée récemment à Cologne, est ainsi conçue :

77)

DEAE
SVNVX
SALI

P. 70-72. — Fragments d'inscriptions trouvés à Cologne.

P. 72-73. — Observation sur le n° 654 du *Corpus* de Brambach.

P. 73-75. — Inscription nouvelle de Remagen, consacrée aux Matrones.

P. 75-80. — Inscription votive trouvée à Pier (circonscription de Düren).

78)

PRO SALVTE
IMPERATOR
AVGVSTIM*a*
(*sic*) TER MAGNAE
CONSACRANI
L M

P. 80-83. — Nouvelles trouvailles de Bonn et de Cologne.

P. 83 à 87. — Nouvel autel votif du Brohlthal (endroit où ont été trouvés les monuments à Hercule Saxan, notamment ceux qui portent les nos 672 et 673 de Brambach). L'inscription est la suivante :

P. 85.

79) IIIRCVLI · *saxano*
F · NOBILIS
CLASS · GERM · *p · f* .
ET COMMILI*tones*
*qui s* VB CV*ra ejus sunt*
*v · s · l · m*

P. 88-102. — Max Ihm, *Cursus honorum d'un légat de la XXIIe légion, sous Gordien III.* — Monument trouvé à Mayence.

Le fac-simile de l'inscription est à la page 89.

80)
\ B \
SAI [illegible] T /
LET VICTO
ORDIANIPII
ABNIAETRANQV
D · D · EORVM
/S·L·F·FAB·ANNAN
TIBVSIVDICAND
MIN · GORDANRVM·IN
C·LEG·SVSTNVT·Q·PR
AM·C·C·CIVTADM·LI
AN·HALIO [illegible] NITAN
I·VIR·TVRM·I LO [illegible] AD
N PRÆF FR·DAN [illegible] RO
N ET MISSVS·ADVI [illegible] I·P·MIL
AD TIR·LEGEND·EARM FABR·IN
DI·O·L·IVRID·PERCA [illegible] BRIAM
AN·EBRVTTIOS·LEG [illegible] G·XXI
MIG·P.F GORDIANAE VO
TVM·SOLVIT [illegible] KA [illegible] IV
CO·PRÆTXTATOCS

M. Ihm lit ainsi ce texte difficile :

[*J(ovi) O(ptimo) M(aximo) ceterisque diis de*] *abu*[*sque omnibus*; *pro*] *sal*[*u*]*t*(*e*) *a*[*tque incolumitat*]*e et victor*[*iis Imp*(*eratoris*) *Caes*(*aris*) *M. Antonii G*]*ordiani Pii* [*Felicis Aug*(*usti*) *et S*]*abiniae Tranqu*[*illinae totiusque*] *d*(*omus*) *d*(*ivinae*) *eorum*,... *us L. f*(*ilius*), *Fab*(*ia tribu*), *Annian*[*us X vir stli*]*tibus judicandi*[*s trib*(*unus*) *mil*(*itum*) *leg*(*ionum*).... *et I*] *Minerviae*) *Gordianarum in* [*quibus vi*]*c*(*es*) *leg*(*ali*) *sustinuit q*(*uaestor*) *pr*[*o pr*(*aetore*) *per prov*(*inciam*) ...]*iam, c*(*urator*) *c*... *c*[*i*]*vit*(*atium*) *adm*(*inistrandarum*) *Li*[*lybit*]*an*(*orum*), *Haliq*(*uensium*).... *nitan*(*orum*), [*v*]*i vir turm*(*ae*) *I eq*(*uitum*) [*Rom*(*anorum*)], *adl*[*ectus inter tribu*]*n*(*icios*), *praef*(*ectus*) *fr*(*umenti*) *dan*[*di leg*(*atus*) *pr*(*o*) *pr*(*aetore*) *p*]*ro*[*vinciae*...] *missus ad*.... [*missus*] *ad tir*(*ones*) *legend*(*os*) *et arm*[*a*] *fabr*(*icanda*) *in* [*agro Me*]*diol*(*anensi*) *jurid*(*icus*), *per Ca*[*la*]*briam* [*Luc*]*a*(*niam*) *et Bruttios, leg*(*atus*) [*le*]*g*(*ionis*) *XXI* [*Pri*]*mig*(*eniae*) *P*(*iae*) *F*(*idelis*) *Gordianae votum solvit* [*l*(*ibens*) *a*(*nimo*)]. *Kal*(*endis*?] *Jul*(*iis*) [*Atti*]*co et Praetextato co*(*n*)*s*(*ulibus*). (*An. 242.*)

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 1888 (vii).

P. 17, no 20. — Cachet d'oculiste mutilé, trouvé près de Saalburg.

**81**) a) qıdıqəɹ
b) ?
c) ?
d) [redacted] P O [redacted]

M. Zangemeister croit que l'oculiste LEPIDVS pouvait être attaché à l'armée du Rhin.

P. 48, nº 40. — Autre cachet d'oculiste trouvé dans la circonscription de Bitburg.

**82**)

a) CROCODADASP
SECVNDANTON

b) CRODIALAPIDO
ANTONI MEDICI

a) *Crocod(es) ad asp(ritudinem) Secund(i) Anton(ii).*

b) *Cro(codes) dialapido(s) Antoni(i) medici.*

P. 49, nº 43. — Zangemeister. — Commentaire d'une inscription déjà publiée dans le *Korrespondenzblatt* (1886, nº 140), et dédiée à la légion XXIIᵉ Primigenia par la cité des Trévires.

P. 55 et suiv., nº 44. — Article de M. Mommsen sur la table de bronze de Crémone dont il a été question plus haut (*Revue archéologique*, 1888, p. 29 et suiv.) — Les conclusions de M. Mommsen sur la lecture et l'interprétation de cette plaque sont les mêmes que celles qui ont été exposées dans l'article de la *Revue archéologique*.

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE, PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1888, fascicules I et II.

P. 69 et suiv. — S. Gsell. *Notes d'épigraphie.* — I. Étude sur le *Cursus honorum* de C. Salvius Liberalis (*C. I. L.*, IX, 5533). — L'auteur essaie de prouver qu'il faut restituer, à la quatrième ligne, [*juridi*]*c*(*o*) au lieu de [*provin*]*c*(*iae*) que proposent Borghesi et M. Mommsen. — II. Détermination du nom du personnage cité aux vers 115 et suiv. de la troisième silve du IIIᵉ livre de Stace. Ce serait Tettius Julianus (Tac., *Hist.*, I, 79; II, 85; IV, 39 et 40; Dion, LXVII, 10 et 11. *Eph. Epigr.*, V, p. 652).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITA COMMUNICATE ALLA R. ACADEMIA DEI LINCEI, 1888. (Janvier, février, mars.)

P. 62 et suiv. — Inscriptions trouvées à Rome près de la voie Salaria.

P. 62, nº 856.

**83**) DIIS
MANIBVS
7 RET
ᴰVS · L · V · A · XLVIII
CAESARIS
ANNIS · XX · PVGNAV
V · VICIT · XIX · ST · EXIT
TVS · SVA · MORTE OBIT
RONO · SVO · B · M · FECIT

L. 3. — *C*(*ontra*) *ret*(*iarium*).

Même page, nº 857. — Épitaphe de *M. Ulpius Hylas, archimimus diurnus*. Cf. *Bullettino della commissione archeologica*, 1888, p. 39, nº 2048.

P. 139. — De Rossi. Fouilles du cimetière de Priscilla, sur la voie Salaria. On y a trouvé les fragments d'une inscription étrangère à l'hypogée et qui devait appartenir à un monument élevé, sur le sol supérieur, le long de la voie Salaria ; ce texte contient le *cursus honorum* de *L. Minicius Natalis* déjà connu par d'autres textes (*C. I. L.*, II, 4509, 4510 ; XIV, 2242, 3554, 3599).

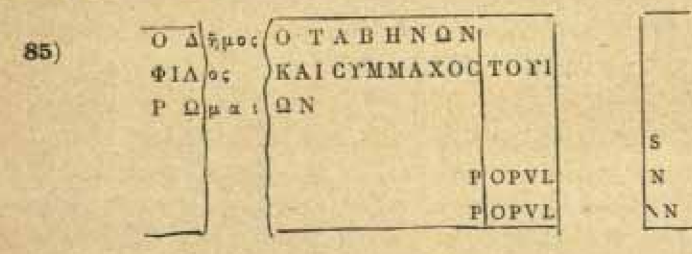
P. 142. — F. Barnabei. Grande inscription trouvée près de l'église de S. Angelo in Formis (commune de Capoue) :

84) SER·FOLVIVS·Q·F·FLACCVS·COS·MVRV·LOCAVIT
DE·MANVBIES

Le personnage est connu ainsi que sa famille (Cf., *C. I. L.*, I, p. 438). Consul en 619 de Rome avec Q. Calpurnius Pison, il combattit contre les *Vardei* ou *Ardei*, en Illyricum. (Appien, *De reb. illyr.*, 10), et les soumit (Liv., *Epit.*, 56). C'est avec le prix du butin qu'il fit en cette guerre qu'il aurait élevé le mur dont il est question dans cette inscription ; ce mur appartenait certainement au temple de *Diana Tifatina*, qui existait à l'emplacement de l'église de *San Angelo in Formis*.

P. 189. — Cf. 134. Rome. — Nouveau fragment de cette suite d'inscriptions dédiées par certains peuples d'Asie, pour témoigner de leur alliance avec les Romains, à la suite des victoires de Sylla sur Mithridate, et dont une partie est déjà connue.

85)




REVUE ARCHÉOLOGIQUE, mars-avril 1888.

P. 145 et suiv. — Héron de Villefosse. Figure en terre blanche trouvée à Caudebec-lès-Elbeuf ; avec l'inscription REXTVGENOS SVLLIAS AVVOT. Cf. *Bull. archéologique du Comité des travaux historiques*, p. 323 et plus haut, nº 32.

P. 184 et suiv. — Frantz Cumont. Les Dieux éternels dans les inscriptions latines. — « Une divinité qualifiée d'éternelle est toujours une divinité syrienne déguisée sous un nom latin. »

P. 254 et suiv. — S. Reinach. Liste des oculistes romains mentionnés sur les cachets.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, janvier-février-mars 1888.

P. 339-344. — Inscriptions de Saintes, d'après les copies de M. Espérandieu (voir plus haut nos 51 et 52).

P. 344-349. — Fragment de la loi de Narbonne avec la reproduction du commentaire du *Corpus* (XII, no 6038).

P. 349, no 699. — Inscription trouvée à Feurs (Loire).

86) DIVO · AVGVSTO · SACRVM
PRO · SALVTE · TI · CLAVDI
CAESARIS · AVGVSTI · GERM
TI · CLAVDIVS · ARVCAE · FIL · CAPITO
SACERDOS · AVG · THEATRVM · QVOD
LVPVS · ANTHI · FIL · LIGNEVM · POSVERAT
D · S · P · LAPIDEVM · RESTITVIT

P. 351-353. — Fragments découverts à Vienne en 1887, 1888.

## 2o TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, TOME XII. — INSCRIPTIONES GALLIAE NARBONENSIS LATINAE.

Annoncé depuis longtemps, le recueil des inscriptions de la Gaule Narbonaise vient enfin de paraître; c'est un volumineux in-folio de 976 pages avec trois cartes. On sait qu'il est dû à M. Hirschfeld, l'élève et l'*alter ego* de M. Mommsen. Un pareil travail ne s'analyse pas; il suffit d'en signaler l'apparition.

DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITA ROMANE, IXe et Xe fascicules.

Le IXe fascicule du remarquable travail de M. de Ruggiero contient les mots : *Aedilis* (suite), *Aedilitas*, *Aedilicius*, *Aedituus*, *Aedui*, *Aefula*, *Aegae*, *Aegassi*, *Aegates*, *Aegiamunniaegus*, *Aegina*, *Aegissus*, *ab aegris*, *Aegyptiorum* (*cohors*), *Aegyptus* (la liste des préfets d'Égypte est dressée p. 278 et suiv.)

Le X^e fascicule renferme les termes suivants : *Aelia* (liste des villes qui portent ce surnom), *Aemilia* (tribu, voie, région italienne, province), *Aemilianus*, *Aemilius* (pont), *Aenaria*, *Aeneas*, *Aeneatores*, *Aenona*, *Aequi*, *Aequiculi*, *Aequorna*, *Aeracura*, *Aerarium*, *Aerarius*, *Aes*, *Aesculapius*, *Aesernia*, *Aeternus*.

EPHEMERIS EPIGRAPHICA, VOL. VII. — ADDITAMENTA ALTERA AD CORPORIS VOL. VIII.

M. Joh. Schmidt a réuni dans ce volume toutes les inscriptions africaines publiées ou découvertes depuis 1884, à l'exception de celles que j'ai insérées dans mes *Nouvelles explorations en Tunisie*, et qu'il a bien voulu me laisser exclusivement le soin de faire connaître. Le nombre des textes que renferme ce fascicule est de 811 ; quelques-uns sont très importants ; la plupart sont intéressants, le travail ne contenant que fort peu de ces textes funéraires qui sont la plaie de l'épigraphie africaine. C'est chose merveilleuse que la fertilité archéologique de l'Algérie et de la Tunisie. Mais cette fertilité même nous impose des devoirs de publication, de surveillance et de conservation auxquels nous ne pouvons nous soustraire sans manquer à notre tâche. Il faut nous le persuader et agir en conséquence.

J. Vaillant. ÉTUDE SUR UN JEU DE POIDS ANTIQUES TROUVÉ A BRIMEUX (Pas-de-Calais).

« Il se composait originairement de sept pièces de formes harmoniques qui se superposaient et rentraient les unes dans les autres, celle du plus fort échantillon servant de récipient général. Aujourd'hui, il n'en comprend que six, celle qui manque, l'avant-dernière en partant de la plus grande n'ayant pas été retrouvée... Elles ont le galbe de capsules ou cuvettes qui représentent des calottes sphériques plus ou moins évasées. » Sur chacune est une inscription « entaillée à l'onglette en capitales romaines d'un beau style ; autrefois ces légendes étaient plombées ». — Cette série d'inscriptions est la suivante :

87) 1) EXAD I CASI
2) EXA S CAS
3) EXA :: CAS
4) EXA :· CAS
5) EA .. CA
6) manque
7) ?

L'auteur a parfaitement vu que ces inscriptions se composaient de deux parties. Au milieu de chaque capsule est le signe métrique répondant à son poids : I (*libra*), S (*semis*), :: (*triens*), :· (*quadrans*) .. (*sextans*) — la dernière capsule est probablement une demi-once ; l'inscription est à peu près illisible.

De chaque côté de ces signes est gravée une formule indiquée en

abréviation. M. Vaillant s'est reporté aux inscriptions pondérales déjà connues et a proposé déjà plusieurs explications; la plus acceptable est celle qu'il émet à la page 12; en la modifiant légèrement, on arrivera, je pense, à une solution probable :

*Ex(acta) ad Casi(ana?)*[1].

(Pour les analogies, voir, par exemple, *C. I. L.*, X, 8067, 1, 2.)

L'auteur a rappelé qu'on avait déjà trouvé, aux environs de Vesoul, une capsule portant : EXASCAS, qui avait fort embarrassé les savants (*Bullet. des Antiquaires de France*, 1883, p. 80). — L'explication de ces caractères, qu'on avait regardés comme un nom d'homme, est aujourd'hui plus facile.

J.-R. Sitlington Sterret. THE WOLFE EXPEDITION TO ASIA MINOR.

Ce volume, qui fait partie de la collection des documents publiés par la *School of classical studies at Athens*, contient un nombre considérable d'inscriptions grecques et latines relevées en Asie-Mineure[2]. Toutes ne sont pas inédites, mais il est une grande partie d'entre elles qui le sont, et même pour celles qui étaient déjà publiées, l'auteur par des lectures habiles, a souvent ajouté des corrections ou des additions aux textes tels que nous les connaissions. Le nombre des inscriptions à signaler dans ce volumineux recueil serait considérable. Les suivantes sont les plus importantes ; elles sont toutes latines :

P. 110, n° 185. — A Zengibar Kalesi.

**88**) T · FLAVIO CASTORIS
F · CYR · ALEXANDRO
CIVITATE DONATO AB
IMP CAES VESPASIANO
F · HERMES LIB

L. 2. — CYR est la transcription en lettres latines du grec KYP (KYPINA = QVIRINA).

L. 5. — *F(lavius) Hermes.*

P. 142, n° 242. — A Khatun Seraï, autrefois Lystra.

**89**) DIVVM AVG ·
COL · IVL · FE
LIX · GEMINA
LVSTRA ·
CONSE ·
CRAVIT
D · D ·

1. *Casiana* serait dérivé du gentilice *Casius* (= Cassius? Cf. De vit, *Onom.*, s. v.). Casidius, Casinius ou tout autre gentilice débutant de la même manière conviendrait aussi.

2. Le voyage si fructueux de l'auteur a été fait aux frais d'un donateur généreux, Miss Wolfe, aujourd'hui décédée, qui a donné à l'École américaine d'Athènes de quoi subvenir largement aux dépenses de son missionnaire. Ce serait un exemple à imiter chez nous.

P. 225, n° 365.

**90**) [redacted]NIO L F STELø
GALLO VECILI o
CRISPINO MANSVANIO
MARCELLINO NVMISIO ø
SABINO LEG AVG PRO PR
PROVINCIAR ø GALATIAE PISID
*p*APHLAGONIAE SODALI · FLA
VIALI · PRO COS PROV · SARD
LEG · LEGIONVM · I ITALICAE ET
(sic) *i*I TRAIANAE EORTIS PRAEF ERVM
DANDI CVRATORI VIAR CLODIAE
CASSIAE · ANNIAE CIMINIAE TRA
IANAE NOVAE·PRAETORI·TRIB PL
QVAESTORI · PROVINC · PONTI ET
*b*ITHYNIAE · LEG · ASIAE · IIIVIR . CAPITAL
*trib* MILIT · LEG XXI RAPACIS

P. 437, n° 634. — Milliaire dans le désert à deux heures et demie de la ville d'Erek, vers l'ouest.

**91**) D N
CONSTANTINO NOB
C S
STRATA
DIOCLETIANA
A PALMYRA
ARACHA
VIII

Erek s'appelait donc autrefois *Aracha;* le nom moderne n'est qu'un dérivé du nom ancien.

P. 447, n° 649, et p. 448, n° 651. — Milliaires situés à trois heures à l'ouest de Palmyre dans le désert. Le texte des deux milliaires est le même; le nombre seul des milles diffère. Sur le n° 649 il est effacé; sur le n° 651 on lit :

**92**)
IMP CAES·L·SEPTIMIO SEVERO
PIO · PERTINACI A*ug* ARABICO
ADIABENICO PARTHICO MAXIMO P M
TRIB POT VI IMP XI COS II PP PROCOS
ET IMP CAES M AVRELIO ANTONINO
AVG TRIB POT · FIL · EIVS SVB VENTI
DIO RVFO LEG AVGG · PR · PR
XVIII
Є
MAAЄ

On a déjà trouvé des bornes milliaires analogues dans les environs de Sidon; elles sont de la même année et portent le nom du même légat; mais tandis qu'ici, si les copies sont exactes, ce légat porte le gentilice Ventidius, sur les inscriptions de Sidon et des environs (*C. I. L.*, III, n° 205 et suiv., cf., les références citées à la suite de l'inscription n° 205, et *Dig.*, L., 6, 2), il est nommé Venidius.

# TABLES

## DU TOME XI DE LA TROISIÈME SÉRIE

---

## I. — TABLE DES MATIÈRES

## II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

### PAR NOMS D'AUTEURS

# TABLE DES PLANCHES



IMP. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER, 4, ANGERS



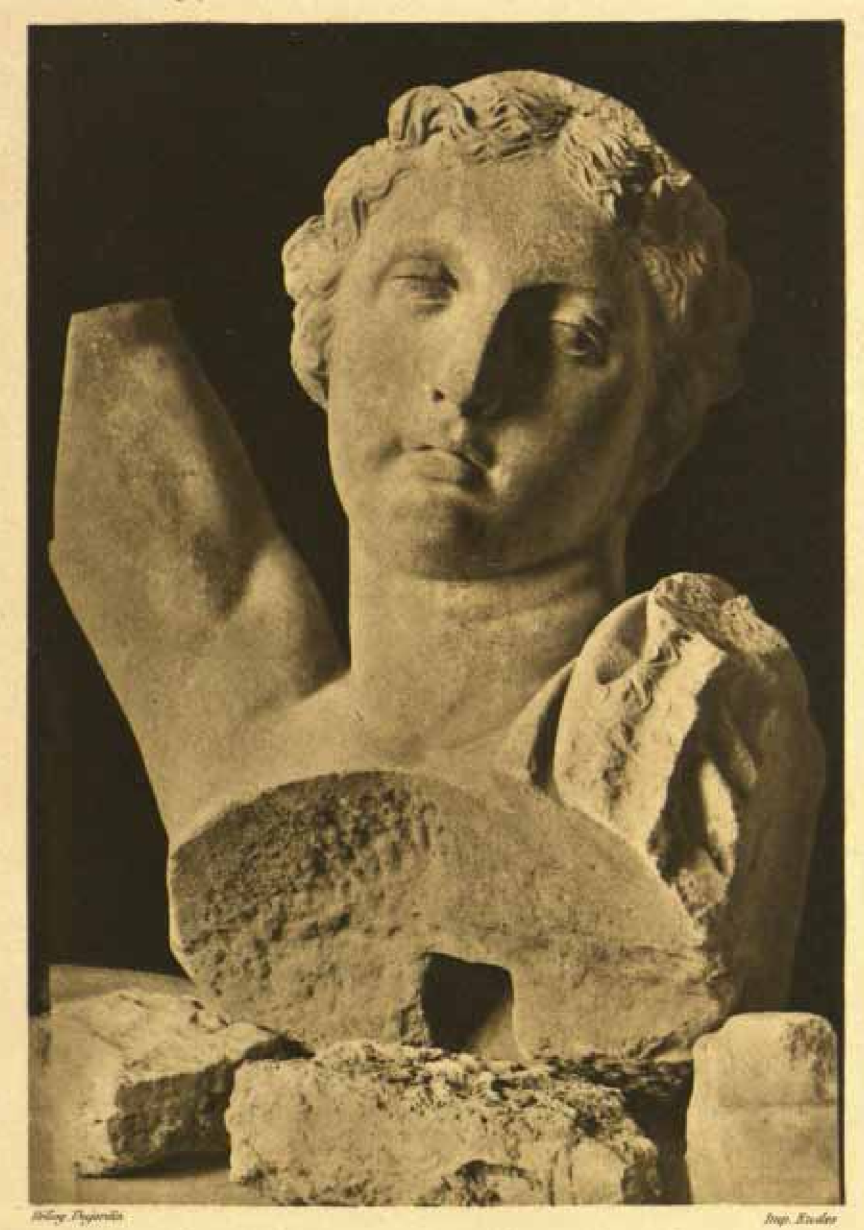
CARREAU DE TERRE-CUITE DÉCOUVERT EN AFRIQUE.

(LE SACRIFICE D'ABRAHAM)



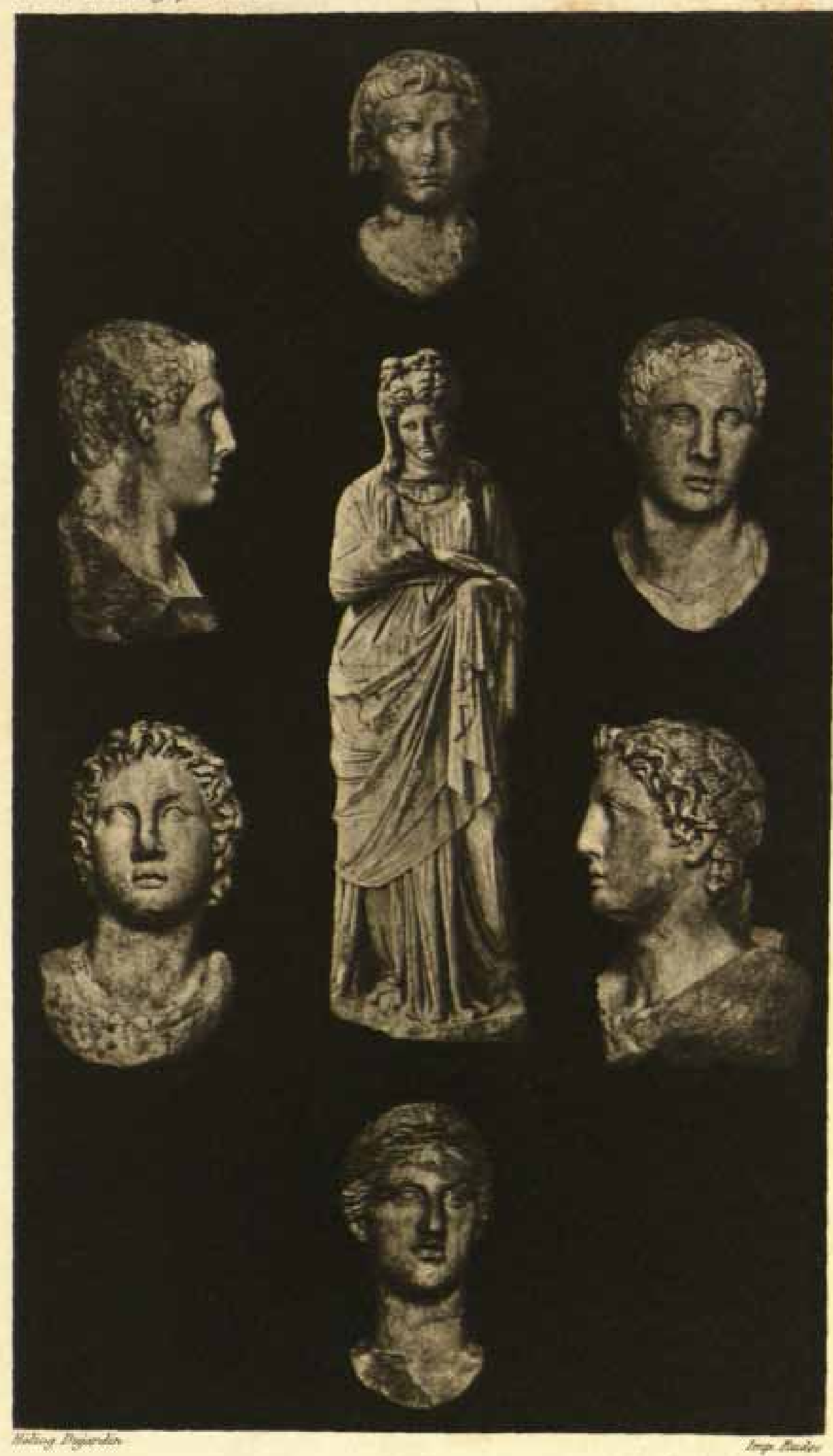
CARREAU DE TERRE-CUITE

DÉCOUVERT EN AFRIQUE.



Héliog Dujardin Imp. Eudes

TÊTE EN MARBRE TROUVÉE A TRALLES
(Musée de Constantinople)

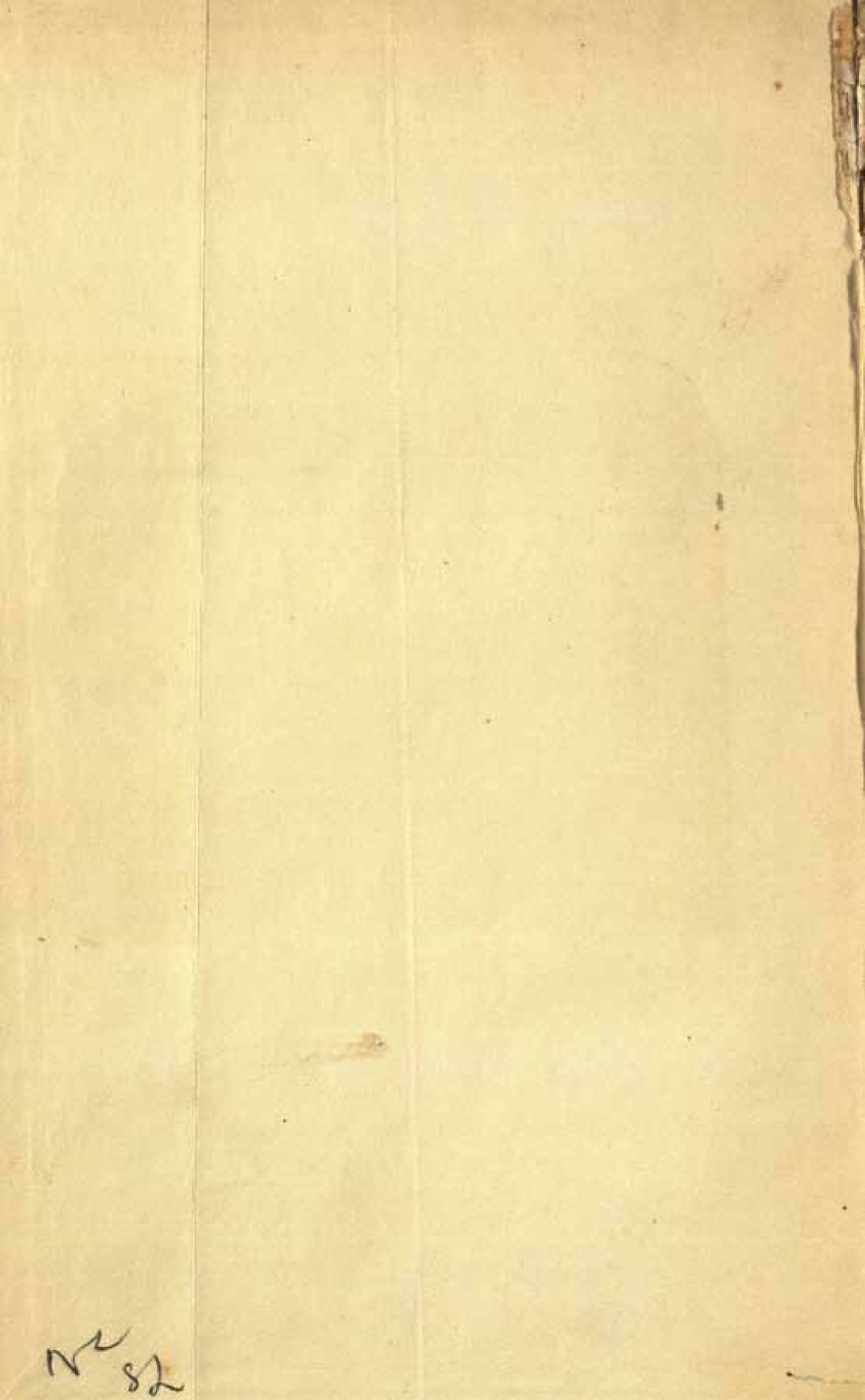


Héliog. Dujardin Imp. Eudes

SCULPTURES DE CYME

CH. G.

VÉNUS DE MANDEURE


N° 82